



REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1907



REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME IX

JANVIER-JUIN 1907

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1907

L'ARMEMENT DES POPULATIONS VILLANOVIENNES

AU NORD DE L'APENNIN

Parmi le grand nombre d'objets de toute sorte, laissés à l'archéologie par les populations villanoviennes établies au nord de l'Apennin, les armes sont extrêmement rares. Cette rareté est d'autant plus extraordinaire qu'elle est un fait exceptionnel dans toute l'antiquité, en Italie particulièrement.

Les terramares, dont les couches les plus anciennes datent de beaucoup plus haut que le début de la civilisation villanovienne, tandis que les plus récentes sont postérieures à sa disparition[1], ont fourni un arsenal extrêmement varié et complet[2]. Mais la civilisation des terramares semble s'être cantonnée dans la partie occidentale de l'Italie du nord. Le Panaro marque la limite qu'elle ne dut guère dépasser vers l'est[3]. Dans la partie orientale, les stations préhistoriques ont encore fourni des armes en assez grande abondance. L'obscurité ne commence qu'au moment où l'on se rapproche de l'époque historique, lorsqu'il s'agit de cette

1. Sur la durée des terramares et leurs différentes couches, voir Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, p. 27 et p. 104, 105 la nomenclature des quelques terramares qui descendent jusqu'à l'époque étrusque.

2. *Pointes de lances*, cf. Montelius : *La civilisation primitive en Italie*, I, pl. 3 (série B), fig. 14, 15 : Palafittes de Bodio (lac de Varese); pl. 9, fig. 1 et 2 : Palafitte de Peschiera (lac Majeur); pl. 19, fig. 5 : Terramare de Montale (près de Modène), etc. *Poignards*, *ibid.*, pl. 1 (série B). fig. 7 : Tourbière de Mercurazzo; pl. 3, fig. 8-13 : Lac de Varese; pl. 6 : Palafitte de Peschiera; pl. 22, fig. 9. Terramare de Formigine (prov. de Modène), etc. *Épées*. Pigorini, *Bullettino di Paletnologia italiana*, IX (1883), p. 81 sqq. XI (1885), p. 177 sqq. XIV (1888), p. 23 et 145. Montelius, *La civilisation primitive*, I, pl. 28 : épées de Cascina Rianza près Milan; pl. 31 : épées au nord du Pô; pl. 37 : épées de Povegliano, etc.

3. Pigorini, *Bullet. Paletn. ital.*, 1903, p. 207, note 50.

population qui, du début du VIIIe siècle environ jusqu'à la fin du VIe, fut maîtresse de la province actuelle de l'Emilie, population différente à la fois de celle des terramares aussi bien que des anciens occupants du pays[1], et dont les nécropoles de Villanova et de Bologne, en particulier, ont fait connaître en grand détail la civilisation. Cette civilisation, dans son ensemble, se trouve être la même au nord de l'Apennin que la civilisation contemporaine de l'Italie centrale. Les rites funéraires, les formes de l'ossuaire et des vases accessoires déposés dans les tombes sont identiques. Bracelets, colliers, fibules montrent un même goût et des modes d'ornements communes aux deux régions. Les *calcheutes* avaient atteint, au nord et au sud de l'Apennin, un degré d'habileté sensiblement égal; ils savaient, par les mêmes procédés, fondre les mêmes instruments. On n'en est que plus surpris de ne trouver, pour ainsi dire jamais, d'armes dans les nécropoles de Bologne et des environs, tandis qu'au contraire des armes se rencontrent fréquemment dans les tombes villanoviennes de la Toscane[2] et du Latium.

Voici la nomenclature des armes et fragments d'armes dont j'ai pu relever la présence au Musée de Bologne. Je n'ose prétendre que ce catalogue soit complet. On en est toujours à attendre la publication de la plus grande partie des fouilles qui ont fait du Musée de Bologne un des plus importants d'Italie pour l'étude des antiquités préromaines. En l'absence de cette publication, quelques fragments ont pu facilement échapper à mon attention. La rareté seule des objets d'armement a pu me permettre d'essayer d'en dresser la liste.

1. Les préhistoriens italiens veulent généralement reconnaître dans les Villanoviens des descendants des « terramaricoli » (Pigorini, *Bullet. Paletn.*, IX (1883), p. 81. X (1884), p. 33 sqq. XIII (1887), p. 73-92). Cette filiation est loin d'être prouvée. Il faut en tous cas avouer une lacune considérable entre les diverses civilisations de l'âge du bronze, d'une part, et celles du début de l'âge du fer auxquelles appartient la période de Villanova.

2. Voir, par exemple, la nécropole archaïque de Corneto, où les casques, épées, et les lances surtout sont assez nombreux (Ghirardini, *Notizie degli Scavi*, 1881, p. 359 sqq., 1882, p. 162 sqq., notamment 268, 280, 298-299, etc.).

A. Armes de bronze.

Le bronze est durant toute la période villanovienne le métal de beaucoup le plus employé pour la fabrication de tous les outils et instruments. Peu à peu le fer se substitue au bronze, mais sans jamais le remplacer complètement pour les différents objets et ustensiles d'usage courant.

I. *Pointes de lances.*

1) *Dans les fonds de cabanes.* 1 exemplaire, longueur, 0m,10. La douille creuse se continue jusqu'à la pointe par une nervure assez épaisse[1]. Forme dite « feuille d'olivier ».

2) *Dans le Dépôt de la Piazza San Francesco*, au milieu de près de 4.000 haches et d'un grand nombre d'autres instruments, lingots et débris de bronze etc., formant un ensemble de 1.418 kg.[2], 3 beaux exemplaires de pointes de lances, longs d'environ 0m,30; une dizaine d'autres de 0m,20 à 0m,10 de longueur, plus une soixantaine de fragments ayant pu appartenir à des lances[3]. Elles sont toutes de même forme que l'exemplaire provenant des fonds de cabanes. Une seule est barbelée comme une pointe de flèche. Il faut y ajouter trois exemplaires et une vingtaine de fragments de pointes de lances massives, c'est-à-dire dont la douille creuse ne se continue pas dans la longueur de la lance[4].

3) *Dans les tombes.* Aucun exemplaire.

II. *Pointes de flèches.*

1) *Dans les fonds de cabanes* : cinq ou six exemplaires[5].

2) *Dans le Dépôt de S. Francesco* : une cinquantaine de fragments pouvant provenir de pointes de flèches[6].

3) *Dans les tombes.* Aucun exemplaire.

III. *Epées.*

1) *Dans les fonds de cabanes.* Néant.

2) *Dans le Dépôt de la Fonderie* :

Partie supérieure d'une épée : poignée en bronze massif, qui semble coulée

1. Zannoni, *Arcaiche Abitazioni di Bologna*, p. 66, pl. XVI, fig. 1.
2. Zannoni, *La Fonderia di Bologna.*
3. *Ibid.*, pl. XXV, fig. 49-92.
4. *Ibid.*, pl. XXVIII, fig. 1-25. Il faut remarquer que le Dépôt est un assemblage hétéroclite d'objets d'époques fort diverses, dont un certain nombre ne figurent jamais dans les fonds de cabanes, ni dans les tombes d'époque villanovienne. Par exemple : plusieurs exemplaires de haches-palstabs de formes très archaïques (cf. la lettre de Chierici citée par Zannoni, *ibid.*, p. 56).
5. *Arcaiche Abitazioni*, pl. XVI, 19-23.
6. *La Fonderia di Bologna*, pl. XXVIII, fig. 26-73.

d'un seul jet avec le haut de la lame. La poignée, ornée de trois cordons transversaux en relief, a le pommeau terminé par deux antennes recourbées. La lame, large de 3 à 4 cm., est renforcée en son milieu par des nervures longitudinales superposées[1].

18 fragments de lames, semblant appartenir, pour la plupart, à des exemplaires semblables à celui que nous venons de décrire[2].

3) *Dans les tombes.*

— Tombe Benacci 938. Exemplaire très voisin de celui de la Fonderie ; le pommeau manque.

— Tombe Benacci 494. Poignée et débris de lame d'une arme semblable aux précédentes.

— Tombe Benacci-Caprara 39. Épée intacte, longue de $0^m,60$. Semblable aux précédentes. On possède en outre quelques fragments du fourreau, en lame de bronze décorée de bandes longitudinales, de hachures et de points incisés[3].

— Tombes de l'Arsenal militaire de Bologne. Fouilles de 1888, tombe XXI. Lame d'épée longue d'environ $0^m,40$, large de 3 à 4 cm. Nervure centrale assez renflée, superposée à une autre plus large. Arme semblable aux précédentes. On a également l'entrée et l'extrémité du fourreau en bronze[4].

— 1 fragment d'une lame semblable.

— Épée de Ronzano (4 km. au sud de Bologne). Longueur $0^m,55$. Arme absolument semblable aux précédentes[5].

IV. *Poignards.*

1) *Dans les fonds de cabanes.* Néant.

2) *Dans le Dépôt de la Fonderie* : une vingtaine de fragments de lames ayant pu appartenir à des poignards. L'une de ces lames entière est de forme triangulaire; très petite, elle mesure 4 cm. de long sur 2 1/2 de large à sa partie supérieure. La plupart de ces fragments semblent appartenir à des armes très semblables à celles des terramares et nous reportent à une époque antérieure à la civilisation villanovienne[6].

3) *Dans les tombes Stradello della Certosa.* — Un seul fragment, long de

1. Zannoni, *La Fonderia di Bologna*, pl. XXV, fig. 92 = Montelius, *La civilisation primitive*, I, pl. 70, fig. 4.

2. Zannoni, *ibid.*, pl. XXV. L'un des fragments (fig. 93) a appartenu à une lame plus large que les autres, plus plate et d'une technique certainement beaucoup moins avancée.

3. Brizio. *Notizie degli Scavi*, 1889, p. 315 = Montelius, *La civilisation primitive*, pl. 76, fig. 15 et 16.

4. *Notizie*, 1890, p. 231.

5. Gozzadini, *De quelques mors de cheval italiques et de l'épée de Ronzano*, pl. IV, fig. 1 et 2 = Montelius, *ibid.*, pl. 95, fig 3 *a* et *b*.

6. Zannoni, *Fonderia*, pl. XXV, fig. 110 sqq.; Montelius, *La civilisation primitive*, I, pl. 70, fig. 1.

10 cm. environ, d'une lame presque plate, ornée en son milieu de petites rainures longitudinales. Une soie servait à emmancher la lame dans une poignée de bois ou d'os. Des rivets à chacun des angles supérieurs de la lame indiquent la présence d'une garde traversière en fer à cheval, semblable à celle des épées.

La nécropole de Villanova (192 tombes)[1] n'a fourni aucun spécimen d'arme. Je ne connais aucune lance, épée ou poignard provenant de nécropoles villanoviennes de l'Émilie.

B. — Armes de fer.

Aucun exemplaire ne s'en rencontre ni dans les *fonds de cabanes*, ni dans le *Dépôt de la Fonderie*, ni dans les tombes les plus anciennes. Le fer ne commence qu'assez tard à être employé



Fig. 1. — Pointe de lance en fer. (Fouilles Arnoaldi.)



Fig. 2. — Talon de lance en fer. (Fouilles Arnoaldi.)

comme métal d'usage courant. Il sert surtout à la fabrication de gros couteaux lourds et massifs qui remplacent les couteaux de bronze de forme recourbée beaucoup plus fine et plus élégante; les spécimens d'armes de fer ne se rencontrent que dans les tombes que l'on peut dater environ du VIIe siècle.

1. *Lances.*

Suivant Gozzadini, quelques fragments de pointes de lance en bronze auraient été retrouvés dans les tombes du terrain Arnoaldi, les plus récentes de toutes[2].

1. Gozzadini, *Di un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna* et *Nuove scoperte nella necropoli di Villanova.*

2. *Intorno agli scavi fatti dal Sig. Arnoaldi-Veli*, p. 65 : « Le lance che pure erano delle principali armi degli antichi si possono constatare nei sepolcri del terreno Arnoaldi, soltanto per qualche frammento di cuspidi di bronzo. »

J'ai cherché en vain ces fragments dans le matériel des fouilles Arnoaldi exposé au Musée[1]. En revanche, j'ai relevé quelques fragments qui ont dû appartenir à des lances de fer :

Fouilles Arnoaldi 1883. Tombe VI. Talon de lance long d'environ $0^{m},15$ et pointe longue d'environ $0^{m},10$, portée sur une tige pleine en fer de 1 cm. à 1 cm. 1/2 de diamètre. La forme en est très différente de celle des lances de



Fig. 3. — Lame d'épée en fer. (Fouilles Arnoaldi.)

bronze : c'est une sorte de losange plat aux angles arrondis et allongé du côté de la pointe. Une telle pointe semble appartenir à un javelot plutôt qu'à une lance (fig. 1 et 2).

II. *Epées et poignards de fer.*

Un certain nombre d'armes de fer, trop courtes pour être ap-

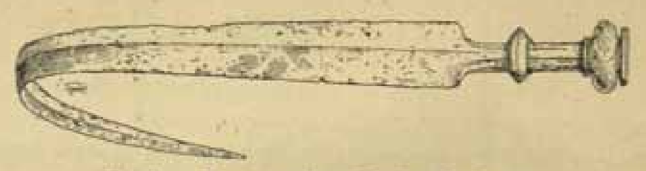


Fig. 4. — Dague en fer. (Fouilles de Luca.)

pelées épées dépassent cependant les dimensions d'un poignard. Ce sont des sortes de dagues, à lame plate et mince.

1. Fouilles Arnoaldi. Lame de fer avec traces de la garde droite, aux extrémités légèrement recourbées vers la pointe, et naissance de la soie sur laquelle s'emmanchait la poignée. Longueur $0^{m},38$; largeur de la lame 4 cm. 1/2. Le fourreau devait être de bois. Des parcelles ligneuses sont fixées par la rouille sur la lame et à l'intérieur des deux anneaux du fourreau[2] (fig. 3).

1. Gozzadini, d'ailleurs, n'avait assisté que de loin en loin aux fouilles Arnoaldi. Sa publication ne donne qu'une vue d'ensemble souvent assez rapide des objets récoltés. Une confusion de sa part n'aurait rien d'extraordinaire. Voir l'invective de Zannoni contre la légèreté de Gozzadini, à propos de cette publication des fouilles Arnoaldi : *Gli Scavi della Certosa*, p. 111, note 1.
2. Gozzadini, *Intorno agli scavi Arnoaldi-Veli*, p. 65, pl. IX, fig. 1.

2) Tombe de Luca 151[1]. Deux exemplaires longs d'environ 0m,40, y compris la poignée d'une seule pièce avec la lame. La lame est large de 3 cm. (fig. 4).

3) Tombe de Luca 173. Fragment de dague semblable. Le pommeau est formé par une sorte de petit chapeau conique en bronze.

4) Fouilles Melenzani (période villanovienne très avancée).

Deux dagues de fer, longues d'environ 0m,35, larges de 2 ou 3 cm. L'une est munie d'une garde en fer, recourbée des deux côtés vers la pointe ; l'autre se termine simplement par une soie.

D'époque moins récente sont quelques armes plus courtes, bien distinctes des lames de couteaux en fer.

5) Tombe Benacci 929. Lame intentionnellement pliée, longue d'environ 0m,25, large de 0m,04, terminée par une soie[2].

6) Tombe Benacci 939. Lame triangulaire très affilée, longue de 0m,20 à 0m,25, large à sa partie supérieure de 0m,03, terminée par une soie emmanchée d'os.

7) Tombe Benacci 521. Lame intentionnellement pliée, longue de 0m,25, large de 0m,04, terminée par une soie.

8) Stradello della Certosa. Tombe 8, fragment de lame de poignard en fer, long. 0m,12, largeur 0m,3.

9) Il faut ajouter que dans de nombreuses tombes on rencontre des fragments de lames tels qu'il est impossible de distinguer s'il s'agit de débris d'armes ou de simples couteaux. Il semble bien qu'il faille reconnaître des restes de poignards en fer dans les fragments des tombes Benacci 541 et 651. Les scories de ce genre sont plus nombreuses encore dans les tombes, plus récentes, du Stradello della Certosa, et dans celles du terrain Arnoaldi, qui marquent la fin de la période villanovienne à Bologne.

Nous constatons donc que l'usage de la dague en fer commence vers le milieu de l'époque villanovienne, au moment où nous voyons se répandre, pour les couteaux et quelques autres objets d'usage courant, l'emploi du nouveau métal. Ces dagues, à mesure que l'on avance dans l'ordre chronologique, apparaissent de plus en plus nombreuses dans les tombes. Leurs dimensions, suivant le progrès de la technique du fer, vont également en augmentant. Elles passent de la taille des poignards de 20

1. Tombe de la période villanovienne avancée, comme le montre un vase en terre imitant la forme des situles de bronze, décoré de zones de petits personnages imprimés au moyen d'un moule.

2. C'est le seul objet de fer qui figure dans cette tombe, parmi un grand nombre de bronzes (paalstabs, palette, aiguilles et fibules).

ou 25 cm. des tombes Benacci, aux proportions de la véritable lame d'épée de la nécropole Arnoaldi.

B. Armes défensives.

Tandis qu'à Corneto, par exemple, on trouve plusieurs beaux exemplaires de *casques de bronze* à cimier [1], et que, plus fréquemment encore, dans toute l'Italie centrale, une reproduction en terre cuite du casque de bronze sert de couvercle à l'ossuaire, les tombes de Bologne n'ont jamais fourni aucun indice permettant de croire que la population villanovienne y ait fait usage du casque [2].

Quant aux *ceinturons de bronze* dont il a été trouvé quelques exemplaires à Bologne, ils semblent avoir été bien plutôt un ornement, et un ornement de femme, qu'une pièce d'armure.

La nature et le nombre des ornements disposés à côté des ceinturons, l'absence de rasoirs et de haches-palstabs, font voir en effet, dans les tombes qui les ont fournis, des tombes de femmes [3]. Les dimensions parfois minuscules de ces ceinturons interdisent d'autre part de les attribuer à des guerriers [4].

On ne saurait non plus trouver à Bologne la trace de *bou-*

1. Ghirardini, *Notizie degli Scavi*, 1881, p. 359, 460, pl. XII, fig. 18 ; 1882, p. 280, 298, pl. II, fig. 8.

2. Nous devons cependant signaler une belle imitation en terre cuite de casque à cimier, ayant servi de couvercle d'ossuaire, provenant de la nécropole villanovienne de Baldisera, près de Verucchio (prov. de Rimini). (Pigorini, *Bullet. di Paletn.*, 1894, p. 169).

3. La même constatation a été faite à Falériès (*Monumenti antichi degli Lincei*, IV, col. 371) et à Corneto (*Not. Scav.*, 1882, p. 159). Nous n'entendons parler ici que des ceinturons qui ont été retrouvés à Bologne. Nous ne nions pas qu'en certains cas, ailleurs, ces mêmes ceinturons, ou plutôt d'autres plus ou moins semblables, aient pu faire partie de l'équipement des guerriers. Cf. Helbig, *Sur les attributs des Saliens*, in *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVII, 2e partie (1906), p. 235-259.

4. L'un notamment (tombe Benacci, 907, Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, I, pl. 74, fig. 1) mesure 0m,25 de long sur 0m,08 de haut. Il ne pouvait appartenir qu'à un enfant. Un autre (tombe Benacci 801, *ibid.*, pl. 74, fig. 2) a 0m,31 de long sur 0m,08 de haut. Les plus grands n'atteignent que 0m,40 à 0m,45 de long sur 0m,10 à 0m,12 de haut.

cliers[1]. Il nous est donc impossible de savoir quelles étaient les armes défensives employées par les Villanoviens du nord de l'Apennin, ni même s'ils faisaient usage d'armes défensives.

Cette rareté, dans les tombes villanoviennes de Bologne, des armes les plus habituelles partout ailleurs, peut-elle s'expliquer par une particularité des rites funéraires ? Il aurait été considéré comme malséant, au nord de l'Apennin, de se présenter en armes dans l'autre monde. Mais il faut remarquer que si les pointes de lances et de flèches manquent dans les tombes, elles sont également exceptionnelles dans les fonds de cabanes et fort rares relativement à la masse totale des bronzes, dans le Dépôt de la Fonderie. On comprendrait d'ailleurs que l'on ait hésité à enfouir, avec les cendres du mort, des armes précieuses, telles que des épées[2], et que la religion ait ensuite sanctionné cette hésitation. Mais du moment qu'on avait l'habitude d'ensevelir le mort avec tous ses ornements, même les plus précieux, avec le harnachement complet de ses chevaux, parfois même avec son cheval[3], aucune raison ne peut expliquer qu'on se soit toujours abstenu de mettre à côté de lui sa lance, si la lance avait été son arme ordinaire.

Remarquons, d'ailleurs, que des épées de bronze figurent parfois dans les tombes. Elles se rencontrent exclusivement dans les plus

1. Pour Bologne au moins, l'opinion exprimée par Pigorini, *Bullet. di Paletnologia*, IX (1883), p. 91 sqq., que la plupart des disques de bronze, regardés généralement comme des phalères, ornements de chevaux, seraient des « umbones » de boucliers, est absolument erronée. Ces disques, extrêmement minces, ne portent aucune trace des clous qui les auraient fixés au centre du bouclier de bois ou de cuir. De plus, ils se sont toujours trouvés dans les mêmes tombes que les mors de chevaux.

2. Les épées de Bologne, qu'elles proviennent de Hongrie comme le voulait Montelius (*Comptes-rendus du Congrès de Stockholm*, 1874, p. 901 sqq.), ou que leur centre de fabrication soit la Suisse et la vallée du Rhône (J. Naue, *Die vorrömischen Schwerter aus Kupfer, Bronze u. Eisen*, Munich, 1903, p. 85), sont certainement des objets d'importation, et par conséquent, particulièrement précieux.

3. Gozzadini (*Di alcuni sepolcri della necropoli Felsinea*, p. 3, 4) dit avoir trouvé des squelettes de chevaux ensevelis en même temps que des restes humains incinérés.

riches, dans celles des chefs qui, seuls, devaient posséder cette arme de luxe. L'épée était donc, à l'époque ancienne du moins, une arme exceptionnelle. L'usage d'une arme d'estoc semblable à l'épée ne se répandit, à Bologne, qu'au moment où un métal plus résistant que le bronze, le fer, permit de fabriquer facilement de petites lames d'abord, d'un peu plus grandes ensuite. Nous constatons que la dague de fer ne fut qu'une adjonction tardive à l'armement des populations villanoviennes du nord de l'Apennin, armement qui ne comportait primitivement ni la lance, ni l'épée, ni même le poignard.

On ne saurait attribuer non plus l'absence de ces armes à un état particulièrement arriéré de l'art de travailler le bronze. Les populations antérieures à la population villanovienne, et moins civilisées qu'elle, savaient déjà fabriquer des poignards, des lances et des flèches. Nous trouvons d'ailleurs à Bologne des objets d'une technique très habile, des fibules [1], des haches, des couteaux, aussi difficiles à faire que des lances ou des poignards. Du reste, la population de la riche plaine du Pô aurait pu facilement se procurer au dehors les armes dont elle avait besoin, si elle n'avait pas su les fabriquer elle-même.

Un peuple, si pacifique qu'on le suppose, possède de toute nécessité des armes. Quelles étaient celles des Villanoviens du nord de l'Apennin? Parmi les instruments qu'ils possédaient, le plus approprié à l'usage offensif est la hache-palstab. Ces haches sont extrêmement nombreuses dans le Dépôt de la Fonderie. Elles se rencontrent aussi, assez souvent, dans les tombes que l'on peut attribuer à des hommes. Y figurent-elles uniquement comme instruments d'usage domestique? Il serait difficile en ce cas d'expliquer pourquoi la hache se trouve seule dans les tombes, à l'exclusion des autres instruments, marteaux, ciseaux, faux, etc., que nous constatons dans le

1. Des exemplaires, en cours de fabrication et inachevés, trouvés dans le Dépôt de la Fonderie, montrent que ces objets sont certainement de fabrication locale.

Dépôt de la Fonderie. La seule hypothèse plausible est que la hache était l'arme de guerre par excellence et servait dans les rites funéraires, comme signe caractéristique des tombes de guerriers. C'est bien évidemment encore à l'emploi guerrier de la hache que se rapportent les nombreuses représentations symboliques que nous trouvons de cet instrument. La hache s'allonge, s'amincit et devient une sorte de bâton de commandement, signe de l'autorité comme dans les faisceaux des licteurs romains. Elle se transforme en pendeloque décorative ornée d'incrustations d'ambre. Ce ne sont évidemment pas les services qu'elle rendait dans la vie de tous les jours qui pouvaient lui valoir cette signification et ces honneurs. Tous les indices concourent à prouver que la hache devait être, pour la population villanovienne, l'arme de guerre nationale.

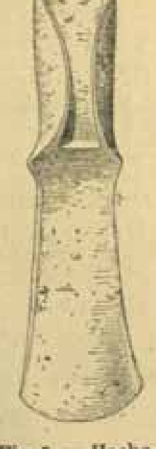


Fig. 5. — Hache-palstab à ailettes.

La hache du modèle le plus fréquent, dans le Dépôt de la Fonderie et dans les tombes villanoviennes, est la hache à ailettes (fig. 5). L'instrument, long de 15 à 20 cm. est nettement divisé en deux parties : la lame massive, épaisse à sa partie supérieure de 2 ou 3 centimètres, large de 7 à 10, et le talon, plus mince et plus fin, séparé de la lame par une sorte de ressaut et bordé de chaque côté par une ailette faisant saillie sur les deux faces. Ce talon servait à fixer la hache dans une pièce de bois, fendue en deux, solidement maintenue entre les ailettes. L'assemblage devait être en outre consolidé par des liens.

Un autre type de hache, fréquent dans le Dépôt de la Fonderie[1], n'est pas, que nous sachions, représenté parmi le matériel des tombes. Le talon à ailettes y est remplacé par une douille carrée, le plus souvent munie sur les côtés de un ou deux anneaux

1. Environ 400 exemplaires pour 1.700 haches à ailettes (Zannoni, *La Fonderia di Bologna*, pl. XIX à XXIV).

fixes ou de crochets. Cette légère modification ne transforme nullement la nature de l'arme (fig. 6).

La pièce de bois, dans l'extrémité de laquelle était encastrée la hache a ailettes ou à douille, devait être fixée elle-même à un manche transversal. Elle pouvait être assujettie avec des clous, ou un coin de bois ou de fer, dans un trou percé dans ce manche; ou bien encore, on avait soin de choisir pour servir de manche, un morceau de bois courbé à environ 90 degrés. Tel est l'ajustage nécessaire pour que la hache ait pu servir à un usage quel qu'il soit. C'est ainsi que l'on a reconstitué au Musée de Bologne la hache villanovienne[1] (fig. 7). Une hache d'armes de ce genre eût été fort peu pratique. Elle ne pouvait servir que de très près. Obligé de la manier à deux mains, le guerrier, pour porter le coup, aurait découvert tout son corps à la pointe de son adversaire.



Fig. 6. — Hache-palstab à douille.

Or les auteurs anciens nous parlent d'une « arme de jet, propre

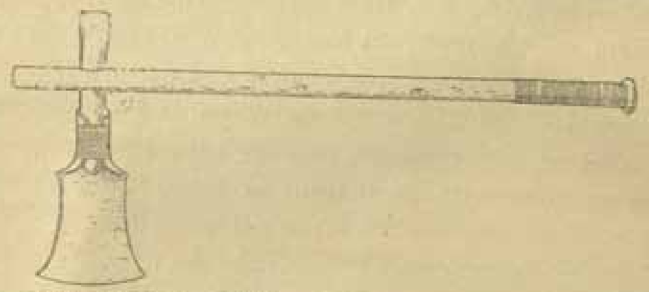


Fig. 7. — Reconstitution hypothétique de la hache-palstab. (Musée de Bologne.)

aux populations celtiques, emmanchée à un morceau de bois le plus souple possible et recourbé, long d'une coudée ou d'une coudée et demie[2] ». Ils lui donnent le nom de *cateia*. « Sa por-

1. L'exemplaire est exposé dans la première des vitrines qui contiennent les objets de la Fonderie.

2. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, article « *Cateia* ». M. Saglio, en s'appuyant uniquement sur les textes anciens, donne de la « *cateia* » une description beaucoup moins incohérente que ne le pense

tée, nous disent-ils, n'est pas très grande, mais son coup est extrêmement violent et brise entièrement le but qu'il atteint. Lorsque l'arme est lancée par une main habile, elle rebondit vers celui qui l'a jetée ». Sans doute, plutôt, le guerrier la ramenait à lui par une courroie. Cette particularité, la présence d'une courroie, explique justement la présence d'anneaux ou de crochets sur le côté des haches à douille. La hache-palstab villanovienne, à ailettes ou à douille, adaptée à un manche court, recourbé, semble devoir se prêter tout particulièrement bien à cet emploi comme arme de jet (fig. 8).

Cette description rappelle la francisque des Francs[1]. Alex. Bertrand a parfaitement raison, nous semble-t-il, de reconnaître des *cateiæ* dans les petites haches à manche recourbé que brandissent un piéton et un cavalier représentés sur le ceinturon de Watsch[2]. Ce sont également des *cateiæ* que portent sur l'épaule, à l'exclusion de toute autre arme, les deux cavaliers qui ouvrent le défilé guerrier figuré sur le registre supérieur de la situle de la Certosa, et les quatre fantassins qui clôturent ce même défilé[3] (fig. 9 et 10). Le manche, de la longueur

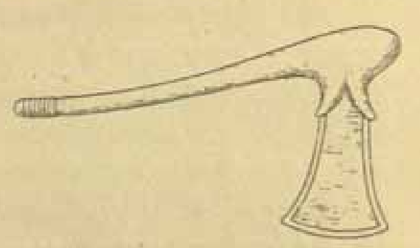


Fig. 8. — Hache-palstab emmanchée (d'après la situle de la Certosa).

A. Bertrand (*Revue archéologique*, février 1884, p. 107). Il renvoie à une longue dissertation de J. H. Bormans : *Essai de solution philologique d'une question d'archéologie généralement réputée insoluble*, Bruxelles, 1873. D'après Bormans, la *cateia* serait précisément « la hache à douille carrée du *type* dit *breton*, parce que c'est en Bretagne qu'elle s'est jusqu'ici rencontrée en plus grand nombre ». La dissertation de Bormans est antérieure à la découverte du Dépôt de la Fonderie de Bologne.

1. « Je propose de rapprocher la *cateia* de la francisque... Si la *cateia* n'est pas identique à la francisque, elle est avec elle dans le même rapport que l'épée gauloise avec la *spatha*. » (S. Reinach, *in* Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 194, 198.)

2. *Revue archéologique*, février 1884, p. 105-108, pl. III : *L'amentum et la cateia sur une plaque de ceinture en bronze*.

3. Zannoni, *Gli scavi della Certosa*, p. 101-102, pl. XXXV, fig. 7 ; Montelius,

du bras environ, semble fait d'une seule pièce de bois, recourbée à 90 degrés environ. La lame de la hache, le ressaut, fort bien indiqué, qui la sépare du talon, reproduisent très exactement l'aspect des haches à ailettes ou à douille villanoviennes.

Cette hache était évidemment une arme de jet, d'une portée qui semble devoir être à peu près égale à celle du javelot. Que l'on observe les deux guerriers du ceinturon de Watsch (fig. 11 et 12). Ils sont en présence l'un de l'autre, à une certaine distance, séparés par un autre cavalier, armé du javelot. Ils



Fig. 9. — Cavalier armé de la cateia. (Situle de la Certosa.)



Fig. 10. — Piéton armé de la cateia. (Situle de la Certosa.)

se préparent chacun à lancer leur *cateia*. Ils la tiennent d'une main, la brandissant du bras droit levé et à demi replié. La lame de la hache est tournée en arrière. Évidemment, l'arme doit accomplir une volte pendant sa trajectoire, de façon à ce que la partie tranchante s'abatte d'en haut sur l'adversaire. Comme le dit A. Bertrand, c'était une sorte de *boumerang*[1].

La civilisation primitive en Italie, I, pl. 105, fig. 2 (cf. *ibid.*, fig. 5 et 6 des dessins séparés de la hache que portent ces cavaliers et fantassins).

1. *Revue archéologique*, février 1884, p. 107.

Les monuments auxquels sont empruntées ces représentations de la *cateia* sont sans doute postérieurs l'un et l'autre à la disparition de la civilisation villanovienne à Bologne. La situle de la Certosa peut être datée avec certitude du v[e] siècle[1]. Qu'elle provienne ou non d'une officine bolonaise, elle est un des monuments de cet art vénéto-illyrien dont Este semble avoir été le centre principal dans l'Italie du nord. Le ceinturon hallstattien de Watsch, quelle que soit également son origine, appartient à la même civilisation[2]. Le mélange d'influences diverses qui se sont



Fig. 11. — Fantassin lançant la cateia. (Ceinturon de Watsch.)



Fig. 12. — Cavalier lançant la cateia. (Ceinturon de Watsch.)

exercées sur cette civilisation, aussi bien que la date récente, relativement à l'époque villanovienne, des bronzes figurés qui nous ont conservé le souvenir de la hache de guerre celtique, expliquent que la lance, le casque et le bouclier, apparaissent

1. Elle faisait partie d'une tombe étrusque à incinération dont les vases datent du v[e] siècle (Zannoni, *Gli scavi della Certosa*, p. 101, 102).

2. Le caractère et la véritable origine de ces bronzes extrêmement nombreux, après avoir fait l'objet de longues discussions, semblent aujourd'hui un point définitivement établi après la copieuse étude de M. Ghirardini, *La situla italica studiata principalmente in Este* (*Monumenti antichi degli Lincei*, II, VII et surtout X, col. 170 à 200).

dans ces représentations, concurremment avec la *cateia*. Les fantassins et les cavaliers des situles d'Este et de Bologne et des ceinturons de Hallstatt, unissent dans leur armement les éléments classiques avec d'autres d'origine barbare [1]. Il est vraisemblable que les seconds seuls étaient connus de leurs ancêtres, à l'époque plus ancienne où les éléments de la civilisation méditerranéenne n'avaient pas encore pénétré chez les peuplades de l'Europe continentale.

C'est de ces peuplades que se rapprochent par leur armement les populations dites villanoviennes fixées à Bologne et dans les régions avoisinantes. La *cateia* était pour elles l'arme nationale. Elle pouvait servir également au combat à distance et à la lutte corps à corps. Comme le prouve l'absence de lances dans les tombes et la rareté des armes d'un autre genre, elle était demeurée, jusqu'à la diffusion de la civilisation étrusque au nord de l'Apennin, l'arme presque exclusivement employée. Les chefs seuls, montés sur des chars, portaient l'épée. Plus tard seulement, lorsque le fer devint d'un usage courant, les guerriers villanoviens s'armèrent, outre la hache, d'une courte dague, plus commode pour combattre de près. De casques, de boucliers, de cuirasses, ils semblent ne s'être jamais embarrassés.

Comme les Gaulois qui plus tard envahirent l'Italie, ces hommes armés de la hache devaient courir à l'ennemi presque nus, ornés seulement de leurs pesantes armilles en bronze massif, brandir et lancer leur arme comme nous voyons le faire les guerriers halstattiens du ceinturon de Watsch, la ramener

1. Les bronzes vénéto-illyriens unissent de même dans un style barbare des éléments qui n'ont rien de classique (les casques à bossettes des fantassins de la situle de la Certosa, les grands chapeaux de Basile de certains personnages) à des motifs proprement ioniens, qui permettent à M. S. Reinach de voir dans la situle de la Certosa un exemple extrêmement précis de ce que devait être le bouclier d'Achille (Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans la vallée du Pô et du Danube. Appendice* C). Les zones d'animaux et les décorations végétales de cette situle rappellent en effet de très près des motifs de l'art ionien (Ghirardini, *Mon. Lincei*, X, col. 178-201).

ensuite à eux au moyen d'une courroie, puis continuer le combat par le même moyen. Cette tactique n'était évidemment pas celle d'un peuple nouvellement débarqué des rivages où avaient combattu les héros d'Homère.

Bologne, 17 septembre 1906.

A. Grenier.

NOTES ON A JOURNEY THROUGH CILICIA

AND LYCAONIA[1]

No. 15 (Fig. 12). One more building remains to be noticed. It is mentioned by Crowfoot, who calls it « a substantial dwelling ». Holtzmann numbers it 27 and gives a plan, an elevation and a section. It was a rectangular construction of two stories; one portion alone, that which is marked black in my plan, remained standing up to the second floor. This portion consisted of two oblong rooms, one on either floor, each room having a door in the east wall (fig. 13.) The door in the upper story must have been rendered accessible by a flight of steps. There was a cross carved on the lintel of it. To the west of these rooms lay the second portion of the building, divided into two rooms on either floor. In this part the walls were standing only up to the height of the first floor vault (fig. 14.) The upper story had communicated by a door with the upper story room to the east of it. I traced the foundations of two more rooms to the north of those already mentioned and have marked them with dotted lines on the plan. They are not indicated in Holtzmann's plan. I believe that excavation would reveal more foundations to the west, for one of the cross walls appeared to have continued in that direction. The main feature of interest in the building is the decoration of the east wall (fig. 13.) In treatment in resembles so closely the west façade of No. 5, from which it is separated by a few hundred yards, that the two buildings may be supposed to have been erected at the same time and by the same hands. The division of the wall by shallow pilasters reappears, so does the row of upright outstanding blocks which formed a kind of triglyph in No. 5, but they are set here over the

1. See *Rev. arch.*, nov.-déc. 1906.

recesses and not over the very narrow pilasters; above them there are traces of the same brick arches that were observed in

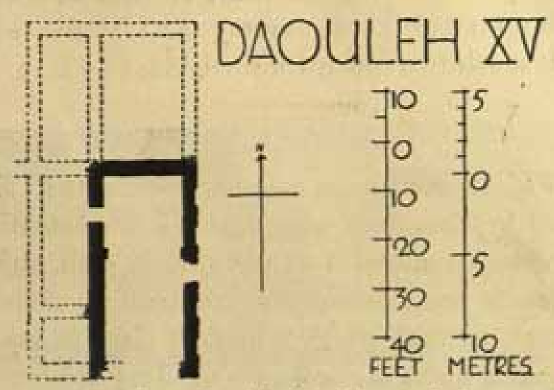


Fig. 12. — Daouleh, No. 15; ground plan.

the church. Presumably the rooms were lighted by windows in the south wall which has now fallen (fig. 15), for there were no



Fig. 13. — Daouleh, No. 15; east façade.

traces of windows in the east wall. All the rooms must have been covered with barrel vaults.

On my return to Konia I heard of two villages in the neighbourhood which were reported to contain very ancient churches.

The more important of the two is Silleh, about 12 miles to the north of Konia. It contains a large Greek colony, about half of the whole population being Christian. The church is at the west end of the town and is still used by the Christian community (fig. 16.) It stands in a courtyard surrounded by high walls and



Fig. 14. — Daouleh, No. 15; foundations of western chambers.

is dedicated to St Michael. It has undergone at different periods a considerable amount of restoration. The present narthex, so I was assured by the Greek priest, was added at a recent date, and I have therefore omitted it in the plan. It is quite possible that it may have taken the place of an older narthex. The priest added that before the narthex was built there had been a door at the western end of the south wall and he pointed to three lions' heads, built into the wall, which he declared had formed the lintel of this door. (They can be seen in fig. 17 in which illustration

the south door of the modern narthex also appears.) A tradition recorded in a modern Greek inscription, painted in Turkish characters over the west door, assigns the foundation of the Church



Fig. 15. — Daouleh, No. 15; view from the south.

of St Michael to the Empress Helena. The inscription runs as follows : « In the year 327 it is believed that this holy church was built by St Helena to the glory of the Archangel Michael. It was

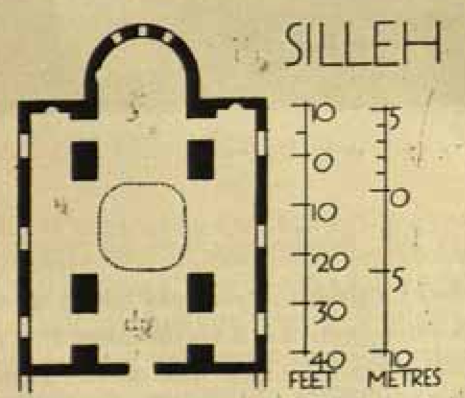


Fig. 16. — Church of St. Michael, Silleh; ground plan.

repaired a third time by order of our beloved Sultan Mahmud Effendi; the epitropos Saraf Hajji son of Oglu superintended the restoration. May God bless through Michael Archangel those

who aided in the work. » The church belonged to the type described by Strzygowski as a domed cruciform basilica, a type which from the 12th century onwards became almost universally the model of Byzantine architects. Strzygowski is inclined to date these basilicas rather after the reign of Justinian than before



Fig. 17. — St Michael's, Silleh, from the south.

his time, and to look for the origin of the type in the mausoleums and secular buildings of Syria, Armenia and Asia Minor[1]. Among the examples he gives, the church of Firsandyn south of Karaman is closely allied in ground plan to the church at Silleh[2]. At Silleh as in all churches of this type, the dome was hidden by a tambour (fig. 18.) The tambour was not round, but flatte-

1. *Kleinasien*, p. 186.
2. *Idem*, p. 156.

ned on all four sides. This flattening was very perceptible in the interior of the dome (fig. 19) where the lines of the window sills were in consequence straight, not curved. The dome is in fact a rectangle with the angles rounded off at the corners. A somewhat similar arrangement is to be found in the church of Koja Kalessi[1]. There were no niches between the windows of the dome

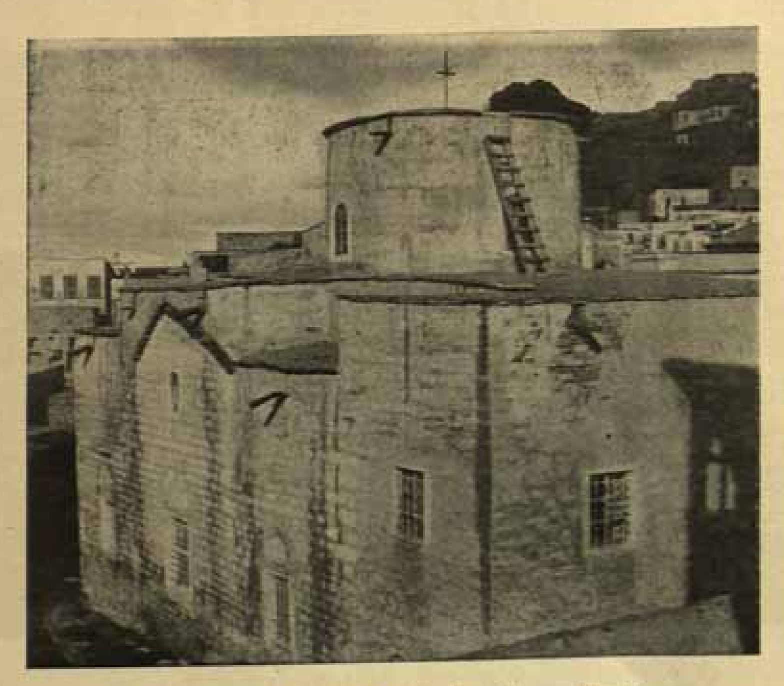


Fig. 18. — St Michael's, Silleh, from the worth west.

at Silleh; the niche-like appearance in the illustration is merely painted. The curve of the apse was slightly stilted. The apse was lighted by three small windows; there were four windows in the tambour and three in each of the aisles. The aisle windows are, in their present form, quite modern, but the relieving arches above them are old and prove that the former windows occupied the same position. In the windows of the modern nar-

1. Headlam, *Journal of the Hellenic Soc.*, Supplementary Papers, No 2.

thex no such relieving arches appear. High up in the east wall of the aisles there was a small oval window and below it two lancets which are now blocked up. There were niches at the east end of the aisles and another on the north side of the apse. Into the walls of the church were built many fragments of decoration, which do not however appear to date from any very early period.

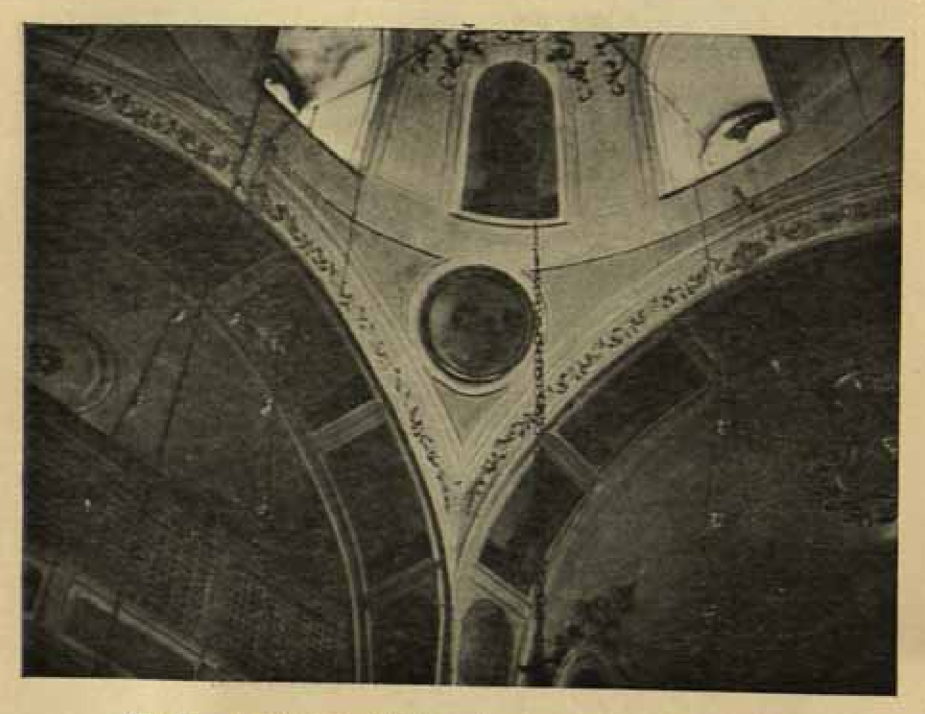


Fig. 19. — St Michael's, Silleh : east and south arches below dome.

I dismiss without hesitation the ascription of the church to the age of Constantine, and conclude that, if there was a foundation of St Helena's at Silleh, it is not the present building.

In the courtyard there is a curious slab, adorned with bands of waved lines, which was brought from Monastir, a rock hewn chapel and monastery in the hills half way between Silleh and Konia. The chapel at Monastir is not of great antiquity, but the valley may

have been inhabited by hermits at an early date. There are seve-

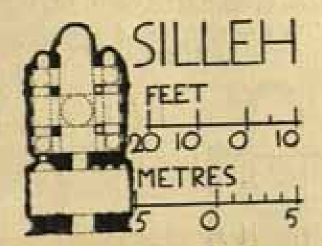


Fig. 20. — The Kyriacon, Silleh; ground plan.



Fig. 21. — The Kyriacon, Silleh; interior of narthex, northern end.

ral small churches cut in the rocks near Silleh. Of these the

most interesting is one called the Kyriacon at the extreme south west end of the valley (fig. 20.) Close to it is a rock hewn hall. According to tradition the monks of Silleh and of Monastir used

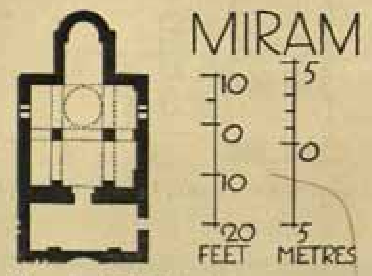


Fig. 22. — Church of St Eustathios, Miram ; ground plan.

to assemble at the Kyriacon once a year and, having said mass in the chapel, they would feast together in the hall. The whole face of the rock is decorated with shallow niches separated by

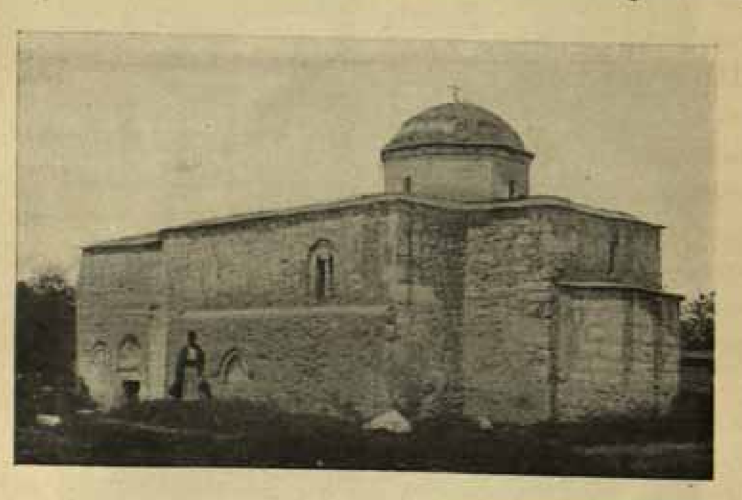


Fig. 23. — St Eustathios, Miram ; view from the south east.

pairs of semicircular pilasters which carry horse-shoe arches. The door of the Kyriacon leads into a narthex and from the narthex another door leads into the body of the church. From four rock cut piers spring the stilted arches which carry the

central dome. Four smaller domes are set in the angles of the church. The apse is approached through a deep archway prolonging the presbyterium. It is provided with the same niche that has been noticed in the church of St Michael. The north and south walls are divided into compartments by engaged piers, each compartment contains a double row of arched niches, the arches being markedly horse-shoed. The same decoration occupies the north wall of the narthex (fig. 21.) This church may be compared with the groups of rock cut chapels at Soanly Dere and Tal Gerôme[1]. It is noteworthy that the horse-shoe arcading appears in the façade of the group of caves at Tal Gerôme to which the church belongs, and also upon many of the tombs in the same valley, notably upon one which Texier assigns to the 4th century[2]. The presence of the horse-shoe arch has frequently been mentioned in Daouleh and alluded to at Binbirklisse. It is, as Strzygowski remarks, a purely oriental feature; Rome and Byzantium knew it not[3].

The second village is that of Miram, two or three miles south west of Konia. It contains one church (fig. 22) dedicated to St Eustathios. Like St Michael's at Silleh it belonged to the domed cruciform type, there were however only two central piers and the construction of the apse resembled that of the Kyriacon. Moreover the old narthex remained. The apse was lighted by one small window (fig. 23). The presbyterium was prolonged by a rectangular space between the apse and nave. This prolongation is a marked feature in the exterior aspect of the church. The dome lay immediately to the west of the presbyterium (fig. 24), the arches that carried it resting at their western end on the two piers. The exterior of the tambour was octogonal, four of the sides being broken by a square window. A small double window lighted each of the aisles. The construction of these windows showed a mixture of stone and tiles (fig. 25.)

1. *Kleinasien*, p. 150.
2. Texier and Popplewell Pullan, *Byzantine architecture*, pl. IV.
3. *Kleinasien*, p. 31.

Each window had a double column in the centre dividing the two lights and the work was reminiscent of Saxon churches in England. There had been another window in the lower part of the wall, but it was filled up. The relieving arch over it is visible in fig. 23. It is like the relieving arches over the aisle windows at Silleh. A single door led from the nave into the nar-



Fig. 24. — St Eustathios, Miram: interior of dome, looking east.

thex. The lintel and north jamb were adorned with shallow mouldings; the south jamb was evidently a lintel stone taken from a classical building. It was decorated with mouldings, one of which was filled with a rope of bay leaves divided in the centre by a knot. Above the door was an inscription in Greek, which I failed to decipher, the letters being almost concealed by whitewash, and a Greek cross. The narthex was entered from

the outside by a door in the south wall. Above this door was a stilted relieving arch and to the west of it was an arched window walled up. The outside of the west wall was broken by arched niches, a large one in the centre and two smaller to the north;



Fig. 25. — St Eustathios, Miram; window in south wall.

possibly there had been a similar pair to the south, but the surface of the wall was here much injured. Two small arched niches broke the otherwise blank north wall of the narthex. The interior of the church was decorated with frescoes among which

were several late Byzantine inscriptions. The frescoes probably belonged to a later date than that of the church itself. The altar was formed of a stone with a short classical inscription on it. There were some interesting bits of decoration lying about on the floor. One was a large stone slab with a cross cut in low relief in the centre and one in each corner. The crosses were surrounded by an interlaced ribbon pattern of circles and angles. Another stone was carved with a pair of capitals decorated with upright rills. I know nothing of the traditional history of the church. It is still used occasionally by the Greek community.

I should like to add, before concluding these papers, a humble word of the profoundest gratitude to Professor Strzygowski for his work in the field of Byzantine art and architecture. The extent and brilliance of his knowledge is appreciated by no one more deeply than by the traveller in Asia Minor. His *Kleinasien* was my constant companion upon the road, as it has been my constant guide in studying the plans and photographs which I collected on my journey. That volume alone, though it can be slipped into a saddle bag (and my copy has travelled many hundred miles in this manner), contains an amount of information, which is almost encyclopaedic and will ever form the ground word of archaeological research among the Christian ruins of Asia Minor.

Gertrude Lowthian Bell[1].

1. The negatives from which these illustrations are reproduced are deposited with M. G. Millet at the École des Hautes Études (Paris). Copies of all the photographs are to be found in the Art Library, South Kensington Museum.

LES BAS-RELIEFS

DE

L'AUTEL DES NAUTÆ PARISIACI

On sait que l'autel des *Nautæ Parisiaci*, trouvé en 1710 sous l'église Notre-Dame à Paris et conservé au Musée de Cluny, autel dont il ne reste qu'une portion de la partie supérieure[1] sous la forme d'un bloc rectangulaire de pierre de $0^m,75$ de long sur $0^m,47$ de haut, avait été élevé aux frais de la cité sous le règne de Tibère César Auguste, à Jupiter très bon, très grand, par les mariniers parisiens, comme le dit l'inscription latine gravée sur l'un des côtés de cet autel[2]; on sait encore que, sur les trois autres côtés, sont trois sujets en bas-relief qui n'ont pas été expliqués d'une manière satisfaisante. Ayant, à mon tour, abordé le problème avec l'avantage d'arriver le dernier, je crois l'avoir résolu. Voici les explications que je propose :

1er *sujet*. A droite de la dédicace (fig. 1).



Fig. 1.

1. De là vient qu'il ne reste que le haut du corps des personnages représentés sur cet autel.

2. *Tib(erio) Cæsare* | *Aug(usto). Jovi Optumo* | *Maxsumo Nautæ Parisiaci* | *pu)blice posierun(t)*.

De trois personnages masculins qui avaient été sculptés, deux seulement subsistent; bien qu'ils aient le visage de face, ils sont tournés vers la droite et placés en file l'un derrière l'autre; ils sont imberbes, vêtus et armés. Comme l'a fort bien vu M. Mowat, ils sont coiffés, non d'un casque rond, mais d'un bonnet; mais ce que personne n'a remarqué, c'est que ce bonnet n'est autre que le *pileus* du matelot romain tel qu'il apparait sur certains monuments[1], c'est-à-dire sous la forme d'une coiffure ronde analogue au bonnet de laine de nos marins pêcheurs.

D'une main ils tiennent une lance, de l'autre un bouclier ovale; cet armement est gaulois; en effet, s'il est impossible d'affirmer que la lance soit une *lancea*, il est certain que le bouclier est gaulois, car il est long et du modèle de quelques-uns de ceux qui figurent sur l'arc d'Orange, contemporain de notre autel.

Quels sont ces personnages gallo-romains que l'on s'est étonné de voir, vêtus en guerriers, sur un monument élevé par des *nautæ*? Nul n'a pu le dire avec certitude; pour les uns, ce sont des mariniers ayant fait leur service militaire; pour M. Mowat, ce sont des sévirs augustaux représentés armés « parce que, dit-il, les Gaulois paraissaient en armes dans toutes les cérémonies publiques ».

Rien de cela n'est exact et voici, je crois, la vérité :

J'ai fait des recherches dans le *Corpus Inscriptionum latinarum* et j'y ai trouvé[2] que, dès le Ier siècle, il y avait en Gaule, dans la partie de la Narbonnaise qui devint la province des Alpes-Maritimes, des *cohortes de nautæ*. J'ai reconnu, en outre, qu'en affirmant que ces cohortes n'existaient pas ailleurs[3], Mommsen a commis une erreur; elles existaient si bien ailleurs, dans la Gaule, que le bas-relief dont il est ici question représente préci-

1. Cf. Babelon, *Descr. hist. et chronol. des monn. de la Rép. rom.*, Paris, 1886, t. II, *Mamilia*, nos 1 à 6, ce dernier de 84 environ av. J.-C. — Sur ce bonnet, cf. encore J. Ampère, *L'hist. rom. à Rome*, Paris, 1866, t. III, p. 450, note 5.

2. T. V, p. 903, col. 2, et nos 7884, 7887, 7888, 7892.

3. ....*Cohortis nautarum alibi quod sciam non memoratæ milites*... (*Id.*, *ibid.*).

sément, selon moi, des soldats d'une de ces cohortes, et *ne peut représenter qu'eux*, parce que les armes, qui sont nationales, et la coiffure, qui est celle des marins, *caractérisent*, d'une manière indiscutable, cette classe particulière de soldats[1].

Ces cohortes, composées de volontaires, faisaient partie des troupes auxiliaires, et les *nautæ parisiaci*, comme les *nautæ* de la Narbonnaise et sans doute ceux de toute la Gaule, avaient tenu à avoir leurs cohortes, non pas seulement parce qu'ils y trouvaient les avantages conférés aux engagés après vingt-cinq ans de service, comme la *civitas* et le *conubium*, mais encore et surtout parce que, tout en coopérant à la défense du territoire, ils protégeaient la navigation fluviale qui était leur gagne-pain. Vraisemblablement, une inscription gravée sur le listel disait, d'un mot, quels personnages étaient représentés : une cassure de la pierre l'a fait disparaître.

2e *sujet*. Derrière la dédicace (fig. 2).

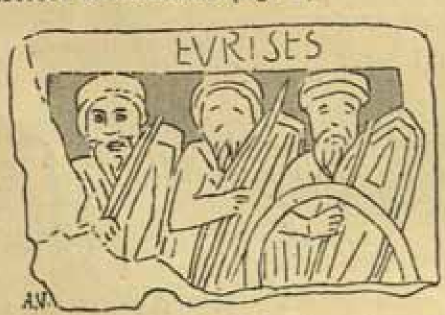


Fig. 2.

Trois personnages barbus sont vêtus, coiffés et placés en file comme ceux décrits plus haut; ils sont armés de même, sauf que leur bouclier long est hexagonal; mais c'est là encore un bouclier gaulois, et l'on retrouve cette forme sur l'arc d'Orange.

Le personnage de droite, qui est au premier plan, porte, bien en évidence, sur son avant-bras droit, un objet ayant l'aspect

1. C'est plus tard, sous Hadrien, qu'on voit, dans la légion romaine, cinq cohortes sur dix qui composaient cette légion adopter la *lancea* et un *pileus*. (Cf. S. Reinach, *Man. de Philolog. class.*, Paris, 1883, t. I, p. 337, 4 et note 3.)

d'un gros demi-cerceau, que certains auteurs ont pris pour une couronne votive, d'autres pour une roue, symbole des voyages, d'autres encore pour un torques votif ou un carnyx, et qui, en réalité, n'est rien de tout cela.

En effet, l'objet en question qui, sur le monument entier, devait mesurer les 3/4 d'une circonférence ou environ, n'est pas autre chose, selon moi, que ce que l'on nomme, en terme de métier, un *couple*, c'est-à-dire la double côte de navire qui, dès l'antiquité, sert de modèle pour construire une carène[1].

Nos personnages, à peine différenciés des précédents par le port de la barbe et la forme du bouclier, mais nettement caractérisés par l'objet que je viens de définir, sont donc, sous le costume de soldats d'une cohorte de *nautæ*, des ouvriers charpentiers constructeurs de bateaux de rivière, des *fabri tignarii*. On sait que ces *fabri*, qui se trouvaient partout où il y avait des *nautæ*, le long du Rhône, de la Saône, de la Durance, etc., étaient, pour ces *nautæ*, ce que les *fabri navales*, à Arles par exemple, étaient pour les *navicularii marini*, des auxiliaires indispensables.

Au surplus, l'inscription gravée sur le listel confirme, à mon sens, la justesse de mon interprétation. Cette inscription, mal expliquée jusqu'ici, se compose du seul mot EVRISES, que certains ont lu, à tort, EVRESES, mais qu'avec raison M. Mowat[2] a rapproché du mot gaulois IEVRV; or, quelle est la signification de EVRISES? Persuadé, comme le fut Whitley Stokes et d'autres, que le mot IEVRV « comporte une idée votive », Mowat a vu, dans EVRISES, « les consécrateurs »; c'est une erreur[3] et, pour moi, la vérité très simple serait ceci : IEVRV, un des rares mots de l'épigraphie gauloise dont la signification soit fixée[4], a le sens

1. Ces deux côtes accouplées pour former *un demi-cercle* sont les ἐγκοίλια des ateliers grecs, les *interamenta* (*copulata*) des ateliers romains de construction navale.

2. *Bull. epigr. de la Gaule*, 1881, p. 49.

3. Erreur qui l'oblige à admettre que le mot EVRISES s'applique aux six personnages armés ; mais, alors, pourquoi pas aux trois autres?

4. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Rev. Celtique*, t. III, p. 248-249.

de *fecit*, *il a fait*; EVRISES signifierait donc *ceux qui font*, autrement dit LES OUVRIERS, *fabri* [1], et ainsi, l'inscription gauloise, telle que je la comprends, confirme l'explication que j'ai tirée de l'examen du sujet représenté.

Un fait nouveau me paraît donc acquis : chez les *Parisii*, à l'époque de Tibère, les *fabri tignarii* se groupaient en cohortes analogues à celles des *nautæ*, ou, plus exactement, fournissaient des soldats aux cohortes de *nautæ*, et de ce fait, ajouté à celui qui nous les montre sur cet autel consacré par des *nautæ*, on peut inférer qu'ils faisaient partie, à ce moment, de la corporation de ces *nautæ*; cela, d'ailleurs, n'a rien d'insolite, et l'on sait depuis longtemps que les corporations de *nautæ* du Rhône admettaient dans leur sein certains ouvriers dont la profession se rattachait à la leur, comme, par exemple, les *utricularii* qui fabriquaient des outres pour le transport des liquides et pour l'allègement des bateaux [2].

3e *sujet*. A gauche de la dédicace (fig. 3).

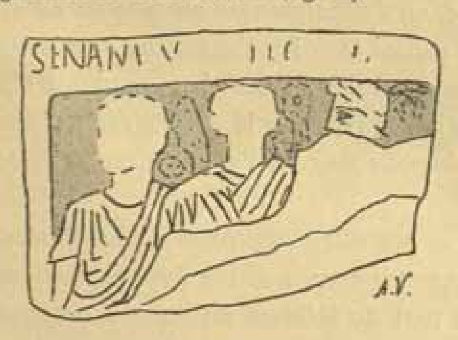


Fig. 3.

Le troisième et dernier bas-relief, très endommagé, montre trois personnages masculins, vêtus, le visage tourné vers la gauche [3], le corps vu de face; aucun d'eux n'est armé. Quels sont

1. Rapprochez de *evrises* les substantifs pluriels en *es* donnés comme gaulois par les anciens textes : *Lemovices*, *Viducasses*, *Passernices*, etc.

2. Cf. de Boissieu, *Insc. antiq. de Lyon*, Lyon, 1846, gr. in-f°, p. 389.

3. Du personnage de droite, le visage en partie et l'œil demeurés intacts sont, en effet, de profil à gauche. La coiffure paraît être un *pileus*, dont le rebord circulaire a laissé une trace sous la forme d'un bandeau.

ces personnages, que l'on avait, jusqu'à présent, vainement cherché à identifier?

Si j'examine attentivement le sujet, je constate, en dépit de la mutilation des saillies et bien qu'il ne reste, par suite, que des contours presque effacés, que les deux personnages de gauche avaient, chacun, la main *gauche* élevée à la hauteur de la tête de façon à maintenir *sur l'épaule gauche* un objet aujourd'hui méconnaissable; et que le personnage de droite portait *sur son épaule gauche* un panier dont je ne distingue plus que le bord supérieur, tressé, qui apparaît derrière la tête du personnage, immédiatement au-dessous du listel.

Aucun doute n'est donc possible; ces trois personnages, robustes ouvriers *aux avant-bras nus*, ne sont autres que des déchargeurs de bateaux, *exoneratores*, et leur présence sur notre autel ne saurait surprendre; un bas-relief bien connu[1], conservé au Musée de Dijon[2], montre, au-dessous de l'inscription... NAVTA ARARICVS, etc., deux de ces déchargeurs : l'un porte *sur son épaule gauche*, en l'y maintenant au moyen de son bras *gauche nu*, un grand panier (*corbis*); l'autre, *les avant-bras nus*, vide un panier dans une voiture d'osier (*benna*) attelée d'un cheval.

Si l'inscription gravée sur le listel n'était si mutilée[3], elle eût vraisemblablement confirmé l'explication que je donne du sujet représenté.

Je crois donc pouvoir conclure que, sous Tibère, les mariniers parisiens, consacrant un autel à Jupiter, ont associé à cette œuvre, d'une part un élément militaire, composé de mariniers et de charpentiers de bateaux groupés pour constituer des cohortes de *nautæ*, et d'autre part un élément « civil », les déchargeurs de bateaux; ceux-ci faisaient donc, selon toute apparence,

1. Décrit par Millin, *Voyage dans les départem. du midi de la France*, Paris, 1807, in-8°, t. I, p. 246.

2. *Catal. du Musée de la Comm. des Antiq. de la Côte-d'Or*, 1894, p. 27-28, n° 134, et pl. XIII.

3. Lue par Mautour SENANI VSEILOM... et par M. Mowat SENANI VSEILONI... Je ne puis lire nettement que quelques-unes des premières lettres.

comme ceux-là, partie de la corporation des *nautæ parisiaci*. Sans doute, c'est en s'adjoignant ainsi des éléments fort divers que cette corporation a pu devenir le *corpus splendidissimum* dont parle l'épigraphie lyonnaise[1]; mais les détails (concernant le nombre et la variété des bateaux), que César nous a laissés en décrivant la lutte de Labiénus contre Camulogène[2], attestent que, dès l'époque de la conquête, la batellerie sur la Seine, précisément aux environs de Paris, avait une réelle importance.

Maintenant, si l'on considère l'ensemble, faut-il, du fait que les personnages en costume militaire des bas-reliefs 1 et 2 sont tournés vers la droite, tandis que ceux en vêtements « civils » du bas-relief 3 sont tournés vers la gauche, conclure, avec M. Mowat, que ces deux groupes marchent processionnellement l'un vers l'autre? Je n'en crois rien, d'autant que la partie inférieure des bas-reliefs faisant défaut, rien n'autorise à affirmer que les personnages sont en marche.

D'autre part, je n'entreprendrai pas d'expliquer pourquoi les personnages sont au nombre de trois sur chacun des trois bas-reliefs. Mais, ce qui me paraît certain, et ceci s'ajoute aux faits nouveaux que j'ai signalés, c'est que deux des bas-reliefs étudiés donnent les seules représentations jusqu'ici connues des soldats de *cohortes de nautæ*, recrutés, les uns, parmi les *nautæ* (fig. 1), les autres, parmi les *fabri tignarii* (fig. 2). Les *exoneratores*, figurés sur le troisième bas-relief (fig. 3), étaient déjà connus par le monument de Dijon.

A. T. VERCOUTRE.

1. De Boissieu, *Op. cit.*, *Table génér. des matières*, s. v. Nautes.
2. *B. G.*, VII.

LA PEINTURE CORPORELLE
ET LE TATOUAGE

Les peuples les plus primitifs ont presque tous coutume de se peindre le corps. « L'Australien a dans son sac une provision d'argile blanche et d'ocre rouge et jaune. Pour la vie journalière, on se contente de quelques taches rouges sur les joues, les épaules et la poitrine; pour les occasions solennelles on se barbouille le corps tout entier[1] ».

Autrefois en vigueur chez les Péruviens et quelques tribus indiennes de la Caroline et de la Californie, cet usage s'est maintenu jusqu'à nos jours, chez les Australiens, les Adamans, les Maoris de la Nouvelle-Zélande et plusieurs tribus des deux Amériques.

La scarification, cicatrice faite intentionnellement avec un instrument tranchant, et le tatouage, encore en usage dans les classes inférieures des peuples civilisés, ne sont que des méthodes perfectionnées de décoration corporelle permettant d'obtenir des dessins durables. Elles sont employées pour l'ornementation du visage par les peuples les plus primitifs.

Les premiers habitants de l'Europe préhistorique s'ornaient le corps à l'aide des mêmes procédés (mais, en général, il nous est impossible de distinguer nettement, pour cette période, entre la teinture corporelle simple et le tatouage). C'est là un fait établi par des preuves indirectes, mais décisives, pour la fin des temps quaternaires, pour l'époque néolithique et le commencement tout au moins de l'âge du bronze.

1. Grosse, *Les débuts de l'Art*, p. 41. Sur le tatouage, la peinture corporelle et les cicatrices intentionnelles, voir aussi Joest, *Körperbemalen, Narbenzeichnen und Tätowiren*. Berlin, 1887 et Colini, *Il sepolcreto di Remedello*, in *Bull. Pal. ital.*, 1902, p. 11.

1° Les matières colorantes, rouge, jaune et noire, abondent dans les foyers de l'âge du renne.

2° A cette époque, les cadavres, lors de leur inhumation, étaient souvent saupoudrés, tout au moins partiellement, de couleur rouge. Or, tandis que l'on rencontre dans les tombeaux des néolithiques égyptiens les mêmes substances, d'ordinaire renfermées, comme chez les Australiens, dans des petits sacs placés à proximité des mains, des statuettes égyptiennes contemporaines sont précisément ornées de tatouages ou de peintures corporelles[1].

Pour les époques chelléenne et moustérienne, aucune découverte, à notre connaissance, ne permet encore de constater l'emploi de matières colorantes. On n'a pas signalé leur présence dans les foyers de ces périodes, d'ailleurs rarement intacts ; d'autre part, les squelettes néanderthaloïdes des sépultures moustériennes, tels que ceux de Spy, n'étaient pas revêtus d'ocre rouge. Mais il ne faut rien conclure de ces indications négatives.

Il n'en est plus de même dès l'époque présolutréenne, première phase de l'âge du renne, récemment reconnue. La station des Roches (Indre) a livré dix-sept échantillons de colorants, que l'inventeur, M. Septier, a soumis à l'analyse chimique; on y a reconnu une plaque de sanguine, plusieurs kilogrammes de terres argileuses donnant des poudres rouges ou couleur lie de vin, des grès contenant de l'oxyde de fer, des morceaux d'ocre rouge et jaune, et quelques fragments de pyrolusite et d'oxyde de manganèse[2]. Ces couleurs étaient broyées, à l'aide de cailloux roulés, sur des blocs creusés de dépressions en forme de godets. Des plaques en schiste encore enduites de sanguine rappellent les palettes de même matière de l'Égypte préhistorique[3]; elles servaient en effet aux mêmes usages, mais ne portent aucune ornementation. Dans la grotte de Noailles, station solutréo-mag-

1. Petrie, *Naqada*, p. 30; Capart, *Débuts de l'art en Egypte*, p. 21.
2. *L'Homme préhistorique*, 1904, p. 265.
3. Capart, *loc. cit.*, p. 76.

dalénienne, des fragments d'ocre « ont donné par délayage avec de l'eau une belle série de sept tons très chauds, allant du jaune pâle au brun rouge. En outre, un ton noir bleu était fourni par du bioxyde de manganèse. Tous ces produits se rencontrent à l'état naturel dans le voisinage de la grotte[1] ». Un objet en os, sorte de spatule à bec de flûte, rougie de sanguine, découvert sous l'Abri des Roches, a été considéré par M. Septier comme ayant pu servir à l'application des couleurs sur la peau[2]. Des minerais de fer et de manganèse ont été recueillis également dans la Grotte des Fées, à Châtelperron[3]. La grotte également présolutréenne des Cottés (Vienne) a livré un tube en canon de renne gravé, tube qui contenait une certaine quantité d'ocre[4].

Enfin les squelettes de Menton, comme celui de Brünn en Moravie, squelettes présolutréens, présentent une coloration rouge. Pour celui de Brünn, M. Obermaier a constaté qu'il est impossible d'admettre une coloration directe des os; le cadavre avait été saupoudré de grains de sanguine lors de son ensevelissement[5].

Dans l'assise solutréenne de la grotte du Placard gisaient des fragments de sanguine et de plombagine raclés au silex[6]. A Solutré même, on a recueilli du peroxyde de fer et du minerai de manganèse[7].

Pour l'époque magdalénienne, les indications abondent. Les mêmes matières minérales se retrouvent par exemple aux Eyzies[8], à Laugerie-Basse[9], à Bruniquel[10], à Liveyre (Dordogne), où on a recueilli un crayon d'ocre rouge strié et un godet à

1. Bardon et Bouyssonie, *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, 1904, p. 292.
2. *L'Homme préhistorique, ibid.*, p. 267.
3. *Matériaux*, 1869, p. 387.
4. Breuil, *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1906, p. 53.
5. *L'Anthropologie*, 1905, p. 397.
6. A. de Maret, *Congrès archéol. de France*, Vienne, 1879, p. 165.
7. G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 189.
8. Capitan et Breuil, *Nouvelles observations*, in *Congrès préhist. de France*. Périgueux, 1905, p. 139.
9. Girod et Massénat, *Stations de l'âge du renne*, p. 79.
10. *Rev. archéol.*, 1868, I, p. 217.

couleurs formé d'une coquille fossile contenant un épais dépôt de cette substance[1], à Arlay (Jura)[2] et dans les cavernes de la Belgique[3].

On peut donc attribuer aux tribus de l'âge du renne non seulement l'usage habituel de la peinture corporelle, qui paraît certain, mais encore celui du tatouage, très commun chez les peuples primitifs. Certaines lames minuscules de silex à pointe aiguë peuvent avoir servi d'aiguilles à tatouer. Il est vrai qu'en raison de la rigueur du climat, les Troglodytes de l'âge du renne devaient nécessairement se vêtir ; mais le port des vêtements n'exclut nullement le tatouage, et particulièrement celui du visage[4].

A l'époque néolithique les observations se multiplient.

Si les sépultures de cette période ont très rarement livré des squelettes ensevelis, comme ceux des Baoussé-Roussé, dans des couches d'ocre rouge, par contre, on en connaît plusieurs où des matières colorantes, renfermées ou non dans des vases, avaient été déposées près du squelette ; dans d'autres tombes néolithiques, le crâne ou d'autres os étaient colorés de rouge. A Chamblandes (Suisse), des morceaux d'ocre, en général de couleur rouge, avaient été placés dans la région de la tête et des mains des squelettes. Plusieurs phalanges, une mandibule et un cubitus étaient encore couverts d'une couche de cette substance[5]. L'ocre, parfois en gros morceaux, que renfermaient des poteries, a été également découvert dans les grottes funéraires de la Ligurie[6]. La même

1. Lieutenant Bourlon, *L'Homme Préhistorique*, 1906, p. 39.
2. *Ibid.*, 1904, p. 125.
3. Dupont, *L'Homme pendant les âges de la pierre*, p. 156 ; Rutot, *Le Préhist. dans l'Europe centrale*, p. 204.
4. Voir dans l'Album de Piette, *Galets coloriés du Mas d'Azil*, pl. XXIII (en couleur), des spatules en os, un godet et une coquille ayant servi d'accessoires de peinture à des troglodytes.
5. A. Schenk, *Squelettes préhist. de Chamblades*, in *Rev. Ecole d'Anthrop.*, 1904, p. 336.
6. Grottes delle Arene Candide, Pollera, dell' Acqua, etc. fouillées par MM. Issel, Morelli et Amerano. Voir la bibliographie dans *Bull. paletn. ital.* 1902, p. 8, note 791.

association de matière rouge colorante et d'os humains a été constatée dans plusieurs nécropoles et tombes néolithiques de la Russie (Crimée et kourganes des gouvernements de Kiev, Poltava et Jekaterinoslaw)[1].

Dans une des grottes sépulcrales du Paradon (Gard), renfermant un grand nombre d'objets néolithiques, certains ossements humains portaient des traces de peinture rougeâtre, tandis qu'une niche de la même grotte contenait deux petits godets de pierre avec restes de fer oligiste[2].

On a trouvé de l'hématite, de la limonite ou du cinabre avec des ossements humains dans plusieurs mégalithes et grottes sépulcrales de l'Espagne[3].

Il en est de même dans les sépultures néolithiques de Worms, où des morceaux d'ocre rouge et jaune étaient déposés dans les tombes des hommes comme dans celles des femmes[4].

La trouvaille de Sgurgola, province de Rome, sur laquelle nous reviendrons, est décisive. Cette tombe énéolithique contenait un crâne bien conservé dont les os de la face avaient été colorés de rouge avec du cinabre[5] (fig. 3). Quelque opinion que l'on puisse avoir sur la nature précise des rites funéraires alors en usage, que l'on admette une coloration du crâne après le décharnement du corps ou après sa dessiccation opérée artificiellement, la coutume de colorer en rouge la face de certains cadavres n'en demeure pas moins établie, et l'on est autorisé à croire que ces peintures corporelles des morts correspondaient à celles dont s'ornaient les vivants. On ne saurait dire, d'ailleurs, dans quelle mesure cet usage était répandu.

En France et en Belgique, ces mêmes matières, les ocres rouge

1. Pour le détail des découvertes, voir Colini, qui indique encore d'autres trouvailles en Italie, *Bull. Pal. ital.*, 1902, p. 18.
2. *L'Homme préhistorique*, 1904, p. 119.
3. Delgado, *Congrès international d'Anthropol.*, IX, p. 229.
4. *Nachrichten über deuts. Alterthumsfunde*, VII, p. 62, 69. Cf. Colini, *Il sepolcreto di Remedello*, in *Bull. Pal. ital.*, 1898, p. 224.
5. Voir la planche en couleurs publiée par M. Pigorini, *Bull. Pal. ital.* 1898, pl. XVI.

et jaune, le fer oligiste ou l'hématite, se sont trouvées dans plusieurs fonds de cabanes ou villages néolithiques, notamment à Jussy-Champagne (Cher), à Basseville-Surgy (Nièvre), à Beg-er-Goannenec (Morbihan), au Gord (Oise), en Lorraine[1] et en Belgique dans les villages néolithiques de la Hesbaye[2].

A partir du plein âge du bronze, elles disparaissent des sépultures. Or, il est intéressant de constater que dans le bassin oriental de la Méditerranée la peinture corporelle du visage et du corps, en usage à l'époque prémycénienne[3], semble à peu près abandonnée aux temps mycéniens, correspondant à notre âge du bronze[4]. Cette coutume disparaît ordinairement chez tous les peuples à un certain stade de civilisation. En Europe, le tatouage s'était conservé chez les Thraces, à l'époque historique, comme le démontrent de nombreux textes des auteurs anciens, ainsi que des représentations de vases peints du ve siècle ayant notre ère[5]. Quelques figurines d'argile représentant des personnages nus couverts de dessins géométriques gravés ont précisément été trouvés dans des stations néolithiques des régions danubiennes : à Cucuteni près Jassy en Roumanie et dans un tumulus thrace près Philippopoli. Ces dessins figurent probablement des peintures corporelles ou des tatouages, mais peut-être d'origine archaïque, car il s'agit sans doute d'images divines[6].

En France, un très curieux exemple de tatouage de la face nous est donné par quelques-unes des célèbres « statues-menhirs » de l'Aveyron et du Tarn, découvertes, pour la plupart, par M. l'abbé Hermet. Cette importante particularité, dont on

1. Comte Beaupré, *Etudes préhist. en Lorraine*, p. 23.
2. *Bull. Soc. Anthr. Bruxelles*, VII, p. 305; VIII, p. 65; IX, p. 24; X, p. 146-147; de Puydt, *Fonds de cabanes de la Hesbaye*, Bruxelles, 1896, p. 7.
3. Blinkenberg, *Antiquités prémycéniennes*, in *Mém. Soc. Antiq. du Nord*, 1896, p. 45.
4. *Ibid.*, p. 49.
5. Voir les références dans Hoernes, *Urgeschichte der bild. Kunst*, p. 211. Cf. Blinkenberg, *loc. cit.*, p. 47.
6. Dessins dans Hoernes, *loc. cit.*, p. 210, fig. 41-46 et pl. III, 1-3. Cf. Hubert Schmit, *Zeitschrift f. Ethnologie*, 1903, p. 466.

peut, croyons-nous, donner la démonstration absolue, paraît avoir échappé aux nombreux archéologues qui ont successivement décrit ces premières ébauches de la statuaire lapidaire [1].

Au dessous des yeux de la statue de Saint-Sernin (fig. 1, n° 3), l'une des plus complètes de la série, on remarque, de chaque côté du nez, un groupe de quatre petits traits horizontaux, parfaitement distincts. On retrouve ce même détail sur le « menhir » de La Bessière (Tarn). En outre — et cette constatation est significative — le même décor facial, composé encore de deux groupes

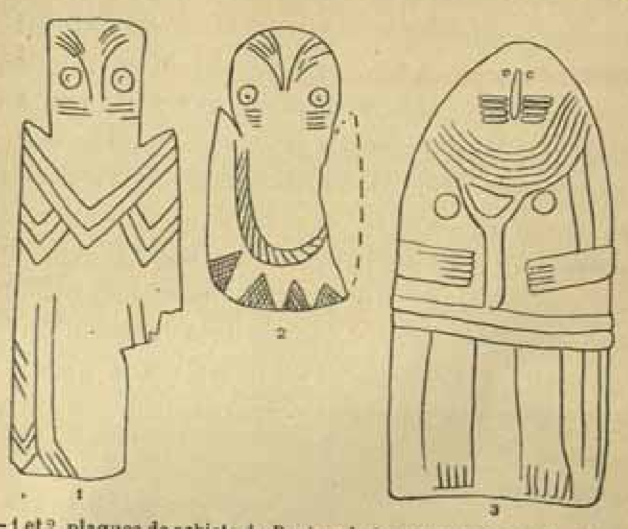


Fig. 1. — 1 et 2, plaques de schiste du Portugal ; 3, statue de Saint-Sernin (Aveyron).

de traits, *en portée musicale*, apparaît sur les idoles en schiste du Portugal (fig. 1, n[os] 1 et 2). Dès la publication des premiers spécimens de ces idoles par M. Leite de Vasconcellos, M. Cartailhac avait reconnu leur similititude avec les sculptures languedociennes. « Ces objets, disait-il, sont des plus curieux et des plus suggestifs. Ils rappellent, en effet, nos sculptures anthropomor-

1. M. Cartailhac, auquel nous avions communiqué nos observations sur le tatouage des statues-menhirs, a bien voulu nous faire savoir que dans une conférence faite à Toulouse sur ces sculptures primitives, il a émis la même idée, en se fondant sur des tatouages du visage chez les primitifs actuels.

phiques des grottes de la Marne, des dolmens de l'Oise et du Gard, les statues de l'Aveyron » (*L'Anthropologie*, 1898, p. 721).

Au récent Congrès de Monaco, M. Siret communiqua de nouveaux spécimens typiques des mêmes idoles en schiste. Il y joignit le dessin d'un vase à peinture rouge trouvé dans une sépulture de Millares (Alméria) et portant la même représentation. Sur tous ces exemplaires on distingue non moins nettement que sur les statues de Saint-Sernin et de la Bessière le décor facial en portée musicale, toujours dessiné au-dessous des yeux, de chaque côté du nez. Sur le vase peint comme sur la plupart des plaques de schiste, les traits sont au nombre de quatre. M. Siret a cherché à expliquer cette particularité ; mais il en a donné une interprétation inacceptable, en voulant assimiler les dites idoles au poulpe mycénien. Au dessous des yeux du prétendu poulpe, il voit, dit-il dans son mémoire, les quatre paires de bras de l'animal marin. La figure du vase des Millares se réduit à un pur schéma symbolique, ou sont figurés seulement les yeux, le nez et les traits horizontaux des joues, ce qui permet de comprendre comment M. Siret a pu concevoir cette étrange explication.

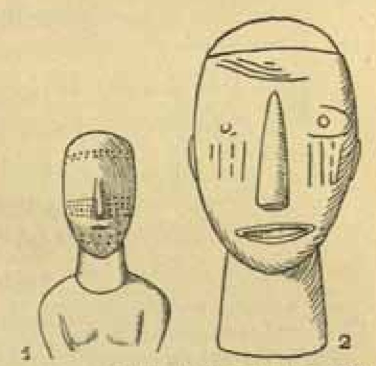


Fig. 2. — 1, Idole de Sériphos; 2, Tête en marbre d'Amorgos.

En réalité, il s'agit ici d'une représentation de tatouage ou de teinture corporelle. Les quatre traits sont évidemment l'équivalent des quatre lignes ponctuées d'une idole égéenne de Sériphos, dont nous reproduisons le buste (fig. 2, n° 1). Sur cette idole, *les lignes se composent de points de couleur rouge appliqués au pinceau*. On retrouve le même tatouage sur une tête en marbre d'Amorgos de la même époque, mais avec quatre lignes verticales[1] (fig. 2,

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, p. 742.

nº 2). Toutes ces figurines sont, comme on sait, prémycéniennes, c'est-à-dire de l'âge du bronze I. Elles sont donc sensiblement synchroniques du groupe de nos idoles occidentales, appartenant soit à la fin du Néolithique, soit au premier âge du bronze. Il y a tout à la fois concordance de date et similitude de types.

On sait d'ailleurs, depuis plusieurs années, que chez les tribus égéennes la peinture corporelle et les tatouages étaient en usage. Des récipients divers contenant des substances colorantes ont été recueillis dans leurs sépultures. Si nous nous reportons maintenant au crâne peint en rouge de Sgurgola (fig. 3), province de Rome, nous constatons que la couleur est précisément appliquée sur la mâchoire supérieure entre les yeux et la bouche, et sur le nez, tandis que le front n'en porte que de légères traces. La peinture de cette face correspond donc au tatouage de l'idole de Seriphos. On sait que la grotte funéraire de Sgurgola est également classée par les archéologues italiens à leur époque énéolithique, c'est-à-dire encore à notre âge du bronze I[1].



Fig. 3. — Crâne peint de Sgurgola, province de Rome.

La déesse funéraire des tombes égéennes, portugaises et languedociennes était donc une divinité tatouée, ou tout au moins au visage orné de peintures. Sur les icones occidentales un trait continu remplace le trait ponctué des idoles égéennes. Ainsi s'explique un détail jusque-là incompris de ces curieuses sculptures, et, ici encore, c'est aux découvertes du bassin oriental de la Méditerranée que nous devons la solution d'un problème relatif à nos antiquités.

Si nous ne retrouvons pas la même décoration des joues sur d'autres représentations du même groupe, celles des grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin, en Champagne, cela doit

1. Colini, *Bull. Pal. ital.*, 1898, p. 208.

provenir de ce que ces images étaient sans doute polychromes. Il reste des traces de peinture jaune sur le collier de l'idole de Courjeonnet. Le travail du peintre complétait celui du sculpteur; mais ces peintures néolithiques n'ont pas eu, comme celle des grottes quaternaires, le privilège de se conserver jusqu'à nos jours.

Nous n'aborderons pas ici la grave question des origines de cette idole. Constatons simplement que, dans l'état actuel des découvertes, ses images sont fréquentes dans la zone égéenne, fréquentes encore dans le bassin occidental de la Méditerranée, rares dans la Gaule du nord, et représentées dans les Iles Britanniques par une seule trouvaille (les cylindres de Folkton, comté d'York), dont il serait difficile de contester l'origine ibérique. Nous sommes fermement convaincu que l'idole tatouée a suivi d'Orient en Occident la voie maritime de la Méditerranée et de l'Atlantique, voie dont l'importance, à l'époque de l'introduction des premiers métaux, s'affirme de jour en jour plus nettement, ainsi que nous essaierons ultérieurement de l'indiquer[1]. Mais pour examiner sous toutes ces faces le problème oriental, il serait de toute nécessité d'étudier chacune des « analogies parallèles » récemment reconnues.

Nous n'hésitons pas à reconnaître un lien de parenté entre les vases néolithiques du Danemark ornés de deux yeux d'un dessin schématique[2] et les vases similaires de la nécropole des Millares[3].

Lorsque les archéologues adonnés à l'étude de l'époque prémycénienne eurent constaté la coutume de la peinture corporelle et du tatouage dans les régions égéennes, ils recherchèrent si les outils de tatouage n'avaient pas été mis à la disposition du mort, dans le mobilier funéraire, avec les matières colorantes. On constata alors qu'une des sépultures d'Amorgos contenait deux manches d'alène, de même forme que le manche

1. C'est la thèse développée en ce qui concerne le bronze par M. Montelius, *Der Orient und Europa*.
2. Sophus Müller, *Système préhistorique du Danemark*, I, 220.
3. Siret, *L'Espagne préhistorique*, p. 50, fig. 22.

d'une alène, bien complète, conservée au musée de Copenhague et provenant de quelque localité inconnue de la Grèce (fig. 4, n° 1). L'aiguille est en bronze et le manche en « natronagalmatolithe[1] ».

Nous croyons que nos collections préhistoriques françaises contiennent également de nombreuses alènes à tatouer, dont on a méconnu la principale destination. Il s'agit de certaines prétendues pointes de flèche des dolmens du Midi de la France. Leur forme est celle d'un losange très mince et très effilé à double pointe (fig. 4, n° 4). Pour avoir la certitude que cet objet n'est nullement une flèche comme l'admettait M. Chantre, il suffit de se reporter à une trouvaille de la Bohême[2]. On y a recueilli, à Korno, dans une sépulture de l'époque d'Unětitz correspondant à notre âge du bronze I ou époque durfortienne, un de ces instruments emmanchés dans un os (fig. 4, n° 3). Nous avons donc bien affaire à un poinçon ou à une alène. Or, si l'on réfléchit que les objets de parure, anneaux, grains de collier, etc., sont de beaucoup les plus nombreux, parmi les petites trouvailles métalliques (cuivre ou bronze) des sépultures dolméniques de la France méridionale, et que pour cette époque la pratique du tatouage est désormais établie, on acceptera sans doute aisément notre conjecture[3].

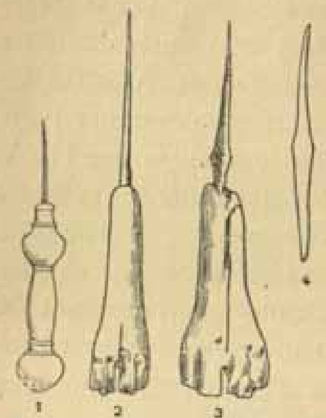


Fig. 4. — Alènes pour tatouage (âge du bronze).

1. Blinkenberg, *loc. cit.*, p. 48.

2. Pič, *Starožitnosti*, I, t. pl. XIII, 3. La même nécropole a donné un petit poignard triangulaire en cuivre et une épingle typique de l'âge du bronze. Un autre poinçon en bronze, de la palafitte de Mœrigen (Suisse), publié dans les *Matériaux* (1880, p. 8, pl. I, n° 11), porte un manche en os semblable (fig. 4, n° 2).

3. En 1869, M. Cazalis de Fondouce écrit que sur les 25 ou 30 objets en

On sait que l'on a recueilli dans les îles Canaries[1], dans les grottes néolithiques et énéolithiques de la Ligurie et dans les fonds de cabanes des environs de Reggio d'Émilie, des timbres-matrices en terre-cuite, gravés en creux, qui ont dû servir à l'application des couleurs sur la peau. Ce genre d'instrument est désigné sous le nom de *pintadera*, mot espagnol que les anciens Indiens du Mexique, du Vénézuela, de la Colombie, etc., ont appliqué à des objets similaires de même destination[2]. Les spécimens italiques, de forme allongée, portent au dos un manche rudimentaire. Les dessins gravés consistent en tracés circulaires, cruciformes, sillons parallèles, etc.

Une *pintadera* néolithique a été signalée tout récemment dans une ciste en pierre du Derbyshire. Outre plusieurs objets de pierre caractéristiques, cette tombe contenait de l'*ocre rouge* et un instrument cylindrique, non pas en argile, mais en corne de cerf, gravé à une de ses extrémités. D'autres *pintaderas* en argile ont été signalées récemment dans des stations néolithiques de la région de Kronstadt[3]. En France, on pourrait songer à comparer à ce dernier exemplaire un cachet en os recueilli dans une grotte néolithique du Gardon; mais cet instrument peut avoir servi à l'ornementation des poteries.

JOSEPH DÉCHELETTE.

P. S. — Je signale en passant, à propos des sculptures aveyronnaises, un autre fait digne d'intérêt. On sait que dans son premier mémoire sur les « statues-menhirs », M. l'abbé Hermet avait dessiné de souvenir les deux pierres du Mas-Capelier

métal, découverts dans la célèbre grotte sépulcrale de Durfort (Gard), on ne compte que des perles, à l'exception d'une petit poinçon très mince de 0m,05 de longueur (*Matériaux*, 1869, p. 257). Nous avons vu que dans le même département une grotte funéraire avait livré des godets de couleur rouge.

1. Dr Verneau, *Cinq années de séjour aux Canaries*, p. 76, pl. III.

2. M. Colini a donné la liste des pintaderas connus en 1902 (*Bull. Pal. ital.*, 1902, p. 9.)

3. John Abercomby, *Man*, 1906, mai, n° 44. Cf. *Centralblatt f. Anthrop.*, 1906, p. 301.

découvertes autrefois par son père et depuis disparues. Ultérieurement l'une d'elles fut retrouvée. Le type dans son ensemble correspondait au croquis de M. Hermet.

Toutefois, ce dernier, qui avait figuré sur la face dorsale un cercle accompagné de rayons en forme de *soleil*, chercha vainement cette image au dos de la statue retrouvée. Il n'en retrouva aucune trace. Pourtant les souvenirs des ouvriers présents à la première découverte étaient précis : ils se rappeaient avoir reconnu sur la pierre un « ostensoir ». M. Hermet allégua que le motif rayonnant devait se trouver sur la seconde des statues égarées. Nous croyons qu'on eut tort d'accueillir son explication avec scepticisme.

Il est, en effet, intéressant de constater, d'après les dessins communiqués au Congrès de Monaco par M. Siret, que plusieurs des plaques schisteuses ornées du Portugal, appartenant à la série dont nous venons de parler et par conséquent apparentées aux sculptures de l'Aveyron, portent précisément comme motif principal deux *soleils* ou *ostensoirs*; on peut s'assurer aisément que ces cercles ornés qui se retrouvent sur les vases danois sont la dégénérescence certaine des yeux de la figure égéenne, véritable protée à transformations multiples. Schliemann crut la saisir sous la forme d'une chouette. Elle se présenta à M. Siret sous l'aspect d'un prétendu poulpe. Les découvertes de l'archéologie obligent le monstre à revêtir définitivement sa forme originaire : celle d'une femme nue ou à demi nue, aux joues zébrées d'ocre rouge.

J. D.

THE PHARMAKOI

AND THE STORY OF THE FALL

To M. Salomon Reinach, *Director of the Revue archéologique.*

« Dear Sir,

« I am encouraged to put before you at more length my view (communicated to you in conversation) of the significance of the *Pharmakoi* rite by the fact that I find M. Frazer entertains it favourably. It is impossible, and if possible would be useless for the purposes of my argument, to attempt to distinguish the details of the rite as performed in Asia Minor and as performed at Athens. The texts concerning it are cited in Miss Harrison's *Prolegomena to the study of Greek Religion* (p. 95). I regard it as an agricultural rite, the object of which was to promote the success of the practice known as *caprification*, i. e. the fertilization of the fruit of the cultivated fig-tree by hanging on it, before the maturity of this fruit, that of the wild fig-tree (*caprificus* in Latin, ἐρίνεος or ὄλυνθος in Greek). The practice is undoubtedly of great antiquity, being mentioned by Herodotus. It was commonly performed in ancient Greece and apparently in Palestine, as the allusion in Amos seems to be to this. It is still universal in Greece and in the fig-districts of Asia-Minor, and the important place it occupies in the hierarchy of agricultural operations is attested by the fact that in Calymnos, Symi and other places, while the month of May, the month of the corn harvest, is known as θεριστής, June, the month in which this operation is practised, is called ἀλιθιαστής ('Ολυνθιαστής).

« It is not only in modern times that we find the fig thus sharing with the corn the place of honour among the fruits of the

earth. Like the corn it was said to have been the gift of Demeter, and the procession to Eleusis passed and paused at a holy fig-tree[1]. Athenaeus tells us that the Athenians called the fig ἡγητρία because it was the first cultivated plant (διὰ τὸ πρῶτον εὑρεθῆναι τῆς ἡμέρου τροφῆς) and in the Eiresione song it takes precedence of cereal fruits (Εἰρεσιώνη σῦκα φέρει καὶ πίονας ἄρτους).

« The wild fig, although this is not a physiological fact, was regarded as the male tree, the cultivated fig as the female, and the act of caprification, therefore, as the sexual union or marriage of the two, although I am not aware that the word « marry » is actually used in this relation, as it was, for instance, technically used in Latin of training a vine on another tree.

« The ceremony of the *Pharmakoi* was performed in Thargelion, that is about a month before the operation of caprification and at the season when the male figs, which mature before the female, are developing. The rite is as follows. Two victims, either a man and a woman, or two men, one of whom represents a woman, are led out of the town wearing necklaces of dried figs, and as is evident from the manner in which they were subsequently treated, *nothing else*. This suggests at once the method in which the caprification is carried out, the male figs being strung on rushes and these strings thrown on the female trees. Helladius, to whom we owe this statement, tells us that the male *Pharmakoi* wore black figs, the female white. This was at Athens, where the two victims were really both male; and the difference of colour is meant, doubtless, to indicate the

1. « As regards the word συκοφάντης, the traditional explanation of which, is, as you say, obviously a mere makeshift, I believe we both ventured the conjecture that there were at some time rival mysteries to those of Eleusis in which the hierophant, instead of solemnly exhibiting an ear of corn, as the Eleusinian hierophant did, exhibited a fig, and was described by the devotees of Eleusis, not as a ἱεροφάντης, but as a συκοφάντης (with an allusion, no doubt, to the improper meaning of σῦκον = *pudendum muliebre*, a meaning which still survives in Turkey). » (I had written this before learning from M. Reinach that he has dealt with the matter in a paper read to the *Académie des Inscriptions* in which he explains the transference to its later and present signification of the word « sycophant ». — W. R. P.)

supposed difference of sex, just as black and white are used for this purpose on early vase-paintings. The victims were given cheese and barley-cake (μάζα) to eat. As regards the former, it is highly probable that it was cheese coagulated by the use of the juice of the unripe fig in place of rennet, the primitive way of making cheese alluded to by Homer. This cheese was known as κραδίτης and perhaps the word κραδησίτης applied to the *Pharmakoi* (probably by Hipponax) means « eater of fig-juice cheese », although the interpreter of the gloss (Hesychius) takes it as alluding to the whipping with fig-branches (κράδαι) which followed.

« This is perhaps the most significant part of the rite. The victims were beaten seven times with twigs of the fig tree, and with squills, and Tzetzes has preserved the important detail that they were beaten on their parts of generation (πρὸς τὸ πέος). There is no doubt that such beating was designed to promote fertility, as in the case of the *lupercalia* and analogous modern ceremonies cited by Mannhardt. The reason why they were beaten also with squills is that — as Theophratus tells us, and this statement is reproduced by Pliny and Athenaeus — the fig-tree succeeded best when planted among squills.

« If there was not (and we have no complete accounts) as in other agricultural rites, a mock marriage of the *Pharmakoi*, they must at least have been regarded as man and wife, and the design of this rite was, if I am not mistaken, to make the subsequent marriage of the male and female fig-trees a success — to render the male figs more fertilising, the female figs more receptive of fertilisation.

« After the two victims had been treated in this manner, they were, as the most convenient way of utilising their virtue and conveying it to the tress, burnt, and their ashes scattered over the fields. This treatment of the ashes of victims is (to quote Robertson Smith, *Religion of the Semites*, p. 362) quite common in agricultural rites.

« It is true that our accounts of the ceremony largely represent

it as a purely cathartic one, the sins of the community being transferred to the victims, who are then burnt to ashes, the ashes being subsequently scattered to the winds or into the sea to annihilate every vestige of the evil; but it is easy to see how the ritual of such a ceremony lent itself to be interpreted as cathartic. The leading out becomes a driving out, the scourging is regarded as punitive, the squills used for the purpose are associated with the common use of this and other bulbous plants in magic, to cleanse from evil or to avert it; the casting of the ashes to the winds is meant to get rid of them. It is indeed perfectly possible that the rite had even primitively a complicated significance. Primitive rites, as we now know, are not inclined to be simple, either in their performance or their intent. But we, who are no longer primitive, but have analytical minds, are obliged to analyse and separate the notions which mingle genially in the chaos of the primitive consciousness. And I think I have made out a fairly good case for connecting this ceremony with caprification.

« It is probable that such a ceremony, considered as of great importance for the success of the fig-crop, would be communicated from one people to another together with the cultivation of the fig-tree. So we should not be surprised to find traces of it in ancient times in Semitic nations, more especially as the analogous fertilisation of the palm was regarded as a solemn rite in Assyria, a rite wich probable survives in the ceremonies of Palm-Sunday. Mr. Tylor has shown how the solemn fertilisation of the palm (by a king or priest) is frequently represented in Assyrian monuments, and Dr. Ohnefalsch-Richter (in his book *Kypros, die Bibel und Homer*) has pointed out the analogy between the elaborately plaited palm-branches used on Palm-Sunday in the East and the designs of palm-branches on Assyrian and Cyprian engravings and paintings. I do not think that the Palm-Sunday observances have been sufficiently enquired into. That the rite depends entirely on the statement in the Fourth Gospel that palm-branches were used at the entry of Christ into

Jerusalem, is a view that defies probability. I should like to see a study by a competent person of the rites of this feast and of the Jewish Purim feast. My wife, a Greek by birth, tells me that she noticed in one or two places that the people on coming out of church beat each other with the palm-branches — a very significant fact.

∴

« Is not the story of Adam and Eve, condemned to *immediate* death (for that is the sentence « *on the day* ye eat of it ye shall die ») and driven out of Paradise *naked but with aprons of fig-leaves over their parts of generation*, a trace of existence among the Jews of a fig-ceremony analogous to that of the *Pharmakoi*?

« The whole story of the Fall is, as you have pointed out [1], evidently not a story concerning the first parents of mankind. The narrator of it in its final form has very unwisely made God threaten Adam and Eve with instant death, if they eat the forbidden fruit; and, of course, since they are the parents of mankind, God cannot execute this sentence. The Rabbis explain this by saying that God's day is 1000 years, so that the sentence was executed as pronounced. Few people are likely to accept this explanation nowadays and it is evident that the sentence was in the original form of the story executed on the day on which it was pronounced. This was a Folk-tale (probably morasiling) incorporating several elements of primitive superstition and ritual, not *per se* connected. One was the role of the snake, anoter the eating a tabooed fruit and the consequent penalty of instant death. You have said what is necessary about these. The third was a ceremony similar to that of the *Pharmakoi*. In the original story the delinquents were duly burnt. All that survives of this *denouement* is 1° the angel's flaming sword; 2° the teaching of the Christian Church that all Adam and Eve's B. C. descendents were and are burnt in Hell, and

1. S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 3; t. II, p. 396.

3° (the most serious) the horrible burnings of the Inquisition.

* *
*

« As a corollary to my letter on the *Pharmakoi* and Adam and Eve, I should like to say a few words regarding a subject you have dealt with also — the origin of the sentiment of shame and the origin of clothing[1].

« The moralising author of the story of Adam and Eve has explained the origin of shame and of clothing by the shame felt by Adam and Eve after they had eaten the forbidden fruit and their consequent consciousness of their nakedness and *impromptu* covering of their nakedness with aprons of fig-leaves. This explanation is interesting in so far as it shows that early Anthropology sought an explanation of the origin of shame and of clothing, an explanation which modern Anthropology is still seeking.

« I believe that the origin of clothing, as meant to cover the αἰδοῖα, the parts of the body which we are ashamed to expose, and quite apart from its adoption as a protection from the weather, is the desire to protect the orifices of the body, and especially that orifice from which all mankind issues, from the ingress of evil spirits. As a fact, we find that among very many savage races, female costume in its most succinct form, a mere apron covering the αἰδοῖον, is only exacted after the age of puberty (a very remarkable survival of this is the short frock now worn by girls up to and sometimes beyond that age). This shows that the absence of costume before that age is regarded as innocuous, that it is only at the age when a female may become a mother that costume is enforced, i. e. it only becomes necessary to protect her αἰδοῖον from the possible inroads of evil spirits, when those inroads may be prejudicial to the quality of her offspring.

« The most primitive male clothing, as you know, is simply a sheath and this was, no doubt, adopted for the same reason, but

1. S. Reinach, *ibid.*, t. I, p. 166.

of course by people who were aware of the fact of the partici-pation of the male in procreation (a fact of which some of the Australians, at least, are not aware). This costume is, I think, also only imposed after puberty.

« In considering the very remarkable, but by no means universal, concealment of the breasts by the female, and the no less remark-able veiling of the lower part of the face, as practiced by Maho-medan women, we should bear in mind the curious belief (see S. Hartland's *Perseus*) that conception could take place by the entrance of spirits into any orifice of a human body. (E. g. the Virgin Mary was said to have conceived by her ear, *quæ per aurem concepisti*, as an old Latin hymn says.)

« Yours sincerely,

« W. R. Paton. »

NOTE

SUR LA

DÉCOUVERTE DE SAUMONS DE PLOMB ROMAINS

AU COTO FORTUNA (PROVINCE DE MURCIE)

Un saumon de plomb, portant l'inscription :

Societ. Mont. Argent. Ilucro.

a été trouvé, en même temps que quatre autres semblables, dans le district minier connu sous le nom du *Coto Fortuna*, situé à 7 kilomètres à l'ouest de la ville de Mazarron (province de Murcie, Espagne).

On connaissait déjà un saumon de plomb de même provenance découvert à Rome auprès du Tibre et publié en 1887 [1].

Coto Fortuna est le nom moderne que portent les concessions des mines de plomb argentifère situées en ce point ; elles font partie de l'ensemble des gisements échelonnés sur une longue bande de terrains éruptifs, s'étendant entre les caps Palos et de Gata, dans les provinces de Murcie et d'Almeria, à peu près parallèlement au méditerranéen. Chacun de ces gisements constitue un district minier; tels sont, pour ne citer que les plus connus, la Sierra de Carthagène, Mazarron, la Sierra Almagrera, etc.

Celui du *Coto Fortuna* est, comme il a été dit, situé à 7 kilomètres environ à l'ouest de la ville de Mazarron ; il est placé sur la chaîne montagneuse connue sous le nom de *Sierra de las*

1. Voir *Revue archéol.*, 1888, I, p. 139, n° 14. On lit sur ce lingot de plomb : *Societ. Argent. Fod. Mont. Ilucr. Galena*, et, sur un des côtés, les lettres *P. Dr. N*.

Moreras, dont la partie occupée par le *Coto Fortuna* prend le nom tout local de *Herrerias* (on rencontre très fréquemment ce nom en Espagne).

Le point le plus élevé atteint par la *Sierra de las Moreras*, dans les concessions du *Coto Fortuna*, est à 460 mètres au dessus du niveau de la mer; le point le plus bas de la surface occupée par les travaux miniers est à 200 mètres environ au dessus de ce niveau.

Toutes les zones minières de la région qui nous occupe ont été le siège d'exploitations romaines — quelques-unes même, d'exploitations carthaginoises; mais aucune d'entre elles ne présente des vestiges aussi étendus de l'activité des mineurs anciens que celle du *Coto Fortuna*.

Tout porte à croire qu'à l'époque des dominations romaine et carthaginoise, les mines de Mazarron, celles du *Coto Fortuna* et d'autres encore situées en un point intermédiaire, ne formaient qu'une seule et même exploitation développée sur une longueur de 8 kilomètres au moins.

Les recherches archéologiques que l'on a faites au *Coto Fortuna*, bien que fort incomplètes, ont prouvé l'existence d'une ville ou bourgade sur l'emplacement des concessions actuelles.

Selon M. Canovas, directeur de l'Institut de Murcie, les ruines découvertes sembleraient appartenir à l'antique cité de *Ficaria*, qui dut sa prospérité au développement de l'industrie minière. Cette opinion est cependant controversée; d'après certains archéologues, la *Ficaria* romaine ne serait autre que la ville actuelle de Mazarron.

Quoi qu'il en soit, ces districts ont été le siège d'exploitations anciennes considérables. L'historien grec Polybe en a fait mention.

Les monnaies et les céramiques qui y ont été trouvées permettraient de rapporter le début des exploitations au premier demi-siècle de l'invasion carthaginoise, c'est-à-dire aux abords de l'an 200 avant J.-C.

L'époque à laquelle l'exploitation ancienne a pris fin est plus

facile à préciser. Elle a fini avec la domination romaine en Espagne, sous Honorius, par suite de l'invasion des Visigoths (vers l'an 419 de notre ère). Aucune des nombreuses monnaies trouvées à la surface n'est postérieure à Honorius ; il semble d'ailleurs évident que ces mines ont dû être abandonnées brusquement et probablement saccagées, car il ne reste rien debout des édifices que les Romains avaient construits et qui, cependant, devaient avoir une certaine solidité, à en juger par les dimensions des pierres de taille et de plusieurs colonnes renversées.

Comme un reste remarquable de l'exploitation romaine au *Coto Fortuna,* on peut citer les vestiges d'une laverie ancienne découverte sous une couche de 2 mètres de terre végétale, de laquelle on a retiré du minerai lavé et concentré. Il est clair que, si l'abandon eût été volontaire, les exploitants n'auraient pas laissé en partant du minerai tout préparé !

D'après ce qui précède, il résulte que la durée de l'exploitation ancienne a dû vraisemblablement être de 600 ans environ. Toutefois, il semble probable que les travaux ont dû subir à diverses reprises des interruptions plus ou moins longues.

Les travaux miniers exécutés par les anciens au *Coto Fortuna* sont immenses; outre de nombreux puits, irréprochablement taillés, atteignant 3 mètres de diamètre et une profondeur sur laquelle on n'est pas encore fixé, les Romains creusèrent, pour l'écoulement des eaux, une galerie souterraine en plein roc dont la longueur est évaluée à 2.000 mètres au moins. Cette œuvre colossale a dû exiger un labeur ininterrompu de plus de cinquante ans.

Le réseau de leurs galeries d'accès aux filons et d'exploitation est très considérable, comme le montrent les énormes quantités de décombres qui couvrent une grande partie des concessions du *Coto.*

D'autre part, on constate aussi l'existence de vastes amas de résidus de préparation et de triage des minerais. A quelques endroits on a même rencontré des scories.

Nous conclurons donc que les anciens ont extrait de ces mines

des quantités très grandes de minerai de plomb argentifère.

Jusqu'à ces derniers temps, on n'était pas fixé sur le traitement qu'ils faisaient subir à ces minerais. La découverte des saumons est venue jeter un peu de lumière sur ce point.

Ces saumons ont été trouvés au sommet d'une petite montagne située dans les concessions actuelles du *Coto Fortuna* et appelée du nom tout moderne de *Cabezo del Castillo*, c'est-à-dire « colline du Château ». Ce nom doit son origine aux restes d'importantes constructions romaines que l'on voit au pied de la colline et qu'on a supposées appartenir à quelque château romain.

Cette colline a une hauteur de 80 mètres environ ; elle surplombe ce que l'on croit avoir été la ville ancienne.

Tout à fait au sommet on avait remarqué des restes de murs et d'édifices ; c'est ce qui donna lieu aux quelques fouilles que l'on exécuta. Ce furent de simples ouvriers qui les entreprirent dans le dessein de rechercher, pour les vendre, des monnaies et des poteries anciennes.

Après avoir désencombré un faible espace, dont l'étendue ne dépasse pas quelques mètres carrés, ces hommes mirent à découvert une galerie voûtée où ils reconnurent un conduit de fumée ; ils la suivirent et aboutirent à un four qu'ils déblayèrent partiellement, ce qui permit de reconnaître que l'on avait affaire à un four de coupellation de grandes dimensions (aussi grand pour le moins que les fours actuellement employés au même objet).

Tout aussitôt, et à quelques pas seulement des parois du four, ils trouvèrent un premier saumon de plomb avec inscription, puis, successivement, quatre autres en tout identiques au premier. En même temps, ils recueillirent un grand nombre de petits lingots de forme elliptique, de 7 centimètres de longueur environ, ainsi que de moulages semblant provenir de plomb coulé dans des coquilles d'escargots. Tous ces objets — saumons et petits lingots — étaient constitués par du plomb raffiné exempt d'argent.

Il est probable que ces découvertes auraient été complétées par d'autres si la Direction des mines du *Coto Fortuna* n'avait interdit la continuation des recherches, qui, depuis lors, n'ont pas été reprises.

Il paraît aujourd'hui certain que les minerais extraits et préparés au *Coto Fortuna* étaient traités métallurgiquement sur place en vue de la production de plomb argentifère. Ce plomb était ensuite désargenté par le procédé bien connu de la coupellation et raffiné; ces dernières opérations s'exécutaient, dans un dessein que l'on ignore, au sommet de la colline qui dominait la ville.

On n'a pas retrouvé de traces des fours de fusion que les Romains employaient pour le traitement des minerais; mais il suffit que ces appareils aient été situés dans les points bas du terrain pour qu'ils soient aujourd'hui recouverts de terre et de végétation; quant aux scories que le traitement des minerais a dû produire en quantités très considérables, la disparition en est due à l'emploi qu'en ont fait les fonderies de plomb modernes, pour lesquelles elles constituaient un minerai de premier ordre.

Henri Jecquier,
Ingénieur.

ADDITION A LA NOTE PRÉCÉDENTE

M. Gottereau, administrateur-général de la Société Escombera-Bleyberg, vient d'offrir aimablement aux collections du Louvre le saumon de plomb qui fait l'objet de la notice de M. l'ingénieur H. Jecquier. Ce saumon a la forme d'un parallélipipède tronqué[1] dont la base mesure $0^{m},47$[2] sur $0^{m},105$ et dont la face supérieure présente une longueur de $0^{m},435$ sur une largeur variant entre $0^{m},047$ et $0^{m},05$.

Son poids est de 30 kilogs 800.

Sur la face supérieure on remarque une inscription en relief, contenue dans trois compartiments alignés l'un au bout de l'autre :

SOCIET MON̄ · ARGEN̄ ILVCRO

L'inscription remonte au premier siècle de notre ère. Elle renferme le nom d'une compagnie minière, *Societas Montis Argentarii*, qui exploitait en Espagne un ou plusieurs gisements. Le mot qui suit, *Ilucro*, est un nom géographique, analogue à d'autres noms antiques de la même région, tels que *Ilurco*, *Iluro*, *Ilugo*, etc.; il désigne vraisemblablement le district minier correspondant au Coto Fortuna où les cinq saumons de plomb signalés par M. Jecquier, portant tous une inscription identique, ont été découverts. L'exploitation antique devait avoir son siège dans la bourgade dont les ruines ont été reconnues au milieu des concessions actuelles.

Comme le rappelle M. Jecquier, une masse de plomb, de même forme et de même provenance, a été retirée du Tibre à Rome,

1. Il a exactement la forme des tas de pierres cassées que les cantonniers déposent au bords des routes.
2. La base est un peu déformée.

près de la Marmorata, en 1887[1]. En effet, sur le saumon de plomb découvert à Rome, on lit :

SOCIET · ARGEN̄ · F·D · MON̄ · ILVCR · GALENA

Sur le côté droit apparaissent quelques lettres dont l'interprétation reste très obscure. Mais l'estampille, placée à la partie supérieure et disposée en trois compartiments, comme la précédente, fournit des indications presque semblables ; elle montre clairement que le saumon de plomb découvert à la Marmorata avait été expédié d'Espagne et qu'il provenait du même district minier que le saumon offert au Louvre par M. Gottereau. Ses dimensions sont à peu près les mêmes. Sa base mesure 0m,46 × 0m,09 ; sa face supérieure 0m,42 × 0m,05.

Son poids est de 35 kilogs.

L'estampille fournit un triple renseignement : *Société des mines d'argent ; montagne d'Ilucro ; galène*[2] ; le nom de la compagnie minière, le nom de la montagne d'où vient le produit, et le nom technique sous lequel est désigné le produit. C'est en effet dans le sulfure de plomb, connu sous le nom de galène, que l'argent se rencontre, d'ailleurs en assez faible proportion. Grâce à l'inscription du saumon du Louvre, le nom d'*Ilucro* peut être maintenant lu avec certitude sur le saumon de Rome.

En suivant la côte au-dessous de Carthagène, on trouve le petit port d'Almazarron ou de Mazarron (en supprimant l'article arabe). Ce point est voisin des mines de Coto Fortuna. On y a relevé autrefois plusieurs inscriptions votives[3] ou funéraires[4] ; plus récemment, on a découvert dans les environs une plaque de

1. *Notizie degli scavi*, 1887, p. 327 ; *Bull. comunale*, 1887, p. 318 ; *Corp. inscr. lat.*, XV, 7916. Ce saumon est aujourd'hui conservé au Musée des Thermes de Dioclétien.

2. Le mot GALENA se retrouve sur d'autres saumons, soit en toutes lettres, soit sous les formes abrégées GALEN ou GAL : cf. *Corp. inscr. lat.*, XV, 7916-7918. L'interprétation proposée par Hubner (*ibid.*, II, p. 1001) est absolument inadmissible. Sur le genre de plomb appelé *galena*, voir Pline, *H. N.*, XXXIII, 31, 1 ; XXXIV, 47, 3 ; 53, 1.

3. *Corp. inscr. lat.*, II, 3525-3527.

4. *Ibid.*, 3528-3529.

marbre portant un texte mutilé qui remonte à l'année 21 ap. J.-C.[1]. Plus au nord, dans la vallée du Sangonera, est située la ville actuelle de Lorca dont le nom offre une parenté frappante avec celui d'*Ilucro*[2].

L'activité minière de l'Espagne antique est très connue[3]. Dans un passage qui nous a été conservé par Strabon, Polybe mentionne les mines de plomb argentifère des environs de Carthagène dont le rendement était de son temps fort abondant, dont l'étendue était considérable et où 40.000 hommes étaient occupés[4]. On peut se faire ainsi une idée de leur richesse. Il y a d'autant plus de raisons d'ajouter foi aux renseignements donnés par Polybe qu'il avait fait en Espagne un voyage d'études et que vraisemblablement il avait visité ces exploitations.

Le Musée du Louvre possédait déjà un saumon de plomb romain provenant des mines voisines de Carthagène, saumon qui, d'après son estampille, serait sinon contemporain du voyage de Polybe, du moins postérieur de 50 ou 60 ans à ce voyage[5]. Ce monument a été donné au Louvre, en 1862, par M. Le Barbier[6], chargé par l'empereur Napoléon III d'une mission scientifique en Espagne. Sans doute il avait fait partie d'une trouvaille comprenant trente saumons de plomb identiques, munis tous de la même estampille, trouvaille faite près de Carthagène, vers l'année 1840 ou peu de temps après[7]. Sa hauteur est de 0m,09;

1. *Ibid.*, 5943. Hubner, *ibid.*, p. 476, signale les nombreuses mines de plomb qui se trouvent dans le voisinage.

2. Cette ville a été identifiée avec l'antique *Eliocroca* de l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 401. En Bétique *Ilurco* est devenue Ilora, et *Iluro* s'appelle aujourd'hui Alora.

3. Cf. Pline, *H. N.*, XXXIII, 21, 3.

4. Strabon, III, 2, 10.

5. C'est certainement une des plus anciennes inscriptions romaines trouvées en Espagne.

6. Comte de Nieuwerkerke, *Rapport sur la situation des musées impériaux* (1853-1869), p. 37.

7. Voir les deux dessins donnés par Fr. Ritschl, *Priscae latinatitis monumenta epigraphica*, tab. III, Ga et Gb., d'après la pl. LXXX, t. I du livre de Daniel de Lorichs sur les médailles celtibériennes, édité en 1852; cependant ces saumons n'ont pas la forme d'un cylindre, mais à peu près celle d'un demi-cylindre; *Corp. inscr. lat.*, I, 1481; II, 3439 = 6247, 4.

sa base quadrangulaire mesure 0m,455 sur 0m,10. La longueur de l'estampille est de 0m,22.

Le poids du saumon est de 34 kilogs 500.

Sur la face supérieure cintrée, on lit :

M · Γ · ROSCIEIS · M · F · MAIC

Deux frères, *M(arcus) Roscius* et *P(ublius) Roscius, fils de M(arcus)*, inscrits dans la tribu *Maecia*, étaient donc, au premier siècle avant l'ère chrétienne, époque à laquelle remonte l'inscription, propriétaires des mines où eut lieu la découverte. Ainsi ces mines formaient alors des propriétés privées et n'étaient pas exploitées par une compagnie[1].

Les trente saumons de plomb de la trouvaille ci-dessus mentionnée ont été dispersés dans plusieurs collections particulières de Carthagène ou de Madrid, ainsi que dans divers musées, notamment le Musée de la Société économique de Carthagène, le Musée archéologique de Madrid, le Musée britannique et le Musée du Louvre. Un de ces exemplaires fut donné, en 1844, au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, par M. Tastu, consul de France à Carthagène[2].

Il est assez difficile de dire à quelle époque avait été fondée la Compagnie de la montagne d'argent *societas Montis Argentarii* — probablement dès les premiers temps de l'empire. Le nom de la « montagne d'argent » apparaît pour la première fois dans Strabon qui place cette montagne aux environs de Castulo : c'est là, dit-il, que le fleuve Baetis prend sa source[3]. En réalité, elle se trouverait entre Castulo et Basti, au centre d'une région minière très productive. Strabon affirme qu'elle a reçu ce nom à cause des mines d'argent qui s'y rencontrent, διὰ τὰ ἀργυρεῖα τὰ ἐν αὐτῷ.

1. On connaît d'autres lingots de plomb, provenant des environs de Carthagène, dont les estampilles présentent des noms d'hommes, *Corp. inscr. lat.*, II, 6247, 3 et 6.

2. Babelon-Blanchet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibl. nationale*, n. 2408.

3. Strabon, III, 2, 11.

Au IVe siècle, Festus Avienus décrivant les côtes d'Espagne signale aussi, non loin de Carthagène, un « mons argentarius » qui, d'après ce poète, devait son nom à l'aspect de ses flancs recouverts d'étain, particularité qui lui donnait l'apparence d'une montagne d'argent[1].

At mons paludem incumbit argentarius,
Sic a vetustis dictus ex specie sui :
Stanno iste namque latera plurimo nitet,
Magisque in auras eminus lucem evomit,
Quum sol ab igni celsa perculerit juga.

Il est vraisemblable que ces deux mentions doivent s'appliquer à la même montagne ou à la même chaîne montagneuse.

M. Gottereau m'a communiqué le résultat d'une analyse faite par MM. Morin frères, essayeurs de la Banque de France, sur un échantillon du saumon de plomb qu'il a donné au Louvre. En voici le résultat :

Plomb	99,53
Antimoine	néant
Arsenic	néant
Cuivre	0,42
Bismuth	néant
Zinc	néant

L'argent y figurerait dans la proportion de 76 grammes par tonne, soit en moyenne un peu plus de 7 grammes par 100 kilogs[2].



Fig. 1.

Cette note suffira, je l'espère, pour montrer l'intérêt du don de M. Gottereau au double point de vue de l'histoire de l'industrie minière chez les Romains et de la géographie antique. A ce saumon de plomb estampillé il a bien voulu joindre deux de ces petits lingots, de forme elliptique, recueillis en grand nombre

1. *Ora maritima*, v. 291.
2. D'après M. l'ingénieur de Launay, *Les Mines du Laurion dans l'antiquité* (dans les *Annales des Mines*, 1899, p. 28), les saumons de plomb antique ne contiennent jamais plus de 15 à 20 grammes d'argent aux 100 kilogs.

près du grand four de coupellation[1] où les cinq saumons avaient été trouvés. L'un de ces petits lingots mesure $0^m,055$ de long et pèse 119 grammes; l'autre mesure $0^m,05$ et pèse 97 grammes.

Plus récemment M. Gottereau a complété sa générosité en apportant au Louvre un de ces petits plombs, en forme de coquille d'escargot, dont il n'avait pas pu se procurer plus tôt un spécimen. Le petit plomb est massif; il pèse dans son état actuel 34 grammes faible. Je suis heureux d'en produire ici le dessin (fig. 1), mais je me déclare incapable d'en déterminer l'usage ou la destination.

Il me reste à souhaiter que l'Administration des mines de Coto Fortuna, reprenant, sous la haute direction d'un de ses ingénieurs, les recherches commencées par les ouvriers pour leur compte personnel, puisse les conduire avec une méthode vraiment scientifique. En levant un plan des exploitations antiques, en recueillant soigneusement les documents qu'on peut encore y retrouver, elle rendra à l'histoire de l'industrie minière un service signalé; elle accomplira une œuvre qui fera le plus grand honneur aux hommes distingués dont elle se compose.

A. Héron de Villefosse.

1. La coupellation est une des opérations métallurgiques qui ont été le plus anciennement connues. L'argent du Laurion était extrait par ce procédé.

SUR LA PSÉLIUMÉNÉ DE PRAXITÈLE

Une conjecture ingénieuse d'Otto Jahn a rétabli la vraie lecture, *Pseliumene*, dans un passage où Pline cite les principaux chefs-d'œuvre de Praxitèle[1]. La traduction du mot ψέλιον, « bracelet ou collier », est due au même savant.

M. Klein a adopté la traduction « collier » et il a cherché parmi les nombreuses variantes des « Vénus à la toilette » celle qui pourrait représenter de la façon la plus exacte la *Pséliuméné* de Praxitèle. Il l'a trouvée dans une statuette de bronze du Musée de Cassel, représentant la déesse Aphrodite qui se met au cou un collier fait de maillons[2]. Dans la suite il a repris cette hypothèse et a essayé de la confirmer par d'autres représentations du même sujet, signalées dans différents musées d'Europe[3]. La théorie a été admise par la plupart des archéologues (MM. Perrot, Collignon, Mahler, Milani, etc.). Dans leur traduction et commentaire de Pline, Mmes J. Blake et Sellers se sont pourtant montrées sceptiques et ont traduit le mot *Pséliuméné* par : « *woman clasping a bracelet on her arm*[4] ».

En effet, d'après Pollux, la signification courante du mot ψέλια est « ornements autour des bras » (τὰ περὶ τοὺς καρποὺς κοσμήματα[5]). Suidas dit : τὸ ψέλιον κόσμος τῆς χειρός. Mais les textes prouvent qu'on a aussi employé ce mot pour désigner des ornements du cou et des chevilles, des colliers de chiens et d'autres bêtes, des anneaux portés au nez et aux lèvres chez les peuples sauvages[6].

1. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 70; cf. *Arch. Zeit.*, 1850, p. 192.
2. *Arch. Jahrb.*, IX, pl. IX et p. 248.
3. *Praxiteles*, p. 282; *Praxitelische Studien*, p. 60; *Kunstgeschichte*, II, p. 256.
4. *The Elder Plinys Chapters on the History of Art.* p. 55.
5. *Onomast.*, V, 99.
6. Voir *Thes. ling. Gr.*, v. e. et ψελιοτρύπης, ψελιοφόρος.

Hésychius explique le mot par deux autres : κρίκοι, δακτύλιοι. Cette définition est à la fois plus précise et plus large; plus précise, puisqu'elle s'applique aux anneaux seulement; plus large, puisque le mot s'applique à *toutes sortes d'anneaux*, depuis les petites bagues jusqu'aux grandes bandes comme les κρίκοι de fer qui fixent les membres et le corps de Prométhée au sol[1]. Elle convient admirablement aux textes dans lesquels le ψέλιον est toujours opposé au στρεπτόν, la chaînette, qui est elle-même composée de plusieurs κρίκοι. Jamais nous ne voyons les deux mots confondus, ni dans les textes littéraires[2], ni dans les inscriptions. Ainsi, dans les comptes des hiéropes de Délos, les ψέλια et les στρεπτά sont rigoureusement séparés, sauf dans le composé ψέλια στρεπτά où l'adjectif στρεπτός, comme dans le composé analogue δακτύλιος στρεπτός, est employé pour désigner des bracelets en forme de spirale[3].

M. Klein a sans doute été séduit par un passage d'une épigramme de l'*Anthologie Palatine* où se trouve l'expression ψελιοῦν τὸν αὐχένα[4]; mais il ne semble pas avoir remarqué que le personnage en question se pare le cou avec des couronnes : χρυσοδέτοις ἐκ πολέμου στεφάνοις. Une couronne d'or est semblable à un grand ψέλιον et entoure le cou comme un bracelet entoure le bras. Voilà pourquoi le poète peut se permettre d'employer le verbe ψελιοῦν. La même expression ψελιοῦν τὸν αὐχένα, ou plutôt τὸν τράχηλον, conviendrait très bien aussi aux Gaulois qui portaient de vrais ψέλια autour du cou[5]. Mais le personnage féminin où M. Klein a cru voir la *Psélituméné* revêt un collier fait de maillons, ce qui est en complet désaccord avec le sens précis du verbe ψελιοῦν.

Pour retrouver le type de la *Psélituméné*, il faut d'abord se tenir

1. Aesch., *Prom.*, v. 54.
2. Voir surtout Plut. *Artax.*, cap. 15; Xen., *Cyrop.*, I, 3, 2; Strabon, IV, p. 197; Her., VIII, 113.
3. *B. C. H.*, 1882, p. 125 avec note 2; 1890, p. 404; 1886, p. 464 (80); Dittenberger, *Sylloge*, 588, 202.
4. *Anthol. Palat.*, VII, 234.
5. Polybe, II, 29, 8 et 31, 5. Je crois inutile de citer les représentations, connues de tout le monde, qui concordent avec cette tradition littéraire.

au sens ordinaire du mot ψέλιον, qui nous est fourni par Pollux et Suidas. C'est « la femme au bracelet ». Parmi les types d'Aphrodite qui nous sont parvenus sous forme de copies romaines, aucun ne mérite mieux ce nom que le prototype de la Vénus de Médicis, la Vénus Montalvo. Cette statue a été publiée par M. Milani[1]; depuis, elle a été vendue en Amérique et a été exposée à New-York. M. Milani en a signalé l'importance et a reconnu le motif représenté : une Aphrodite qui a détaché son bracelet du bras gauche, sur lequel on aperçoit encore la marque imprimée par ce bijou[2].

Malheureusement, M. Milani a accordé trop de valeur à l'hypothèse de M. Klein et il a cherché parmi toutes les autres statues attribuées à Praxitèle l'original de la Vénus Montalvo. Il s'est arrêté à une Aphrodite qui fut envoyée en 146 av. J.-C. à Rome, pour orner le temple de la Félicité. Mais ce fait ne s'accorde pas très bien avec la date d'une fibule de Populonia ornée d'une petite statuette de Vénus dans la même attitude, et qui semble antérieure au milieu du IIe siècle[3]. Comment l'artiste romain aurait-il pu copier une statue qui ne fut amenée à Rome que plus tard ?

Nous devons à notre tour prévoir une objection. Le mot *Pséliuméné* signifie une femme *qui attache*, et non *qui détache* un bracelet : cela est incontestable. Mais il faut se rendre compte de la manière dont les œuvres des grands maîtres ont reçu leurs noms. Les écrivains, sauf les poètes tragiques[4], n'ont pas, on le sait, donné de titre à leurs œuvres. Il semble que les artistes ne s'en soient pas souciés davantage. La plupart des statues de l'antiquité ne sont désignées que par le nom de la divinité ou du personnage représenté, le lieu où la statue se trouve et le nom de l'artiste[5]. Pour citer les œuvres de Praxitèle, on

1. *Strena Helbigiana*, p. 188.
2. Comme aussi dans la Vénus de Médicis.
3. *L. c.*, p. 193.
4. Wilamowitz, *Herakles*², I, p. 166.
5. Comp. Pline, XXXVI, 22-23.

disait l'Aphrodite de Cos, de Cnide, etc. Mais, à l'époque hellénistique et romaine, quand les chefs-d'œuvre furent déplacés et transportés dans les collections, comme celle des rois de Pergame, ou à Rome, le nouveau centre du monde, ou même lorsque, les statues restant en place, il s'en répandit de nombreuses copies, il fallut une nomenclature plus précise pour distinguer parmi les ouvrages du même artiste représentant la même divinité ou le même sujet. Même alors on ne s'accorda pas toujours sur le nom. Pline raconte qu'on désignait la peinture de Pausias, représentant Glycera, tantôt comme *stephanoplokos*, tantôt comme *stephanopolis*[1]. C'est sûrement le public qui a créé aussi les dénominations des statues de Polyclète et de Praxitèle : δορύφορος, διαδούμενος, κατάγουσα, στεφανοῦσα, ψελιουμένη. Nous qui remettons la *Pséliuméné* à sa place dans la série des Aphrodites de Praxitèle, nous comprenons bien vite le sujet : c'est Aphrodite au moment qui précède le bain, quand la déesse, après avoir déposé son dernier vêtement, détache son bracelet. Il nous suffit de la comparer à l'Aphrodite cnidienne qui dépose son vêtement, mais qui porte encore le bracelet. C'est le moment suivant que représente la Vénus Montalvo[2]. Mais comment les anciens, regardant cette statue isolément, pouvaient-ils savoir ce que fait la déesse, deviner si elle met son bracelet ou si elle l'enlève?

Nous comprenons donc que le grand public ait donné à l'œuvre un nom qui ne répondait pas aux intentions de l'artiste. Mais il y a d'autres difficultés. L'original de Praxitèle était en bronze. Or, la Vénus Montalvo est, comme sa sœur la Vénus de Médicis, une œuvre où ne se trahit en aucune manière cette influence du travail du métal que nous trouvons ordinairement dans les copies en marbre faites d'après un original en bronze. D'ailleurs, à comparer la Vénus Montalvo avec la copie de la Cnidienne au *Braccio nuovo* du Vatican, qui ne sent la différence immense des formes elles-mêmes? On doit convenir que le type de la Vénus

1. Pline, XXXV, 125; cf. XXI, 5.
2. Milani, *l. c.*, p. 192.

Montalvo n'est plus praxitélien et que l'on y sent déjà le goût de l'époque hellénistique. Il faut d'ailleurs avouer qu'il en est de même pour la statuette désignée par M. Klein comme la *Pséliuméné*. Les épaules tombantes, l'opposition d'une poitrine étroite et d'un bassin trop large, les formes de l'abdomen trahissent également le goût d'un temps bien postérieur à Lysippe et ne rappellent en rien les formes larges et solides, même un peu viriles, de la Cnidienne.

Il faut par conséquent admettre que le motif seul de la *Pséliuméné* nous a été transmis par la Vénus Montalvo, et que celle-ci est bien loin d'être une copie exacte du chef-d'œuvre de Praxitèle. Elle représente, comme la Vénus de Munich[1] comparée à la Cnidienne, un type déjà « modernisé » selon le goût d'un temps raffiné. Dans la Vénus de Médicis et les nombreuses statues de la même famille, le *motif* a subi une transformation qui est la conséquence naturelle de cette évolution : le geste des bras est bien le même, mais il n'est plus motivé par le bracelet. Nous arrivons ainsi à l'Aphrodite qui, sous prétexte de cacher sa nudité, attire sur elle l'attention du spectateur.

Si nous voulons imaginer l'original de Praxitèle, il nous faut d'abord nous représenter des formes semblables à celles de la Cnidienne. Quant à la disposition, je crois qu'il faut supposer, près de la déesse, une urne sur laquelle le vêtement est déjà déposé. Cette urne s'expliquera en quelque sorte comme une survivance de la composition de la Cnidienne, et nous la retrouvons encore dans la série dont la Vénus du Capitole est l'exemplaire le plus connu[2]. Nous comprenons, d'autre part, que cette urne qui n'est maintenant qu'un accessoire, sans rapport direct avec la déesse, a pu disparaître dans le type Montalvo et céder la place au dauphin, le représentant de la mer, du « paysage » que l'art hellénistique aime tant.

Mais pourquoi Praxitèle avait-il, contre son habitude, choisi

1. Reinach, *Rép. de la st. gr.*, I, 331, 5.
2. Reinach, *l. c.*, p. 331 et 333.

le bronze pour représenter une femme nue, dont les formes se prêtent beaucoup mieux au rendu du marbre? Cela s'explique par le souci de la solidité. Dans l'Aphrodite de Cnide, le grand vêtement qui tombe en plis lourds de la main de la déesse et enveloppe l'urne, donne à la figure un support massif, compact et remplace ainsi le tronc qui forme ordinairement le soutien des figures de marbre de cet artiste. Rendons-nous compte que souvent ces statues devaient être expédiées fort loin de l'atelier où elles avaient été exécutées et qu'il fallait qu'elles fussent assez solides pour être transportées, redressées et mises en place, sans que, par le seul effet du poids, la figure se cassât aux chevilles. Dans la *Psélïuméné*, la figure était naturellement isolée : les bras étaient nécessairement relevés et l'urne ne pouvait être trop rapprochée sans gâter l'effet. L'esprit même de l'œuvre demandait donc une matière qui permît de supprimer cet accessoire sans compromettre la solidité, et c'est le bronze qui s'offrit, comme toujours en pareil cas.

Nous sommes donc en possession du motif et nous avons essayé d'imaginer le type de la vraie *Psélïuméné*. Le type insignifiant où M. Klein avait cru la reconnaître ne nous permettait pas de comprendre pourquoi, parmi les statues de Praxitèle, le chrétien Tatien a précisément attaqué celle-là. Nous le devinons maintenant : Tatien a vu quelles associations d'idées, quelles transformations indécentes se rattachaient à cette statue ; pour ce chrétien sévère, elle représentait le paganisme sous sa forme la plus dangereuse pour les âmes.

Frederik Poulsen.

École française d'Athènes.

RECHERCHES CRITIQUES
SUR VITRUVE ET SON ŒUVRE

IV

VITRUVE ET L'HYDRAULIQUE ROMAINE[1]

§ 32. — Dans le livre VIII du *de Architectura*, qui est relatif à l'hydraulique[2], Vitruve montre qu'on peut conduire les eaux de trois manières, à savoir, par des aqueducs en maçonnerie, par des canaux en plomb ou par des tuyaux en poterie; il entre ensuite dans des détails techniques sur la dimension de ces conduites d'eau et sur les niveaux ou les pentes qu'elles doivent suivre : « Si, dit-il[3], les vallées ont une certaine continuité, on redressera le cours des tuyaux, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés au fond de ces vallées, dont ils conserveront la pente continue le

1. Voy. la *Revue archéologique*, 3e sér., XLI (1902), p. 39-81 ; 4e sér., III (1904), p. 222-233, et 382-393, IV (1904), p. 265-266, VIII (1906), p. 268-283.

2. Nous adressons ici à M. Aug. Choisy, qui a bien voulu s'intéresser à nos recherches, nos bien sincères remerciements.

3. « *Sin autem valles erunt perpetuae, in declinato loco cursus dirigentur; cum venerit ad imum, non alte substruitur, ut sit libramentum quam longissimum. Hoc autem erit venter quod Graeci appellant* κοιλίαν. *Deinde cum venerit adversus clivum, ex longo spatio ventris leniter tumescit ut exprimatur in altitudinem summi clivi...* » Vitruve ajoute encore ce qui suit : « *Quod si non venter in vallibus factus fuerit, nec substructum ad libram factum, sed geniculus erit, erumpet et dissolvet fistularum commissuras. Etiam in ventre colliviaria sunt facienda, per quae vis spiritus relaxetur...* » (Liv. VIII, 7, éd. Val. Rose et Müller-Strübing, p. 208). Rappelons, au sujet du mot *libramentum*, que les Romains appelaient *librator* l'ingénieur hydraulicien chargé de prendre les niveaux pour connaître la hauteur des lieux où il fallait élever l'eau ; il se servait à cette fin de l'*aquarum libra* et du chorobate, instrument décrit par Vitruve, au chap. VI du livre ci-dessus (cf. la traduction de Vitruve par Perrault, p. 244).

plus longtemps possible, sans élever les substructions de maçonnerie. C'est cette partie qu'on appelle *ventre*, en grec κοιλία ; puis, lorsque les tuyaux seront parvenus au versant opposé, l'eau resserrée par la longueur du *ventre* finira par gonfler et s'élever jusqu'au sommet qu'elles doivent suivre... » On sait que pour rétablir le niveau dans les vallées qui se trouvaient à la rencontre de ces canaux, on les faisait passer sur des arcades plus ou moins élevées, qui réunissaient l'un à l'autre les deux côtés opposés des vallons ; parfois aussi on superposait deux ou trois rangs d'arcades, de crainte qu'une trop grande élévation ne donnât moins de solidité à la structure des piles ; des exemples de ces constructions subsistent encore, et quelques-unes même font l'admiration de ceux qui les étudient avec la compétence nécessaire[1]. Vitruve, qui n'a pas traité de l'architecture des aqueducs et qui n'avait pas à en traiter, étant donné le plan qu'il s'était proposé, ne nous a laissé, bien entendu, aucune description des monuments de ce genre. Il entre seulement, avec le laconisme qu'il met à certaines parties de son œuvre, dans des détails techniques sur la dimension des conduites d'eau et sur les niveaux ou les pentes qu'elles doivent avoir. Il arrive, en effet, que les vallées soient trop profondes pour que l'on puisse, à l'aide de piles et de hautes arcades, soutenir le canal de l'aqueduc à un niveau convenable ; dans ce cas, on conduisait l'eau par des tuyaux qui suivaient la pente du coteau pour remonter jusqu'au point du côté opposé, où elle pouvait reprendre son cours[2]. C'est le système des siphons qui fut employé dans les

1. Cf. éd. Herschel, *op. cit.*, ch. IV, *Aqueduct building and the waters of the aqueducts*, p. 186 et s. (avec pl. photograph. représentant les aqueducs de Ségovie, en Espagne, et le Pont du Gard, avec rangées d'arcade superposées). Cf. même recueil, p. 190 et fig. : *roman water pipe of bored out blocks of stone*, représentant des blocs de pierre quadrangulaires perforés dans le sens de la longueur, de façon à former au milieu un passage pour une canalisation d'eau (d'après une photographie prise au *Maggazino Archeologico de Rome*).

2. On pouvait ainsi avoir à creuser, au haut du coteau, un réservoir formant réservoir de chasse où les eaux se rassemblaient, pour remonter ensuite sur le côté opposé, où les eaux se versaient dans un autre réservoir, ou réservoir de fuite. — La diminution du diamètre des tuyaux à mesure que l'on approchait

diverses parties de l'Empire romain et dont la Gaule offre aussi des exemples antiques.

§ 33. — Que faut-il entendre par le terme *colliviaria*, et cette leçon doit-elle être encore maintenue?

Constatons d'abord que l'ancienne leçon *columnaria*, suivie par Baldi et Philander, a été avec raison et définitivement abandonnée. Ces auteurs comprenaient par ce terme qu'il fallait enter des bouts de tuyaux s'élevant comme des colonnes, sur des soupiraux qui sont dans des lieux bas, ou élever sur l'aqueduc qui doit être porté sur des arcades en forme de voûtes (*cameræ*) de petites tours qui ressemblent en effet à des colonnes. L'édition de Poleni par Stratico (vol. III, part. 2, p. 276) donne encore *columnaria*, avec cette remarque, il est vrai, en note : « In antiquis est *colluviaria* et *collivaria*. » Il y a environ un quart de siècle que M. A. Léger, auteur d'une étude historique et technique sur les *Travaux publics... aux temps des Romains*, (1875), commentait ainsi le terme *columnaria*, en traitant des ponts-aqueducs à siphon : « Aux points bas et sur les parties horizontales, qu'ils appelaient *ventres*, les Romains avaient le soin de mettre des soupapes et des ventouses[1] (*columnaria*) ». D'autre part, un ancien commentateur de Vitruve, Laët, a lu à tort *columbaria*, et donné de ce terme une interprétation tout à fait fantaisiste, qui ne doit pas nous occuper. L'une et l'autre des leçons *columnaria* et *columbaria* n'ont plus de raison d'être depuis que la comparaison des manuscrits a fait prédominer celle

de la partie inférieure du siphon était aussi une garantie contre les accidents de rupture des canaux. Dans son étude sur les *Travaux publics ... aux temps des Romains*, M. A. Léger, parlant de l'un des aqueducs de Lyon, celui du Mont Pilat, qui rencontrait la vallée profonde du Garon, s'exprime ainsi (p. 582) : « A partir de la moitié de la hauteur, chaque tuyau se dédoublait en deux autres, de $0^m,17$ de diamètre, pour la traversée de la partie inférieure du siphon, plus chargée, ce qu'indique bien l'élargissement des rampants, passant à mi-coteau de $4^m,50$ à $8^m,30$ de largeur entre les têtes; la pression augmentant, on avait la prudence de diminuer le diamètre pour diminuer la tension du métal (des tuyaux) et soulager les assemblages assez précaires qui auraient pu s'étirer et céder sous une charge de cinq atmosphères... »

1. On entendrait par ce terme, pris dans cette acception, des ouvertures pratiquées dans les conduits pour donner passage à l'air par le moyen d'un tuyau.

de *colliviaria*[1] dans l'édition de MM. Valentin Rose et Müller-Strübing, d'après les deux textes qui ont servi en première ligne à leur travail d'éditeurs, à savoir le *Gudianus* (*G*) et l'*Harleianus* (*H*).

Cette même leçon se retrouve dans la 2e édition de Vitruve, qui a été donnée en 1899 par les soins de M. Valentin Rose. Mais le savant éditeur a consigné tout à la fin de cette dernière édition la note suivante :

« *In extremo volumine apud ipsum Vitruvium*, p. 208, 24, *legendum esse etiam in ventre colliquiaria* (*colliciaria*) *sunt facienda* (cf. *collicias*, p. 140, 9) *cum Plinio qui scripsit* (31, 58) *in anfractu omni colliqui*(*n*)*aria fieri*, *ex bellissimo G. Gundermanni invento moneo sero doctus* (*litt. datis* 17. IV. 1899). » Il y aurait donc lieu, d'après cette observation, de prendre en considération, au lieu de la leçon *colliviaria*, la correction *colliquiaria*.

Dans une étude technique sur Vitruve[2], M. Degering a cru devoir suivre cette manière de voir, et il a adopté telle quelle la forme *colliquiaria*, en s'efforçant d'établir un rapprochement entre cette forme singulière et inusitée et le verbe *colliquesco*[3]. Il a cru voir là l'indice d'un procédé de consolidation, à l'aide d'un métal fondu[4], appliqué aux canaux de conduite d'eau. D'après lui aussi, dans le passage suivant de Pline l'Ancien sur les canaux : « *dimidioque ejus quinaria. In anfractu omni collis quinariam fieri, ubi dometur impetus, necessarium est* », il faudrait substituer à *collis quinariam* le mot *colliquiaria*. Mais il n'y a pas lieu, comme nous allons le voir, de faire intervenir ce chan-

1. *Colluviaria*, éd. Joconde.

2. *Ueber den Verfasser der X libri de Architectura*, dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, nouv. sér., LVII (1902), p. 8 et s.

3. « *Das Wort colliquiaria, welches durch diese Uebereinstimmung von Vitruv und Plinius gesichert ist, kann nur von colliquesco abgeleitet werden, das sich bekanntlich auf die Gusstechnik bezieht* » (Degering, *op. cit.*).

4. Sur les tuyaux en plomb et leur soudure, voy. A. Léger, *op. cit.*, p. 584-585 ; — sur ceux employés dans les aqueducs de Lyon (*fistulae plumbeae*), voy. *ibid.*

gement. Sans doute, le texte de Pline est peut-être altéré par l'inadvertance du copiste. Les variantes données par l'édition Mayhoff[1] sont pour ce passage (*Hist. nat.* XXXI. 6. (31) : *quinaria, quinarii*. Le mot *quinaria*[2], qui est bien à sa place dans ce membre de phrase « dimidioque ejus *quinaria* », ne le serait plus autant ici : « in anfractu omni *collis quinariam* fieri. » C'est par erreur qu'il aurait été répété et reproduit sous la forme de l'accusatif dans cette édition, alors que, selon toute vraisemblance, l'original mal compris et mal lu dans les transcriptions des mss. aurait pu porter *colliviaria* ou *colluviaria*[3].

Toutefois, d'après une certaine manière de voir, le maintien du mot *quinaria* dans le texte de Pline ne serait pas impossible, et voici comment M. Aug. Choisy en donnerait l'interprétation sous réserve, qu'il nous a autorisé à la reproduire ici. Dans un ventre d'aqueduc, pour employer le langage antique, il faut bien observer que la charge d'eau s'exagère ; et comme l'épaisseur de la conduite est constante, le seul moyen de résister à ce surcroît de charge consisterait à fractionner la conduite en un faisceau de tubes de moindre diamètre et de plus forte résistance : c'est d'ailleurs ce qui s'est pratiqué à l'aqueduc de Lyon, dont nous parlerons plus loin à un autre point de vue. D'après cela, M. Aug. Choisy ne serait pas éloigné, semble-t-il, de traduire le passage de Pline comme il suit : « A chaque pli de colline, il est nécessaire que la conduite soit faite quinaire (*quinaria*), pour que l'impétuosité de l'eau soit domptée. »

Nous avons rendu compte un peu plus haut de la forme *colliquiaria*. Quant à celle de *colliciaria*, au singulier *colliciaris*, *conciliaris*, elle est d'un usage ancien et se trouve déjà dans Caton (*De re rustica*, 14). Elle provient de *colliciae*, terme

1. Ed. 1892, p. 22.
2. Voy. dans Léger, *op. cit.*, p. 592-593, un tableau comparatif des modules de jaugeage, en usage dans les distributions d'eau, avec la mesure quinaire (*fistula quinaria*) pour unité.
3. De même, la variante *quinarii* est inintelligible. La finale de *fieri*, qui vient aussitôt après, a pu influer sur le copiste.

employé par Vitruve[1], Pline[2] et Columelle[3], et que le Lexique de Forcellini définit ainsi : « *tegulae sunt per quas aqua in vas defluere potest.* »

Nous ferons observer, d'abord, que dans les passages où Pline et Vitruve, le premier avec des expressions moins explicites que le second, font la même remarque technique sur la pose des conduites d'eau dans le fond des vallées, leur observation porte sur un genre d'aménagement qui est indépendant de la matière avec laquelle est faite la canalisation, qu'elle soit en maçonnerie, en plomb ou en poterie. Or, le terme *colliciae* implique un tuilage en briques, et il est inadmissible que ce mode de disposition ait été usité indistinctement dans ces trois espèces de canalisation. On ne voit pas non plus à quel objet bien défini conviendrait ce tuilage en briques dans le cas qui nous occupe. Il ne s'agit pas ici de faire une dérivation d'eau, mais il s'agirait de faciliter la sortie de l'air emprisonné dans la conduite, et qui se trouve en dissolution dans l'eau en cours. Quelques lignes plus loin, Vitruve insiste encore sur ces inconvénients. Ce passage est à citer : « *Namque vehemens spiritus in aquaeductione solet nasci, ita ut etiam saxa perrumpat, nisi primum leniter et parce a capite aqua inmittatur et in geniculis aut versuris, alligationibus aut pondere saburra contineatur.* » (VIII, 7.)

Il nous paraît donc inutile de modifier le texte donné par de bons manuscrits de Vitruve; il faudrait s'en tenir à la leçon *colliviaria*, autrement dit *colluviaria*, par suite d'une permutation entre *u* et *i* (comme dans *collibet*, *collubet*), permutation dont le texte de Vitruve nous offre des exemples. Quant à la signification de ce terme, si l'on s'en rapporte à l'étymologie (*colluo*, *colluviarium*), on est amené d'abord à voir là une dis-

1. *Tuscanica sunt in quibus trabes in atrii latitudine trajectae habeant interpensiva et collicias ab angulis parietum ad angulos tignorum intercurrentes.* (Liv. VI, 3.)

2. *In usu est et collicias interponere, si ita locus poscat, ampliore sulco quae in fossos aquam educant.*

3. *Crebros sulcos aquarios, quos nonnulli elices vocant faciamus, et omnem humorem in colliquias, atque inde extra segetes derivemus.* (II, 8.)

position prise pour le nettoyage des canaux; c'est ce que Poleni, dans son commentaire du traité des aqueducs de Frontin (p. 160), a déjà fait observer. Mais Vitruve, si laconique sur certaines matières d'un caractère technique, n'a point visé particulièrement, dans le passage qui nous intéresse, le mode de curage des canaux, qui était en usage, comme nous allons le voir, dans l'Empire romain.

§ 34. — En outre, on a remarqué, en décrivant des restes d'aqueducs romains, que de distance en distance on avait souvent ménagé des ouvertures ou bouches d'air d'une utilité manifeste. Mais il n'y a pas lieu de penser que notre auteur, en insistant, comme il le fait, dans le passage en question, ait eu l'intention d'appeler particulièrement l'attention des ingénieurs hydrauliciens sur ce procédé pratique, dont l'usage devait être d'ailleurs très répandu. Il est tout à fait vraisemblable qu'il aura voulu rendre les ingénieurs attentifs à la nécessité d'établir, dans les circonstances qu'il vise et que nous avons rapportées plus haut, des sortes de réservoirs ayant pour résultat de ralentir la vitesse de l'eau en mouvement dans les canaux d'aqueducs. Ces petits réservoirs de fond[1] auraient donc été distincts des grands réservoirs de chasse et de fuite qui pouvaient se trouver sur l'un et l'autre sommet des coteaux opposés. C'est là une signification qui a passé inaperçue jusqu'ici, mais qui n'échappera pas, nous l'espérons, aux spécialistes compétents en cette matière.

Il va sans dire que ces sortes de réservoirs n'existaient dans les aqueducs que là où il y avait intérêt à les établir. Bien plus fréquentes étaient les bouches disposées dans les installations d'aqueducs pour en rendre possible le curage ou l'entretien lorsqu'il était nécessaire d'y pourvoir. Il faut reconnaître que, même pour les conduites d'eau de moindre importance, des soins par-

1. Vitruve ne nous donne aucun détail sur la disposition de ces sortes de bassins qui pouvaient être munis de clapets ou petites soupapes: on sait que les petits bassins de répartition (*dividiculae*), qu'il ne faut pas confondre avec ceux-là, en avaient, ainsi que des trous de vidange qui permettaient à l'eau de se débarrasser de ses boues et dépôts.

ticuliers incombaient à certaines catégories de personnes dans l'Empire romain. Mentionnons à ce sujet un passage fort intéressant des écrits des agrimenseurs Magon et Vegoia; nous y voyons que les particuliers, dont les propriétés étaient traversées par des aqueducs, devaient veiller à l'entretien et au nettoyage intérieur, autrement dit au curage de ces constructions d'un caractère si utile : « *Aquarum ductus per medias possessiones diriguntur*[1], *quae a possessoribus ipsis vice temporum repurgantur : propter quod et levia tributa persolvunt* »[2]; ils furent dispensés sous l'Empire des charges extraordinaires, à condition qu'ils rempliraient ces conditions qui leur étaient imposées[3]; s'ils y manquaient, on confisquait au profit du Trésor la partie riveraine de leur fonds; ils étaient aussi tenus de planter des arbres le long des canaux à des intervalles de quinze pieds.

§ 35. — Un des côtés pratiques de la disposition adoptée pour les aqueducs plus ou moins considérables ne doit pas être non plus perdu de vue[4]. On pouvait pénétrer dans ces constructions, pour les nettoyer, par des portes en forme de trappes placées de distance en distance. Les aqueducs de Lyon[5], par exemple, en étaient pourvus comme celui d'Antibes. Les voûtes de l'aqueduc de Vienne[6] avaient aussi, de distance en distance, des ouver-

1. Il faut bien remarquer le caractère précis de ce terme technique. Voy. *supra*, Vitruve, *loc. cit.*, « *cursus dirigentur* », d'où est sortie l'expression moderne si usitée : « diriger le cours ». Cf. Frontinus, *De aquis Urbis Romae*, l. I, 37 : « *secundum quod et fistulae omnes, quae opus facient, derigi debent.* »

2. *Gromatici veteres*, edd. Lachmann et Rudorff, I, 349 (*ex libris Magonis et Vegoiae auctorum*).

3. *Cod. C.* XI, 1, 42.

4. *Le Dictionnaire des antiquités gr. et rom.* de Daremberg et Saglio, v° Aqueduc, ne s'est pas occupé de la question que nous traitons ici.

5. Voy. de Caumont, *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*, ère gallo-romaine, 2e éd. (1870), p. 114 et s., pour les aqueducs de Lyon ; cf. *Lugdunensis historiae monumenta*, Lugduni (1855), pars 1, § 5. Aqueducs, pp. 158-162 ; Léger, *op. cit.*, ch. XII (Aqueducs), notamment, p. 581 et s.

6. Sur l'importance des aqueducs de Vienne, voy. *Congrès archéol. de Vienne* (1879), 46e session ; cf. Mermet, *Histoire de la ville de Vienne durant.. la domination romaine dans l'Allobroge*, p. 130 et s. Voy. aussi de Caumont, *op. cit.*; p. 125 et s. « Les voûtes de ces aqueducs avaient, de distance en distance, des ouvertures d'environ 1 m. carré, recouvertes avec des pierres de

tures carrées d'environ 1 mètre, recouvertes avec des pierres de taille, pratiquées pour les visiter ou les réparer, et permettant au besoin de leur donner du jour et de la lumière. L'aqueduc *Virgo*[1] qui amenait de l'eau à Rome était pourvu d'ouvertures encore bien conservées aujourd'hui. L'Afrique romaine nous offre aussi des exemples de ce genre dignes d'être signalés. Dans son *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, M. Paul Gauckler mentionne notamment l'aqueduc des environs d'El Ayaïcha[2] : « A chaque changement de l'aqueduc, remarque-t-il, existent des regards de forme carrée ». Cette disposition est ainsi analogue à celle de l'aqueduc de la Gaule que nous venons de mentionner. Il est superflu pour nous d'insister davantage ici sur ce genre de disposition, qui se retrouve dans les installations d'aqueducs à l'époque romaine et gallo-romaine.

VICTOR MORTET.

taille, pratiquées pour les visiter, les réparer, et donner du jour et de l'air en cas de besoin. » Parfois l'on faisait de véritables puits pour descendre dans les parties en tunnel ou plus enfoncées en tranchées ; on retrouve quelques-uns de ces puits sur les aqueducs de Lyon et d'Antibes, ayant jusqu'à 18 m. de profondeur (Léger, *op. cit.*, p. 568, et pl. X, fig. 1-4).

1. « *Virgo starts as though about to enter Rome at Porta Maggiore with the other aqueducts; the line can be traced by the* airshafts (lumina). (Voy. *The two books on the water supply of the City of Rome of Sextus Julius Frontinus*, éd. Cl. Herschel, p. 170.) Cf. *ibid.*, p. 193-194 : « *Air or inspection shafts were frequent. They are especially well preserved on Aqua Virgo. Their frequent distance apart, 240 feet, was a well-known Roman surveyor's measure, derived from their duodecimal system of arithmetic, being two* actus *long.* »

2. Voy. *op. cit.*, II, 1904, p. 154.

HÉRAKLÈS ET LINOS

(PL. I)

A l'intérieur d'une coupe du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale se voit la représentation suivante[1] (fig. 1). Sur un autel est assis un vieillard à longue barbe, au front proéminent; il est revêtu d'un *chiton* et son *himation* lui enveloppe les cuisses; son bras gauche retombe sans mouvement le long du corps; son bras droit, qu'il étend vers la gauche, souligne d'un geste expressif les paroles que le personnage est censé prononcer. On ne voit pas sa main droite; elle disparaît derrière le corps d'un jeune homme qui, s'étant élancé vers le vieillard, a placé le genou gauche sur la cuisse de celui-ci, lui a saisi la barbe de la main gauche et, ramassant de l'autre un tabouret qu'il tient par un pied, le brandit au-dessus de la tête de son adversaire. Le jeune homme est nu, la chevelure ceinte d'un bandeau; sur la droite on voit un bâton noueux; un diptyque est suspendu au-dessus de la tête du vieillard.

L'éditeur de ce monument, M. de Ridder, a voulu y voir une représentation de Thésée et de Procruste. Cette interprétation se heurte à des difficultés insurmontables. Comment, dans ce vieillard paisible, à l'attitude digne et calme, pouvons-nous reconnaître le Procruste de la légende? Que ferait un brigand impie sur cet autel? Est-ce là qu'aurait été chercher refuge ce contempteur des dieux et des lois? D'autre part, ce bâton appuyé au mur est bien une canne, un bâton de vieillesse et non une massue, un casse-tête. Qu'y a-t-il encore de commun entre un brigand de

1. Publiée par De Ridder, *Vases de la Bibl. Nat.*, t. II, p. 470, n. 811, fig. 109.

grand chemin et ce diptyque suspendu à la paroi ? Enfin, le tabouret que brandit le jeune homme ne peut vraiment être identifié à cette couche fatale, cette κλίνη que nous appelons encore le lit de Procruste : c'est un simple escabeau comme on en voit sur tous les vases attiques. Rappelons-nous la légende :



Fig. 1. — Coupe du Cabinet des Médailles.

Thésée passait pour avoir couché de force le brigand sur le lit même où il avait coutume d'étendre ses victimes et pour lui avoir fait subir le supplice qu'il avait tant de fois infligé à d'autres. Nulle part il n'est dit que Thésée aurait assommé Procruste à coups de κλίνη.

La présence du diptyque prouve que la scène se passe à l'intérieur d'une école. Un vieillard, qui ne peut plus marcher qu'avec le secours d'une canne, vient de distribuer à ses élèves le blâme et l'éloge. Un écolier, irrité par les paroles du maître, a protesté, non seulement par la parole, mais par le geste; le vieillard effrayé a cherché refuge sur l'autel; mais son bouillant élève l'y a suivi, l'a assailli, l'a empoigné par la barbe et veut lui briser le crâne avec la première arme qui lui tombe sous la main, avec l'escabeau même sur lequel il était assis. Le vieillard, qui ne connaît que trop la vigueur athlétique de son élève (ses dernières notes auront sans doute été : gymnastique, *très bien*; lettres : *faible*; calcul, *nul*) n'essaie même pas de résister; avec la sérénité d'un philosophe, il se confine dans des remontrances verbales que souligne le geste de sa main droite; mais c'est en vain qu'il veut apaiser le courroux du jeune homme; encore un instant et l'escabeau s'abattra sur le crâne du maître : l'élève s'en repentira, mais trop tard pour réparer ce mouvement de colère.

Sommes-nous dans quelque école publique d'Athènes, comme on pourrait d'abord le penser, en tenant compte de l'origine du vase? Sans doute des scènes semblables pouvaient et devaient se passer de temps en temps dans les écoles athéniennes; ce n'était jamais cependant qu'un événement exceptionnel, non un de ces incidents caractéristiques qu'aimaient à reproduire les peintres de vases. Nous sommes donc autorisés à chercher ailleurs, c'est-à-dire dans la légende, l'explication de ce groupe : d'autant plus que la mythologie, nous allons le voir, raconte un épisode cadrant exactement avec la peinture que nous venons d'étudier.

L'examen superficiel d'un autre vase pourrait cependant faire penser un moment que la scène que nous avons décrite est bien une scène de genre. C'est une coupe de Vulci, conservée à Munich et publiée jadis par Otto Jahn[1]. On y voit (fig. 2) le même

1. *Berichte der Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1853, pl. X, 1

vieillard barbu, un bandeau dans les cheveux, un *himation* jeté sur les épaules et lui couvrant le dos; il est sur le point de tomber à terre : son genou droit touche déjà le sol, son corps fléchit en arrière; de son bras droit levé, tenant une lyre, il semble protéger sa tête, tandis que sa main gauche repousse l'adversaire; ce dernier l'a saisi de sa main gauche à la gorge ou par la barbe, brandissant de l'autre main un escabeau brisé.



Fig. 2. — Coupe du musée de Munich.

Le coup qu'il vient de lui porter a renversé le vieillard et a brisé l'escabeau dont le pied détaché gît à terre; le coup qu'il s'apprête à lui asséner, contre lequel le vieillard ne peut opposer qu'un semblant de résistance, l'achèvera sans doute.

Sur ce vase, les deux adversaires ne sont pas seuls; on voit, en effet, dans le fond quatre jeunes gens, qui, dans l'attitude de la consternation, suivent avec anxiété les péripéties du combat, sans oser y prendre part pour secourir leur maître; seul, le jeune

homme de droite étend les bras vers le vieillard renversé : il viendrait bien à son secours s'il ne redoutait la vigueur de son camarade courroucé. Un diptyque suspendu au mur nous rappelle qu'ici encore nous sommes dans une école. Le nombre des élèves — cinq, en y comprenant l'agresseur — pourrait faire croire que la scène se passe dans une école publique ; mais les arguments que nous avons invoqués plus haut pour rejeter cette explication n'ont rien perdu de leur valeur. Aucun texte ne nous signale dans les écoles athéniennes des incidents aussi violents; nous ne sommes donc pas en droit de reconnaître sur les vases de Munich et de Paris des scènes de ce genre tirées de la vie courante, alors surtout que la mythologie peut nous fournir une explication satisfaisante.

Parmi « les maîtres d'école » de la Fable, aucun n'est plus célèbre que Linos, soit qu'on ne veuille reconnaître qu'un seul personnage de ce nom, soit qu'on préfère en distinguer plusieurs[1]. On lui attribuait des élèves illustres[2] : Heraklès, Thamyris, Orphée même ; on peut ajouter à cette liste Musée, sur la foi d'un vase de Caere, conservé au Musée du Louvre[3] (fig. 3).

Sur ce vase, comme dans le passage de Diodore reproduit en note, Linos est donné comme un γραμματιστής, ayant enseigné

1. Pausanias, IX, 29, 8; Eustath. ad Homer. *Iliad.*, XVIII, 570; Eudoxia, περὶ Λίνου.

2. Diodore, III, 67 (d'après Dionysios) : πρῶτον εὑρετὴν γενέσθαι Λίνον ῥυθμῶν καὶ μέλους, ἔτι δὲ Κάδμου κομίσαντος ἐκ Φοινίκης τὰ καλούμενα γράμματα πρῶτον εἰς τὴν Ἑλληνικὴν μεταθεῖναι διάλεκτον — τὸν δὲ Λίνον μαθητὰς σχεῖν πολλούς, ἐπιφανεστάτους δὲ τρεῖς, Ἡρακλέα, Θάμυριν, Ὀρφέα.

3. *Monumenti ed Annali dell' Instituto*, 1856. pl. 20 (= Reinach, *Rép. des vases* t. I, p. 248). On y voit Linos (ΛINOΣ) sous les traits d'un vieillard barbu, coiffé du bandeau, le torse nu, l'*himation* jeté sur ses cuisses, assis à gauche sur un siège à dossier et lisant un *volumen* qu'il tient dans les deux mains. Devant lui se tient Mousaios (MOΣAIOΣ), jeune homme nu, aux longs cheveux bouclés que ceint un bandeau, debout, tenant dans sa main gauche levée une tablette et un stylet. Il vient de terminer sa page d'écriture, sans doute un texte que le vieillard lui dictait d'après son *volumen*. Je ne puis admettre l'explication de M. Pottier (*Monuments grecs*, 1889, p. 9) qui y voit « un professeur, assis sur son siège à dossier » qui « apprend à un jeune élève, debout devant lui, à chanter un hymne religieux ». Rien n'indique que le jeune homme soit en train de chanter et je crois distinguer nettement le stylet et la tablette.

l'écriture et la lecture (τὰ γράμματα πρῶτον εἰς τὴν Ἑλληνικὴν μεταθεῖναι διάλεκτον) ; on lui attribuait aussi le rôle de κιθαριστής ou maître de musique (εὑρετὴν γενέσθαι Λίνον ῥυθμῶν καὶ μέλους) ; c'est dans ce double rôle qu'il aurait été le maître d'Héraklès selon Alkidamas[1], Eustathe[2], Eudoxia[3], Théocrite[4] et Suidas[5], qui ne s'accordent d'ailleurs pas sur les détails. C'est là une tradition que rappelle un beau vase de Caere, aujourd'hui à Schwerin (fig. 4), et signé du maître Pistoxenos (ΠΙΣΤΟ+ΣΕΝΟΣΕΠΟΙΕΣΕΝ)[6]. Linos

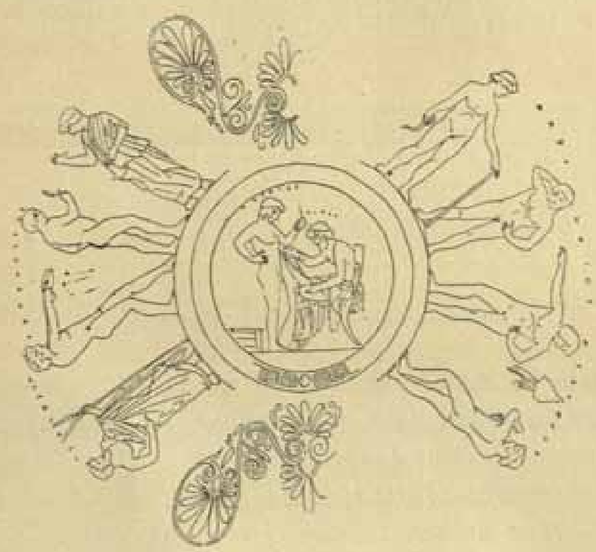


Fig. 3. — Coupe du musée du Louvre.

1. Alkidamas, éd. Reiske, VIII, p. 25 : μουσικὴν δὲ (ἐδίδαξε) Λίνος Καλλιόπης.
2. Eustathe, *l. c.*
3. Eudoxia, *l. c.*
4. Théocrite, XXIV, 105 : γράμματα μὲν τὸν παῖδα γέρων Λίνος ἐξεδίδασκεν. Selon le même (v. 107), Eumolpos lui aurait appris la musique : αὐτὰρ ἀοιδὸν θῆκε καὶ ἄμφω χεῖρας ἔπλασσεν πυξίνᾳ ἐν φόρμιγγι Φιλαμμωνίδης Εὔμολπος. Alkidamas (*Odyss.*) rapporte une épitaphe d'Orphée selon laquelle ce dernier aurait appris la grammaire à Héraklès : ὃς Ἡρακλῆ ἐξεδίδασκεν, εὑρὼν ἀνθρώποις γράμματα καὶ σοφίην.
5. Suidas *s. v.* Λίνος : λέγεται δὲ πρῶτος οὗτος ἀπὸ Φοινίκης γράμματα εἰς Ἕλληνας ἀγαγεῖν, γενέσθαι δὲ καὶ Ἡρακλέους διδάσκαλος γραμμάτων καὶ τῆς λυρικῆς μούσης πρῶτος γενέσθαι ἡγεμών.
6. Klein, *Meistersignaturen*, 2e éd., p. 150; *Annali dell' Inst.*, 1871, p. 86 et *tav. d'agg.* F; Reinach, *Rép. des vases*, t. I, p. 326.

(LINOƧ), chauve et barbu, y est représenté vêtu d'une tunique et d'un *himation*, assis à droite dans un fauteuil; du *plektron* que tient sa main droite il touche les cordes d'une lyre, cordes que pincent ausssi les doigts de la main gauche. Devant lui est assis à gauche sur un tabouret Iphiklès (Ǝ⅃ꓘIΦI); il a le haut du corps nu et un *himation* roulé autour des hanches; comme Linos, il pince de sa main gauche les cordes d'une lyre, qu'il maintient, de sa main droite, par une des cornes; ses cheveux bouclés sont retenus par un bandeau. A la paroi est suspendue une *phorminx*. Pendant que le maître et le disciple sont absorbés



Fig. 4. — Coupe du musée de Schwerin.

dans leur tâche, arrive par la droite un deuxième élève, Héraklès (HEPAK), drapé dans un *himation*, l'épaule gauche nue, tenant un long javelot dans sa main droite, tendue en avant; il porte les cheveux courts et frisés. Sa lèvre inférieure proéminente, ses yeux un peu sauvages, trahissent son tempérament indocile. Il est suivi d'un personnage portant une lyre dans la main droite, appuyé sur un bâton recourbé (on voit mal si c'est un homme ou une femme), vêtu d'une longue tunique tombant jusque aux pieds; un *himation* jeté sur ses épaules lui couvre le dos; il est voûté par l'âge, il a le nez crochu, la bouche ouverte et sans doute édentée, le visage ridé, le cou flétri par l'âge, les bras et les pieds tatoués[1]. C'est évidemment le pédagogue qui accompagne à l'école le jeune Héraklès dont il porte la lyre. M. Helbig a peut-être raison de vouloir reconnaître un eunuque dans ce singulier personnage; on n'a pas

1. Ce ne sont peut-être que des rides.

encore expliqué le nom ΛΕΡΟΦΣΟ que lui donne le céramiste.

Il est à peine besoin de faire ressortir le contraste voulu entre le bon et le mauvais élève. Le doux Iphiklès, arrivé à l'heure, boit chaque parole du maître et s'efforce, par sa docilité, de mettre à profit les leçons qu'il reçoit; Héraklès est en retard; sa pensée est ailleurs. Le javelot qu'il porte encore le prouve bien; comme dans d'autres peintures, sa physionomie têtue témoigne de la mauvaise volonté avec laquelle il se soumet à la discipline scolaire. Il est à prévoir que son maître Linos va être mécontent, que ce mécontentement se traduira par des reproches et même par une punition. Son jeune et vigoureux élève[1] ne se laissera pas faire; il se portera sur le champ aux pires extrémités contre son malheureux professeur[2]. Ramassant le premier objet qui lui tombera sous la main, son *plektron*, selon Elien[3], sa cithare, selon Apollodore[4] et Diodore[5], il en frappera son maître. On voit mal où il aurait trouvé la pierre dont l'arme Suidas[6], à moins que Linos ne fût en train de lui donner une leçon de minéralogie.

A en juger d'après le diptyque suspendu au mur, à la fois sur le vase de Paris et sur celui de Munich, ces deux peintures nous montrent Linos, non comme maître de musique (κιθαριστής), mais comme γραμματιστής ou maître de lecture et d'écriture; Héraklès n'ayant plus sous la main ni cithare, ni *plektron*, a dû se

1. Diodore, IV, 10 : Ἡρακλῆς — τραφεὶς καὶ παιδευθεὶς καὶ μάλιστ' ἐν τοῖς γυμνασίοις διαπονηθεὶς ἐγένετο ῥώμῃ τε σώματος πολὺ προέχων τῶν ἄλλων ἁπάντων.

2. Pausanias, IX, 29, 8 : καὶ ὡς Ἡρακλῆς ἔτι παῖς ὢν ἀποκτείνειεν αὐτὸν διδάσκαλον μουσικῆς ὄντα.

3. Elien, *Var. hist.*, III, 32 : τὸν γὰρ Ἡρακλῆ ὁ Λίνος ἔτι παῖδα ὄντα κιθαρίζειν ἐπαίδευεν · ἀμουσότερον δὲ ἁπτομένου τοῦ ὀργάνου ἐχαλέπηνεν πρὸς αὐτὸν ὁ Λίνος · ὁ δὲ ἀγανακτήσας ὁ Ἡρακλῆς τῷ πλήκτρῳ τοῦ Λίνου καθίκετο καὶ ἀπέκτεινεν αὐτόν.

4. Apollodore, II, 4, 9 : Ἐδιδάχθη Ἡρακλῆς — κιθαρῳδεῖν ὑπὸ Λίνου · οὗτος δὲ ἀφικόμενος εἰς Θήβας καὶ Θηβαῖος γενόμενος ὑπὸ Ἡρακλέους τῇ κιθάρᾳ πληγεὶς ἀπέθανεν · ἐπιπλήξαντα γὰρ αὐτὸν ὀργισθεὶς ἀπέκτεινε.

5. Diodore, III, 67 : τὸν Ἡρακλέα κιθαρίζειν μανθάνοντα διὰ τὴν τῆς ψυχῆς βραδυτῆτα μὴ δύνασθαι δέξασθαι τὴν μάθησιν, ἔπειθ' ὑπὸ τοῦ Λίνου πληγαῖς ἐπιτιμηθέντα διοργισθῆναι καὶ τῇ κιθάρᾳ τὸν διδάσκαλον πατάξαντα ἀποκτεῖναι.

6. Suidas, *s. v.* ἐμβαλόντα · ὁ δὲ παῖς ὢν ἔτι τὸν διδάσκαλον Λίνον πληγὰς αὐτῷ ἐμβαλόντα ἐν τῇ διδασκαλίᾳ δυσανασχετήσας καὶ οὐκ ἐθέλων ἄρχεσθαι λίθῳ βαλὼν ἀπέκτεινεν.

contenter de prendre comme arme le tabouret sur lequel il était assis[1].

Malgré tous les arguments que nous venons d'exposer, on pourrait encore hésiter à reconnaître Héraklès dans le jeune homme du vase de la Bibliothèque Nationale; c'est vainement, en effet, qu'on chercherait, dans cette représentation, un attribut caractéristique du héros. Ces derniers scrupules s'effaceront, ce nous semble, si l'on jette un coup d'œil sur le bas-relief du Musée Pie-Clémentin que nous reproduisons ici (pl. I), d'après une photographie que nous devons à l'obligeance de M. Amelung[2]. Héraklès y est représenté jouant de la cithare devant Linos; l'identification n'est pas contestable, puisque le bas-relief fait partie d'une suite dont les autres panneaux sont tous relatifs à la vie d'Héraklès.

Donc, à n'en pas douter, la coupe de la Bibliothèque Nationale (*supra*, fig. 1) représente Héraklès et Linos, au même titre que le vase de Munich (*supra*, fig. 2). Ce dernier document confirme le témoignage de Diodore que nous avons reproduit plus haut, suivant lequel Linos aurait eu de nombreux élèves (μαθητὰς σχεῖν πολλούς) : c'est bien dans l'école de Linos que se passe la scène représentée.

Cette légende était familière aux anciens : c'est ce que prouvent, outre les monuments figurés que nous venons de décrire, les allusions nombreuses des textes classiques. Dans une comédie perdue d'Alexis, intitulée précisément Λίνος[3], Héraklès se voit invité à choisir un livre dans tout un monceau de volumes ; son maître espérait ainsi pouvoir juger de ses goûts et de ses aptitudes. Quelle n'est pas l'indignation de Linos

1. Cf. *Annali dell' Instituto*, 1878; *tav. d'agg.* O, P. Ce sont les βάθρα dont il est question dans le *Protagoras* de Platon.

2. Amelung, *Vatikan*, t. II, n. 424. Le bas-relief est fixé au mur du *Gabinetto delle Maschere*, au dessus d'une porte; le morceau qui lui fait pendant nous montre Héraklès tirant de l'arc, sans doute au cours de son combat contre Erginos, roi d'Orchomène.

3. Citée par Athénée, IV, p. 164 B.

quand le jeune Héraklès s'empare du *Parfait cuisinier* de Simon! Voilà comment la Comédie transformait la Fable.

L'anecdote suivante, relative à la jeunesse d'Alexandre le Grand[1], nous montre aussi à quel point le souvenir de ce fâcheux incident scolaire était encore vivant dans la Grèce du IVe siècle. Le professeur de musique du jeune prince lui ayant dit de frapper telle corde pour obtenir la note demandée, Alexandre aurait répondu : « Quelle différence cela ferait-il si, au lieu de la corde que tu m'indiques, j'en frappais une autre? » Alors le maître : « Pour un héritier du trône, cela n'a que peu d'importance; mais cela en a beaucoup pour celui qui veut apprendre la musique comme une profession ». Elien ajoute que le professeur craignait le sort de Linos. Dans Plaute[2], quand le jeune Pistoclerus dit à Lydus son esclave : « *Fiam, ut ego opinor, Hercules, tu autem Linus* », c'est évidemment pour lui promettre le traitement que subit l'infortuné professeur.

Dans plus d'une occasion semblable, Héraklès se sera sans doute repenti de sa violence. Nous n'en trouvons point trace dans les auteurs; mais Apollodore rapporte qu'Héraklès, accusé du meurtre de son maître, invoquait pour sa défense une loi de Rhadamanthe, garantissant l'impunité à celui qui se défend contre une attaque injuste[3]; alors Amphitryon, pour prévenir le retour d'incidents aussi regrettables, expédia le jeune homme à la campagne. De nos jours encore, quand un jeune homme de bonne famille ne mord pas au thème, son père l'envoie chez un de ses fermiers, εἰς τὰ βουφόρβια[3].

R. Engelmann[4].

Roma, Monte Tarpeo.

---

1. Elien, *Var. hist.*, III, 32.
2. Plaute, *Bacchid.*, I, 2, 47 = 155.
3. Apollodore, II, 4, 9 : Δίκην δ' ἐπαγόντων τινῶν αὐτῷ φόνου, παρανέγνω νόμον Ῥαδαμάνθυος λέγοντος · ὅς ἂν ἀμύνηται τὸν χειρῶν ἀδίκων ἄρξαντα, ἀθῷον εἶναι, καὶ οὕτως ἀπελύθη · δείσας δὲ Ἀμφιτρύων μὴ πάλιν τι ποιήσῃ τοιοῦτον, ἔπεμψεν εἰς τὰ βουφόρβια.
4. [Traduit de l'allemand, sur le manuscrit de l'auteur, par M. Seymour de Ricci.]

LES ÉTABLISSEMENTS ANTIQUES
DU BASSIN SUPÉRIEUR DE LA GARONNE

INTRODUCTION

Situation géographique. — Le bassin supérieur de la Garonne forme un carré de 35 lieues de côté, que limitent, au Sud et à l'Est, les Pyrénées, les Corbières et les Cévennes ; à l'Ouest, la vallée du Gers, et au Nord les plateaux du Rouergue et du Quercy. La région se divise en trois parties : au Sud, une bande montagneuse de 50 kilomètres de largeur, traversée par la Garonne et ses premiers affluents ; à l'Est, les coteaux de l'Hers, du Tarn, et de l'Agout ; à l'Ouest, les coteaux d'entre Garonne et Gers. Toulouse est placé au centre de la région, précisément au point où le fleuve devient navigable et où aboutit la large dépression de la vallée de l'Hers, qui, continuée par celle d'un affluent de l'Aude, fait communiquer la plaine de Toulouse avec le littoral Méditerranéen, distant, à Narbonne, d'une vingtaine de lieues seulement de la limite de la région (voir la carte, fig. 1).

Données historiques. — En raison de sa situation géographique, Toulouse a joué un rôle important à différentes époques de la protohistoire. Les Grecs nous apprennent qu'au commencement du IIIe siècle avant notre ère, cette ville était la capitale de la puissante nation des Volkes Tectosages, établis de l'Hérault à la Garonne et des Pyrénées aux Cévennes. Allié des Romains après la défaite de la Confédération Arverne, Toulouse se révolte en 107, est pris et pillé l'année suivante et réuni à la Province Romaine. Les exactions des préteurs, la guerre de Sertorius en Espagne, les luttes de l'indépendance gauloise ont amené une

période de décadence. On sait enfin qu'en 75 Pompée a fondé dans la vallée de la Garonne, à 100 kilom. au Sud-Ouest de Toulouse, une cité où il a conduit les débris des bandes de Sertorius, d'où le nom de *Lugdunum Convenarum*. Avec l'ère impériale, Toulouse retrouve sa prospérité; au IVe siècle ap. J.-C., Ausone le place parmi « les villes illustres » de l'Empire.

Documents archéologiques et interprétations. — Pour les époques protohistoriques, des débris antiques et des monnaies préromaines, trouvées au village de Vieille-Toulouse, sur les

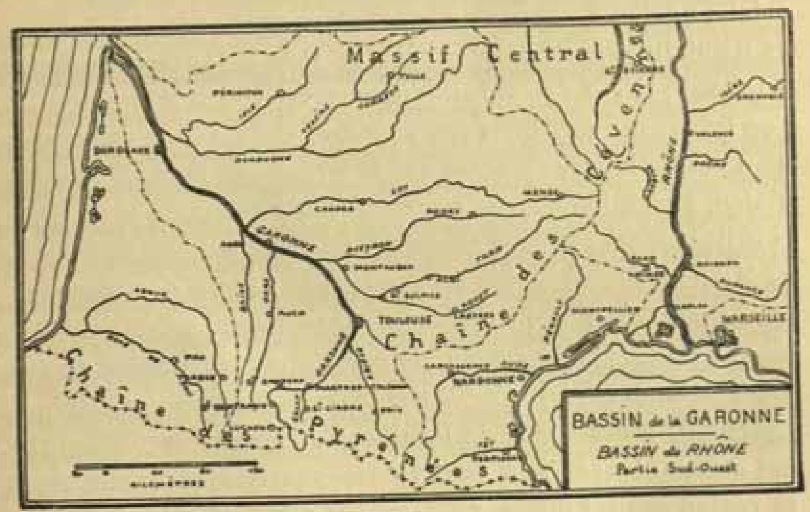


Fig. 1.

coteaux de Pech-David, à 5 kilom. au sud de la ville, ont donné lieu, dès le XVIe siècle, à des discussions sur le premier emplacement de l'agglomération toulousaine, que les uns mettaient à Vieille-Toulouse, les autres dans la ville actuelle. Des monnaies semblables recueillies, à la fin du XVIIIe siècle, dans certains quartiers de Toulouse, semblaient avoir résolu la question; on admettait que le premier établissement avait été fait à Toulouse et que Vieille-Toulouse était un oppidum, occupé seulement au moment du danger romain et devenu, après la conquête, une localité de potiers d'amphores. Les monnaies préromaines

des deux stations étaient attribuées, comme celles de la plupart des autres régions de la Gaule, aux derniers temps de l'indépendance. — Six nécropoles découvertes, depuis quarante ans, dans les hautes vallées des Pyrénées, à Garin et à Ayer; dans la vallée de la Garonne, à Saint-Gaudens ; dans la vallée du Tarn, à Saint-Sulpice-la-Pointe et à Albi, et dans celle de l'Agout, près de Castres, ont été rapportées, les unes à diverses périodes du premier âge du fer, les autres aux temps voisins de la conquête romaine.

Les vestiges de l'époque romaine impériale sont particulièrement nombreux. A Toulouse, on a reconnu des témoins de l'enceinte, quelques constructions, et deux cimetières aux quartiers de Saint-Roch et de Saint-Aubin. — Dans la banlieue, à Vieille-Toulouse, il y a des substructions précisément à l'endroit où l'on trouve des médailles préromaines, et les ruines imposantes d'un amphithéâtre s'élèvent sur la terrasse de Saint-Michel-du-Touch, à trois kilomètres au Nord-Ouest de Toulouse. — Dans la vallée supérieure de la Garonne, les substructions de la plaine de Martres-Tolosanes ont été attribuées à la ville de *Calagurris*, troisième station de l'Itinéraire d'Antonin sur la voie de Toulouse à Dax. On en a conclu que les sculptures antiques de tout genre, découvertes il y a 75 ans dans cette plaine, au lieu dit Chiragan, provenaient de l'atelier d'un artiste de *Calagurris*, qui utilisait les marbres des Pyrénées ; certains archéologues de la région avaient même vu dans ces sculptures les premières manifestations d'un « art tolosan ». — On a recueilli des débris de tout ordre à Saint-Bertrand de Comminges (*Lugdunum Convenarum*) et à Saint-Lizier (*Civitas Consoranorum*), et de nombreux monuments lapidaires dans toutes les parties de la haute vallée de la Garonne. — Dans les vallées du Tarn et de l'Agout, des vestiges sont signalés à Saint-Sulpice-la-Pointe, Rabastens, Montans, Albi, Castres, etc. Sur les coteaux d'entre Garonne et Gers, il y a des villas à Montmaurin, dans la partie supérieure de la Save, et le plateau de Lectoure a donné des débris importants de la cité des Lactorates.

Il nous a semblé qu'une étude d'ensemble de documents aussi considérables devait fournir à l'histoire de la région, aux temps gaulois et romains, des contributions plus importantes que celles qui avaient été recueillies jusqu'ici. Pour ne parler que des deux principales questions ouvertes, à savoir, le premier emplacement de Toulouse et la nature de l'établissement répondant aux ruines de Chiragan, on pouvait, en effet, s'étonner que la cité des Tectosages fût représentée seulement dans la dernière phase de son existence, voisine de l'arrivée des Romains, et que les ruines de la plaine de Martres-Tolosanes eussent été identifiées avec *Calagurris*, que les mesures de l'Itinéraire plaçaient à 7 kilomètres au delà. Quant aux sculptures de Chiragan, un premier examen nous avait appris que la plupart d'entre elles étaient en marbres grecs ou d'Italie, et que, par conséquent, elles ne pouvaient pas être attribuées à des artistes de la région. Telles sont les principales considérations qui nous ont engagé à reprendre l'étude des antiquités du bassin supérieur de la Garonne. Nous nous sommes proposé de fouiller méthodiquement certaines parties de Toulouse, Vieille-Toulouse et Martres-Tolosanes. Nous devions explorer à nouveau toutes les autres stations, et contrôler, à l'aide des connaissances actuelles, les faits observés primitivement et les interprétations qui en avaient été données.

PREMIÈRE PARTIE

LES RUINES ET LES VESTIGES

I. Les Stations.

1) *Toulouse et sa banlieue.*

a) **Toulouse.**

Ville murée romaine. — Ses limites sont indiquées par de nombreux restes de l'enceinte. Partant de la Garonne au Moulin du Château, la muraille suit à peu près les boulevards actuels jusqu'à la place Lafayette, d'où elle se dirige, presque en ligne

droite, vers le pont Saint-Pierre. Une fouille récente noûs a permis de relever les dimensions et le mode de construction du mur et d'une tour. Le mur a $2^m,50$ d'épaisseur; la tour carrée, de $8^m,50$ de côté, est en saillie de 4 mètres à l'extérieur. L'ouvrage est construit en cailloux roulés avec chaînes de briques et revêtement de petit *opus*. — Dans l'intérieur de la ville, on a signalé, en 1867, près du grand Pont, une grosse construction, qui a été recouverte presqu'immédiatement; sa nature est restée indécise, aqueduc ou théâtre. En revanche, des débris de la décoration sculpturale de grands édifices romains ont été recueillis à diverses reprises au Moulin du Château et dans la Garonne. — Des couches à débris rencontrées, au XVIIIe siècle, à la Daurade, et, de nos jours, sur la place intérieure Saint-Michel, se rapportent par les médailles à l'époque préromaine. — Des mosaïques existent dans le quartier qui s'étend de la place des Carmes à la place Saint-Étienne. Près de l'église de ce nom, on a trouvé un sarcophage sculpté, un autel avec figures et des décorations architectoniques. Enfin, de nombreux menus objets romains ont été recueillis, depuis une quarantaine d'années, dans les travaux des deux nouvelles rues qui traversent la ville perpendiculairement.

Faubourg Saint-Michel. — Quelques débris romains ont été rencontrés sur les allées Saint-Michel, dans les fondations des nouvelles Facultés et près de la barrière de Montpellier. De l'ancienne barrière des Récollets jusqu'au quartier Saint-Roch, le sol, noirci par place, renferme des tessons de poteries préromaines. C'est enfin au quartier Saint-Roch que nous avons découvert une grande nécropole préromaine, dans le cimetière que des inscriptions, des sarcophages, des amphores et des médailles avaient fait rapporter jusqu'ici uniquement à l'époque romaine.

150 puits ou fosses, fouillés par nous à Saint-Roch, renferment de très nombreuses sépultures, toutes d'incinération. Les urnes sont de deux sortes : des vases, le plus souvent de couleur

sombre, qui, par la technique, la forme et la décoration, diffèrent entièrement de la céramique romaine, et des amphores italo-grecques. Dans les cavités qui renferment les deux sortes de vases, les amphores sont toujours à la partie supérieure. — Le mobilier des sépultures avec urnes de couleur sombre, comprend : des vases accessoires, quelques parures ou ustensiles et des os d'animaux divers; tandis que les amphores ne contiennent le plus souvent, avec les cendres, que de la terre et quelques os de porc. La stratification des puits funéraires et les poteries distinguent trois périodes successives dans les tombes à vases de couleur sombre. De nombreuses poteries vernissées noires ou brunes de la Grande Grèce, mêlées à la céramique de la période intermédiaire, placent les sépultures de cette couche au IIIe siècle av. J.-C. — Dans certaines cavités où les cendres ont été déposées directement sur le sol, le mobilier se réduit à quelques os de porc. — Une quinzaine de sépultures à une seule urne, rencontrées entre les puits, se distinguent nettement des précédentes par la céramique, d'une technique moins perfectionnée, et dont les formes et la décoration diffèrent des trois séries dont il vient d'être question. Le mobilier comprend l'urne en forme de coupe aplatie, recouverte d'un plat tronconique, et de petits lingots provenant d'objets fondus au bûcher.

Faubourg de Guillemery et de Saint-Aubin. — Au XVIIe siècle, on a ouvert au lieu dit *Terre Cabade*, situé en dehors de la ville romaine et à l'Ouest, des cavités renfermant « de grandes urnes ». Dans le voisinage, au Port Saint-Sauveur, il a été trouvé, au XVIIIe siècle, un sarcophage chrétien. Enfin, en 1840, lors de l'abandon du cimetière de Saint-Aubin, voisin de Terre-Cabade, il a été recueilli un grand nombre d'urnes cinéraires romaines et quelques fragments de sarcophages chrétiens avec inscriptions.

Quartier Saint-Sernin. — On a signalé récemment, près de l'église de Saint-Sernin, des sépultures d'inhumation sous toit de grandes tuiles. Plusieurs sarcophages chrétiens sculptés, aujour-

d'hui au Musée, proviennent du cimetière des Nobles qui entourait la basilique.

Faubourg Saint-Cyprien. — Ce grand faubourg, situé de l'autre côté du fleuve, en face de la ville, a donné quelques menus objets, des médailles du Haut et du Bas Empire et des fragments d'inscriptions. On voit encore, dans la rue des Arcs, les restes d'un petit aqueduc en briques qui le traversait.

Lit du fleuve. — Des travaux exécutés au moyen âge ont modifié notablement le lit de la Garonne dans la traversée de Toulouse. Le barrage du fleuve au Bazacle, qui date au moins du XII[e] siècle, a relevé les eaux de 5 mètres dans le bassin de la Daurade ; il en est résulté que les terrains bas, placés au-dessous de la terrasse de la ville murée romaine, ont été submergés. La chaussée s'étant rompue en 1609, on a vu, dans le lit du fleuve, des substructions importantes avec des pierres sculptées, qui ont été attribuées à un temple. D'après une relation assez obscure, on aurait trouvé à la même époque, près de la chaussée, d'autres débris romains.

b) Banlieue de Toulouse.

Partie au Sud de la Ville.

Coteaux de Pech-David. — On désigne sous ce nom la portion du massif montagneux, séparant les vallées de l'Ariège et de l'Hers, qui est comprise entre l'embouchure de l'Ariège dans la Garonne et la plaine de Toulouse, distante de six kilomètres. Élevé de 100 à 120 mètres au-dessus des deux vallées, le plateau est limité du côté de la Garonne par de hauts abrupts. De ce même côté, il présente, en son milieu, une large échancrure, traversée par trois éperons, qui se détachent, l'un au village de Vieille-Toulouse, l'autre à celui de Pechbusque et le troisième à un endroit appelé Cucurelle, voisin du village de Pouvourville. C'est sur ce terrain, particulièrement accidenté, que sont disséminés les débris antiques de la station de Vieille-Toulouse.

Dix-huit couches à débris, de quelques décimètres à 4 mètres d'épaisseur, couvrent une superficie de 25 hectares. Les quatre couches principales sont situées sur le versant Nord de l'éperon de Vieille-Toulouse, depuis le lieu dit la Plaine jusqu'aux pieds de la pente qui en descend au Nord; elles mesurent à elles seules une vingtaine d'hectares. C'est à la Plaine, sur une superficie de 5 à 6 hectares, d'une terre noircie et contenant de nombreux débris d'amphores italo-grecques, qu'ont été trouvés jusqu'ici les objets antiques et les médailles, et que l'on a démoli, dans les deux derniers siècles, des constructions romaines, dont le volume peut être évalué à 1.500 mètres cubes. Nous y avons relevé des substructions importantes de la même époque. — Nous avons constaté que de menus vestiges semblables à ceux de la Plaine existent sur la plus grande partie de la pente au Nord. On y rencontre également des aires de petites habitations, parfois recouvertes de cendres et de charbon, quelques substructions maçonnées, des sépultures en puits ou en fosses, presque toutes à amphores, et un nid de sépultures sans urnes. Tous les types de poteries, indigènes ou étrangères, du cimetière de Saint-Roch, se trouvent en grande quantité à Vieille-Toulouse; il y a en outre des poteries manifestement antérieures à la série la plus ancienne de Saint-Roch. — Comme succession chronologique, les médailles de Vieille-Toulouse sont de trois sortes : les monnaies de Marseille, d'Emporium et d'autres pays grecs, les pièces gauloises dites à la Croix, les phéniciennes au Cabire, et les celtibériennes, sont, comme première émission, du IIIe siècle av. J.-C.; des monnaies romaines de la République, les as de Nîmes et des monnaies gauloises imitées du denier romain, datent du siècle de la conquête; de rares monnaies de l'ère impériale vont jusqu'à Constantin.

Toutes les couches à débris dont il a été parlé sont disséminées sur une superficie de 200 hectares, comprise entre les abrupts de la Garonne et une série d'escarpements naturels ou raidis par la main de l'homme, qui forment un quadrilatère de quatre kilomètres de longueur sur 800 mètres de profondeur. Le

côté opposé à la rivière est jalonné par trois énormes cavaliers, en partie taillés dans le sol, et précédés de larges fossés, qui barrent les cols des éperons extrêmes de Vieille-Toulouse et de Cucurelle, et l'éperon médian de Pechbusque. Il n'a pas été trouvé de débris antiques dans les parties en remblai de ces ouvrages.

En dehors des aires d'habitations, les couches à débris les plus profondes de Vieille-Toulouse ne présentent pas de stratification bien nette ; il en est autrement sur un petit plateau isolé, appelé le Cluzel, qui couronne les abrupts, à une centaine de mètres de l'extrémité Nord du plateau de Cucurelle. Au-dessous d'une couche renfermant toutes les poteries de Saint-Roch, — à l'exception de la série la plus ancienne, — et des tessons d'un vase attique à figure rouge et de vases italo-grecs du IVe siècle av. J.-C., on a traversé successivement deux couches d'habitations, qui renferment des enduits d'argile sur clayonnages, des foyers et des débris de cuisine, parmi lesquels de nombreux os d'animaux domestiques ou sauvages. Ces deux couches doivent, d'ores et déjà, être considérées comme antérieures au IVe siècle, d'après les poteries trouvées dans la couche qui les surmonte. La première couche, en partant du sol, renferme les poteries les plus anciennes de l'éperon de Vieille-Toulouse, mélangées avec les poteries des premières sépultures de Saint-Roch. Dans la seconde, la plus profonde, on ne trouve que les poteries les plus anciennes de Vieille-Toulouse. Les mêmes vases se rencontrent dans les sépultures, toutes d'incinération, creusées dans l'une et l'autre couche. Quelques sépultures sont multiples ; certaines sont sans urnes.

Les vestiges des autres parties des coteaux du Pech-Davy se réduisent à quelques débris de constructions romaines au village de Vieille-Toulouse, et sur les plateaux voisins de Brantalon et de Goujouze, ainsi qu'au village de Pechbusque.

Vallée de l'Hers. — Bien que l'Hers se jette dans la Garonne à six kilomètres au Nord de la ville, sa vallée communique avec

la plaine de Toulouse par un large seuil situé aux pieds des coteaux du Pech-David. Sur les dix kilomètres qui séparent l'ancienne barrière de Montpellier de la petite ville de Castanet, il existe plusieurs groupes de vestiges romains. Entre la barrière, le cimetière antique de Saint-Roch et le domaine de Rangueil, sur une surface de 300 hectares, nous avons reconnu, au milieu d'une terre noircie, des débris de petites habitations; il y a des substructions importantes près de Rangueil. A deux kilomètres plus loin, au château de Bellevue, on a trouvé les fondations d'un grand bâtiment, d'une villa. Enfin, à Castanet, le petit plateau qui domine la ville actuelle, est couvert de nombreux restes de constructions romaines et de sépultures, au milieu desquelles on a recueilli des médailles du Haut et du Bas Empire. Des habitations de la même époque sont signalées à deux kilomètres au Nord de Castanet, sur les bords de l'Hers.

Rive droite de la Garonne. — Une inscription et des médailles ont été trouvées à Portet, et quelques débris sur les coteaux voisins, notamment à Cugnaux.

Partie au Nord de la ville.

Lalande et Aucamville. — Entre les deux villages, sur la terrasse graveleuse qui sépare la vallée de la Garonne de celle de l'Hers, on a rencontré à diverses reprises des vestiges de constructions romaines et des sépultures d'incinération et d'inhumation. Sur certains points, au milieu de substructions de quelque importance, il a été recueilli des fragments de sculptures en marbre. Enfin, c'est aux pieds de la terrasse, du côté de la Garonne, sur le territoire de Fenouillet, qu'a été trouvé, en 1840, dans une urne cinéraire, l'un des deux trésors gaulois en or du Musée de Toulouse.

Saint-Michel-du-Touch, Blagnac. — Sur la rive gauche de la Garonne, en face de Fenouillet, il y avait, à l'époque romaine, une agglomération importante qui s'étendait de Saint-Michel-du-Touch jusqu'au village de Blagnac. La terrasse située en amont

de la petite rivière du Touch est, en effet, couverte sur une soixantaine d'hectares, de débris de constructions, au milieu desquelles s'élèvent les ruines de l'amphithéâtre de la Flambère. A l'embouchure du Touch, au château Ancely, on voit de grosses substructions romaines, sur lesquelles était assise la petite église de Saint-Michel; dans la même propriété, on a rencontré des murs d'habitations, des dallages de mosaïques, et recueilli à diverses reprises, au XVIIIe siècle et de nos jours, un petit buste, une inscription, un sarcophage, des médailles, un dépôt de poteries samiennes brisées, et des vases aujourd'hui égarés, qui étaient probablement préromains. Enfin, une villa avec mosaïques est signalée au château de Mirande, à un kilomètre au sud-ouest de l'amphithéâtre.

L'amphithéâtre de la Flambère a longtemps servi de carrière; il est réduit aujourd'hui à son ossature, composée d'une des entrées principales et des vingt-six grands murs qui séparaient les *cunei*. L'arène est creusée de 3 mètres au-dessous du sol; les axes de l'ellipse sont de 69 mètres et 59 mètres, d'après un plan déjà ancien. Nos premières recherches nous ont fait connaître les particularités suivantes. Les murs des *cunei*, distants de 8 mètres en moyenne, ne présentent aucune trace de voûtes les reliant entre eux; on est donc amené à penser que la *cavea*, qui s'appuyait sur ces murs, était formée d'échafaudages en bois. D'après la longueur présumée des murs des secteurs, il y aurait eu de 15 à 18 rangées de gradins, les premiers moulés sur le sol, qui répondraient à 5.000 places environ, soit 200 par secteur. La grande entrée, de 4 mètres de large, était voûtée. Tous les murs sont en blocages de cailloux roulés; ils reposent sur un passage voûté en briques, de 2^m,50 de hauteur et de 1^m,50 de largeur. L'entrée principale débouche au niveau de l'arène; les passages qui supportent les murs des *cunei* partent du sol antique à l'extérieur de l'édifice, pour aboutir au palier qui régnait autour du podium et derrière lequel se trouvait le premier rang de sièges. On a recueilli un fragment d'inscription en lettres monumentales, de menus objets et des monnaies, parmi lesquelles

certaines sont de la première moitié du Ier siècle. Il n'a pas été rencontré de mur de façade proprement dit; mais des substructions en briques, mises au jour sur le côté sud de l'amphithéâtre, paraissent être celles d'une large galerie qui entourait le monument.

II. *Les trois grandes divisions de la région.*

a) Contrée au sud de Toulouse.

Vallée de la Garonne. — De Toulouse à Boussens. — Les établissements antiques sont particulièrement nombreux dans la large plaine qui longe la rive gauche de la Garonne, de Toulouse à Boussens. Après de longues discussions, les trois premières stations de la voie romaine de Toulouse à Dax, qui suivait le bord de la première terrasse du fleuve, doivent être définitivement placées, par les distances de l'Itinéraire d'Antonin comme par des vestiges, *Vernosolis*, à Ox ; *Aquæ Siccæ*, à Lafitte-Vigordanne, et *Calagurris* vers Mancioux, à deux kilomètres au delà de Boussens.

Plusieurs agglomérations sont signalées dans la plaine de Muret. Sur la rive du fleuve, à Joffréry, il y a des sépultures d'incinération et des débris de constructions romaines; sur les bords de la première terrasse, à Seysses et à Fontarabie, sépultures d'incinération et débris préromains et romains; à Ox, vestiges d'un vicus. Sur la rive droite de la Garonne, nous avons reconnu un vicus, dans la plaine de Trémoulet, des sépultures préromaines et un camp sur les abrupts de Saint-Amans, et des débris romains dans le village de ce nom. — D'Ox à Cazères, il existe une mosaïque en place à Marquefave, des vestiges au Fauga, des substructions à Saint-Elix et une mosaïque à Saint-Julien. Enfin, quelques monnaies gauloises à la croix ont été recueillies, il y a une dizaine d'années, près de Carbonne.

Martres-Tolosanes occupe le centre de la plaine comprise entre Cazères et Boussens; c'est là qu'au lieu dit Chiragan s'élevaient encore au commencement du XIXe siècle des ruines considérables, et qu'en 1828 on a trouvé des éléments architecto-

niques et des sculptures antiques de tout genre, dont l'origine a été discutée jusqu'à nos recherches[1]. La culture a fait disparaître successivement toutes les maçonneries qui dépassaient le sol; il restait les substructions que nous avons relevées. Le plan indique nettement qu'elles appartenaient à une grande villa, dont toutes les parties sont conservées. Le prætorium, qui couvre une superficie de 2 hectares, se compose de nombreux bâtiments accolés, tous appropriés à une destination particulière. On y compte 150 salles, chambres et réduits, de grands thermes, une vaste palestre et un sacellum. C'est de la décoration de cet ensemble qu'on a retrouvé les débris à diverses reprises. Les quatre-vingts bâtiments de la *villa rustica* comprennent les logements des ouvriers, les écuries, les ateliers et les magasins. L'étude des substructions a montré que le prætorium, élevé au commencement de l'Empire, a été remanié et agrandi deux fois, la dernière sous les Antonins, époque à laquelle il a reçu sa fastueuse décoration. Les médailles trouvées dans les divers bâtiments témoignent que le domaine a été occupé d'Auguste à Arcadius; on a constaté toutefois que la *villa urbana* était dans un état de décadence pendant les deux derniers siècles de l'Empire.

Autour de ce grand domaine, dans la vallée et sur les coteaux au Nord, à Bordié, à Sana et à Coulieu, nous avons retrouvé trois villas d'importance moyenne et petite, dont la décoration architecturale rappelle celle de Chiragan. — Deux vici ont été fouillés, à Saint-Cizy, près de Cazères, et à Tuc-de-Mourlan, près de Boussens. Celui de Saint-Cizy était très important; ses débris couvrent 9 hectares, où l'on a retrouvé plusieurs groupes d'habitations. Les sépultures comprennent des tombes d'incinération, un cimetière d'enfants et 400 sarcophages, quelques-uns sculptés. 12.000 monnaies, la plupart du Bas-Empire, réparties en quatre trésors, ont été recueillies dans les deux vici. — A Serres, près de Saint-Cizy, sur les bords de la première terrasse de la Garonne,

1. Joulin, *Les Établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes.* (Mém. des Sav. étr. de l'Académie des Insc. et Belles-Lettres de Paris, t. XI, 1901).

il existe une petite station entourée de fossés, où l'on trouve des débris préromains. D'autres agglomérations rurales ont été reconnues à Mondavezan, à Boupax, à Martres-Tolosanes, et à Lacépède, près de Marignac-las-Peyres. — Les couches de cendres qui recouvrent les bâtiments des villas et des vici, les trésors enfouis et la mutilation des sculptures de Chiragan, indiquent que tous ces établissements ont été abandonnés dans les premières années du ve siècle, après avoir été détruits violemment.

De Boussens à Montréjeau. — A partir de Boussens, la vallée, très rétrécie, traverse la région fertile des petites Pyrénées de la Haute-Garonne. Les vestiges romains y forment une chaîne presque continue de villas et de vici. Il existe une villa et des sépultures dans la plaine de Boussens ; on a trouvé de menus débris à Saint-Martory, des sépultures et des sculptures à Lestelle, à Labarthe-Isnard, et à Estancarbon. Dans la plaine de Rivière, où s'élève une pile romaine, il y avait un vicus à Valentine, et un autre plus important à Ardiège ; trente inscriptions ont été recueillies dans la dernière localité, lors de la démolition de la vieille église. C'est à l'extrémité de cette plaine, près de Saint-Gaudens, qu'on a découvert, en 1877, un cimetière préromain, dont les urnes sont semblables à celles des sépultures les plus anciennes de Saint-Roch.

De Montréjeau à Luchon. — Les vestiges de Saint-Bertrand de Comminges comprennent les ruines d'un théâtre adossé à la colline de la ville haute ; des débris de la décoration architectonique et sculpturale d'un théâtre et d'un petit arc de triomphe ; plusieurs inscriptions, dont une vouée à Claude Ier ; des mosaïques et quelques bustes-portraits. Entre Saint-Bertrand et Marignac, il a été signalé une mosaïque, et l'on a recueilli des inscriptions. A Marignac, un cippe du IIe siècle consacre l'époque à laquelle les carrières de marbre blanc de Saint-Béat ont reçu leur plein développement. Des inscriptions votives, trouvées dans

la haute vallée de la Garonne et dans les vallées voisines, témoignent de nombreuses agglomérations rurales. Quelques autels de Luchon sont dédiés aux Nymphes bienfaisantes de la station thermale. A Garin, près du col qui fait communiquer la vallée de la Pique avec celle d'Aure, on a découvert il y a une trentaine d'années, une nécropole d'incinération, avec cavités souterraines entourées de pierres, dont certaines poteries rappellent celles des premières sépultures de Toulouse, et que leur mobilier, pauvre du reste, a fait attribuer au premier âge du fer. Il y a des débris romains dans le même endroit.

Affluents de la Garonne. — Ariège. — Les vestiges signalés jusqu'ici sont peu nombreux. A Venerque, sur les hauts coteaux de la rive droite, on a trouvé des médailles romaines. — A Auterive, des fondations récentes, sur la terrasse de l'ancien château, ont donné des poteries préromaines semblables à celles de Vieille-Toulouse. En amont de la ville, sur la rive gauche, le Champ du Purgatoire est couvert de débris de petites habitations romaines, près desquelles on a rencontré des sépultures avec amphores italo-grecques, et d'autres avec céramique romaine. — Une pièce d'argent, imitée servilement de la drachme de Rhoda, a été trouvée à Foix, il y a une vingtaine d'années. — Une villa et des agglomérations rurales ont été reconnues près de Lézat, dans la petite vallée de la Lèze.

Le Salat. — Cette rivière se jette dans la Garonne à Boussens; elle prend sa source aux pieds du port de Salau, qui conduit en Aragon. La petite ville de Saint-Lizier, voisine de Saint-Girons, est à l'emplacement de la cité des *Consorani*; une partie de l'enceinte romaine existe encore. Dans l'intérieur de la ville et dans le suburbium, on a recueilli des inscriptions et quelques bustes. — A 15 kilomètres au sud-ouest de Saint-Girons, à Bordes sur Lez, il a été signalé une inscription et des vestiges romains. A quelques kilomètres au delà, à Ayer, on a fouillé un cimetière d'incinération, en sépultures souterraines, que son mobilier a fait rapporter à la période de transition du bronze au fer. — Des

inscriptions ont été trouvées sur divers points du massif compris entre les vallées du Salat et de la Garonne.

b) Contrée à l'Est de Toulouse.

Vallée de la Garonne. — Des établissements romains sont signalés sur la rive droite du fleuve, entre Toulouse et Montauban, notamment à Ondes, et sur les coteaux de Saint-Rustice et de Grisolles. Une mosaïque à figures du Musée de Toulouse provient de Saint-Rustice.

Vallée de l'Hers. — Des bornes milliaires ont été trouvées à Baziège et à Villenouvelle. On a reconnu des villas à Avignonet et à Caraman.

Vallée du Tarn, de Saint-Sulpice-la-Pointe à Albi. — Saint-Sulpice est situé sur la rive gauche de l'Agout, immédiatement au-dessus du confluent de cette rivière avec le Tarn. A 1.500 mètres à l'Est de la ville, sur la petite terrasse de Gabor, qui termine les coteaux de l'Agout, on a étudié, il y a une dizaine d'années, une nécropole d'incinération du premier âge du fer; des sépultures semblables ont été rencontrées sur plusieurs points de la plaine, en particulier à Bordes. Dans le sous-sol de la ville, on a trouvé des débris romains et des médailles du Haut et du Bas Empire; des traînées d'amphores cinéraires ont été relevées près des anciens remparts. Il y a des villas et des puits funéraires au quartier de la Pointe. On attribue enfin à un camp romain un retranchement et un fossé, qui barrent le promontoire placé au confluent des deux rivières.

A Rabastens, sur les coteaux de droite de la vallée du Tarn, il y a des substructions romaines, près desquelles on a trouvé un autel sculpté et des parures. — Le petit plateau de Montans, situé près de Gaillac, sur les coteaux de gauche de la vallée, était occupé dès l'époque gauloise, ainsi qu'en témoignent quelques médailles semblables à celles de Vieille-Toulouse, et un torquès en or. Sous la domination romaine, l'oppidum est

devenu un centre de fabrication de la poterie samienne dans le Sud-Ouest de la Gaule. On a trouvé, en effet, disséminés sur une superficie de 25 hectares, des fours, des moules et des amas de poteries samiennes de différentes variétés. — Une villa a été reconnue dans la vallée, à Rivière, en amont de Gaillac.

Il existe des vestiges antiques sur les plateaux qui environnent la ville d'Albi et dans la plaine. Sur les coteaux du Nord on a trouvé : à la Crouzatié, une centaine de monnaies gauloises à la croix semblables à celles de Vieille-Toulouse ; non loin de là, il y a des constructions romaines. Des poteries préromaines sont signalées à Castelnau de Levis, et un petit trésor de monnaies à la croix a été recueilli à Le Trapp, sur la route de Carmaux. Dans la vallée, à Cunac, sur la route de Villefranche, on a rencontré des poteries analogues à celles de la première couche de Vieille-Toulouse. Sur les coteaux de gauche, à Lavène et à Puygouzon-Monsalvy, petites localités situées à l'entrée du vallon de Seux que suit la route de Castres, des nécropoles préromaines, que le mobilier rapporte aux premier et deuxième âges du fer, ont été fouillées en 1863 et en 1889. Plus loin à l'Ouest, sur les mêmes coteaux, à Las Graisses, près des ruines d'une villa, on a trouvé en 1873, probablement dans une sépulture bouleversée, un des deux trésors de bijoux gaulois du Musée de Toulouse. Plusieurs stations romaines sont échelonnées sur les coteaux qui dominent la route d'Albi à Castres, le long du vallon de Seux. — C'est enfin dans les travaux du marché Saint-Julien à Albi qu'ont été découvertes, en 1902, de petites fosses cinéraires, analogues à celles de Saint-Roch, et de nombreuses poteries, dont une partie rappelle les dernières poteries préromaines de Saint-Roch, tandis que la technique, les formes et la décoration rapportent les autres aux premiers temps de l'Empire.

Vallée de l'Agout. — En remontant la rivière, de Saint-Sulpice à Castres, on voit les restes d'une villa importante à Salles, près de Giroussens. — A Castres, le petit plateau de Saint-Jean, situé au Nord de la ville, où l'on a trouvé des sépultures,

quelques-unes à amphores, et de menus objets, est considéré comme l'emplacement du camp romain. Des villas et un fanum sont signalés sur les coteaux voisins. Au sortir de la ville, à l'Est, sur le petit plateau de Sainte-Foy, qui longe la route de Mazamet, on a fouillé, il y a une quarantaine d'années, une nécropole d'incinération que des épées à antennes et des parures placent nettement à l'époque du Hallstatt. Une nécropole de la même époque, en partie du moins, existe sur les plateaux de Lacam, situés au-dessus de la petite ville de Roquecourbe, à 12 kilomètres au Nord-Est de Castres. Plus loin, sur les mêmes coteaux, à la Chicane, on a exploré le cimetière à amphores d'un vicus. D'après les dessins et les descriptions, certains vases de Sainte-Foy et de Lacam sont semblables à ceux de la station de Gabor, près de Saint-Sulpice.

c) **Contrée à l'Ouest de Toulouse.**

Les coteaux fertiles d'entre Garonne et Gers sont traversés en éventail par plusieurs petites rivières qui se jettent dans la Garonne entre Toulouse et Agen. On a signalé dans les vallées des vestiges d'établissements antiques dont quelques-uns sont particulièrement importants. — A Montmaurin, dans la haute vallée de la Save, de chaque côté de la gorge étroite de Lespugne, que la rivière traverse avant d'entrer dans la plaine dominée par la petite ville de Boulogne-sur-Gesse, il existe une série de retranchements qui ont été rapportés à l'époque gauloise. Dans la vallée qui précède la gorge s'élèvent les ruines d'une villa dont la construction et la décoration architectonique rappellent les villas de la plaine de Martres-Tolosanes, située à 30 kilomètres au Sud-Ouest. Au village de Montmaurin, sur le coteau de gauche, on a trouvé des substructions romaines et des débris. — Un trésor d'un millier de monnaies gauloises à la croix a été découvert, il y a douze ans, à Briguemont, sur les coteaux de la Gimone. — Lectoure, ancienne cité des Lactorates, occupe sur les coteaux de droite du cours inférieur du Gers un plateau triangulaire escarpé de deux côtés ; c'était l'emplacement de la ville romaine. A l'ap-

proche des Barbares, le promontoire a été barré par un mur construit avec des matériaux provenant des édifices de la cité. C'est en démolissant ce mur que l'on a recueilli des documents fort importants, parmi lesquels 24 autels tauroboliques, qui rappellent deux sacrifices à la Grande Déesse, célébrés, l'un en 163, pour Marc Aurèle, l'autre en 243, pour Gordien III. Nombre de menus objets de l'époque romaine ont été découverts à diverses reprises, soit dans la ville, soit dans la vallée, au faubourg actuel de Pradoulin, où il y avait de riches habitations. Quelques médailles préromaines et des sépultures des environs de la ville indiquent que Lectoure était occupé à l'époque gauloise, qui serait représentée également par la couche à débris la plus profonde du plateau.

II. Étude d'ensemble de certains vestiges.

1. Sépultures.

Sépultures préromaines. — Sépultures antérieures au IV*e siècle av. J.-C.* — Les épées à antennes des cimetières de Castres représentent incontestablement la deuxième période de Hallstatt; d'autre part, les sépultures de Gabor, à Saint-Sulpice-la-Pointe, ont été rapportées à la même période par l'ensemble de leur mobilier. Or, certains vases caractéristiques des nécropoles de Castres et de Gabor sont identiques à des poteries que l'on trouve, à Toulouse, dans les sépultures les plus anciennes de Saint-Roch; à Vieille-Toulouse, dans la seconde couche du Cluzel; à Saint-Gaudens, à Garin, Ayer et Lavène-Albi, au moins dans quelques tombes. Cette similitude entre les poteries de nécropoles d'une même région, qui présentent du reste des caractères communs, comme cavités et composition du mobilier, conduit à attribuer à l'époque hallstattienne l'ensemble des tombes dont il vient d'être parlé. — Quant aux sépultures de la couche la plus profonde du Cluzel, nous constatons seulement, pour le moment, que l'on y rencontre des vases semblables à ceux de certains tombes d'Ayer, que leur mobilier a rapportées à une période ancienne du premier âge du fer.

Les sépultures de la région comprendraient donc au moins deux périodes du premier âge du fer sans que l'on puisse dire que la seconde a succédé immédiatement à la première. Les analogies et les différences que présentent les deux périodes sont les suivantes. Toutes les sépultures sont d'incinération et souterraines; aucune n'a été trouvée d'une manière certaine sous un tertre de terre ou de pierre. La plupart des tombes n'ont qu'une urne; il y en a de multiples à Vieille-Toulouse. Les cavités sont peu profondes; à Garin et à Ayer, elles sont entourées de murettes de pierre; à Castres, dans un terrain graveleux et compacte, elles sont recouvertes d'une dalle schisteuse; à Toulouse, elles sont creusées en terre libre. Pour les deux périodes, le mobilier comprend l'urne de terre cuite, assez petite, et des objets de parure; dans la deuxième période, on trouve des vases accessoires, pots à liquides et gobelets ou coupes, des os d'animaux, et, à Castres seulement, des armes. Jusqu'ici la céramique distingue, presque seule, les sépultures des deux périodes de l'époque antérieure au IVe siècle. — Il existe à Vieille-Toulouse des sépultures sans urnes, où la cendre, mélangée avec de la marne du sous-sol et saupoudrée de petits fragments de charbon, est déposée au fond de la cavité.

Sépultures postérieures au Ve *siècle av. J.-C.* — Les puits funéraires de Saint-Roch, à Toulouse, donnent les indications chronologiques suivantes. De nombreuses poteries vernissées noires, venues de la Grande Grèce au IIIe siècle, se rencontrent dans le mobilier des couches moyennes des sépultures à vases de couleur sombre; ces poteries n'ont jamais été trouvées dans les couches inférieure ou supérieure. Presque toutes les cavités renferment des amphores servant d'urnes, que la forme italo-grecque et quelques marques de potier rapportent au Ier siècle avant notre ère, comme dans d'autres stations gauloises. Nous ajoutons que des fragments de vases des trois groupes céramiques de Saint-Roch, recueillis dans les autres nécropoles de de la région, indiquent des sépultures contemporaines de celles des puits de Toulouse, et que les amphores cinéraires existent

dans toutes les stations, notamment à Castres, Saint-Sulpice, Lectoure, Auterive et Serres.

Les sépultures postérieures au v° siècle sont toutes d'incinération, souterraines et sans tertre; elles sont multiples à Toulouse. — Dans les sépultures à vases de couleur sombre, le mobilier comprend : l'urne de formes variées, contenant des objets usuels, des parures, des vases accessoires, des os d'animaux domestiques ou sauvages, d'autres restes du repas préparé pour le mort, et, parfois, des squelettes de petits rongeurs, des insectes et des coquilles. La vaisselle et les os sont particulièrement nombreux dans la couche intermédiaire des puits; nulle part il n'a été trouvé d'armes. Des dolium ou des caisses de bois, représentés par des débris, renferment souvent le mobilier d'une même tombe des couches moyenne ou supérieure. Nous signalons enfin une particularité des puits de Toulouse qui sont creusés dans une roche friable de la molasse : le fond est recouvert de gros galets rougis par le feu. — Les parties accessoires des sépultures à amphores se réduisent à quelques parures et à des os de porc. Il a été trouvé deux moyens bronzes romains frustes dans les amphores de Saint-Roch.

Sépultures romaines. — La crémation et l'inhumation sont largement représentées dans presque toutes les stations. Nous n'avons pas à revenir sur des dispositions parfaitement connues; nous nous bornerons à dire que, tandis que la plupart des sépultures à amphores de Toulouse ont été faites dans les cavités plus ou moins vidées des périodes précédentes, il n'a pas été trouvé une seule sépulture romaine dans les puits ou fosses de Saint-Roch.

2. Céramique.

Céramique indigène. — Céramique antérieure au IV° *siècle av. J.-C.* — Les poteries de la couche la plus profonde du Cluzel présentent les caractères suivants. La pâte, de couleur grise, mélangée de graviers dans les vases grands et moyens, est

revêtue d'un enduit ou d'un engobe noir ou brun; elle est façonnée à la main ou au plateau tournant. Les formes sont simples, demi-sphères, cylindres, troncs de cônes, ou composées de plusieurs figures simples. Les vases sont à large ouverture et généralement sans anses; on rencontre des bosses de préhension et quelques anses rudimentaires. La décoration comprend des lignes d'impressions digitales ou de hachures incisées, faites sur la surface lisse ou sur des cordons en relief; quelques vases sont ornés de lignes parallèles, de larges cannelures. Toutes les pièces sont cuites au feu réducteur.

Dans la seconde couche du Cluzel, on voit apparaître, au milieu des poteries de la série précédente, des vases d'une technique plus soignée, parmi lesquels figurent les coupes aplaties à profil à double courbure, qui servent exclusivement d'urnes dans les sépultures de Saint-Sulpice-la-Pointe et de Saint-Gaudens. Les nouveaux vases, dont la terre, ordinairement grise, est parfois colorée en rouge, sont décorés de dessins géométriques incisés, très-variés, empâtés de matière blanche. Bref, ces poteries marquent un progrès sur celles de la période précédente; les formes et la décoration peuvent témoigner déjà de lointaines imitations de la céramique grecque.

Céramique postérieure au v

siècle av. J.-C. — La céramique de Toulouse peut se classer en trois catégories : 1° Dans les couches les plus anciennes des puits de Saint-Roch, les vases ont généralement la forme tulipière, modifiée par la surface plane sur laquelle ils reposent. La pâte des vases grands et moyens est mélangée de graviers et le plus souvent noircie; elle est façonnée au tour. La surface extérieure est souvent striée au balai; on rencontre également des vases à surface lisse. La décoration consiste en lignes sinueuses, simples ou multiples, tracées à la pointe mousse au dessous du collet, ou en lignes d'incisions grasses; 2° Les poteries de la couche intermédiaire, celle des vases campaniens, comprennent deux séries qui diffèrent par la pâte, la forme et la décoration. Dans la première, les formes sont celles dites *celtiques*, rencontrées jusqu'ici surtout

dans la région marnienne; les vases de la seconde série sont imités de poteries grecques à large ouverture et presque toutes sans anses. La décoration comprend des bandes et des lignes sinueuses obtenues en brunissant certaines parties des engobes noirs, des zones de lignes sinueuses faites à la pointe mousse, après le façonnage, et quelques dessins géométriques ou d'animaux, tracés à la pointe fine sur la pièce cuite; 3° Les poteries de la couche supérieure des sépultures ont des formes gréco-romaines à larges ouvertures; certaines décorations rappellent celles du groupe précédent. — Toutes ces poteries, de pâtes noires, grises ou brunes, avec ou sans engobes, ont été bien cuites au feu réducteur.

Céramique importée. — On a trouvé, dans les puits de Saint-Roch et dans les couches à débris de Vieille-Toulouse, un tesson de coupe attique à figures rouges de la fin du ve siècle ou du commencement du IVe, des fragments de vases de la Grande-Grèce du IVe siècle, une très grande quantité de poteries campaniennes vernissées, noires ou brunes du IIIe siècle [1], et quelques vases à décors pseudo-mycéniens, semblables à ceux de la plaine d'Alicante. Une coupe de terre noircie, dont la forme est imitée d'un vase campanien, porte un nom, en caractères ibériques de la région Tarraconnaise, tracé à la pointe sur la pièce cuite. Viennent enfin une quantité énorme d'amphores italo-grecques, la plupart anépigraphes, quelques-unes avec des marques de potier, qui sont, nous l'avons dit, du siècle de la conquête.

Céramique romaine et gallo-romaine. — Une partie des poteries en pâte noire ou rose du marché de Saint-Julien à Albi se rapporte, par les formes et la décoration, au commencement de l'Empire; elles manifestent donc un premier effort de l'industrie locale vers l'imitation des produits romains. Les poteries samiennes de Montans, de Banassac, de la Graufesenque, recueillies

1. D'après les sondages, il y en aurait plus de cent mille à Vieille-Toulouse.

dans les diverses stations, sont des témoins de la puissante industrie qui s'était formée dans le Sud-Ouest de la Gaule. Enfin, des vases grossiers ou élégants, trouvés, pour la plupart, à Chiragan et à Vieille-Toulouse, représentent les produits de l'industrie locale aux diverses périodes de l'Empire.

3. Monnaies.

Les trouvailles faites dans les diverses stations montrent que la circulation monétaire a été la même dans toute la région. Toutefois, c'est à Toulouse, et surtout dans les champs de Vieille-Toulouse, que se trouve le gisement le plus important. D'après une collection de 700 pièces, réunie de 1875 à 1900, on peut évaluer à 70.000 le nombre de monnaies que renferment les couches à débris de Vieille-Toulouse. Ce numéraire se décomposerait de la manière suivante : Grèce, pays grecs et Marseille, 1/8e ; peuples de la côte méditerranéenne, de Béziers à Tarragone et autres parties de la péninsule ibérique, 1/6e ; pièces gauloises à la croix et au T, 1/3 ; autres régions de la Gaule, 1/30 ; monnaies de la République romaine et de la colonie de Nîmes, 1/4. Il n'est pas douteux qu'une partie des monnaies romaines, celles de Nîmes et les monnaies gauloises des autres régions, sont du Ier siècle av. J.-C. Au contraire, des considérations d'ordre numismatique peuvent indiquer que les monnaies dont la première émission remonte au IIIe siècle av. J.-C. ont circulé dans la région bien avant le Ier siècle. En effet, les petits bronzes de Marseille ont été frappés aux IIIe et IIe siècles ; les pièces gauloises à la croix, dont les attributs sont imités des drachmes de Rhoda et d'Emporium ou de l'obole de Marseille, ont, pour la plupart, des poids se rapprochant de la drachme massaliète légère des IIIe et IIe siècles ; enfin, des monnaies des peuples de la côte méditerranéenne, imitées des bronzes gréco-sicules du IIIe siècle, sont représentées dans la région par des exemplaires à figures d'un dessin correct, que l'on est tenté d'attribuer aux premiers temps de l'émission.

4. Armes, parures autres objets.

Les épées à antennes et des parures des sépultures de Castres sont, nous l'avons déjà dit, caractéristiques de la seconde période de Hallstatt. Les torquès de Las Graisses et de Fenouillet offrent ce mélange de décorations celtiques et grecques que nous avons rencontrées dans la céramique. D'après des objets similaires en bronze, trouvés dans d'autres régions, le trésor de Las Graisses peut être rapporté au IIIe ou au IIe siècle av. J.-C. ; tandis que les torquès de Fenouillet, dont certains éléments décoratifs se retrouvent sur des bijoux d'argent des nécropoles de Bosnie, imités de prototypes grecs, rappellent, par leurs agrafes à bouton, les colliers de l'époque marnienne. La Tène est représentée à Vieille-Toulouse et à Castres par des fibules, des anneaux de fil d'argent en spirale, des boutons en bronze émaillés, des intailles grecques ou romaines, et par nombre d'autres menus objets.

(*A suivre.*) LÉON JOULIN.

LES MARMION

(JEHAN, SIMON, MILLE ET COLINET)

PEINTRES AMIÉNOIS DU XVe SIÈCLE

On s'est beaucoup occupé de Simon Marmion depuis soixante ans, après que certains érudits comme Le Glay (1841-1843), de Laborde (1849), Pinchart (1860) etc. l'eurent « inventé » au cours de leurs savantes recherches.

Les critiques ou historiens, à la suite de ces précurseurs, ont longuement disserté sur la vie et l'œuvre du peintre amiénois ; mais ils se sont contentés, pour la plupart, de se servir, parfois après les avoir dénaturées, des recherches des explorateurs d'archives, leurs devanciers.

Certes, Simon Marmion mérite d'être connu, mais bien des circonstances intéressantes de sa vie nous échappent encore. Je crois que cela est dû à la disparition de documents nombreux du xve siècle, plutôt qu'au manque de ténacité ou de méthode au cours des enquêtes faites jusqu'à ce jour.

La présente étude, pour laquelle je ne me suis jamais servi que de documents dûment contrôlés, manquera peut-être d'agrément — elle ne sera point littéraire — et parfois on lui reprochera l'excès de concision ; mais elle aura du moins le mérite d'être sincère.

1. — Jehan Marmion.

Dans les premières années du xve siècle vivait à Amiens un peintre et « tailleur d'ymaiges » nommé Jehan Marmion[1]. La

1. « Son père Jean, qui vivait dans la première moitié du xve siècle, était peintre et sculpteur. Il sculptait, en juillet 1440, une tête « à la Madeleine de

première mention qui soit faite de cet artiste remonte à 1426 ; il n'y a pas longtemps sans doute qu'il a obtenu l'admission à la maîtrise, et ses débuts sont fort modestes. Dix sols parisis lui sont comptés à cette date « pour avoir peint de nouvel la pierre estant au devant de l'église Saint Fremin et les queminées des Cloquiers »[1]. C'était un travail de pure décoration, renouvelé annuellement, semble-t-il « pour la solempnité du jour de l'Ascension »[2]. C'est aussi, à notre connaissance, la première commande qui lui soit faite par l'échevinage amiénois.

Les différents travaux confiés à Jehan Marmion, depuis cette époque jusqu'en 1444, par la ville ou par les églises, nous permettent de croire que cet artiste ne fut jamais à la tête de sa profession ; c'était plutôt un simple « dabouseur », selon l'expression en usage au XVIIIe siècle, et qui a fait place de nos jours à celle de peintre décorateur[3].

Jehan Marmion se maria, nous en avons la certitude ; mais aucun document ne nous a transmis le nom de sa femme et la date à laquelle fut célébrée cette union. Trois enfants au moins naquirent de ce mariage, deux fils, Simon et Mille, et une fille, dont le prénom nous est demeuré inconnu.

« l'église de Saint-Ladre », et touchait de ce fait 2 sols sur le budget municipal. » J. Dary, *Chronique amiénoise* (*Progrès de la Somme* du 14 décembre 1903).

Les riches archives d'Amiens, malgré les savantes et laborieuses recherches des Dehaisnes, Durand, Dubois et Guerlin, sont demeurées muettes sur la date et le lieu exact de la naissance de Jehan Marmion. La profession de son père, de même que le nom de sa femme et celui de sa mère, nous sont malheureusement encore inconnus.

A moins de faire vivre Jehan Marmion jusqu'à un âge invraisemblable, je crois qu'il faut placer la date de sa naissance au plus tard dans les trois ou quatre dernières années du XIVe siècle. Car n'oublions pas qu'il peint encore à Valenciennes en 1473. Nous prévenons le lecteur que chaque fois que le nom de Mgr Dehaisnes sera cité seul, on devra se reporter à l'ouvrage qu'il a publié en 1892 sous le titre de *Recherches sur le retable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion*.

1. Ainsi s'appelait l'hôtel-de-ville d'Amiens.

2. Voir *Pièces justificatives*, n° 1.

3. *Ibid.*, n°s 2, 3, 4. Parmi les critiques qui se sont occupés des travaux de Jehan Marmion, nous citerons surtout Dubois, *Blasset*, p. 7 ; R. Guerlin, *Simon Marmion, peintre amiénois du XVe siècle*, p. 4 ; Dehaisnes, *L'art à Amiens au moyen-âge dans ses rapports avec l'école flamande primitive*, p. 17.

Après 1444, le silence le plus complet se fait autour de Jehan Marmion. Il quitte Amiens, sans que nous sachions à quel propos[1]; un acte du 11 mars 1465[2] nous apprend de façon très concise qu'il est « ad ce jour demourant à Valenchiennes. » Définitivement établi dans cette ville, Jehan Marmion (c'est ce qui expliquerait le peu de bruit fait dès lors autour de son nom), mène auprès de son fils Simon, riche et honoré, une vie exempte de soucis. Une seule fois encore il se rappellera à notre souvenir. C'est en 1473 : Valenciennes vient d'être choisie comme lieu de réunion du chapitre de l'ordre de la Toison d'Or. La ville est en fête; aux cortèges fastueux succèdent les banquets et les tournois, que le vaillant duc Charles rehausse de sa présence. Jehan Molinet, historiographe officiel, asiste à ces réjouissances, pour lesquelles il vient de composer une comédie aujourd'hui perdue. C'est avec quelque surprise que nous voyons figurer auprès du nom du poète, sur le registre des délibérations du Grand Conseil, celui de Jehan Marmion. Plus modeste en son rôle, il a seulement exécuté quelques peintures dont le détail ne nous a point été conservé[3].

Depuis lors nous n'avons plus entendu parler du vieux peintre amiénois, mais il nous est facile d'affirmer qu'il mourut avant

1. Nous ne savons si ce n'est point en cette année 1444 que Jehan Marmion quitta Amiens pour Valenciennes, où il aurait précédé son fils Simon. C'est du moins l'opinion de De Calonne dans son *Histoire d'Amiens* (t. I, p. 481). « Son fils Simon, écrit-il, le rejoignit à Valenciennes entre 1454 et 1458. » Du reste, Simon ne remplaça-t-il pas son père dans les travaux que lui confiait habituellement l'échevinage amiénois ? J. Dary, dans sa *Chronique amiénoise* (*Progrès de la Somme* du 14 décembre 1903), émet la même opinion sans dire malheureusement sur quel fait précis elle est fondée.

2. Voir *Pièces justificatives*, n° 24.

3. *Ibidem*, n° 48, et Dehaisnes, p. 62 et 146. La bibliothèque de Valenciennes possède plusieurs manuscrits intéressants, ayant appartenu aux de Croy, aux de Lannoy, aux de Lalaing, renfermant les statuts de l'Ordre de la Toison d'Or (Mss. 596, 597, 598; voir, à la p. 44, la réunion de Valenciennes, et 599). Parmi les autres manuscrits relatifs à l'histoire locale qui ont conservé le récit des fêtes de Valenciennes, nous citerons : Louis de la Fontaine dit Wicart, *Histoire de Valenciennes*, t. II, ms. 529-708, fol. 257 v.; Simon le Boucq, *Antiquitez de Valenciennes*, t. I, ms. 998, fol. 251, v.; Simon le Boucq, *Histoire ecclésiastique*, publiée en 1844, p. 86 ; Simon le Boucq, *Annales de Valenciennes*, ms. 530, fol. 224.

son fils Simon, c'est-à-dire avant 1489, car son nom ne figure dans aucun des nombreux actes auxquels donna lieu sa succession.

II. — Les enfants de Jehan Marmion, Mille et sa sœur.

Avant de nous occuper avec quelques détails de Simon Marmion, dont la renommée est aujourd'hui considérable, il nous faut esquisser à grands traits la biographie de son frère Mille, et mentionner par la même occasion l'existence insoupçonnée jusqu'ici d'une sœur, troisième enfant de Jehan Marmion.

Mille Marmion n'est point tout à fait un inconnu; c'est à dessein que je dis Mille, et non Wille, ou plus communément Guillaume, ainsi qu'on a pris l'habitude de le désigner dans plusieurs ouvrages[1]. Il naquit fort probablement à Amiens et y demeura même après le départ pour Valenciennes de son frère Simon. Lui aussi travailla pour le compte de la ville et hérita après son frère et son père des commandes officielles de l'échevinage. On peut même, il me semble, lui accorder quelque talent, car, en 1464, il exécute « certaines paintures et ystoires en la chambre du Conseil aux Cloquiers »[2].

Deux ans plus tard, à la suite de circonstances demeurées inconnues, son mariage peut-être, nous retrouvons Mille Mar-

1. Il convient de rectifier cette erreur de prénom qui peut devenir très préjudiciable aux recherches futures. On lit bien en effet dans le registre de la corporation des peintres de Tournai, f° 24, v. (Archives de Tournai; cité par Dehaisnes, p. 62 et à la note 3 de la même page) : « Wille Marmion, frère de Simon, fut receu à la francise du mestier des paintres, le xv° de jullet lan mil cccc.lxix. » Le copiste s'est sûrement trompé, car nous avons vu plusieurs actes authentiques où on lit *Mille*, prénom qui du reste se retrouve assez souvent dans nos archives (v. par exemple la pièce justificative, n° 73). La lecture Wille est admise par Cloquet et de la Grange, *Etudes sur l'art à Tournai*, 1888, t. II, p. 71, 77 et 137; Dehaisnes, *Recherches sur la vie et l'œuvre de Simon Marmion* (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1890, t. XIV, p. 166). D'autres auteurs, au contraire, ont adopté comme nous le prénom de *Mille* et non Wille; ainsi Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres*, 1re série, t. II, p. 205; J. Dary, *Chronique amiénoise* (*Progrès de la Somme*, n° du 14 déc. 1903); La Fons-Mélicoq, *Revue universelle des arts*, t. XI, p. 48, etc.

2. Voir *Pieces justificatives*, n° 22.

mion installé à Tournai en qualité de maître peintre. S'il faut en croire le précieux registre de la gilde de Saint-Luc, il possède un atelier fréquenté ; c'est ainsi que nous pouvons signaler, à la date du 21 mai 1466, l'entrée en apprentissage chez lui d'un certain Richard Lecat[1]. Après un stage assez long, le métier des peintres l'admet à la franchise le 15 juillet 1469. Cette inscription est des plus intéressantes en sa teneur, car elle désigne Mille comme frère de Simon Marmion[2].

Cet artiste demeura quelques années encore à Tournai. Il s'y trouvait le 12 juin 1473, ainsi que l'atteste la procuration donnée à Jacques de Lescarde, docteur en médecine, et à Jean Clevet dit Menault (ce nom est à retenir), sergent royal du bailliage d'Amiens, par Mille (et non Wille) Marmion, « de présent demourant à Tournay », pour la vente à Pierre Cosette, marchand à Amiens, de la maison du *Noir Mouton*, située devant le portail de la Cathédrale[3].

Nous ignorons quel événement amena Mille Marmion à quitter la capitale du Tournaisis pour se fixer a Abbeville, mais il était domicilié dans cette dernière ville lorsque, le 6 mai 1499, il vendait en communauté avec son fils Colinet, également peintre, à son neveu Michel Clauwet, une pension viagère annuelle de 30 livres tournois[4].

Depuis cette époque nous n'avons découvert aucun texte ayant rapport à Mille Marmion ou à son fils, et jamais non plus nous n'avons trouvé trace de son séjour à Valenciennes. Dehaisnes, à mon avis, fait erreur en affirmant le contraire d'après une citation de La Fons-Mélicoq[5].

1. 1466 (12 mai) « Richard le Cat, chez France le Cat, puis chez Wille Marmion ». Registre de la Gilde de Saint-Luc, aux archives de Tournai. — De la Grange et Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai*, 2e partie, p. 77.

2. Voir le texte cité à la page précédente, note 1.

3. Nous devons cette intéressante communication à M. G. Durand, archiviste de la Somme. Il est à remarquer que le texte reproduit aux *Pièces justificatives*, n° 51, porte *Mille* et non *Wille*.

4. Voir *Pièces justificatives*, n° 90.

5. Dehaisnes, p. 63 et même page, note 1 ; La Fons-Mélicoq, *Revue universelle des arts*, t. XI, p. 48 (et non 147, ainsi que l'indique Dehaisnes). Nu

Avant d'en finir avec cet artiste, on peut se demander pourquoi en 1505, après le décès de Jeanne de Quarouble, veuve de son frère Simon, héritière en viager des biens de son époux, Mille et son fils ne sont pas mis en possession d'une part quelconque de ce bel héritage, qui passe aux mains de neveux ou arrière-neveux. On doit en conclure, à mon avis, que tous deux étaient morts avant cette date. Toute renonciation éventuelle à leur droit est peu problable, car nulle part il n'en est fait mention dans les documents relatifs à cette succession.

Jehan Marmion, avons-nous dit, avait encore une fille : elle épousa, nous le verrons, un sieur Clauwet[1]. De cette union naquirent trois enfants, Michel, Jeanne et Ysabeau. Nous aurons à nous en occuper plus longuement par la suite.

III. — Simon Marmion. Le séjour a Amiens, 1425?-1458?.

Simon Marmion doit être originaire d'Amiens, où ses parents demeuraient à une époque fort rapprochée de sa naissance ; du moins y passa-t-il ses premières années et son adolescence. Son père s'appelait Jehan[2] et travaillait, nous l'avons vu, dans cette ville, entre les années 1426 et 1444 ; Simon, lui, y peignait dès 1449[3]. On peut donc, par un simple rapprochement de faits et de noms, conclure que les Marmion, Jehan et Simon, que mentionnent à diverses reprises les comptes de la ville d'Amiens, sont bien les deux personnages qui figurent dans un acte passé le 11

doute que ce ne soit de cette pièce du 6 mai 1499 qu'est extraite la citation de La Fons, reproduite par Dehaisnes, qui n'eut jamais en mains l'acte original.

1. Ce nom fort répandu dans nos contrées est une des nombreuses formes flamandes du nom français Clouet. Il est porté, comme nous en avons trouvé maintes preuves, par de nombreuses personnes à Valenciennes aux XIVe, XVe et XVIe siècles. On trouve également, vers la même époque, des Clauwet, Clavet, Clevet, Clauwel, etc., à Douai, Cambrai, Lille, etc.

2. Cette parenté nous est révélée par un acte du 15 mars 1465 (voir *Pièces justificatives*, n° 24). Dehaisnes, qui cite cette pièce, égarée lors de son passage à Valenciennes (p. 61, 137 et 138, note 1) d'après une copie transmise à M. Pinchart par M. Bouton, ancien archiviste de Valenciennes, commet une erreur en la plaçant à la date du 15 mars 1466. On a, disons-le, renoncé depuis longtemps à faire naître Marmion à Valenciennes, comme le voulait Michiels.

3. Voir *Pièces justificatives*, n° 5 et Dehaisnes, p. 131.

mars 1465 devant les échevins de Valenciennes. Telle est du moins la conclusion à laquelle fut amené Dehaisnes à la suite de ses longues et savantes recherches; nous sommes entièrement d'accord avec lui sur ce point.

Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer exactement la date de la naissance de Simon Marmion. C'est là une lacune regrettable, car, tant qu'elle ne sera pas comblée, certains points, et non des moins intéressants de sa biographie, resteront très incertains. Les critiques d'art parmi les plus autorisés hésitent entre les années 1420[1], un peu prématurée peut-être, et 1425, plus rapprochée à mon avis de la vérité[2].

Simon Marmion commença son éducation artistique dans l'atelier de son père. Son apprentissage, en sa qualité de fils de maître, lui fut donc facile autant que profitable[3]. Jehan Marmion, nous l'avons vu, jouissait d'une certaine considération et entretenait, grâce à ses travaux, d'excellents rapports avec le clergé et l'échevinage amiénois. Il en profita donc pour recommander dans ces milieux influents son fils Simon, qui, entre les années 1449 et 1454, exécutera divers travaux pour le compte de la ville. C'est à cette dernière date (juin 1454) que cesse d'être mentionné dans les pièces officielles ou autres de la ville d'Amiens le nom de Simon Marmion.

IV. — Simon Marmion, le séjour a Valenciennes, 1458-1489.

Quatre ans se sont écoulés, quatre ans de silence extraordi-

1. S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe le Bon à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1903, t. I, p. 274). Je crois la date de 1420 un peu haute, Jehan Marmion n'ayant guère, eu à cette époque plus de vingt ou vingt-trois ans; encore faudrait-il que Simon fût l'aîné de ses enfants, ce qui n'est nullement prouvé.

2. Hypothèse admise par Dehaisnes, p. 61 et qui nous semble logique (voir p. 124, note 1).

3. A Amiens, les fils de maîtres étaient l'objet de certaines prérogatives intéressantes, si nous en jugeons par l'article 6 des statuts de la corporation des peintres, etc... en date du 5 décembre 1400 : « Item que si les fils de maistre desdicts stilles voloient lever et tenir leurs mestiers en ladicte ville, faire le pourront, en faisant expérience et paiant seullement la somme de dix liures pour toutes choses... » Cité par A. Thierry, *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-Etat*, t. II, p. 6.

naire, au sujet desquels toute explication semble insuffisante ou hasardeuse, parce qu'elle ne s'appuie sur aucun document explicite.

Nous sommes maintenant à Valenciennes, le 13 mars 1458; Simon Marmion s'est présenté à l'échevinage, et, par acte déposé au greffe des werps[1], nous le retrouvons devenu propriétaire au lieu de sa nouvelle résidence. Ce texte, que n'a point connu Dehaisnes, est intéressant. Simon Marmion, y est-il dit, « donne à rente une masure et pièce de terre ». Bien petite est la masure, bien minime en est la valeur, mais à cet acte viennent coup sur coup, cette année même et les suivantes, s'en ajouter plusieurs autres. Devenu propriétaire, Marmion — précaution utile par ces temps troublés — convertit bientôt en rentes et en propriétés les sommes importantes dont nous le trouvons subitement pourvu. Qui expliquera cette prospérité soudaine, jettera un jour nouveau sur la vie encore si obsure de cet artiste? Le greffe des werps conserve, à la date du 25 juillet de cette même année 1458, l'acte d'acquisition de maisons avec leurs dépendances dans la rue Notre-Dame, puis d'un autre « hiretaige... applicquiez au dessus dit », mais celui-ci dans la rue Sainte-Catherine, toute voisine. C'est enfin l'achat de 4 livres 4 sous tournois de rente viagère, et d'une autre masure et pièce de terre située dans la même rue; le tout montant à un total fort respectable[2].

Cet argent provient, nous dira Dehaisnes, du prix des peintures des volets d'un retable exécuté pour l'abbaye de Saint-Bertin. Ne serait-il pas aussi logique d'y voir le produit d'un héritage, ce qui expliquerait peut-être en même temps pourquoi Marmion quitta Amiens pour Valenciennes?

Quelle qu'en soit l'origine, cette fortune considérable existe, et nous verrons Marmion l'augmenter encore grâce à d'importants

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 14. On appelait, à Valenciennes, greffe des werps le bureau échevinal renfermant les actes de vente authentiques et les contrats sous forme de chirographes.

2. Voir *Pièces justificatives*, n° 15. — La rue Sainte-Catherine comprenait à son extrémité la rue de l'Ordron, ainsi nommée à cause d'un ruisseau fort malpropre qui y passait.

travaux, et surtout à son mariage, et profiter de toutes les occasions favorables pour agrandir cette propriété des rues Sainte-Catherine et Notre-Dame, que l'on désignait longtemps encore après la mort de son possesseur, sous le nom de « grant hiretaige de Simon Marmion[1] ».

Voilà donc notre artiste installé définitivement à Valenciennes ; son talent s'affirme de plus en plus, sa renommée grandit, et avec elle sa richesse. Les peintres, sculpteurs, brodeurs et autres ouvriers d'art sont nombreux à Valenciennes ; Marmion, grâce au prestige incontesté que lui donne sa situation, devient peu à peu leur protecteur, leur conseil. Las enfin de voir confondus artistes et artisans, il réunit en 1460, sous la bannière de Saint-Luc, peintres, ymagiers et brodeurs. Une chapelle de l'église vénérée de N.-D. la Grande devient leur propriété exclusive, après autorisation spéciale donnée par l'abbé d'Hasnon le 18 décembre 1462[2].

Cette même année, obéissant aux sages règlements édictés par le Magistrat de Valenciennes[3], afin de diminuer la fréquence des incendies, Marmion ordonnait de remplacer par de la tuile le chaume ou « estrain » des toitures recouvrant ses propriétés[4].

L'âge venait ; Simon Marmion, qui approchait de la quarantaine, si même il ne l'avait dépassée, songeait à se créer un intérieur. Sa position rendait son choix facile ; il tomba sur Jeanne de Quarouble, descendante d'une de ces grandes familles bourgeoises qui occupaient depuis de nombreuses générations une place prépondérante dans la cité. Ce mariage eut lieu vers

1. Le détail des acquisitions de S. Marmion et les mentions qui sont faites de son nom et de ses propriétés se trouvent aux *Pièces justificatives* n^{os} : 25, 41, 42, 44, 58, 61, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 77, 79.

2. Dehaisnes, p. 65; la charte de 1462 est reproduite dans les pièces justificatives jointes à son ouvrage, p. 133. — Pinchart, *Archives...* Série I. Tome II, p. 204. — Simon-le-Boucq, *Histoire ecclésiastique*, p. 18. — L. de la Fontaine, *Antiquitez de la ville de Valenciennes*. Ms : 529-708, f°s 228 et 288. — Cappliez, *Histoire des métiers de Valenciennes*, p. 317.

3. A Valenciennes, l'ensemble du corps échevinal s'appelait le Magistrat.

4. *Pièces justificatives*, n° 19. — Dehaisnes, p, 66 et 135.

la fin de 1464 ou dès le commencement de l'année suivante. En effet, par acte du 11 mars 1465, Simon Marmion reconnaît avoir reçu la dot que lui avait promise son beau-père, soit neuf parties de rentes viagères, faisant ensemble cent livres tournois, jointes à cent autres livres une fois données[1].

Jean de Quarouble mourut peu de temps avant le 27 avril 1467, date de « l'emprise » de son testament, lequel est daté du 15 de ces mêmes mois et année. Il choisissait comme exécuteurs de ses dernières volontés deux fils issus d'un premier mariage et son gendre Marmion. En dédommagement, il leur donnait à chacun un hanap d'argent[2]. Jean de Quarouble était très riche et laissait à sa veuve une fortune considérable, si l'on en juge par les différents actes relatifs à sa succession passés devant les échevins entre les années 1467 et 1470, surtout au profit de ses filles, au nombre desquelles Jeanne de Quarouble, femme de Simon Marmion. Jeanne Dugardin ne survécut que quelques mois à son mari, et légua à son gendre une fortune très respectable en rentes et propriétés[3].

Dès lors, la vie de Simon Marmion ne nous offre plus aucun épisode intéressant, si ce n'est sa réception à la franchise du métier des peintres de Tournai en 1468. Il ne faudrait pas en conclure, comme le fait fort bien observer Pinchart, que notre artiste alla habiter cette ville même temporairement, mais il avait surtout acquis par cette inscription le droit d'y recevoir des commandes et d'y envoyer ensuite ses travaux[4].

1. Dehaisnes, p. 69 et 137. — *Pièces justificatives*, n° 24.

2. *Pièces justificatives*, n° 28. — Dehaisnes, p. 69 et 139.

3. *Ibid.*, n° 29. — Ce testament, en date du 3 juin 1467, est curieux par ses dimensions; il mesure 2 m. de long sur 0m,50 de large; les legs qu'il renferme sont nombreux. On voit ainsi quelle était la richesse de cette grande famille bourgeoise des de Quarouble. S. Marmion figure dans ce testament pour une part fort importante.

4. « Maistre Simon Marmion fut reçeu à le francise du mestier des paintres le xxvij° jour d'auril l'an mil cccc. LXVIII. » Archives de Tournai. Registre de la corporation des peintres, f° 24 v. — Dehaisnes, p. 140. — Pinchart, *Archives*... Série I. T. II, p. 205.

Son temps se partage alors entre son atelier et les occupations multiples qu'exige sa grande fortune. Tour à tour représentant ou tuteur de sa femme, de ses beaux-frères ou belles-sœurs, membre du conseil d'administration de plusieurs confréries ou couvents, son nom figure dans un très grand nombre de documents scabinaux, tous ayant trait à des affaires d'intérêt, procurations, ventes, procès, etc. Nous les avons relevés pour montrer combien était active la vie de notre artiste, et posséder ainsi des points de repère dont aucun n'est négligeable malgré leur peu d'importance apparente[1].

Simon Marmion mourut âgé de soixante et quelques années le jour de Noël 1489. Il fut enterré dans la chapelle de Saint-Luc à N.-D. la Grande, et le chanoine Jehan Molinet composa une louangeuse épitaphe à sa mémoire [2].

Il laissait une fille du nom de Marie ou Marion. Les divers critiques d'art qui en ont parlé, d'après le poème de Jehan Lemaire de Bavai, la regardent tous comme sa sœur. Mais l'acte aussi précis qu'authentique par nous découvert ne laisse subsister aucun doute sur sa parenté. C'est la nomination, après décès, des « mambours »[3] « de Maryon Marmyon, fille d'icelle demiselle (Jeanne de Quarouble), qu'elle eubt de feu Simon Marmyon ». Cet acte original, daté du 5 septembre 1491, présente encore un autre intérêt. Il nous apprend que Jeanne de Quarouble ne pleura pas longtemps son mari déjà vieux, puisque nous la voyons déjà mariée à cette époque en secondes noces avec Jehan

1. *Pièces justificatives*, nos : 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 45, 46, 50, 52, 53, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 64, 71, 72, 75, 76. — Dehaisnes, p. 139 à 149.

2. *Pièces justificatives*, n° 78. — « En léglise Nostre-Dame la Grande en Vallenciennes estoit ycy devant l'epitaphe de me Simon Marmion peintre lequel repose derrière le chœur de ladite église dans la chapelle S. Luc... » — De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, Preuves, 2e partie. T. II, p. xxvij; Dehaisnes, p. 74. — Le Glay est le premier qui ait, à notre connaissance, parlé de cette épitaphe dans son *Mémoire sur quelques inscriptions historiques du département du Nord*, 1841, p. 27, d'après l'exemplaire manuscrit des *Antiquités de Valenciennes*, de L. de la Fontaine, qui se trouve à Cambrai.

3. En patois *rouchi*, tuteur, curateur.

Prévost, le grand peintre de Bruges[1]. Marie Marmion, qui naquit au plus tôt vers 1472, mourut jeune, comme paraissent le faire croire les vers d'ailleurs très obscurs de Jehan Lemaire :

> Science ainsi leurs mains proportionne
> Qui, puis trente ans gaigna par son attraix
> Et fist flourir Marie Marmionne[2].

En tout cas, elle était morte en 1505, lorque s'ouvrait la succession de son père, puisqu'il n'en est nulle part question. Nous savons également, par un acte du 19 septembre 1506, que Jeanne de Quarouble ne laissait « nuls hoirs en ligne directe »,

1. *Pièces justificatives*, n° 80. — Les documents qui vont suivre sont presque tous inédits, Dehaisnes ayant arrêté ses recherches à la mort de Marmion en 1489. M. James Weale ignorait le mariage de Jean Prévost avec Jeanne de Quarouble, lorsqu'il publia, en 1861, son *Catalogue du Musée de l'Académie de Bruges* (Notice sur Jean Prévost, p. 27). C'est d'après les documents que nous lui avions très volontiers communiqués, lors de son passage à Valenciennes, qu'il en parla, à notre connaissance, pour la première fois dans son *Catalogue de l'exposition des primitifs flamands et d'art ancien* (1902, p. XXVI.) — Voir aussi L. Devillers, *Le peintre Jean Prévost de Mons* (*Wallonia*, n° de décembre 1903, p. 291).

2. Extrait du poème de Jean Lemaire de Bavai (a Belgis), *La Couronne Margaritique*, composée vers 1511. — L'original de ce poème se trouve à la Bibliothèque Nationale, n° 1099 du *Supplément français*. — Dehaisnes, p. 63.

Pour déterminer la date approximative de la naissance de Marie Marmion, nous nous sommes fondé sur ce fait qu'en 1491 (voir *Pièces justificatives*, n° 80) elle était encore en mamburnie, c'est-à-dire en tutelle et n'avait pas alors vingt ans. Les diverses coutumes de Valenciennes sont formelles en ce qui concerne l'émancipation des enfants, « la mise hors de pain », disait-on. La Coutume imprimée la plus ancienne est celle de 1540, dont l'article LXXIII est ainsi conçu. « Des eages des enfants filz ou filles. — Item que tous enfans soyent filz ou filles sont réputez eagiez de l'âge de quinze ans que pour audit eage pouoir iouyr de leurs héritaiges et bien ainsi quil appartient. Du cas quilz ne soyent en mamburnie ou subiection et pain de leur père et mère que lors il les conuiendroit préallablement et iudiciairement mettre hors de la dite mamburnie et subiection de leurs ditz père et mère sans toutesfois pouoir vendre ou aliéner leurs héritaiges ou rentes quilz nauroient leage de vingt ans accomplis n'estoit par auctorité de justice et par le consentement de deux de leurs plus prochains parens du costez dont lesditz héritaiges ou rentes leur soyent aduenus et succedez ». — *Coustumes et usaiges de la ville escheuinaige banlieue et chief lieu de Vallenchiennes*, » p. XXXV.

ce qui est du reste confirmé par la remise de ses biens particuliers entre les mains de ses frères et sœurs [1].

V. — La succession de Simon Marmion. Les Clauwet.

Le testament qui renfermait les dernières volontés de Simon Marmion a disparu. Nous savons toutefois, par les actes relatifs à sa succession, que ses biens personnels passèrent, aussitôt sa mort, aux mains de sa femme, qui en eut la jouissance sa vie durant. Aussi voyons-nous, dans plusieurs actes du greffe des werps, Jehan Prévost, agissant au nom de sa femme, vendre, louer, ou arrenter certaines propriétés venant de cet héritage [2].

En 1498, le 12 septembre, Jeanne de Quarouble, déjà âgée et vraisemblablement souffrante, dicte ses dernières volontés d'accord avec son mari et par la bonne volonté « deaux deux enssamble ravesty lun lautre à mort et à vie de tous les biens meubles debtes joyaux catteulx héritaiges et rentes héritables que ilz ont adonc et avoir polront au jour du trespas du premier deffallant deaulx deulx lequel que soit [3] ».

Jeanne de Quarouble vécut quelques années encore, et mourut avant le mois d'octobre 1504, car, par acte du 9 octobre 1505, c'est-à-dire au moins un an et un jour après son décès, ainsi que le voulait la loi, les neveux de Simon Marmion, devenus ses héritiers, revendiquent sans tarder la possession des biens de leur oncle.

Ce qui appartenait en propre à Jeanne de Quarouble, avant son second mariage, fut réclamé par ses sœurs Quinte et Belote, dont la première avait épousé sire Jehan de Baudreghien. Jehan Prévost en profita pour se débarrasser bientôt par des ventes

1. *Pièces justificatives*, n° 101. — Pour ce qui regarde la succession de Jeanne de Quarouble, voir nos : 96, 100, 105.

2. *Pièces justificatives*, nos : 84, 85, 86, 87, 88. — Les rentes sur les propriétés de Valenciennes furent en grande partie rachetées par Michel Clauwet, voir nos 93 et 94.

3. *Pièces justificatives*, n° 89.

successives des différentes propriétés ou rentes qu'il possédait encore à Valenciennes[1].

Restait à liquider la succession personnelle de Simon Marmion. C'est alors que nous voyons apparaître de nouveaux personnages, intéressants surtout à cause de leur parenté avec le grand artiste amiénois.

Simon Marmion, nous l'avons dit, avait une sœur qui avait éponsé un sieur Clauwet, dont la vie nous est entièrement inconnue. De ce mariage naissent trois enfants, un fils, Michel, et deux filles, Jeanne et Ysabeau.

Michel, qui reçut sans doute les leçons de son oncle, devint peintre et exerça son métier à Valenciennes. Il épousa d'abord Jeanne du Buisson dont il eut deux fils, Janet et Polet, et qui mourut avant 1505, puis en secondes noces Marie de Wallers[2].

En 1509, Clauwet, bon bourgeois respectable et aisé, était égliseur de N.-D. de la Chaussée. Bientôt retiré au village de Vertaing[3], ainsi que nous l'apprend un acte de 1519, il y finit vraisemblablement ses jours[4].

Jeanne et Ysabeau Clauwet avaient épousé, l'une Grart du Ban, maître orfèvre, l'autre Jehan Guillebert, hôtelier, habitant tous deux Amiens. Ce qui nous permet de constater en passant combien les Marmion et leurs descendants avaient conservé d'attaches et de relations de famille dans cette ville, qui fut vraisemblablement le berceau de leur race.

Restait à liquider la succession de Simon Marmion. Le 9 octobre 1505, Michel Clauwet présente une requête à l'échevinage afin d'être mis en possession de « tous les hiretaiges et rentes hiretières qui furent et apertinrent à deffunct Simon Marmion son oncle[5]. » Quelques jours plus tard ce sont ses sœurs, qui,

1. *Pièces justificatives*, n° 90.
2. *Ibid.*, n[os] 81, 83, 91, 92, 104 et 109.
3. Vertaing, petit village du canton de Solesmes et de l'arrondissement de Cambrai, peu distant de Valenciennes.
4. *Ibid.*, n[os] 95, 96, 100, 101, 105, 108.
5. *Ibid.*, n° 95.

munies de procurations en règle données par leurs maris, réclament chacune un tiers de cette succession. Mais le 27 mars 1506, c'est-à-dire le délai fixé par la loi une fois écoulé, il leur fut accordé seulement « les deux tiers en le moitié ». La part de Michel se trouvait ainsi quelque peu grossie, juste récompense des frais, avances d'argent, renouvellements de rentes etc., dont il s'était occupé depuis longtemps déjà[1].

Habitant Amiens, Jeanne et Ysabeau vendirent peu de temps après leur part à leur frère Michel, qui devint par cette dernière acquisition seul possesseur du « grant hiretaige » de Simon Marmion[2].

VI. — L'œuvre de Simon Marmion.

Je crois nécessaire, au début de ce chapitre fort délicat à traiter, de poser en principe que l'on ne connaît encore aucune œuvre de Simon Marmion. Je veux dire par là que nulle part il n'existe une œuvre authentique du maître amiénois, capable de nous renseigner sur sa technique et d'aider par là même à des comparaisons intéressantes.

Plusieurs des tableaux qu'il a peints et des manuscrits qu'il a enluminés existent probablement encore, mais il est certain que nous les admirons sous le nom d'un artiste à qui la critique, parfois hâtive en ses jugements, les attribue sans preuves. Tantôt aussi, trompés par leur incognito, nous ne savons, ou nous n'osons par prudence louable, les reconnaître, tout en répétant les paroles du comte de Laborde : » A quel homme de talent doit-on ces pages délicieuses? » — cependant que, les œuvres authentiques que nous allons décrire ont, ou disparu

1. *Pièces justificatives*, n° 97.

2. Cette grande propriété passa plus tard en partie entre les mains de François de Thiant, s[r] d'Aubry. « Cet hôtel était situé sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les maisons nouvellement bâties portant les numéros 24 et 26 de la rue Notre-Dame. » — Cellier, *Une bonne fortune inattendue* (*Courrier du Nord*, journal de Valenciennes, n° du 24 novembre 1865). Voir *Pièces justificatives*, n[os] 98, 99, 102, 103, 104, 105, 111.

à jamais, ou bien reposent ignorées de tous dans quelque collection ou musée.

Dès que Simon Marmion fut pourvu de la maîtrise, son père lui céda, avec une partie de sa clientèle bourgeoise, les commandes que lui faisait de temps à autre l'échevinage d'Amiens. Ce sont pour la plupart de simples ouvrages de décoration artistique, mais qui n'excluent pourtant point tout talent[1].

Peinture de la pierre de Saint-Firmin. — Chaque année, le jour de l'Ascension, le clergé amiénois parcourait la ville en une procession où figuraient selon l'usage maintes châsses précieuses. L'une d'elles, renfermant les reliques de S. Firmin, patron d'Amiens, était particulièrement honorée. Les historiens nous apprennent qu'au cours de cette solennité annuelle cette châsse était déposée non dans une église, mais au milieu d'un carrefour, sur une grosse et large pierre disposée à cet effet. C'est à l'occasion de cette fête religieuse qu'en 1449 Simon Marmion fit montre de son talent pour la première fois, en peignant de couleurs diverses cet autel improvisé.

Les armes de la ville peintes sur les girouettes du grenier à foin. — Ce n'était là qu'un essai bien modeste ; il plut cependant, car quelques mois après on confia à notre artiste un travail plus délicat. Ce fut à l'occasion de la construction sur le quai du port d'un grenier à foin surmonté d'une élégante tourelle ornée, selon l'usage, de faîtières en fer forgé et surtout de girouettes, des « wirewittes » comme on disait à Amiens. Simon Marmion peignit donc avec force dorures « ... les armes de ladite ville... sur deux estandars d'airains que on mist pour wirewites...[2] »

Peinture et dorure de la girouette du Pilori. — Notre artiste semble s'être fait alors une spécialité de cette peinture décorative pour monuments publics ; aussi, l'année suivante, fait-on encore appel à ses pinceaux. Sur le grand marché d'Amiens s'élevait

1. *Pièces justificatives*, n° 5 et *Bibliographie*. Voir Salmon, *Histoire de Saint-Firmin*, Amiens, 1861, p. 222, 236, 240 et 243 ; Douchet, *Les manuscrits de Pagès*, Amiens, 1862, tome I, p. 66 ; ouvrages cités par Dehaisnes, p. 79.

2. *Pièces justificatives*, n° 6 et *Bibliographie*.

alors le pilori, simple tour faite de pierre et de bois. La partie supérieure était artistement rehaussée d'une flèche, de clochetons, d'épis, de fleurons, etc.; et dominant le tout, on admirait une haute girouette en façon de bannière, entourée de quatre autres plus petites à panonceaux. Afin de les préserver des injures du temps et de rendre cet ensemble encore plus agréable à l'œil, le Magistrat charge Marmion de décorer ces ornements de peintures diverses rehaussées d'or[1].

Peinture et dorure du couronnement du « Beau Puits ». — Même commande de peinture et dorure, un peu plus tard, mais cette fois pour le couronnement en fer forgé du « Beau Puits » de la Haute rue Notre-Dame[2].

En dehors de ces travaux, qui sont plutôt l'attribut de peintres décorateurs, Simon Marmion, par certaines compositions d'un caractère franchement artistique, attira sur lui l'attention non seulement de ses concitoyens, mais aussi celle de puissants personnages de la région du Nord. Cette assertion s'appuie sur un fait d'une certaine importance.

Décorations pour la fête dite « Vœu du Faisan ». — Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, animé d'un zèle très louable pour le catholicisme, avait donné rendez-vous à Lille, dans le palais de la Salle, à la haute noblesse et aux grands dignitaires civils et ecclésiastiques de ses États; il désirait leur soumettre le projet d'une nouvelle croisade. Au cours de cette réunion qui eut lieu le 17 février 1454, les convives jurèrent sur un superbe faisan la destruction des infidèles. Les invités, on le conçoit, avaient été magnifiquement reçus et la fête fut splendide. On y voyait entre autres merveilles, s'il faut en croire les chroniqueurs, seize surtouts alors appelés « entremets »; c'était, par exemple, un tigre, un sauvage sur un chameau, un navire etc... Pour aider à ces décorations, le prince avait fait appel à de nombreux artistes de Lille, Bruges, Audenarde, Ypres, Tournai,

1. *Pièces justificatives*, n° 7, *Bibliographie*.
2. *Ibid.*, n° 8, *ibid.* Ce puits a été décrit par Douchet, *Manuscrits de Pagès*, tome II, p. 58, et Duthoit, *Le vieil Amiens*, série 2, n° 61.

Arras, etc. Simon Marmion fut le seul artiste d'Amiens mandé à Lille. Il y travailla neuf jours et reçut 108 sous, salaire raisonnable que seuls dépassèrent les meilleurs peintres de l'époque, tels que J. Daret, Jean de Bordeaux, N. De Hollande etc...[1].

C'était un début heureux, l'entrée dans un monde à la fois riche et puissant, aux relations agréables et fécondes. Est-ce à la suite de ce premier succès que l'échevinage d'Amiens reconnut la valeur réelle de Simon Marmion? Nous le croyons, car il ne tarda pas à lui faire une commande digne cette fois de son talent.

Tableau de la Passion pour la salle des Plaids à l'Échevinage — Ils existait, depuis fort longtemps, dans la salle des plaids de la maison échevinale, communément appelée « les Clocquiers », un tableau représentant la Passion; c'est sur cette effigie du Christ en croix que l'on prêtait serment. Mais, en 1454, ce tableau était « vielz et on ne y veoit plus quelque figure ou représentation dont l'on peust faire serment. » Marmion, chargé de le remplacer, s'en acquitta à la satisfaction de tous. Le sujet en était resté à peu près le même; on y voyait le Christ en croix entouré de la Vierge, de S. Jean et de quelques personnages secondaires[2].

Près de dix ans se passent avant que notre artiste fasse parler de lui, où plutôt sans que nous ayons pu trouver trace d'aucune de ses œuvres dans les documents de l'époque, car il est de toute évidence qu'il ne demeura pas aussi longtemps sans produire.

Nous sommes maintenant à Valenciennes, en 1460; Marmion, nous l'avons vu, vient de quitter a jamais Amiens où se passèrent ses années de jeunesse.

Peintures à N.-D. la Grande. — Sur les instances des peintres ses collègues, Marmion les réunit en corporation, les groupe en

1. *Pièces justificatives*, n° 9 et *Bibliographie*. Olivier de la Marche nous a laissé dans ses *Mémoires* (édition de 1837, p. 178) la description détaillée de cette fête. Voir aussi Van Hende, *Lille et ses institutions communales*, p. 136.

2. *Pièces justificatives*, n° 10 et *Bibliographie*.

confrérie, et obtient de l'abbé d'Hasnon la dévolution d'une chapelle dédiée à saint Luc, située derrière le chœur de l'église de N.-D. la Grande. Aussitôt les dons abondent dans la nouvelle chapelle et les ex-voto garnissent en peu de temps les murs. Marmion, lui, ne laisse à personne le soin de décorations plus artistiques. C'est ainsi qu'il peint la table d'autel avec tant d'art, « que l'on jurerait que c'est piere blanche... et surtout... la chandelle qui samble vrayement ardre »[1].

Image de saint Luc. — C'est également à son pinceau qu'était due « l'image de St. Luc posée et mise devant l'autel ». Jehan Molinet fait allusion à ces deux œuvres d'art célèbres à Valenciennes quand il écrit :

> Vous qui voyez ches ymaiges présens
> Priez saint Luc dont voicy la capelle[2].

Portraits de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon[3]. — Lors des fêtes qui eurent lieu en juin 1473 à l'occasion du chapitre de l'Ordre de la Toison d'Or, tenu à Valenciennes, et dont nous avons parlé à propos de son père, Simon Marmion eut le grand honneur de reproduire « ad vivum », c'est-à-dire en portrait, les traits de Charles le Téméraire et de sa femme Isabelle de Bourbon. Réunis sur une seule toile, les deux souverains étaient, paraît-il, d'une ressemblance parfaite ; aussi ces effigies augustes furent-elles longtemps conservées « magno cum honore » dans la Salle-le-Comte, lieu de résidence des souverains lors de leurs séjours à Valenciennes. Un miniaturiste de cette ville, Hubert Cailleau[3], qui avait admiré ce tableau, le copia sur vélin

1. *Bibliographie.*
2. *Ibid.* Extrait de Jehan Molinet, épitaphe de S. Marmion.
3. *Bibliographie.* Nous avons eu l'occasion de nous occuper du miniaturiste Hubert Cailleau, dans notre travail publié en 1890 sur le Mystère représenté à Valenciennes en 1547, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fonds français, n° 12536). La reproduction d'une des miniatures les plus curieuses de Cailleau se trouve dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, tome II, pl. XI, p. 400. — Voir aussi L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, Paris, 1874, tome II, p. 803 ; Dehaisnes, *Étude sur l'enluminure au XVI*e *siècle, dans le Nord de la France et sur le miniaturiste Hubert Cailleaux* (*Réunion des sociétés des Beaux-Arts*, tome XVIII, 1894, p. 121).

en 1552 et inséra cette reproduction dans un exemplaire du manuscrit des « Antiquitez de Valenciennes » qui lui appartenait[1]. En 1590 le nouveau possesseur de cet ouvrage, H. d'Outreman, détacha cette enluminure pour en faire cadeau à l'un de ses amis habitant Tournai[2]. On ne sait ce qu'elle est devenue depuis lors.

Tableaux de l'abbaye de Saint-Jean. — Comme dernier travail exécuté par Simon Marmion à Valenciennes, nous citerons, sans pouvoir du reste en donner les titres, plusieurs tableaux qui ornaient l'abbaye de Saint-Jean. Les historiens contemporains ou quelque peu postérieurs sont unanimes à déclarer que ces peintures étaient « fort exquises » — ce qui tendrait à faire croire que Simon Marmion, habile enlumineur, traita le plus souvent ses sujets de tableaux comme des miniatures, c'est-à-dire sur des toiles de dimensions restreintes[3]. Ces œuvres d'art remarquables furent détruites lors de l'incendie qui se déclara le 11 juin 1520, au cours des fêtes données à propos de l'élection de l'Empereur.

Retable de l'autel de N.-D. de Pitié aux Dominicains. — Comme nous désirons être complet, il nous faut encore parler, mais sous réserve cette fois, des peintures d'un retable décorant l'autel de N.-D. de Pitié dans l'église des Dominicains de Valenciennes. La table d'autel en pierre était due, paraît-il, au ciseau du sculpteur Du Prayel ; c'est ce qu'affirme Louis de la Fontaine, en ses *Antiquitez*[4].

La renommée de Simon Marmion avait dépassé les étroites limites du lieu de sa résidence et s'étendait dans tous les Pays-Bas.

1. Ce manuscrit se trouve encore à la Bibliothèque de Douai, on voit au f° 214, l'endroit où cette enluminure était placée.

2. *Pièces justificatives*, n° 49 et *Bibliographie*.

3. Nous devons faire remarquer à ce sujet qu'Antoine d'Outreman qui, au XVII[e] siècle, écrivit l'histoire des chanoines de Saint-Jean à Valenciennes (Ms. 487-626), au f° 91, lorsqu'il parle de cet incendie nous apprend que le feu détruisit les tableaux « ... *cunctis ab uno fere eodemque totius Belgii pictore celeberrimo* JOANNE *nimirum* MARMION *pictis...* ». Voir *Pièces justificatives*, n° 110. — Faut-il voir là un *lapsus calami* assez curieux, ou bien Jehan Marmion fut-il un peintre de talent que la renommée de son fils a laissé dans l'ombre et l'oubli?

4. *Pièces justificatives*, n° 113 et *Bibliographie*.

C'est ce qui engagea ce prince ami des arts qu'était Philipe-le-Bon à demander à « Simon Marmyon, escripvain demourant à Valenchiennes, vng bréviaire... pour servir à dire ses heures. » En avril 1467 l'artiste reçoit cent livres, « sur les ouvrages et estoffes qu'il doit faire par l'ordonnance de Monseigneur, à ystorier, enluminer et mectre en fourme (ce) bréviaire »[1]. Philippe-le-Bon mourut cette même année ; Charles-le-Téméraire, son successeur, fit continuer ce magnifique travail, qui fut achevé trois ans plus tard[2].

Très recherché, richement établi, à la tête d'un atelier très fréquenté, Marmion reçoit de nombreuses commandes. Aussi le voyons-nous exécuter, dans l'espace de quelques années, d'importants travaux pour la cathédrale de Cambrai.

Dorure et peinture d'une statue de la Vierge à la cathédrale de Cambrai. — Il y avait dans cette magnifique église une Vierge très vénérée, appelée problablement à cause de son origine. « Notre-Dame la Flamenghe ». En 1464, l'autel qui la supportait fut remplacé ; Alard Génois, marbrier de Tournai, en fournit la table, le sculpteur renommé Jean de Malines raccommoda quelque peu la statue, ainsi que le saint Jean et les divers personnages qui l'entouraient. Simon Marmion fut alors mandé pour polychromer, selon l'usage du temps, cette œuvre de sculpture remarquable. Ce déplacement qu'il fit en compagnie de quelques uns de ses « varlets » ou élèves, lui fut payé 50 livres[3].

Décoration des gonfanons de la cathédrale. — En 1471, le chapitre de cette même cathédrale fit une nouvelle démarche auprès de l'artiste. Une délégation choisie parmi les dignitaires de la fabrique vint le prier de décorer les « gonfanons » ; ainsi s'appelaient les riches bannières destinées aux processions. Le prix fut fixé à 130 l. et peu de temps après Marmion envoya sa « devise », son devis dirions-nous, qui fut accepté. Il peignit

1. *Pièces justificatives*, n° 27.
2. *Ibid.*, n° 35, *Bibliographie*.
3. Soit environ mille francs de notre monnaie. *Pièces justificatives*, n° 23 et *Bibliographie*.

donc sur deux de ces gonfanons, en drap de damas cramoisi à double face, huit images ou scènes diverses, puis il en composa l'encadrement et décora jusqu'aux hampes de ces gonfanons. Marmion accompagna son travail à Cambrai ; le chapitre en fut si content qu'il lui octroya 7 livres 5 sous en plus du prix fixé [1].

Nous n'avons plus à nous occuper que de deux seulement de ses œuvres, que des extraits de comptes ou des citations d'historiens nous ont révélées :

Tableau de Notre-Dame, sur la tombe du chanoine Pierre Dewez de Cambrai. — Pierre Dewez (de Vado), chanoine de la cathédrale de Cambrai, avait demandé par testament qu'un tableau fût placé sur sa tombe. Cette clause fut exécutée par ses héritiers, car, à la date du 28 mai 1484, nous voyons qu'une somme de 13 livres fut payée à Simon Marmion, « pour vng tablet de Nostre-Dame a II feuille en manière d'épitaphe » [2].

Vierge de Simon Marmion, léguée à l'hôpital de Louvain. — Nous terminerons ce long exposé des travaux de Simon Marmion en disant qu'une de ses œuvres fut, au XVIIe siècle, signalée à Louvain. En effet, dans les notes sur les artistes publiées par M. VanEven d'après un manuscrit de J. Molanus, on voit que l'orateur de la princesse Marguerite d'Yorck, Velasco de Lucena, légua par testament daté de 1512, à l'hôpital de Louvain, une Vierge, « opus magistri Symonis Marmyon, nobilissimi pictoris valencenensis [3] ». Malgré les minutieuses recherches entreprises par M. Van Even, cette image de la Vierge n'a pu être retrouvée.

1. *Pièces justificatives*, n° 47 et *Bibliographie*.
2. *Ibid.*, n° 65, *ibid.*
3. *Ibid.*, n° 107, *ibid.*

(*A suivre.*)

Maurice HÉNAULT.

IL SINCRETISMO RELIGIOSO E L'EPIGRAFIA

I

« Quanto più negli strati superiori della popolazione ha il sopravvento la coltura greca, e la mitologia greca, ricca di colori e di forme, vince la religione indigena, tanto meno le fonti letterarie sono in grado di informarci intorno all' esercizio della religione e alle raffigurazioni religiose del popolo; molto maggiore che non tra lingua letteraria e gergo popolaresco è l'abisso tra le rappresentazioni del mondo divino presso i poeti e i dotti, e le vedute che determinano la posizione dell' uomo comune rispetto alla divinità e i suoi rapporti con essa »[1]. Perciò le fonti letterarie non possono darci un' idea adeguata del politeismo romano; anzi, il loro carattere aristocratico, insieme alle invenzioni dei poeti e alle esagerazioni degli scrittori satirici e cristiani, determinò una sopravalutazione del fenomeno politeistico e sincretistico. E nel vero, le fonti letterarie, rispecchiando le condizioni della classi più elevate, quelle cioè in cui il sincretismo era veramente più intenso perchè favorito dalla maggiore cultura, dovevano dar di questo fenomeno una imagine falsa o almeno esagerata. Tanto più che queste fonti non descrivono le condizioni generali dell' impero, ma quelle eccezionali, direi quasi patologiche di Roma, o, meno spesso, di un' altra grande città, dove l'affluenza degli stranieri e l'intreccio delle razze favoriva in modo straordinario il sincretismo.

Questo errore di valutazione, anche fuori del campo religioso[2], trasse in errore gli storici moderni i quali tutti, dal più al meno,

1. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, München, 1902, p. 7.

2. Un solo esempio. Erodiano (III, 29) dice che sotto Settimio Severo le finanze dello stato erano floridissime. Ora invece, con quell' imperatore cominciò la nota crisi monetaria. Erodiano afferma il contrario, perchè cede all' apparente floridezza di Roma e dell' imperatore, ricchissimo (cfr. Spart. Sev. 12 e 13).

credettero proprio di tutto l'impero fenomeni che erano peculiari di poche grandi città. Così, per citar un esempio per tutti, il Réville afferma che il paganesimo greco-romano nell' ultimo stadio del suo sviluppo non fu se non un enorme sincretismo religioso « nel quale gli dei vivevano insieme in comunanza di diritto e di officio »[1]; ora, questo giudizio, storicamente inesatto e giuridicamente falso, è una pura parafrasi di alcuni passi di autori che scrissero con innanzi l'esempio di Roma[2]; eppure anche a Roma stando alle iscrizioni che sono i documenti più certi, il sincretismo non fu poi tanto complesso quanto si crede, mentre invece il culto primitivo rimase in vigore fino al IV secolo d. C. e i culti orientali fino al III° secolo d. C. rimasero nella cerchia ristretta delle famiglie, lungi dall' essere pari in diritto ai culti greco-romani. Inoltre, una certa azione doveva anche avere la legge, che conteneva disposizioni tassative contro i novatori[3]. Da Augusto in poi le divinità straniere non poterono passare il pomerio[4], e Tiberio espulse i culti egizi e giudaici, e un senatoconsulto relegò in Sardegna 4000 libertini seguaci di quelle religioni[5]. Pure l'azione della legge fu dimenti-

1. J. Réville, *Die Religion zu Rom unter den Severern*, trad. ted. Leipzig, 1888, p. 102.

2. P. es. Petronio Arbitro (*Satyr.* 17) : Nostra utique regio tam praesentibus est plena numinibus ut faciiius possis deum quam hominem invenire. O Plinio (*H. N.*, II, 16) : Quam ob rem maior coelitum populus etiam quam hominum intelligi potest. — Le fonti cristiane sono discusse più avanti.

3. Vaticinatores qui se deo plenos adsimulant, idcirco civitate expelli placuit, ne humana credulitate publici mores ad spem alicuius corrumperentur, vel certe ex eo populares animi turbarentur. Ideoque primo fustibus caesi civitate pelluntur, perseverantes autem in vincula publica coniciuntur aut in insulam deportantur, vel certe relegantur. Qui novas et usu vel ratione incognitas religiones inducunt, ex quibus animi hominum moveantur, honestiores deportantur, humiliores capite puniuntur... Quod si servi de salute dominorum consuluerunt, summo supplicio, id est cruce afficiuntur. Consulti autem si responsa dederint aut in metallum damnantur, aut in insulam deportantur (Pauli *Sent.*, V, 21, §§ 1, 4).

4. Cass. Dio, III, 2.

5. Tac. *Ann.*, II, 85. Forse all' azione della legge, più efficace a Roma che in provincia, si deve lo strano fatto che i documenti epigrafici del taurobolio cominciano a Roma appena col 285 (*CIL.*, VI, 505) e in provincia col. 160 (XIII, 175). Cf. Wissowa, *o. c.*, p. 267-8.

cata dagli storici; mentre forse solo per essa si può conciliare l'enorme numero di stranieri viventi a Roma e lo scarso numero di iscrizioni votive a dei stranieri trovate nella metropoli.

Infatti anche a Roma, dicevo, la tradizione letteraria è smentita dai documenti epigrafici. Di fronte alle affermazioni frequenti degli antichi, specie cristiani, che sono state accettate dai moderni, sta il fatto che nel Corpus troviamo tre sole iscrizioni ad Anubi[1], una ad Arimanio[2], due a Belo[3], due a dea Suria[4], sedici a Iside[5], ventitre alla Magna Mater[6], cinquantasette a Mitra[7]; numero irrilevante a petto a quello delle iscrizioni poste a divinità greco-romane (omesse le arcaiche) come Silvano che ne ha 146[8], Ercole con 98 inscrizioni[9], Genio con 64[10], Giove con 74[11]: cifre che dimostrano una assoluta preponderanza di divinità greco-romane. Eppure a Roma, templum mundi totius[12], affluivano innumerevoli stranieri come liberi, come servi, come soldati, tanto che, come ho già dimostrato in un altro lavoro, gli stranieri vi erano assai più numerosi degli indigeni[13]: ora, se non ostante ciò, le iscrizioni a divinità straniere

1. *CIL.*, VI, 97, 347, 3673.
2. VI, 47.
3. VI, 52, 710.
4. VI, 116, 399.
5. VI, 344-55, 406, 572, 574, 3709.
6. VI, 488-510.
7. VI, 80, 82, 86, 398, 402, 436, 556, 699-740, 3722-30, 2821, 2822.
8. VI, 44, 46, 126, 139, 210, 211, 224, 237, 262-66, 269-78, 280-2, 284-8, 291-4, 296-304, 312-93, 400, 550, 597, 607, 645, 628, 629, 3682, 3685-90, 2802, 2858, 3904.
9. VI, 242, 296, 288, 297, 311, 329, 378, 542, 550, 575, 633-98, 706, 707, 3690, 3697, 3710-15, 2817-30, 2834.
10. VI, 207-10, 212-17, 220-22, 224, 226-28, 230-41, 243-60, 334, 376, 396-99, 401, 442, 451, 452, 693, 706, 731, 3682-84, 3712.
11. VI, 46, 81, 82, 117, 291, 334, 366, 368-72, 375-84, 387-404, 408-410, 414, 422, 423, 425-427, 429, 431-33, 435-38, 707, 3671, 3696, 3697, 2811, 2823.
12. Amm. Marc., XIII, 4, 13.
13. *Die anthr. Grundlagen des röm. Verfalls zur Kaiserz.* Politisch-Anthropol. Revue, V, 10. Cfr. *L'impero romano nell' età dei Severi* in *Riv. di st. ant. N. S.* anno X, 2 pg. 202 segg. Ricordo qui Filostrato (*Vita Apoll.* VII, 3; VIII, 7) per il numero di Traci e Goti; Giovenale (III, 62) che afferma la frequenza dei Siri; Tacito

sono relativamente tanto scarse, possiamo ancora dire che la tradizione non esagerò, possiamo accettare ad occhi chiusi le molte affermazioni cristiane e farne il substrato di tutta una teoria, una dottrina storica? — No, certo. Ricordiamo che le legge accordava a tutti i veri e propri stranieri piena libertà di esercitare il loro culto, mentre l' escludeva dal culto degli dei nazionali romani [1] : quindi per motivi legali gli stranieri dovevano onorar più facilmente i loro dei che non gli dei greco-romani ; invece così non fu come dimostra il materiale epigrafico : se pure non vogliamo sciogliere il problema con l'ipotesi facile ma assurda, che andassero perdute le iscrizioni votive di molti dei stranieri, e restassero intatte quasi tutte quelle a dei romani. Ipotesi assurda che ammette un caso intelligente e quasi astuto. Invece la conclusione logica è che questi innumerevoli stranieri o accettassero il culto greco-romano, o non ponessero iscrizioni ai loro dei nazionali : in ambidue i casi, il contrario di ciò che afferma la tradizione sincretistica.

(*Ann.* XIV, 44. Cf. Varr. 17) che racconta del gran numero di razze onde constavano le *familiae*. E ancora, Seneca (Ep. 95, 24) : Transeo agmina exoletorum per nationes coloresque descripta; Prudenzio (*Contra Symm.*, II, 812 e seg.) : Distantes regione plagae divisaque ponto Litora conveniunt, nunc per commercia et artes Ad coetum celebrem, nunc per genialia fulcra Externi ad ius connubii. — Per i soldati barbari v. Cass. Dio LXXIV, 2 ; LXXVII, 14 ; LXXVIII, 6 e 17. Tra i pretoriani predominarono nel III secolo d. C. i traci e gli illiri, e furono numerosi i norici i pannoni, i libi, gli egizi ecc. Cfr. Marquardt, *Röm. Staatsverw.* II², p. 479, n. 4 ; Bohn, *Ueb. die Heimat der Praetor.* Berlin, 1883, p. 15. Nei latercoli le proporzioni dei pretoriani sono le seguenti : VI, 2375 a (119 d. c.) 4 stranieri su 25 soldati ; 2375 b (120 d. c.) 7 stranieri su 66 soldati ; 2375 c (120) 2 su 24 ; 2377 (130) 1 su 5 ; 2379 (143-144) 9 su 183 ; 2379 b (144) 4 su 180 ; 2381 a (153-154) 1 su 28 ; 2382 a, b (172-178) 13 su 60 ; 2383 (187-188) 5 su 15 ; 3888 (197-8) 18 su 151 ; 2386 (età di Severo) 16 su 16 ; 2387 (Sev. e Carac.) 4 su 4 ; 2388 (Caracalla) 11 su 20. E nei titoli sepolcrali : VI, 2421-2789, 65 su 364 ; VI, 286-2948 (coh. urban.) 6 su 87 ; 2949-2958 (stator. aug.) 1 su 9 ; 2959-2997 (vigil.) 3 su 39 ; 3092-3172 (classiar.) 37 su 89 ; 3173-3320 (equit. sing.) 89 su 147 ; 3331-3365 (frument.) 8 su 34 ; 3411-3446 (evocat.) 4 su 35 ; 3447-3491 (veteran.) 4 su 44 ; 3494-3644 (milit.) 8 su 150. — Di stranieri venuti a Roma per traffico o per mestiere ci danno esempi : VI, 9675, paflagone ; VI 9707, spagnolo ; VI, 9707, trace ; VI, 1935, spagnolo ; VI, 29722, spagnolo ; VI, 2580, panfilio ; VI, 9597, spagnolo.

1. Wissowa, *o. c.*, p. 78.

II

La quale fu alimentata, ripetiamolo, dagli scrittori satirici e dai cristiani. Petronio Arbitro e Giovenale, Apuleio e Luciano hanno fornito molti contributi alla storia delle religioni greco-romane, ma non si tenne conto delle loro indole satirica. Per esempio, non mi pare che la nota prosopografia di Iside in Apuleio[1], in cui la enumerazione delle varie forme di Iside presso i vari popoli è fatta dalla dea dopo una filza di frasi pompose per apparir più veneranda e universale, possa esser presa alla lettera come sempre si è fatto : dove è una tendenza manca la oggettività, anche relativa. Così troppo spesso si presero sul serio le speculazioni teologiche della decadenza, come per i primi tempi si adottarono le costruzioni erudite di Varrone, e le invenzioni di Ovidio. Ma ciò è specialmente grave per ciò che riguarda le fonti cristiane. La storia è già insorta contro le esagerazioni e le menzogne degli autori cristiani, ma, strano a dirsi, non ha estesa la critica a quelle affermazioni che più di tutte dovevano riuscir sospette : quelle di carattere religioso. Non si accetta ciò che dicono delle persecuzioni pagane, ma si accetta ciò che dicono del paganesimo.

Il quale in essi appare un enorme e informe miscuglio di culti. Per esempio Minucio Felice dice : « Inde adeo per universa imperia, provincias, oppida videmus singulos sacrorum ritus gentiles habere, et deos colere municipes, ut Eleusinios Cererem, Phrygas Matrem,.. universa Romanos[2] ». E Tertulliano : « Tot igitur sacrilegia Romanorum quot tropaea : tot de diis quot de gentibus triumphi : tot manubiae, quot manent simulacra

1. Apul. *Met.* XI, 5 : En sum... rerum naturae parens elementorum domina, saeculorum progenies initialis, summa numinum, regina manium, prima coelitum, deorum dearumque faces uniformis, quae caeli luminosa culmina, maris salubria flumina, inferum deplorata silentia nutibus meis dispenso; cuius numen unicum multiformi specie, ritu vario, nomine multiugo totus veneratur orbis... Si noti che alcune espressioni come : summa numinum, prima coelitum, cuius numen totus veneratur orbis, sono mitologicamente e storicamente erronee.

2. Min. Fel. *Octavius*, p. 6 (Ed. Lugduni, 1652).

captivorum deorum[1] ». E Girolamo : « Omni mundo mirum fuit, Romanos credidisse, qui idolorum nimia fuerant cultura possessi, ita ut etiam omnium gentium diis, quas vicerant, deservirent[2]. — Nec ego per singulas decurram tot et tantas novas, veteres, Barbaros, Graecos, Romanos, peregrinos, captivos, adoptivos, proprios, communes, masculos, feminas, rusticas, urbanos, nauticos, militares[3]? — Nam quot deos et quos utique producam? maiores et minores? veteres aut novicios? mares et feminas? artifices aut et inertes? rusticos aut et urbanos? cives aut peregrinos? Tot enim familiae, tot nationes census bona fide quaerunt ut dispici et distingui describique non possint[4] ». E finalmente Prudenzio : « Et tot templa deum Roma quot in orbe sepulcra Heroum numerare licet quos fabula inanis Nobilitat, noster populus veneratus adorat[5] ». — La tradizione sincretistica non potrebbe aver basi più solide in apparenza. Ma in queste affermazioni, troppo retoriche e uniformi per esser veridiche, non ha forse qualche parte lo stato d'animo, la religione dell' autore? Giovanni Crisostomo dice : « Non potestis deo servire et mammonae : unum teneatis, alterum odio habeamus oportet »[6]. Ed è qui tutta la ragione della tendenza cristiana alla esagerazione. Lo scrittore cristiano non aborrirà mai abbastanza il paganesimo. Turpi e oziose superstizioni sono per Tertulliano il culto di Serapide, Iside e Arpocrate[7], e gli dei pagani sono per lui il tipo di ogni nequizia[8]. Agostino conclude così una sua requisitoria : « Desinant igitur succensere qui sacris deorum suorum perditis te infelices factos esse putant[9] ».

1. Tertull. *Apol.* 4.
2. Hieron. *in Epist. Pauli ad Rom.*, I.
3. Tertull. *Apol.* 19.
4. Tertull. *Ad. nat.*, II, 12.
5. Prudent. *Contra Symm.*, I. Sarebbe facile moltiplicare gli esempi.
6. Joh. Chrysost. *Hom.* VIII.
7. Tert. *Apol.* 6 : Serapidem et Isidem et Arpocratem cum suo cynocephalo Capitolio prohibitos... Piso et Gabinius abdicaverunt, turpium et otiosarum superstitionum vitia cohibentes.
8. Tert. *Ad. nat.* II, 13 : Incerti in suos, impudici in alienos, impii, iniusti, cui nullam indignam infamiam fabula reliquit.
9. Aug. *Civ. Dei*, III, 20.

Quanto a Minucio Felice, benchè il suo dialogo sia notissimo, è bene fermarcisi alquanto. Dopo aver discorso dei miti di Iside e cinocefalo e dei piagnistei del culto isiaco egli dice : « Nonne ridiculum est vel lugere quod colas, vel colere quod lugeas? (che del resto è anche il caso del Cristo). Haec tamen aegyptia quondam, nunc et sacra romana sunt. » E attacca una lunga enumerazione delle stoltizie rituali pagane : « Quid formae ipsae et habitus? nonne arguunt ludibria et dedecora deorum vestrorum? Vulcanus claudus deus et debilis; Apollo tot aetatibus levis; Aesculapius bene barbatus etsi semper adulescentis Apollinis filius ; Neptunus glaucis oculis, Minerva caesis, bubulis Juno... » E dopo lungo discorso conclude : « Sic nata romana superstitio quorum ritus si percenseas ridenda quam multa, multa etiam miseranda sunt ». — E altrove : « Toties ergo Romanis impiatum est, quoties triumphatum : tot de diis spolia quot de gentibus tropaea ». — E chiama i culti romani, morbi romani[1]. Per lui gli dei romani sono demoni[2] : concetto del resto comune a tutti gli scrittori cristiani[3], i quali ove non li considerassero come demoni almeno li parificavano nelle opere[4]; ora basta riflettere alla distanza enorme, mitologicamente parlando, che correva tra la concezione cristiana del demonio e l'essenza degli dei pagani ; basta ripensare un solo istante alla puerile inconsistenza delle critiche cristiane, da noi rapidamente esposte, per riconoscere che gli scrittori cristiani erano assai lungi dall' aver compreso l'intima natura e ragione d'essere del paganesimo. Tanto è vero che essi si contradicono nella maniera più ridi-

1. Min. Fel. *Octav.*, p. 23. — Sane et Acca Larentia et Flora, meretrices propudiose inter morbos Romanorum et deos computandae (Min. Fel. *Octav.*, p. 28).

2. Ipse Saturnus et Serapis et Jupiter et quidquid daemonum colitis (*Octav.*, p. 31).

3. Euseb. *Praep. Ev.* IV, 2 : Qui (Porfirio) et daemonibus maxime amicus fuit. Hic enim gentilium paene omnium deorum ac daemonum naturam maxime investigasse... videtur... Apollinis et reliquorum deorum et bonorum daemonum illa responsa collegit. Cfr. Aug. *Civ. Dei*, VI, 4.

4. Tertull. *Apol.* 23 : Aut si eadem et angeli et daemones operantur quae et dii vestri, ubi est ergo praecellentia divinitatis?

cola. Mentre da un lato dipingono il paganesimo come un enorme s incretismo, dall' altro parlano della persistenza dei culti antichi tramandate di padre in figlio : due fenomeni in sè contradicentisi. O la religione greco-romana era tradizionale e atavica, e un vero e proprio sincretismo era impossibile ; oppure questo sincretismo ci fu, come dicono i cristiani, e allora la religione tradizionale fu menomata o distrutta. Lo stesso Tertulliano dice : « Adhuc quod videmini fidelissime tueri a patribus traditum, in quo principaliter reos transgressionis christianos destinatis, studium dico deorum colendorum, quo maxime erravit antiquitas[1] ». E Agostino : « Quae etiam inter studia quae honesta et liberalia vocantur, pueri legere et discere coguntur a senibus[2] ». Minucio Felice mette poi in bocca al cristiano Ottavio le seguenti parole : « Has fabulas et errores et ab imperitis parentibus discimus, et quod est gravius, ipsis studiis et disciplinis elaboramus, carminibus praecipue poetarum qui plurimum quantum veritati ipsa sua auctoritate nocuere[3]. » Discorso tanto più notevole in quanto somiglia, pur essendo fatto da un cristiano, a quello di Cotta pontefice massimo : « Ego vero eas (opinioni tramandate) defendam semper semperque defendi, nec me ex ea opinione, quam a maioribus accepi de cultu deorum immortalium, ullius unquam oratio aut docti aut indocti movebit »[4].

Gli scrittori cristiani dunque nè compresero il paganesimo nè lo giudicarono imparzialmente, e se in essi predomina la nota sincretistica, ciò è solo per ragioni di polemica, per far apparire quel paganesimo abborrito come un complesso di culti strani, nuovi, ridicoli : e tali spesso erano i nuovi culti orientali[5]. Ma non è serio servirsi di tali scrittori come di autorità e documento.

1. Tertull. *Apol*. 6.
2. Aug. *Civ. Dei*, II, 8.
3. Min. Fel. *Octav.*, p. 23.
4. Cic. *De nat. deor.*, III, 2.
5. Cfr. Min. Fel. *Octav.*, p. 31 (v. nota 34). Tert. (*Ad nat. II*) enumerando riti stolti e assurdi : Quanti sunt qui norint visu vel auditu Atargatin Syrorum, Caelestem Afrorum, Varsutinam Maurorum, Obodan et Dusaren Arabum, Belenum Noricum ?

III

La sopravalutazione del sincretismo poggia ancora, a mio credere, sull' interpretazione *sincretistica* delle iscrizioni votive a più dei, che sono invece manifestazioni *politeistiche*. Il sincretismo è per sua natura unificatore. Dei due elementi confusi esprime l'uno sotto forma di nome e l'altro di aggettivo (Juppiter Heliopolitanus, Minerva Berecynthia, Asclepius Zimidremus) oppure ne forma una unica e sola parvenza come Bellona identificata colla tracia Mâ). Ma l'inscrizione scinde gli elementi e li determina, ben lungi dall' unificarli, nè possiamo parlare di sincretismo nè anche nel senso etimologico della parola quando vediamo due o più elementi (divinità) nettamente e immutabilmente fissate, l'una accanto all'altra col loro nome e a volte con aggettivi specifici. Certi aggruppamenti epigrafici sono costanti[1], e se questo accoppiamento fosse il prodotto di un sincretismo individuale non potrebbe esser tanto uniforme e costante perchè non è possibile che creature in posizioni così differenti e con potenzialità così variate quali sono i diversi uomini, possano avere esattamente le stesse funzioni... Non vi sono due individui fra noi che incontrino precisamente la medesima difficoltà, talchè sia lecito pretendere che elaborino identiche soluzioni. Ognuno dall' angolo suo visuale particolare mirerà una certa sfera di fatti e di preoccupazioni che egli tratterà a suo modo che, si può dire, sarà unico nella sua specie[2]. Un caso tipico è offerto dalle iscrizioni votive degli equites singulares, che, come è noto, venivano scelti da varie regioni[3]: infatti su 147 titoli sepolcrali di equites singulares si contano ben 89 stranieri di svariate pro-

1. P. es. Giove, Giunone e Minerva : VIII, 2465 (17953), III, 1078, 6166, 6167; II, 3327; VIII, 2611; Bramb. 1281; V, 3232, 5588, 5771, 6829, 3902; VI, 81, VIII, 1578 ecc. Genio venalici e Giove a Roma; VI, 378, 397-9; Giove e Apollo : VI, 413, 432, 3671, 2822. — Dii e Giove : VI, 5669, 5245, 5738, 5062, 3902, 6707, 5661, 5509, 5632, 5785, 7870, 2475, 5609, 5784, 5608.
2. James, *Le varie forme della coscienza religiosa*, Torino, 1904, p. 421.
3. Marquardt, *Röm. Staatsverw.*, II² 484.

vince[1]. Ora essi solevano porre lunghe iscrizioni a molte divinità, che furono trovate là dove era la loro caserma : le divinità sono, tranne lievi differenze, Giove, Giunone, Minerva, Marte, Vittoria, Ercole, Fortuna, Mercurio, Salus, Felicitas, Fata, Campestres, Silvano, Apollo, Diana, Epona, Suleviae e Genio singulorum, e cioè : 1) La triade capitolina; 2) La triade Germanica Donar, Tiu e Wodan, romanizzati in Marte, Ercole e Mercurio; 3) Le personificazioni Victoria, Fortuna, Salus, Felicitas; 4) Le divinità locali e nazionali delle milizie, cioè Fata, Campestres, Epona e Suleviae per i Celti e i Germani, Silvano Apollo e Diana per gli Illiri e i Daci; 5) il Genius all' uso romano[2]. Ora è un fatto notevole che i soldati di una regione onoravano, almeno tra gli equites singulares, la divinità di un' altra regione lontanissima, forse sconosciuta. Gli Illiri onorano le divinità germaniche; Africani e Reti e Pannoni onorano gli stessi dei : tutti onorano la triade capitolina. Ma s'ha da ravvisar nelle suddette lunghe iscrizioni casi di sincretismo individuale? No, perchè in individui di stirpe e costumi tanto diversi non poteva manifestarsi con tale identità. Nè può esser un caso di sincretismo collettivo, operatosi nella massa e accettato dai dedicanti, perchè questa specie di sincretismo generalmente lascia traccia di se' nella mitologia (sarebbe inutile citar esempi), mentre invece tra molte divinità onorate insieme, su queste iscrizioni come in molte altre, non vi è nessuno vincolo mitologico : dunque si tratta di un semplice accostamento politeistico, non altro. Sono varie divinità onorate insieme. E in fatti non mancano iscrizioni in cui ci sono gli elementi di un possibile sincretismo, eppure questo non avvenne. Per esempio, una iscrizione distingue i Fati divini dai barbarici[3], altre onorano Apollo e Sole, nè la tendenza erudita a identificar

1. E nei titoli VI, 3173-3320 : 24 Pannoni, 14 Traci, 12 Reti, 10 Daci, 9 Norici, 8 Germani, 5 Africani, 2 Galli, 2 Britanni, 2 Misi, 1 Macedone.

2. *Not. scavi*, 1886, pp. 13, 14, 15, 17 (40 veterani), 18, 19 (18 soldati), 20 (18 soldati), 50 (47 soldati); 1885, p. 526 (36 soldati). Cfr. Wissowa, *o. c.*, p. 77.

3. V, 775 : Fatis divin(is) et barbaric(is) | v. s. l. m. | Postumio P. C. | Callirrhoe.

le due divinità fa si che si confondano[1]. Le divinità orientali (ba 'alim) sono onorate insieme ad Apollo o al Sole, e non si opera il sincretismo[2]. Un' altra iscrizione onora insieme Giunone e Hera[3]: tanto poco ha a che fare l'iscrizione col sincretismo.

Parlare dunque come fa il Réville[4] di sincretismo a proposito di iscrizioni a più divinità è ammetter dunque una cosa falsa e un assurdo psicologico: che cioè quelle divinità, di differente storia e fisionomia, si confondessero più o meno perfettamente nella coscienza del dedicante, e tuttavia rimanessero distinte in ciò che è l'espressione di quella coscienza. Ciascuna divinità ha il suo nome nella iscrizione: ma il nome ha nella mitologia una importanza enorme, perchè è l'indice di tutta una storia, è quasi il simbolo dell' evoluzione subita da quella divinità « I nomi di singoli di questi dei o eroi... offrono la più antica e più importante materia per investigare la mitologica ». « Non ci fu mai un Dyaus o un Mitra o Varuna; non ci fu mai un Zeus o un Jupiter. Questi dei sono nomi nel più pieno senso della parola, sono rappresentazioni e creazioni del cervello umano[5]. Anche Cicerone dava grande importanza al nome: « ... Quot hominum linguae, tot nomina deorum. Non enim ut tu, Velleius, quocunque veneris,

1. VI, 3720: Soli Lunae | Apollini | Dianae | Pollio | proc. aug. | XX hereditatium | proc. Alpium Graiarum | flamen carmentalis; VI, 2822: diis sanctis patrii(s) | I. O. M. et Invicto et Apollini Mercurio Dianae | ex provincia Belgica [milites] | Iul. Iustus mil. coh. I praetor(iae [vindicis philippianae?]) | ecc. Cfr. Bramb., 151, Orelli, 1270.

2. VI, 3671. Aeterno sancto | Ti. Claudius Anicetus. A d. Apollo citaredo, a s. Diana, in mezzo Giove stante con fulmine nella d. e scettro nella s.

3. I. O. P. O | et Iunoni sanctae | Herae Castorib et Apollini conservato | ribus Thyrsus | pro salute patroni sui | et sua suorumque | iussu numinis eorum ecc.

4. *O. c.* p. 104 seg. Sono citate le inscrizioni, II, 2407 (Giunone, Minerva, Sole, Luna, Dei, Fortuna, Mercurio, Genio di Giove, Genio di Marte, Esculapio, Luce, Sonno, Venere, Cupido, Castori. Cerere, Genio della Vittoria, Genio del luogo); VIII, 4578 (Giove, Giunone, Minerva, Sole, Mitra, Ercole, Marte, Mercurio. Genio del luogo, dei e dee); VI, 413 (Giove, Sole, Giunone, Hera, Castores, Apollo), Orelli, 1270: Giove, Apollo, Sole, Luna, Diana, Fortuna, Marte, Vittoria, Pace. — È possibile che ciò sia sincretismo? Dove le prove?

5. M. Müller, *Beiträge zu ein. wissensch. Mythol.*, Leipzig, 1898, I, p. 20.

sic idem in Italia Volcanus, idem in Africa, idem in Hispania[1] ».

Prendiamo una divinità che più di ogni altra forse mutò nome e figura, Iside, e osserviamone le varie rappresentazioni plastiche e figurate. In Siria p. es. essa è rappresentata da figurine bronzee in cui il tipo di Afrodite è fuso con quello di Iside[2]. Da Atene proviene una moneta in cui appare Iside con lungo chitone e peplo[3]; un'altra rappresenta Iside (o Demetra?) con chitone e sopravvesta, spiche, lunga face e scettro, col capo ornato al modo isiaco[4]. Da Rückingen proviene una statuetta di Afrodite con in capo ornamento isiaco[5]. Da Trier, un mosaico rappresentante la divinità del mese Novembre cogli attributi isiaci[6]. Il nome dunque corrisponde, nel suo variare, al variare della storia : per ciò là dove esiste il nome esiste anche la divinità, e dove c'è sincretismo esso appare anche nel nome. Per ciò ancora, secondo noi, non si può ammettere che le iscrizioni a più dei siano prodotti sincretistici; perchè i nomi rimasero distinti; prova che, almeno per il singolo dedicante, rimasero distinte anche le rispettive divinità. Noi vediamo Hera distinta da Giunone e Apollo da Sole, perchè le due divinità non si sono fuse nel pensiero del dedicante, altrimenti l'un nome sarebbe scomparso, o i due nomi in qualche modo si sarebbero fusi.

Si obietterà che non possiamo sapere se onorando Minerva un tale intese onorar proprio la tradizionale Minerva o non piuttosto una Minerva sua propria; se il Giove ottimo massimo di una iscrizione è il noto Giove capitolino o un Giove diverso onorato con questo nome. L'obiezione non vale : se l'iscrizione dice Minerva o Giove, si tratta appunto di quelle divinità

1. Cic. *De nat deor.*, I, 83.
2. Roscher, *Myth. Lex.*, II, 1, p. 378.
3. *Catal. of greek coins in the Brit. Mus.*, Ser., 50. — Attica-Megaris-Aegina. Cfr. Roscher, *Lex.*, p. 386.
4. *Ibid.*, ser. 79. Cfr. *Roscher*, o. c. ivi.
5. Düncker, *Die Römerkastell. u. d. Totenfeld in d. Kinzigniederung*, Hanau, 1873, p. 21 h. p. 41, tav. 2 p. 27 p. 43. Cfr. Roscher, *o. c.*, p. 415.
6. Roscher, *o. c. ivi.*

la cui storia è cristallizzata, a così dire, nel nome di Minerva o di Giove; se così non fosse, non ci sarebbero i due nomi, non esisterebbero le due iscrizioni rispettive. Infatti, coloro che ebbero in mente una Minerva poco o molto affine alla Mater deum o a un Giove non privo di elementi siriaci posero una inscrizione a Minerva Berecynthia o a Juppiter Heliopolitanus.

L'inscrizione, concludendo, non è che prodotto di un accostamento, di una invocazione ripetuta a più dei, come avveniva anche in altri modi[1]. Il romano invocava più dei come il cristiano odierno invoca più santi : credeva di render l'atto più efficace[2].

IV

Vi fu dunque una sopravalutazione del sincretismo causato parte da generalizzazione di fonti mal fide, parte da interpretazione erronea del materiale epigrafico. È d'uopo quindi riprendere lo studio delle religioni romane fuori dei testi storici, appoggiandosi precipuamente e sistematicamente al documento più sicuro, anzi unico sicuro : il documento epigrafico, ch' è l'espressione più immediata e sincera del sentimento religioso, importantissimo

1. Comodo p. es. si atteggiò prima ad Ercole, poi a seguace di Iside, poi di Bellona, infine di Mitra (*Vita Com.* 9). Alessandro Severo accolse in casa accanto ai Lari e ai Penati le imagini di Apollonio di Tiana, Cristo e Abramo (*Vita Al.* 29). Ciò era frequente nella decadenza. Macrobio (I, 17, 1) nomina un certo Vettius Agorius Praetextatus che era « Augur, pontifex Vestae, pontifex Solis, xv vir sacris faciundis, curialis Herculis, sacratus Libero et Eleusiniis hierophanta, neocorus tauroboliatus, pater patrum, pater sacrorum ». La moglie di lui (*CIL.*, VI, 1780) era « sacrata apud Eleusinium, deo Iaccho Cereri et Corae, sacrata apud Laernam deo Libero et Cereri et Corae, sacrata apud Aeginam deabus, tauroboliata, Isiaca, hierophantria deae Hecatae. Cfr. *CIL.*, VI, 500 : Caelius Hilarianus v. c. duodecimbir (*sic*) urb. Romae pater sacrorum et hieroceryx invicti Mitrae sac. dei Liberi sac. deae Hecate (a. 377 d. C.); VI, 504 : Ulpius Egnatius Faventinus v. c. agur pater et hieroceryx dei Solis invicti Mitrae archibucalus dei Liberi, hierophanta Hecatae, sacerd. Isidis (a. 376 d. C.) : vedi anche VI, 507, 508, 509, 510.

2. Così uno scongiuro che leggiamo in Livio (XXII, 53, 11) : Si sciens fallo, tum me Juppiter optimus maximus domum familiamque remque meam pessimo leto adficiat, è reso più grave in *CIL.*, II, 172 : Si sciens fallo fefellerove tum me liberosque meos Juppiter o. m. ac divus Augustus ceterique omnes di immortales expertem patria incolumitate fortunisque omnibus faxint. Qui lo scongiuro è reso più grave coll' aggiunger a Giove altre divinità.

nello studio delle religioni romane in cui tanta parte aveva il formalismo e la superstizione. Le migliaia di iscrizioni votive di tutte le regioni dell' impero romano offrono un materiale quasi immensurabile, la cui piena valutazione sarà possibile solo quando avremo un' ampia statistica che consideri egualmente la forma e il contenuto, il tempo et il luogo, la persona del dedicante e l'occasione della dedica. « Esse ci rivelano non solo la diffusione nel tempo e nello spazio dei singoli culti, ma ci mostrano anche il regresso e la scomparsa di alcune divinità un tempo in grande onore, la preferenza di questo o quel culto per parte di date classi sociali, l'adattamento di nomi di divinità e rappresentazioni straniere e barbariche al ciclo delle rappresentazioni romane e innumerevoli altre cose importanti, sulle quali le fonti letterarie ci lasciano perfettamente all' oscuro[1] ».

Se le iscrizioni non rappresentano, come spero di aver dimostrato, una serie di casi di sincretismo in cui la fisionomia delle varie divinità si perde, ma casi di politeismo in cui le divinità restano distinte, potremo raccogliere sistematicamente questi documenti e giungere a una valutazione statisticamente esatta del politeismo e dei suoi elementi quantitativi e qualitativi. Se p. es. su 100 dedicanti di una regione trovassimo 75 dedicanti a una divinità greco-romana e 25 a deità orientali, diremmo che il politeismo in quella regione constò di 75 0/0 culti greco-romani e 25 0/0 culti orientali. E questo metodo determina in modo assoluto non solo gli elementi positivi del politeismo ma anche quelli negativi ; se infatti vediamo che in una regione vasta e ricca di materiale epigrafico maucano documenti di un dato culto, non concluderemo che colà fu poco diffuso quel culto, o non esistente, certi che il caso non potè far scomparire tutti e solo i documenti di una data categoria. Un esempio per tanti : nella bassa Italia non esiste traccia di Cautopates frequentemente onorato nell' alta Italia[2]. Dunque esso fu onorato poco o punto nella bassa

1. Wissowa, *o. c.*, p. 7.
2. *CIL.*, V, 763, 4935, 5465, 766, 765, 1809.

Italia, perchè, ripeto, è impossibile che *tutte* le dediche a Cautopates andassero perdute.

Se raccogliamo statisticamente le iscrizioni a seconda della classe sociale dei dedicanti, potremo determinare quale contributo desse ogni classe al politeismo : e restringendo tale indagine alla classe sacerdotale (compresi i titoli sepolcrali di sacerdoti) si potrà determinare i vari contributi al culto propriamente detto. Inutile dire che implicitamente si valuterà la misura del sentimento religioso nelle varie classi sociali. E ancora, comparando le iscrizioni arcaiche alle più recenti si valuta la maggiore o minore resistenza dei culti; se dunque, per esempio, a Venere Erucina trovaronsi varie iscrizioni arcaiche[1] mentre vediamo che essa fu onorata sotto l'impero da soldati e da un personaggio insigne, L. Apronio Cesiano proconsole d'Africa nel 20 d. C.[2] : ciò prova che questa divinità già fiorente in antico nulla aveva perduto della sua importanza un secolo d. C. E infine, studiando la distribuzione geografica delle iscrizioni, si possono ricostruire i centri più importanti dei vari culti, abbozzando un quadro, necessariamente lacunoso ma non inesatto, della distribuzione dei culti nelle varie regioni.

Le obbiezioni principali potrebbero essere tre : 1) Le iscrizioni non sono contemporanee, ma abbracciano nel loro complesso un periodo di poco più di due secoli (escluse le arcaiche), quindi la cronologia riesce violata, e le conclusioni apparenti. 2) Le iscrizioni sono spesso troppo scarse per permettere generalizzazioni. 3) Il ritrovamento di esse avvenne per lo più per caso, nè le ricerche si fecero da per tutto con eguale misura, quindi l'assenza o l'esistenza di molte iscrizioni non fa prova per l'assenza o l'esistenza di un culto. Risponderò brevemente.

Per ovviare all' inconveniente dell' anacronismo, elimino dalla mia ricerca tutte le iscrizioni arcaiche, considerando come tali

1. X, 7253, 7254, 7255, 7121.
2. Tac. *Ann.*, III, 21 ; *CIL.*, X, 7257. E ricordato anche nei fasti d'Anzio e negli atti dei fratelli Arvali (Mommsen, *CIL.*, X, p. 748 segg.).

quelle anteriori all' impero, di guisa che la statistica comprende un periodo di circa due secoli e mezzo. Entro questo periodo le condizioni reciproche delle religioni non variarono molto, eccettuato l'aumento di culti orientali nel III secolo. Tutto persuade che i vari culti non subirono variazioni importanti per un tempo lunghissimo : il culto di Mitra, per esempio, non ostante la novità e la stranezza, per tre secoli non rivela alcun mutamento [1]. Tanto più immutabile fu la religione di stato protetta dalla legge e da una più antica e più larga consuetudine : infatti le istituzioni sacre romane, il culto di Vesta, di Giove e del Sole erano in vigore a Roma fino a mezzo il secolo IV [2] e Tertulliano ricorda un sacrificio celebrato dal flamen quirinale e dalle vestali all' altare sotterraneo dell' antichissimo dio Consus [3]. Alla dea egualmente antica Ops troviamo un tempio a Preneste e, sotto l'impero, iscrizioni a Aesernia e ad Alba Fucens [4]. Mater Matuta, antica dea dall' antichissimo rituale, è onorata con iscrizione non arcaica [5] ; Semo Sancus Dius Fidius che la leggenda faceva risalire al tempo dei Tarquini (Semo Sancus era identificato a un eroe sabino) è onorato in iscrizione non arcaica [6], e un secondo tempio di lui ricordano Giustino Martire, Eusebio, Tertulliano [7]. Bastano questi pochi esempi a provare la resistenza dei culti romani, la cui caratteristica fu certo l'immobilità; per cui un periodo di due o tre secoli, quale quello abbracciato da questa ricerca statistica, non è tanto lungo da toglier valore alle conclusioni.

Le inscrizioni sembreranno scarse a chi le valuti solo numericamente. Ma si deve ricordare che il valore *storico* di una iscrizione è ben diverso dal suo valore *statistico*. Infatti, ove non si tratti di un culto sporadico e poco diffuso, quasi indivi-

1. Wissowa, o. c., p. 312.
2. Wissowa, o. c., p. 85.
3. Tertull., *De Spect.* 5.
4. XIV, 2007, II, 9637, 3912.
5. X, 6511.
6. XIV, 2458.
7. Testi in Wissowa o. c. p. 120.

duale, ma che logicamente dobbiamo supporre fiorente, la inscrizione acquista un valore molto maggiore ed è quasi indifferente se le inscrizioni di quel culto sono poche o molte ; p. es. di Minerva in tutta la bassa Italia si trovarono solo 5 iscrizioni e cioè ad Acerentia, Aeclanum, Capua, Siracusa e Bitonto[1] : se si trattasse di una divinità strana, o rara o nuova, potremmo anche dire che in quelle città vi fu un solo cultore di essa, come, p. es. possiamo dire dell' enigmatico Purcefrus di IX 3658 ; ma dire ciò di Minerva sarrebbe assurdo : ecco come oltre al valore statistico, determinato dal loro numero, le iscrizioni ne hanno uno storico, maggiore o minore, sebbene indefinibile, a seconda della maggiore o minore importanza della divinità. S'intende però che a volte le inscrizioni sono troppo poche per autorizzar conclusioni.

La terza obiezione appare più grave. È innegabile che le iscrizioni furono trovate generalmente per caso e a seconda che gli scavi furono più o meno vasti e diligenti; ma questa circostanza che avrebbe gran peso ove si dovesse confrontar luogo a luogo, perde ogni importanza trattandosi di una vasta regione con molte iscrizioni : allora il caso diventando comune a tutte le inscrizioni e a tutti i luoghi, diventa una circostanza neutra. Io non direi per esempio che il culto di Minerva esistesse solo nelle 5 città sudette, e che il culto di Mercurio di cui esistono della bassa Italia 9 iscrizioni, era doppiamente diffuso : ma considerando che tanto di Minerva quanto di Mercurio un certo numero di iscrizioni ignoto (quindi immensurabile, e le quantità immensurabili sono eguali, per la matematica come per la statistica) andò perduto, e che nulla prova che le iscrizioni di Mercurio sieno dovute a ricerche più diligenti o frequenti che non le 5 di Minerva, concluderemo che il culto di Minerva sta a quello di Mercurio circa come 5 : 9 ; in questo senso si devono prendere tali valutazioni numeriche.

(*A suivre.*) VITTORIO MACCHIORO.

1. IX, 12, 1101 ; X, 3821, X, 7120 ; *Eph. ep.*, VIII, 75.

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 1906

M. G. Perrot continue la lecture de sa notice sur l'histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Cagnat annonce qu'il a reçu de M. le commandant Guénin, commandant le cercle de Souk-Ahras, trois inscriptions que cet officier a trouvées aux environs de Tébessa. Les deux premières proviennent d'une localité appelée Aïn-Kamelle, située à une cinquantaine de kilomètres de Tébessa, vers l'Ouest-Sud-Ouest et dans l'une d'elles est nommé le légat L. Minicius Natalis qui était à la tête de la Numidie en 104-105. La troisième a été trouvées à Ksar-el-Boum (Tasbent), à une quinzaine de kilomètres de Tébessa. Ces pierres marquaient la limite fixée au temps de Trajan entre le territoire abandonné à la tribu des Musulanes au Nord ; au Sud, d'une part, une propriété de l'empereur (pierre 1 et 2) ; de l'autre, une peuplade ou une municipalité encore inconnue, les *Tisibenenses* ou *Tisibennenses*.

A l'aide d'une subvention de l'Académie, M. l'abbé Breuil a étudié six cavernes ornées de peintures et de gravures, de la province de Santander, sous la conduite de M. Alcade del Rio et du R. P. Sierra. Ces cavernes sont : 1° Hornos de la Peña, qui présente exclusivement des gravures où se reconnaissent chevaux, bisons, bouquetins et une extraordinaire figure anthropoïde munie d'une queue, peut-être un singe ; 2° San Isabel, où se trouvent quelques grossières images, d'une antiquité peut-être moins reculée, faites avec le doigt sur le plafond argileux ; 3° Covalanas, à Ramalès, ornée de fresques rouges ponctuées, figurant un cheval, un bœuf, de nombreuses biches ; 4° La Haza, toute voisine de la précédente, et contenant des peintures, de la même technique, où l'on reconnait des chevaux et des canidés ; 5° La Venta de la Perra à Molinar (Biscaïe), à quelques mètres de la province de Santander, avec des gravures très archaïques de bison et d'ours des cavernes ; 6° La grande grotte de Castillo à Puente Viergo, qui est remplie de nombreux dessins gravés ou peints. Les gravures, les unes légères, les autres plus creusées, figurent des chevaux, des cerfs, des biches, des bisons, des bouquetins. Les peintures se subdivisent en : *a*) mains cernées de rouge, comme à Gargas (découverte de MM. Cartailhac et Regnault) ; *b*) dessins linéaires primitifs noirs ou rouge, des chevaux, bisons, cerfs ; *c*) dessins du même genre, mais plus modelés ; *d*) fresques polychromes semblables à celle d'Altamira et figurant exclusivement des bisons ; des figures rouges diverses ; disques, figures tectiformes ou scutiformes, scaliformes. La figure la plus remarquable est celle d'un éléphant dessiné en rouge, qui semble différer du mammouth.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1906

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. le commandant Espérandieu, datée des Laumes, 27 septembre, où sont annoncées de nouvelles découvertes faites à Alesia. Parmi les sculptures, il signale une statue qui parait être celle d'un chef gaulois ; les images de trois têtes coupées, aux

yeux clos, qui rappellent d'assez loin celles d'Entremont ; la tête d'une statue de femme ; une figure de cavalier, etc.

M. Perrot continue la lecture de sa notice sur l'Académie.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu du Dr Carton une lettre l'informant d'une découverte faite, il y a quelques jours, à Sousse, par le lieutenant Mellier, chargé de la direction des fouilles en l'absence de l'abbé Leynaud. Au cours de sondages exécutés non loin des galeries déjà déblayées, les tirailleurs ont rencontré une galerie plus large que les autres et dans un excellent état de conservation. On a pu dresser un plan approximatif de huit galeries qui s'étendent sur un espace de 200 mètres environ. Il est possible que ces galeries, se relient aux premières ; il est possible aussi que l'on se trouve en présence d'un groupe tout à fait différent et offrant d'autres caractères.

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'une série de commentaires sur quelques passages de la chronique samaritaine publiée par M. Neubauer et de différentes autres chroniques orientales.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1906

M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. Holleaux, qui transmet à l'Académie un rapport de M. W. Vollgraff, professeur à l'Université d'Utrecht, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, sur les fouilles d'Argos qu'il a pu continuer l'été dernier du 10 juin au 1er septembre. M. Vollgraff a déblayé et exploré un bâtiment romain en briques, qui contenait les abreuvoirs ou aboutissait l'aqueduc venant du village du Belissi. On a retrouvé la statue du fondateur de l'aqueduc, en marbre de Paros ; cette statue ressemble beaucoup à celle de C. Ofelius, découverte à Délos par M. Homolle; manquent la tête, les jambes, le bras droit, l'avant-bras gauche. Quelques fouilles pratiquées dans la grande cour du château vénitien, sur la Larissa, ont amené la découverte de nombreux fragments architectoniques provenant d'une ou de plusieurs églises byzantines. Dans un champ situé au centre de la ville moderne, on a trouvé et déblayé en partie le soubassement d'un temple prostyle en calcaire, de l'époque classique. Les murs de l'époque byzantine qui doublent les murs antiques contenaient plusieurs stèles à inscriptions placées autrefois auprès du temple d'Apollon Lyceios; parmi elles, un fragment d'un traité conclu à Argos, au ve siècle, entre les villes de Knossos et de Tylissos, et un décret du IIIe siècle en l'honneur des Rhodiens, qui avaient prêté aux Argiens cent talents pour leur permettre de réparer les murs de la ville et de réorganiser leur cavalerie.

M. le marquis de Vogüé signale une publication récemment parue en Angleterre : *Aramaic Papyri*, par MM. Sayce et Cowley. Elle contient une importante collection de papyrus araméens découverts à Assouan en 1904 et donnés au musée du Caire par Lady William Cecil et M. Robert Mond. Ces pièces proviennent des archives privées d'une famille et constituent une partie de ses titres de propriété. Elles éclairent la vie privée d'une colonie juive établie dans l'île d'Éléphantine (Yeb) et dans la forteresse de Souan située en face sur la rive gauche du Nil, sous la protection du gouvernement perse.

M. Maspero annonce que le service des antiquités de l'Égypte continue à concentrer ses efforts sur la consolidation et sur le déblaiement des grandes ruines de l'Egypte. En continuant le déblaiement de la cour située entre les VIIe et VIIIe pylones et des régions qui l'avoisinent du mur Est jusqu'au Lac sacré, M. Legrain a mis au jour une poterne avec une rangée de cynocéphales. M. Maspero a dû reprendre en sous-œuvre le grand portique attenant au mur ouest du temple d'Edfou, qui menaçait de s'effondrer et dont la restauration a été confiée à M. Barsanti. M. Maspero a continué les fouilles de Sakkara; il en a entrepris de nouvelles à Toukh el Garamous, où M. Edgar a recueilli le complément du trésor d'orfèvrerie découvert en 1905, et à Kom-Jchgaou, où M. G. Lefebvre a découvert d'importants documents : textes coptes du VIIe siècle, testament en grec d'un habitant d'Antinooupolis sous Justin II, et environ 1.200 vers inédits de Ménandre.

M. Senart donne des bonnes nouvelles de la mission de M. Pelliot au Turkestan.

M. Salomon Reinach établit que, dans un passage de Juvénal (XI, 177-180), il n'est pas question d'un parallèle entre Homère et Virgile, comme on l'a cru jusqu'ici, mais entre Virgile et Stace, que Juvénal incline à préférer au poète de l'*Énéide*. Il qualifie Virgile d'*altisonus*, « pompeux », et se fait ainsi l'écho des critiques qui, dès l'époque de Caligula, reprochaient à Virgile de « manquer d'esprit ». — M. Boissier présente quelques observations.

M. Émile Rivière, directeur de laboratoire au Collège de France, présente une série de reproductions des principales gravures préhistoriques qu'il a découvertes sur les parois de la grotte de La Mouthe (Dordogne). A l'exception d'une seule, ces gravures représentent des animaux : bison, antilope, bouquetin, renne, cheval barbu, hémione, mammouth, etc.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1906

M. Glotz, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, commente une inscription récemment découverte dans les fouilles allemandes de Milet. Cette inscription est la suite d'une autre qui figurait sur une stèle perdue. Elle porte un décret de proscription qui met à prix la tête de plusieurs personnages et qui montre avec quelle facilité les cités et les partis ordonnaient de courir sus aux traîtres et aux révolutionnaires. Elle révèle en outre la détresse de Milet au milieu du Ve siècle, une lutte à mort, où, vers l'an 449, les factions ensanglantaient la Grèce asiatique au profit de la domination athénienne. — MM. Haussoullier, Perrot et Babelon présentent quelques observations.

M. Antoine Thomas analyse des documents inédits découverts par lui aux Archives nationales et qui jettent un jour tout nouveau sur la biographie du poète français Henri Baude, sous le règne de Louis XI. Le poète avait obtenu de Charles VIII, en 1458, l'office d'élu sur le fait des aides en Bas-Limousin; ses administrés incriminèrent sa conduite, le poursuivirent d'abord devant le Grand Conseil, puis devant la Cour des aides, et obtinrent finalement, après un long emprisonnement, sa révocation et sa condamnation à une amende de 800 livres parisis, pour « faultes, delictz et abus », par jugement du 5 août

1468. Le jugement fut rigoureusement exécuté et les biens du condamné mis en décret. Baude semble toutefois avoir profité de la réaction qui se produisit à la mort de Louis XI, si tant est qu'il faille ajouter foi à une pièce publiée par J. Quicherat et qui lui donne de nouveau, à la date du 6 janvier 1487, le titre de « eleu du Bas Pays de Limosin ».

M. Léon Dorez présente les photographies de reliures et de miniatures qu'il a fait exécuter, à l'aide de subvention de l'Académie et de la Société des Bibliophiles français, d'après les manuscrits de la collection de Lord Leicester, à Holkham Hall (Norfolk). Ces 120 photographies, une fois publiées, constitueront de nouveaux et précieux documents pour l'histoire de l'art pendant le moyen âge et les premiers temps de la Renaissance en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie et en Flandre.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1906

M. Homolle communique une lettre de M. Replat, architecte de l'École française d'Athènes, annonçant l'achèvement des travaux du Trésor des Athéniens à Delphes. On a employé, pour les très discrètes restaurations, des matériaux qui permettent de les distinguer sans difficulté des parties antiques.

M. S. Reinach communique une lettre où M. Émile Cartailhac, correspondant de l'Académie, signale une nouvelle caverne ornée de figures dans les Pyrénées ariégeoises. Les dessins principaux se trouvent au cœur d'une montagne, à 800 mètres de l'entrée. Ils furent d'abord aperçus par M. le commandant Malard et ses fils. On y trouve une trentaine de bisons, de chevaux, de cervidés, de bouquetins, tous dessinés en noir avec talent, du style de l'époque paléolithique. On remarque surtout les flèches noires ou rouges indiquées sur les flancs de sept bisons; il semble difficile de ne pas les expliquer par la pratique de l'envoûtement.

M. Chavannes annonce, au nom de la commission du prix ordinaire ou du budget et de celle du prix extraordinaire Bordin, que ces prix seront attribués aux études orientales en 1909. Pour le premier de ces prix, le sujet proposé pour 1906 sera maintenu. Pour le second, le prix sera décerné au meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit relatif aux études orientales; si l'ouvrage est imprimé, il devra avoir été publié depuis le 1er janvier 1906.

M. Léon Dorez continue la lecture de sa communication sur les manuscrits à peintures de la collection de Lord Leicester, à Holkham Hall. Il avait présenté, dans la dernière séance, les photographies de peintures empruntées à des manuscrits datant des XIe, XIIe et XIIIe siècles. Il montre, cette fois, des peintures des XIVe et XVe siècles, décorant des volumes qui proviennent de divers couvents italiens, d'Alberto d'Este, du roi de Hongrie Mathias Corvin, de Laurent de Médicis, de Charles le Téméraire, de Raphaël de Marcatel, bâtard du duc Philippe le Bon, abbé de Saint-Bavon de Gand, etc. Ces peintures seront très prochainement publiées, ainsi que le catalogue de toute la collection de manuscrits de Holkham Hall.

M. Joulin commence la lecture d'une étude sur les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1906.

M. Barbier de Meynard donne des nouvelles de la mission de M. de Motilinsky, auquel l'Académie a accordé 3.000 fr. sur la fondation Benoît Garnier pour recueillir à In-Salah et dans le Hoggar un ensemble de données nouvelles sur la linguistique, l'ethnographie et l'histoire de cette région peuplée par les tribus touareg.

M. Heuzey étudie les origines chaldéennes du monstre à tête de serpent dont une mission allemande a retrouvé les grandes figures, modelées en couleur sur les briques émaillées des murs de Babylone. Cet animal, vraiment apocalyptique, est beaucoup plus ancien que les murailles de Nabuchodonosor. M. Heuzey en avait déjà signalé le prototype, figuré plus de 20 siècles auparavant, sur un vase en pierre et sur un cachet rapportés par M. de Sarzec et portant le nom de Goudéa. Sur ces monuments, le dragon chaldéen est consacré au dieu Nin-ghis-zida, qui était le patron personnel de Goudéa. Le cachet, en particulier, représente ce dieu avec deux serpents qui lui sortent des épaules. M. Heuzey suit les transformations du même type à travers l'époque babylonienne, surtout sur la série des galets de bornage découverts par M. de Morgan. A Babylone, les dragons sacrés formaient une paire d'animaux fantastiques consacrés aux deux grands dieux de la cité, Mardouk et Nébo. Le commandant Cros a retrouvé aussi, dans sa mission en Chaldée, un cachet babylonien, où l'on voit un seul dragon adoré sur un autel et portant à la fois les symboles réunis des deux divinités.

M. J. Carcopino, membre de l'Ecole française de Rome, fait une communication sur une inscription qu'il a découverte en juin dernier à 6 kil. au S. d'Aïn Tounga, dans le lit de l'oued Kralled, affluent de droite de la Medjerdah, et qui intéresse à la fois l'histoire de la colonisation romaine en Afrique et celle du colonat partiaire dans toute l'étendue du monde romain. Cette inscription, qui date du règne d'Hadrien, débute par une pétition de cultivateurs demandant des terres sur le domaine impérial, et contient la réponse à cette pétition ou *sermo procuratorum imp(eratoris) Caes(aris) Hadriani*, dont l'inscription d'Aïn Ouassel avait révélé un exemplaire postérieur que celle-ci éclaire et complète. Elle se termine par une lettre procuratorienne transmise par un certain nombre de fonctionnaires dont les titres permettent de mieux connaître la hiérarchie procuratorienne en Afrique.

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1906.

M. Cagnat, président, lit une note de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, qui annonce la fin des fouilles de M. le capitaine Benet à Bulla Regia et résume les découvertes dues à cet officier. Dans un angle de ce qui paraît être le forum de la ville a été déblayé un édifice composé d'une cour dallée, entourée de portiques, et terminé par trois chambres juxtaposées. Dans celle du milieu, on a trouvé trois statues, une d'Apollon, une de Cérès et une d'Esculape; d'autres statues ont été recueillies dans la cour. La chambre de droite contenait de nombreux fragments d'inscriptions; d'où il faut conclure

qu'Apollon et les autres dieux étaient adorés en cet endroit comme génies protecteurs de la cité. Ces inscriptions mentionnent un certain nombre d'autres monuments, entre autres les rostres, le tabularium et un temple de Diane.

M. Maurice Holleaux, directeur de l'Ecole française d'Athènes, communique un résumé des découvertes faites à Délos par les membres de l'Ecole, grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat. Ces découvertes ont été, cette année, particulièrement importantes : déblaiement du grand portique nord du sanctuaire, édifié, comme paraît l'attester une inscription de l'architrave, par le roi de Macédoine, Antigone Gonatas; — découverte, dans la même région, d'un tombeau mycénien et de très nombreux débris de vases, appartenant à toutes les séries connues de la céramique archaïque; — dégagement de deux nouveaux îlots du quartier du Théâtre : une inscription monumentale, encore en place, fixe la date de la construction de ce quartier (milieu IIe s. a. C.); plusieurs statues trouvées dans les maisons (notamment celle de la Muse Polymnie) offrent un grand intérêt archéologique; — mise au jour, au S. du sanctuaire, d'un monument circulaire, consacré, semble-t-il, au culte d'un héros archégète d'une famille athénienne; — découverte, au S. du sanctuaire, d'une esplanade rocheuse où se dressaient cinq lions colossaux, en marbre de Naxos, monuments importants de la statuaire archaïque des îles, des VIIe-VIe siècles. — Parmi les inscriptions nouvellement trouvées, il faut signaler une stèle où sont énumérés tous les sacerdoces de Délos à l'époque de la seconde domination athénienne. Des dépôts de monnaies ont été rencontrés en plusieurs points : monnaies attiques en argent du nouveau style dans le voisinage du Portique de Philippe; monnaies de bronze dans le quartier du Théâtre.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1906.

M. B. Haussoullier donne lecture de sa notice sur la vie et les ouvrages de M. Jules Oppert, son prédécesseur à l'Académie.

M. Philippe Berger annonce que M. Slouschz, auxiliaire du *Corpus* des inscriptions sémitiques, arrivé à Tanger après une mission épigraphique très périlleuse et très fructueuse en Tripolitaine et en Tunisie, a été atteint de la variole, et qu'il est à craindre que les documents par lui rapportés n'aient péri dans le grand incendie récemment éteint par les marins français. On a d'ailleurs de meilleures nouvelles de la santé de M. Slouschz.

M. Clermont-Ganneau étudie un groupe de légendes antiques relatives à l'alouette huppée, légendes d'origine orientale dont on suit la trace chez Esope, Aristophane, Théocrite, et, plus tard, dans des documents syriaques. L'une des plus étranges est celle d'après laquelle l'alouette aurait été le premier être créé et aurait enseveli son père dans sa propre tête. M. Clermont-Ganneau montre qu'elle a pour point de départ la huppe caractéristique qui se dresse sur la tête de l'oiseau.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 16 NOVEMBRE 1906.

Ordre des lectures : 1° Discours de M. R. Cagnat, président, annonçant les

prix décernés en 1906 et les sujets de prix proposés; 2° Notice sur la vie et les travaux de Raoul Rochette, membre de l'Académie, par M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel; 3° Les aventures de la reine Aliénor; histoire et légende, par M. Elie Berger, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1906.

M. René Pichon, professeur au lycée Henri IV, lit une note sur la légende de origines troyennes dans Virgile. Il montre que Virgile a modifié légèrement la tradition relative aux ancêtres d'Enée, dans le dessein de les rattacher plus étroitement à l'histoire de l'Italie et de donner à son poème un caractère plus national. — MM. S. Reinach et G. Boissier présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach montre la photographie d'un médaillon en mosaïque découvert en Mésopotamie et récemment acquis par le Musée de Berlin, où figure un buste de la Gaule personnifiée, avec l'inscription *Gallia* en lettres grecques. C'est la première et, jusqu'à présent, la seule image certaine de la Gaule que nous ait léguée l'art antique. La Gaule est représentée sous les traits d'une femme robuste, au regard assuré, la tête couronnée de tours. La mosaïque date d'environ 200 p. C. — MM. Babelon, Cagnat, Héron de Villefosse et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1906

M. Joulin continue la lecture de son mémoire sur les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne. Ces recherches comprennent, outre la description des différentes stations, l'étude des principaux vestiges : ruines, sépultures, céramique, médailles, etc. Elles apportent des renseignements intéressants sur l'histoire de la région étudiée et des contrées voisines, depuis les temps préceltiques jusqu'à la fin de la domination romaine.

M. Alexandre Bérard, député de l'Ain, fait une communication sur l'emplacement d'Alésia. Il reprend la thèse oubliée de Jacques Maissiat, selon laquelle Alésia se serait élevée sur l'emplacement actuel de la petite ville d'Izernore. M. Bérard suit le récit des *Commentaires* et prétend que la marche de César ne pouvait le conduire que dans la région du haut Rhône, alors qu'il allait porter secours à la Province. Le plateau d'Izernore, sa situation topographique répondent parfaitement aux indications données par César. D'autre part, les peuples gaulois de cette région sont précisément ceux que César signale comme habitant dans le voisinage d'Alésia. M. Bérard termine en disant qu'au nord d'Izernore subsistent encore partiellement les travaux d'art décrits par les *Commentaires*. — MM. Boissier, S. Reinach, Longnon, Babelon et Joret présentent quelques observations.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1906.

M. Théodore Reinach communique une étude sur la chronologie de l'église du Bourget (Savoie). A l'aide d'une pièce notariée de sa collection et d'une pierre tombale de l'église, il montre que la restauration de cette église

dans le style flamboyant a été l'œuvre, non du prieur Oddon de Luyrieu, comme on le répète depuis cinquante ans, mais de son oncle Aymard de Luyrieu, mort en 1458. — M. Paul Meyer présente quelques observations.

M. Albert Martin, correspondant de l'Académie, fait une communication sur le bouclier mycénien dans l'*Iliade*. Il étudie l'ordre dans lequel sont énumérées les diverses pièces de l'armure quand un guerrier s'arme pour le combat. M. Martin examine surtout la critique faite par Zénodote des vers 334-335 du chant III, dans lesquels il est question de l'épée et du bouclier de Paris se préparant à combattre Ménélas. Zénodote supprimait ces deux vers et ajoutait un vers de sa façon après le vers 338. M. Carl Robert approuve cette correction ; M. Martin combat l'explication de M. Robert. Paris, aux vers 330 et suiv., s'arme à nouveau ; il prend, en particulier, une seule lance, et dans le combat, qui suit, Paris et Ménélas ne lancent l'un contre l'autre que le seul ἔγχος. Au vers 18, au contraire, Paris avait deux javelots ; Homère ne tient plus compte de ce fait. La correction de Zénodote est donc inacceptable. Aristarque l'avait déjà combattue, et pour deux raisons excellentes. Il suppose d'abord qu'il y avait pour les héros d'Homère une façon particulière de mettre leurs armes ; il conclut à l'existence d'un ὁπλισμὸς ὁμηρικός. Il va plus loin : à la scholie du vers 32 du chant XI, il dit que les héros portaient le bouclier suspendu au cou διὰ ἀναφορέων ; il avait vraiment deviné le bouclier mycénien ; un passage d'Hérodote avait d'ailleurs pu le mettre sur la voie. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1906

M. Salomon Reinach fait une communication sur le mot sycophante, dont l'étymologie est claire : il signifie « révélateur de figues ». Pour expliquer cette appellation donnée aux accusateurs frivoles par les Athéniens, M. Reinach propose de rapprocher le *sycophante* du *hiérophante*. Ce dernier révèle, dans les mystères, des objets sacrés, en particulier, à Eleusis, un épi de blé ; il a existé, en Attique même, à côté du culte du blé, un culte de la figue. A une époque où rien n'annonçait encore l'institution du ministère public, le hiérophante et le sycophante excluaient des mystères ceux dont les mains ou les pensées étaient impures ; la foule les dénonçait et les chassait avant le commencement des cérémonies. Le hiérophante d'Eleusis était un grand personnage que l'on respectait ; le sycophante, chef d'un petit culte obscur de bourgade, disparut avant l'époque historique, laissant son nom à ceux qui accusaient à la légère et qui dénonçaient à tort et à travers leurs concitoyens.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1906

L'Académie a nommé correspondant étranger M. Nœldeke, professeur honoraire à l'Université de Strasbourg, et correspondant français M. Lechat, professeur à l'Université de Lyon.

M. Salomon Reinach termine sa communication sur l'étymologie du mot « sycophante ». — MM. Viollet, Maurice Croiset, Dieulafoy, Babelon, Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1906

M. Bréal présente, au sujet de la communication faite dans la dernière séance sur le mot sycophante, une série d'observations qui confirment, au moins sur un point, les conclusions de M. Salomon Reinach.

L'Académie procède à l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'année 1907. Sont élus : M. S. Reinach, président; M. Babelon, vice-président.

L'Académie procède à l'élection des commissions annuelles. Sont élus :

Travaux littéraires : MM. Delisle, Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Meyer, d'Arbois de Jubainville, A. Croiset, R. de Lasteyrie.

Antiquités de la France : MM. Delisle, Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, R. de Lasteyrie, l'abbé Thédenat, Lair.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Meyer, Boissier, Homolle, Collignon, Pottier, Chatelain.

École française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth, Chavannes.

Fondation Garnier : MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, R. de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Pottier, Haussoullier.

Commission administrative : MM. Delisle et A. Croiset.

Prix Gobert : MM. Delisle, Meyer, Valois, Thomas.

Corpus des Mosaïques : MM. Boissier, Héron de Villefosse, Saglio et Babelon. L'Académie déclare que cette commission sera permanente.

M. Valois fait une communication sur un nouveau témoignage relatif à Jeanne d'Arc. C'est une réfutation du mémoire célèbre de Gerson en faveur de la Pucelle. Rédigée par un décrétiste parisien vers la fin de 1429, elle formule déjà un certain nombre des chefs d'accusation qui furent repris au procès de Rouen. L'une de ces accusations, cependant, est nouvelle, du moins à cette date; elle prétend que des images et des statues de Jeanne d'Arc étaient dès lors, contre toute prescription catholique, vénérées par les fidèles.

(*Revue critique.*) LÉON DOREZ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1906

M. Roman communique le sceau du prieuré de Triardel (Calvados), qui représente saint Cyr et sainte Juliette dans une chaudière ; c'est une œuvre du XVe siècle.

M. de Mély lit une notice nécrologique sur le général de la Noé, membre résidant.

M. Mouceaux, communique deux plombs trouvés à Carthage par le R. P. Delattre ; le premier représente un personnage entouré d'inscriptions où on lit le mot SATVRNVS ; l'autre plomb est une amulette déjà connue sous le titre de sceau de Salomon.

M. Prou communique une note du professeur de Stuckelberger sur les fragments de stuc trouvés dans les fouilles de Disentis (Grisons) ; ce sont des ornements en hachures de l'époque carolingienne.

M. Héron de Villefosse lit une note rectifiant l'inscription gravée sur un poids romain à godet découvert à Saveux (Haute-Saône).

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1906

M. Ruelle communique un manuscrit grec qui contient une inscription latine où figure le nom d'un soldat qualifié de *secutor*.

M. le commandant Espérandieu signale une stèle du Musée de Nice dont l'inscription grecque est très intéressante.

M. Blanchet lit un rapport sur les fouilles de M. Chanel à Peyrieu (Ain) qui ont fait découvrir un four à potier, un vase à médaillon orné d'une tête de Mercure et beaucoup d'autres poteries.

M. Fage produit un document daté de 1622 donnant le sens du mot *coupe* qui désigne un genre de serrure et explique d'autres termes techniques de serrurerie.

M. Enlart fait connaître de la part de M. Roger une inscription datée de 1156 qui relate la consécration de l'église de Daumazan (Ariège) et la prise de Jérusalem.

M. Vitry discute l'identité du gisant cadavérique conservé dans l'église d'Amboise qui provient de la chapelle de Bon-Désir. Il est d'avis que cette statue représente Marie Gaudin, femme de Philibert Babou, morte en 1571, suivant l'opinion d'un voyageur du XVIIIe siècle.

M. de Villefosse signale les fragments d'inscriptions sur poteries découverts à la gare de Sainte-Colombe (Isère) ; ces vases à grafites étaient ornés de la figure du dieu au marteau.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE

M. Enlart analyse un mémoire de M. de Truchis sur l'église romane de Salmaise (Côte-d'Or).

M. le commandant Lefèvre des Nouettes communique les photographies des trois statues de Gui Ier, Gui II et de Gui III de Lévi, maréchaux d'Albigeois, qui se trouvent dans l'église de N.-D. de la Roche près Rambouillet.

M. Paul Monceaux présente de la part du P. Delattre deux plombs de bulle dont l'un porte le nom du vestitor Maurice, une monnaie byzantine d'Heraclius et une monnaie d'un roi d'Aragon trouvés à Carthage.

M. Espinas communique des documents des archives hospitalières de Douai et datés de 1313 ; c'est une curieuse correspondance entre deux marchands drapiers au sujet d'un paiement en mauvaise monnaie.

M. Guiffrey communique, de la part de M. Prou, la photographie d'une tapisserie du Musée de Sens qui est la traduction de la première églogue de Virgile; c'est une œuvre du XVIe siècle.

M. Mayeux signale la chute de l'ange tenant un cadran solaire au clocher sud de la cathédrale de Chartres et émet le vœu que la statue du prophète Elie reprenne sa place dans le portail royal.

M. Héron de Villefosse communique une inscription fausse dont la copie lui est envoyée de Syrie; l'original est un diplôme militaire du Musée du Louvre.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE

M. le comte de Loisne rend compte de ses fouilles dans le cimetière de Liesin (Pas-de-Calais). On y a recueilli des armes franques, des fibules, des colliers, des fibules à perroquets, des monnaies romaines et deux triens de l'atelier de Senlis donnant le nom des monétaires VRSOLINVS et BERTERILVS.

M. Paul Bordeaux étudie une montre solaire de 1563 conservée au Musée de Beauvais et discute l'origine de ces instruments connus dans l'antiquité. Dès le XVe siècle on fit des montres solaires portatives pour lutter contre l'industrie des horloges qui coûtaient beaucoup plus cher. La famille Reinmann de Nuremberg en a fabriqué plusieurs. M. Pezrat à Gap possède une montre solaire de 1587 qui est l'œuvre d'Antoine Fouquier.

M. Ravaisson-Mollien démontre que dans le groupe de Mars et Vénus du Louvre, la tête de Faustine n'est pas celle du corps, mais que l'homme représente bien Hadrien.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE

M. le comte Delaborde est élu président pour l'année 1907.

M. Pallu de Lessert propose de lire le mot ORIENS sur le nom effacé d'un vent gravé sur la rose des vents de Dougga (Tunisie). Cette lecture lui a été suggérée par les mappemondes de Beatus conservées dans les manuscrits d'Hertford et d'Elstorf.

M. le comte Durrieu communique la photographie d'une miniature du manuscrit 2813 de la Bibliothèque Nationale qui représente Jean le Bon instituant l'Ordre de l'Étoile.

M. Paul Monceaux présente de la part du R. P. Delattre une pierre gravée découverte à Carthage.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Merlin sur une inscription romaine trouvée à Carthage.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1906

M. Michon étudie les 27 fragments de la mosaïque de Zeugma sur l'Euphrate

dont un médaillon représente la Gaule personnifiée. Le Musée du Louvre possède un morceau de cette mosaïque; les plus intéressants sont entrés aux Musées de Dresde et de Berlin.

M. Prou lit une note de M. Stuckelberg sur un coin monétaire au nom et aux armes de l'antipape Félix V.

M. Dieudonné étudie le type d'Hercule enchaîné par Éros sur des médaillons grecs de l'époque impériale qui proviennent de Temenothyræ.

M. Boinet prouve qu'une miniature du xve siècle de la salle des Primitifs au Louvre provient d'un manuscrit de Tite Live; il la compare à celle d'un manuscrit de Valère Maxime écrit par un Flamand pour le cardinal Charles de Bourbon en 1469 et conservé à la Bibliothèque Nationale.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1906

M. de Mély fait une communication sur les signatures de manuscrits au xve et au xvie siècles. Il signale de nouveaux noms dans les manuscrits de diverses bibliothèques.

M. Henri Stein présente la photographie d'une statuette d'Antoine de Poissieu, archevêque de Vienne, mort en 1495, qui se trouve dans l'église de Sainte-Mesme (Seine-et-Oise).

M. Vauvillé décrit l'enceinte gauloise de Villeneuve-Saint-Germain, près de Soissons, où il a recueilli des silex taillés et des poteries gauloises, des fragments de meules.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1906

M. Michon fait une communication sur un bas-relief mutilé provenant d'un sarcophage conservé dans les magasins du Louvre qui représente un combat d'Amazones.

M. Marquet de Vasselot présente un bassin en cuivre du xiie siècle récemment acquis par le Musée du Louvre et orné de scènes de la vie de l'apôtre saint Thomas et d'une inscription en vers léonins: c'est une pièce d'origine westphalienne qu'il faut comparer à deux autres bassins du Musée des Franciscains à Jérusalem.

M. le comte de Loisne signale des marques de potiers gallo-romains découvertes l'automne dernier à Arras en démolissant les remparts de la ville.

M. Roman lit une note sur un sceau des Dominicains de Carcassonne appendu à une charte de 1487 où l'on voit un saint entre deux échelles tenues par des anges: le prieur est couché au-dessous.

M. Héron de Villefosse signale un fragment d'inscription romaine inédit trouvé dans les fouilles de la Cité qui mentionne un vexillarius. Il s'occupe ensuite d'une inscription du Musée Calvet à Avignon qui provient d'Alexandrie.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

OTTO BENNDORF



Otto BENNDORF.

Après une longue maladie, qui ne l'empêchait cependant pas de travailler et de produire, le professeur Benndorf, directeur de l'Institut archéologique autrichien, est mort le 2 janvier 1907, à l'âge de 68 ans. C'est une perte immense, non seulement pour l'archéologie, dont Benndorf était l'un des représentants les plus illustres, mais pour les lettres, car aucun savant allemand du XIXe siècle n'a été un écrivain aussi accompli que lui.

Otto Benndorf naquit à Greiz (Reuss) en 1838. De 1857 à 1862, il étudia à Erlangen et à Bonn ; dans cette dernière ville, il eut pour maîtres Welcker, Ritschl et Otto Jahn, la « célèbre triade » qui fit tant d'honneur à la philologie allemande. De 1864 à 1868 il voyagea en Italie et en Grèce, avec un *stipendium* de l'Institut archéologique. En 1868 il publia, avec R. Schoene, le catalogue raisonné du musée de Latran à Rome, qui est resté le modèle des travaux de ce genre. En 1869 commença à paraître son grand ouvrage sur les vases grecs et siciliens, point de départ de toutes les études contemporaines sur la céramique attique du beau style, un particulier sur les lécythes blancs. C'est à Benndorf, bien plutôt qu'à Gerhard et à Heydemann, que se rattachèrent Rayet et Dumont : tout le monde sait que Dumont *genuit* Pottier, de sorte que l'école céramographique française a pour ancêtre Benndorf. Un travail approfondi sur les métopes de Sélinonte, contribution de haute importance à l'histoire de l'art grec archaïque, parut en 1873. Entre temps, Benndorf s'était « habilité » à Goettingen comme *Privat-docent* ; en 1869, il fut nommé professeur à

l'Université à Zurich, où il enseigna jusqu'en 1871. Puis, pendant une année, il fut professeur *honoraire* à Munich, travaillant à côté de Heinrich Brunn. En 1872 il devint professeur à Prague. C'est là qu'il publia son intéressante étude sur le théâtre grec (*Beitraege zur Kentniss des Griechischen Theaters*) et une monographie très originale sur les casques et les masques funéraires (*Gesichtshelme und Sepulcralmasken*, 1878). En 1875 il accompagna M. Conze à Samothrace et fut l'un des premiers à reconnaître la haute valeur artistique de la Niké, le premier à lui assigner une date précise. M. Conze, professeur à l'Université de Vienne, ayant été appelé à Berlin en 1877, Benndorf lui succéda. Il y acheva l'organisation, commencée par MM. Conze et Otto Hirschfeld, du séminaire archéologique et épigraphique de l'Université de Vienne; c'est l'époque de sa plus grande activité, qui se traduisit par la rédaction des *Mittheilungen* et des *Abhandlungen* et la publication (si importante pour la céramique) des planches de gravures dites *Vorlegeblätter*. En 1881 et 1882, il dirigea deux expéditions archéologiques en Carie et en Lycie, retrouva le Héroon de Trysa (Gjölbaschi) et en fit transporter les bas-reliefs au Musée de Vienne. Les deux volumes où sont consignées les nombreuses découvertes faites par ses amis et lui dans cette campagne parurent en 1884 et 1889 (*Reisen im südwestlichen Kleinasien*); un ouvrage spécial, qui est peut-être le chef-d'œuvre de Benndorf, fut consacré à l'Héroon de Trysa (avec Niemann). Correspondant, depuis plusieurs années, de l'Académie de Vienne, il devint membre ordinaire de cette compagnie en 1885. Il y prit en mains la préparation du *Corpus* des inscriptions grecques de l'Asie Mineure, dont le premier fruit fut le recueil des inscriptions lyciennes publié en 1901 par M. Kalinka.

Comme MM. Conze et Hirschfeld, Benndorf n'était pas resté indifférent à l'exploration archéologique de la monarchie autrichienne et des pays balkaniques avoisinants. Lorsque M. Tocilescu eut déblayé les ruines du monument d'Adam-Klissi dans la Dobrudja, autrefois signalé par Moltke, il se rendit sur les lieux avec son ami l'architecte Niemann et, de cette collaboration, résulta une excellente monographie où la part de Benndorf fut naturellement la plus importante. J'ai beaucoup connu Benndorf à cette époque, l'ayant accompagné, en 1894, dans un voyage en Bosnie et en Herzégovine; on me permettra de rappeler (je l'ai déjà dit ailleurs) que je me suis décidé, sur ses conseils, à publier le *Répertoire de la statuaire*. C'était un homme d'un commerce très agréable, un peu *bénisseur* même, comme Ernest Curtius et Jules Simon; on le soupçonnait facilement de « diplomatie », mais ce n'était peut-être qu'une apparence, à laquelle contribuait le sourire un peu stéréotypé dont il s'était fait une habitude [1].

La dernière grande entreprise à laquelle ait présidé Benndorf et qui l'occupa jusqu'à ses derniers moments, fut l'exploration d'Éphèse. Les découvertes de la mission autrichienne y dépassèrent toute attente et Benndorf leur consacra une série de mémoires et d'articles également remarquables par l'érudition,

1. J'ai fait reproduire ici à petite échelle son portrait, d'après le frontispice de la *Festschrift* qui fut publiée en son honneur avec la collaboration de savants de tous pays.

la clarté du style et l'élégance raffinée de l'exécution. Depuis 1898, il dirigea la publication des *Jahreshefte* de l'Institut archéologique autrichien, fondé par lui ; cet admirable recueil s'est placé, du premier coup, à la hauteur (et même au-dessus) de ses aînés et conservera son rang tant que les collaborateurs de Benndorf y feront prévaloir, avec les principes scientifiques du maître, les mêmes scrupules de goût et d'urbanité.

Benndorf exerçait encore d'autres fonctions, non pas en qualité d'*Hofrath* (c'est un simple titre honorifique), mais comme chef de section au ministère de l'Instruction Publique, curateur du Musée d'art et d'industrie, et directeur de l'Institut archéologique autrichien, qui sortit, en 1897, de son séminaire archéologique et épigraphique de l'Université. En assumant cette direction très absorbante, il renonça à son enseignement universitaire. Non seulement il fut, pendant sept ans, l'âme des *Jahreshefte*, mais il encouragea et facilita la publication d'ouvrages considérables, imprimés sous le patronage de l'Institut, en particulier l'*Ara Pacis* de M. Petersen et la *Spätrömische Kunstindustrie* d'Aloïs Riegl.

En 1895, l'Académie des Inscriptions nomma Benndorf correspondant étranger. Hommage assurément bien mérité et d'autant plus sensible au savant autrichien que, par la nature de son esprit, il inclinait vers les idées françaises et appréciait d'autant mieux les qualités propres de nos savants qu'on se plaisait à les reconnaître en lui. Il me flatta beaucoup, et me surprit un peu, en 1894, quand il me dit que la *Revue archéologique* était la meilleure publication de ce genre en Europe ; comme je me récriais modestement, il donna sa raison : « Votre *Revue* est toujours lisible ». Benndorf s'est efforcé lui-même d'être « lisible » ; il y a si bien réussi qu'on le lira longtemps encore après que les résultats de ses recherches auront passé dans le domaine commun. L'artiste survivra à l'archéologue ; ce sera justice, et sa plus belle récompense[1].

SALOMON REINACH.

LOUIS-ÉMILE BURNOUF

Le doyen des anciens membres et des anciens directeurs de l'École Française d'Athènes, Louis-Émile Burnouf, est mort à Paris, le 15 janvier 1907, à l'âge de 87 ans. Il était cousin de l'illustre orientaliste Eugène Burnouf, mort prématurément en 1851.

Appelé en 1867, par V. Duruy, à la direction de l'École d'Athènes, Burnouf trouva et laissa cette institution dans un état également fâcheux. Il eut, à la vérité, le mérite de commencer des fouilles à Santorin, sur l'Acropole d'Athènes, à Délos, d'amorcer la publication d'un *Bulletin* de l'École, de lui faire construire une maison (d'ailleurs affreuse et mal disposée) ; mais il n'avait ni la suite dans les idées, ni le savoir, ni le tact pédagogique nécessaires à la réussite de ses entreprises. Au moment où Wallon le remplaça par Dumont

1. Les détails biographiques de cette notice sont empruntés en partie à une lettre adressée, en 1904, par le prof. Studniczka à M. Pottier.

(1873), l'Ecole était en pleine anarchie et le travail scientifique des membres presque nul.

Homme très ingénieux, instruit de mille choses, d'ailleurs libéral et honnête, Burnouf ne fut jamais un savant complet. Dans ses ouvrages les plus connus, la *Science des Religions* et la *Légende athénienne*, il y a de singulières extravagances à côté d'idées nouvelles et d'éclairs de talent. Depuis longtemps, on n'entendait plus parler de lui ; mais sa *Science des Religions*, malgré ses graves défauts, compte et comptera encore de nombreux lecteurs.

S. R.

W. VON HARTEL

La science autrichienne, si péniblement éprouvée par la mort de Benndorf, l'a été de nouveau, le 15 janvier 1907, par celle de W. von Hartel, membre de l'Académie des Sciences de Vienne.

Hartel, né en Moravie, professeur à l'Université de Vienne, ministre de l'Instruction publique dans deux cabinets, membre de la Chambre des Seigneurs, est l'auteur d'excellentes études, restées indispensables, sur l'époque de Démosthène et les formules des inscriptions attiques. Il collabora aussi à la publication des Pères de l'Eglise latine et au *Thesaurus linguae latinae*. Tout jeune, il avait été précepteur du comte Lanckoronsky, l'explorateur de la Pisidie ; il prépara ainsi à la science un des Mécènes les plus intelligents qu'elle ait connus.

Ministre, Hartel ouvrit les Universités autrichiennes aux femmes. C'est là aussi un titre contre l'oubli.

S. R.

La « Bibliothèque » de Nippur.

On lit dans le *Manuel d'Assyriologie* de M. Fossey (t. I, p. vii) : « Voilà qu'on annonce de Nippur la découverte d'une bibliothèque non moins considérable [que celle de Koujoundjik] ». Il s'agit de la bibliothèque d'un temple babylonien, pendant de celle du palais assyrien de Ninive, qui aurait été exhumée par M. Hilprecht en 1900, au cours de la mission « pensylvanienne » de MM. Peters, Haynes et Hilprecht (1889-1900). Annoncée par tous les journaux scientifiques, exaltée par M. Hilprecht lui-même[1], cette découverte ne faisait doute pour presque personne ; on parlait de 23.000 tablettes *littéraires* !

M. Jastrow, après M. Peters, vient de prouver que c'est une mystification — ou quelque chose de moins, ou quelque chose de pis, comme on voudra[2]. Mais tant que M. Hilprecht n'aura pas répondu clairement et victorieusement à M. Jastrow, il faudra tenir pour certain que les 23.000 tablettes annoncées au monde par M. Hilprecht comme provenant d'une « bibliothèque » sont, en

1. Par exemple dans le *Centralblatt*, 12 et 19 mai 1900.
2. Morris Jastrow, *Did the Babylonian temples have libraries ?* (Extrait du *Journal of the American Oriental Society*, t. XXVII, 1906, p. 141-182.)

grande majorité [1], ou des contrats, documents sans intérêt et sans caractère littéraire, ou des documents trouvés ou *acquis ailleurs*, ne provenant *pas* de l'emplacement indiqué [2].

C'est comme une seconde édition du roman de Cesnola sur le trésor du temple de Curium. Pourquoi la science n'a-t-elle pas un « Conseil de l'ordre », qui pourrait, après procès en due forme, retirer leur *doceat* à certains savants ?

S. R.

Fouilles de Pergame.

La dernière campagne, dirigée par MM. Conze et Dörpfeld, a porté sur quatre points différents : 1° Le grand gymnase (il y en a deux autres moins beaux, réservés aux enfants et aux adolescents ; celui-ci était le gymnase des hommes faits). Il comprenait une vaste salle affectant la forme d'un théâtre et qui servait sans doute à des auditions poétiques et musicales. Parmi les sculptures on signale de nombreux fragments de statues d'Héraklès. 2° Les tumulus de la plaine de Pergame. Le plus grand, *Jigma Tépé*, contient peut-être les tombeaux des Attalides et ne semble pas avoir été violé ; il s'élève à 50 mètres de hauteur et doit être complètement exploré en 1907. Dans un des petits tumulus voisins, on a découvert un sarcophage avec le squelette d'un homme auprès duquel étaient deux épées et une magnifique couronne d'or (feuilles de lierre et Eros, IIe siècle av. J.-C.). 3° L'ancien pont du Selinus. Ce pont se composait de trois grandes arches du IIe siècle av. J.-C., antérieures aux influences romaines sur la Mysie ; il y a là un fait intéressant pour l'histoire de l'architecture. 4° Les aqueducs, qu'étudie M. Grüber.

En outre, on recherche, au sommet de l'acropole, les restes des palais royaux qui la couronnaient et l'on songe à déblayer la ville basse, qui est encore presque entièrement à explorer [3].

S. R.

Le trésor de Bubastis.

On vient de trouver en Égypte, dans les *tells* de Bubastis, tout un trésor d'orfèvrerie, qui remonte en partie aux derniers temps de la XIXe dynastie. Quelques objets — une passoire en or, un goulot de vase en or finement ciselé, les fragments de trois ou quatre plats d'argent et cinq à six vases en argent entièrement lisses — ont malheureusement échappé au musée du Caire par la cupidité des ouvriers qui découvrirent ce trésor ; il a pu, cependant, entrer en possession de la plus grande partie de cette précieuse découverte. En voici, d'après M. Maspero [4], la nomenclature : deux pots en or et une coupe en or (celle-ci ayant appartenu à la reine Taouosrit, arrière-petite-fille de Ramsès II), d'une conservation parfaite ; une demi-douzaine de coupes plates en argent

1. Il faut peut-être faire exception pour quelques tablettes provenant de l'école annexée au temple, comme le P. Scheil en a découvert à Sippar.
2. Ces faits graves ont été révélés (avec d'autres) par le Dr Peters.
3. *The Nation*, 1906, II, p. 492.
4. *Journal des Débats*, 5 janvier 1907.

brisées menu, et dont jusqu'ici deux seulement ont été reconstituées; un pichet en argent avec garniture en or et anse en or formée d'une chèvre qui se dresse le long du vase et appuie son museau sur le goulot — c'est la plus belle pièce de ce trésor —; deux admirables bracelets en or et en lapis-lazuli portant le nom de Ramsès II; deux colliers en or et en pierres fines. A ces objets précieux était jointe toute une bijouterie à bon marché (lames d'argent cisaillées et tordues provenant d'objets détruits; un lingot d'argent, des boucles d'oreilles, des bracelets en argent) postérieure d'environ vingt siècles, ce qui indique que nous sommes en présence du fonds d'un orfèvre des derniers temps de l'Empire romain ou des premiers de la domination arabe, qui, de même que les orfèvres modernes, avait acheté, pour les revendre ou les fondre, des bijoux et des vases trouvés dans des ruines; les vases et les bijoux en or de la première série constituaient sa réserve. (*Chronique des Arts.*)

La capitale des Hittites.

Une belle découverte vient de confirmer définitivement une intuition de génie de M. Sayce. Au cours d'une courte campagne de fouilles, pendant l'été de 1906, M. H. Winckler a réuni environ 2.500 fragments de tablettes cunéiformes sur les pentes d'une des collines de débris encloses par le mur de Boghaz-Keui [1]. Quelques-uns sont en langue babylonienne, la plupart dans une langue indigène et inconnue qui est certainement celle des Hittites ou Khétas. Le peu qu'on a déchiffré prouve : 1° que Boghaz-Keui, avec ses bas-reliefs rupestres, était la capitale de l'empire hittite; 2° qu'Arzawa, ville ou province connue par les tablettes de Tel el Amarna, était hittite aussi et vassale de la ville principale; 3° que les tablettes découvertes, très analogues à celles de la trouvaille de Tel el Armarna, sont à peu près contemporaines de Ramsès II, l'une d'elles, en babylonien, paraissant reproduire le traité du Pharaon avec les Hittites qui est connu par une inscription de Karnak [2]. Reste à savoir si la langue hittite d'Arzawa et de Hatti (Boghaz-Keui) est identique à celle des hiéroglyphes dits Hittites, ce qui paraît, *a priori*, assez vraisemblable, mais n'est nullement établi.

Rappelons que les premières tablettes cunéiformes de Boghaz-Keui avaient été recueillies, en 1893, par M. E. Chantre et publiées par MM. Scheil et Boissier. S. R. [3].

Les Psylles.

> *Marmaridae Psylli; par lingua potentibus herbis,*
> *Pax illis cum morte data est...*

Ces vers de la *Pharsale* trouvent un commentaire dans le passage suivant

1. A cinq jours de marche à l'est d'Angora. Le *tell* principal s'appelle *Buyuk-Kalé*.
2. Le roi hittite s'appelle *Hattusil*, son prédécesseur *Mursil* (cf. le *Myrsilos* de Lesbos).
3. H. Winckler, *Orientalische Literatur-Zeitung* du 15 déc. 1906. Je dois un tirage à part de cet article à l'obligeance de M. Dussaud.

d'un mémoire de M. H. M. de Mathuisieulx (*La Tripolitaine ancienne et moderne*, Leroux, 1906, p. 25) :

« Les espaces pierreux, entre les ouadis, pullulent de gros scorpions verdâtres. Je ne crois pas qu'en aucune partie du monde il y en ait autant... Au dire des nomades, la blessure ne serait pas mortelle et il suffirait de la frotter avec une certaine herbe pour la guérir. Si l'observation est vraie, elle ne s'applique qu'aux indigènes et, dans ce cas, il faudrait l'attribuer à une inoculation atavique; les étrangers, Arabes ou autres, meurent dans d'affreuses souffrances quelques heures après la piqûre[1] ».

S. R.

Le passage des Alpes par Hannibal.

Montes rupit aceto... Juvénal parle ainsi d'après Tite-Live. Mais Maissiat, en 1874, dans un livre sur le passage d'Hannibal (p. 251), affirma que cette histoire singulière reposait sur un malentendu : les soldats d'Hannibal avaient employé des *hachettes*. L'hypothèse ne fut pas approuvée, mais parut ingénieuse; je me souviens de l'avoir entendu exposer par le duc d'Aumale. Il n'est pas inutile de savoir — ce que je viens seulement d'apprendre — qu'elle est bien antérieure à Maissiat. Témoin le passage suivant d'une lettre de Casanova de Seingalt à la comtesse Lamberg, datée de Dux, 25 février 1791, que M. O. Uzanne a publiée dans l'*Ermitage* (15 octobre 1906, p. 206) :

« Ces fautes monstrueuses naissent toujours de l'inintelligence de la langue de ceux qui copient, et c'est ainsi que les erreurs se perpétuent dans toutes les matières très importantes que les hommes ont cru devoir faire passer à la postérité par le moyen de l'écriture. Ainsi le pyrrhonisme sur la tradition, à moins qu'elle n'ait un caractère divin, est tout ce qu'il y a de plus raisonnable. J'ai, dans mes cartulaires, plus de 400 sentences qui passent pour des aphorismes et qui sont toutes fausses parce qu'on a adopté un mot pour un autre. On a lu dans Tite-Live qu'Annibal a attendri les Alpes à force de vinaigre. Jamais éléphant n'a dit une pareille bêtise. Tite-Live? Point du tout. Tite-Live n'était pas bête; c'est toi qui l'es, sot instituteur d'une trop crédule jeunesse... Tite-Live a dit *aceta* et non pas *aceto*, qui veut dire vinaigre : *aceta* veut dire hache ».

S. R.

Herrmann-Bruckmann.

Après *Brunn-Bruckmann* et *Arndt-Bruckmann*, voici venir *Herrmann-Bruckmann* (1.500 francs, s'il vous plaît). Les 60 livraisons de *Herrmann-Bruckmann* constitueront un *Corpus* bien nécessaire, celui des *Monuments de la Peinture antique*, reproduits sur 600 planches de 50 × 39 cent., dont une quinzaine en couleurs. Aucune livraison, aucune planche ne sera vendue séparément. On ne

1. Dans le même mémoire (p. 32), sont mentionnés des bas-reliefs romains de Ghirza dans le Zemzem, représentant des chameaux traînant des charrues. Cela constitue un document important pour l'histoire de l'introduction du chameau dans l'Afrique du Nord.

peut qu'applaudir à ce projet, confié à la compétence de M. Herrmann; quant au prix, il s'explique sans doute par l'absence d'un patronage officiel.

La première livraison était annoncée pour octobre 1906.

S. R.

Les armes d'Almedinilla.

Monsieur le Directeur,

Dans son étude sur les armes d'Almedinilla (p. 28 du tir. à p.), M. P. Paris fait mention d'une observation que je lui ai communiquée sur la soie de la plus belle des épées de cette provenance, conservée au musée de Madrid. Je lui disais que cette soie est surmontée d'une tête de félin; M. Paris met ce renseignement en doute. Mais, tout récemment, j'ai fait faire une reproduction très exacte de l'arme en question par un artiste de Madrid, à grande échelle et à l'aquarelle; la présence de la tête de félin est absolument certaine. D'ailleurs, dans la même vitrine du musée de Madrid, figure une tête d'oiseau de proie en fer, d'un bon travail, qui doit avoir décoré une autre épée d'Almedinilla.

J'ajoute que le fer de la hallebarde représentée dans la fig. 15 de l'article de M. Paris n'a pas été, à l'origine, dentelé; la dentelure actuelle est due à la rouille, comme celle du sabre qui est reproduit à côté.

Veuillez agréer, etc.

Horace Sandars.

Les fouilles anglaises d'Éphèse.

Tandis que les Autrichiens fouillent le port et le gymnase, les Anglais ont repris, à Éphèse, l'exploration du temple d'Artémis, sous la direction de M. D. G. Hogarth. Les travaux ont porté, en 1905-6, sur les restes d'un Artémision antérieur à celui que mentionnent les textes; on y a découvert un trésor de 4.000 objets datant de 700 à 600 av. J.-C. Ce trésor comprend des monnaies extrêmement anciennes (quelques-unes sont attribuées au VIIIe siècle, d'autres portent les lettres FAΛF, où l'on propose de reconnaître le nom d'Alyatte); des terres cuites représentant la déesse, les plus archaïques avec un enfant dans les bras, d'autres avec l'épervier, ou bien ailée et tenant deux lions; des bijoux, des perles d'ambre, d'os et d'ivoire, des objets d'or, d'argent, d'électrum, etc. Un rédacteur de la *Nation* (1906, II, 400) signale une riche série d'éperviers en or, en argent, en bronze, d'innombrables abeilles (dont une admirable, en or), des scarabées et des sphinx égyptiens, un lion de type assyrien, des harpyes, un sanglier, des grenouilles, des moutons, mais ni une vache, ni un cheval. Il y a des ex-voto très variés, entr'autres une paire de bras en or mince, des yeux, des oreilles, des jambes, des pieds et des mains en or. Une lampe en marbre à trois becs, des astragales, des disques de cristal, des fibules, des boucles d'oreilles, une énorme quantité de bractéates en or destinées à la décoration des vêtements, des spirales en or pour la chevelure, complètent l'inventaire de ce trésor qui paraît avoir compris, outre des ex-voto, tout ou partie de la garde-robe de la déesse. Le motif principal de la décoration des objets d'or est l'abeille éphésienne; mais on trouve aussi la double hache crétoise

(*labrys*). M. Hogarth travaille à une publication qui rendra ces belles découvertes accessibles; les originaux sont naturellement réservés au Musée de Tchinli-Kiosk.

S. R.

Huttes gauloises.

Monsieur le Directeur,

Après avoir lu la note publiée par la *Revue archéologique* (« A propos des huttes d'Alésia »), nous nous permettons de vous adresser la communication suivante :

En 1893, dans une « cave » gallo-romaine du Châtelet (H^te-Marne), puis en 1905, sur le sol même et à quelque distance du premier point, nous avons recueilli, nous aussi, et en très grande quantité, des fragments d'argile cuite, conservant encore l'empreinte du clayonnage sur lequel cette argile avait été appliquée. Cette découverte, de tout point semblable à celle du commandant Espérandieu à Alise-Sainte-Reine, ne nous avait causé aucune surprise, car dans nos pays on emploie encore le même procédé pour faire des cloisons légères et de peu d'épaisseur : une claie enduite sur ses deux faces de boue argileuse. Nous ne croyons pas que nos morceaux de terre cuite aient une autre provenance. L'incendie qui détruisit entièrement la ville gallo-romaine convertit en effet cette terre argileuse desséchée en une sorte de brique, qui conserva l'empreinte de la claie consumée.

D'autre part, nous pouvons affirmer que les deux constructions explorées par nous ne sont pas gauloises, mais appartiennent à la dernière époque de l'occupation romaine.

Nous ferons remarquer enfin que les substructions découvertes à Alise Sainte-Reine présentent la plus grande analogie avec celles qui existèrent sur le Châtelet. Un examen attentif des objets ou fragments trouvés à Alise, parmi les morceaux d'argile cuite, ferait peut-être reporter à une époque postérieure aux « huttes gauloises » l'origine de ces vestiges si intéressants.

Paul et Régis COLSON.

— *Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien*, t. IX, 2e cahier, quatre planches et 17 figures dans le texte, in 4° : H. Maass, *Les Grecs dans le sud de la Gaule* (conclusion). — R. Heberdey, *Le rescrit du César Valens à Eutrope* (discussion de l'article de Schulten publié dans le cahier précédent, p. 40, et exposition d'opinions différentes sur le sens du document). — A. V. Premerstein, *Une tablette de dévotion trouvée à Pœtovio.* — E. Reisch, *Kalamis* (dissertation très importante pour l'histoire de la sculpture grecque. Présente des raisons très sérieuses de croire qu'il y a eu deux statuaires du nom de Kalamis, un qui aurait travaillé dans la première moitié du ve siècle, et un autre qui appartiendrait au ive, qui serait contemporain de Praxitèle). — H. Lucas, *La statue de Ganymède trouvée à Ephèse* (pl. I). — A. Wilhelm, *Grec ancien et grec moderne.* — F. Hauser, *Apollon ou athlète* (il s'agit du Diadumène de Polyclète. H. répond aux arguments par lesquels

Petersen a voulu réfuter la théorie qui reconnaîtrait un Apollon dans la célèbre statue tenue jusqu'ici pour celle d'un athlète). — Durm, *Le Chapiteau corinthien de Phigalie* (figures réunies sur une planche. Confirme par des observations faites à Delphes, sur des fragments de chapiteaux qui proviennent de la *tholos*, l'exactitude du témoignage de Stackelberg et Cockerell au sujet du chapiteau de Phigalie, qui est aujourd'hui perdu). — P. Wolters, ἀρχιατρὸς τὸ δ'. — E. Petersen, *L'Ara Pacis Augustæ* (éléments nouveaux d'une restauration certaine qui ont été fournis par les fouilles faites à Rome en 1904 et par l'étude de monuments analogues tels que ceux de Magnésie, de Priène, de Milet. Plusieurs figures, les principales réunies en une planche). — E. Bormann, *Inscription gravée sur bronze à Lauriacum* (pl. IV. — R. Von Schneider, *Tête de nègre* (pl. II, III. Il s'agit d'un rhyton en terre cuite du Musée de Vienne). — Supplément : R. Egger, *Le cursus honorum de M. Nonius Macrinus*. — E. Petersen, *Sur la vieille coiffure attique, la tettix*. — F. Hiller von Gärtringen, *Inscription de Rhodes*. — W. Kubitschek, *Un sarcophage de Doclea*.

— *Proceedings of the society of Biblical archæology*. T. XXVIII, 36e session, 7e séance, 12 décembre 1906. — Sayce, *Les tablettes de Chedor-Laomer* (suite). — F. Legge, *Les tablettes de Negadah et d'Abydos* (deux planches). — F. A. Jones, *L'époque antérieure à Sargon. Étude de chronologie* (planche). — Valdemar Schmidt, *Note sur un pendant d'une forme particulière qui se voit sur trois statues d'Usurtesen III* (planche). — Th. Pinches, *Les dieux babyloniens de la guerre et leurs légendes*. — E. J. Pilcher, *Une amulette de plomb fabriquée sous l'influence de Saturne* (planche).

— *Proceedings of the society of Biblical archæology*, t. XXVIII, 36e session, 6e séance, 7 novembre 1906. — A. H. Sayce, *Les tablettes de Chedor-Laomer*. — Valdemar Schmidt, *Deux statuettes de la déesse Buto*. — Th. Pinches, *Les dieux babyloniens de la guerre et leurs légendes* (suite). — R. Campbell Thomson, *Une incantation assyrienne contre les fantômes*. — H. S. Cowper, *Une figure de bronze de Rakka sur l'Euphrate* (planche). — E. O. Winstedt, *Quelques fragments coptes de Munich*, II.

— Le trente-neuvième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Saglio et Pottier) vient de paraître. Il comprend les mots compris entre *Pistor* et *Principatus*. Nous y remarquons, comme de véritables traités sur la matière, les articles suivants : *Pnyx* (Fougères. Repousse la théorie de Curtius) ; *Pœna* (Glotz pour la Grèce, Lécrivain pour Rome) ; *Pomerium* (Besnier); *Pondus* (Michon) ; *Pons* (Besnier); *Pontifices* (Bouché-Leclercq) ; *Portorium* (Cagnat) ; *Portus* (Besnier); *Præfectura, præfectus* (Cagnat); *Præfectus urbi* (Cagnat); *Prætor* (Lécrivain); *Prætoriæ cohortes* (Cagnat).

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er août 1906 : *Rembrandt imitateur de Claus Sluter et de Jean van Eyck*, par M. F. Schmidt-Degener ; — *L'Exposition de l'art du* XVIIIe *siècle à la Bibliothèque Nationale* (2e et dernier article), par M. Maurice Tourneux; — *Artistes contemporains*. — *Alfred*

Agache, par M. Gustave Kahn; — *Un portrait de Madame de Grignan*, par M. Paul Bonnefon; — *Un coin de la vieille Alsace* (1er article), par M. Frédéric Régamey; — *L'Exposition générale d'art provençal à Marseille* (1er article), par M. Philippe Auquier; — Bibliographie : *La Sculpture attique avant Phidias* (H. Lechat), par M. Salomon Reinach; — Le Musée des Arts décoratifs : *Le Bois* (L. Metman et G. Brière), par M. A. M. — Quatre gravures hors texte : *Marine*, pointe sèche par M. Ch. Cottet; — *Portrait d'Anne Montgomery, marquise de Townshend*, gouache par Reynolds (collection de M. Louis Cahen d'Anvers) : héliogravure Chauvet; — *L'Ouïe*, d'après l'eau-forte d'Augustin de Saint-Aubin : photogravure; — *Portrait de Mme de Montvalon*, par Carle Vanloo (collection de M. le comte de Demandolx-Dedons) : photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er septembre 1906 : *Le « Bain turc » d'Ingres*, par M. J. Momméja; — *Joseph Ducreux* (1735-1802), par M. Prosper Dorbec; — *Un triptyque flamand du* xve *siècle à Valence*, par M. E. Bertaux; — *Un coin de la vieille Alsace* (2e et dernier article), par M. Frédéric Régamey; — *Le Musée de la Société Historique de New-York* (2e et dernier article), par MM. Lewis Einstein et François Monod; — *L'Exposition générale d'art provençal à Marseille* (2e et dernier article), par M. Philippe Auquier; — Bibliographie : *Peintres genevois*, 2e série (D. Baud-Bovy), par M. R. M. — Trois gravures hors texte : *Le Bain turc*, par Ingres (collection du prince Amédée de Broglie) : gravure au burin, par L. J. Corabœuf; — *Études pour le « Bain turc »*, dessins par Ingres (collection de M. Léon Bonnat) : héliogravure Chauvet; — *Le Crucifiement, la Descente de croix, la Résurrection*, triptyque, école flamande, xve siècle (collège du Corpus Christi, Valence) : héliogravure Chauvet. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er octobre 1906 : *Le Troisième Centenaire de Rembrandt en Hollande*, par M. F. Schmidt-Degener; — *Quelques Maîtres des vieilles écoles néerlandaise et allemande à la Galerie de Bruxelles* (1er article), par M. Émil Jacobsen; — *L'Art français à la Cour de Mecklembourg au* xviiie *siècle : J.-B. Oudry et le grand-duc Christian-Ludwig*, par M. Jean Locquin; — *La « Mise au sépulcre » de Solesmes et les signatures de Vasordy et Faberti*, par M. F. de Mély; — *Artistes contemporains. — Auguste Ravier*, par M. Émile Michel; — *Le Van Eyck de Bruges : Une lettre de Gambetta*, par M. Joseph Reinach; — *La Collection Reeve au British Museum* (Dessins d'artistes de l'École de Norwich), par M. Arthur Mayger Hind; — Bibliographie : *Pistoie et ses œuvres d'art* (O.-H. Giglioli), par M. Charles du Bos; — *Vittore Carpaccio* (G. Ludwig et P. Molmenti), par M. Léon Rosenthal. — Quatre gravures hors texte : *Portrait de Rembrandt*, par lui-même (Musée impérial de Vienne) : eau-forte de M. Waltner; — *Marie-Antoinette examinant un plan, groupe en biscuit de Sèvres du* xviiie *siècle* (collection A. Reyre) : photogravure; — *A. Crémieu*, aquarelle par A. Ravier : photogravure; — *La Vierge adorée par saint Georges, saint Donatien et le chanoine van der Paele*, par Jean van Eyck (Musée de Bruges) : héliogravure Braun, Clément et Cie. — 37 gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 juillet 1906. — Texte : *Le Trésor du « Sancta Sanctorum » au Latran*, par M. Ph. Lauer. — *La Peinture en France au début du* XVe *siècle* : *Le Maître des Heures du maréchal de Boucicaut* (II), par M. Paul Durrieu. — *M. Seriziat, gravure de M. Carle Dupont d'après David*, par M. E. D. — *Un disciple de Goya* : *Eugenio Lucas*, par M. Paul Lafond. — Les Salons de 1906 (III) : *La Gravure*, par M. Émile Dacier. — *Les Médailles et les gemmes gravées*, par M. E. Babelon. — *La Renaissance et ses origines françaises*, par M. F. de Mély. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Croix d'émail cloisonné* (*du pape Serge I*^er^ *?*) (trésor du « Sancta Sanctorum », au Latran), héliogravure. — *Frontispice du « Livre de Salmon », présenté au roi Charles VI*, photogravure d'après la miniature du Maître des Heures de Boucicaut (ms. fr. 23278 de la Bibliothèque nationale). — *M. Seriziat*, gravure de M. Carle Dupont, d'après le tableau de Louis David (musée du Louvre). — *« Corrida » à l'ancienne « plaza » de Madrid*, photogravure d'après le tableau d'Eugenio Lucas (collection de D. Miguel Ortiz Cañavate). — *Une loge à l'ancienne « plaza » de Madrid*, photogravure d'après le tableau d'Eugenio Lucas (collection de D. Miguel Ortiz Cañavate). — *La Jeune mère en moisson*, héliogravure d'après l'eau-forte originale de M. Léon Lhermitte. — *Tympan de la porte principale du Baptistère de Parme*, par Benedetto Antelami, photogravure. — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 août 1906. — Texte : *Les Triomphes de Pétrarque dans l'art représentatif* (I), par M. A. Venturi (traduction de M. C.-G. Picavet). — *Une rue à Chalon-sur-Saône, gravure à l'eau-forte de M. Charles Maldant*, par M. E. D. — *La Peinture allemande du* XIXe *siècle*, par M. le marquis de la Mazelière. — *Les Peintres de Stanislas-Auguste* : *Per Krafft et Bernardo Bellotto*, par M. Fournier-Sarlovèze. — *Le Missel de Thomas James, évêque de Dol*, par MM. Émile Bertaux et G. Birot. — *Deux Biographies de Verrocchio*, par M. T. W. — *Notre Concours d'orfèvrerie*, par M. Louis Bonnier. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Une rue à Chalon-sur-Saône*, eau-forte originale de M. Charles Maldant. — *Concert*, héliogravure d'après le tableau d'Anselm Feuerbach. — *Paysannes de Dachau*, photogravure d'après le tableau de Leibl. — *Entrée à Rome du chancelier de Pologne, Georges Ossolinski, ambassadeur du roi Sigismond III, en 1632*, photogravure d'après le tableau de Bernardo Bellotto et Stefano Torelli (musée de Lemberg). — *Frontispice du Missel de Thomas James, évêque de Dol*, photogravure d'après la miniature exécutée par Attavante en 1483 (trésor de la cathédrale de Lyon). — *Le Crucifiement*, héliogravure d'après la miniature d'Attavante, provenant du Missel de Thomas James, évêque de Dol (musée du Havre). — *Tête de femme*, photogravure d'après le dessin de Verrocchio (British Museum). — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 septembre 1906. — Texte : *Les Peintres des ducs de Bourgogne* (I), par M. A. Kleinclausz, de Lyon. — *Les Peintures du château d'Oiron* (I), par M. Henry Clouzot. — *Le Tri-centenaire de Rembrandt* : *les expositions de Leyde et d'Amsterdam*, par M. Paul Alfassa. — *Les Triomphes de Pétrarque dans l'art repré-*

sentatif (fin), par M. A. Venturi (traduction de M. C.-G. Picavet). — *Saint-Nicolas-du-Chardonnet, eau-forte originale de M. B. Kriéger*, par M. E. D. — *François Ier en saint Jean-Baptiste, peinture attribuée à Jean Clouet*, par M. M. H. Spielmann. — *Notes sur quelques œuvres de Holbein en Angleterre*, par M. André Machiels. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Partie centrale d'un des retables de la Chartreuse de Champmol*, par Jacques de Baer et Melchior Broederlam (musée de Dijon), héliogravure. — *Titus van Ryn*, gravure de M. Leseigneur, d'après Rembrandt (collection C.-G. Holford). — *Portrait de famille*, photogravure d'après le tableau de Jan Miense Molenaer (collection de M. le Jhr. van Loon, Amsterdam). — *Dame au clavecin*, photogravure d'après le tableau de Frans van Mieris le Vieux (musée grand-ducal de Schwerin). — *Le Triomphe de la Gloire*, photogravure d'après la miniature placée en frontispice d'un ms. du *De Viris illustribus* de Pétrarque (ms. lat. 6069, de la Bibliothèque nationale). — *Saint-Nicolas-du-Chardonnet*, eau-forte originale de M. B. Kriéger. — *Henry VIII, roi d'Angleterre*, photogravure d'après le tableau de Hans Holbein le Jeune (collection du comte Spencer, Althorp). — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 octobre 1906. — Texte : *La Cachette de Karnak et l'école de sculpture thébaine*, par M. G. Maspero. — *Les Peintres des ducs de Bourgogne* (fin), par M. A. Kleinclausz. — *Les Peintres de Stanislas-Auguste : Louis Marteau, Vincent de Leseur, Daniel Chodowiecki, Joseph Pitschmann*, par M. Fournier-Sarlovèze. — *Les Peintures du château d'Oiron* (fin), par M. Henri Clouzot. — *Portrait d'une dame de la cour des Valois, lithographie de M. Toupey*, par M. H. Bouchot. — *A propos d'une œuvre de Bosch au musée de Gand*, par M. L. Maeterlinck. — *Les Cartes à jouer, à propos d'un livre récent*, par M. Alfred Pereire. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Partie supérieure d'une statue de Thoutmôsis III (XVIIIe dynastie)*, héliogravure d'après la statue trouvée à Karnak. — *L'Annonciation, la Visitation, la Présentation de Jésus au Temple, la Fuite en Egypte*, photogravure d'après les volets d'un retable de la Chartreuse de Champmol, peint par Melchior Broederlam (musée de Dijon). — *Mme Geoffrin*, héliogravure d'après le pastel de Louis Marteau (collection de Mme la comtesse André Mniszech). — *Mme Borzencka*, photogravure d'après la peinture de Pitschmann (collection du prince Dominique Radziwill). — *Combat d'Achille et d'Hector*, photogravure d'après la fresque de la grande galerie du château d'Oiron. — *Portrait d'une dame de la cour des Valois*, lithographie de M. A. Toupey, d'après une peinture de Corneille de Lyon (?) vers 1530 (musée du Louvre). — *Le Couronnement d'épines*, photogravure d'après la peinture d'Hieronymus van Aken, dit Bosch (musée de l'Escurial). — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 novembre 1906. — Texte : *Les Dumonstier, dessinateurs de portraits au crayon* (fin), par M. Jules Guiffrey. — *La Cachette de Karnak et l'école de sculpture thébaine* (fin), par M. Maspero. — *Gustave Courbet, à propos de l'exposition du Grand Palais*, par M. Ed. Sarradin. — *Artistes contemporains : Paul Renouard*,

par M. Louis Dumont-Wilden. — *Trois armes de parade du musée de Badajoz*, par M. Pierre Paris. — *Correspondance de Bucarest : l'Art roumain et l'Exposition jubilaire*, par M. Marcel Montandon. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Portrait de femme* (*1618*), photogravure d'après le crayon de Pierre II Dumonstier (Bibliothèque nationale). — *Henri de Beaumanoir, comte de Nègrepelisse*, héliogravure d'après le crayon de Pierre II Dumonstier (Bibliothèque nationale). — *Les Cribleuses de blé*, héliogravure Braun, Clément et Cie, d'après le tableau de Gustave Courbet (musée de Nantes). — *Les Demoiselles de village*, photogravure d'après le tableau de Gustave Courbet. — *A l'Opéra : le Saut à la barre*, photogravure d'après l'eau-forte originale de M. Paul Renouard. — *A Drury-Lane : avant de paraître*, eau-forte originale de M. Paul Renouard. — *Tzigane*, photogravure d'après le tableau de N. Grigoresco. — Nombreuses figures dans le texte.

— Sommaire de la *Revue historique*, numéro de juillet-août 1906 (31e année). — François-Charles Roux. *La politique française en Égypte à la fin du XVIIIe siècle*; suite. — F. Thénard et R. Guyot. *Le conventionnel Goujon*; suite. — Grégoire Yakschitch, *La Russie et la Porte ottomane* de 1812 à 1826; 1er article. — Bulletin historique : France. *La situation de l'enseignement supérieur*, par G. Monod, de l'Institut. — *Publications relatives à l'empire byzantin* (années 1904-1905), par Louis Bréhier. — *Belgique*, 1902-1905, par Eugène Hubert ; 2e article. — Correspondance. *Carnot et Napoléon*. Dernières observations de l'arrière-petit-fils de Carnot. — Comptes-rendus critiques. — Publications périodiques et Sociétés savantes. — Chronique et Bibliographie (*Publications relatives à l'histoire de la Hongrie*, par I. Kont).

— *Mitteilungen des k. d. archæol. Instituts. Athenische Abteilung*. T. XXXI, 3e cahier. — C. Fredrich. *Lemnos, II* (description très exacte de tous les restes antiques que renferme l'île. Figures dans le texte, une carte). — C. Fredrich. *Skyros* (Etude très complète, qui fait bien ressortir le caractère pittoresque de l'île et les particularités de son histoire. Plans et très bons clichés photographiques). — K. Michel et A. Struck, *Les églises byzantines d'Athènes au moyen âge* (dix planches. Mémoire très important et très richement illustré). — P. Steiner. *Sculptures antiques encastrées dans les murs de la Panagia Gorgoepikoos à Athènes* (figures dans le texte. Rien de bien important). — E. Solmsen, *La nouvelle inscription de Mégare* (additions et corrections au texte, publié par Adolf Wilhelm à la page 89 du même volume du recueil). — Hiller von Gærtringen, *Inscriptiones Græcæ*, III, 1306 (l'inscription indiquée par Pittakis comme trouvée à Athènes provient en réalité de Carystos d'Eubée. — A. von Salis, *Splanchnoptes* (pl. XXII. Description d'un petit bronze de la collection Carapanos qui confirme l'interprétation donnée par Maximilien Mayer d'une statue de marbre du Musée national d'Athènes). — H. Lattermann, *Inscription attique qui donne un devis de construction* (il s'agit du texte que MM. Holleaux et Doerpfeld se sont appliqués de concert à éclaircir, p. 135 de ce même volume du recueil). — *Découvertes faites en Grèce*. — Nachmanson et Stæhlin, *Notes* sur *Athen. Mitteil.* 1905, p. 391 et suiv. et 1906, p. 1 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

Michel Clerc. **La Bataille d'Aix.** *Études critiques sur la campagne de Marius en Provence.* Paris, Fontemoing, 1906. In-8, 284 p., avec 4 cartes.

Professeur à l'Université de Marseille et conservateur du Musée Borély, M. Clerc était bien qualifié pour donner une histoire définitive de la campagne de 104-2. C'était d'ailleurs presque une œuvre de courage, tant les érudits provençaux ont, depuis la Renaissance, accumulé sur ce point d'erreurs et de légendes. M. C. s'est appliqué surtout à les dissiper.

Après un exposé des préliminaires, de 113 à 104, et une rapide revue des sources, commencent les discussions topographiques sur le premier camp de Marius, la Fosse Marienne, l'arrivée des Barbares et l'attaque du camp, la marche parallèle des deux armées jusqu'à Aix et la bataille décisive. Les soixante dernières pages, peut-être les plus intéressantes, traitent de la légende de Marius en Provence : numismatique, épigraphie, onomastique et toponomastique, monuments et œuvres d'art, il n'est pas de domaine où l'on n'ait voulu découvrir le souvenir de Marius et, malheureusement, il n'en est aucun où il se soit véritablement conservé. Peut-être trouvera-t-on un peu faible l'objection générale qu'élève M. C. contre la théorie des souvenirs et survivances : Marius étant parti aussitôt après sa victoire pour ne jamais revenir, il n'y aurait eu personne pour élever un monument en mémoire de son triomphe. C'est croire la Provence sauvée bien ingrate à l'égard de celui qu'on salua du nom de troisième fondateur de Rome. D'ailleurs, lorsque son neveu César, vainqueur des Gaules, fut à son tour maître de l'empire, il était de bonne politique de glorifier ses conquêtes sous couleur de commémorer celles de son aïeul ; il n'y a même rien d'impossible à ce que César ou Auguste aient pris eux-mêmes l'initiative d'une pareille commémoration.

Je ne puis songer, sans connaître les lieux, à discuter ici le détail de la reconstitution topographique essayée par M. Clerc. L'auteur a assurément fort bien mis en lumière le plan général de Marius. Il ne s'agissait pas de remporter sur les Barbares une victoire brillante qui ne les eût pas empêchés, après s'être refaits en Gaule, de revenir à la charge, mais, en les détruisant, de délivrer à jamais Rome de la terreur qui la hantait depuis dix ans ; aussi leur laissa-t-il passer le Rhône sans encombre et marcher en longues colonnes vers les cols de Cadibone ou de Tende, résolu à les surprendre, à les enfermer et à les tailler en pièces dans quelque étroit passage d'où ils ne pourraient s'échapper. Avait-il depuis longtemps, comme paraît le croire M. C., choisi à cet effet le défilé de l'Arc, entre les contreforts du mont Olympe et ceux du mont Sainte-Victoire ? Il est certain qu'après l'éclatante victoire qu'il y remporta, il dut répandre ce bruit qui achevait de le grandir. Pourtant, même à travers Plutarque, il semble qu'on puisse concevoir quelques doutes ; l'emplacement choisi pour le camp était fort à la vé-

rité, mais sans eau. On prétendit que Marius l'avait choisi à dessein pour que ses soldats dussent aller chercher dans la plaine l'eau avec la victoire. C'était en tous cas rendre une collision inévitable : elle eut lieu, en effet, dès le premier jour, et il paraît bien que, sans la charge spontanée des Ligures, que le général ne fit que soutenir, cette première rencontre se serait terminée par la perte totale, pour l'armée romaine, de ses valets et de ses bêtes de somme. Marius ne dut pas se tirer sans pertes de cette maladroite échauffourée. Pourquoi serait-il resté autrement trois jours avant de se décider à offrir la bataille? Pour fortifier son camp, nous dit-on. Mais à quoi, vaincu ou victorieux, lui aurait servi le camp le mieux fortifié du monde? Une tradition recueillie par Frontin (II, 7, 12) porte à croire que ce fameux camp n'avait pas été si bien établi, puisqu'on voit Marius rejeter la responsabilité du choix sur ses *metatores* et leur *imprudentia*. La plaine de Pourrières est en vérité trop large pour que Marius s'y sentît assuré d'exterminer les Ambro-Teutons; il eût sans doute voulu attendre, entre les Maures et l'Esterel, un défilé plus étroit. Mais la première collision, résultat du manque d'eau, attira sur l'armée romaine l'attention des Barbares qui l'avaient perdue de vue depuis le passage du Rhône; ils durent se rendre compte du danger qui les menaçait s'ils continuaient plus avant sans s'en être débarrassés et ils s'arrêtèrent autour des sources d'Aix, attendant que Marius voulût bien accepter la bataille. Quand celui-ci vit que les Barbares ne se décidaient pas à se remettre en marche et que l'impatience croissante de ses troupes, qui lui avait déjà forcé la main le premier jour, risquait d'entraîner un désastre, il dut se résoudre à combattre. Cette reconstitution des événements, différente de celle de M.C., paraîtra encore plus probable si l'on admet avec lui que les Barbares étaient à cheval sur l'Arc, les Ambrons à Saint-Andéol, les Teutons à la Grande Bastide et que Marius, à la Bastide Blanche, les dominait du Nord-Est. Ainsi il aurait été coupé par les Barbares du Sud, c'est-à-dire de Marseille[1] et de la mer, sa base de ravitaillement, sinon d'opérations. Une pareille situation n'eût pu durer sans entraîner les conséquences les plus graves. Or, pour M. C., elle durait depuis deux mois, puisque, depuis le combat qui suivit le passage du Rhône, Marius aurait suivi les Barbares au Nord; entre autres résultats fâcheux, ce système oblige M. C. à chercher sur la rive gauche les eaux thermales où se baignent les Ambrons (du côté de Pourcieux), alors qu'il ne peut être question que de celles d'Aix sur la rive droite. Ce système est dû, je crois, à une erreur initiale : Teutons et Ambrons, nous dit Plutarque, venaient διὰ Λιγύων ἐπὶ Μάριον παρὰ θάλατταν. M. C. entend qu'ils venaient du Nord, par la rive gauche du Rhône, et c'est pourquoi Marius aurait établi son camp à la Montagnette pour surveiller cette jonction du Rhône et de la Durance où ils devaient passer. Je pense au contraire qu'on doit en conclure que les Teutons revenaient d'Espagne[2], en longeant le golfe

1. M. C. ne dit rien du rôle de Marseille attesté par Strabon, IV, 1, 8; il ne discute pas davantage l'hypothèse qui voit dans la Camargue *Caii Marii ager*, la seule étymologie proposée, avec celle de M. Mowat sur C. Annius Camars (*Mélanges Graux*).

2. Sans doute soulevée à cette époque. Caepio, après la prise de Toulouse et

de Lion pour passer par la Corniche, tandis que les Cimbres, franchissant le Brenner, devaient envahir l'Italie par le Nord. Comme la Camargue était alors impraticable, ils durent traverser le Rhône du côté de Tarascon. Pour surveiller leur passage, Marius aurait dû, en ce cas, avoir son camp à l'extrémité des Alpines ; le premier combat aux abords de ce camp a pu se donner près de Saint-Rémy, le second entre Aix et le Montaiguet.

On voit que les lignes générales du plan de M. C. restent sujettes à la critique. Voici quelques autres observations. Dans le relevé des sources il cite Frontin, mais oublie Polyen — Florus, mais non Dio Cassius — Eutrope, mais ni Paulus, ni Landulfus. Pourtant, dans un récit où nous sommes réduits comme source principale à Plutarque, il n'est pas si faible vestige de la tradition livienne qu'on doive négliger. M. C. oublie, à propos de la prophétesse Martha, de renvoyer à Frontin, I, 11, 12; à propos des prodiges qui annoncèrent la victoire de Marius, il omet de dire que Paulus (éd. Droysen, p. 86) parle de globes et non de lances de feu et d'une pluie de pierres de sept jours; dans le récit de la bataille décisive, il a négligé le texte de Frontin II, 2, 8, d'après lequel Marius arrêta son front de bataille loin de l'ennemi, de manière à le fatiguer par une longue marche dans la poussière avec le soleil dans les yeux. Cela permet de rapporter à Aix plutôt qu'à Verceil le passage où Polyen (VIII, 10, 3; cf. *Excerpta ex Pol.* 13), d'après Tite Live évidemment, raconte plus au long ce qu'indique aussi Orose, que les barbares en arrivant au combat ruisselaient de sueur; s'il en fut vraiment ainsi, la bataille a dû se livrer après midi, en pleine chaleur; pour que le soleil ait alors dardé en face des barbares, il faut que ce soit au sud-ouest et non au nord-est qu'ils aient marché contre l'armée romaine. Frontin seul parle des cavaliers, muletiers et goujats d'armée qui auraient accompagné Marcellus dans son mouvement tournant ; comme Polyen (VIII, 10, 2) et Plutarque ne parlent que de 3.000 légionnaires, ce n'est, je crois, qu'une inopportune répétition du *stratagème* prêté à C. Sulpicius en 355. Quant au nombre des barbares tués, si Landulfus répète les chiffres d'Eutrope et d'Orose, Paulus atteint le maximum avec ses 340.000 morts et 140.000 prisonniers, sans compter les femmes et les enfants. Il me semble que dans les Σηκοάνοι qui, selon Plutarque, auraient arrêté les rois teutons dans leur fuite, il est inutile de chercher les hypothétiques riverains d'un Σηκόανος, fleuve marseillais, alors que ceux de la Saône ont pu fort bien s'emparer des fugitifs vers Lyon, quand ils cherchaient à rejoindre les Cimbres par la vallée du Rhône. Si les Séquanes étaient alors les ennemis des Éduens amis de Rome, ils étaient avant tout, comme tous les Gaulois proprement dits — exception faite pour les Belges, Aquitains et Celtibères — les ennemis des *Barbares*. M. C. n'a nulle part essayé de retracer cet état d'esprit de la Gaule, si important cependant pour l'intelligence de cette guerre. Il a pareillement trop négligé le texte d'Orose que répète Landulfus, selon lequel Marius aurait établi son camp d'observation au confluent de la *Hisara*

avant sa défaite d'Orange, avait dû aller y faire campagne (Eutr. IV, 97) et l'on sait que Sylla, en 104, ne put, au milieu de la fermentation générale, aller jusqu'à Toulouse. M. C. aurait pu rappeler l'épisode de l'*aurus Tolosanus*.

et du Rhône. Il ne peut être évidemment question que de la Durance ; mais il aurait fallu essayer d'expliquer ce nom. Si l'on se rappelle que, dans l'histoire du passage d'Hannibal, Tite Live paraît appeler *Druentia* l'Isère ou son affluent le Drac, et que le Rhône dont parle Polybe dans le même récit ne peut correspondre qu'à notre Isère, on a tout au moins en mains quelques éléments d'un problème qui doit comporter une solution.

On sait que les réformes militaires de Marius furent un des principaux facteurs de sa victoire. M. C. leur a fait une large place ; sur quelques points, il eût pu être plus précis. Ainsi il se demande, sans trouver de réponse, quel était l'armement des Ligures de l'armée de Marius et des autres auxiliaires formant la *levis armatura*. C'était, depuis le temps de Scipion, 5 ou 7 *hastae velitares*, avec *gladii*, *galericuli*, *parmuli* ; nous savons par Festus que Marius remplaça ces *parmuli* par des *parmae Bruttianae*, qui sont sans doute identiques aux armes que Salluste (*Fragm.* Maurenbrecher, p. 154) prête aux Lucaniens « *qui de vimine facta scuta recens detractis coriis quasi glutino adolescebant* » — non plus des rondaches comme les *parmae*, mais ovales et se rapprochant du *thureos scutum*, d'où leur nom grec de θυρεάσπιδες (*A. P.* VI, 131). D'ailleurs, la réforme de Marius ne put porter que sur les vélites auxiliaires non Ligures [1], ceux-ci possédant déjà, dans l'armée de Paul-Émile, avec leur ξίφος σύμμετρον (Diod. V., 39), des Λιγυστίκοι θυρεοὶ ou *Ligustina scuta*, apparemment analogues aux *parmae Bruttianae* (Pol. XXIX, 15 ; Liv. XLIV, 35). — Quant à sa description de l'armée barbare, elle se fonde sur celle que César donne des Gaulois quarante ans après ; mais pouvait-elle bien s'appliquer même aux Tigurins et Toygènes ? Par contre, je pense que la peinture si vivante des Cimbres par Plutarque est également vraie des Teutons : casques énormes, dont le cimier à tête de fauve portait plumes ou panache, cuirasses de fer, lourds glaives à un tranchant, double javeline, immenses boucliers surtout, de bois et de cuir, peints en blanc, si larges qu'ils se laissaient glisser dessus, le long des pentes neigeuses, comme en un traîneau (Lucain, VI, 259 *longis Teutonus armis* ; cf. les boucliers de leurs descendants Aduatiques, César, II, 33 et ceux dont Brennus se sert en Grèce comme de nacelles, Paus., X, 20). Si Plutarque, curieux comme il l'était des détails pittoresques, n'a pas jugé bon de décrire l'équipement des Teutons, c'est probablement qu'il n'eût pu que répéter à leur sujet ce qu'il avait dit des Cimbres ; de même, il ne s'étend qu'à Verceil sur les scènes fameuses du carnage des femmes dans le camp, qui durent être pareilles à Aix ; c'est aussi — M. C. eût dû le dire — que Sylla, dont les Mémoires sont une des principales sources de Plutarque, se fit détacher auprès de Catulus en 104, dès qu'il sut l'élévation de son ami au consulat ; voilà pourquoi la campagne de Verceil est beaucoup plus détaillée dans la *Vie* de Plutarque que celle d'Aix [2].

1. Probablement des Asiatiques, puisqu'on sait par Diodore (XXXVI, 3) que le Sénat autorisa Marius à faire des levées chez les rois alliés d'Asie.

2. Je crois aussi que c'est à Sylla que remontent les anecdotes sur les défis que Marius, dans la campagne d'Aix, se refuse à relever, comme à Verceil il ne daignera pas répondre au roi Boiorix. En revanche, il devait raconter tout au long l'exploit du noble Lucius Opimius qui, comme un autre Torquatus, *sub Lutatio Catulo consule, in saltu Tridentino, provocatorem Cimbrum interfecit*

On voit que le livre de M. Clerc appelle des retouches. Il en trouvera sans doute l'occasion quand il nous donnera cette *Histoire de la Provence Romaine* qui nous manque encore et que sa situation le met, mieux qu'un autre, à même de composer.

A. J. Reinach.

G. Nicole. *Catalogue des vases cypriotes du Musée d'Athènes.* Genève, Kundig, 1906. In-8, 42 p. — La collection de vases cypriotes du musée d'Athènes a été acquise en bloc à Alexandrie en 1899 ; sur le conseil de M. Homolle, M. Nicole, alors membre étranger de l'Ecole française d'Athènes, l'a cataloguée avec soin. La classification est celle du *Catalogue of the Cyprus Museum*, par MM. Myres et Ohnefalsch Richter. La collection athénienne comprend aussi quelques vases égyptiens, syriens et mycéniens.

S. R.

C. Enlart. *Origine anglaise du style flamboyant français*, London, Harrison, 1906 (extr. de l'*Archaeological Journal*, vol. LXIII) ; *Origine anglaise du style flamboyant*, Caen, Delesques, 1906 (extr. du *Bulletin Monumental*). Deux brochures de 46 p. chacune, avec nombreuses gravures. — « A l'inverse des variétés antérieures du style gothique français, qui obéissent à des considérations de structure, le style flamboyant a pour élément générateur principal un

(Ampelius, 22). C'était opposer le courage chevaleresque des patriciens de son parti à l'habileté timorée du parvenu Marius. — Corrections complémentaires : P. 124, ce n'est pas le fragment 110 de Dio Cassius, mais 88-9, auquel il aurait fallu ajouter le fr. 92 avec son curieux détail sur les λουτροὶ θερμοί. — P. 26 : la légion comme elle y est comptée aurait 12.000 hommes (200 centuries à 60 hommes) ; les 10 cohortes contenant chacune 3 et non 10 manipules ont de 300 à 600 hommes ; les centuries ont donc 50 ou 100 hommes, selon qu'il s'agit de légions de 3.000 ou 6.000 hommes. — P. 132 : le prêtre de la Grande Mère de Pessinonte ne s'appelle pas Batabakès, mais Battakès chez Plutarque, Diodore et Polybe. — P. 209 : M. C., qui adopte l'hypothèse de M. Jullian sur le caractère ligure et non celtique du radical *brig*, aurait dû tenir compte de la réfutation qu'en a faite M. d'Arbois de Jubainville (*Revue Celtique*, 1905, p. 195). — P. 226 : il fallait rappeler l'opinion générale dans l'antiquité qui voyait dans les Cimbres une nation gauloise (Diod., V, 23, 4 ; Sall., *Jug.*, 114) ; aussi, lorsqu'on nous dit que les envahisseurs de 104 étaient un mélange *Germanorum Gallorumque*, n'est-il pas certain qu'il faille entendre sous ce dernier nom les tribus Helvétiques des Tigurins et des Toygènes, et non les Cimbres par opposition aux Teutons. Pour leur répartition, que M. C. n'arrive pas à établir en deux armées, Florus et Orose indiquent qu'elle eut lieu non pas *duplici*, mais *tripartito agmine* ; c'est au confluent du Rhône et de l'Isère que paraissent s'être séparées les trois armées pour envahir l'Italie : les Cimbres par les Alpes Noriques, les Ambro-Teutons par les Alpes Maritimes, les Tigurins-Toygènes par les Alpes Centrales (où, après la destruction des deux premières armées à Aix et à Verceil, Sylla dut mener contre eux une campagne spéciale, Plut., *Syll.*, 4, 4 ; Flor., I, 38, 18). Enfin, le rapprochement qu'établit M. C. entre les Ligures, dont le cri de guerre était *Ambron*, et les Ombriens, et entre ceux-ci et les Ambrons, est contraire à toutes les conclusions actuelles sur la préhistoire italienne, qui tendent à distinguer de plus en plus les Liguro-Sicules de leurs successeurs Ombro-Sabelliens. Ni les uns ni les autres n'ont rien de commun avec la peuplade germanique ou celtique des Ambrons. — Les cartes pourraient être plus claires et l'échelle devrait en être indiquée.

caprice décoratif arbitraire : l'opposition des contre-courbes aux courbes. » Ce style paraît en France vers 1380 et s'y développe au xv[e] siècle sans qu'on puisse découvrir de lien, de transition entre le style nouveau et celui qu'il remplaça. D'autre part, en Angleterre, on a des exemples parfaitement caractérisés du style flamboyant avant 1380 (chapelle de la Vierge à Ely, 1321-1349)[1], tandis que le style gothique anglais est le *perpendiculaire*, qui est tout différent[2]. Ces singularités avaient déjà frappé M. Prior, qui, en 1900, concluait à l'origine anglaise du flamboyant français, mais admettait à tort que l'influence insulaire s'était exercée par la Bretagne et la Normandie. M. Enlart s'est rallié, en 1894, au principe de l'opinion de M. Prior (*Manuel*, t. II, p. xii), et l'a savamment défendu contre les objections de M. Anthyme Saint-Paul. Ainsi « le style nouveau qui apparut en France au jour où elle s'affranchit de la domination anglaise... serait un emprunt fait à l'ennemi... Les modèles dont s'est inspiré l'art français du xv[e] siècle appartiennent à l'architecture anglaise, non du même temps, mais du siècle précédent. C'est précisément ce qui arriva à la Renaissance, quand les artistes français du xvi[e] siècle imitèrent les modèles italiens du xv[e]. Pour qu'un art fasse école, il faut qu'il ait porté ses fruits. » Les deux mémoires de M. Enlart, qui ne diffèrent que par des détails de rédaction, sont dignes d'être lus et médités par tout historien de l'art.

S. R.

N. Georgiadès. *La Pharmacie en Égypte.* Le Caire, 1906. In-8, 240 p., avec planches et gravures. — Cet ouvrage ne concerne notre *Revue* que par le chapitre I (la Pharmacie chez les anciens Égyptiens, chez les Ptolémées et chez les Arabes). Les planches reproduisent des diplômes de pharmaciens, de médecins, etc., délivrés au *dix-neuvième siècle*; cela pourra intéresser au vingt-et-unième.

S. R.

Alex. Dedekind, *Ein Beitrag zur Purpurkunde.* Tome II, Berlin, Mayer et Müller, 1906. In-8, xxxii-378 p. — Collection d'extraits d'ouvrages et de mémoires relatifs à la connaissance de la pourpre des anciens (depuis 1686). Il est sans doute commode d'avoir tout cela sous la main; mais pourquoi réimprimer tant de choses vieillies et donner tant de gravures, portraits, pages de titre, etc., en fac-similé? Les commentaires de l'auteur sont souvent aussi bizarres qu'est singulière la composition de son livre (cf. p. 73).

S. R.

J. Masironi. *Appunti paleographici ossia note illustrative di una lapide del settecento.* Milan, Modiano, 1906. In-4, 17 p. avec gravures. — Publication d'un texte épigraphique du xvii[e] siècle, difficile à cause des sigles, mais dénué

1. Le fenêtrage flamboyant paraît à Oxford (chapelle du collège de Merton) peu après 1310.

2. A l'origine (Gloucester, 1340), ce style paraît contemporain du style flamboyant; il n'a toutefois évolué qu'en Angleterre, où il se maintient encore aujourd'hui.

de tout intérêt, qui est encastré dans le mur du chœur de la cathédrale de Comacchio. Une note de quinze lignes, dans la *Rivista di Como*, par exemple, aurait suffi ; ce qu'on nous donne est un modèle de ce que ne doit pas être un travail d'épigraphie — gaspillage de peine, d'argent et de bon papier.

S. R.

W. T. Arnold. *The Roman system of provincial administration*. Oxford, Blackwell, 1906. In-8, xviii-288 p., avec une carte de l'Empire romain. — A l'âge de 27 ans, W. T. Arnold, qui devait mourir prématurément en 1896, remporta un prix à Oxford avec le manuscrit de la 1re édition de cet ouvrage. Jusqu'à la fin de sa courte vie, il ne cessa de réunir des notes en vue d'une seconde édition. Sa veuve a cru remplir un devoir pieux en confiant à M. Shuckburgh le soin de la publier. M. Shuckburgh nous avertit expressément qu'il a revisé, mais non récrit cet essai ; sa responsabilité scientifique ainsi mise à couvert, il convient de dire que l'ouvrage est intéressant et qu'il a, sur les meilleurs manuels allemands, l'avantage d'être agréable à lire. Là doit se borner l'éloge. Dès les premières pages, dans la bibliographie, il y a des erreurs ; en parcourant au hasard un chapitre, texte et notes, on a le sentiment d'un vieux livre superficiellement remis à neuf. Mais les *Dictionaries* de Smith sont aussi de vieux livres, et pourtant on est heureux de les avoir ; Arnold rendra encore service à ceux qui auront recours à lui pour s'orienter.

S. R.

Emile Chanel. *Fouilles de Montréal-Lacluse* (*Ain*). Années 1905-1906. — Bourg, imprimerie du *Courrier de l'Ain*, 1906, in-8, 56 p. et 5 planches. — Depuis 1905, aidé d'une subvention ministérielle, l'auteur explore les ruines d'un petit bourg romain (*Orindis*?) qui paraît avoir été brûlé au commencement du ve siècle et remplacé successivement par les paroisses de Sénoches et de Montréal. Les fouilles ont donné des colonnes en calcaire, les restes d'un hypocauste, beaucoup de tuiles, de poteries à reliefs (type belgo-germanique), d'objets de bronze et de fer, de monnaies (de Domitien à Valentinien I). Il faut souhaiter que l'exploration continue et que la publication des découvertes ultérieures soit faite avec le même soin. Les planches comprennent un plan général, des profils de vases, des outils divers, des clefs, des balances, etc. Tout est d'époque romaine, sauf une petite hache polie en serpentine qui a pu, comme aujourd'hui encore dans la Bresse, être conservée à titre de talisman et de phylactère. Je ne puis être de l'avis de M. Chanel lorsqu'il écrit (p. 13) : « Plusieurs des objets en bronze que nous avons récoltés sont certainement d'art gaulois ». Cela ne me paraît exact pour aucun.

S. R.

Adélaïde Sargenton-Galichon. *Sinaï, Ma'ân, Pétra*. Avec lettre-préface du marquis de Vogüé. Paris, Lecoffre, 1904. In-8, xv-305 p., avec cartes et gravures. *A travers le Haurân*; *Excursion à Palmyre*, Paris, Fischbacher, 1905. In-8, 88 p., avec gravures.

Une dame française — qui se dit grand'mère — est allée de Suez au Sinaï et à Pétra ; elle a parcouru le Haurân, vécu chez les Druses et visité Palmyre en

passant par Homs. Ses relations, joliment illustrées et entremêlées de descriptions bien *vues*, se lisent avec plaisir ; mais la nouveauté de tout cela, c'est que l'*autrice* est familière avec la *Revue Biblique*, avec cette école dominicaine de Jérusalem dont le marquis de Vogüé, dans une préface, dit qu'elle est « destinée à rajeunir les études bibliques, à opérer, dans les esprits avides de vérité et de sincérité, la conciliation si nécessaire de la foi chrétienne et de la science historique. » Une dame, catholique et française, qui cite Hummelauer et Lagrange, c'est un progrès, c'est un signe des temps — d'aucuns diraient : des « infiltrations protestantes ». Constatons le progrès, sans trop demander à la fois. Mme Sargenton-Galichon est disposée à croire que la manne n'est pas tombée du ciel ; elle y est encouragée par le jésuite libéral Hummelauer ; c'est fort bien ; mais elle croit encore que 600.000 Israélites ont quitté l'Égypte sous Moïse, qu'ils ont passé quarante ans dans le désert, enfin que le roman de l'Exode est de l'histoire. Avant même d'aborder la *Revue Biblique*, elle aurait dû lire les admirables pages de Reuss sur l'*Exode* (*La Bible*, t. I, p. 80 et suiv.). Cela viendra. — P. 78 de l'ouvrage sur le Sinaï, il ne faudrait pas parler des mosaïques de Sainte-Sophie représentant Justinien et Théodora ; elles n'existent point.

S. R.

A. Blanchet. *Les enceintes romaines de la Gaule*. Paris, Leroux, 1907, gr. in-8, III-356 p., avec 21 planches et de nombreux croquis dans le texte. — Un certain nombre de villes importantes de Gaule ont possédé des enceintes fortifiées dès l'époque d'Auguste ; mais la plupart de celles dont les traces subsistent encore datent du IIIe et du IVe siècle, époques où, sous la menace des invasions germaniques, les cités gauloises s'entourèrent de murs souvent construits à la hâte et à l'aide de matériaux quelconques, stèles funéraires, milliaires, etc. On a remarqué que ces enceintes embrassent un périmètre bien moindre que celui des villes ouvertes avec leurs faubourgs, soit que ces villes fussent déjà dépeuplées, au moment de la construction des murs, soit que les nécessités de la défense obligeassent à réduire le plus possible le travail à faire et la ceinture à protéger. Le premier archéologue qui se soit occupé sérieusement des enceintes gallo-romaines est Caumont ; le second fut le Belge Schuermans, dont les théories, parfois trop systématiques, ont été discutées en détail par M. Blanchet. L'excellente monographie qu'il nous donne fait accomplir à la question un progrès décisif ; ce sera le guide auquel il faudra toujours avoir recours en poursuivant ces études. M. Blanchet a réuni des renseignements précis sur les enceintes de 43 villes gallo-romaines et a publié, sur 21 planches, des documents graphiques du plus haut intérêt sur l'ensemble et les détails techniques de ces constructions. Son ouvrage offre d'ailleurs une réelle importance historique, puisque, comme il le dit, « la muraille, élevée au IIIe ou au IVe siècle, a marqué pour longtemps les limites des villes de notre pays ». Lorsque les villes se développèrent à nouveau, vers le XIIe siècle, le noyau antique conserva la désignation de *cité* ; c'est là que s'élevaient l'église principale, qui avait remplacé le temple, l'évêché, le château, la prison, l'hôtel de ville. « La cité resta le centre de la vie religieuse, politique et civile de la plu-

part des agglomérations humaines... L'enceinte romaine a donc bien déterminé les conditions d'existence des villes françaises pendant huit siècles au moins ; elle a étouffé des générations qui ne pensaient qu'à l'ennemi du dehors et ignoraient les ennemis invisibles, tapis dans la maison malsaine, que le médecin moderne nous a révélés. » On voit que M. Blanchet sait aussi écrire élégamment. Dans ce volume, où il y a tant d'informations précieuses, je signalerai surtout, à la p. 84, le tableau comparé des périmètres de 43 villes de la Gaule. « Il est certain, dit avec raison l'auteur, que nous avons là la meilleure base pour apprécier l'importance relative d'un bon nombre de cités. » Depuis les *Vases ornés* de M. Déchelette, et en attendant le tome Ier des *Bas-reliefs de la Gaule* du commandant Espérandieu, voilà, je crois, le meilleur travail qui ait paru sur l'archéologie de la Gaule romaine.

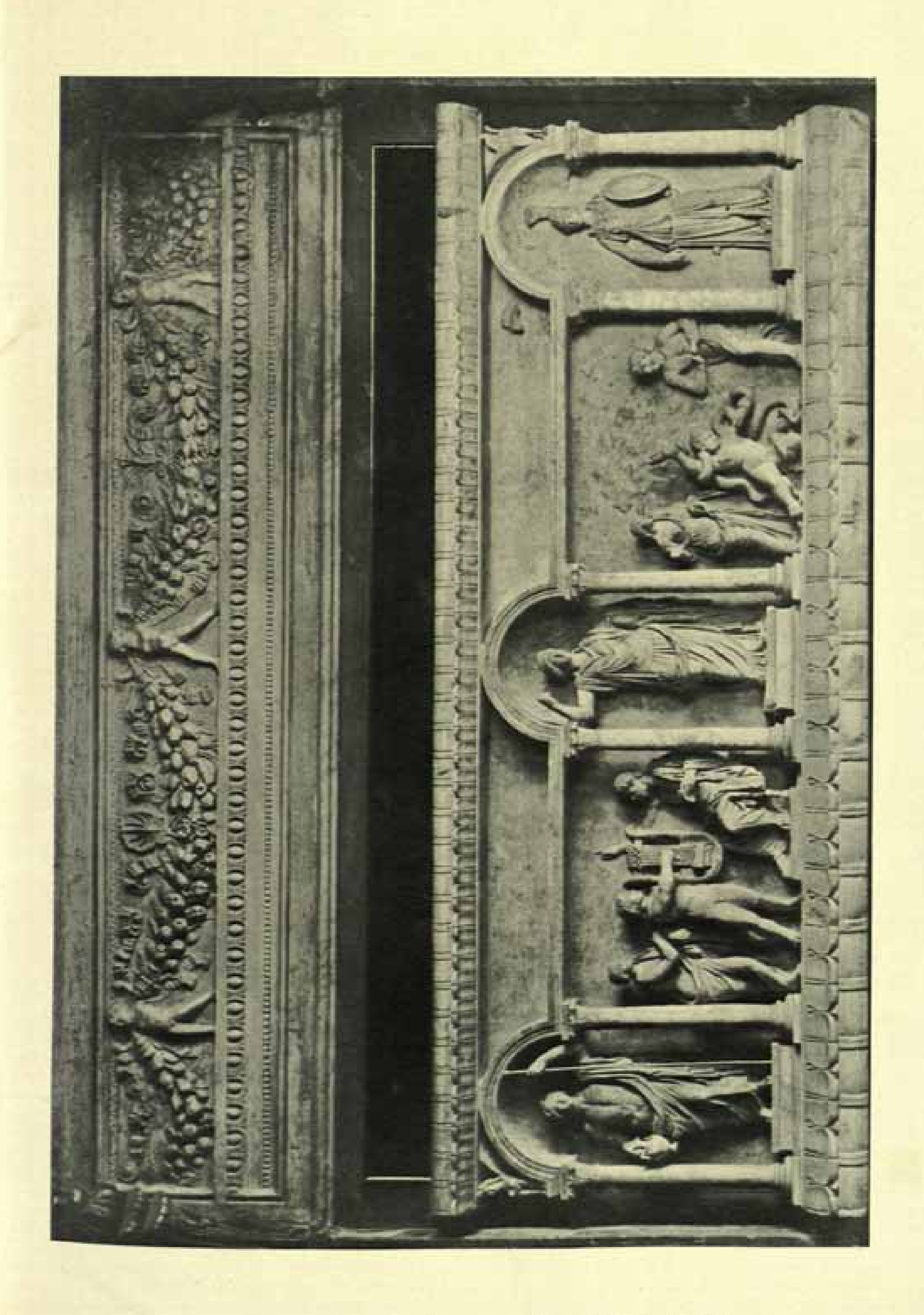
S. R.

Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth. T. Ier. In-8, VIII-378 p., avec 4 pl. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1906. Prix : 15 fr. — Voici l'Asie qui s'en mêle et nous envoie des volumes de *Mélanges* ! N'y a-t-il pas assez de *Revues* savantes en Europe ? Cette réserve faite par un critique grincheux, il ne peut méconnaître le haut intérêt du présent volume, qui apporte beaucoup de bon et de nouveau aux études sur le passé de l'Orient. 1° Le P. Lammens a longuement traité du Calife omaiyade Mo'âwia Ier, dont il a présenté le règne sous un jour nouveau et imprévu ; 2° les anciens grammairiens coptes ont occupé le P. Mallon (XIe-XIVe siècle) ; il y eut là une école de philologie trop oubliée; 3° le P. Jalabert a fait connaître des inscriptions inédites et plusieurs bas-reliefs découverts en Syrie ; remarquer surtout les nombreux textes de Deir el-Qal'a ; 4° deux curieux bas-reliefs rupestres de Coelésyrie (Qabéliâs) ont été publiés par le P. Ronzevalle ; l'un deux concerne le culte de Zeus héliopolitain ; 5° le P. Chaîne s'est occupé du *Cycle de la Vierge* dans les apocryphes éthiopiens ; 6° deux poètes arabes antérieurs à l'Islam (Power et Hartigan) ; 7° Notes de géographie syrienne (P. Lammens), avec un mémoire sur les Nosairis et les « Galiléens » de Sozomène ; 8° Expéditions égyptiennes à Chypre à la fin du XIVe et au XVe siècle (P. Cheikho). — Jérusalem, d'une part, Beyrouth, de l'autre, sont devenus des foyers de culture scientifique en Syrie ; les méthodes modernes y sont en honneur ; l'esprit de libre recherche y pénètre. *Felicitas temporum*.

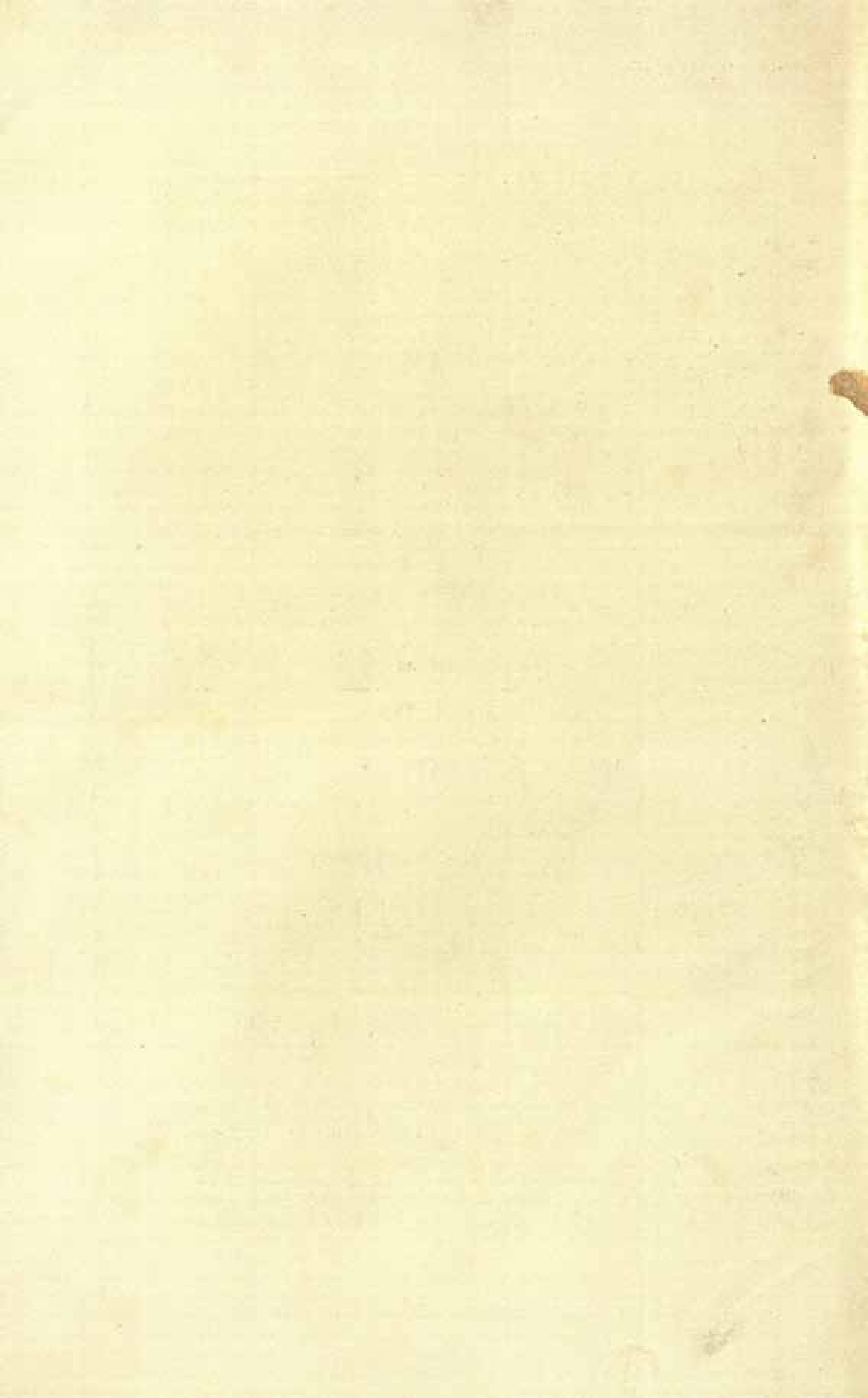
S. R.

Le Gérant : E. LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER



BAS-RELIEF DU MUSÉE PIE-CLÉMENTIN A ROME



PEINTURES DE MANUSCRITS ARABES

A TYPES BYZANTINS

Le fondateur de la religion musulmane, Mahomet, fils d'Abd-Allah, n'avait point une âme d'artiste; toutes les manifestations de l'art le laissèrent fort indifférent. Marié de bonne heure, après avoir passé sa jeunesse dans un négoce peu fait pour lui élever l'esprit, à une Arabe de quinze années plus âgée que lui qui, à défaut de beauté, lui assura une large indépendance, uniquement occupé à fuir le monde pour entendre « ses voix », le prophète de l'Islam éprouva dans sa vie deux grandes horreurs : celles de la peinture et de la poésie.

Bien qu'ils fussent loin d'être de grands intellectuels, ses compatriotes de la Mecque et de Yathrib n'affichaient pas un tel mépris des choses de l'esprit : on sait qu'ils raffolaient de la poésie épique et amoureuse et qu'ils faisaient des lieues et des lieues, à travers le désert de sable brûlant, pour aller assister aux grands concours annuels de la foire d'Okaz.

Si, à notre connaissance, les arts n'avaient pas produit de grands chefs-d'œuvre dans le Yémen ou dans le Hadhramaut aux époques anciennes de l'Arabie, tout au moins n'avaient-ils jamais été l'objet d'une prohibition aussi formelle que celle qui fut édictée contre eux par Mahomet. Les Himyarites et les Sabéens ornaient de sculptures les tombeaux de leurs rois et il est certain que la représentation de la figure humaine n'était pas interdite chez les peuples qui, dans l'antiquité, habitèrent la péninsule, comme le montrent les graffitti assez gauches que l'on trouve gravés à côté de certaines inscriptions rupestres. L'un des meilleurs géographes musulmans, Yakout el-Hamavi, rap-

porte dans son encyclopédie, intitulée *Modjem el-bouldan*, qu'on trouvait dans le palais royal de Sanaa des statues de grands lions et d'autres figures d'animaux.

Tous les historiens de l'antiquité préislamique s'accordent pour dire que les Arabes du désert, aussi bien que ceux des rares villes disséminées dans l'immensité de la péninsule de sable, adoraient des divinités dont certaines étaient représentées sous une forme anthropomorphe. Il ne faudrait donc point s'imaginer que la proscription absolue de la représentation de la plastique humaine ait été une tendance des Arabes de la troisième race, habitants de l'Arabie au commencement du VII[e] siècle. Comme tant d'autres prohibitions, dans la pauvreté de son esprit d'invention, le fils d'Abd-Allah l'a prise toute faite dans les livres des Juifs, ou, plutôt, dans les connaissances vagues et imprécises qu'il avait du Judaïsme, peut-être en partie par haine des civilisations de Hira et du Bahreïn, où dominait l'influence de la cour des Sassanides.

Quoi qu'il en soit, que le Prophète ait voulu faire échec à l'Iranisme, son grand ennemi — bien que l'Islam naissant lui ait emprunté inconsciemment plus d'un point essentiel de sa doctrine — ou qu'il n'y ait jamais songé, le fait certain est que les premiers Musulmans observèrent strictement la prescription, ou plutôt la prohibition, que leur Prophète avait si malencontreusement renouvelée de la Bible. D'ailleurs, l'esprit de l'Islamisme se tourna trop rapidement vers les spéculations philosophiques et métaphysiques pour laisser beaucoup de place à un développement artistique qui, après tout, ne répondait ni à une tendance, ni à un besoin national. Les Musulmans des premières heures qui suivirent l'hégire du Prophète avaient bien d'autres choses à faire qu'à s'inquiéter de questions artistiques et ce fut avec une joie sauvage qu'ils saccagèrent, en Perse et dans les provinces de l'empire byzantin, tout ce qui était œuvre ou monument d'art.

Réduit à ce que voulait Mahomet, l'Islamisme n'avait pas plus besoin d'art que de livres, et toutes les productions artis-

tiques de l'ancien monde n'étaient bonnes, comme les manuscrits de la malheureuse bibliothèque d'Alexandrie, qu'à être anéanties.

En fait, les Musulmans qui se montrèrent si cruellement farouches, quand ils se trouvèrent en face des chefs-d'œuvre de l'art antique, auraient été bien empêchés de créer chez eux un art national. Tout d'abord, il est certain que les Musulmans de race arabe, qui étaient venus, à la suite des généraux de Mahomet, saccager et ruiner les royaumes civilisés de l'ancien monde, se souciaient aussi peu que possible de l'art et de ses productions; ils comprenaient encore que l'on chantât leurs louanges quand ils avaient massacré de paisibles populations, mais le reste dépassait, et de beaucoup, leur intellect. Quand tout eut été définitivement jeté à terre et que les ruines couvrirent le sol des provinces péniblement colonisées par les armées romaines et par les Chosroès, les gens qui avaient été convertis par la force et la terreur dans les pays conquis, Byzantins en Syrie, en Égypte et dans l'Afrique du Nord, Mazdéens en Perse et dans le Turkestan, se rendirent compte qu'on ne gouvernait pas avec de pareils procédés; la vie des barbares qui circulaient sur leurs chameaux à travers les immensités du désert d'Arabie n'avait rien de commun avec celle d'hommes qui entendaient vivre dans un pays policé et d'une certaine culture.

Les Arabes n'avaient apporté avec eux aucun principe de gouvernement, ni rien qui y ressemblât ; aussi les Musulmans furent-ils trop heureux d'adopter sans y rien changer l'administration des empires dont ils avaient ruiné l'antique civilisation. C'est ainsi que l'administration et les procédés de la bureaucratie byzantine restèrent intacts en Syrie et en Égypte au lendemain de la conquête. Ce décalque du Byzantinisme ne s'arrêta pas aux faits d'ordre purement matériel; il est évident qu'on n'invente pas une administration du jour au lendemain et qu'on est toujours plus ou moins forcé d'adopter celle qu'on a sous la main; mais ce qui est plus caractéristique, c'est que ces Arabes dont l'ignorance, la جاهلية, dans la brousse de leur péninsule, de-

vint proverbiale chez les historiens un peu postérieurs, adoptèrent en quelques siècles et firent leur toute la subtilité de la philosophie néo-platonicienne. C'est de même que, longtemps après la conquête de l'Iran, les monnaies arabes continuèrent à être frappées avec les coins des Sassanides et que les inscriptions qu'elles portaient continuèrent à être écrites en pehlvi bien après l'époque à laquelle Firouz III, fils du dernier Yezdégerd, eût reçu les honneurs funèbres comme général au service du Céleste-Empire.

Les Arabes qui vivaient dans les sables du désert et qui fuyaient les villes pour aller s'enfermer sous leurs tentes de poil de chameau, n'avaient naturellement pas besoin de grandes connaissances en fortification, en art militaire ou en poliorcétique; aussi est-il certain que les Arabes, qui étaient sortis avec leur Prophète des solitudes du désert, auraient piteusement échoué dans leur conquête du monde s'ils n'avaient poussé devant eux et incorporé dans leurs armées des populations qui n'avaient rien de commun avec eux et qui, depuis des siècles, vivaient des deux grandes civilisations du monde antique, celle de Byzance et celle de Persépolis. Les armées musulmanes, qui étaient une poignée d'hommes à l'époque de Bedr et d'Ohod, firent boule de neige sur leur passage; elles battirent les Césars et les Chosroès avec leurs propres sujets qu'elles entraînèrent à leur suite.

Quand la conquête eut été presque terminée et qu'un nouvel état se fut constitué sur les ruines de la civilisation chrétienne et mazdéenne, les khalifes et leurs généraux se prirent à penser qu'un empire ne se gouverne pas à cheval et que, pour administrer ce que les ancêtres avaient si rapidement conquis, il était urgent de s'organiser d'une façon définitive. Ceux qui ne voulurent pas suivre ce mouvement et qui entendirent rester jusqu'au bout fidèles à la discipline de l'Islam durent disparaître de la scène et rester confinés dans les études religieuses dont leurs descendants ne sont pas encore sortis aujourd'hui. Le reste du monde musulman marcha franchement de l'avant et Mahomet eût été

bien surpris s'il avait pu voir ce que le monde du Khalifat fit de l'Islam. Seuls, les Maghrébins restèrent en dehors de cette influence étrangère et, s'ils subirent infiniment moins l'influence des sciences et des arts de l'étranger, c'est que les Musulmans qui se trouvèrent jetés au plus lointain de la terre d'Afrique ne trouvèrent pas dans les trois Maghrebs la même qualité d'influence byzantine que ceux qui étaient restés dans les provinces plus riches et plus civilisées de Syrie et d'Égypte.

Il serait facile de multiplier les exemples de cette influence de l'Iranisme et du Byzantinisme sur la technique et sur l'art musulmans des premiers temps de l'hégire; mais il importe de limiter l'étude de cette question à quelques faits bien définis et de montrer comment les artistes musulmans se sont, aux époques anciennes, inspirés des formules de l'art byzantin. L'ornementation et la peinture sont évidemment des points secondaires dans l'étude de l'influence des civilisations les unes sur les autres; la peinture ne correspond point chez l'homme à un besoin tellement impérieux qu'elle soit chez des peuples, encore à un stade inférieur de civilisation, un critérium absolu de leur développement, mais elle peut, dans le cas présent, fournir un exemple typique de l'influence du Byzantinisme sur l'Islamisme du Moyen-Age.

Il existe peu de manuscrits arabes qui aient reçu une ornementation et qui aient été enrichis de peintures; on trouve bien, de temps à autre, quelques livres écrits en arabe et enluminés assez grossièrement, mais ces ouvrages n'ont jamais été exécutés par des Sunnites de l'Irak-Arabi ou de Syrie. En réalité, ces livres ont été écrits et ornementés en Perse, ou sur les confins des deux grandes divisions de l'Islam, le Shiïsme et le Sunnisme, quelquefois même en plein pays sunnite, à la Mecque ou à Médine, par des Persans qui étaient de passage dans ces villes ou qui s'y étaient fixés. Malgré cela, ces manuscrits arabes enluminés furent très rares au Moyen-Age et il faut descendre à des époques relativement tardives pour en trouver quelques-uns qui soient ornés de peintures. Ce qui est même très cu-

rieux, c'est que les Shiïtes de l'Iran, qui ont enluminé tant de manuscrits persans, ont toujours hésité à le faire quand il s'est agi d'un livre arabe; mais, si les livres arabes à peintures exécutés en Perse sont chose rare, ceux qui, au Moyen-Age, furent enluminés en Syrie et en Égypte sont une telle exception qu'un seul d'entre eux formerait le joyau d'une riche collection.

Il faut descendre au XIIIe siècle pour trouver quelques spécimens de cet art qui fut des plus restreints et qui devait soulever des tempêtes chez les Musulmans restés fidèles aux enseignements du Prophète. Les quelques siècles qui séparent les époques héroïques du Khalifat abbasside de l'avènement des Ayyoubites avaient vu se produire dans le monde de l'Islam des convulsions sans nombre et d'interminables révolutions. Tant que les royaumes entre lesquels le Khalifat s'émiettait furent gouvernés par des princes qui ne tenaient point à se rendre absolument indépendants du successeur du Prophète, l'orthodoxie régna en maîtresse absolue, aussi bien en Perse qu'en Syrie, et personne n'eut l'audace d'enfreindre l'une des prohibitions les plus formelles de l'Islamisme, celle de ne jamais représenter, d'une façon quelconque, la figure humaine. Les dynasties qui, tant en Égypte qu'en Syrie, finirent par secouer le joug des princes énervés qui, au fond de leur harem de Baghdad, déshonoraient le titre de Commandeur des Croyants, vécurent au milieu d'une telle anarchie et de difficultés si grandes qu'on s'étonne de voir tant de monuments littéraires et artistiques dater de leur époque; il ne restait guère de place pour les arts et pour les lettres au cours de ces siècles troublés où l'équilibre du monde musulman était déjà irrémédiablement rompu; les Toulounides, les Ikhshidites et les khalifes fatimites vécurent au milieu de telles inquiétudes politiques et de fantaisies religieuses si extravagantes que leurs sujets avaient assez à faire de garder leurs biens et de conserver leurs têtes au milieu de ces tourmentes qui achevaient de ruiner deux des contrées les plus riches du monde antique. Le règne des Fatimites fut particulièrement tragique à cet égard, et bien que les princes qui se succédèrent sur

le trône du Khalifat hétérodoxe aient eu une politique religieuse parfaitement continue, la révolution fut, pendant toute la durée de leur dynastie, à l'état endémique sur la terre d'Égypte.

La chute des khalifes fatimites, qui n'avaient guère enrichi le Caire que de quelques mosquées, fut accueillie dans toute l'Égypte par un cri de délivrance. Seules, les troupes soudanaises à la solde des descendants du Mahdi déplorèrent la catastrophe qui avait coûté le trône à leurs maîtres ; mais ce fut en vain qu'elles tentèrent une restauration dont les Égyptiens n'avaient nulle envie.

Le fondateur de la dynastie qui succéda à celle des Fatimites, Salah ed-Din Yousouf, fils d'Ayyoub, était officiellement un parfait Sunnite et, à plusieurs reprises, le khalife de Baghdad lui décerna le titre de Protecteur du Commandeur des Croyants; mais il était infiniment moins intolérant que ses devanciers et il osa même fonder en plein Caire un collège pour les Soufis et les Bathéniens, c'est-à-dire pour tout ce qu'il y avait de plus hétérodoxe dans tout l'Islam, chose que les Fatimites eux-mêmes, qui étaient cependant des Bathéniens, n'avaient pas eu l'audace de tenter. D'ailleurs, les Ayyoubites étaient des Kurdes et ils venaient d'un pays soumis depuis des siècles à l'influence iranienne, où l'on regardait plutôt comme une peccadille que comme une infraction grave aux lois fondamentales de l'Islamisme, de représenter d'une façon quelconque la figure humaine.

Tout en restant le champion du monde de l'Islam et en passant sa vie entière à lutter en même temps contre les Chrétiens de Syrie et contre les partisans que les Fatimites avaient conservés en Égypte, Salah ed-Din et ses descendants paraissent avoir pris plus d'une liberté avec le dogme musulman. Quelques monnaies des souverains descendants du fils d'Ayyoub portent, en effet, des représentations figurées qui auraient révolté l'orthodoxie des pontifes de Baghdad et l'on sait, par un des meilleurs historiens de cette époque, que le prince d'Alep, el-Mélik el-Zaher Ghazi, fit fabriquer, pour amuser son fils au berceau, des figurines en or.

C'est, en réalité, à l'époque des Ayyoubites que l'on voit appa-

raître pour la première fois des livres arabes ornés de peintures qui n'ont rien de comparable à celles des livres persans. Si le règne de Salah ed-Din offrait aux Musulmans de Syrie et d'Égypte un calme auquel ils avaient renoncé depuis longtemps, grâce auquel des arts, d'ailleurs assez sommaires, étaient à même de se développer, leurs peintres ne pouvaient aller chercher bien loin leur inspiration et force leur était de prendre leurs modèles immédiatement autour d'eux.

L'art persan qui, plus tard, devait fournir des types et des clichés aux artistes de tout le monde musulman, n'existait pas au commencement du XIIIe siècle; il était réduit à copier les mêmes modèles qui furent ceux des Syriens[1]. Ce fut seulement beaucoup plus tard qu'il arriva à produire les chefs-d'œuvre qui ornèrent les manuscrits des Timourides et des Séfévis. Les mêmes raisons avaient entravé son évolution; les misères que l'Iran avait subies jusqu'à l'invasion des Mongols avaient étouffé dans ce pays tout développement artistique.

Lorsque les Musulmans d'Égypte et de Syrie cherchèrent autour d'eux des modèles qui leur permissent d'illustrer quelques-uns de leurs livres, ils se trouvèrent très limités dans leur choix. Les seuls manuscrits enluminés qu'ils pouvaient connaître étaient alors les Évangéliaires byzantins et quelques livres religieux des communautés coptes de l'Égypte. Or, l'art copte n'eut jamais aucune indépendance; il se rattache directement à l'art byzantin ancien, dont il est une déformation plutôt qu'une évolution; c'était donc, en résumé, à l'art byzantin que les artistes musulmans devaient faire le plus d'emprunts, soit directement, soit par l'intermédiaire des peintures coptes dérivées des illustrations des livres du Moyen-Age hellénique. Les Syriens et les Égyptiens ont eu très nettement conscience de ce fait et ils ont négligé de parti pris les documents que pouvaient leur fournir les livres coptes pour choisir de préférence les documents

1. Voir les *Écoles de Peinture en Perse*, dans la *Revue archéologique*, 1905, II, p. 123.

purement byzantins. Ce n'est que beaucoup plus tard, alors que les communautés coptes d'Égypte avaient perdu toute importance et qu'il n'y avait plus d'art copte, que l'on trouve des livres arabes illustrés avec des peintures copiées sur celles de manuscrits coptes.

Il est tout naturel que les livres arabes chrétiens, enluminés par des Chrétiens, soit en Syrie, soit en Mésopotamie, soient ornés de peintures qui ne sont que des répliques d'originaux byzantins; aussi je crois inutile d'en donner un spécimen dans cet article.

Il est plus intéressant de voir ce que les Musulmans de Syrie de l'époque ayyoubite ont fait de l'art hellénique du Moyen-Age : par un heureux hasard, les trois plus anciens manuscrits qui permettent d'entreprendre cette étude se trouvent réunis à la Bibliothèque Nationale où ils sont parvenus par des voies très diverses ; ils contiennent le texte de l'un des ouvrages les plus célèbres et des plus insipides de toute la littérature musulmane, les مقامات ou « Séances » de Hariri.

Le plus important pour l'étude de l'influence de l'art byzantin sur la peinture de l'époque des Ayyoubites est celui qui est conservé dans le fonds arabe sous le n° 6094 [1]; il a été illustré en 619 de l'hégire (1222 de J.-C.), tout au commencement du long règne du sultan d'Égypte, el-Mélik-el-Kamel-Nasir-ed-Din-Mohammed, l'ayyoubite el-Mélik-el-Moazzem-Shéref-ed-Din-Isa régnant à Damas, et el-Mélik-el-Aziz-Ghiyas-ed-Din-Mohammed à Alep. La date de 619 ne paraît pas dans la souscription, mais elle se lit dans deux peintures ; dans l'une (fol. 167 recto), elle est écrite sur une tablette à lire لوح qu'un enfant présente à un personnage assis sous une sorte de dais [2]; dans l'autre (fol. 68 recto), elle est tracée en caractères blancs sur la

1. Ce manuscrit a été transmis à la Bibliothèque Nationale en 1903 par le consul de France à Djedda qui l'avait acquis d'un Arabe de l'intérieur de la péninsule.

2. عمل في سنة تسع عشرة وست مائة.

coque du bateau qui est reproduit dans notre fig. 1[1]; dans les deux cas, le caractère employé par le peintre se rapproche beaucoup de celui que l'on connaît sous le nom de koufique[2].



Fig. 1. — Makamat de Hariri (arabe 6094); XIIIe siècle.

1. عمل سنة تسع عشرة و ستمائة.

2. Une note écrite par l'un des possesseurs de ce manuscrit au recto du second feuillet, probablement à la fin du XVIe siècle, indique d'une façon précise l'existence de ces deux dates : ذكر تاريخ الفراغ من نقلها و رقمها فى المقامة الثانية و العشرين مكتوب بالاسفيذاج فى السفينة المذكورة هنالك فى عام تسع عشر و ستماية من الهجرة النبوية .... و كذلك فى المقامة السادسة و الاربعين عند الصور الموضوعة هنالك تحقيقًا...

« La date à laquelle l'artiste termina la copie des peintures نقل et celle du texte رقم se trouve mentionnée dans la vingt-deuxième *makamat* écrite avec de la gouache blanche اسفيذاج sur le bateau dont il est parlé dans ce passage, soit l'année 619 de l'hégire du Prophète..., il en est de même dans la quarante-sixième *makamat* dans (l'une des) images qui se trouvent dans cet endroit et où on la lit clairement ». Le mot *isfîdâdj*, qui signifie une matière blanche délayée dans de l'eau et à l'aide de laquelle on écrit sur une surface

Les peintures qui ornaient ce précieux manuscrit ont beaucoup souffert et elles ont souvent été l'objet de restaurations pitoyables qui en ont altéré le caractère primitif; néanmoins leur conservation est encore très suffisante pour que l'on puisse constater que ces peintures sont dérivées d'originaux byzantins.

Les personnages qui sont reproduits dans la fig. 2, et qui sont



Fig. 2. — Makamat de Hariri (arabe 6094) ; XIIIe siècle.

empruntés aux peintures des feuillets 70 verso et 124 recto, sont une preuve tangible que le peintre inconnu qui illustra ce manuscrit, au commencement du règne d'el-Mélik-el-Kamel, était pénétré des dogmes et des clichés de l'école byzantine, cette influence de l'Hellénisme diminuant à mesure que la dynastie des Ayyoubites s'acheminait, au milieu des révolutions, vers sa chute finale et vers l'avènement des Mamlouks turks. Certaines de ces peintures présentent les caractéristiques de l'art byzantin avec une telle netteté qu'il est certain que leur auteur avait sous les yeux des modèles qu'il copiait directement; ce

noircie, est l'arabisation du mot pehlvi *sifidag*, anciennement *sifidak*, adjectif dérivé, par l'adjonction du suffixe *-ak*, de l'adjectif *sifid* « blanc », qui se trouve en persan sous les deux formes سپید et سفید.

fait se remarque particulièrement dans les peintures des folios 6 recto (personnage central), 11 recto (personnage de gauche), 16 recto (personnage central), 19 recto et 31 recto (personnages de gauche), 49 verso (personnage de droite), 64 verso (personnage de gauche, assis sur le *menber*), 117 et 124 recto (personnage de gauche, le second assis sous un dais), 139 recto (la femme de droite)[1].

Malheureusement, cet exemplaire est dans un état si lamentable qu'aucune de ses peintures n'est intacte et que, pour continuer cette étude de l'art helléno-arabe, il faut recourir à un manuscrit moins ancien, dont les peintures ne présentent déjà plus un caractère aussi nettement byzantin que celles dont il vient d'être parlé, mais qui ont sur elles l'avantage d'être un peu mieux conservées et d'avoir été moins rognées au cours de reliures successives.

Ce manuscrit, de format in-folio, a été exécuté par un artiste équivalent à celui qui illustra l'exemplaire précédent ; il est entré à la Bibliothèque où il porte le n° arabe 5847 après la mort de Charles Schefer[2]; il a été, comme on le lit dans la souscription, copié et enluminé par un nommé Yahya ibn Mahmoud ibn Yahya ibn Aboul-Hasan ibn Kouverriha el-Wasiti[3], c'est-à-dire originaire de Wasith[4], qui termina son travail au

1. C'est à tort qu'on a voulu voir dans ces peintures une influence persane ; sans compter que les miniatures persanes et celles de ces manuscrits arabes n'ont aucune ressemblance extérieure, il n'y a pas, alors d'influence persane sur la peinture arabe et il ne peut en exister une : les très rares manuscrits persans à peintures qui datent de cette époque ont été illustrés sous l'influence byzantine, la même, exactement, qui se retrouve dans les manuscrits de Hariri.

2. Ce manuscrit est décrit dans le *Catalogue de la Collection Schefer* (Paris, Leroux, 1900.)

3. فرغ من نسخها العبد الفقير الى رحمة ربّه و غفرانه و عفوه يحيى بن محمود بن يحيى بن ابى الحسن بن كورّيها الواسطى بخطّه و صوره آخر نهار يوم السبت سادس شهر رمضان سنة اربع و ثلثين وستّماية.

4. Wasit, ou plutôt Wasit el-Hadjdjadj واسط الحجّاج, est une grande ville bien connue qui porte ce nom parce qu'elle se trouve située entre Bassora et Koufa, à cinquante *farsakhs* de chacune d'elles. Il existe en Syrie et en

mois de Ramadhan de l'année 634 de l'hégire, 1237 de l'ère chrétienne, soit la dernière année du règne du sultan ayyoubite d'Égypte, el-Mélik-el-Kamel[1].

Bien que les peintures de cet exemplaire des *Makamât* de Hariri soient très abîmées et qu'elles aient été quelquefois restaurées d'une façon aussi pitoyable que celles du manuscrit précédent, leur conservation est encore suffisante pour que l'on puisse les répartir — d'une façon d'ailleurs tout artificielle, puisque, d'après la souscription, elles sont l'œuvre d'un seul artiste — en deux séries. La première comprend les représentations des scènes de la vie courante, pour lesquelles Yahya ibn Mahmoud n'avait qu'à reproduire sans y rien changer ce qu'il voyait à tous les coins de rue, dans les marchés et sur les parvis des mosquées. Cependant, quand on examine attentivement la facture de ces peintures et leur ordonnance, on ne peut s'empêcher de remarquer les ressemblances frappantes qu'elles présentent avec celles des manuscrits du Moyen-Age hellénique. Leur procédé est radicalement différent de celui des peintures persanes du XIV[e] et du XV[e] siècle, et l'on voit facilement que les miniatures des manuscrits ayyoubites dérivent d'originaux qui n'ont rien de commun avec ceux d'où sont sorties, par une lente

Mésopotamie, sans parler des autres contrées du monde musulman, plusieurs localités auxquelles leur situation géographique a fait donner le nom de Wasit. L'une d'elles est un bourg qui dépend d'Alep et qui se trouve près de Bouza'a; ce qui est curieux, c'est que la Wasit des environs d'Alep est dans les environs d'une localité nommée Koufa الكوفة, tout comme la ville de l'Irak Arabi. Une Wasit est située sur le Khabour et est voisine de Karkisiya قرقيسيا; elle est citée dans un vers d'el-Akhtal rapporté par Yakout dans le *Modjem el-bouldan*; une autre Wasit est située sur le Petit Tigre الدّجيل à trois *farsakhs* de Baghdad; Wasit el-Rakka واسط الرقّة est un bourg situé à l'ouest de l'Euphrate en face de Rakka. Il existe encore une Wasit distante de Mossoul de deux milles; cette localité, qui se trouve sur la rive orientale du Tigre, possédait, à l'époque de Yakout, de nombreux vergers; enfin, Wasit est également le nom d'un bourg des environs de Mossoul, entre Marak et 'Aïn el-Rasad, ou entre Marak et el-Moudjahidiyyèh (Yakout, *Modjem el-bouldan*, tome IV).

1. J'ai fait reproduire une peinture de cet exemplaire des *Makamât* de Hariri dans le *Burlington Magazine* de juillet 1903; une autre a été publiée en phototypie dans le *Catalogue de la Collection Schefer*.

évolution, les peintures des livres des Timourides et des Séfévis et que les Iraniens étaient allés chercher dans le Céleste-Empire.

Autant la facture des peintures persanes, même de celles dont le dessin est peu soigné, est fine et s'attache avant tout au détail le plus minime, autant celle des peintures des manuscrits de Hariri est ample, ne s'attachant qu'à l'ensemble, sacrifiant le détail. Le dessin du peintre arabe, préoccupé seulement de mettre ses personnages bien en place, est beaucoup plus vigoureux et plus exact que celui des miniaturistes persans, qui sacrifient l'ensemble de leur tableau au fignolage, au fini poussé à l'extrême de chacun de ses moindres détails. Aussi ces peintures arabes, tout incomplètes et grossières, quelquefois même schématiques, qu'elles nous paraissent, sont-elles beaucoup plus vivantes que celles des meilleurs artistes persans; si les personnages n'y sont pas toujours très correctement campés suivant les règles de l'anatomie, si l'on y remarque des fautes évidentes de perspective et des naïvetés, il n'en est pas moins certain que les hommes et les femmes qui s'y trouvent représentés vivent et se meuvent, tandis que ceux des miniatures persanes ne sortent guère de types traditionnels, tantôt raides et hiératiques, tantôt contournés dans des poses extravagantes, suivant les époques. Les vêtements qui drapent ces personnages n'ont évidemment point l'exquise délicatesse de ceux qui figurent dans les peintures iraniennes, mais combien ceux qui les portent y sont plus à l'aise que les chevaliers du *Livre des Rois*, étriqués dans leurs riches tuniques surchargées de dorures, qui, trop souvent, retombent sans grâce et sans vérité, comme si elles étaient taillées dans du carton! En somme, ampleur de l'esquisse, facture des draperies, prépondérance de l'ensemble sur le détail minuscule qui ne prend sa valeur qu'à la condition de masquer tout le tableau, telles sont les caractéristiques de l'art de Yahya ibn Mahmoud dans les peintures qui représentent les scènes ordinaires de la vie courante de l'Islam, à Koufa ou à Wasith; ces caractéristiques sont juste-

ment celles de l'art byzantin, et il n'y a pas à douter que Yahya ibn Mahmoud n'ait appartenu à une école dont les procédés étaient ceux des artistes du Bas-Empire. Ce manuscrit commence par deux peintures à pleine page qui ont été très maltraitées, mais dans lesquelles on trouve des détails d'ornementation sur l'origine desquels on ne saurait avoir de doutes — en particulier, aux angles, des anges qui volent à travers l'espace ; il est évident que Yahya ibn Kouverriha el-Wasiti les a copiés directement dans un livre byzantin, sans se donner le moins du monde la peine de déguiser son emprunt.

L'influence de l'art hellénique s'affirme d'une façon plus éclatante encore dans les peintures de la seconde série, celles dans lesquelles, sous des influences et pour des raisons qui nous échappent, l'artiste syrien a introduit dans ses miniatures des éléments qui ne peuvent avoir été empruntés qu'à Byzance. L'auréole qui nimbe la tête du principal personnage qui figure dans nombre de ces peintures est l'une des plus caractéristiques et elle est évidemment une imitation mal comprise du cercle d'or qui flotte autour de la tête des saints byzantins.

L'une des peintures les plus curieuses qui appartiennent à cette seconde catégorie est celle à laquelle j'emprunte le sujet qui est reproduit dans la figure 3[1]. Le personnage de droite est composite et formé de deux éléments bien distincts : une tête qui est manifestement inspirée de celle des Christ des miniatures byzantines, posée sur un corps qui est la copie de celui d'une idole indienne, soit un Bouddha, soit un Vishnou dans son avatar de Narayana, interprétée par l'artiste syrien et dépouillée de ses caractéristiques indiennes auxquelles, ne les comprenant pas, il n'attribuait aucune importance[2].

1. Ce sujet forme la partie supérieure de gauche de la peinture du feuillet 122 verso.

2. Ces complexes artistiques existaient en Égypte à une époque très antérieure à l'Islamisme et il est certain que ces phénomènes de syncrétisme étrange s'y sont produits fréquemment. J'ai eu l'occasion de voir, à l'Exposition de 1900, chez un commerçant du Caire, une Isis bouddhique alexandrine, c'est-à-dire une statuette de bronze, qui était évidemment l'œuvre d'un artiste grec

Quant au personnage qui se trouve à gauche, il est visiblement imité d'une miniature byzantine représentant l'un des prophètes de l'Ancien Testament, et il tient dans cette peinture la place du saint Jean Chrysostome byzantin, qui est généralement placé à gauche du Christ.

Le troisième manuscrit à peintures des *Makamât* de Hariri porte aujourd'hui le n° 3929 dans le fonds arabe; il était con-



Fig. 3. — Makamat de Hariri; (arabe 5847); XIIIe siècle.

servé jadis dans la bibliothèque du couvent de Saint-Vaast, à Arras, qui semble l'avoir acquis en l'année 1719. Comme les deux précédents, ce manuscrit a beaucoup souffert et il est incomplet de la fin, de telle sorte que la date, qui se lit généralement dans la souscription, a disparu. Néanmoins, il est vraisemblable, d'après certains indices paléographiques, que ce manuscrit a été exécuté en Syrie, dans la seconde moitié du VIIe siècle de l'hégire, aux environs de l'année 675, soit vers 1276 de notre ère.

fixé en Égypte, réunissant à la fois les caractéristiques de l'Isis pharaonique et celles d'une divinité bouddhique, probablement Mâya, la mère du Bouddha.

Les peintures qui l'ornent sont plus petites que celles des deux manuscrits précédents et elles s'éloignent plus de leurs prototypes byzantins, quoique l'influence de l'art hellénique du Moyen-Age y soit encore bien visible. Parmi les miniatures dans lesquelles l'influence de la facture et des procédés byzantins est évidente, je citerai la copie à peine altérée d'une belle Vierge, qui se trouve au folio 151 recto, et un Christ byzantin qui est bien reconnaissable sous les traits du personnage de droite de la peinture qui occupe le recto du folio 173 de ce manuscrit; ces deux peintures sont malheureusement trop endommagées pour qu'il soit possible d'en donner une reproduction satisfaisante. Malgré ses graves défauts et la date relativement basse à laquelle on peut supposer qu'il a été illustré, ce manuscrit est beaucoup plus important que le Hariri qui appartint à Ch. Schefer, car l'on trouve dans ses peintures une caractéristique qui est indubitablement d'origine byzantine et qui ne peut avoir d'origine dans aucun autre art, le nimbe d'or qui cercle la tête de tous les personnages et qui est évidemment l'auréole des Prophètes et des Saints des Bibles byzantines.

On ne sait d'une façon précise dans quelle partie de l'empire des Ayyoubites furent exécutés ces trois manuscrits illustrés du Hariri; il est presque certain que ce fut en Syrie, mais il serait difficile d'en fournir des preuves certaines; d'ailleurs, la rapidité et la facilité avec lesquelles les officiers, les magistrats, les membres du clergé, les professeurs et aussi les scribes, passaient de l'une des parties de l'empire dans l'autre, de Damas au Caire, de Homs à Alexandrie, de Safad à Damiette, rendent à peu près illusoire toute détermination trop précise, en l'absence d'une dédicace ou d'une indication formelle[1]. Ce qui est

1. Comme exemple de cette extraordinaire mobilité des fonctionnaires musulmans, je citerai le fait suivant, qui est rapporté par Yakout dans son *Modjem el-bouldan* (tome I, page 708) : un Turk oriental né à Bélasaghoun, non loin de Kashghar, Abou Abd Allah Mohammed ibn Mousa el-Bélasaghouni, devint Kadi de Jérusalem, puis de Damas.

certain, c'est que l'on constate, au moins dans l'un de ces exemplaires du Hariri, l'arabe 6094, des éléments figuratifs qui ne sont point empruntés à l'art du Moyen Age hellénique, mais bien à la civilisation pharaonique. Le lecteur trouvera l'un d'eux, le plus important, reproduit dans la figure 1; le navire qui y est représenté rappelle évidemment, avec quelques modifications, la barque funéraire du Livre des Morts et cette ressemblance est surtout frappante à la proue où un marin, vêtu à peu près comme ceux de l'Ancien Empire, oriente la voile d'après les ordres du pilote accroupi à l'arrière. On voit dans le même manuscrit, dans l'angle de gauche du folio 40 recto, la représentation, malheureusement très mutilée, d'une femme accompagnée de deux jeunes enfants, qui est également inspirée des peintures de l'ancienne Égypte.

Malgré ce fait très important, il n'en reste pas moins acquis que les peintres des trois exemplaires du Hariri décrits dans cet article sont allés chercher l'immense majorité de leurs modèles dans les œuvres byzantines et qu'ils n'ont fait que peu d'emprunts aux arts pharaoniques. Un autre artiste, qui travaillait un peu plus d'un siècle après Yahya ibn Mahmoud, et évidemment au Caire, s'est inspiré plus largement des œuvres de l'Égypte des Pharaons.

Les spécimens de cet art égypto-arabe sont fort rares et, sauf ceux qui se trouvent dans le manuscrit ar. 6094, je n'en avais pas rencontré jusqu'au moment où un fonctionnaire suédois de passage à Paris, M. Martin, me montra, en août 1902, des fragments d'un livre arabe enluminé qui provenaient de Sainte-Sophie de Constantinople; ces feuillets, qui ne formaient pas un texte continu, avaient été détachés, uniquement pour en vendre les peintures, d'un exemplaire du traité des automates hydrauliques de Philon de Byzance, traduit du grec en langue arabe. On trouvera, dans les figures 4 à 10, la reproduction des plus importantes de ces peintures.

Ce manuscrit, d'une bonne écriture neskhi, est un peu plus récent que les trois manuscrits illustrés du Hariri; les quelques

feuillets que j'ai pu examiner ne portaient point de date; mais cette lacune est heureusement comblée par les inscriptions de deux coupoles, qui figurent dans deux de ces peintures (voir



Fig. 4. — Manuscrit de Sainte-Sophie; XIVe siècle.

figures 5 et 9). L'une d'elles porte en grands caractères neskhi peu élégants et grêles عز لمولانا السلطان المالك الملك الصالح صلا[ح] الدنيا والدين « Gloire à notre maître, le sultan régnant, el-Mélik el-Salèh Sala(h) ed-Dounia wéd-Din »; l'autre, en

caractères neskhi plus réguliers, présente la même formule, le nom de صلاح الدنيا والدين y étant écrit correctement.

Le sultan mamlouk d'Égypte et de Syrie, el-Mélik el-Salèh

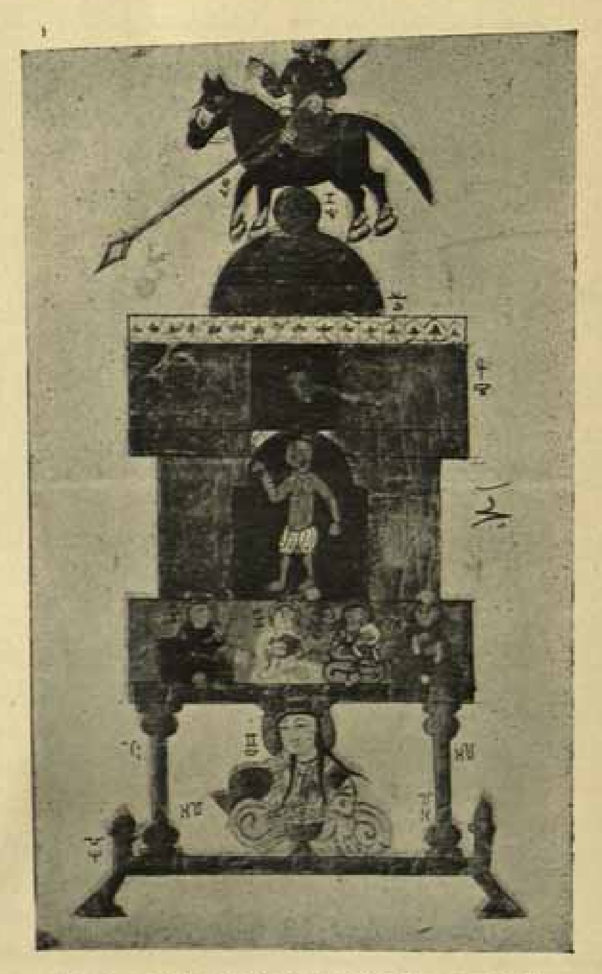


Fig. 5. — Manuscrit de Sainte-Sophie ; XIVe siècle.

Salah ed-Din Salèh, était le fils du sultan el-Mélik el-Naser Naser ed-Din Mohammed, fils du sultan el-Mélik el-Mansour Seïf ed-Din Kélaoun[1]; il naquit au Caire, dans l'un des palais de

1. Telle est la lecture donnée par Quatremère, et c'est la bonne; la lecture Kala-

la Citadelle de la Montagne, au commencement du mois de Rabi Ier de l'année 732 de l'hégire ; il fut le vingtième sultan de la dynastie des Mamlouks Bahris et le huitième des enfants



Fig. 6. — Manuscrit de Sainte-Sophie ; XIVe siècle.

voun, qu'on a proposée depuis pour le nom de قلاوون, قلاون, comme étant plus scientifique, est fausse : ce nom est en effet le mongol *ghalaghoun* qui désigne une oie et en général tous les oiseaux aquatiques ; *kara ghalaghoun* est le cormoran. Dès le XIIIe siècle les gutturales intervocaliques étaient le plus souvent tombées en mongol, de telle sorte que la langue était presque arrivée à son état actuel. Néanmoins, la chute de la gutturale n'était pas absolument complète et l'existence s'en révélait encore par la présence d'une sorte d'esprit doux ; *ghalaghoun* se prononçait alors, non *ghalaoun*, mais *ghala'oun*, ce que les scribes arabes ont essayé de rendre par وو, qui est en

d'el-Mélik el-Naser qui arrivèrent au trône ; sa mère se nommait Khond Koutlou Mélik[1] et était la fille de l'émir Tounkouz el-Naséri qui avait été *naïb* ou gouverneur à Damas. El-Mélik el-Salèh Salah ed-Din Salèh fut proclamé après la déposition de son frère, el-Mélik el-Naser Bedr ed-Din Hasan, le lundi vingt-huitième jour du mois de Djoumada second de l'année 752 (22 août 1351) ; son règne fut troublé par les rivalités entre les émirs, particulièrement par les luttes des clans des deux émirs Taz et Souyourghatamish[2]. Il fut déposé le lundi deuxième jour du mois de Shavval 755 (21 Octobre 1354), après un règne de trois ans, trois mois et quatorze jours, par un complot militaire à la tête duquel était l'émir Sheïkhou (ou Sheïkhoun) el-Omari. El-Mélik el-Salèh fut relégué dans l'un des palais de la cité impériale de la citadelle du Caire jusqu'à sa mort, qui arriva en 761 de l'hégire, alors qu'il était âgé d'environ vingt-sept ans ; il fut inhumé près du Meshhed el-Néfisi, en dehors du Caire. Ce prince qui, suivant ce que raconte Ibn Iyas, était de beaucoup le meilleur des fils de Mohammed ibn Kélaoun, fut remplacé sur le trône d'Égypte par son frère, el-Mélik el-Naser Aboul-

réalité pour وُو, cette aspiration étant trop faible pour qu'on la rende par le ـغـ. C'est de même que le nom propre Djilaghoun qui, en mongol, signifie « pierre », et qui se prononçait déjà au XIII[e] siècle *djila'oun*, a été transcrit par les Persans جلاوون et que Houlaghou est devenu Houla'ou هولاوو. Cela montre que, dans les noms mongols, il ne faut pas lire وو comme *wou*, mais bien comme *ou*.

1. خوند قطلو ملك *Khond* « dame » est l'abréviation du persan اخوند, اخون ; ce titre se donne aujourd'hui aux théologiens, aux mollas ; *koutlou* est l'abréviation de l'adjectif turk *koutlough* قتلوغ قتلوق « fortuné », cf. le mongol *khoutouktou*, *khoutouktaï* « béni, saint ».

2. Ce nom est écrit صيرغتمش, صرغتمش, صُرغتمش, et جُرغتمش pour صرغتمش ; je crois que la première forme est la vraie et qu'il faut lire صُيُرغَتَمِش, ce qui est en somme le nom qui fut porté par un prince mongol descendant de Tchinkkiz-Khaghan par Ougédeï. Souyourghatamish est un hybride turk-mongol, formé du participe ouïgour *mish* ميش accolé au thème mongol passif *souyourgha-khta*, dérivé régulièrement de *souyourgha-khou* « accorder un bienfait », avec la chute du *kh*.

Mahasin Hasan, que les émirs allèrent tirer de sa prison pour lui donner la couronne[1].

On voit, par ce qui précède, que les peintures dont les reproductions sont données dans les figures 4 à 10 ont été exécutées



Fig. 7. — Manuscrit de Sainte-Sophie; XIVe siècle.

entre le mois d'août 1351 et le mois d'octobre 1354 de notre ère. La physionomie de l'une d'elles (fig. 4) est nettement égyptienne et, comme dans les autres d'ailleurs, on y remarque des signes qui sont manifestement des caractères hiérogly-

1. Makrizi, *Kitab el-soulouk*, ms. arabe 1726, fol. 614 recto ; 1727, folio 19 recto ; Aboul-Mahasin, *el-Nodjoum el-zahira*, ms. arabe 1783, folio 173 recto, 179 verso ; Ibn Iyas, *Histoire d'Égypte*, ms. arabe 1822, folio 170 recto, 174 recto.

phiques déformés par un copiste qui n'en comprenait pas la valeur [hieroglyphs] (figure 4) [hieroglyphs] (figure 5), [hieroglyphs] (figure 6), etc.[1]. Le même faciès égyptien, si reconnaissable à l'œil dessiné de face, placé au milieu d'un visage de profil, se retrouve dans la figure 7, tandis que la miniature de la figure 9, celle dont la coupole porte l'inscription dédicatoire au sultan el-Mélik el-Salèh, se rapproche beaucoup, par sa facture et même par la pose des personnages, des peintures du Hariri qui fit partie de la collection Schefer. On remarquera dans la peinture reproduite figure 5, qui a été si malencontreusement rognée par un relieur oriental, une copie d'un saint Georges ; sa lance est pointée comme pour transpercer le dragon que le peintre a supprimé comme inutile, et même gênant, dans le sujet qu'il traitait.

La peinture dont on trouve la reproduction dans la figure 10 est exclusivement égyptienne. Elle représente d'une façon abrégée une scène dont il est constamment question dans les historiens de l'Égypte. Tout sommaire qu'il paraisse, le décor au milieu duquel elle se déroule est suffisamment indiqué pour qu'il n'y ait aucun doute sur l'endroit précis du Caire où les sept musiciens se trouvent réunis. C'est dans le voisinage de la Porte Secrète de la citadelle de la Montagne[2], que nul ne pouvait franchir sans une permission spéciale, au pied du mur qui domine la dépression qui sépare la cité impériale de l'enceinte des casernes, comme le montre l'aigle aux ailes éployées dans la niche, immédiatement au-dessous des créneaux de la forteresse[3]. Les timbaliers et les joueurs de hautbois que l'on voit

1. A côté de ces caractères hiéroglyphiques, on trouve également des lettres grecques.

2. Voir le plan reconstitué par M. Casanova dans son *Histoire et description de la forteresse du Caire*, planche IX (*Mémoires de la mission archéologique du Caire*, tome VI).

3. Si l'aigle se trouve bien aujourd'hui à la place qu'il occupait à l'époque du sultan el-Mélik el-Salèh Salah ed-Din Salèh, ce qui n'est point prouvé ; il se peut, en effet, que cet aigle, dont la tête est cassée, ait été retrouvé dans les décombres et remis en place par ordre de Méhémet-Ali. Cette question

au-dessous de l'aigle font partie d'une des musiques militaires نوبة qui, à l'époque des Ayyoubites et des Mamlouks, venaient à certaines heures fixes de la journée se faire entendre à la porte du palais du sultan ou de l'hôtel des principaux émirs. L'historien



Fig. 8. — Manuscrit de Sainte-Sophie ; XIVe siècle.

Khalil el-Zahiri rapporte, dans son traité de l'administration de l'Égypte, que le طبلخاناة *tabl-khanat*, car tel était le nom de ces musiques militaires qui venaient jouer à la porte du sultan,

fort obscure a été étudiée par M. Casanova, *ibid.*, page 726. On trouvera, dans la planche X de l'*Histoire de la forteresse du Caire*, la reproduction d'une photographie de cet aigle.

comprenait 40 timbales, 4 tambours, 4 hautbois et 20 trompettes, sous le commandement d'un chef de musique qui avait sous ses ordres de nombreux troupiers. Les 24 émirs de cent mamlouks, commandants de mille cavaliers de la Garde, n'avaient droit qu'à 8 timbales, 2 tambours, 2 hautbois et 4 trompettes[1]. On retrouve bien dans cette peinture les instruments qui sont énumérés par Khalil el-Zahiri, quoique le nombre des musiciens ait été singulièrement diminué et que l'artiste les ait évidemment habillés à sa façon sans grand souci de la réalité ; en effet, cinq de ces musiciens, surtout le personnage central qui frappe sur les deux timbales placées devant lui, ont des coiffures qui sont évidemment des copies interprétées de la haute tiare des Pharaons de l'ancienne Égypte. En plus de cette curieuse particularité d'être le seul document dans lequel se trouve représentée, d'une façon d'ailleurs schématique, une de ces musiques militaires qui donnaient des aubades au sultan et aux grands émirs, cette miniature a une très grande importante

1. و امّا الطبل خاناة بها من الكوسات التى تدقّ على باب السلطان اربعون جلًا و اربعة طبول دهول واربعة زمور وعشرين نقيرا ولها مهتار وبها عدّة خدّام, (ms. arabe 1724, folio 253 recto).

وامّا الامرا مقدّمى الالوف فكان عدّتهم قديمًا اربعة و عشرون اميرا كلّ واحد منهم لخدمته ماية مملوك وارباب وظايف على العادة وهو مقدّم على الف جندى حلقة فلاجل ذلك يسمّى امير ماية مقدّم الف و تدقّ على بابه ثمانية احمال طبلخاناة و طبلين دهل و زمرين و اربعة نقيرة *ibid.*, fol. 233 recto. Cf. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte*, Paris, MDCCCXXXVII, t. 1er, partie 1, page 173, note. Le nombre de ces instruments de musique était assez grand pour qu'on fût obligé d'élever des bâtisses spéciales pour les y déposer ; on lit dans le *Soulouk* de Makrizi (ms. arabe 1726, folio 98 recto), qu'en l'année 640 de l'hégire l'un des officiers du *sahib* Moïn ed-Din, fils du grand sheïkh et vizir du sultan el-Mélik el-Salèh Nedjm ed-Din Ayyoub, éleva, sur l'ordre de son maître, une construction sur le parvis d'une mosquée de Misr dont Izz ed-Din ibn Abd el-Sélam était le prédicateur et qu'il y déposa les instruments de musique qui formaient le *tablkhanat* d'Imad ad-Din. Le Kadi Ibn Abd el-Sélam ne trouva pas ce procédé de son goût et il alla, lui et ses enfants, démolir la bâtisse qui avait été élevée sur l'ordre de Moïn ed-Din. Le sultan el-Mélik el-Salèh révoqua Imad ed-Din de ses fonctions, et les donna à Sadr ed-Din Abou Mansour Mauhoub el-Djézéri.

archéologique. Aucun des auteurs musulmans qui ont parlé de la citadelle de la Montagne, pas même Makrizi, l'auteur si exact et si bien renseigné du *Khitât*, n'a fait allusion à l'aigle qui s'y trouve représenté; la première mention que l'on en rencontre se trouve dans Pococke (1740). On aurait ainsi pu



Fig. 9. — Manuscrit de Sainte-Sophie; XIVe siècle.

être induit à admettre que l'aigle de la forteresse n'existait ni à l'époque de Makrizi, ni à celle d'Aboul Mahasin, et qu'il est postérieur à la conquête des Osmanlis. L'existence de cet aigle, dans une peinture dont l'exécution doit, d'une façon certaine, se placer entre les années 1351 et 1354, prouve qu'il

remonte au moins à l'époque des Mamlouks Bahris; comme l'a supposé M. Casanova, il est très vraisemblable qu'il a été sculpté sur les murs de la citadelle à l'époque du sultan ayyoubite el-Mélik el-Kamel, qui avait comme armoiries un aigle à deux têtes. Niebuhr dit formellement en 1778 que cet aigle était bicéphale (« hier sieht man in der Mauer eines Gebaüdes einen doppelten Adler... »), tandis que l'aigle qui est figuré dans la peinture du manuscrit de Philon de Byzance n'a qu'une seule tête. Comme la tête de l'aigle est aujourd'hui brisée, il est difficile de savoir si Niebuhr n'a pas commis une erreur ou, ce qui est plus vraisemblable, si le peintre musulman n'a pas rendu d'une façon approximative les armoiries du sultan el-Mélik el-Kamel.

On retrouve dans les peintures du manuscrit de Philon la même caractéristique byzantine qui se remarque dans toutes celles du manuscrit du Hariri provenant du couvent de Saint-Vaast à Arras, c'est-à-dire l'auréole d'or qui nimbe la tête de tous les personnages, même quand ces têtes sont copiées sur des types de l'Ancienne Égypte, comme dans les peintures reproduites fig. 7 et 10.

Le goût de ces automates hydrauliques ne date pas, chez les Musulmans de Syrie et d'Égypte, de l'époque des sultans Mamlouks; les officiers mongols qui se sont emparés du trône du Caire, après avoir dépouillé les Ayyoubites de l'empire que leur avait légué Salah ed-Din, ne sont que les continuateurs sans grande originalité des traditions des descendants d'Ayyoub, et je crois que l'on peut retrouver dans l'un des meilleurs historiens de la Syrie et de l'Égypte sous la domination musulmane, Ahmed el-Makrizi, le souvenir d'objets de cette nature qui furent exécutés sur l'ordre du prince d'Alep, el-Mélik el-Zaher Ghazi. Cet auteur nous apprend, en effet, dans sa chronique intitulée : *Kitâb el-soulouk*, qu'en l'année 610 de l'hégire[1] (1213 de J.-C.), ce souve-

1. ولدت ضيفة ابنة العادل لابن عمها الظاهر مولودا سماه محمّد و لقبه بالملك العزيز غياث الدين .... وامر فصنع له من الذهب و الفضة جميع الصور والاشكال ما وزن بالقناطير ms. arabe 1726, folio 57 verso; c'est par

raiu devint le père d'un enfant qui fut nommé el-Mélik el-Aziz Mohammed ; il ordonna que l'on fît à l'intention du nouveau-né une collection de statuettes صُوَر et de figures (géométriques) اشكال d'or et d'argent dont le poids se chiffrait par *kintars*. Il est aisé



Fig. 10. — Manuscrit de Sainte-Sophie ; xive siècle.

de reconnaître dans ces statuettes les personnages des miniatures reproduites dans le présent article, et dans les figures géométriques les cadres rectilignes et curvilignes dans lesquels ces figurines se mouvaient.

Il peut paraître étrange, à première vue, que des Musulmans soient allés chercher des modèles dans l'immense musée de

suite d'une fausse lecture du manuscrit que, dans la *Revue de l'Orient Latin*, j'ai écrit que le poids de ces objets était de 100 *kintar*.

statues et de stèles égyptiennes qu'était l'Égypte avant la conquête et les déprédations des Osmanlis ; ce fait, en réalité, est beaucoup moins surprenant qu'on n'est tenté de le croire au premier abord. Il semble qu'il y ait un abîme entre les époques anciennes de l'Égypte, celle où les Pharaons et même les Ptolémées faisaient graver sur les frises de leurs temples les inscriptions hiéroglyphiques que déchiffra Champollion, et celles où l'arabe devint la langue de l'Égypte en refoulant le copte au fond des monastères de la Thébaïde ; il est certain qu'à partir de la conquête romaine la connaissance de la langue et de la civilisation de l'ancienne Égypte alla rapidement en décroissant, bien que la langue copte fût en définitive un idiome issu de celui que parlaient les sujets des Pharaons ; mais il resta encore des traces de la culture égyptienne, tout d'abord dans les couvents coptes et, par la suite, chez quelques savants musulmans curieux du passé du pays sur lequel ils vivaient et qui auraient voulu, eux aussi, arracher aux sphinx de diorite et de basalte le secret des cartouches royaux gravés entre leurs griffes. Cette connaissance des choses de l'anciennne Égypte n'allait point très loin et aucun de ces égyptologues des temps passés n'aurait su lire la moindre inscription de Séti ou de Rhamsès ; les prétendues traductions qu'ils donnaient des monuments pharaoniques n'étaient que fantaisie ; mais ce que l'on ne peut nier, c'est l'existence, jusqu'au milieu du XIXe siècle, de recueils d'alphabets, dont quelques-uns sont nettement et sans aucun doute les éléments du système graphique des Pharaons, avec une transcription en lettres arabes qui est fort exacte. Un fait non moins certain, c'est que les héraldistes musulmans de l'époque des sultans mamlouks connaissaient encore parfaitement la valeur de certaines parties des titres épigraphiques du protocole égyptien et des sigles qui représentaient les nombres : l'un des derniers sultans de la dynastie des Mamlouks bordjites, Khamsémiyyèh (1496), portait dans ses armoiries le nombre 500 très nettement écrit en caractères hiéroglyphiques, parce qu'en arabe ce nom, خمسمايه, signifie 500 ;

dans son enfance, ce sultan avait été esclave et il avait été acheté 500 pièces d'argent; de même, Kélaoun s'appelait Elfi, parce qu'il avait été vendu 1.000 dirhems. Plusieurs sultans mamlouks des deux dynasties bahrite et bordjite ont même porté, écrit en hiéroglyphes sur les étendards de leur garde, le titre de « Souverain de la haute et de la basse Égypte », qui avait été celui des Pharaons, grands rois de l'empire dualiste de la vallée du Nil.

On voit qu'il y avait en Égypte au Moyen-Age assez de souvenirs, d'ailleurs imprécis et vagues, de la culture des anciens Empires pour que des Musulmans n'aient pas craint de copier dans leurs miniatures les divinités pharaoniques dont les statues et les stèles se trouvaient par centaines aux portes mêmes du Caire, à Sakkara, à Héliopolis et au « Champ des momies ». Il n'en reste pas moins que cette imitation de la sculpture égyptienne par les miniaturistes arabes est un fait extrêmement curieux et que les feuillets du manuscrit de Philon de Byzance, qui proviennentde Sainte-Sophie, en offrent un exemple jusqu'ici à peu près unique.

Peut-être, si l'on connaissait plus de manuscrits arabes ornés de peintures et remontant au Moyen-Age, trouverait-on la trace d'influences étrangères autres que celle de l'Hellénisme et des copies de monuments antiques autres que les stèles égyptiennes; malheureusement, et pour les raisons qui ont été exposées plus haut, le nombre en est extrêmement restreint et il ne faut guère se flatter de le voir beaucoup augmenter.

E. Blochet.

LES CERFS MANGEURS DE SERPENTS

Les lecteurs du *Journal des Savants* n'ont certainement pas oublié l'intéressante note [1] que M. Clermont-Ganneau a consacrée à certain passage de Josèphe (*Antiq. Jud.*, II) qui a intrigué bon nombre de savants et dont il a donné l'interprétation suivante : « Les ibis saisissent les serpents et les avalent tout d'une pièce comme (le font) les cerfs. » Il y a un an, en parcourant le quatorzième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses* des missionnaires jésuites, je tombai sur l'une d'elles écrite de Pékin et datée du 2 novembre 1717, où il est question du *chevreuil odoriférant*, c'est-à-dire du *cerf musqué*. Après avoir donné quelques détails sur cet animal, qui se rencontre dans les montagnes à l'occident de Pékin, et sur la manière dont le musc en est extrait par les Chinois, le correspondant ajoute : « La chair des serpents est, à ce qu'on me dit, la nourriture la plus ordinaire de cet animal. Bien que ces serpents soient d'une grandeur énorme, le chevreuil n'a nulle peine à les tuer, parce que dès qu'un serpent est à une certaine distance du chevreuil, il est tout à coup arrêté par l'odeur du musc ; ses sens s'affaiblissent et il ne peut plus se mouvoir.

« Cela est si constant que les paysans, qui vont chercher du bois ou faire du charbon sur ces montagnes, n'ont point de meilleur secret pour se garantir de ces serpents, dont la morsure est très dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Alors ils dorment tranquillement après leur dîner. Si quelque serpent s'approche d'eux, il est tout à coup assoupi par l'odeur du musc et il ne va pas plus loin.

« Ce qui se passa quand je fus de retour à Pékin, confirme en

1. *Journal des Savants*, 1901, p. 454.

quelque sorte ce que j'ai dit, que la chair de serpent est la principale nourriture de l'animal musqué. On servit à souper une partie du chevreuil; un de ceux qui étaient à table a une horreur extrême du serpent. Cette horreur est si grande qu'on ne peut même en prononcer le nom en sa présence, qu'il ne lui prenne aussitôt de violentes nausées. Il ne savait rien de ce qui se dit de cet animal et du serpent et je me donnai bien de garde de lui en parler; mais j'étais fort attentif à sa contenance. Il prit du chevreuil comme les autres avec intention d'en manger; mais à peine en eût-il porté un morceau à la bouche qu'il sentit un soulèvement de cœur extraordinaire et qu'il refusa d'y toucher davantage. Les autres en mangeaient volontiers et il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour cette sorte de mets ».

Je crois que ces faits, signalés par le missionnaire jésuite, sont de nature à confirmer l'exactitude de l'interprétation donnée par M. Clermont-Ganneau du passage de Josèphe. Un éminent naturaliste de Genève que j'avais consulté à ce sujet m'avait promis quelques lignes que j'aurais aimé joindre à cette petite note. M. Victor Fatio avait même fait des expériences et je me réjouissais d'en communiquer ici les résultats, lorsque sa mort, survenue inopinément m'a privé de sa collaboration précieuse. Peut-être d'autres naturalistes seront-ils tentés de vérifier ces données et de rendre par là justice à l'historien Josèphe, comme l'a fait M. Clermont-Ganneau.

Genève.

Alfred Boissier.

LES ÉTABLISSEMENTS ANTIQUES
DU BASSIN SUPÉRIEUR DE LA GARONNE

(*Suite* [1]).

DEUXIÈME PARTIE

LES ÉTABLISSEMENTS DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES ET PÉRIODES.

I. Époques protohistoriques.

1) *Les Établissements.*

a) Établissements antérieurs au IV[e] siècle av. J.-C.

1re période. — A cette période appartiennent les premières habitations de Vieille-Toulouse, et, d'après la céramique, des couches à débris ou des sépultures, à Ayer, à Serres, à Saint-Amans, et autour d'Albi et de Castres. On trouve au Cluzel des os de bœuf, de sanglier et de grand porc, et d'autres espèces d'animaux domestiques et sauvages. L'industrie, représentée surtout par la céramique, rappelle celle de l'âge du bronze. Le rite de l'incinération est commun à toutes les stations. Les sépultures sont souterraines et peu profondes ; les cavités sont creusées en terre libre, à Vieille-Toulouse du moins ; les cendres sont renfermées dans un vase de terre cuite, ou déposées directement au fond de la cavité. En dehors des poteries, le mobilier, très pauvre, se compose de parures et de quelques os d'animaux. Comme indication chronologique, il résulte, comme nous le verrons, de la stratification du Cluzel, que ces établissements

1. Voir la *Revue archéol.*, janv.-fév. 1907.

sont vraisemblablement antérieurs à la seconde époque de Hallstatt.

2e *période.* — Cette période est caractérisée, à Vieille-Toulouse, par la céramique, qui comprend, outre les poteries de la 1re période, des vases d'une technique plus perfectionnée et dont les formes et la décoration sont différentes. Les nouveaux vases se retrouvent dans des sépultures de Saint-Roch à Toulouse, de Garin et d'Ayer, de Saint-Gaudens, de Saint-Sulpice-la-Pointe, d'Albi et de Castres, qui seraient ainsi contemporaines de la 2e couche d'habitations de Vieille-Toulouse. Les épées à antennes de Castres et le mobilier funéraire de Saint-Sulpice-la-Pointe attribuent donc à la seconde époque de Hallstatt la 2e couche de Vieille-Toulouse et toutes les sépultures en question. On constate qu'il s'est produit à ce moment des modifications importantes dans l'industrie de la période précédente ; mais les rites funéraires ne paraissent pas avoir subi de changements notables. — Nous remarquons enfin qu'à Toulouse du moins les établissements sont plus considérables que ceux de la 1re période, et que les stations de Toulouse-Saint-Roch, de Saint-Sulpice-Gabor et de Saint-Gaudens, où il n'a pas été rencontré de vestiges de la 1re période, seraient des créations de l'époque de Hallstatt.

Rapprochements avec certains établissements de l'Europe occidentale. — Les établissements des deux périodes de Toulouse sont contemporains des stations étudiées récemment sur le littoral Méditerranéen, à Marseille et aux environs, Saint-Marcel et le Baou-Roux ; à Narbonne et dans la station voisine de Montlaurès, et à Ampurias. Les VIe et Ve siècles sont, en effet, représentés dans les trois localités par des poteries grecques bien datées, et des épées à antennes ont été recueillies dans les sépultures d'une nécropole voisine d'Ampurias. Dans la région du Sud-Ouest de la Gaule, les armes des tumulus du plateau de Ger près de Tarbes et d'Avezac-Prat près de Lannemezan, ont classé,

depuis longtemps une partie au moins des sépultures à la seconde époque de Hallstatt. Nous pouvons ajouter maintenant, d'après des similitudes de technique et de décoration entre la céramique de ces nécropoles et celle de Toulouse, que cette branche d'industrie était la même dans les deux régions ; ainsi du reste que dans d'autres stations du Sud-Ouest de la Gaule, notamment à Agen et au Mas d'Agenais, où l'on a trouvé des poteries semblables à celles des premiers établissements toulousains. — Pour les autres régions de la Gaule, nous nous bornons à signaler des analogies entre la céramique de Toulouse et celle des sépultures hallstattiennes de la Franche-Comté, de la Bourgogne et des contrées du centre. Les formes sont souvent semblables ; les poteries sont recouvertes d'enduits ou d'engobes, et la décoration comprend les dessins géométriques incisés et les lignes parallèles de larges cannelures des stations du Sud-Ouest de la Gaule. — L'analogie des cavités funéraires de Garin avec celles de Golasecca sur le Tessin, a été déjà signalée ; le mobilier des stations de la 2e période de Toulouse complète le rapprochement. — Nous constatons enfin que la céramique de Toulouse offre de nombreuses ressemblances avec celle des tumulus des contrées du Haut-Danube, dont le mobilier a donné les caractéristiques industrielles de la seconde période de Hallstatt.

b) **Établissements des IVe, IIIe et IIe siècles av. J.-C.**

Cette longue époque, que représentent vraisemblablement dans son entier les couches à débris et les sépultures de Toulouse, comprend deux périodes, la première où il n'y avait pas de monnaies, et la seconde qui comportait ce mode d'échange. Bien qu'il soit établi que l'émission d'une partie des monnaies trouvées à Toulouse date du IIIe siècle, cela ne suffit pas pour déterminer l'époque à laquelle la circulation monétaire a commencé dans la région ; notre description des établissements doit donc comprendre l'ensemble des deux périodes.

Les ruines et les vestiges indiquent que toutes les stations antiques de la région étaient occupées en même temps que celles

de Toulouse. L'agglomération toulousaine est sans contredit la plus importante, et la nécropole de Saint-Roch montre que la ville de la vallée était plus considérable que celle des coteaux dont les couches à débris permettent d'évaluer la population de 5 à 6.000 âmes. Les stations disséminées autour d'Albi formaient une autre agglomération. Nous attribuons à la même époque les trois grands ouvrages en terre de Vieille-Toulouse. Par leur forme et les dimensions des fossés, ils rappellent, en effet, certains ouvrages gaulois ; et, comme ils sont reliés entre eux et avec les grands abrupts du côté de la Garonne, par une série d'escarpements naturels ou retaillés, nous sommes conduit à admettre que Vieille-Toulouse était un vaste oppidum, avec une population sédentaire.

D'après les ossements recueillis à Saint-Roch et à Vieille-Toulouse, les animaux domestiques comprennent la plupart des espèces d'aujourd'hui. L'industrie diffère entièrement de celle de l'époque précédente. Considérée dans son ensemble, la céramique présente une série de progrès continus de la technique, tandis que les formes et la décoration offrent un mélange de types celtiques avec des imitations de vases grecs à large ouverture. La cuisson est faite exclusivement au feu réducteur. On retrouve dans les parures le même mélange de formes et de décorations. Le commerce avec des contrées éloignées est accusé par une poterie attique, par des vases de la Grande Grèce et surtout par les poteries campaniennes si abondantes à Toulouse. Ce dernier fait devient un argument puissant pour soutenir que la circulation des monnaies de Marseille, et celle des pièces gauloises à la croix et des bronzes celtibériens du littoral, a commencé dès le IIIe siècle. — D'après les sépultures de Toulouse, les rites funéraires de l'époque précédente ne paraissent avoir subi d'autre changement que la généralisation des sépultures multiples en puits ou en fosses, à Toulouse du moins. La richesse des habitants de la cité se manifeste par le nombre et l'élégance des vases funéraires et la grande quantité d'os d'animaux variés, déposés dans les couches moyenne et supérieure des puits de Saint-Roch.

Rapprochements avec certains établissements de l'Europe Occidentale. — En ce qui concerne le Bas-Languedoc, nous mentionnons tout d'abord les découvertes de monnaies à la croix dans plusieurs localités, notamment à Castelnaudary, à Béziers et dans les environs de Nîmes. — Les stations du littoral, entre Marseille et Ampurias, présentent des similitudes et des analogies avec celles de Toulouse. A Saint-Marcel et au Baou-Roux, près de Marseille, on a rencontré des poteries noires ou grises, à surface striée, décorées de vagues ou d'ondes, semblables à celles de Toulouse, et de nombreuses poteries vernissées noires campaniennes. Les mêmes trouvailles ont été faites à l'oppidum de Nages, près de Nîmes. A Narbonne et à Montlaurès, il y a également de nombreuses poteries campaniennes. Parmi les poteries grossières de Montlaurès, on trouve des dolium de même forme que ceux servant d'enveloppes au mobilier funéraire de Toulouse ; toutefois, la pâte de ces récipients est rougie par la cuisson au feu oxydant, comme celle de la plupart des poteries communes de la station narbonnaise. A Ampurias, les poteries communes sont également cuites au feu oxydant ; les vases campaniens y sont nombreux, et, si les monnaies de cette colonie et les pièces celtibériennes d'Espagne se trouvent à Toulouse, les pièces à la croix ont été rencontrées à Ampurias et à Lérida. — On suppose que les poteries à décors pseudo-mycéniens de Montlaurès proviennent de la plaine d'Alicante et des contrées voisines, où on les trouve en abondance. Le fait que des poteries semblables sont mêlées avec des vases campaniens dans les sépultures de Toulouse, indique que cette fabrication, commencée peut-être au VIIIe siècle par des colonies ioniennes de la côte orientale sud de la péninsule, s'y est maintenue jusqu'au IIIe siècle.

Des parures de La Tène I recueillies dans certaines sépultures du plateau de Ger, près de Tarbes, montrent que les stations étaient occupées aux IVe et IIIe siècles. D'autre part, l'étude des sépultures de Saint-Roch ne permet pas de douter que les puits à débris signalés au plateau de Bellevue à Agen, et certaines cavités du plateau Saint-Martin près du Mas d'Agenais, où l'on

a trouvé des poteries des trois groupes toulousains et des poteries campaniennes, sont des tombes contemporaines de celles de Toulouse. — Quelques poteries de Saint-Roch ont des formes qui n'avaient été rencontrées jusqu'ici que dans les cimetières de la Marne. On peut remarquer à cette occasion que, dans deux régions éloignées où se pratiquaient des rites différents, le mobilier funéraire est composé également d'objets usuels, de parures et d'un repas préparé pour le mort. — Les nouvelles recherches tranchent définitivement la question de la nature de ces cavités fouillées dans la Vendée, dans l'Orléanais et dans d'autres régions, qui renferment à la fois des objets gaulois et des objets romains; elles doivent être désormais considérées comme des puits funéraires gaulois, les *scrobes profundae* de Silius Italicus, partiellement vidés à l'époque romaine et utilisés jusqu'à l'abandon de la crémation. — Nous rappelons enfin que des monnaies à la croix ont été recueillies dans toutes les contrées traversées par la Garonne et ses principaux affluents, depuis Toulouse jusqu'à Blaye.

Des nécropoles gauloises à incinération, étudiées récemment dans le Haut Tessin, à Bellinzona, offrent des caractères communs avec celles de Toulouse, dans la composition du mobilier funéraire. Ces sépultures renferment, en effet, des vases de formes celtiques et de formes gréco-romaines, et la proportion des derniers est plus grande dans les sépultures de La Tène II que dans celles de La Tène I. — On a découvert à diverses reprises dans la région cispadane, à Bologne, à Marzabotto et à Servirola, des cavités renfermant à la fois des objets nettement celtiques et des objets étrusques ou romains, dont la nature est encore discutée. Les observations faites à Toulouse attribuent définitivement ces dépôts à des puits funéraires.

c) Établissements du Ier siècle av. J.-C.

Cette période est représentée dans toutes les stations de la région. A Toulouse, deux grandes nécropoles à amphores

témoignent de la prépondérance continue de la ville de la vallée sur celle des coteaux. D'autre part, l'ensemble des vestiges retrouvés au plateau de Saint-Jean à Castres, au marché Saint-Julien à Albi et à Saint-Sulpice-la-Pointe, indiquent que les trois villes ont été fondées lors de la conquête romaine, comme le vicus de la Chicane, au-dessus de Roquecourbe, celui du Purgatoire à Auterive et ceux de la plaine de Martres-Tolosanes.

La céramique comprend le 3ᵉ groupe de la période précédente, notamment les vases dont la technique, la forme et la décoration sont gréco-romaines ; il faut y joindre quelques poteries en terre rouge brique et avec anses de Saint-Roch, et de nombreux vases de terre noircie, à large ouverture, du marché Saint-Julien à Albi. Les importations de céramique étrangère ont cessé, à l'exception de quelques poteries samiennes, et des amphores qui servaient à transporter le vin et l'huile des pays grecs. Le numéraire se compose de pièces à la croix et au T, des monnaies dites celtibériennes du Nord-Est de l'Espagne, de celles imitées du denier romain des autres régions de la Gaule, et de monnaies romaines et de Nîmes. Les sépultures de Toulouse, de Castres, d'Albi, de Saint-Sulpice-la-Pointe et d'Auterive montrent qu'à partir d'un certain moment, l'amphore a été employée presqu'exclusivement comme urne cinéraire. A Toulouse, les amphores ont été déposées dans les puits, en partie vidés, de la période précédente; on y rencontre également, comme dans la plupart des autres stations, des tranchées ou des nids peu profonds, où ces récipients sont placés régulièrement ou en désordre. — Nous avons retrouvé à Vieille-Toulouse les substructions du monument public, peut-être un temple, dont la réparation, en l'an 47 av. J.-C., est rappelée par une inscription, la plus ancienne des Gaules, recueillie il y a vingt-cinq ans.

Rapprochements avec des établissements d'autres régions. — On a signalé des sépultures à amphores italo-grecques et de nombreux débris de ces récipients dans les stations du littoral, de Marseille à Ampurias, à Agen, au Mas d'Agenais, dans les

oppida du Lot et au Mont-Beuvray. — La plupart des produits qui caractérisent la dernière période de l'industrie gauloise à Bibracte, se retrouvent à Toulouse : ustensiles en métal, parures, boutons en bronze émaillés et poteries diverses. La céramique présente toutefois des différences dans les deux régions. Les profils des poteries noires, imitées de modèles gréco-romains, sont plus fins à Toulouse qu'au Beuvray ; les poteries peintes sur engobe clair du Beuvray manquent presque entièrement à Toulouse, tandis que les vases de Toulouse, décorés par le brunissage de certaines parties de l'engobe, font défaut au Beuvray.

2) *Nouvelles contributions à l'étude des temps proto-historiques.*

Époque préceltique. — Les populations de l'Europe Occidentale avant les invasions celtiques nous sont presque inconnues. Les Grecs mentionnent deux groupes ethniques, les Ligures en Gaule, les Ibères en Espagne, et la toponymie indique que les deux groupes étaient mélangés dans le Midi de la Gaule. D'autre part, des témoignagnes historiques donnent à penser que les Celtes ne sont arrivés dans le Sud-Ouest de la Gaule qu'à la fin du VIe siècle ou au commencement du Ve. Ce serait donc à cette époque qu'il faudrait rapporter les documents hallstattiens de la région de Toulouse, et, en particulier, la deuxième couche d'habitations de Vieille-Toulouse. Il en résulterait que les premières habitations de cette station remonteraient au moins au VIe siècle et devraient être attribuées aux populations préceltiques, qui se retrouveraient également à Ayer, sur les coteaux voisins d'Albi, et peut-être à Garin. D'après les faits observés, les agglomérations, presque toujours placées dans des positions dominantes et défensives, occupent des points importants pour les communications et l'exploitation des produits naturels du pays. De nouvelles fouilles apporteront des documents plus complets sur l'industrie et les mœurs de ces populations, dont on rencontre, pour la première fois en France, un

ensemble d'établissements qui répondraient aux palafittes de la Suisse et aux terramares de l'Italie.

Époque celtique. — v^{e} et ive siècles. — La première mention des Celtes dans le Sud-Ouest de la Gaule est due à Hécatée, qui nous apprend que Narbonne était un port et un marché celtiques, à la fin du vi^{e} siècle ou au commencement du ve. D'autre part, le périple d'Himilcon, écrit vers 500, ne connaît pas de Celtes en Espagne, tandis que, dans son Histoire, qui date du milieu du ve siècle, Hérodote montre les Celtes occupant de nombreuses contrées de la péninsule jusqu'à Gadès. Ces données permettent d'attribuer à la période qui comprend la fin du vi^{e} siècle et la première moitié du ve, tous les vestiges hallstattiens du bassin supérieur de la Garonne, entre autres les premières sépultures de Saint-Roch à Toulouse et la deuxième couche d'habitations de Vieille-Toulouse. Le fait qu'il n'a pas été trouvé, près des sépultures de Saint-Roch, de Castres, de Lavène-Albi, de Saint-Sulpice-la-Pointe et de Saint-Gaudens, de débris analogues à ceux de la première couche de Vieille-Toulouse, indique que ces établissements ont été créés par les Celtes, qui ont également occupé la station de Garin et peut-être celle d'Ayer dans la montagne. Certaines villes celtiques se trouvent ainsi sur l'emplacement de celles de l'époque précédente, tandis que de nouvelles agglomérations apparaissent dans des positions plus favorables pour les communications et l'exploitation du pays. Ces dernières observations et la création simultanée d'un port à Narbonne[1] et de la ville des bords du fleuve à Toulouse, conduisent à penser que les Celtes ont formé au ve siècle, dans le bassin supérieur de la Garonne, et probablement jusqu'à Narbonne, une nation semblable à celles qu'ils avaient déjà fondées dans les régions de l'Est et du Centre de la Gaule, et qui ont essaimé, au commencement du ive siècle, en Italie et dans l'Europe Centrale. — On peut remarquer que

1. Cela ne veut pas dire que Narbonne ne fût pas occupée avant l'arrivée des Celtes.

les établissements de Toulouse complètent la chaîne des vestiges de la seconde période de Hallstatt, disséminés du Danube aux Pyrénées, à travers la Franche-Comté, la Bourgogne, le long des bords occidentaux du plateau central et aux pieds des Pyrénées. Cet ensemble peut représenter l'une des lignes d'invasion. Arrivées sur le plateau du Rouergue, les tribus se sont dirigées, les unes à l'Est vers la Méditerranée et le Nord-Est de la péninsule ibérique, les autres à l'Ouest, vers l'Océan et le promontoire occidental des Pyrénées. A un autre point de vue, les vestiges de Toulouse présentent la série des transformations industrielles accomplies pendant les deux premiers siècles de la domination celtique ; certaines modifications des formes de la céramique indigène et des vases importés de date bien déterminée témoignent de relations avec le monde grec, semblables à celles de la cité de Narbonne contemporaine. — Enfin, les sépultures de guerriers trouvées à Castres et à Tarbes, rapprochées de l'absence complète d'armes dans les établissements des vallées, montrent des agglomérations celtiques de mœurs différentes, ainsi que cela a déjà été observé dans d'autres contrées.

III[e] *et* II[e] *siècles.* — L'histoire nous apprend qu'au commencement du III[e] siècle avant notre ère, les Volkes Tectosages ont fondé une grande nation entre l'Hérault et la Garonne, les Pyrénées et les Cévennes, avec Toulouse pour capitale. Le cimetière de Saint-Roch, les couches à débris de Vieille-Toulouse, les monnaies des deux stations, sont des témoins de la puissance des Tectosages et de la prospérité de Toulouse aux III[e] et II[e] siècles, mentionnée par Posidonius. Les mêmes documents attestent des relations commerciales étendues avec le monde grec, par l'intermédiaire de Marseille, devenue le grand agent commercial du bassin occidental de la Méditerranée. On retrouve, en effet, à Toulouse la plupart des produits importés chez les Tectosages de Narbonne et dans la colonie grecque d'Emporium. C'est sous la même influence que la monnaie a été adoptée au III[e] siècle, chez les Tectosages de la côte Méditerranéenne comme à Toulouse, et que la pièce d'argent à la croix est devenue la monnaie

commune des peuples du bassin de la Garonne, sur lesquels Toulouse exerçait une prépondérance commerciale, en raison de sa situation géographique et de la puissance de la nation dont elle était la capitale. Le développement continu de l'industrie de la région sous l'influence hellénique est manifesté encore par la céramique et par les bijoux, qui présentent, avec des types nettement celtiques, une imitation de plus en plus grande des produits grecs. C'est à ce dernier titre que les progrès de l'industrie et du commerce, accomplis à Toulouse pendant les deux siècles de la domination tectosage, deviennent un élément important pour l'étude du développement de la civilisation celtique entre les deux périodes de la Marne et du Beuvray.

Tous ces faits s'accordent à établir que, du IVe au Ier siècle, la vallée de la Garonne a été une voie importante pour la diffusion de la civilisation hellénique en Gaule, à laquelle les Tectosages de Narbonne et de Toulouse ont puissamment aidé.

Siècle de la conquête. — Allié des Romains dès leur entrée en Gaule, Toulouse se révolte en 107 et est pris et pillé l'année suivante par Cépion, qui emporte les trésors déposés dans « les lacs sacrés ». La prépondérance de la ville de la vallée conduit à placer là le principal théâtre de ces événements, et non pas à Vieille-Toulouse, comme on le supposait jusqu'ici. — Pendant la guerre de Pompée contre Sertorius en Espagne, Toulouse a dû fournir de nombreux subsides. Dans la plainte portée par les Tolosates contre le préteur Fonteius figure un droit exorbitant mis à l'entrée des amphores vinaires ; on peut voir dans ce grief la preuve d'une grande importation de vin et l'explication de l'énorme quantité d'amphores italo-grecques trouvées dans la région. — Toulouse a également fourni des subsides à Crassus, dans sa campagne d'Aquitaine. Les *Commentaires* mentionnent des travaux de défense élevés à cette occasion ; il faut les placer autour de la ville de la plaine, qui commandait le passage du fleuve, et non pas à Vieille-Toulouse comme on l'a prétendu.

Les agglomérations de la région toulousaine apportent des éléments intéressants à l'histoire de la colonisation romaine au Ier siècle, dans cette partie de la Narbonnaise et dans les contrées voisines. La fondation de la cité des Convènes et celle des villes de Castres, d'Albi et de Saint-Sulpice-la-Pointe, la construction de nombreux vici dans la plaine de Martres, à Auterive, à Montans et près de Castres, les transformations des cités gauloises de Toulouse et de Lectoure, se lient à ce premier effort des Romains, auquel est due la création de la plupart des villes de la Provence et du bas Languedoc. Toutefois, les vestiges montrent que l'industrie et les rites funéraires des populations de la région n'ont pas subi de modifications essentielles pendant cette première phase de la domination romaine.

II. Époque romaine impériale.

1) *Différents éléments de la vie de la région.*

Agglomérations. — Il y avait quatre cités de peuples, Toulouse, Saint-Lizier, Saint-Bertrand de Comminges et Lectoure; au moins trois villes, Castres, Albi et Saint-Sulpice-la-Pointe, et de nombreux vici et des villas dans les vallées et sur les coteaux.

La cité murée de Toulouse, d'une superficie de 80 hectares, était entourée de quatre villes ouvertes à Saint-Cyprien, à Saint-Michel-du-Touch, à Saint-Roch-Rangueil et peut-être à Lalande-Aucamville. Il y avait une ou plusieurs villas à Vieille-Toulouse, et des vici à Castanet dans la vallée de l'Hers et sur les coteaux de Lardenne. — L'étude des états successifs du prætorium de Chiragan rapporte au Ier ou au IIe siècle la construction de l'enceinte de Toulouse, et certainement au IIe siècle, sous les Antonins, la plupart des édifices publics et les riches habitations de la ville et du suburbium. D'autre part, des médailles, trouvées dans l'amphithéâtre de la Flambère, indiquent que l'édifice existait dès la première moitié du Ier siècle.

Construites dans les conditions les plus économiques, comme celles des camps, ces arènes présenteraient une disposition qui n'a pas encore été observée, celle de vomitoires formés par des passages voûtés, ménagés sous les murs de séparation des *cunei*. — Différents éléments permettent d'évaluer à cinquante mille âmes la population de l'agglomération toulousaine, arrivée à tout son développement au IIe siècle.

De Toulouse à Luchon, la vallée de la Garonne était, comme aujourd'hui, jalonnée par des villages et par des villas. Dans la plaine de 40 kilom. carrés qui termine, à Boussens, la partie élargie de la vallée, nous avons fouillé ou reconnu six villas, parmi lesquelles le grand domaine de Chiragan, et neuf vici; d'après ces vestiges, la population de la plaine, dont Martres-Tolosanes occupe le centre, s'élevait à la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui. De nombreuses inscriptions rappellent les agglomérations rurales disséminées dans la partie montagneuse de la vallée de la Garonne et dans les vallées secondaires. — Le prætorium de Chiragan, construit au commencement du Ier siècle, dans des proportions modestes, a été transformé et agrandi pour la seconde fois sous les Antonins. Comme les divers éléments de la décoration des villas de la plaine de Martres se retrouvent dans les édifices de Saint-Bertrand de Comminges et de Lectoure, et dans les autres villas de la région, on doit admettre que toutes ces constructions sont du IIe siècle.

Agriculture. — D'après le plan de la villa rustica, le domaine agricole de Chiragan répondait à une exploitation de 1.000 hectares de terres arables ou de prairies. On constate que cet établissement, construit suivant les règles formulées par Varron et par Vitruve, n'a pas subi de modifications pendant les quatre siècles de son existence, contrairement à ce qui est arrivé pour le prætorium.

Industrie. — L'enceinte de Toulouse a exigé 150.000 mètres cubes de maçonneries diverses; ce chiffre peut donner une idée de l'importance des travaux publics exécutés pendant les deux premiers siècles de l'Empire. Dans une contrée privée de maté-

riaux de gros appareil, ce sont les marbres de Saint-Béat qui, exploités seulement à partir du IIe siècle, ont permis de décorer les édifices et les habitations. Les inscriptions de la région, qui forment près du sixième de celles de la Gaule entière, sont presque toutes tracées sur ces marbres. — La céramique occupe la première place parmi les débris recueillis. Elle comprend les vases samiens des trois fabriques du Sud-Ouest de la Gaule, et des poteries des diverses périodes de l'Empire. Parmi ces dernières, on observe des survivances de l'industrie gauloise.

Commerce. — Les ruines de Chiragan et des autres stations montrent que les matériaux des contrées les plus éloignées concouraient à la décoration des édifices et des habitations. — Les quatre trésors de monnaies trouvés dans la plaine de Martres sont composés presqu'exclusivement de petites pièces d'argent faible de l'anarchie militaire, des empereurs illyriens et des Constantins; ils représentent la circulation monétaire dans les campagnes au IVe siècle.

Religion. — On trouve, dans la décoration sculpturale de Chiragan, les images de tous les cultes professés aux trois premiers siècles de l'Empire. Les médaillons d'un même ensemble contiennent à la fois les grands dieux gréco-romains, des dieux secondaires, Esculape, Hygie et Hercule, et les divinités orientales. Avec la triade égyptienne et des compositions se rapportant aux philosophes grecs, ces sculptures reflètent les idées de syncrétisme de la haute société romaine sous les Antonins et les Sévères. Les nouvelles divinités sont d'ailleurs rarement invoquées dans les inscriptions de la haute vallée de la Garonne, qui, pour la plupart, sont consacrées à des dieux gaulois, quelquefois romanisés.

Art. — Si les grandes compositions de Chiragan, en marbre des Pyrénées, ont été exécutées sur place, par des praticiens étrangers à la région comme les ouvriers mosaïstes, toutes les autres figures, statues, statuettes et reliefs à sujets mythologiques, politiques, de genre et d'animaux, et bustes-portraits, sont en marbres grecs ou d'Italie. Elles ont donc été apportées

des centres artistiques où se faisaient les copies, les réductions, les rappels d'œuvres du grand art, de l'art hellénistique et de l'art gréco-romain, que réclamait la culture de l'aristocratie, tandis que des productions locales, souvent de médiocre valeur, satisfaisaient le besoin d'imitation des classes moyennes peu éclairées.

Sépultures. — Des cimetières des deux rites ont été trouvés à Toulouse, dans la plaine de Martres et dans d'autres stations. Dans aucun d'eux il n'a été rencontré de cavités renfermant à la fois des objets préromains et romains, comme dans d'autres parties de la Gaule. Ce fait témoigne de l'adoption complète des rites funéraires romains par les populations de la Narbonnaise.

Rapprochements avec des établissements d'autres régions. — Les dispositions de l'enceinte de Toulouse reproduisent celles d'Aoste, qui date d'Auguste ; le mur a les mêmes dimensions que celui d'Arles, construit sous César et sous Auguste. Ces remarques permettent d'attribuer définitivement au Ier siècle la muraille de Toulouse, qui fait ainsi partie des défenses élevées au commencement de l'Empire, sous la crainte d'une nouvelle invasion cimbrique. — La décoration architecturale de Chiragan est inspirée à la fois des compositions sévères du Ier siècle et de motifs empruntés à l'ornementique pompéienne. D'autre part, les figures qui l'ornaient reproduisent, souvent à échelle réduite, celles de la villa d'Hadrien. Les sujets sont les mêmes ; toutefois, à Chiragan, les images religieuses sont complétées par les divinités orientales en honneur aux IIe et IIIe siècles, et les bustes-portraits se répartissent sur une centaine d'années de plus qu'à Tibur. — Le fait que ces sculptures sont presque toutes du IIe siècle conduirait à attribuer également à la Renaissance Antonine la plus grande partie de la décoration des édifices et des résidences privées, dont les épaves, recueillies dans les bassins du Rhône et de la Garonne, comprennent l'Orateur en bronze de Coligny, la Vénus de Vienne, le Diadumène de Vaison,

la Vénus de Nîmes, le Discobole de Carcassonne, la Vénus de Martres et celle d'Agen. Chiragan peut donc être considéré comme le type de ces résidences urbaines ou rurales du midi de la Gaule, dont certaines, conservées intactes au ve siècle, ont été décrites par Sidoine Apollinaire.

2) *Quelques contributions à l'histoire de la domination romaine en Gaule.*

Ier siècle. — C'est au Ier siècle que l'enceinte de Toulouse a été construite et que de grands domaines ruraux ont été constitués. Les habitations des patriciens, dans les villes et dans les campagnes, étaient alors fort simples, comme les demeures des empereurs sur le Palatin.

IIe siècle et première moitié du IIIe siècle. — La décoration des édifices des villes de la région a été faite sous les Antonins, grâce à la prospérité générale et à l'exploitation des marbres pyrénéens. Il en a été de même des résidences privées, où, dans des bâtiments construits avec économie, l'art a accumulé des sculptures, des peintures, des mosaïques, etc., pour le plaisir d'une élite sociale dont la culture était particulièrement affinée. L'iconographie mythologique et religieuse de Chiragan, les autels de Lectoure et quelques inscriptions montrent les classes supérieures professant les cultes des nouvelles divinités ; tandis que les dieux gaulois étaient encore honorés par les classes moyennes et les petites gens des campagnes.

De la 2e moitié du IIIe siècle aux premières années du Ve. — Nous savons que Toulouse, lieu de transit des marchandises allant de la Méditerranée dans le bassin de la Garonne et vers les côtes de l'Océan, était au IVe siècle une cité d'écoles et de plaisirs. Les habitations témoignent de la richesse d'un centre régional qu'Ausone plaçait au 15e rang des « villes illustres, » immédiatement après Syracuse et avant Narbonne. Dans la même période, le palais de Chiragan était tellement déchu, que l'on était réduit à

construire dans ses grandes salles de petits corps d'habitation. Cette longue décadence est l'image de ce qu'étaient devenues la plupart des riches villas élevées au IIe siècle. Les invasions des premières années du Ve siècle ont achevé, dans cette partie de la Gaule, une œuvre préparée par les périodes troublées des IIIe et IVe siècles.

LÉON JOULIN.

L'ORIGINE DU PILUM

Arma atque tela militaria ab Samnitibus...
(SALLUSTE.)

I

Les anciens ont généralement estimé qu'il existait un rapport étroit entre les termes *pilum* et *pilani*. Du fait que ces mots si semblables désignaient, le premier, une espèce d'arme et, le second, une catégorie de soldats, ils ont naturellement conclu que les soldats avaient pris leur nom de l'arme : *pilani dicti qui pilis pugnabant*, dit Varron[1]. Telle était aussi l'opinion de Verrius Flaccus, que nous a conservée Paul Diacre : *pilani pilis pugnantes*[2]. Transmise des grammairiens du Moyen-Age aux philologues d'aujourd'hui, elle n'a jamais été, que je sache, révoquée en doute. Il n'est peut-être que plus nécessaire de la soumettre à un examen approfondi.

∴

Si les philologues du Ier siècle ont éprouvé le besoin d'expliquer le mot *pilanus*, c'est apparemment qu'il n'était plus d'usage courant. En effet, à côté des deux textes que nous venons de reproduire, dérivés des traités de Varron et de Verrius, on ne peut citer dans la littérature latine qu'un seul emploi de *pilanus* qui

1. Varron, *De ling. lat.*, V, 89 : *Hastati dicti qui primi hastis pugnabant; pilani qui pilis, principes qui a principio gladiis : ea post, commutata re militari, minus illustria sunt. Pilani triarii quoque dicti quod in acie tertio ordine extremis subsidio deponebantur, quod hi subsidebant, ab eo subsidium dictum, a quo Plautus :*

Agite nunc, subsidite omnes quasi solent triarii.

2. Festus, ed. Thewrewk de Ponor (Budapest, 1889), p. 247. Le passage du *Breviarium* relatif aux triaires est mutilé, p. 440; on y reconnaît cependant le vers de Plaute, cité par Varron et qu'on a attribué à la *Frivolaria*.

ne fait, d'ailleurs, que confirmer notre observation sur la rareté du terme :

....Romulus, hastatos instituitque decem,
Et totidem princeps, totidem pilanus habebat
Corpora; legitimo quique merebat equo.

Dans ce passage des *Fastes*[1], Ovide veut faire montre d'érudition ; c'est pourquoi il écrit *pilanus* là où un prosateur aurait sans doute employé *triarius*[2]. La substitution de *triarius* à *pilanus* était, en effet, accomplie à l'époque où commence pour nous la littérature latine. Salluste et Tite-Live, qui ne font jamais usage de ce terme tombé en désuétude, ne le trouvaient sans doute déjà plus chez les annalistes du IIe siècle qu'ils consultaient. Pour expliquer cette disparition, en conservant l'étymologie de Varron et de Verrius, il faudrait supposer que, lorsque toute l'armée adopta comme arme de jet ce *pilum* que les soldats de la troisième *acies* avaient été d'abord seuls à porter, le nom de *pilani*, qui pouvait dès lors s'appliquer aux soldats des deux autres lignes, ne suffisait plus à distinguer ceux de la troisième ; aussi aurait-on été amené à leur donner un nom emprunté à la place qu'ils occupaient dans l'ordre de bataille, *triarius*. Mais, pour fonder cette hypothèse, il faudrait commencer par prouver que les *triarii-pilani* ont porté à l'origine le *pilum*. Sans doute Tite-Live, dès le Ve siècle, place des *pila* aux mains des Étrusques[3] et des Romains[4] ; mais on sait assez que, dans les récits de bataille de la première Décade, pour donner une teinte épique à ses peintures, l'historien se borne à emprunter quelques traits

1. Ovide, *Fast.*, III, 104.

2. Le *Mazarinus* donne la curieuse variante *pilumnus*. Elle prouve à quel point s'était accréditée l'interprétation donnée de ce terme par Stilo, l'éditeur du *Carmen Saliare*, au vers où il était question du *pilumnoe poploe*, interprétation résumée en ces termes par Festus : *Romani velut pilis uti assueti vel quia praecipue pellant hostes* (p. 244 P.). D'après la première explication, *pilumnus* devenait, en effet, un équivalent archaïque de *pilanus* : on verra, d'ailleurs, qu'aucun des deux termes n'est en rapport avec le nom de l'arme dont on les faisait dériver.

3. Tite-Live, II, 46 (484) ; IX, 32, 39 (309).

4. Tite-Live, II, 30 (494, cf. Frontin, II, 1, 7) ; VII, 16 (357) ; VIII, 8 (340) ; IX, 13 (317) ; IX, 19 (315).

aux poètes[1]. Toutes les citations qu'on pourrait tirer de cette partie de son œuvre n'ont donc pas plus de valeur que les passages où les *pila* sont prêtés, par Virgile[2], aux compagnons d'Aventinus, par Ovide[3] à ceux de Romulus, par Properce[4], à ceux de Tatius, par Ennius[5] à ceux des Rois. Aucun de ces textes, d'ailleurs, ne vise en particulier les *pilani*; il faut descendre jusqu'au IIe siècle pour avoir à leur sujet un renseignement précis. C'est Polybe, dans le fameux fragment[6] où il décrit l'armée romaine telle qu'elle était sans doute depuis les réformes du début du IIIe siècle, qui nous apprend qu'elle était entièrement armée du *pilum*, excepté les *triarii* qui portaient la *hasta* à la place du *pilum* (πλὴν ἀντὶ τῶν ὑσσῶν οἱ τριάριοι δόρατα φοροῦσιν). En 235 déjà[7], il montre les centurions donnant aux premières lignes les *hastae* prises aux *triarii*. Un siècle auparavant, nous voyons Tite-Live attribuer le rôle décisif dans la bataille du Véséris (340) à la charge des triaires, la *hasta* à la main[8].

Ainsi — puisque, sous ces *triarii*, il faut entendre les *pilani* — il devient manifeste que ces derniers, avant les réformes de Marius[9], n'étaient pas armés du *pilum* et invraisemblable, par là

1. Cf. T. Stade, *Die Schlachtenschilderungen in Livius I Dekade*, Schneeberg, 1873.
2. Virg., *Æn.*, VII, 664.
3. Ovide, *Fast.*, III, 104.
4. Prop., *Eleg.*, IV, 4, 12.
5. Enn., *Ann.*, v. 570, 2e éd. Vahlen, 1903.
6. Polybe, VI, 23, 16; écrit avant 150, cf. O. Cuntz, *Polybios und sein Werk*, Leipzig, 1902, p. 82. L'anecdote de la *hasta* d'Atreius de Frégelles (Tite-Live, XLIII, 13) confirme à cette date (169) l'usage persistant de cette arme.
7. Polybe, II, 33, 4. Bien que la prétendue raison de cette manœuvre — la mise hors d'usage des rapières gauloises tordues par leur choc sur les hampes des lances — puisse être considérée comme une anecdote de corps de garde (Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst*, I, p. 272), ou rapportée à un rite incompris (S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1906, p. 344), il n'en reste pas moins qu'elle implique, à l'époque où elle a été inventée, l'usage de la *hasta* par les seuls triaires; les *antepilani* avaient donc le *pilum* à cette date. C'est en 250, au siège de Panorme, que Polybe (I, 40, 12) le leur prête formellement pour la première fois; Plutarque en parle déjà à Asculum, en 277 (*Pyrrhus*, 21).
8. Tite-Live, VIII, 10.
9. Ce n'est d'ailleurs que par hypothèse qu'on devrait placer parmi ses réformes l'attribution du *pilum* à toute l'armée; tout ce qu'on peut affirmer, c'est

même, qu'ils aient tiré leur nom de cette arme. Il faut donc chercher une autre étymologie à *pilanus*.

*
* *

Si le mot *pilanus*[1] a presque entièrement disparu de la littérature latine, il n'en est heureusement pas de même de deux termes étroitement apparentés, dont l'un est le mot même augmenté d'un préfixe et l'autre ce mot réduit en quelque sorte à la forme simple : *antepilanus* et *pilus*. L'un et l'autre n'ont jamais cessé d'être en usage. Alors que, depuis longtemps, ce terme ne répondait plus à une réalité militaire, Ammien Marcellin parle comme Tite-Live des *antepilani*[2]. Quant au *pilus*, le nom s'en retrouve, jusqu'à la fin de l'Empire, dans celui du plus haut officier de carrière de la légion, le *primipilus* ou *centurio prior primi pili*[3]. Il n'existe pas, à ma connaissance, d'exemple du substantif *pilus* employé isolément. C'est ce qui a permis d'en méconnaître l'existence en adoptant pour *primipilus* l'expli-

qu'elle eut lieu entre l'époque de Polybe et celle de César. Cf. L. Lange, *Historia mutationum rei militaris Romanorum*, 1846, p. 19, et H. Votsch, *Marius als Reformator des Röm. Heerwesens*, 1880, p. 30.

1. Il est probable qu'il dérive du verbe *pilo* plutôt que du substantif *pilus*. D'une part, nous avons, dans les *Indigitamenta*, de nombreux exemples de vocables très anciens tirés de verbes de la 1re conjugaison (*Levana, Praestana, Tutanus, Vagitanus, Voranus*, etc.); de l'autre, il a été démontré par Schnorr von Carolsfeld (*Archiv f. Lat. Lexicol.*, I, p. 177) qu'il n'existait pas primitivement de suffixe en *anus*, mais que celui-ci était issu du suffixe en *nus* : 1° par les noms du genre de ceux qu'on vient de citer, qui habituèrent à la terminaison *anus*; 2° par la prononciation qui finit par faire prendre pour voyelle d'appui du suffixe l'*a* des adjectifs tirés de noms de la 1re déclinaison : *Románus, Africánus*. Cette confusion une fois faite, paraissent des adjectifs en *anus* dérivés de noms des 2e et 3e déclinaisons : *urbanus, montanus, paganus*. *Pilanus*, dérivé de *pilus*, ne serait donc pas antérieur au ve siècle; s'il était plus ancien, on devrait trouver *pilinus*, comme *collinus, capitolinus*, etc. Au contraire, si on le fait venir de *pilo*, *pilanus* peut être contemporain de *Vagitanus*.

2. Amm., XVI, 12, 20 : *antepilanis hastatisque et ordinum primis velut insolubili muro fundatis*; XXVIII, 1, 46 : il s'agit du *vicarius Romae* Simplicius, qui lutte de férocité avec le *praefectus urbi* Maximus *velut antepilano suo*; ainsi *antepilanus*, désignant le chef de file, celui que toute la colonne suit, paraît avoir pris le sens de modèle, d'exemple.

3. Poétiquement il peut être désigné par *pilus* tout court; cf. Martial, *Epigr.*, VI, 58, 10.

cation donnée par Corssen[1] : on aurait dit d'abord, avec le génitif contract, *centurio primūm pilanūm*, puis, en mettant l'arme à la place du soldat qui la portait, *centurio primūm pilūm* (cf. *triūm virūm*, d'où *triumvir*); enfin, en remplaçant le génitif pluriel moins usité par le génitif singulier collectif, on aurait eu *centurio primi pili*. Cette théorie ne soutient pas l'examen. Si *pilus* ne se rencontre qu'associé avec *primus*, il ne faut pas oublier que le latin, au moment où nous commençons à le connaître par des monuments littéraires, avait au moins cinq siècles d'existence et que, durant un si long laps de temps, des mots comme *pilanus* ou *pilus* avaient pu vivre et mourir[2] en ne laissant que des composés, tels que *antepilanus* ou *primipilus*, témoignages de l'existence des formes simples. Des expressions comme *primum pilum ducere*[3], *assignare*[4], *primos pilos instruere*, *adimere*[5], qu'on retrouve constamment chez les historiens latins, suffiraient à établir l'existence du substantif *pilus*. On peut rappeler enfin le passage si discuté où Tite-Live montre les quinze *ordines* des *pilani* se divisant chacun, dans la profondeur, en trois sections *quarum unamquamque primam pilum vocabant*[6].

1. Corssen, *Aussprache*, I², p. 529. Il distingue trois groupes provenant de la même racine : *pila*, la balle et *pilum*, le javelot ; *pilus*, le cheveu et *pilare*, piller; *pila*, le mortier et *pilum*, le pilon.

2. Cela d'autant mieux que les unités tactiques auxquelles ils répondent ont disparu devant l'introduction du *pilum* au IVe siècle, lorsque les bataillons carrés que formaient les centuries de la phalange organisée par Servius sur le modèle étrusque firent place, à la suite des guerres samnites, aux manipules et aux cohortes des trois lignes de la légion. Cf. Fröhlich, *Beitraege z. Gesch. d. Kriegsführung der Römer*, 1886, p. 21. Or, Fabius Pictor et Cincius Alimentus n'ont écrit (en grec) que vers 210 et les *Origines* de Caton sont, au plus tôt, de 150.

3. César, *Bell. Civ.*, V, 35; Tite-Live, VII, 13; XLII, 34; Ovide, *Amor.*, III, 8, 28.

4. Tite-Live, XLII, 35.

5. Suétone, *Calig.*, 44.

6. Tite-Live, VIII, 8. Sur ce passage, voir les notes de Marquardt, *L'organisation militaire chez les Romains*, 1888, p. 54. Depuis 1888, il a été discuté surtout par E. Lammert, *Polybios und die Römische Taktik*, Leipzig, 1889, p. 10; R. Schneider, *Legion und Phalanx*, Berlin, 1893, p. 100; Leinweber, *Philologus*, 1902, p. 55; Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst*, I, 1904, p. 257.

Si l'on n'a guère proposé jusqu'ici de dériver *pilanus* de *pilus*[1] et non de *pilum*, c'est sans doute que, tandis que le sens militaire de *pilum* est évident, il faut un peu plus d'attention pour discerner celui de *pilus*.

Ce substantif se rattache évidemment au groupe nombreux des mots dérivés de la racine *pins*. Elle donne *pinsare*, piler, presser, fouler, pousser, et le dérivé *pistāre*, qui se rattache au supin *pistum*[2]. De cette racine *pins* ou *pist*, affaiblie en *pis*, dérivent les substantifs *pistrinum*, meule, et *pistillum*, pilon. Ce dernier nom a dû avoir un doublet *pins'lum*, d'où *pilum* et *pila*[3], qui ont tous les sens de leurs dérivés français, pilon, pile, pilier. On ne voit pas d'impossibilité à admettre, à côté de ces formes neutre et féminine, une forme masculine *pilus*.

Si nous considérons les acceptions militaires qu'ont prises des termes dérivés de *pilus*, comme *pilatim* et *pilatus*, il ne paraîtra pas non plus impossible que ce substantif qui leur a donné naissance ait eu, lui aussi, une valeur stratégique. Varron, sans doute dans la quatrième hexade de ses *Rerum Humanarum*[4], distinguait : *duo genera agminum, quadratum quod immixtis etiam jumentis incedit, ut ubivis possit considere; pilatum alterum, quod sine jumentis incedit, sed inter se densum, ut quo facilius per iniquiora loca transmittatur*. Il est question de *pilata agmina*

1. Seul, à ma connaissance, Soltau (*Ueber Entstehung der altrömischen Volksversammlungen*, 1880, p. 308) a vu clairement la nécessité de cette dérivation ; mais, abusé par l'explication traditionnelle de *manipulus*, la botte de foin attachée à un piquet, il a voulu, en rapprochant à tort *pīlus* de *pālus* (racine *pang* et non *pins*), y voir un pieu aiguisé qui aurait pareillement donné son nom à l'unité à laquelle il aurait servi d'enseigne.

2. *Pinsare* réduit probablement à *pisāre* (*Mém. Soc. Ling.*, VI, 357); *pinsēre* qui s'affaiblit à son tour en *pisēre* (comme *Pisaurenses* en *Pisaureses*, *quotiens* en *quoties*, etc. ; cf. Corssen, I, p. 251). De *pisare* ou *pisere* vient le substantif *pīso*, mortier, comme *pīla*.

3. On a de même *pistrinum* et *pistrina*, la meule, et, par extension, le lieu où l'on moud, moulin ou boulangerie. Sur ces termes et ceux du même groupe, *pistor*, *pistura*, etc., voir les articles des Dictionnaires étymologiques latins de Vaniček (1881) et de Walde (1906).

4. Mirsch, *De Varronis antiquitatum rerum humanarum libris XXV*, in *Leipziger Studien*, 1882, p. 30.

chez Virgile[1], dans le vers qui nous vaut un si instructif commentaire de Servius[2]; jusque chez Végèce[3], on retrouve *pilatae legiones*, légions, non pas armées du *pilum*, mais formées par rangs serrés, en ordre compact[4].

Pilatim désigne de même un ordre de bataille où les hommes sont entassés, empilés les uns sur les autres[5]. Sempronius Asellio, probablement au livre IV de ses *Historiae*, parlait d'un *triariorium quartum signum qui sive pilatim, sive passim iter facere volebat*[6]. En territoire ennemi on ne pouvait laisser les troupes se disperser ainsi à leur gré; il fallait les réunir en colonnes serrées, comme le fit Scaurus en 115 dans les Alpes Carnéennes : *in agrum hostium veni, pilatim exercitum duxi*[7].

Il n'est pas besoin d'insister davantage pour montrer que le

1. Virg., *Æn.*, XII, 121.

2. Serv., *ed.* Thilo, II, p. 589.

3. Veg., *De re mil.* I, 20 (ed. Lang, II, p. 23, 8). Les gloses du *Dresdensis* (*Rhein. Mus.*, 1902, p. 395) montrent que *pilatae* s'était déformé dans les manuscrits en *politae*, d'où l'explication : *comptae, expeditae !*

4. On sait que, du temps de Végèce, les légions avaient substitué au *pilum* le *spiculum* ou le *vericulum*.

5. Dans Corippus, VII, 523, *pilata manus* désigne sans doute une troupe armée du *pilum*. C'est le sens qu'on paraît avoir prêté au *pilata agmina* de Virgile que Corippus imite, depuis que Martial, avec son *pilata cohors* (X, 48, 2), avait désigné ainsi les cohortes prétoriennes armées du *pilum*. Juvénal écrivait peu après : *vis certe pila, cohortes, Egregios equites et castra domestica* (X, 94). Des stèles funéraires (*C. I. L.*, V, 940; VI, 2602), le fameux bas-relief des prétoriens du Louvre, etc. confirment que les prétoriens portaient le *pilum* probablement jusqu'aux réformes d'Hadrien; celui-ci leur donna la *lancea* réservée jusque là à la cavalerie prétorienne des *speculatores*.

6. Cf. Peter, *Hist. Rom. Rell.*, I. p. 184. Le chiffre (au datif) du livre d'Asellio a disparu, disparition qui se comprend bien dans une phrase comme celle-ci : *Asellio historiarum IIII triariorum IIII....* Ce livre IV contenait sans doute la guerre contre les Allobroges (124).

7. Cf. Peter, *op. cit*, I, p. 185. Ces deux citations sont tirées de Servius, *ad Æn.*, XII, 121. Elles ne l'empêchent pas, au reste, de se faire ici, comme ailleurs, l'écho de ces étymologies fantaisistes que les *Graeculi* avaient si bien mises à la mode à Rome et dont beaucoup paraissent avoir été recueillies par Verrius (cf. W. P. Mustard, *The etymologies of the Servian commentary*, Colorado, 1892) : *et Graeci res densas et arctas* πιλωτά (de πιλέω) *dicunt*. Festus en adopte une autre, qui prend *pilare* dans le sens de *piller* et non de *piler* : *pilare et compilare a Graeco trahitur : Graeci enim fures philetas* (φιλητάς, πειράτας?) *dicunt*. Toutefois, suivant P. Diacre, il aurait écrit : *pilare est cogere et in unum condere* (ed. Müller, p. 205; ed. Ponor, p. 28).

terme *pilus* où, de par l'étymologie, domine l'idée de tassement, de concentration, de cohésion, a pu fort bien s'appliquer à un groupement compact, une formation en rangs serrés telle que le fut effectivement celle des *pilani*. Les *pilani*, en conséquence, n'étaient pas les soldats armés du *pilum*, mais ceux qui faisaient partie d'un *pilus*[1].

Rien de plus facile à comprendre que la confusion qui s'est produite pour l'étymologie de *pilanus*. Entre tous les *pila* homonymes, des erreurs de ce genre étaient presque inévitables ; on connaît celle qui a fait voir dans *pila Horatia* le pluriel neutre de *pilum*, au lieu du singulier du féminin *pila*[2]. Rappelons encore, à côté de *pilum* dans ses différents sens d'instrument et d'arme, et à côté de *pila*, colonne, les mots *pilus*, cheveu et *pila*, balle ; on s'expliquera que les Romains s'y perdissent quelque peu. Aussi dut-il s'en trouver, à l'éveil de leur philologie nationale,

1. *Pilanus* serait, du reste, le seul dérivé connu de *pilum* ; on sait que, pour exprimer le jet du *pilum*, on se servait de périphrases ou du verbe *protelare*, traduisant le grec ἐξακοντίζειν (cf. Sisenna, *ap.* Peter, *Hist. Rom. Rell.*, p. 281, 287). Quintilien se plaint de cette pénurie de termes (*Inst. Or.*, VIII, 2, 5) : *nam et, qui jaculum emittit, jaculari dicitur, qui pilum aut sudem, appellatione privatim sibi assignata caret*. Aussi bien Servius, commentant le *pilata agmina* de Virgile, a-t-il soin de montrer qu'il faut entendre *bataillons serrés* et non *armés du pilum* et il cite à l'appui tels vers de ces poètes épiques qu'utilisa l'auteur de l'*Enéide* : pour Ennius, *pilatas aetheris oras* (*Sat.*, II, *ed.* Vahlen, p. 155) et pour son imitateur Hostius, dans ce poème en 3 livres sur la guerre Istrique de 129, inspiré sans doute du XVI[e] des Annales où Ennius narrait celle de 178 : *sententia praesto pectore pilata* et *percutit atque hastam pilans prae pondere frangit* (Baehrens, *Fragm. Poet. Rom.*, p. 138). Ce dernier exemple est particulièrement caractéristique pour justifier l'interprétation de Servius, aux termes de laquelle *pilatus* serait pris dans Virgile au sens de *res densae et arctae*. On a vu que Quintillien, vers 90, semble encore ignorer l'usage d'un pareil mot dérivé de *pilum* ; c'est cinq ans après que *pilatus*, au sens d'armé du *pilum*, fait son apparition dans un vers de Martial (X, 48, 2). Désormais, *propilare* remplace *protelare* pour désigner le jet du *pilum* ; alors même que *pilum* n'est plus qu'un terme générique pour désigner toute espèce de trait, *propilare* Amm. Marc. XVI, 12, 36) et *praepilatus* (*id.*, XXIV, 6, 10) restent en usage.

2. Cf. mon article, *Pila Horatia* et *Pilumnoe Poploe*, in *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1907, p. 189. J'y ai développé l'hypothèse indiquée par Niedermann, suivant laquelle *pilum* se rapporterait, non pas à la racine *pins*, mais à une racine *peik*, *peig*, qu'on retrouve dans le nom archaïque de la hache, *pinnum* pour *pik-num*, (d'où *Pik-umnus*, le dieu-hache), qui exprime l'idée de trancher, de piquer. Cf. πείκω, *pingo*, *s-pic-ere*, l'allemand *spiess*, le lithuanien *peilis*, le français *pique* ou *pic*.

pour proposer de distinguer l'arme de ses homonymes en l'écrivant *peilum*. Que cette orthographe fût fondée sur une théorie étymologique, ou qu'elle fût seulement un retour à une forme archaïque, elle ne put prévaloir et nous la connaisson seulement par les railleries de Lucilius :

« Meile hominum » — « duo meilia », item heice utroque opu' : « meiles »
« Meilitiam » — Tenuest ī pilai quā ludimur ! pilam
Qua pinsunt tenues. — Si plura haec fecerī' pila
Quae jacimus, addes e — peilia — ut pleniu' fiat ! [1]

On pourrait soutenir cependant que *pilus* ne s'est formé à côté de *pilum* que grâce à l'existence d'un double accusatif pluriel, *pila* et *pilos*, comme *loca* et *locos*, *joca* et *jocos*. L'ensemble de plusieurs *pila* aurait été désigné par le même terme pris au masculin dans le sens collectif : *pili*, d'où *pilus*. A cette théorie philologique, indiquée par Corssen[2], on pourrait ajouter, avec Koechly[3], que les *pilani* ont pu porter le *pilum* antérieurement

1. Fragment de la satire IX, qui paraît avoir eu pour sujet la critique de la grammaire et des grammairiens. Le fragment précédent ridiculise de même l'addition d'*e* derrière certains *i* longs : *addes e ut pinguiu' fiat !* (ed. Müller, 1872, p. 46). Le meilleur commentaire des vers de Lucilius se trouve dans le passage suivant de Marius Victorinus, *De Orthographia*, I (Keil, *Grammatici*, VI, p. 18) : *De nulla scriptura diutius, inter orthographos, quaesitum est, quam de ista. Pilum aiunt militare telum et vinea subterquam* (correction de Juste-Lipse ; Keil écrit : *si sit subter*) *milites aggerem instituunt per E I scribenda. At si pilum sit quo pinsitores utuntur et vinea quae ruri colitur, per I. A quibus libenter quaererem quo modo scriptum essent aedificii pila et quo modo singularem discernerent a plurali.* C'est ce que Placidius répète deux siècles plus tard (vers 550) : *Pila : si brevis* pi *sillaba, omnis rotunditas, vel de ligno facta qua pueri in triviis ludant* ; *si* pi *longa est, pila dicuntur tela grandia, in bello necessaria, generis neutri ut* hoc pilum *et* haec pila. *Nam pilam dicimus genere feminino* haec pila, *substentaculum domus aut cujuslibet aedificia.* (*Corpus Gloss.*, V, 38 et 133). Victorinus et Placidius connaissaient sans doute le passage de Lucilius par Velius Longus qui le cite, dans son *De Orthographia*, avec ces mots : *idemque* (Lucilius) *peila quibus milites utuntur, per E et I scribenda existimat* (!) *et pilam qua pinsitur per I.* (Keil, *Grammatici*, VII, p. 56).

2. Corssen, *Aussprache*, I, 527.

3. *Griech. Kriegsschriftsteller*, II, p. 50 ; Kœchly adopte l'hypothèse de Niebuhr (*Röm. Gesch.*, II, p. 226 ; III, p. 116), selon laquelle les *pilani* n'auraient été à l'origine que des *seniores*, pris dans les trois premières classes censitaires, laissés à la garde du camp et armés à cet effet d'une sorte de pilon ou massue qui aurait été le *pilum* lourd. Ainsi se trouveraient expliqués du même coup et

à l'époque où l'on a vu la *hasta* entre leurs mains ; lorsqu'on le leur aurait enlevé pour le donner aux *antepilani*, ils n'en auraient pas moins conservé le nom qu'ils lui devaient, comme les *hastati*, bien qu'armés du *pilum*, continuèrent à être désignés sous leur nom primitif. Cette hypothèse, qui n'a pas cessé de séduire les érudits[1], repose sur un cercle vicieux : on commence par admettre que *pilanus* dérive de *pilum*, pour en conclure que le *pilum* existait dans l'armée romaine à l'époque reculée où il aurait donné son nom aux *pilani*. Étant donné que *pilanus* ne peut venir que de *pilus*, toute cette argumentation spécieuse s'effondre ; du même coup disparaît le principal argument invoqué pour soutenir que le *pilum*, à Rome, remonte aussi haut que la légion même. Nous croyons, au contraire, qu'il n'y fut pas introduit avant le IVe siècle : c'est ce que l'histoire et l'archéologie vont permettre d'établir.

(*A suivre.*) A.-J. REINACH.

leur nom de *triarii* et leur qualité de troupes d'élite. On a rappelé, pour appuyer la conjecture de Corssen sur une analogie militaire, que, du XIVe au XVIIe siècle, l'unité élémentaire dans la cavalerie légère — armée de la lance — fut dite *lance*. Mais cette *lance* ne désigne pas un ensemble de *lanciers*, tandis que le *pilus* désigne un ensemble de *pilani* : la *lance fournie*, dans les 15 compagnies de 100 *lances* chacune de la fameuse organisation de 1415, était un peloton comprenant un écuyer, un coutillier et trois archers, groupés autour d'un homme d'arme, seul armé de la lance ; chaque *lance* ne comprenait donc en vérité qu'une lance.

1. Marquardt, *L'organisation militaire chez les Romains*, p. 53 ; Kraner, *L'armée romaine au temps de César*, p. 6 ; Lamarre, *De la milice romaine*, p. 30 ; M. Jähns, *Geschichte des Kriegswesens*, p. 222.

IL SINCRETISMO RELIGIOSO E L'EPIGRAFIA

(*Suite et fin*)[1].

V

Ancora qualche schiarimento metodologico.

Già ho detto come, secondo me, le iscrizioni sono espressioni politeistiche e non sincretistiche : ora ciò è capitale, perchè laddove una iscrizione che onorasse, per esempio, Mercurio, Giove e Venere non rappresenterebbe secondo il criterio sincretistico nessuna di queste divinità ma una combinazione per noi del tutto inconoscibile, operatasi nella coscienza del dedicante, nel primo caso invece, secondo il criterio politeistico, essa rappresenta appunto quelle tre divinità, invocate solo contemporaneamente, ben definite e precise ; per cui è principio fondamentale di questo lavoro valutare *non le iscrizioni ma le dedicazioni* : così che un' iscrizione che onori tre divinità figurerà tre volte, una per ciascuna di esse. E avendo per il nostro scopo egual valore anche le imagini di dei sculte intorno alla dedica o i bassirilievi o le statue o i templi o gli altri doni votivi alle divinità (chè son questi tutti modi di esprimer il proprio sentimento religioso), si prenderanno in considerazione tutte le iscrizioni, anche non votive che ne parlano. Avranno ancora valore le lucerne e i sigilli in quanto rechino nomi o imagini di divinità. Le iscrizioni in cui è detto che per ordine di una divinità se ne onora un' altra o in cui si dice di offrire a una divinità l'imagine di un altra, contano naturalmente per due. Sono escluse le iscrizioni arcaiche per le ragioni già dette e le incerte : spesso anche le iscrizioni publiche, ma non sempre perchè sono importanti come espressioni del sentimento religioso collettivo.

Quanto alle persone, se un tale onora tre divinità comparirà

1. Voir *Revue archéologique* de janvier-février 1907.

nella statistica tre volte, una per ogni divinità. Per la classificazione degli stranieri e degli indigeni l'unico criterio possibile è quello del nome. È vero che molti romani avevano nomi stranieri, ma è anche vero che moltissimi stranieri avevano nome romano, specie tra i pretoriani [1] e tra gli equites singulares [2]. Numerosissimi sono dunque i nomi romani che celano persone straniere ; non potendosi dunque valutare nè il numero di queste, nè quanti fossero i romani di nome straniero (numeri immensurabili, e quindi pari) si deve attenersi al nome. Invece è impossibile rilevare statisticamente le nazionalità. La grande maggioranza dei nomi stranieri suona greca, ma i greci certo non furono tanto numerosi, e ci sono inoltre parecchi esempi di individui di nome greco, e razza non greca [3]. Trattandosi di inscrizioni sepolcrali rilevai tanto il nome del defunto quanto quello dei vivi che posero il titolo, ignorando da chi veramente partisse l'espressione religiosa.

Come saggio, presento ora i risultati di una tale ricerca fatta per l'Italia inferiore. In attesa di estendere le ricerche a tutta la penisola, ho scelto questa parte di essa perchè Roma presenta condizioni sociali e religiose anormali, l'alta e la media Italia offrono un' abbondanza considerevole di culti celtici, di

1. P. es. T. Flavius Lucanus da Emona (VI, 2376 b.), P. Valerius Rufus da Filippopoli (VI, 2379 b.), Q. Julius Martialis da Ptolemais (ivi), C. Julius Valerianus da Dyrrachium (VI, 2383), M. Valerius Maximus da Celeia (VI, 2382), Sempronius Felix da Cartagine (VI, 2385), C. Aurelius Maximus da Coropissus (VI, 2383), C. Julius Magnus da Stobi (2378 b.), M. Aurelius Sabinus da Cibalae (2385), L. Septimius Nepos da Salona (ivi) ecc.

2. Tra quelli che hanno il gentilizio Aurelius troviamo. Aurelius Antonius, dace (VI, 3191), T. Aur. Tertius, reto (3228), T. Aur. Pompeius, mauritano (3219), P. Aurelius Probus, batavo (3191), P. Aur. Ulpius, gallo (3237), P. Aur. Saturninus, pannone (3222) ecc. Tra gli Ulpii : M. Ulpius Longinus, trace (3303), Ulp. Titus, gallo (3308), M. Ulpius Victor Januarius, pannone (3300) ecc. Tra gli Aelii, P. Aelius Bassus, trace (3177), T. Ael. Rufinus, pannone (3183).

3. L. Septimius Asclepiodotus, bitinio (VI, 2385),... us Menothis, cilicio (ivi), Septimius Pylades, bitinio (ivi), M. Aur. Jason da Ptolemais (2387), M. Aur. Heuretus, cilicio (2397), T. Ael. Hermogenes, illirio (2881), M. Aur. Lysimachus, illirio (ivi), M. Aur. Alexander, illirio (ivi). Si può solo affermare che le persone di nome greco erano oriunde *probabilmente* da regioni greche o di coltura ellenistica : ma ciò non basta.

quei culti che generalmente non sono compresi in ciò che s'intende per sincretismo religioso romano, termine denotante il sincretismo greco-romano-orientale. L'Italia inferiore invece non presenta nè condizioni eccezionali nè culti celtici, mentre invece ha un contingente di culti stranieri sufficiente perchè vi si possa far l'analisi del sincretismo religioso. S'intende che le nostre conclusioni avrebbero forza molto maggiore se comprendessero tutta l'Italia e fossero corroborate da uno studio archeologico e antropologico delle religione romane : studio cui stiamo attendendo. La regione, dunque, presa in considerazione è l'Italia inferiore, e cioè le regioni I (dal Liris in giù), II e III, la Sicilia, la Sardegna e le isole minori : la Corsica non ha finora dato materiale utile a questa ricerca. La Sardegna fu inclusa per ragioni storiche : conquistata tre anni dopo gran parte della Sicilia (u. c. 516), ebbe come quest' isola florida civiltà cartaginese e greca. Sulci fu fondata verosimilmente dai Cartaginesi e dette alcune iscrizioni puniche-latine [1]. Nora sarebbe stata fondata dagli Iberi; Carales sarebbe di origine punica e Cormus fu cittadella fortificata da Cartaginesi [2]. Olbia sarebbe stata fondata dai Tespiesi e dagli Ateniesi [3].

VI

Le iscrizioni votive sono, distribuite per divinità, le seguenti [4]:

I. — DIVINITA GRECO-ROMANE

a) Dii indigetes.

1) *Bona dea.*

1. Sextilia Accepta. — Cerignola, *CIL*, IX, 684.
2. .... Puteoli. — X, 1548.
3. C. Avillius December, Puteoli, X, 1549.
4. *Vellia Cinnamis*, Puteoli, X, 1549.
5. *Claud. Philadespotus*, Puteoli, X, 1549.
6. *Julius Exsuperius*. — Culbuteria, X, 4615.
7. L. Clovatius Clarus. — Saticula, Eph. ep. VIII, 105.

1. X, 7513, 7856.
2. Paus., X, 17,5; Liv. XXIII, 40,5; 41,5.
3. Paus., X, 17,5. V. Mommsen, *CIL.*, X, pp. 785, 787, 823, 829.
4. I nomi stranieri sono in carattere corsivo.

2) *Deus patrius.*

8. *Julius Secundus Faonius* — Puteoli, X, 1553.

9. I. Φλάουιος πιός. — Napoli, Kaibel, *IGSI.*, 715 [1].

3) *Fons.*

10. Pomponius Rufus. — Caudium, X, 2161.

4) *Genio.*

11. Seppia Fidelis. — Aquinum, IX, 1418.
11 *a.* Cervia Fidelis. — Beneventum, IX, 1544 (g. colon.).
12. Concordius. — Beneventum, IX, 1545 (g. loci).
13. .... Aeclanum, IX, 1093.
14. .... » IX, 1094.
15 Lucceius Peculiaris. — Capua, X, 3821 (g. theatri).
16. ...... Capua, X, 4432 (im. sep.).
17. *Diognetus.* — Puteoli, X, 1561 (g. caesarum).
18. *Chrysanthus.* — Puteoli, X, 1562 (g. coloniae).
19. *P. Aelius Hermeros.* — Puteoli, X, 1565 (g. coloniae).
20. *Diadumeni.* — Pompei, X, 861.
21. *Nemonia Caliste.* — Puteoli, X, 1563.
22. *Eutychianus.* — Puteoli, X, 1563.
23. Gemellianus. — Puteoli, X, 1563.
24. *Tugurinus.* — Puteoli, X, 1564 (g. coloniae).
25. Sabinus Fel. — Puteoli, X, 1564 (g. coloniae).
26. ..... Puteoli, X, 1566 (g. coloniae).
27. *Q. Aurel. Hermadion,* Puteoli X, 1567 (g. coloniae).
28. *Ptolemais Issa.* — Puteoli, X, 1568 (g. coloniae).
29. *Galeria Cyprogenia.* — Puteoli, X, 1568 (g. coloniae).
30. *C. Tantilius Hyla.* — Puteoli, X, 1574 (g. coloniae).
31. Cn. Pollius Victor. — Puteoli, X, 1574 (g. coloniae).
32. *C. Julius Glapyr.* — Puteoli, X, 1574 (g. coloniae).
33. C. Aurel. Rufinus. — Puteoli, X, 1591.
34. *Eutychius.* — Puteoli, X, 2365 (imag. sep.).
35. *M. Aur. Hilario.* — Puteoli, Eph. ep. VIII, 358 (g. coloniae).
36. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 3.
37. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 41.
38. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 56.
39. (lucerna). — Nola, X, 8053, 56.
40. (lucerna). — Puteoli, X, 8053, 56.
41. *Mamia.* — Pompei, X, 816.
42. Felix. — Pompei, X, 860.
43. *Æsius Daphnus.* — Stabiae, X, 772 (g. Stabiar.).
44. Dolutius October. — Sorrento, X, 728 (im. sep.).
45. *Annia Afrodisia.* — Salerno, X, 554 (im. sep.).
46. *M. Fulvius Triumpius.* — Tra Bari e l'Aufido, IX, 308 (tit. sep.).
47. Postumia Prima, IX, 308.
48. *F. Pollionius.* — Brindisi, IX, 32 (g. decur. et pop.).
49. (lucerna). — Catania, X, 8053, 56.
50. (lucerna). — Marsala, X, 8053,56.
51. L. Pinarius Rufus. — Lilibeo, X, 7222 (im. sep.).
52. M. Paconius Vipstanus. — Lilibeo, X, 7223 (im. sep.).
53. Proculus. — Lilibeo, X, 7223 (im. sep.).
54. *C. Corn. Glapyr.* — Carales, X, 7215 (im. sep.).
55. ..... Carales, X, 7786.
56. ..... Carales, X, 7737 (im. sep.).
57. T. ... Turris Libisonis, X, 7847.

1. Εὔμηλος θεὸς πατρῷος. Cfr. *CIL.*, XIV, 3, X, 1805, 1885, 3704.

5) *Giove.*

58. ...... Atina, X, 331 (augustali).
59. *Heraiscus.* — Lucosano, IX, 1074.
60. T. Vatin. Vatinianus. — Vitolano, XI, 2124.
61. Cenonia Hilara. — Aeclanum, IX, 1099.
62. C. Ennius Firmus. — Aequum Tuticum, IX, 1419.
63. ..... Aeca, IX, 949.
64. Saturninus. — Aeq. Tutic., IX, 1420,
65. L. Trebonius Primus. — Pagus Veien. IX, 1496.
66. *C. Umbrius Euphiletus.* Pag. Veien., IX, 1497.
67. *P. Statius Eutychianus.* — Pag. Veient., IX, 1498.
68. P. Vatinius Vatinianus. — Pag. Veient., IX, 1498.
69. .... Beneventum, IX, 1549 (Iovi Tutatori).
70. .... Gallus. — Teianum, X, 8045.
71. Cn... Betulius Primus. — Capua, X, 3786.
72. Q. Titinius Felix. — Capua, X, 3786.
73. L. Manius Secundus. — Capua, X, 3786.
74. L. Clodius Salvillius. — Capua, X, 3786.
75. M. Baebian. Jucundus. — Capua, X, 3786.
76. *P. Statius Philodamus.* — Capua, X, 3786.
77. M. Ennius Utilis. — Capua, X, 3801.
78. ...... Capua, X, 3802.
79. *P. Rammius Chrestus.* — Capua, X, 3864.
80. Maccius Probus. — Capua, X, 3805.
81. ..... Capua, X, 3806 (Iovi Vesuvio).
82. *L. Cocceius Papa.* — Capua, X, 3803.
83. Lucceius Peculiaris. — Capua, X, 3821.
84. ... Puteoli, X, 1605.
85. *Diadumeni.* — Puteoli, X, 1610.
86. *C. Tantilius Hyla.* — Puteoli, X, 1574 (ludi in onore di Giove).
87. Cn. Pollius Victor. — Puteoli, X, 1574 (ludi in onore di Giove).
88. *C. Julius Glapyr.* — Puteoli, X, 1574 (ludi in onore di Giove).
89. *Flavia Artemisia.* — Puteoli, X, 1571 (Iovi Flazzo).
90. *Flavius Antipater.* — Puteoli, X, 1571 (Iovi Flazzo).
91. T. Varius Agrippinus. — Napoli, X, 4553.
92. (lucerna) Napoli, X, 8053, 192.
93. (lucerna) Napoli. X, 8053, 192.
94. ...... Pompei, X, 796.
95. ...dius M. f. — Pompei, X, 925 (tempio).
96. *Q. Lollius Scylax.* — Pompei, X, 926.
97. *Calidia Antiochis.* — Pompei, X, 926.
98. *M. Calidius Nasta.* — Pompei, X, 926.
99. *Antistia Methe.* — Pompei, X, 928.
100. ...... Canusium, IX, 324 Pluviali)..
101. ..... Volcei, X, 903 (Iovi conservatori).
102. Q. Cordius Aquilinus. — Leuca, IX, 1.
103. Valerius Sabinus. — Leuca, IX, 6093.
104. M. Cocceius Pudens. — Taranto. Not. sc. 1896, 110.
105. ... Locri, X, 16.

6) *Giunone.*

106. *Messius Stychus.* Teanum, X, 1780 (J. Populoniae).
107. Helvia Galla. — Teanum, X, 4779.
108. Contria Gemella. — Aeclanum, IX, 1097.
109. M. Mammius Marcellus. — Aeclan., IX, 1098.
110. *Melissaea Anyce.* — Pompei, X, 1009 (im. sep.).
111. *Tyche Julia.* — Pompei, X, 1023 (im. sep.).
112. *Diadumeni* — Pomp., X, 1610 (im. sep.).
113. Pietas. — Grumentum, X, 202.
114. .... Ager Benevent., IX, 2110.
115. ... Ag. Benev. — Eph. ep. VIII, 183 (J. veridicae).

7) *Lari.*

116. *C. Salvius Eutychus.* — Larinum, IX, 725.
117. Q. Satrius Secundus. — Vitolano, IX, 2125 (dono al larario).
118. *L. Cocceius Papa.* — Capua, X, 3803 (edicola).
119. *C. Rubius Orestes.* — Puteoli, X. 1580.

120. ..... Puteoli, X, 1581 (lari aug.).
121. *Q. Numisius Legio.* — Puteoli, X, 1582 (l. aug.).
122. L. Safinius Hilaris. — Puteoli, X, 1582 (l. aug.).
123. Sodalis. — Puteoli, X, 1582 (l. aug.).
124. *Aeschinus.* — Puteoli, X, 1582 (l. aug.).
125. ...... Nola, X, 1235.
126. *Diadumeni.* — Pompei, X, 861.
127. *Anteros Heracleo.* — Stabiae, X, 773.
128. Agrippa. — Cuma, X, 3691 (l. aug.).
129. *Q. Aviltius Epaphroditus.* — Venusia, IX, 423.
130. T. Berveaus Sabinus. — Regium, X, 6 (statua).
131. *Carpus.* — Carales, X, 7551.
132. (sigillo). — Carales, X, 8061, 1.

8) *Marte.*

133. .... Volcei, X, 403.

9) *Mefite.*

134. Paccia Quintilla. — Aeq. Tut., IX, 1421.
135. ..... Capua, X, 3811 (M. Utiana).
136. ..... Potentia, X, 130.
137. M. Helvius Clarus Verulanus. — Potentia, X, 131 (M. Utiana).
138. P. Mencius Robellius Restitutus. — Potentia, X, 133 (M. Utiana).
139. C. Mammius Bassus. — Potentia. X, 132.
140. .... Grumentum, X, 403 (M. Tisica).

10) *Salus.*

141. ..... Venusia, IX, 427.
142. *Callistus.* — Puteoli, X, 1547.

11) *Sebethus.*

143. *Mevius Eutychus.* — Napoli, X, 1480.

12) *Silvano.*

144. *C. Oppius Athenius Settianus.* — Lig. Baeb. Eph. ep. VIII, 94.
145. Plautia Felicitas. — Benevent., IX, 1552 (S. Staiano).
146. M. Cosinius Restitutus. — Benev., IX, 1554.
147. L. Turrellius Restitutus. — Ag. Benev., IX, 2099 (S. casanico).
148. *Trophimus.* — Ag. Benev., IX, 2113.
149. Q. Satrius Secundus. — Vitolano, IX, 2125 (S. Lusiano).
150. .... Vitolano, IX, 2126 (S. Publicensi).
151. C. Pullidius Celer. — Aeclanum, IX, 1102.
152. *Simphorianus.* — Aeclan., IX, 1103.
153. Sex. Pompei. Moderatus. — Caudium, IX, 2164.
154. *Q. Vibidius Philargirus.* — Grumentum, X, 205.
155. *Ursulus.* — Capua, X, 8217.
156. *Threptus.* — Capua, X, 8217.
157. *Symphorus.* — Capua, X, 8217.
158. *Eutychus.* — Capua, X, 8217.
159. *Hermes.* — Capua, X, 8217.
160. *Faustus.* — Capua, X, 8217.
161. *Communis.* — Herculanum, X, 1409.
162. *L. Domitius Phaon.* — Silaro sup. — X, 444.

13) *Penati.*

163. ..... Atina, X, 331 (augustali).

14) *Vesta.*

164. P. Titius. — Canusium, IX, 326.
164 *a. P. Curtius Salassus.* — Canusium, IX, 326.

b) **Dei novensides italici.**

1) *Castore e Polluce.*

165. .... Rufus. — Larinum, IX, 724.
166. ..... Vibo, X, 38.

167. Τιβέριος Ἰούλιος Τάρσος. — Napoli, Kai., 718.
167 *a*. Πελάγων. — Napoli, Kai. 718.
168. Τίτος Φλάβιος Εὐάνδος. — Napoli, Kai. 748.
169. Τίτος Φλάβιος Ζώσιμος. — Napoli, Kai. 748.

2) *Diana.*

170. L. Naevius Gratus. — Capua, X, 3784.
171. Delmatius. — Capua, X, 3786.
172. ...... Capua, X, 3789 (D. Tifatina).
173. Lucceius Peculiaris. — Capua, X, 3821 (imag.).
173 *a*. Vitrinus ..utrinius. — Cales, X, 4699 (im. sep.).
174. ..... Capua. — Eph. ep. VIII, 472.
175. (lucerna). — Capua, X, 8053, 64.
176. (sigillo). — Capua, X, 8059, 1.
177. (lucerna). — Nola, X, 8053, 56.
178. *D. Granius Her...* Nola, X, 1234.
179. Graecia Rufa Pomponia. — Puteoli, X, 1555.
180. (lucerna). — Puteoli, X, 8053, 56.
181. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 56.
182. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 81.
183. (lucerna). Napoli, X, 8053, 107.
184. L. Publicius Patruinus. — Herdonia, IX, 686.
185. *T. Tremelius Antiochus.* — Manfredonia. Not. scavi 1876, 145.
186. Πρῶτος. — Tyndaris, Kai, 375.
187. Μένιππος. — Tyndaris, Kai, 375.
188. (lucerna. — Catania, X, 8053, 81.
189. (lucerna). — Palermo, X, 8053, 81.

3) *Ercole.*

190. ..... Venafrum, IX, 4851 (H. Neriano).
191. L. Tarquin. Januarius. — Beneventum, IX, 1546.
192. Q. Fuficius Modestus. — Ager Benev. IX, 2109.
193. C. Ennius Primus. — Ager Benev. IX, 1098.
194. *Sammius Tertullinus.* — Aeclanum, IX, 1095 (H. Aeliano).
195. ..... Aeclanum, IX, 1096.
196. Vitalis. — Acca, IX, 947 (numen H. Acherontei).
197. ..... Capua, X, 3797.
198. L. Suetrius. — Capua, X, 3798.
199. .... Capua, X, 3799.
200. ..... Puteoli, X, 1570.
201 P. Vergilius Restitutus. — Napoli, X, 1478.
202. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 64.
203. Vetilius Primus. — Padula, Not. sc., 1903, 503.
204. ..... Herculanum, X, 1405.
205. ...... Grumentum, X, 201.
206. ..... Nicotera, X, 8075.
207. ..... S. Stefano di Bivono, X, 7197.
208. (lucerna). — Palermo, X, 8053, 64.
209. (lucerna). — Alcamo, X, 8053, 64.
210. L. Cornelius Felix. — Carales, X, 7554.

4) *Fatum.*

211. Valerius Valens. — Miseno, X, 3336.
212. *Cammarius.* — Capua, X, 3812.

5) *Felicitas.*

213. Contria Paulla. — Aeclanum, X, 1154.

6) *Fortuna.*

214. *Umbrius Polytimus.* — Vitolano, IX, 2123 (num. Fort. Folianensis).
215. ..... Cales, X, 4633.
216. *T. Vestorius Zelotus.* — Puteoli, 1557 (tempio).
217. ..... Puteoli, X, 1558 (F. publica).
218. *Ptolemais Issa*, Puteoli, X, 1568.
219. *Galeria Cyprogenia*, Puteoli, X, 1568.
220. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 83.
221. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 157.
222. M. Tullius. — Pompei, X, 820.
223. ...... Herculanum, X, 1404 (magistri. Statua).
224. ..... Leuca, IX, 172.
225. (lucerna). — Catania, X, 8053, 157.
226. (lucerna). — Cagliari, X, 8053, 157.
227. (lucerna). — Sassari, X, 8053, 157.
228. (lucerna). — Nuragus, X, 8053, 157.
229. M. Ulpius Victor. — Turris Lib., X, 7947 (tempio).

7) *Fulgur*.

230. — Vibo, X, 40.

8) *Minerva*.

231. Lucceius Peculiaris. — Capua, X, 3821.
232. ..... Aeclanum, IX, 1001.
233. N. Ussaeus Sex. f. — Acerentia, IX, 918 (statua).
234. P. Salisius T. f. — Acerentia, IX, 918 (statua).
235. C. Marius Longinus. — Bitonto, Eph., ep. VIII, 75.
236. *Caius Marius Zoilus*. — Siracusa. Not. sc. 1884, 243.

9) *Venere*.

237. Ti. Servilius Aprilis. — Calatia, X, 4570.
238. Graecia Rufa Pomponia. — Puteoli, X, 1555 (imag.).
239. ..... Puteoli, X, 1595 (V. Caelesta).
240. ..*ius Heliodorus*, Puteoli, X, 1596 (V. Caelesta?).
241. ..... Puteoli, X, 1605.
242. *Diadumeni*. — Puteoli, X, 1610 (imag.).
243. *Ti. Claudius Marcion*, Cuma, X, 3692 (V. Proba sanctissima).
244. *Antistia Methe*. — Pompei, X, 928.
245. ..... Beneventum, IX, 2553.
246. Primus. — Compsa, IX, 969.
247. Oppia Restituta. — Potentia, X, 134 (V. Ericina).
248. ..... Catana, Kai. 448.
249. ..... Messana, Kai. 401.
250. *C. Octavius Nicanor*. — Siracusa X, 7121 (V. Eric.).
251. Publicius Donatus. — Hybla maior, X, 7013.
252. Νικομήδης. — Agrigentum, Kai. 262.
253. Διονῦς.— Agrigentum, Kai. 262[1].
254. L. Apronius Caesianus. — Eryx mons, X, 7257 (V. Eric.).
255. (milites). — Eryx mons, X, 7258.

10) *Vertumnus*.

256. — Canusium, IX, 327.

c) Dei novensides greci.

1) *Apollo*.

257. — Calatia, X, 8235.
258. C. Ratinius Firmus. — Puteoli, X, 1545.
259. Q. Trebellius Restitutus. — Puteoli, X, 1544.
260. Q. Tineius Rufus. — Puteoli, X, 3683.
261. M. Ὄφιος Νάσυιος Φαννιανός. — Napoli, Kai, 719.
262. Capellina. — Aenaria, X, 6793.
263. *M. Odavius Alexander*. — Aenaria, X, 6796.
264. *T. Turranius Dionysius*. — Aenaria, X, 6798.
265. Μένιππος. — Aenaria, Kai. 892.
266. *C. Metilius Alcimus*. — Aenaria, X, 6786.
267. *Argenne*. — Aenar., 6787.
268. *C. Verrius Craterus*. — Aenaria, X, 6788.
269. — Aequana, X, 763.
270. L. Poppaeus Urbanus. — Abella, X, 1196.
271. Q. Lutatius, Q. f. — Luceria, IX, 783.
272. Q. Lutatius P. f. — Luceria, IX, 783.
273. ..... Regium, Kai. 621.
274. Μάνιος Κορνήλιος Οὐῆρος. — Regium, Kai. 617.
275. Γαίος Αντώνιος. — Regium, Kai. 617.
276. Γαίος Ιούλιος Ρηγῖνος. — Regium, Kai. 617.
277. Γαιός Καλπούρνιος Οὐῆρος. — Regium, Kai. 617.
278. Κοίντος Καικίλιος Ρηγῖνος. — Regium, Kai. 617.
279. Μελίφθογγος. — Regium, Kai. 617.

1. Πολυστεφάνῳ Σωτείρᾳ. Cfr. Kai. 2406, 11, Ἀφροδίτῃ Σώτηρα (?); 2408, 10, Σώτειρα.

280. Ελίκων. — Regium, Kai. 617.
281. Νατᾶλις. — Regium, Kai. 617.
282. Ζώσιμος. — Regium, Kai. 617.
283. Γαίος Νουμώνιος Κερεᾶλης. — Regium, Kai. 618.
284. Γαιός Ιούλιος Συντροφιανός. — Regium, Kai. 618.
285. Κτῆτος. — Regium, Kai. 618.
286. Βρύανδος. — Regium, Kai. 618.
287. — Regium, Kai, 619.
288. — Regium, Kai, 620 [1].
289. Ti. Bervenus Sabinus. — Regium, X, 6.
290. .... Catana, Kai. 451.
291. .... Melita, X, 7495 (tempio).

2) *Cerere.*

293. Herennia M....Capua, X, 3911.
294. — Saticula. — IX, 2144.
295. Concordius. — Beneventum, IX, 1545.
296. Voconia Severa. — Fra Velia e Pesto, X, 467.
297. Bovia Maxima. — Potentia, X, 129.
298. Lutatia. — Melita, X, 750.
299. Νύμφων. Acrae, Kai. 204.
300. A. Μάλιος Ερμῆς. — Tauromenium, Kai. 431 [2].

3) *Esculapio.*

301. Herculanius. — Tegianum, IX, 280.
302. *Aelia Nice.* — Puteoli, X, 1546.
303. *Callistus.* — Puteoli, X, 1546.
304. *C. Julius Glapyr.* — Puteoli, X, 1571.
305. *Callistus.* — Puteoli, X, 1547.
306. Πρωτογένης. — Puteoli, Kai, 832.
307. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 57.
308. T. Σάλουιος Αττικιανός. — Aeclanum, Kai. 689.
309. — Ausculum IX, 660.
310. C. Stertinius Felix. — Sardegna inf., X, 7857.
311. *L. Julius Marcio.* — Carales, X, 7552.

4) *Igea.*

312. *Aelia Nice.* — Puteoli, X, 1596.
313. *Callistus.* — Puteoli, X, 1596.
314. *C. Julius Glapyr.* — Puteoli, X. 1571.

5) *Latona.*

315. Delmatius. — Capua, X, 3796.

6) *Libero* [3].

316. ..... Pagus Veient; IX, 1500.
317. Lupercus. — Puteoli, IX, 1586.
318. ..... Napoli, X, 8053, 127.
319. ..... Carales, X, 7556.

7) *Luna.*

320. (lucerna). — Pompei, X, 8052, 11.
321. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 127.
322. (lucerna). — Palermo, X, 8053, 188.
323. (lucerna). — Catania, X, 8053, 188,

1. Kai. 617, 618, 620, riferentisi al culto di Apollo e Diana Φασελῖτις, che si troverà tra i sacra peregrina greci. Però, trattandosi di un culto, potrebbero essere vere iscrizioni sincretistiche.

2. 'Αγναὶ θεαὶ = Cerere e Proserpina.

3. Delle iscrizioni a Libero alcune sono comparse tra i novensides greci, altre fra i sacra peregrina, con riguardo al doppio aspetto di questa divinità, Liber-Dionysos introdotto al tempo dei Tarquini a Roma, e Liber orgiastico e mistico, introdotto con Cesare. La distinzione, poco sicura, fu fatta considerando come sacrum peregrinum, Liber se onorato da uno straniero o da un sacerdote con carattere orientale (orgiophanta, parastata) : come divinità greca, per ragioni di probabilità, in tutti gli altri casi.

8) *Mens bona.*

324. C. Petronius Optatus. — Paestum, X, 472.

9) *Mercurio.*

325. M. Maccius Arator. — Suessa, X. 4743.
326. L. Pontius Severus. — Puteoli, 1590.
327. ... Puteoli, X, 1605.
328. M. Mindius Maximus. — Compsa, IX, 976 (stat.)
329. *Sagaris.* — Venusia, IX, 425.
330. Caesetius Primus. — Velia, X, 8342 *a.*
331. ...ius Perseus ...ius. — Velia, 8342 *a.*
332. Ti. Bervenus Sabinus. — Regium, X, 6.
333. *M. Ulpius Eutychus.* — Palermo, X, 7267.
334. *Alypus.* — Lilibeo, X, 7224.

10) *Ninfe.*

335. *Amemptus.* — Sinuessa, X, 4734.
336. *Orcivia Phoebe.* — Sinuessa, X, 4734.
337. *Rhodinus.* — Sinuessa, X, 4734.
338. (lucerna). — Capua, X, 8053, 102.
339. — Caudium, IX, 2263.
340. *Ducennia Tyche.* — Puteoli, X, 1592.
341. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 102.
342. Ζώιλος. — Cuma, Kai, 860.
343. (lucerna). — Baiae, X, 8053, 102.
344. (lucerna). — Catania, X, 8053, 102.
345. Flavius Asinius. — Catania, Kai, 453.
346. (lucerna). — Palermo, X, 8053, 102.
347. *M. Cosconius Fronto.* — Forum Trai., X, 7860.
348. Flavia Tertulla. — Forum Trai., X, 7859.
349. ..... Sardegna. — Not. scavi 1903, 476.

11) *Nettuno.*

351. ..... Capua, X, 3813.

12) *Plutone.*

352. C. Saetorius Rufus. — Capua, X, 3815.
353. (lucerna). — Capua, X, 8053, 102.
354. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 102.
355. (lucerna). — Baiae, X, 8053, 102.
356. (lucerna). — Catania, X, 8053, 102.
357. (lucerna). — Palermo, X, 8053, 102.
358. (lucerna). — Cagliari, X, 8053, 102.
359. (lucerna). — Nuragus, X, 8053, 102.
360. (lucerna). — Sassari, X, 8053, 102.

13) *Proserpina.*

361. *Q. Vibullius Cineius.* — Vibo, X, 39.
362. *Chrestion.* — Melita, X, 7497 (tempio).
363. Νύμφων. — Acra, Kai, 204 [1].
364. ..... Catina, Kai, 450.
365. Α. Μάλιος Ἑρμῆς. — Tauromenium, Kai. 431.

14) *Sol.*

366. (lucerna). — Pompei, X, 8052, 11.

15) *Tempestas.*

367. ..... Venafrum, X, 4846.

16) Θεοὶ φρήτορες κυμάων [2].

368 Μάρκιος Κοκκήιος. — Napoli, Kai. 721.
369. Καιδικία Οὐίκτριξ. — Napoli, Kai. 722.
370. — Napoli, Kai. 723.

1. Vedi la nota a Cerere.
2. Da considerarsi come di aquatiles, novensides greci, del ciclo di Nettuno.

d) **Personificazioni.**

1) *Concordia.*

371. *Eumachia.* — Pompei, X, 810 (Conc. aug.)
372. *M. Numistrius Fronto.* — Pompei, X, 810 (Conc. aug.).
373. *Gallinatius.* — Puteoli, X, 1551.
374. Celer. — Puteoli, X, 1551.

2) *Imperium.*

375. *Atilia Dionysia.* — Brundisium, IX, 33.

3) *Justitia.*

376. *Cammarius.* — Capua, X, 3812.

4) *Pietas.*

377. *Eumachia.* Pompei, X, 810.
378. *M. Numistrius Fronto.* — Pompei, X, 810.

5) *Roma.*

379. ..... Locri, X, 16.

6) *Vittoria.*

380. ..... Capua, X, 3816 (V. Caesarum).
381. *Nemonia Calliste.* — Puteoli, X, 1563.
382. *Eutichianus.* — Puteoli, X, 1563.
383. Gemellianus. — Puteoli, X, 1563.
384. Nemonia Ianuaria. — Puteoli, X, 1563.
385. (lucerna). — Pompei, X, 8052, 1.
386. (lucerna). — Napoli, X, 8052, 1.
387. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 51.
388. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 104.
389. (Augustali). — Nola, X, 1237 (V. aug.)
390. Helvia Paulina. — Salerno, X, 600 (im. sep.)
391. ..... Regium, X, 2.
392. Sex. Pomp. Mercator. — Palermo, X, 7269.
393. ..... Thermae Himer., X, 7338.

II. — SACRA PEREGRINA.

a) **Divinità greche.**

1) *Demetra.*

394. Cn... Luccei... — Cuma, X, 3685.
395. Lucceia Polla. — Cuma, X, 3685.
396. Lucceia Tertulla. — Cuma, X, 3685.

2) *Diana Facelina.*

397. Μάνιος Κορνήλιος Οὖηρος. — Regium Kai. 617.
398. Γαῖος Αντώνιος. — Regium, Kai. 617.
399. Γαῖος Ιούλιος Ρηγῖνος. — Regium, Kai. 617.
400. Γαῖος Καλπούρνος Οὐῆρος. — Regium Kai. 617.
401. Κοίντος Καικίλιος Ρηγῖνος. — Regium, Kai. 617.
402. ..... Regium, Kai. 619.
403. Γαῖος Νουμώνος Κεφάλης. — Regium, Kai. 618.
404. Γαῖος Ιούλιος Συντροφιανός — Regium, Kai. 618.
405. Κτῆτος. — Regium, Kai. 618.
506. Βρύανθος. — Regium, Kai. 618.
407. ..... Regium, Kai. 620.
408. ..... Regium, Kai. 621.

3) *Hera.*

409. *Occius.* — Croto, X, 106.

4) *Libero.*

410. N. Popidius Ampliatus. — Pompei, X, 847 (tempio).
411. *Eclectianus.* — Puteoli, X, 1583.
412. *Olympianus.* — Puteoli, X, 1583.
413. *Aurelius Draco.* — Puteoli, X, 1583.
414. ..... Haluntium. Kai. 365.
415. Γαίος Ιούλιος Ακύλας Νεώτερος. — Napoli, Kai. 716.
416. Π. Πλούτιος Γλυκερός. — Napoli, Kai. 717.
417. Λικίνιος Πουδεντιανός. — Napoli, Kai. 717.
418. Μάρκιος Φαυστεῖνος. — Napoli, Kai. 717.
419. Λικίνιος Φῆλιξ. — Napoli, Kai. 717.
420. Φλάβιος Φαυστεινιανός. — Napoli, Kai. 717.
421. Μάρκιος Φαυστείνιος. — Napoli, Kai. 717.
422. Νόουιος Ρουφεινιανός. — Napoli, Kai. 717.
423. Λουκίλιος Ιανουάριος. — Napoli, Kai. 717[1].

5) *Nemesi.*

424. *Q. Pontius Euschemus.* — Venafrum, X, 4845.
425. *Cammarius.* — Capua, X, 3812.
426. *Q. Pontius Euschemus.* — Herculanum, X, 1408.
427. *M. Gellius Cad...* — Palermo, X, 7268.

6) *Ninfe Nitrodi.*

428. *C. Metilius Alcimus.* — Aenaria, X, 6786.
429. *Argenne.* — Aenaria, X, 6787.
430. *M. Verrius Craterus.* — Aenaria, X, 6788.
431. ..... Aenaria, X, 6789.
432. *A. Avianus Cilo.* — Aen., X, 6721.
433. *Folia Herois.* — Aen., X, 6790.
434. ..... Aenaria, X, 6792.
435. Capellina. — Aen., X, 6793.
436. *P. Dasimius Risea.* — Aen., X, 6794.
437. *Sex. Fabius Gemellus.* — Aen., X, 6795.
437. *M. Odavius Alexander.* — Aen., X, 6796.
438. L. Rantius. — Aen., X, 6797.
439. *P. Turranius Dionysius.* — Aen., X, 6798.
440. ..... Aen., X, 6799.
441. Μένιππος. — Aen., Kai. 892.

7) Τύχη.

442. M. Μάριος Επίκτητος. — Napoli, Kai, 720.

b) Divinità greco-orientali.

1) *Mater deum.*

443. *A. Antonius Horus.* — Atina, X, 333.
444. Labidia Cornelia. — Venafrum, X, 4844.
445. Labidia Cornelia. — Rufrae, X, 4829.
446. Munatia Reddita. — Ager Faler., 4726.
447. *T. Flavius Onesimus.* — Capua, X, 3809.
448. Virianus Ampliatus. — Capua, X, 3810.
449. *Asclepiades.* — Puteoli, X, 1587.
450. *Cn. Trebatius Logus.* — Venusia, IX, 424.
451. *Q. Metilius Mario.* — Venusia, IX, 424.
452. M. Rossius Ampliatus. — Venusia, IX, 424.

1. Ἥβωνι ἐπιφανεστάτωι θεῶι (cfr. Kai, 716). Macrobio I, 18, 9 : Item Liberi patris simulacra partim puerili aetate partim iuvenis fingunt. Praeterea barbata specie, senili quaque, uti Graeci eius quem Βασσαρέα, item quem Βρισέα appellant, et ut in Campania Neapolitani celebrant Ἥβωνα cognominantes.

2) *Attis.*

453. Concordia Januaria. — Beneventum, X, 1538.
454. Mummia Atticilla.— Benev., X, 1539.
455. L. Sontius Pineius. — Benev., X, 1540.
456. Cosinia Celsina. — Benev., X, 1540.
457. Terentia Flaviana. — Benev., IX, 1541.
458. Trebulana Justina. — Benev., IX, 1542.

c) **Div. greco-italiche.**

Minerva Berecynthia [1].

459. Concordia Januaria. — Benev., X, 1538.
460. Mummia Atticilla.— Benev., X, 1539.
461. L. Sontius Pineius. — Benev., X, 1540.
462. Cosinia Celsina.— Benev., X, 1540.
463. Terentia Flaviana. — Benev., IX, 1541.
464. Trebulana Justina. — Benev., IX, 1542.

d) **Div. frigie.**

Giove Frigio.

465. Γαίος Ιούλιος Ηφαιστιώνος. — Pompei, Kai. 701.

e) **Div. siriache.**

1) *Dea Syria.*

466. ..... Puteoli, X, 1554.

2) *Giove Damasceno.*

467. *M. Nemonius Eutychianus.* — Puteoli, X, 1576.
468. *M. Nemonius Callistus.* — Puteoli, X, 1576.
469. *P. Cossutius Amatus Jerotus.* — Puteoli, X, 1575.
470. *Antipater.* — Puteoli, X, 1577.
471. *Julius Antiochus.* — Puteoli, X, 1577.
472. *Antonius Domitianus.* — Puteoli, X, 1577.
473. *Antonius Valens.* — Puteoli, X, 1577.

3) *Giove Dolicheno.*

474. L. Mummius Niger. — Aeca, IX, 948.
475. Q. Valerius Vegetus Severianus. — Aeca, IX, 948.
476. C. Aucidius Tertullus. — Aeca, IX, 948.
477. .... Turris Libis. X, 7944.

4) *Giove Eliopolitano.*

478. *Aurelius Theodorus.* — Puteoli, X, 1578.
479. *Acilius Secundus Protomias.* — Puteoli, X, 1578.

f) **Div. egizie.**

1) *Iside.*

480. C. Novius Priscus. — Ager Faler., X, 4717.
481. Arrius Balbinus. — Capua, X, 3800.
482. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 137.
483. M. Οφιος Νάουιος Φαννιανός. — Napoli, X, 719.

1. Ho fatto una categoria a parte di questa divinità, benchè in sostanza non sia che la Magna mater, perchè se ne differenzia per la formazione sincretistica del nome. Mi richiamo a ciò che ho detto sulla importanza del nome.

484. N. Popidius Celsinus. — Pompei, X, 846 (tempio).
485. *L. Caecilius Phoebus*. — Pompei, X, 849 (statua).
486. *T. Memmius Cinyps*. — Lupiae, IX, 19.
487. *Oppia Prochne*. — Lavello, IX, 649.
488. Acutiana Secunda. — Lavello, IX, 649.
489. *Creperia Tiatice*. — Lavello, IX, 699.
490. Q. Fabius Ingenuus. — Regium, X, 1.
491. C. Ennius Secundus. — Taurom., X, 6989.
492. M. Porcius Primigenius. — Sulci, X, 7514 (tempio).

2) *Serapide.*

493. Herennius Priscus. — Puteoli, X, 1593.
494. Sex. Pompeius Priscus. — Puteoli, X, 1594 (tempio).
495. *T. Memmius Cinyps*. — Lupiae, IX, 19.
496. G. Fabius Ingenuus. — Regium, XI.
497. C. Ennius Secundus. — Taurom., X, 6989.
498. M. Porcius Primigenius. — Sulci, X, 7514 (tempio).

3) *Anubi.*

499. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 107.

4) *Arpocrate.*

500. (lucerna). — Napoli, X, 8053, 137.
501. M. Ὄφιος Νάουιος Φαννιανός. — Napoli, Kai. 719.

5) *Oro.*

502. M. Ὄφιος Νάουιος Φαννιανός. — Napoli, Kai. 719.

g) **Div. orientali.**

1) *Aeternus.*

503. Aeclania Primitiva. — Aeclanum, IX, 1092.

2) *Dusares.*

504. .... — Puteoli, V, 1556.

3) *Mitra.*

508. .... Interamna Lir. XI, 331.
507. C. Aurelius Rufinus. — Puteoli, X, 1591.
506. Claudius Tarron. Dexter. — Napoli, X, 1479.
505. J. Flavius Saturninus. — Grumentum, X, 204.
510. *Sagaris*. — Venusia, Kai. 689.
509. .... Thermae Him. X, 7337.

4) *Panteo* [1].

511. *T. Vestorius Zelotus*. — Puteoli, X, 1557.

5) *Pantelio.*

512. Herennia Fortunata. — Puteoli, X, 1557.

1. T. Vestorius Zelotus post ad | signationem aedis Fortunae | signum pantheum sua | pecunia d. d. — Una Fortuna Panthea è onorata in X 3800. Pantheus, concetto derivato dalla teocrasia che accumulava in una sola divinità vari attributi, era di origine orientale, come dimostra il nome e la grafia : infatti un Sarapis pantheus è onorato in II 46, un Liber pantheus in IX 3145 e XIV 2865; una Isis panthea in II 882. Un Silvanus pantheus è onorato in VI 695 da uno straniero di nome ellenistico (Flavius Erastus). Un signum pantheum dedica C. Julius Arn. Africanus Brixello, in VI 100 (Cfr. II 1473). Come dio a se' Pantheus è onorato in IV, 557-9. Il donare un signum pantheum è pari dunque a onorar Pantheus stesso.

III. — DIVINITÀ INCERTE.

1) *Dei* [1].

518. .... n.. ndus pater. — Tegianum, Eph., VIII, 274 (diis).
519. *Sex. Firmus Charito.* — Capua, X, 3793 (deo scholario).
520. Quarta Confleia. — Capua, X, 3817, (im. di dea).
521. .... Capua, X, 2818 (im. di dea).
522. Sequnda Sabina. — Capua, X, 3819 (im. di dea).
523. *P. Aurelius Protogenes.* — Puteoli, X, 1552 diis immortal. deabusq. omn.).
524. .... Beneventum, IX, 1548 (deo).
525. L. Arrius Dexter. — Aeclan., IX, 1091 (deo).
526. .... Locri, X, 16 (diis).
527. Valerius Valens. — Miseno, X, 336 (deo magno).

2) *Juppiter Striganus.*

528. L. Varennius Rufus. — Miseno, X, 3337.

Le iscrizioni di sacerdozi e collegi sono le seguenti :

I. — DIVINITÀ GRECO-ROMANE.

1) *Apollo.*

1. *L. Aur. Apolaustus Hieronicus.* — Literno, X, 3716.
2. Collegium Apollinis. — Cuma, X, 3684.
3. *L. Aurelius Pylades.* — Puteoli, Eph., VIII, 369.

2) *Cerere.*

4. Lollia Prima. — S. Angelo all' Esca, IX, 1084.
5. .... Puteoli, X, 1585.
6. *Stlaccia.* — Puteoli, X, 1812.
7. Sabina. — Capua, X, 3912.
8. *Icuria.* — Capua, X, 3926.
9. .... Teanum, X, 4793.
10. *Staia Pietas.* — Teanum, X, 4794.
11. .... Pompei, Eph. VIII, 315.
12. .... alleia m. f. — Pompei, Eph. VIII, 855.

3) *Bona dea.*

13. Collegium cultor. Bonae d. — Venafrum, IX, 4849.

4) *Diana.*

14. Mag. fani Dianae. — Capua, X, 3913.
15. Mag. fani Dianae Tif. - Capua, X, 3914.

5) *Ercole.*

16. Herculani. — Venafrum, X 4854.
17. C. Julius Rufinianus Ablabius Tatianus. — Abellinum, X, 1125.
18. *L. Magius Myrtilus.* — Grument. X, 230.
19. P. Titius Victor. — Grument., X, 231.

6) *Fortuna.*

20. Martialis. — Pompei, X, 826.
21. Salarius. — Pompei, X, 826.
22. L. Numisius Primus. — Pompei, X, 827.
23. L. Numisius Optatus. — Pompei, X, 827.
24. *L. Melissaeus Plocamus.* — Pompei, X, 827.
25. *Naevius Phi...* — Pompei, X, 828.
26. *Agathemerus.* — Pompei, X, 824.
27. Suavis. — Pompei, X, 824.
28. *Pothus.* — Pompei, X, 824.
29. *Anteros.* — Pompei, X, 824.
30. .... Pompei, X, 825.

1. Ho considerato come dei incerti tutti gli dei e le dee senza appellativo o

7) *Giove.*

31. Cultores Jovis. — Venafrum, X, 4852.
32. Cultores Jovis. — Suessula, X, 3764.
33. Avillia Aeliana. — Abella, X, 1207 (sac. Jovia Veneria).

8) *Giunone.*

34. Flavia Caelia. — Teanum, X, 4789 (Jun. Pop.).
35. *Annia Argiva.* — Teanum, X, 4789.
36. Nonia Prisca. — Teanum, X, 4790 (J. Pop.).
37. Vitellia Virgilia. — Teanum, X, 4794 (J. Popul.).
38. *Felsia.* — Teanum, X, 4794 (J. Pop.).
38 *a.* Licinia Liciniana. — Ager Benev., IX, 2111.
39. Licinia Liciniana. — S. Nicola Manfr. — Not. sc. 1887, 162.

9) *Lari.*

40. *Heracla.* — Pompei, X, 927.

10) *Libero.*

41. Verrius ..ontanus. — Cuma, X, 3705.
42. Cultores Liberi. — Venusia, IX, 459.

11) *Mercurio.*

43. Mercuriales. — Atina, X, 340.
44. .... Beneventum, IX, 1707.
45. *L. Sattius Phileros.* — Nola, X, 1272.
46. Mercuriales. — Abellinum, X, 1153.
47. P. Avianus. — Paestum, X, 485.
48. Mercuriales. — Compsa, IX, 972.
49. L. Turcius Rufus. — Grument. X, 232.

12) *Marte.*

50. Studia IV Martesium Verzobian. et Mart. Pallad. — Beneventum, IX, 1681.
51. Studia Palladianor. — Benev., IX, 1682.
52. Marteses. — Benev., IX, 1683.
53. Coll. Martense. — Benev. IX, 1684.
54. Coll. Martense infraforanum. — Benev., X, 1685.
55. Idem. — Benev., 1686.

13) *Salus.*

56. Collegium salutare. — Puteoli, X, 1588.

14) *Saturno.*

57. Coll. Saturni. — Venafrum, X, 4859.

15) *Venere.*

58. .... Pompei. — Eph. VIII, 315.
59. .... Alleia m. f. — Pompei, Eph. VIII, 855.
60. Sac. Veneris. — Surrentum, X, 688.
61. Avillia Aeliana. — Abella, X, 1207.

16) *Vesta.*

62. C. Julius Rufinianus Ablabius Tatianus. — Abellinum, X, 1125.

II. — SACRA PEREGRINA.

1) *Dea Syria.*

63. L. Pacilius Taurus, IX, 6099.

2) *Atena.*

64. Δομιτία Καλλίστη. — Pompei, Not. sc. 1892, 201.

con appellativo generico, tranne deus patrius, indigete, deus aeternus, orientale, θεοὶ φρήτορες κυμάων, novensides greci, perchè non si può sapere che divinità si celi sotto il termine *dio* o *dea*.

3) *Demetra.*

65. Ἱήρεια Δήμητρος θεσμοφόρου. — Pompei, Kai. 702.

4) *Giove Eliopolitano.*

66. .... *Hermianus.* — Puteoli, Eph., VIII, 389.

5) *Iside.*

67. L. Pacilius Taurus. — Brundisium, IX, 6099.
68. Contria Longina. — Aeclanum, IX, 1553.

6) *Libero.*

69. N..ndus pater. — Tegianum. Eph., VIII, 274.
70. Thiasus Placidianus. — Puteoli, X, 1585.
71. Orgiophanta. — Puteoli, 1583.
72. Parastata. — Puteoli, 1589.

7) *Mater deum.*

73. *C. Julius Epaenitus.* — Larinum, IX, 734.
74. *L. Baius Felix.* — Larinum, IX, 734.
75. Contria Longina. — Aeclan., IX, 1153.
76. Eggia Sabina. — Aeclanum, IX, 1100.
77. Coll. dendroph. — Lig. Baeb. IX, 1463.
78. Munatia Reddita. — Ager Faler., X, 4726.
79. *Q. Aemil. Helpidephorus.* — Puteoli, XI, 1790.
80. Dendrophori. — Cuma, X, 3698.
81. Idem. — Cuma, X, 3699.
82. Dendrophori. — Cuma, X, 3698.
83. Idem. — Cuma, X, 3699.
84. Idem. — Cuma, X, 3700.
85. L. Pompeius Felicissimus. — Suessula, X, 3736.
86. Coll. dendrophorum. — Luceria, IX, 939.
87. .... Literno, Not. sc. 1885, 81.
88. .... Compsa, IX, 981.
89. Coll. dendrophor. — Volcei, X, 8107.
90. Coll. dendrophor. — Volcei, X, 8108.
91. Coll. dendrophor. — Silaro sup., X, 445.
92. Coll. cannophorum. — Locri, X, 24.
93. L. Pacilius Taurus. — Brundisium, IX, 6099.
94. Claudia Justa. — Regium, X, 7.
95. Amulia Primigenia. — Regium, X, 7.
96. *Satria Pietas.* — Regium, X, 7.
97. *Claudia Ptolemais.* — Regium, X, 7.
98. *Terentia Athenais.* — Regium, X, 7.

IV

I risultati della statistica sono i seguenti :

I. — Divinità greco-romane.

Dei indigeti	Dei novensides italici	Dei novensides greci	Personificazioni
Bona dea (1-7) 7	Castore e Poll. (165-167 a-169) 6	Apollo (257-291) 35	Concordia (372-375) 4
Deus patrius (8-9) 2	Diana (170-176 a-189) 21	Cerere (293-300) 9	Imperium (376) 1
Fons (10) 1	Ercole (190-210) 21	Esculapio (301-311) 11	Pietas (377-378) 2
Genio (11, 11 a 57) 48	Fato (211-212) 2	Igea (312-314) 3	Roma (372) 1
Giove (58-105) 48	Felicitas (213) 1	Latona (315) 1	Vittoria (380-393) 14
Giunone (106-115) 10	Fortuna (214-229) 16	Libero (316-319) 4	Justitia (376 a) 1
Lari (116-132) 17	Fulgur (230) 1	Luna (320-323) 4	
Marte (133) 1	Minerva (231-236) 6	Mens bona (324) 1	
Mefite (134-140) 7	Venere (237-255) 19	Mercurio (325-334) 9	
Salus (141-142) 2	Vertunno (256) 1	Ninfe (335-349) 15	
Sebethus (143) 1		Nettuno (351) 2	
Silvano (144-162) 19		Plutone (352-360) 9	
Penati (163) 1		Proserpina (361-365) 5	
Vesta (164) 1		Sol (366-367) 2	
		Tempestas (368) 1	
		θεοὶ φρήτ. χωμ. (369-371) 3	
165	94	112	23

II. — Sacra peregrina.

Divinità greche	Divinità greco-orient.	Divinità greco-ital.	Divinità frigie	Divinità siriache	Divinità egizie	Divinità orient.
Demetra (394-396) 3	Mat. deum (443-452) 10	Min. Berec. (459-464) 6	Giove Frigio (465) 1	Div. Syria (466) 1	Iside (480-92) 13	Aeternus (503) 1
Diana (397-407) 11	Attis (453-58) 6			Giov. dam (467-473) 7	Serap (493-98) 6	Dusares (504) 1
Hera (408) 1				G. Dolich. (474-77) 4	Anubi (499) 1	Mitra (505-10) 6
Libero (409-422) 14				G. Eliop. (478-9) 2	Arpocr (500-1) 2	Panteo (511) 1
Nemesi (423-6) 4					Oro (502) 1	Pantelio (512) 1
Ninfe (427-41) 15						
Tyche (442) 1						
49	16	6	1	14	23	10

La preponderanza dei culti greco-romani sugli stranieri è assoluta : su totali dedicazioni 508 ci sono 394 (78 0/0) a deità greco-romane, e sole 119 (23,7 0/0) a divinità straniere. È anche interessante che nella prima categoria predominano gli dei

indigeti, e nella seconda gli dei greci : cioè quelli che fino da tempi antichissimi erano patrimonio religioso della latinità, e quelli che meno lontani, meno diversi erano dagli dei greco-romani. Credo che già questo semplice fatto contradica a molte idee tradizionali sul sincretismo : e le iscrizioni di sacerdoti rivelano, per quanto poche, un egual fenomeno. Infatti esse ci danno i seguenti risultati [1].

Divinità greco-romane				Sacra peregrina	
Apollo (2-3)	5	Lari (46)	1	Dea Syria (63)	1
Cerere (4-12)	9	Libero (41)	4	Atena (64)	1
Bona dea (13)	3	Mercurio (43-48)	13	Demetra (65)	1
Diana (14-15)	4	Marte (50-55)	18	G. Eliopol. (66)	1
Ercole (16-19)	6	Salus (56)	3	Iside (67-68)	2
Fortuna (20-30)	11	Saturno (57)	3	Libero (69-72)	6
Giove (31-33)	7	Venere (58-61)	4	M. deum (73-98)	48
Giunone (34-39)	7	Vesta (62)	4		
	52		50		60

Su 162 dedicazioni ci sono 102 (62.9 0/0) di sacerdozi greco-romani e 60 (36,4 0/0) di sacerdozi stranieri.

Per quanto esigua, la seconda statistica conferma luminosamente la prima.

E ora, vediamo i risultati che riguardano le razze di dedicanti, suddividendo questi in stranieri e indigeni. Eccoli :

I. Div. greco-romane.

Dei indigeti	Indig.	Stran.	Dei novensides italici	Indig.	Stran.	Dei novensides greci	Indig.	Stran.	Personificazioni	Indig.	Stren.
Bona dea	3	3	Cast. e Poll.	1	4	Apollo	14	13	Concordia	1	3
Deus patrius	1	1	Diana	6	4	Cerere	5	2	Imperium	»	1
Fons	1	»	Ercole	8	1	Esculapio	2	7	Pietas	»	2
Genio	14	20	Fato	1	1	Igea	»	3	Vittoria	4	2
Giove	21	15	Felicitas	1	»	Latona	1	»			
Giunone	3	5	Fortuna	2	4	Libero	»	1			
Lari	5	9	Minerva	5	1	Mens bona	1	»			
Mefite	4	»	Venere	6	8	Mercurio	5	4			
Salus	»	1				Ninfe	2	6			
Sebethus	»	1				Plutone	1	»			
Silvano	6	12				Proserpina	»	4			
Vesta	1	1				θεοὶ φρήτ. χυρ.	2	—			
	59	68		30	23		33	40		5	8

1. I collegi e le indicazioni di magistri e simili furono ridotti nella statistica a

II. — Sacra peregrina.

Divinità greche	Indig.	Stran.	Div. greco orientali	Indig.	Stran.	Div. greco italichi	Indg.	Stran.	Divinità frigie	Ind.	Str.
Demetra	3	»	Mater deum	5	4	Min. Ber.	6	»	Giove Frigio	»	1
Diana Facel.	6	3	Attys	5	1						
Hera	»	1									
Libero	8	5									
Nemesi	»	4									
Ninfe Nitr.	3	9									
Tyche	»	1									
	20	23		10	5		6	»		»	1

Divinità siriache	Indig.	Stran.	Divinità egizie	Indig.	Stran.	Divinità orientali	Indig.	Stran.
Giove Damasc.	2	5	Iside	8	5	Aeternus	1	»
Giove Dolich.	»	3	Serapide	5	1	Mitra	4	1
Giove Eliop.	»	2	Arpocrate	»	1	Panteo	»	1
			Oro	»	1	Pantelio	1	»
	2	10		13	8		6	2

I dedicanti romani a deità greco-romane sono 127, i dedicanti stranieri, 139 : i dedicanti indigeni a divinità straniere sono 57, gli stranieri sono 46 ; gli stranieri sono dunque più frequenti tra quelli che onorarono divinità greco-romane (specie gli dei indigeti e le personificazioni) che non gli indigeni, e meno numerosi degli indigeni nell' onorare divinità straniere. I risultati offerti dai nomi di sacerdoti sono i seguenti.

	Indig.	Stran.		Indig.	Stran.		Indig.	Stran.
Apollo	»	2	Giove	1	»	Mercurio	2	1
Cerere	3	3	Giunone	5	2	Venere	2	»
Ercole	3	1	Lari	»	1	Vesta	1	»
Fortuna	5	5	Libero	1	»			
	11	11		7	3		5	1

tre, il numero minimo possibile (Dig., L. 16, 85. Neratius Priscus tres facere existimat collegium). Certo alcuni collegi specie di dendrofori erano assai più numerosi ma d'altra banda si ignora il numero dei membri di molti altri collegi anch' essi certo numerosi, nè si poteva contar quelli e trascurar questi.

Sono in tutto 23 sacerdoti indigeni e 15 stranieri, di divinità greco-romane : i dati per le divinità straniere sono troppo scarsi per permetter raffronti. Dunque nei sacerdozi greco-romani gli stranieri erano più scarsi che non gli indigeni, e ciò si spiega con tante ragioni storiche e rituali che sarebbe inutile riandare, ma superavano gli indigeni stessi nell' onorar le divinità paesane, e la cedevano loro nell' onorar le loro stesse divinità. Ed è curioso osservare che anche tra i sacerdoti *dedicanti* sono assai frequenti gli stranieri, senza affermare che sieno più frequenti dei sacerdoti dedicanti indigeni[1].

Come ciò contradice alla tradizione che imagina una rapida, enorme diffusione di culti stranieri, e un continuo passaggio di romani a questi culti ! Il fatto invece era precisamente inverso : gli stranieri invece passavano con tanta frequenza ai culti greco-romani da superar gli indigeni, da riuscir loro inferiori nei propri culti patrii : la conseguenza naturale (che si manifesta anche nella statistica) era una lieve preponderanza di indigeni nelle onoranze a divinità straniere. Notevoli, per questa preponderanza di stranieri, i culti dei Lari, di Silvano, del Genio : il culto della Magna Mater a sua volta è quasi totalmente in mano di stranieri[2]; non ostante che al tempo a cui risalgono le iscrizioni fosse tolta la proibizione fatta ai cittadini di entrare nel sacerdozio di quella dea[3] ; eppure i cittadini non vi entrano non ostante la grande diffusione e importanza di questo culto; il più importante, insieme a Iside e a Mitra, nelle vedute della tradizione sincretistica ! Le ninfe Nitrodi (e Apollo quando è onorato insieme ad esse) sono quasi monopolizzate dagli stranieri : anche Esculapio e Proserpina mostrano grande abbondanza di stranieri.

1. P. es. ad Apollo : Μελίφθογγος Ζώσιμος (Kai. 617); a Bona dea : Claudius Philadespotus (X, 1549) ; a Cerere : Eumachia (IX, 810), a Silvano : Threptus, Alcides, Symphorus, Trophimus, Eutychus, Hermes, Faustus (X, 8257) : sacerdoti o magistri. Uno straniero, C. Pomponius Zoticus, pone un' iscrizione al collegio Apollinario (X, 3684) : il patrono del collegio Martensium infraforanum a Benevento è uno straniero, C. Umbrius Eudrastus (IX, 1685).

2. V. p. es. le inscrizioni, X, 3700, 3699.

3. Wissowa, *Religion und Kultus*, p. 265, 268-70.

Aggiungiamo qualche altra osservazione sussidiaria. Tra le iscrizioni sepolcrali di stranieri ve n'è molte che recano nomi o imagini di divinità, comprese nella statistica : molte con l'imagine del Genio, alcune con Giunone. Nemmeno nell' iscrizione sepolcrale, che rispecchia, o dovrebbe rispecchiare, l'intima coscienza religiosa (basti ricordare le epigrafi sepolcrali, di cui non è questo il luogo di discorrere), questi stranieri vollero o potettero ricordare i loro dei nazionali, nè in tutta la bassa Italia si può citarne un solo esempio.

Osserviamo ora le iscrizioni sepolcrali di Miseno, recanti i nomi di persone che ebbero offici in quella flotta. Esse presentano le seguenti razze[1] :

Cilici	9	Pontici	3	Sardi	12	Libi	1
Traci	11	Nicensi	3	Dalmati	6	Frigi	1
Pannoni	6	Siri	6	Seleuci	1	Corsi	1
Greci	3	Africani	7	Bitini	3	Germani	2
Egizi	26						

I Cilici, Traci, Frigi, Bitini e Pontici sono 27 su 102 eppure nessuna traccia esiste nelle iscrizioni sacre del luogo, di divinità frigie come Asclepius Zimidrenus, o Deus Bronton ; vi sono Pannoni e Dalmati ma niun indizio di divinità celtiche quali abbondano nell' alta Italia : vi sono Egizi, ma non vi troviamo onorate le divinità egizie. L'unica traccia di culto anormale è l'incerto Juppiter Striganus di 3337. Ora è possibile che tutte le dediche fatte da questi stranieri andassero perdute e d'altra banda è possibile ch' essi non ponessero iscrizioni a qualsivoglia divinità? La prima ipotesi è assurda; la seconda contradi-

1. Cilici : X, 3372, 3374, 3424, 3443, 3605, 3619, 3623, 3662, 3668. — Traci : X, 3370, 3573, 3374, 3376, 3590, 3600, 3602, 3625, 3656, 3657, 3661. — Pannoni : X, 3375, 3465, 3569, 3576, 3607, 3628. — Greci : X, 3388, 3603, 3614. — Egizi : X, 3396, 3464 a, 3500, 3403, 3470, 3481, 3489, 3512, 3514-16, 3520, 3532, 3534, 3564, 3566, 3574, 3579, 3583, 3589, 3614, 3615, 3617, 3638, 3690, 3664. — Pontici : X, 3397, 3425, 3581. — Nicensi : X, 3406, 3416, 3419. — Siri : X, 3407, 3450, 3467, 3494, 3509, 3626, 3652. — Africani : X, 3422, 3433, 3435, 3350, 3630, 3634, 3643. — Sardi : X, 3423, 3466, 3501, 3612, 3598, 3601, 3621, 3627, 3636, 3645, 3648, 3650. — Dalmati : X, 3475, 3486, 3540, 3570, 3618, 3642. — Seleuci : X, 3487. — Bitini : X, 3490, 3492, 3597. — Libi : X, 3527. — Frigi : X, 3562. — Corsi : X, 3572. — Germani : X, 3577, 3578.

rebbe a un uso costante, diffusissimo in tutto l'impero : quello di porre iscrizioni alla divinità. Dunque questa varia e numerosa congerie di stranieri assorbita dai culti greco-romani, onorò questi, e pose titoli a questi.

VII

Però l'argomento più importante a favor della nostra tesi sta nella distribuzione geografica delle iscrizioni. Chi colla carta alla mano riveda gli elenchi su esposti osserverà il fatto curioso, che *le iscrizioni a una divinità sono più o meno frequenti a seconda che ci si allontana od avvicina al focolare antico e originario di quella divinità*. Ciò si osserva benissimo per Apollo, Diana, Ercole, Giunone, Cerere, e Mercurio : gli esempi sono abbastanza numerosi per permetter generalizzazioni.

Il culto di Apollo era originario di Cuma, giusta la tradizione antica[1] : ora, un centro attivissimo di quel culto fu l'isoletta di Aenaria, rimpetto a Cuma, che dette da sola 7 iscrizioni. Cuma dette un' iscrizione di un collegio di Apollo ; Puteoli, poco distante, tre iscrizioni e una di un patronus parasitor. Apollinis ; Literno, distante da Cuma circa 12 km. dette una iscrizione sacerdotale. Notiamo che le iscrizioni di collegi hanno un valore storico molto maggiore del valore statistico perchè dimostrano che il culto era fiorente sì da indurre gli individui ad associarsi per praticarlo ; anche quelle di sacerdoti, com, è ovvio, hanno grande valore. Le iscrizioni greche di Regium confermano, ben lungi dall' oppugnarle, queste considerazioni perchè quella città aveva stretta affinità storica con Cuma, essendo le due città state fondate da Calcidesi[2] : con ciò si spiega il fiorire del culto apollineo in quella città tanto lontana dal focolare primo.

Ercole aveva origine consimile[3], e 13 iscrizioni dettero luoghi

1. Wissowa, o. c., p. 239.
2. Mommsen, *CIL.*, X, pp. 3, 350.
3. Wissowa, o. c., p. 220.

relativamente poco distanti da Cuma; Aeca, Beneventum, Aeclanum, Abellinum, Herculanum, Puteoli, Capua. Quest' ultima città ne dà tre, Benevento pure tre, e una di un collegio.

Diana invece ebbe il suo centro nel Lazio[1]; ebbene, di 18 iscrizioni nessuna è della parte più bassa dell' Italia o delle isole (quelle di Alcamo e Catania e una di Capua sono di lucerne, e hanno valore relativo; una di Capua è di un sigillo), ma tutte poco distano dal Lazio. Unica eccezione e l'iscrizione di Tyndaris. La Diana Facelina, schiettamente greca, di cui molte iscrizioni furono trovate a Regium, si spiega con la origine calcidese di quella città.

Pure dal Lazio si irraggiò il culto di Giunone[2], e di questa divinità, tranne due iscrizioni di Grumentum, tutte le altre si accostano al Lazio. Teanum Sidicinum, vicina al confine laziale, era centro del culto di Giunone Populonia.

Cerere invece fu, secondo la tradizione, originaria di Enna, o verosimilmente delle città greche della bassa Italia[3], e ci presenta un fenomeno inverso a quello offerto da Diana. Le iscrizioni scendono molto giù verso mezzogiorno (eccettuate due di Teanum Sidicinum, e se ne trova a Potentia, tra Velia e Pesto, o Melita, là dove non rimase traccia di Diana laziale. E ciò vale naturalmente anche per Proserpina.

Le iscrizioni di Mercurio, anch' esso oriundo dell' Italia meridionale[4] si spingono similmente, tranne un' eccezione a Suessa, molto più a sud che non le divinità laziali, fino a Pesto, Reggio, Palermo.

Le iscrizioni di divinità straniere generalmente spesseggiano nella parte inferiore della penisola dove i commerci fecero affluire maggior copia di greci e orientali.

Queste osservazioni non tendono s'intende a concludere che i vari culti non esistevano là dove non ne esistano le iscrizioni, nè

1. Wissowa, o. c., p. 114.
2. Wissowa, o. c., p. 114.
3. Wissowa, o. c., p. 243.
4. Wissowa, o. c., p. 248.

sarebbe serio credere che p. es. il culto di Diana non abbracciasse anche la Sicilia. Ma naturalmente il numero delle iscrizioni trovate è, in genere, proporzionale all' importanza del culto : se dunque le iscrizioni a Diana spesseggiano a mano a mano che dalla Sicilia si procede verso il Lazio, segno è che anche il culto di Diana si faceva sempre più fiorente e diffuso procedendo verso il Lazio. Ciò prova che, nelle somme linee, la distribuzione dei culti non variò per un tempo lunghissimo, poichè mentre le iscrizioni sono quasi tutte dell' età imperiale (ossia : la distribuzione dei culti rivelata dalle iscrizioni è quella dell' età imperiale), l'attività dei vari centri operava già da più secoli. Ma questa immobilità dei culti ci mostra che ben poco effetto avevano su essi tutte quelle variate cagioni sociali e filosofiche che, secondo il concetto comune, trasformarono le religione greco-romana dando origine al fenomeno del sincretismo : l'un fenomeno contradice all' altro, perchè il sincretismo presuppone mutevolezza di culti, intreccio di divinità che sorgono e d'altre che decadono, di credenze che si diffondono e d'altre che cedono il luogo.

E ancora : se le iscrizioni (com' è del resto naturale) si raggruppano a seconda che prende o perde vigore il culto, potremo localizzare alcuni dei centri più importanti, e precisamente, per le divinità greco-romane :

Capua : Diana.
Puteoli : Esculapio, Genio della colonia, Giove, Venere.
Teanum : Giunone Populonia.
Potentia : Mefite.
Benevento : Silvano.
Eryx mons : Venere Ericina.
Napoli : θεοὶ φρήτορες κυμάων.

E per i sacra peregrina :

Regium : Diana Facelina.
Aenaria : Ninfe Nitrodi.
Benevento : Minerva Berecynthia, Attis.

Puteoli : Dusares, Giove Damasceno, Giove Eliopolitano, Giove Frigio, Libero, Serapide, e forse qualche altro.

Cuma : Mater Deum, Dea Syria, Demetra, Anubi.

Il culto sincretistico di Venere Giovia appare florido nel centro della Campania[1]. Più equabilmente diffuso è quello di Iside, che da più tempo era penetrata nelle credenze romane[2], che più facilmente si diffondeva[3] e più agevolmente assimilando caratteri propri di altri dei agiva sulle fantasia dei devoti[4]. Convien però ancora notare che i su detti centri di culti stranieri erano tutti città di origine o almeno cultura greca e straniera. Di Benevento dice Festo : Eam urbem antea Graeci incolentes Maloeton appellarunt[5]. Puteoli, antica dicaearchia o municipio greco secondo alcuni[6], era in relazione con Delo e vi abitava una corporazione di geremeliensi di cui nulla si sa[7]. Un corpus Heliopoitanorum vi possedeva un campo di VII iugeri con una cisterna e taberne[8], vi viveva una colonia di cultori di Giove Eliopolitano oriundi di Berito[9]. Da una lettera scritta nel 179 d. C. dai Tiri dimoranti in Puteoli agli arconti alla bule e al demo di Tiro perchè provvedessero alla prosperità decaduta della loro stazione, si rileva che essa era κόσμῳ καὶ μεγέθει τῶν ἄλλων διαφέρουσα e che πάλαι μὲν ἐπεμελοῦντο οἱ Ποτιόλοις κατοικοῦντες Τύριοι πολλοὶ ὄντες καὶ πλούσιοι[10] : un po' di esagerazione ci può però essere. A Puteoli infine vi era una corporazione di trafficanti con Alessandria,

1. Sac. Jovia Veneria (X, 1207, Abella), magister Veneris Jovine (X, 3776, 3777) arcaiche di Capua.

2. Il tempio di Iside ricostruito dopo il terremoto del 63 d. C. (X, 846) era di età preromana (Wissowa, *o. c.*, p. 292, n. 4).

3. Ecquis ita est audax ut limine cogat iactantem Pharia tinnula sistra manu (Ovid. *Ex Ponto*, I, 1. 37, Cfr. Gioven, VIII, 39).

4. Isis regina, V, 354, IX, 1153, XI, 1577 ecc. Victrix, VI, 352 seg. IX, 3244 ecc. Triumphalis, VI, 315. Cfr. Apuleio, *Met.*, XI, 5 già riportato.

5. Festo, *Epit.*, p. 34.

6. Fonti in Mommsen, *CIL.*, X, p. 182.

7. Mommsen ad *CIL.*, X, 1578.

8. X, 1579 : hic ager iug VII cum cisterna | et tabernis eius eorum possessorum | iuris est qui in cultu corporis heliopolita | norum sunt eruntve ecc.

9. X, 1634 : imp. Caesari... cultores Jovis Heliopo | litani Berytenses qui Puteolis consistunt.

10. Kai. 830.

l'Asia e la Siria[1]. — Napoli, fondata dai Cumani, floridissima città greca nell' età preromana, mantenne le forme del viver greco durante l'impero, tanto che i magistrati ebbero nome greco, e l'impronta della città fu sempre greca[2]. — Cuma sarebbe stata fondata dai Cinici dell' Asia Minore e dai Calcidesi della Eubea. Nel 326 Cuma « quam Graeci tum urbem tenebant » fu presa dai Samniti : ὅμως οὖν, dice Strabone, ἔτι σώζεται πολλὰ ἴχνη τοῦ Ἑλληνικοῦ κόσμου καὶ τῶν ἱερῶν καὶ τῶν νομίμων[3]. In tutta questa plaga erano numerosissimi gli Egizi, i Siri, i Dalmati, gli stranieri di ogni nazione, per cagion della flotta. La presenza dei culti stranieri in questi centri è naturalissima e non conforta la tradizione sincretistica, perchè si tratta di luoghi eccezionali, come, per citar un esempio ben maggiore, era Roma stessa.

Una prova ancora che nella bassa Italia mancava quella complessità di coscienza religiosa ch'è la premessa necessaria del sincretismo, sta nella scarsezza di iscrizioni onoranti più dei e di sacerdozi non saprei dire se politeistici o sincretistici[4].

Concludendo e riassumendo, i fatti fondamentali emersi sono : 1) Predominio assoluto dei culti greco-romani; 2) Passaggio di stranieri a essi culti; 3) Permanenza della primitiva distribuzione dei culti; 4) Accentramento di culti esotici in centri di storia e cultura esotica. Tutto ciò, ripeto ancora, cozza contro la tradizione sincretistica. Questa parla di sincretismo enorme, di parificazione di culti : invece questi rappresentano una proporzione piccola dei culti, e non sono da tanto da sformar l'antica fisonomia e

1. X, 1797 L. Calpurnio L. f. Capitolino | C. Calpurnio L. f... | mercatores qui Alexander. Asiai Syria negotiantur ecc.

2. Mommsen, *CIL.*, X, p. 170 seg.

3. Testi in Mommsen, *CIL.*, X, p. 350.

4. Mitra e Genio (X, 1591, Puteoli); Giustizia Nemesi Fati (X, 3812. Capua), Pantelio, Venere Caelesta, Taurobolio (X, 1595. Puteoli). Apollo e Ninfe Nitrodi (X, 6786-89, 6783, 6796, 6718. Aenaria); Iside, Apollo, Oro, Arpocrate (Kai. 719, Napoli); Apollo, Diana Facelina (XII, 617-21, Regium); Fortuna, signum patnheum (X, 1157. Puteoli). — E i sacerdozi : Mater deum e Iside (IX, 1153, Aeclanum); Mater deum, dea Syria, Iside (IX, 6099, Brundisium); Mitra e Libero (X, 847. Pompei); Iside e Serapide (X, 3759 Aesernia): Venere e Cerere (Eph. ep. VIII, 315, 855); Vesta ed Ercole (X, 1125, Abellinum).

distribuzione dei culti. Parla o presuppone un passaggio costante e largo di romani ai nuovi culti, e invece avviene il contrario. Parla di una diffusione vastissima di culti stranieri, e invece questi si accentrano in poche città socialmente e storicamente anormali, non perchè la società romana fosse scettica verso essi, chè non fu mai nel suo complesso scettica, ma perchè fuori di quei centri le condizioni favorevoli al loro vivere e crescere esistevano poco o punto. Il paganesimo della bassa Italia (e anche delle altre regioni come mi accingo a dimostrare) non è un un miscuglio informe di culti intrecciati e lottanti : è l'antico paganesimo, con preponderanza naturalissima di dei indigeti cui si sovrappongono gli dei novensides italici e greci : questi ultimi preponderano per esser l'elemento greco rigogliosissimo nella bassa Italia; ultimi vengono i sacra peregrina, ma non hanno molta fortuna. Il nucleo religioso consta delle solite, antiche divinità. Se non ammettessimo ciò, se non ci persuadessimo che cotesto immenso sincretismo esistette in pochi centri speciali, e, fuori di lì, nel pensiero degli storici antichi e, dietro essi, dei moderni, potremmo comprendere la meravigliosa resistenza del paganesimo greco-romano? Credo che no. Le pratiche e i riti persistono sì anche quando la religione o la superstizione che ne furono l'origine sono scomparse, ma non persistono inalterabilmente, come accadde nel paganesimo greco-romano, ove non sieno corroborate e imposte da una religione antica, vigorosa, accettata a occhi chiusi dalla gran massa, corrosa e minata sì, ma non vinta dai nuovi culti irrompenti.

Ma le iscrizioni di culti orientali, si obietterà, furono trovate in tutto l'impero : il Réville, per esempio, ne enumera per Giove Dolicheno 11 in Tracia, 13 in Pannonia, 4 nel Norico, e nello Rezia, 15 in Germania e in Gallia, 8 in Britannia, 2 in Numidia, 1 in Dalmazia[1]. Il Cumont conta per Roma più di 150 iscrizioni e rilievi mitriaci[2]. Ma tutto ciò prova, come vogliono questi due

1. J. Réville, *o. c.*, p. 48.
2. In Roscher's *Lexikon*, p. 3033.

dotti, che quei due culti furono tanto diffusi? No. Ciò prova solo che in quelle regioni e a Roma essi esistevano. Non si può parlare di maggior o minore diffusione di un culto se non lo si confronta con altri culti: e che sono mai le 150 iscrizioni di Roma o le 15 della Germania confrontate a quelle degli altri dei? Che sono i 400 monumenti epigrafici e figurati del culto mitriaco, raccolti in tutto l'orbe romano, confrontati alle migliaia di iscrizioni, rilievi, statue di tutti gli altri dei forniteci dal mondo romano? Posso io dire che il cattolicesimo è vigoroso in una città se so solo che 1.000 persone lo praticano, e ignoro il numero degli abitanti e dei credenti di quella città? — Ora, questo metodo comparativo, indispensabile in siffatti studi, mi ha portato a conclusioni forse nuove, ma non precipitate. Non ho ancora dimostrato la verità del mio asserto se non per la bassa Italia, ma vuolsi ricordare che nessuna regione, dopo Roma, presentava condizioni tanto favorevoli al sincretismo greco-romano-orientale. Forse le mie indagini parranno artificiose o fantastiche, ma io credo, per finire colle parole di un solenne Maestro, che « per quanto diversamente si possa pensare sui metodi di studio... tuttavia si dovrebbe credere che non ci possa esser disparità di opinioni intorno alle leggi della logica, che si devono seguire per formarsi un giudizio circa il materiale di prova esistente »[1].

VITTORIO MACCHIORO.

1. M. Müller, *Beitr. zu einer wissensch. Mythol.*, Leipzig, 1896, I, p. 180.

LES MARMION

(JEHAN, SIMON, MILLE ET COLINET)

PEINTRES AMIÉNOIS DU XV[e] SIÈCLE[1]

VII. — L'ŒUVRE ATTRIBUÉE A SIMON MARMION.

Maintenant que nous avons examiné en détail les différentes œuvres que des témoignages probants nous ont permis d'attribuer à Simon Marmion, nous devrions clore ici cette étude déjà longue. Mais il est impossible, pour être complet, de ne pas examiner quelque peu l'opinion émise par certaines critiques ou historiens, à propos d'œuvres intéressantes dont l'attribution à Simon Marmion est, bien qu'à tort peut-être, assez généralement admise. On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe ; mais avouons en toute sincérité que l'on a beaucoup trop prêté à notre artiste, et qu'il est raisonnable d'examiner dans quelle mesure il est possible de lui faire ou non honneur de ces prêts de valeur si différente.

Le retable de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer. — L'une des œuvres les plus importantes attribuées à Simon Marmion est la peinture des volets du retable de l'antique abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

Si l'on veut connaître vraiment la valeur de l'œuvre de Marmion, si l'on veut savoir jusqu'à quel point sont justes les éloges prodigués par les historiens et les critiques de toutes les époques, il est du plus haut intérêt de prouver de manière irré-

1. Voir *Revue Archéologique*, n° de janvier-février 1907.

futable que ces pages exquises — ainsi les a-t-on qualifiées — sont bien de la main du peintre amiénois.

C'est après un examen attentif et consciencieux de ces peintures de Saint-Bertin que l'on est parvenu à traduire en formules plus ou moins heureuses les procédés et la technique de leur auteur quel qu'il soit; c'est aussi après comparaison avec ces peintures, le plus souvent attribuées à Simon Marmion, que l'on a désigné cet artiste comme l'auteur de nombreuses œuvres d'art dont nous aurons à nous occuper. Mais si l'on arrive à démontrer que cette attribution est erronée ou, tout au moins, prématurée, ne sera-ce pas la fin de bien des erreurs couramment propagées depuis nombre d'années?

L'histoire de ce retable est trop connue pour que nous puissions y insister beaucoup; il suffira de la résumer en quelques lignes. Puis nous exposerons en toute impartialité les raisons qui nous empêchent, vu l'état de la question et les preuves produites jusqu'à ce jour, de voir dans le retable de Saint-Bertin un travail exécuté à Valenciennes, en même temps qu'une œuvre authentique de Simon Marmion.

En l'an 1450, Guillaume Fillastre est nommé abbé de Saint-Bertin. Il profite noblement de sa richesse et de son crédit à la cour de Bourgogne pour embellir le monastère confié à ses soins. Parmi les commandes nombreuses, faites à des artistes renommés, celle d'un magnifique retable en argent doré, orné de pierres précieuses et de peintures, nous intéresse particulièrement. Le travail des orfèvres et du peintre dura de 1454 à 1459. C'est avant la fin du mois de juin de cette dernière année qu'eut lieu la solennelle consécration de ce chef-d'œuvre; les comptes de l'abbaye, qui mentionnent l'entier paiement du travail, sont d'accord sur ce point avec la tradition et l'histoire[1].

Ce retable comprenait, en même temps que l'orfèvrerie, plusieurs volets ornés de peintures sur les deux faces. L'intérieur

1. *Pièces justificatives*, nos 11, 12, 13 et 17. Pour plus de détails, voir Dehaisnes, p. 35 à 39.

représentait en dix scènes admirables les principaux événements de la vie de saint Bertin : à l'extérieur on voyait, en grisaille, certaines peintures allégoriques, accompagnées des armes de l'abbé Guillaume Fillastre. Le retable servit à la décoration du maître-autel jusqu'en 1783, époque à laquelle il fit place à des ornements plus modernes. Pendant la Révolution, l'orfèvrerie fut envoyée à la Monnaie et les volets, considérés comme de peu de valeur, furent dispersés[1]. Réunis par la suite, nous les retrouvons en 1823 à la vente à Paris des collections de l'hôtel Bullion : leur acquéreur les vendit l'année suivante à un expert en tableaux, M. Nieuwenhuys. Les deux grands volets devinrent alors la propriété du roi des Pays-Bas, Guillaume I, qui, en 1841, ordonna leur transfert de Bruxelles à La Haye. Lors de la vente de cette galerie royale en 1850, la famille du souverain les racheta. Ajoutons que l'administration des Musées impériaux de Berlin vient de les acquérir en 1905 de la collection de Wied.

Les deux petits panneaux qui formaient la partie supérieure du retable avaient été vendus à un collectionneur parisien, M. Beaucousin. En 1861, la National Gallery de Londres en fit l'acquisition de cet amateur.

Dehaisnes est l'historien d'art qui a le mieux étudié jusqu'ici le retable de Saint-Bertin. Il en a parlé savamment et longuement, sans négliger ni les textes authentiques qu'il a connus, ni les opinions si diverses émises par ses devanciers. Il est pourtant quelques-unes des hypothèses, formulées par l'érudit prélat, que nous ne saurions accepter sans examen. Elles ont trait : 1° à l'endroit où fut exécuté le retable, orfèvrerie et peinture, 2° aux noms de l'orfèvre et du peintre.

Dehaisnes pense que le retable fut ciselé et peint à Valenciennes; il s'appuie sur le témoignage suivant.

L'abbaye de Saint-Bertin avait, à l'époque de la Révolution,

1. Voir l'abbé O. Bled, *Note sur le retable de l'abbaye de Saint-Bertin* (*Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, livr. 196, t. X, 1900, fasc. 4, p. 608 et tiré à part, Saint-Omer d'Homont, 1901).

pour archiviste et secrétaire du chapitre, dom Charles de Witte. Ce religieux, travailleur infatigable, consacra la plus grande partie de sa longue carrière à la rédaction du *Grand Cartulaire ou recueil général des chartes et titres de l'abbaye de Saint-Bertin*[1]. Cet ouvrage en 14 volumes renferme près de 5.000 actes accompagnés de la biographie de tous les abbés et du résumé des faits intéressants accomplis par chacun d'eux pendant leur gestion. Dans la notice consacrée à Guillaume Fillastre, on trouve ces simples mots : « Cet abbé fit faire à Valenciennes le retable du maître-autel[2] ».

D'après Dehaisnes, la bonne foi de dom de Witte ne saurait être mise en doute ; nous sommes assurément de cet avis. Mais si le savant archiviste avait eu sous les yeux des pièces autres que les comptes cités plus haut, s'il avait connu le nom des artistes à qui l'on doit le retable, il eût, après s'être extasié comme il l'a fait sur la richesse de la matière et l'habileté du travail, fait montre de détails plus circonstanciés. Il est donc fort probable que de Witte n'eut jamais en sa possession aucune preuve authentique de ce qu'il avance et qu'en toute bonne foi il n'a fait qu'accueillir la tradition en cours à son époque. N'oublions pas qu'il nous entretient d'un événement qui s'est passé près de trois siècles avant sa naissance. Il faut moins de temps pour que la légende se crée, quelques années suffisent; nous allons nous en rendre compte par quelques citations.

M. E. Wallet, archéologue de Saint-Omer, nous apprend par exemple que le retable de Saint-Bertin était « le chef-d'œuvre d'un ouvrier de Valenciennes[3] », opinion, dit Dehaisnes, qui semble lui venir de dom de Witte. D'après Laplane, autre écrivain audomarois,

1. Dehaisnes, p. 39. Ce manuscrit est encore conservé à la bibliothèque de Saint-Omer (n° 803).
2. Dom Ch. de Witte, *Le grand Cartulaire*, tome VII, p. 6. (Cité par Dehaisnes, p. 40.)
3. E. Wallet, *Description de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin*, Saint-Omer, 1834, p. 23. Cité par Dehaisnes, p. 40, note 3.

le retable « était sorti des ateliers d'un ouvrier de Valenciennes[1] ».

Le doute, on le voit, n'existe plus, l'affirmation est entière ; nous allons voir dès lors tous ou presque tous les historiens et critiques adopter sans contrôle cette assertion. La citation première va même aller se déformant de plus en plus et devenir ainsi plus dangereuse à mesure qu'elle s'affirmera plus nettement.

Puis vient Michiels, toujours plein d'imagination; sa biographie de Simon Marmion est un chef-d'œuvre d'invention. « Le *Grand Cartulaire*, écrit-il, où sont transcrites les notes et les pièces originales de Saint-Bertin, nous apprend qu'un *ouvrier de Valenciennes* exécuta les peintures des volets du retable »[2].

M. Houdoy, érudit de grande valeur, accepte cependant cette opinion toute faite et inconsciemment aggrave l'erreur : « Michiels, nous dit-il, s'appuyant sur des témoignages concordants, vient de restituer les panneaux de La Haye à *un ouvrier de Valenciennes*...[3]. » Comme nous voilà loin de la simple affirmation de de Witte : « Le retable fut fait à Valenciennes. »

Dehaisnes, après avoir à différentes reprises, dans son remarquable travail, émis un doute prudent, sort ensuite de sa réserve habituelle : « Dans nos recherches sur les volets du retable de Saint-Bertin, écrit-il, nous avons établi que cet abbé (Guillaume Fillastre) avait fait exécuter à Valenciennes, de 1455 à 1459, un splendide retable en argent doré... » Dehaisnes, je le sais bien, reconnaît loyalement comme sujets à caution la plupart des auteurs que nous venons de citer; mais il est le seul à le dire, et jusqu'à lui on a cru sans réserves à leurs assertions, témoin Wauters, critique généralement bien avisé, qui adopte avec quelques autres les conclusions étranges de Michiels[4]. Dehaisnes ajoute : « C'est ainsi qu'une interpolation et une cita-

1. De la Plane, *Les abbés de Saint-Bertin*. Saint-Omer, 1852. Tome II, p. 10. (Cité par Dehaisnes, p. 49).

2. A. Michiels, *La peinture flamande*, 1886. (Tome III, p. 379.)

3. Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*. Paris, Morgand, 1880, p. 76.

4. A. Wauters, *La peinture flamande*. Paris, Quantin, 1883, p. 68.

tion inexacte peuvent faire croire à l'existence de documents imaginaires et induire l'historien en erreur... » Voilà comment «... des historiens de l'art d'une véritable valeur, qui n'étaient pas à même de pouvoir contrôler les assertions de M. Michiels, ont adopté ses affirmations »[1]. En cherchant une excuse, Dehaisnes ne fait-il point sentir au contraire que plus le nom de l'historien ou du critique est célèbre, plus il se doit à lui-même de vérifier scrupuleusement ses assertions que la foule accepte presque toujours sans contrôle?

De tout ceci une conclusion s'impose : rien n'empêche, je l'admets, que le retable de Saint-Bertin ait été fait à Valenciennes, comme dans tout autre centre artistique. Mais rien jusqu'ici ne prouve qu'il y fut réellement exécuté.

Quel est l'orfèvre auteur du retable? — Une question intéressante se pose ensuite : à quels artistes de talent, peintre et orfèvre, doit-on cette superbe œuvre d'art? Pour l'orfèvre, le raisonnement de Dehaisnes est si simple qu'il nous semble quelque peu puéril, et par cela même indigne de son auteur. Admettons, pour la facilité de la discussion, le retable exécuté à Valenciennes. « Il y avait dans cette ville, écrit Dehaisnes, deux orfèvres jouissant de la plus grande renommée, Hans et Gilles Steclin[2]. » Suit une longue énumération des œuvres de ces artistes. « Étant donné, ajoute Dehaisnes, le texte de dom de Witte, duquel il résulte que le retable a été fait à Valenciennes (??), étant donné ce que nous venons de rappeler au sujet de Hans et Gilles Steclin, nous croyons pouvoir regarder ces deux orfèvres comme les auteurs du retable de Saint-Bertin. Cette conclusion n'est pas certaine, nous le reconnaissons, mais nous la tenons comme probable[3] ».

L'emploi d'une méthode historique aussi peu sérieuse surprend, surtout de la part de Dehaisnes, ailleurs si scrupuleux. Inutile d'insister sur la valeur de cette appréciation toute de sentiment.

1. Dehaisnes, p. 86.
2. Dehaisnes, p. 50.
3. Dehaisnes, p. 40 et 45.

Il faut donc avouer en toute franchise, et ce sera ma conclusion, que le ou les auteurs de l'orfèvrerie du retable de Saint-Bertin, sont à cette heure encore complètement inconnus.

Quel est le peintre auteur des volets du retable? — Une dernière question se pose, pour nous la plus importante : Quel est le peintre auteur des volets du retable? Écoutons Dehaisnes : « Du moment, dit-il, où le retable fut exécuté à Valenciennes (admettons-le cette fois encore, car l'expression retable dont se sert de Witte désigne la peinture aussi bien que l'orfèvrerie [1]) ; quel était alors en cette ville l'artiste assez habile pour concevoir et mener à bien une telle œuvre? Or, il y avait à Valenciennes un artiste aussi renommé comme peintre que les Steclin l'étaient comme orfèvres, Simon Marmion, » et plus loin : « Au sujet de Marmion nous ferons le même raisonnement qu'au sujet de Steclin : s'il a préféré (Guillaume Fillastre) choisir un peintre de Valenciennes, c'est au plus habile, au plus renommé qu'il a dû confier l'exécution des volets, c'est à Simon Marmion [2] ». Que répondre à une assertion aussi nette et formulée de façon si naïve? Certes, il n'existe aucune preuve connue de la commande qui eût pu être faite à Simon Marmion. Pourquoi alors le choix de Dehaisnes s'est-il porté sur cet artiste? On va le comprendre facilement. A l'époque où écrivait Dehaisnes, le nom de Marmion était fort en honneur ; lui-même avait contribué pour beaucoup à sa résurrection. Or, dès qu'un artiste de valeur, longtemps inconnu ou oublié, est remis inopinément en lumière, on voit aussitôt se manifester une tendance irrésistible à lui attribuer toute œuvre d'art anonyme, pourvu qu'elle paraisse digne du talent qu'on lui suppose : question de vogue, d'époque et de milieu. Mais si l'on avait demandé vers 1840, à quelque érudit, à Dehaisnes lui-même, s'il avait écrit à cette époque, de quel peintre sont les volets du retable de Saint-Bertin, il n'eût point répondu Marmion, mais peut-être Van Eyck ou Memlinc [3],

1. Dehaisnes, p. 51. Nous sommes d'accord avec Dehaisnes sur ce point.
2. Dehaisnes, p. 52 et 53.
3. Ceci n'eût rien eu d'impossible en ce qui concerne Memlinc, si l'on en

car c'est seulement l'année suivante que le Dr Le Glay tira de l'oubli notre artiste et le révéla à l'attention de la critique.

Mais une question aussi intéressante mérite un examen sérieux, et nous croyons utile de discuter chacune des hypothèses présentées par Dehaisnes, afin de justifier d'un tel choix.

La première partie des dépenses nécessitées par l'exécution du retable de Saint-Bertin fut payée entre le 24 juin 1454 et le 24 juin de l'année suivante ; la commande avait donc été faite aux artistes au plus tard à la fin de juin 1454. Or, nous avons vu au mois de février de cette même année « Simonnet Marmion », un jeune homme, puisqu'il n'avait guère que trente ans, désigné comme « paintre demourant à Amiens. » Le 28 juin suivant, ce même artiste peint un tableau pour la salle des plaids à l'hôtel-de-ville d'Amiens[1]. Rien, on le voit, ne permet donc de dire qu'il fût établi à Valenciennes en 1454, lorsque Guillaume Fillastre, dédaignant des maîtres comme Roger van der Weyden, Petrus Christus, Thierry Bouts, etc., vint y chercher, au dire de Dehaisnes, l'artiste célèbre, seul jugé digne d'exécuter ce retable. Du reste, Dehaisnes se met en contradiction avec lui-même quand il écrit : « Peut-être Marmion, qui était très docte et très savant, comme le dit Guichardin, aura-t-il été mandé par Guillaume Fillastre à Valenciennes afin de diriger l'exécution du retable en argent et de peindre lui-même sur les volets l'ensemble de la vie et des miracles de saint Bertin[2]. »

Mais alors Marmion n'était donc point à Valenciennes, puisqu'il

juge par les lignes suivantes de M. J. Weale, que nous citons à titre purement documentaire. Toutefois ce « Hayne jone paintre de Bruxelles était déjà établi à Valenciennes en 1454. » Il exécute pour la cathédrale de Cambrai des images de N. D. de Grâce. « Si Hayne fut Memlinc, il doit avoir bien connu Simon Marmion et avoir peut-être travaillé chez lui ; cela expliquerait les ressemblances que présentent certains groupes dans les tableaux de la Passion à Pesth et à Lubeck avec le diptyque peint pour Jeanne de France, duchesse de Bourbon, et actuellement conservé au Musée Condé à Chantilly. » (W. H. James Weale, *Hans Memlinc*, Bruges, 1901, p. 7). Voir aussi l'étude de M. J. De Pas. Répétons une fois de plus que S. Marmion n'était pas à Valenciennes en 1454.

1. *Pièces justificatives*, nos 9 et 10.

2. Dehaisnes, p. 53.

y fut *mandé*! On ne conçoit pas mieux, du reste, que la surveillance d'un travail exécuté au dehors force cet artiste, ainsi que le veut Dehaisnes, à quitter, sans esprit de retour, Amiens où il a passé sa jeunesse, où le retiennent sa famille et ses intérêts.

Pour conclure, la question du retable de Saint-Bertin demeure selon nous tout entière, car aucune preuve authentique n'a été produite qui permette de dire :

1° Que le retable ait été exécuté à Valenciennes ;

2° Que les auteurs de cette œuvre d'orfèvrerie soient Gilles et Hans Steclin ;

3° Que l'auteur des admirables peintures qui décorent les volets du retable, soit Simon Marmion.

J'ai tenu à discuter longuement les affirmations parfois risquées auxquelles s'est laissé aller, un peu malgré lui, Mgr Dehaisnes, dont la bonne foi et l'érudition ne sauraient être mises en doute, car c'est après un examen approfondi du retable de Saint-Bertin regardé par beaucoup comme une œuvre de Simon Marmion, que la critique a pu, par comparaison, attribuer à cet artiste nombre de travaux dont il n'est probablement point l'auteur.

Grandes Chroniques de Saint-Denis. — Nous citerons d'abord le manuscrit des Grandes Chroniques de Saint-Denis, ayant appartenu à Philippe-le-Bon et déposé aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Au cours d'un voyage d'études en Russie. M. S. Reinach découvrit ce précieux manuscrit renfermant de superbes enluminures, dont quinze surtout, de grandes dimensions et toutes de la même main, sont dignes de retenir notre attention. Après avoir expliqué comment ce manuscrit passa de la bibliothèque du comte Potocky dans celles de l'Ermitage et de Saint-Pétersbourg, M. S. Reinach nous donne une étude pleine d'érudition de cet ouvrage unique. Il nous apprend, chose curieuse, que ce manuscrit fut donné à Philippe-le-Bon par l'abbé de Saint-Bertin, Guillaume Fillastre, qui l'avait fait exécuter au cours des années 1453 à 1457. La ressemblance très frappante des grandes miniatures de ce manuscrit avec

es peintures du retable de Saint-Bertin amènent M. S. Reinach à conclure, très justement d'ailleurs, que si le retable est l'œuvre de Simon Marmion, il faut lui attribuer sans contestation possible les quinze grandes miniatures du manuscrit de Saint-Pétersbourg. Nous sommes entièrement de cet avis, en ce qui concerne la ressemblance frappante entre ces deux chefs-d'œuvre, mais quant au nom de leur auteur, il est prudent, croyons-nous, de remplacer jusqu'à plus ample informé le nom de Marmion par celui de « Maître du retable de Saint-Bertin ».

Nous attendrons de même pour le tableau du musée Staedel à Francfort-sur-le-Mein, représentant la Sibylle montrant la Vierge et l'Enfant à Auguste, qui semble à M. S. Reinach pouvoir être attribué au même artiste[1].

Alors que dans de nombreux musées et non des moindres, on trouve des œuvres attribuées à Marmion, il semblerait étonnant que Valenciennes, où il travailla si longtemps, n'en eût gardé aucun souvenir. M. Michiels, au cours d'un voyage qu'il fit dans notre ville en 1865, combla cette lacune regrettable et attribua, à la suite de déductions fort étranges, il est vrai, à l'artiste amiénois un volet de retable qui tient depuis cette époque une place d'honneur dans notre musée[2]. C'est un tableau en bois peint sur les deux faces; on y voit d'un côté un chanoine agenouillé et priant. Il est revêtu d'une soutane de couleur écarlate qui se laisse aisément deviner au travers du tissu diaphane d'un long surplis. Une aumusse grise repose sur son bras gauche, le bras droit soutient une palme. Auprès de lui, debout, son patron saint Jean-Baptiste. Dans le fond à gauche, le porche d'une église, à droite un paysage. Le revers de ce panneau représente le même personnage, mais après sa mort. On l'a déposé, sommairement enveloppé d'un linceul, sur une natte de jonc en « gisant », ainsi que cela se rencontre dans de nombreuses œuvres d'art du xv[e] siècle, par exemple à Mons dans le monument funèbre

1. S. Reinach, *Notes de voyage* (*Revue archéologique*, série IV, t. VI, 1905, p. 351).
2. Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 389 et 403.

du prêtre Étienne Canivet[1], dans un bas-relief votif trouvé dans l'ancien cimetière des Frères Mineurs de Tournai etc.[2]. Nous sommes entièrement d'accord avec Dehaisnes et avec presque tous les critiques d'art compétents qui l'ont examiné, pour déclarer formellement que ce tableau, d'ailleurs, intéressant, ne peut être de Simon Marmion. En effet, les ornements de style Renaissance, servant de décoration au portail de l'église qui y est représentée, l'influence italienne qui se manifeste frappante dans le saint Jean-Baptiste et les costumes des personnages figurés au second plan, permettent d'affirmer que cette œuvre est au moins postérieure de trente ans à la mort de l'artiste auquel on l'attribue[3]. Que dire également du Pontifical de Ferry de Clugny, évêque de Tournai, appartenant au marquis de Bute, et du missel du même évêque, actuellement déposé dans la bibliothèque de Sienne? M. P. Durrieu ne vient-il pas de prouver que l'auteur de ce missel appartenait à l'atelier de Guillaume Vrelant et qu'il est impossible, par là même, d'en faire honneur à Simon Marmion[4]?

Il y aurait certes plus de vraisemblance dans l'attribution à Simon Marmion d'un tableau représentant Notre-Dame que légua par testament Jeanne Bernard, veuve de Jehan de Baudreghein, à une sœur de Sainte-Agnès, Jacqueline Lappostole, demeurant à Gand[5]. Un acte de 1505[6] nous apprend que Quinte de Qua-

1. *Cercle archéologique de Mons, Bulletin des Séances*, 1re série, 1856-1866, p. 43.

2. « ... Sur une civière, recouverte de paille finement tressée, est étendu mort, dans un réalisme saisissant, un frère mineur. » C'est Jean Fiesne, mort en 1400 (L. Maeterlinck, *Roger van der Weyden sculpteur*, in *Gazette des Beaux-Arts*, 1901, t. II, p. 270).

3. Dehaisnes, p. 103, nous donne une description fort complète de ce tableau. On a voulu voir aussi, dans ce chanoine, le portrait du poète Jehan Molinet; ainsi s'expliquerait la palme que supporte le bras droit et qui sans l'auréole ne peut représenter un martyr. Ce tableau porte les nos 125 de l'Inventaire de 1876 et 135 de ceux de 1882 et 1888.

4. P. Durrieu, *L'histoire du bon roi Alexandre, manuscrit à miniatures de la collection Dutuit* (*Revue de l'art ancien et moderne*, 1903, t. I).

5. Delagrange, *Testaments tournésiens*, n° 1185. Voir *Pièces justificatives*, n° 82 et Dehaisnes, p. 97 et 149.

6. Voir *Pièces justificatives*, n° 96.

rouble, « sœur germaine » de Jeanne, femme de Marmion, avait épousé un Jean de Baudreghien. Sans chercher les rapports de parenté entre ces deux personnages portant le même nom, nous voyons que cette famille de Baudreghien avait certaines relations avec Simon Marmion. Mais n'oublions pas non plus qu'à Tournai, domicile de la testatrice, il y avait à cette époque deux autres Marmion, Mille et son fils Colinet, qui pouvaient être, eux aussi, les auteurs de « l'ymaige de Notre Dame ».

Nous ne saurions vraiment plus nous attarder davantage à discuter d'autres attributions assez nombreuses su sujet desquelles nous réservons notre jugement.

Si, comme nous l'avons vu, Marmion fut appelé au grand honneur de reproduire les traits augustes de Charles-le-Téméraire et de sa femme Isabelle, Michiels nous affirme qu'il est aussi l'auteur du portrait prétendu de Philippe-le-Bon ayant appartenu à M. Galichon et qui a passé dans la collection Mitchell[1]. Mais M. de Chennevières, dans un intéressant article sur les « Dessins de maîtres anciens exposés à l'École des Beaux-Arts, » fit justice de cette étrange attribution[2].

1. Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 394.

2. *Gazette des Beaux-Arts* (t. XXII, p. 78), dans un article intitulé : *Les dessins de maîtres à propos d'un prétendu portrait de Philippe le Bon*, attribué à S. Marmion, reproduisant le dessin d'une beauté vraiment admirable que M. Galichon possédait alors et qui à sa vente fut acquis par M. Mitchell : « Il n'en est pas qui, même de loin, égale l'impression qu'il produit, tant pour la prodigieuse intensité de son exécution que par cette maigreur et cette raideur aussi majestueuses que la mort. Les raffinés du moment avaient insisté pour attribuer l'œuvre à Simon Marmion dont on venait de découvrir le nom, comme celui d'un artiste ayant tenu, au milieu du XVe siècle, une place considérable dans l'école de Bourgogne. On a bien cité des éloges que des poètes du temps faisaient de Marmion et aussi les peintures qu'énuméraient les chroniqueurs ; mais nous ne connaissons point, faute d'œuvres authentiques conservées jusqu'à nous, la manière exacte de cet habile homme. Aussi a-t-on attribué, pour plus de prudence, le portrait en question tantôt à Van Eyck, sous le nom duquel il est exposé, tantôt à Roger van der Weyden, dont le faire nous est plus familier. Quant à moi... c'est à van der Weyden que je donnerais ce portrait incomparable, que le livret de M. Ephrussi nous engage d'ailleurs à rapprocher du Philippe-le-Bon du Musée d'Anvers. » (Ph. de Chennevières, *Les dessins de maîtres anciens exposés à l'Ecole des Beaux-Arts*, in *Gazette des Beaux-Arts*, t. XX, 2e période, livr. du 1er juillet 1879, n° 265, p. 18). Voir aussi De Loisne, *Les tableaux de l'église d'Hesdigneul-les-Bethune*, in *Bulletin archéo-*

Pour clore cette liste déjà longue, il ne nous reste plus à citer, sans commentaires, qu'une douzaine d'œuvres intéressantes attribuées à Marmion ou à son école. 1° Un portrait de Guillaume Fillastre, qui, d'après Bouchot, aurait inspiré l'auteur de la copie d'Arras[1]. 2° L'*Invention de la vraie croix*, tableau du Louvre[2]. 3° L'*Institution de la dévotion du Rosaire*, de la collection C. A. Turner de Londres, qui figura un instant à l'exposition des primitifs de Bruges en 1902, sous le nom de Simon Marmion[3]. 4° La *Translation de la châsse de sainte Perpétue dans l'église de Bouvigne*, depuis 1878 à Chantilly. C. Benoît l'attribue à un peintre de l'école valenciennoise dont le chef reconnu serait Simon Marmion. M. Reinach est loin de partager cet avis et nous ne pouvons que l'approuver[4]. 5° Le *Miracle de*

logique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1901, livr. 1, p. 56.

1. « Il n'y aurait rien d'impossible à ce que Marmion eût peint le portrait de Fillastre, d'après lequel notre collectionneur copia le sien, car malgré la médiocrité de la copie, le portrait d'Arras est fait d'après un excellent original. » (H. Bouchot, *Les portraits au crayon des* XVIe *et* XVIIe *siècles*, p. 111).

2. « L'école picarde qui va d'Amiens, patrie de Simon Marmion, à Valenciennes, siège principal de son activité et lieu de sa mort, n'est pas représentée à l'exposition ; et c'est fort dommage. Simon Marmion — chef de cette école au moment où Fouquet était chef de l'école tourangelle — Marmion, ce Fouquet du Nord, qui mérita d'être appelé « prince d'enluminure » par Lemaire des Belges, eût pu sans crainte être inscrit auprès de son illustre contemporain de l'Ouest. Cet oubli s'accompagne et s'aggrave de l'oubli d'un tableau que nous possédons au Louvre, l'*Invention de la vraie croix*, acquis à Amsterdam l'an dernier, et qui appartient non seulement à la vaste région franco-flamande où nous entrons en ce moment, mais encore à la subdivision picarde dont il nous faut déplorer l'absence. Sur ce dernier tableau, je n'oserais, comme certains de mes confrères des Pays Bas, mettre le nom de Simon Marmion... » Il le déclare toutefois (p. 206) de l'école de Valenciennes (Benoît, *Les primitifs français*, in *Revue de Paris*, 1er mai 1904, p. 204).

3. Dans le catalogue de l'Exposition des primitifs (p. 99), ce tableau figure parmi les « Inconnus » sous le n° 256.

4. Tableau acquis en 1842 par F. Reiset à la vente Lebreton, puis en 1878 par le duc d'Aumale. « La translation d'une châsse — dit M. C. Benoît — appartient à la Flandre française et relève de cette école de Valenciennes qui produisit le merveilleux panneau de la vie de saint Bertin, provenant de Saint-Omer, école dont Simon Marmion fut le chef attitré, plus célèbre malheureusement par ce qui nous reste des louanges de ses contemporains que par les effets d'une admiration authentique. » (C. Benoît, *La peinture française à la fin du* XVe *siècle*, in *Gazette des Beaux-Arts*, 1901, t. II, p. 98.)

sainte Hélène aujourd'hui au Louvre[1]. 6° Un autel portatif imité de Memlinc, acquis à Florence par M. Bode pour le musée de Strasbourg[2]. 7° Quelques manuscrits illustrés en entier ou partiellement de la main de celui qui fut appelé « le prince d'enluminure » ; par exemple, le manuscrit qui se trouve au château du Roeulx appartenant à Mme la princesse Gustave de Croy-Solre, manuscrit que, de l'aveu même de Dehaisnes, personne n'a vu[3]; l'*Histoire du bon roi Alexandre*, le fameux manuscrit de la collection Dutuit; la *Conquête de la Toison d'Or*[4]; le *Livre des secrets d'Aristote*[5]; les *Chroniques de Jérusalem*[6]; le tome II des *Miracles de la Vierge*[7]; le tome IV du *Froissart* de Breslau, etc...

Maintenant que j'ai exposé très sincèrement les faits précis dont l'ensemble compose la vie de Marmion, il me reste à compléter cette étude par un jugement impartial sur cet artiste. Mon embarras est extrême, je l'avoue, et je me demande s'il est non seulement possible, mais permis de résumer, en une formule exacte, l'ensemble des qualités et des défauts de ce peintre, puisque nulle de ses œuvres ne nous est connue.

Pourtant, on s'est fort occupé de Simon Marmion, mais de façon bien hâtive peut-être. Aussi l'étude superficielle, bien que très sincère des documents et des faits, a-t-elle amené plusieurs écrivains et critiques de grand talent à formuler certains jugements que l'on ne saurait entièrement accepter. Certes, il est bien plus facile de s'en tenir à la légende, de la créer même, inconsciemment je le veux bien, que de la contrôler, c'est-à-dire de la détruire après de longs efforts et de difficiles recherches.

Deux faits, pourtant insignifiants en apparence, ont suffi à en-

1. C. Benoît, *Monuments Piot*, t. X, 1903, pl. XXI, p. 263; S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon*, p. 40.
2. S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon*, p. 40.
3. Dehaisnes, p. 110.
4. Bibliothèque nationale, Fonds des mss. français, n° 351.
5. *Ibid.*, n° 562.
6. Manuscrit de Vienne.
7. Bibliothèque nationale, Fonds français, ms. n° 9199.

gager pour longtemps la critique dans une voie où elle ne peut que s'égarer. C'est la découverte de la fameuse épitaphe composée par Jehan Molinet et la publication de la *Couronne Margaritique* de Jehan Lemaire de Bavai, dont trois vers sont demeurés dans toutes les mémoires :

> Et Marmion, prince d'enluminure,
> Dont le nom croist comme paste en levain,
> Par les effects de sa noble tournure.

De ces deux œuvres de rhétorique, au style obscur autant que boursouflé, on a fait aussitôt des documents d'une vérité incontestable. Bien d'autres peintres cependant, dont nous citerons un jour les noms et qui demain peut-être seront célèbres, demeurent dans l'obscurité et l'oubli, parce qu'un Le Glay ne s'est point trouvé qui découvrît l'épitaphe placée sur leur tombe modeste, ou parce qu'aucun Lemaire n'imprima trois vers en leur honneur. N'est-on point en droit de dire alors que Marmion attira surtout l'attention de la critique pour avoir reçu le surnom glorieux à jamais de « prince d'enluminure », et non point parce que son œuvre s'imposait grande et géniale au jugement de tous ceux que le Beau passionne et attire?

Avec quel soin ne doit-on pas se garder de la légende, qui chaque jour se crée sous nos yeux complaisants! Aussi, dans quelques siècles, ceux qui liront nos journaux, nos revues provinciales, ne seront-ils pas étonnés de cette floraison de « princes de l'enluminure », du ciseau, de la poésie et de la prose; ne s'étonneront-ils pas aussi qu'ils aient trouvé tant de Molinet et de Lemaire, pour chanter leur génie en style d'épopée?

Il est permis de croire au grand talent de Simon Marmion; mais, pour moi, je ne saurais encore le prouver ni, par conséquent, l'affirmer en toute conscience. Peut-être se découvrira-t-il demain quelque tableau, bien authentique celui-là, du maître amiénois : ce sera peut-être quelque toile médiocre de savoir-faire comme de pensée; ce sera peut-être aussi un pur chef-

d'œuvre. N'ayant nulle idée préconçue, je n'en aurai nul étonnement. Espérons en ceux qui cherchent et sachons attendre.

Maurice Hénault,
archiviste.

Valenciennes, février 1906.

BIBLIOGRAPHIE

I. BIOGRAPHIE

1. — Ouvrages généraux.

G. Hécart, *Biographie Valenciennoise*, 1826, p. 1.

Siret, *Dictionnaire des peintres*, 1848, p. 231, 570.

Revue littéraire du Nord, 1851, t. II, p. 352.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, 1850, t. II, p. 352. — Grar, *Simon Marmion.*

Crowe et Cavalcaselle, *Les anciens peintres flamands*, 1862-1865, t. II, p. ccxxxix.

Les peintres de l'école primitive, t. I, p. ccxl.

A. Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres*, 1re série, 1863, t. II, p. 201.

Cellier, *Une bonne fortune inattendue* (*Courrier du Nord*, n° du 4 novembre 1865).

A. Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, 1866, t. III, p. 373.

C. Dehaisnes, *La vie et l'œuvre de S. Marmion* (*Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1890, XIVe session, p. 164).

C. Dehaisnes, *Recherches sur le retable de Saint-Bertin et sur S. Marmion*, 1892 (Extrait des *Mémoires de la Société des sciences et arts de Lille*).

R. Guerlin, *Simon Marmion peintre amiénois du* xve *siècle* (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1895, t. XIX, p. 112 à 125).

2. — Faits particuliers.

1° Sources manuscrites :

Archives de Valenciennes, *passim*, surtout les registres des bordereaux et embriefvures du greffe des Werps.

Archives départementales du Nord, série BB. Comptes de la recette générale des finances du duché de Bourgogne. Registres de la Prévôté-le-Comte de Valenciennes et fonds de la cathédrale de Cambrai.

Archives générales du royaume à Bruxelles. Fonds de la Chambre des comptes du duché de Bourgogne.

Archives de Tournai. Registre de la corporation des peintres, f° 24 v.

Bibliothèque nationale, ms. 1099 du supplément français.

Jehan Lemaire, *La couronne Margaritique.*

Simon-le-Boucq, *Antiquitez et Mémoires de la très renomé et très fameuse ville et comté de Valentienne* (Bibliothèque de Valenciennes, ms. 999, t. II, f° 15 v.).

J. Cocquiau, *Mémoires de la ville de Valenciennes*, t. II, p. 393, aux Archives de l'État à Mons.

Simon-le-Boucq, *Annales de Vallenciennes*, ms. 550-710, f° 265.

L. de la Fontaine, dit Wicart, *Antiquités de Valenciennes*, ms. 529-708, f° 288.

Recueil d'extraits de pièces relatives à Valenciennes. Résolutions du Grand-Conseil, ms. 549 *bis*, 765, f° 3.

2° Sources imprimées :

Jehan Lemaire (de Bavay), *La couronne margaritique*. Lyon, 1549.

Guicciardin, *Description de tous les Pais-Bas*. Anvers, 1582, p. 433.

H. d'Outreman, *Histoire de la ville et comté de Valentiennes*, 1639, 2e partie, ch. xv, p. 382.

G. Hécart, *Sur le goût des habitans de Valenciennes pour les lettres et les arts*. Valenciennes, 1826, p. 6.

Le Glay, *Mémoire sur quelques inscriptions historiques du département du Nord*. (*Annuaire statistique du département du Nord*, 1841, p. 57, et *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, 1843, tome I, p. 60.)

A. Dinaux, *Nomenclature des personnages qui se sont fait remarquer dans l'arrondissement de Valenciennes*, 1850, p. 23.

De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, 2e partie, 1851, t. II, p. xxvii.

Didron aîné, *Le Moyen-âge en Italie* (*Annales archéologiques*, 1855, t. XV, p. 119).

Denis, Appendice aux *Évangiles* de Curmer, p. 94.

Dusevel, *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens par des maîtres de l'œuvre, maçons, peintres et fondeurs pendant les* xiv, xv *et* xvie *siècles*. Extrait de la revue *La Picardie*, 1857 et 1858. Tiré à part, p. 25.

La Fons-Mélicocq, *Correspondance. Peintres, sculpteurs, etc... de Valenciennes* (*Revue universelle des Arts*, 1860, t. XI, p. 47, 48, et 1863; t. XVII, p. 352).

La Fons-Mélicocq, *Bulletin du Comité des arts et des monuments* (cité d'après Dehaisnes, p. 58).

La Fons-Melicocq, *Bulletin du Comité de la langue*.

A.-F. Didot, *Missel de Juvénal des Ursins*. Paris, 1861, p. 21.

W. H. James Weale, *Catalogue du Musée de l'Académie de Bruges*, 1861, p. 27.

Molanus, *Historiae Lovaniensium, libri XIV*. Bruxelles, 1861, t. II, p. 870.

Messager des sciences historiques de Belgique, 1861, p. 154.

U. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen-âge*. Bio-bibliographie.

A. Michiels, *L'art flamand dans l'est et le midi de la France*, p. 188, 200, 523.

Ph. de Chennevières, *Les dessins des maîtres anciens exposés à l'école des Beaux-Arts* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XX, 2e partie, 1er juillet 1879, p. 18).

Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*, 1880, p. 76, 195, 196.

H. Bouchot, *Les portraits au crayon des* xvie *et* xviie *siècles conservés à la Bibliothèque nationale*, 1884, p. 111.

C. Dehaisnes, *De l'art chrétien en Flandre. Peinture*, 1886, p. 239.

Edgar Baes, *Travaux sur les successeurs immédiats des Van Eyck* (*Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie de Bruxelles*, 1886, p. 74).

Brassart, *Souvenirs de la Flandre wallonne*, 1887, t. VII, p. 98-101.

A. de la Grange et L. Cloquet, *Études sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville*, 1888, t. II, p. 71, 77.

C. Dehaisnes, *L'art à Amiens au moyen âge dans ses rapports avec l'école fla-*

mande primitive (*Revue de l'art chrétien*, t. VII, 1889, et t. I, 1890, p. 16, 18, 38, 41, 43).

C. Dehaisnes, *La vie et l'œuvre de Bellegambe*, 1890, p. 187.

C. Dehaisnes, *L'art flamand en France* (*Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, XVIe session, 1892, p. 79, 81).

Capplier, *Histoire des métiers de Valenciennes et de leurs saints patrons*, 1893, p. 317.

Congrès archéologique de France, IXe session, 1893. Abbeville, p. 166, 168.

C. Dehaisnes, *Étude sur l'enluminure au XVIe siècle dans le nord de la France et sur le miniaturiste Hubert Cailleau* (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, XVIIIe session, 1894, p. 126).

P. Foucart, *Adam Lottmann* (*Réunion des sociétés des Beaux-Arts*, XVIIIe session, 1894, p. 1204, 1207).

F. A. Gruyer, *La peinture au château de Chantilly. Écoles étrangères*, 1896, p. 212.

Revue de la Société des Etudes historiques, 1897, p. 167.

De Calonne, *Histoire de la ville d'Amiens*, 1899-1900.

H. Hymans, *L'Exposition des primitifs flamands à Bruges* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1901, t. II, p. 98 et 292).

W. H. James Weale, *Exposition des primitifs flamands et d'art ancien*, 1902. Bruges, 1re section. Tableaux, p. XXVI.

L. Devillers, *Le peintre Jean Prévost de Mons* (*Wallonia*, no de décembre 1903, p. 291).

M. Gossart, *Jean Gossart de Maubeuge*, 1903, p. 94.

S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (*Gazette des Beaux-Arts*, avril 1903, liv. 550, p. 273). Cf. *Monuments Piot*, t. XI, 1904, où les miniatures de ce manuscrit sont toutes reproduites en héliogravure.

II. ŒUVRES

1. — Œuvres connues de Simon Marmion.

Peinture de la pierre de Saint-Firmin.

C. Dehaisnes, *S. Marmion*, p. 79 et 131.

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville, années 1448-1449.

Décoration des girouettes du grenier à foin.

C. Dehaisnes, p. 80 et 131.

C. Dehaisnes, *L'art à Amiens à la fin du moyen âge* (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*, 1889-1890, p. 17).

Archives d'Amiens. Comptes de la ville, 1448-1449.

Décoration du pilori.

C. Dehaisnes, p. 81.

C. Dehaisnes, *L'art à Amiens*, p. 17.

Archives d'Amiens. Comptes de la ville, 1449-1450.

Décoration du « Beau-Puits ».

C. Dehaisnes, p. 82 et 132.

C. Dehaisnes, *L'art à Amiens*, p. 18.

Archives d'Amiens. Comptes de la ville, 1451-1452, fo 113 v.

Décorations pour le Banquet du Faisan.

C. Dehaisnes, p. 85-135.

C. Dehaisnes, *L'histoire de l'art dans les cérémonies publiques aux Pays-Bas* (*Réunions des Sociétés des Beaux-Arts*, XVIIe session, 1893, p. 180).

Dehaisnes, *L'art à Amiens au moyen âge*, 1890, p. 38.

Dehaisnes, *L'art à Amiens au moyen âge* (*Congrès archéologique de France*, IXe session, Abbeville, p. 166).

Courrier du Nord (*Journal de Valenciennes*, no du 9 décembre 1865).

R. Guerlin, *S. Marmion, peintre amiénois du* XVe *siècle*, 1895, p. 5.

De la Borde, *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, 2e partie, tome I, p. 423.

Dehaisnes, *Inventaire sommaire des archives départementales du Nord*, t. IV, p. 196. Chambre des comptes de Lille. Recette générale des finances. Registre B, no 2017.

Tableau de la salle des plaids d'Amiens. La Passion.

Dehaisnes, p. 82 et 139.

H. Dusevel, *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens pendant les* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*, 1858, p. 25.

Courrier du Nord, no du 9 décembre 1865.

Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 377.

Archives d'Amiens. Comptes de la ville, 1453-1454.

Peinture de la table d'autel de la chapelle de Saint-Luc.

Dehaisnes, p. 90.

Dewez, *Histoire de l'abbaye d'Hasnon*, p. 187.

Revue de la Société d'agriculture de Valenciennes, 1850, t. II, p. 352.

Le Glay, *Mémoire sur quelques inscriptions historiques*, 1841, p. 18.

Pinchart, *Archives des arts*, t. II, p. 203.

Bulletin de la Commission historique du département du Nord, 1843, t. I, p. 60.

De la Borde, *Les ducs de Bourgogne*, 1851. Preuves, 2e partie, t. II, p. XXVIII.

R. Guerlin, *Simon Marmion*, p. 7.

Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 380.

L. de la Fontaine, *Antiquités de Valenciennes*, ms. 921 de la bibliothèque de Cambrai, fo 165 v. et no 529 de celle de Valenciennes, fo 288.

S. Le Boucq, *Antiquités de Valenciennes*, t. II, ms. 999, fo 15 v.

Image de Saint-Luc.

Dehaisnes, p. 90.

R. Guerlin, *Simon Marmion*, p. 7.

Courrier du Nord, no du 24 novembre 1865.

Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 380.

Brassart, *Illustrations valenciennoises* (*Souvenirs de la Flandre wallonne*, 1887, t. VII, p. 100).

L. de la Fontaine, *Antiquités de Valenciennes*, ms. 529, fo 288.

Tableaux à Saint-Jean.

Dehaisnes, p. 91.

La Fons-Mélicocq, *Revue universelle des arts*, t. XI, p. 47, note 2.

Pinchart, *Archives des arts*, t. II, p. 205.

De la Borde, *Les ducs de Bourgogne*, t. II, p. XXVII.

S. le Boucq, *Histoire ecclésiastique de Valenciennes*, p. 34 et 41.

Cellier, *Les prévôts de Valenciennes* (*Mémoires de la Société d'agriculture*, 1876, t. IV, p. 202 et 298).

Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 388.

« *Contenue de la première construction et naissance de la noble ville de Vallenchienne avec plusieurs choses mémorables et advenus estranges.* » Ms. 527-545, f° 57 v.

« *Chronici comonicae regularis Sancti Joannis Valentianis. Auctore Antonio d'Outermanno eiusdem canonicae priore* ». Ms. 487-626, f° 94.

Portrait de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon.

Dehaisnes, p. 96.

Brassart, *Mélanges biographiques et littéraires. Souvenirs de la Flandre wallonne*, 2e série, 1887, t. VII, p. 101.

R. Guerlin, *Simon Marmion*, p. 7.

Dehaisnes, *Etude sur l'enluminure au* XVIe *siècle* (*Réunion des sociétés des Beaux-Arts*, XVIIIe session, 1894, p. 131).

L. de la Fontaine, *Antiquités de Valenciennes*. Exemplaire de la bibliothèque de Douai, f° 214.

Peintures du retable de l'autel de N.-D.-de-Pitié aux Dominicains.

Dehaisnes, p. 91.

L. de la Fontaine, *Antiquités de Valenciennes*, ms. 529-708, f° 289 v.

Bréviaire de Philippe-le-Bon.

Le Glay, *Mémoire sur quelques monuments historiques*, 1841, p. 59, et *Bulletin de la Commission historique*, 1843, t. I, p. 62.

De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, 1849, t. I, p. 496.

Grar, *Simon Marmion* (*Revue de la Société d'agriculture*, 1850, t. II, p. 352).

Pinchart, *Archives des arts*, t. II, p. 201.

Courrier du Nord, n° du 24 novembre 1865.

Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 381 et 383.

Dehaisnes, p. 93 et 138.

R. Guerlin, *Simon Marmion*, p. 3.

S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon*, p. 13.

Archives départementales du Nord. Registre de la recette générale des finances, p. 128 v. Série BB, t. IV, p. 225.

Id., *Registre de la Chambre des comptes*, n° 1925, fs iiijc liiij et iiijc lxxiiij.

Travail à l'autel de la Vierge à Cambrai.

Dehaisnes, p. 92 et 136.

J. Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*, 1880, p. 76 et 196.

R. Guerlin, *Simon Marmion*, p. 7.

Archives départementales. Fonds de la cathédrale de Cambrai. Comptes de la fabrique, n° 105.

Décoration de gonfanons pour la cathédrale de Cambrai.

Dehaisnes, p. 92 et 146.

G. Houdoy, *Histoire artistique*, p. 199.

R. Guerlin, *S. Marmion*, p. 7.

Archives départementales. Comptes de la fabrique, n° 113.

Épitaphe du chanoine Dewez de Cambrai.

Dehaisnes, p. 93 et 148.

R. Guerlin, *S. Marmion*, p. 7.

Archives départementales. Fonds de la cathédrale de Cambrai. Registres aux testaments.

Vierge de l'hôpital de Louvain.

Dehaisnes, p. 97.

Pinchart, *Archives des arts*, t. II, p. 204.

De dietsche warande, *Amsterdam*, 4e année, p. 29.
Van Even, *Louvain Monumental*, p. 279.
Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 388.
R. Guerlin, *S. Marmion*, p. 9.
Molanus, *Historiae Lovaniensium*, libri XIV, t. II, p. 870.

2. — Œuvres attribuées a Simon Marmion.

Volets du retable de l'abbaye de Saint-Bertin.

V. de Stuers, *Nederslandsche Kunstbode*, nos des 23, 30 avril et 14 mai 1881.

Crowe et Cavalcaselle, *Les anciens peintres flamands*, t. II, p. 44.

Dom Martène et Durand, *Voyage littéraire de deux Bénédictins*. Paris, 1717, t. II, p. 183.

Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*. Paris, 1792, 2e éd., p. 288.

Nieuwenhuys, *Description de la galerie des tableaux de S. M. le roi des Pays-Bas*, 1843, p. 27 et préface.

De Laplane, *Abbés de Saint-Bertin et appendice*, 1855, t. II.

Delaporte (abbé), *Le voyageur français ou la connaissance de l'ancien et du nouveau Monde*.

De la Plane, *Fouilles historiques de Saint-Bertin* (*Mémoire des Antiquaires de la Morinie*, 1844-1846, t. VII, p. 54-55 ; t. II, p. 10).

Catalogue fait à la vente de l'hôtel Bullion en 1823, no 97, p. 19.

La Fons-Mélicocq, *Bulletin du Comité historique des arts et monuments*, 1850, t. II, p. 118.

E. Wallet, *Description de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin*, 1834, p. 231.

De Nieuwerkerke, *Rapport au Ministère de l'Instruction publique* (*Moniteur universel*, no du 24 octobre 1850).

Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 379-396.

Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*, 1880. p. 76.

A. Wauters, *La peinture flamande*. Paris, 1883, p. 68.

C. Benoît, *Les primitifs français* (*Revue de Paris*, 1904, p. 133 et 204).

C. Dehaisnes, *La vie et l'œuvre de Jehan Bellegambe*, 1890, p. 187.

R. Guerlin, *Simon Marmion*, 1895, p. 2 et 3.

P. Dubois, *La Picardie et l'Exposition des primitifs français*. Note lue à la Société des Antiquaires de Picardie, 1904, p. 26.

M. Firmenich-Richartz, *Kunsthistorische Ausstellung in Dusseldorf*, 1904, p. 102 (nos 242, 243).

Descriptive catalogue of the paintings in the national Gallery-Foreign Schools, 1892, p. 295 (nos 1302-1303).

C. Dehaisnes, *Les volets du retable de Saint-Bertin* (*Réunions des sociétés des Beaux-Arts*, XIIIe session, 1889, p. 48, 49 et 1002).

Revue de l'art chrétien, t. II, 1892, livr. 4 et 6.

Justin de Pas, *Les volets de retable peints par Hans Memlinc pour l'abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer* (*Rapport présenté à la Société des Antiquaires de la Morinie*. Extrait du *Bulletin historique*, livr. 189. *Mémoires de la Société des sciences et des arts de Lille*, 1892.

O. Bled, *Note sur le retable de l'abbaye de Saint-Bertin*. Extrait du *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, livr. 196, 4e fasc., p. 608.
Hymans, *L'exposition d'art ancien à Utrecht* (*Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1895, p. 50).
Lafenestre et Richtenberger, *La peinture en Europe*, *La Hollande*, p. 164.
C. Dehaisnes, *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XXIII, p. 516, no CCCII.
L. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, 2e partie, t. II, 1851. Préface, p. XLIV, note 4.
S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1903, livr. 550, p. 272).
Dom Ch. de Witte, *Grand cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*. Saint-Omer. Ms. 803, t. VIII, p. 6, etc.
Narré détaillé d'un voyage de Brabant Hollande et Selandre fait par deux Valencenois l'an 1789. Douai. Ms. 1206, t. IV, p. 396, 397, 398.
André Loman, *Historiae Compendium*. Manuscrit de la bibliothèque de M. A. Le Glay, avocat à Douai en 1892.
Archives départementales du Pas-de-Calais. Fonds de l'abbaye de Saint-Bertin Reg. 78. *Valor bonorum ecclesie Sancti Bertini*, années 1455-1456.
Archives départementales du Pas-de-Calais. Papiers du district de Saint-Omer. Procès-verbal de l'examen du retable. 12 juillet 1791.

Grandes Chroniques de Saint-Denis.

S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1903, p. 264).
S. Reinach, *Fondation E. Piot. Monuments et Mémoires*, t. XI, 1904.
Chronique des Arts, 14 février 1903, no 7, p. 51.
R. Fry, *Burlington Magazine*, 1903, II, p. 109.
J. Weale, *Burlington Magazine*, 1904, I, p. 100.
P. Dubois, *La Picardie et l'Exposition des primitifs français*, 1905, p. 26.
Le Progrès de la Somme, 8 décembre 1903.
S. Reinach, *Apollo*, 1904, p. 213 et 214.

Portrait de chanoine au Musée de Valenciennes.

Dehaisnes, p. 54 et 103.
R. Guerlin, *S. Marmion*, p. 11.
P. Dubois, *La Picardie et l'Exposition des primitifs français*, p. 27.
Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 389, 403.
E. Baes, *Les successeurs immédiats de Van Eyck* (*Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie de Bruxelles*, 1886, p. 74).
C. Dehaisnes, *L'art à Amiens à la fin du moyen âge*, p. 7.
Cellier, *Courrier du Nord* du 24 novembre 1865.

Pontifical et missel de Ferry de Clugny.

R. Guerlin, *Simon Marmion*, p. 8.
Dehaisnes, p. 110.
S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon*, p. 42.
Castan, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1881, p. 24.
P. Durrieu, *L'histoire du bon roi Alexandre* (*Revue de l'art ancien et moderne*, 1903, t. I, p. 118).

Image de Notre-Dame à Gand.

De la Grange, *Testaments tournésiens*, no 1185.
Dehaisnes, p. 97 et 149.

Portrait prétendu de Philippe-le-Bon.

Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 394.

Ph. de Chennevières, *Dessins de maîtres anciens* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1867, t. XXII, p. 78 et 84).

S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon*, p. 39.

De Loisne, *Les tableaux de l'église d'Hesdigneul les Béthune* (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1901, liv. 1, p. 56).

Œuvres diverses.

H. Bouchot, *Les portraits au crayon*, p. 111.

S. Reinach, *Un manuscrit de Philippe-le-Bon*, p. 40, 41, 43.

C. Benoit, *La peinture française à la fin du* XVe *siècle* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1901, t. II, p. 98).

C. Benoit, *Monuments E. Piot*, t. X, 1903, p. 263.

Dehaisnes, p. 110.

Bibliothèque nationale. Fonds des manuscrits français, n°s 331, 562, 9199.

(*A suivre.*) Maurice HÉNAULT.

VARIÉTÉS

L' « Introduction à l'Histoire romaine » de Modestov[1].

Nous devons en France une reconnaissance particulière à M. Modestov et à son traducteur, M. Michel Delines, pour l'édition française de cet important ouvrage, paru en russe il y a deux ans. Le volume est illustré de planches bien composées, mais dont le tort est de se trouver la plupart du temps trop éloignées du texte qui s'y rapporte. L'exposition ne se ressent nullement de l'obscurité des questions traitées. Écrit d'un style net et entraînant, l'ouvrage est d'une lecture facile et attrayante. Comme le dit M. S. Reinach à la fin de la préface qu'il a mise au livre de M. Modestov : aucun savant ne sera excusable désormais d'ignorer les résultats acquis par l'archéologie préclassique en Italie.

A vrai dire l'*Introduction à l'histoire romaine* de M. M. n'a que fort peu de rapports avec l'histoire romaine proprement dite. Elle est, à cette histoire, comme serait à la biographie d'un personnage une série de recherches sur toute la lignée de ses ancêtres. L'étude des origines est évidemment celle qui possède toutes les préférences de l'auteur. Il aurait pu restreindre son sujet à une étude détaillée du Latium, de ses habitants, de sa civilisation, immédiatement avant la fondation de Rome, rechercher quelle influence avait eue sur la culture de Rome chacun des peuples divers qu'elle a successivement conquis. Le sujet déjà se serait trouvé vaste et le livre n'aurait pas manqué d'ajouter à l'intelligence que nous avons de l'histoire romaine. M. M. a conçu un plan plus vaste encore. Il prend l'homme dès son apparition dans la péninsule italienne. Il le suit depuis l'époque quaternaire jusqu'au moment où une tribu installée dans la basse vallée du Tibre fonde la ville qui sera Rome. Puis il étudie encore les autres populations que l'histoire à son début trouve établies en Italie. Le livre est un manuel complet de la préhistoire italienne. Il représente un effort considérable pour composer un tableau systématique des résultats obtenus depuis une quarantaine d'années par toute l'école de palethnologie italienne. L'intérêt de ces découvertes, l'érudition très informée de M. M. méritent à l'ouvrage l'accueil le plus favorable.

1. Basile Modestov, *Introduction à l'histoire romaine. Traduit du russe* par Michel Delines. Préface de M. Salomon Renach. 1 vol., 475 p. in-4°, 39 planches hors texte, 30 fig. dans le texte. Paris, Alcan, 1907.

Les plus anciennes traces de la présence de l'homme et de son industrie ont été signalées sporadiquement en Italie à côté des restes de grands fauves qui depuis ont émigré en Afrique. La péninsule était donc déjà habitée lorsqu'elle se trouvait encore réunie au continent africain. Plus tardivement, à une époque qui remonte au moins à quatre ou cinq mille ans avant notre ère et qui correspond à l'âge néolithique, on trouve établie dans toute la péninsule une population nouvelle, croit M. M , et venue d'Afrique. L'auteur adopte en effet la théorie des anthropologues qui veulent voir dans les habitants de toute l'Europe, antérieurement aux premières invasions aryennes, les représentants d'une grande race afro-européenne. Cette hypothèse, prise dans le sens très général que lui conserve avec raison M. M., semble confirmée par les faits. Quelques squelettes de l'époque la plus ancienne trouvés en Ligurie, dans le Latium et les Abruzzes, permettent de se représenter cette race comme de type négroïde, au crâne dolichocéphale, mais de petites dimensions, déprimé aux tempes, élargi par derrière, au front bas et étroit, aux arcades sourcilières saillantes, au visage large du bas et étroit du haut, le nez large, la bouche armée de terribles dents, le menton très prognathe. Habitant soit des cavernes naturelles ou artificielles, soit des cabanes à demi souterraines, ces hommes, d'après les instruments que l'on trouve le plus généralement à côté d'eux, devaient être surtout des chasseurs, « brandissant leurs haches de silex, à la poursuite des ours et des loups sur les rochers abrupts » (p. 49). Leurs descendants, dans le cours de l'âge néolithique et énéolithique, peuplèrent toute l'Italie. Ce sont en effet les mêmes instruments et la même céramique que l'on trouve à cette époque dans toutes les provinces. La communauté du rite funéraire surtout prouve l'identité de race. Les squelettes étaient inhumés, couchés sur le côté et les jambes repliées. Souvent ils avaient été, au préalable, décharnés, et parfois même, semble-t-il, peinturlurés.

Des peuplades établies en Italie à ce moment, nous ne connaissons les noms que des Ligures et des Sicules. Il semble bien en effet que le type anthropologique ligure appartienne à la race méditerranéenne préaryenne. Les études de M. d'Arbois de Jubainville sur la langue ligure en font, au contraire, un idiome indo-européen. D'une telle objection à ses théories, M. M. se débarrasse avec désinvolture ; il rejette purement et simplement les « opérations philologo-linguistiques du savant français sur la langue ligurienne (*sic*), qui nous est moins connue qu'aucune autre de l'antiquité ». Il est inutile de relever combien est injuste un pareil dédain. On préférerait que M. M. essayât au moins de montrer comment l'extension même du domaine, dans lequel M. d'Arbois de Jubainville va chercher les traces de la langue ligure, l'exposait à faire entrer dans ses listes bien des éléments étrangers et pouvait ainsi fausser ses conclusions.

Quant aux Sicules, ils nous sont aujourd'hui particulièrement bien connus grâce aux fouilles et aux travaux de M. Orsi. Leur civilisation avait été déjà

étudiée par M. M. dans d'importants articles précédemment parus. Nous en retrouvons dans son volume une description précise et du plus vif intérêt. Les nécropoles sicules appartiennent à la période néolithique, à l'âge énéolithique et à l'âge du bronze. Le développement, on le voit, en est long. Elles descendent même probablement jusqu'à l'établissement des colonies grecques, mais sans qu'on ait pu jusqu'ici saisir la liaison des deux civilisations. Deux ou trois objets d'os sculptés, analogues à d'autres exemplaires trouvés dans la seconde ville d'Ilios, décident M. M. à dater la période sicule du III[e] millénaire avant notre ère. Cette date ne peut être acceptée que comme terme extrême marquant le début de cette civilisation. Car si le bronze est rare dans les tombes les plus anciennes, il y figure cependant sous forme d'objets d'une technique déjà avancée. On trouve même parfois dans ces tombes quelques objets de fer. Puis on sait que les données des fouilles d'Ilios peuvent être parfois sujettes à caution. Les os et ivoires sculptés, qui, dans la deuxième ville, forment un contraste absolu avec tous les objets environnants, n'appartiennent peut-être pas, de façon absolument certaine, à la couche dans laquelle ils ont été rangés. Ils auraient pu d'ailleurs être en usage pendant un temps assez long avant d'être enfermés dans les tombes de Sicile. Ce sont les formes et la décoration de la céramique sicule qui fournissent les éléments les plus décisifs pour la chronologie de toute cette civilisation. Elles se rattachent très étroitement à celles des poteries crétoises et mycéniennes du second millénaire. C'est donc à cette période seulement que l'on peut, d'une façon générale, placer le développement de la civilisation sicule. C'est en effet la date que lui attribue M. Orsi. Nous croyons également devoir prendre parti contre M. M. à propos de la distinction qu'il établit entre Sicanes et Sicules. Suivant lui, les Sicanes représenteraient la population primitive, directement venue d'Afrique; les Sicules seraient au contraire arrivés en Sicile après un long séjour en Italie. Or, précisément, le fait essentiel mis au jour par les fouilles de M. Orsi, est l'unité continue dans toute la Sicile du développement d'une seule civilisation, au sein de laquelle il est impossible de distinguer un double courant. Les deux noms, Sicanes et Sicules, que nous a transmis la tradition littéraire antique, semblent bien n'être autre chose que deux formes dialectales différentes d'un même mot. Sinon, il faut s'en tenir strictement à la tradition antique, donner le nom de *Sicane* à la civilisation très ancienne que nous ont révélée les fouilles et réserver celui de *Sicules* à des arrivants tardifs, chassés d'Italie par les invasions aryennes, peut-être mêmes Aryens eux-mêmes, puisqu'aussi bien la philologie révèle dans les dialectes anciens de la Sicile la présence d'éléments indo-européens, différents de ceux qu'y avaient pu introduire les colons grecs.

On ne saurait au contraire qu'approuver absolument le parti pris par M. M. de se passer définitivement de l'hypothèse du commerce phénicien, servant d'intermédiaire, dès cette époque reculée, entre les pays d'Orient et d'Occident. Pri-

mitivement admise comme un dogme, cette théorie, qu'aucun fait précis ne vient jamais confirmer, perd de plus en plus sa vraisemblance. On se rend compte aujourd'hui que l'île de Chypre et les autres îles de la mer Égée pouvaient importer directement en Sicile leurs métaux et leurs formes d'art. Mais nous trouvons moins convaincants les arguments de M. M. en faveur de la diffusion du commerce chypriote jusque dans l'Italie septentrionale, par l'intermédiaire de l'Europe centrale. La vallée du Danube, dans sa partie orientale surtout, a certainement connu de très bonne heure l'influence des industries méditerranéennes. Il semble bien, en outre, que la connaissance des métaux s'est répandue en Europe et par suite dans l'Italie du nord par la voie des vallées du Danube et de ses affluents. Mais il ne s'ensuit pas que les haches et les premiers objets de cuivre et de bronze employés en Italie soient nécessairement des importations chypriotes. Aucune des formes caractéristiques de la métallurgie égéenne ne s'y rencontre. Jamais, par exemple, on n'y a trouvé de hache à pédoncule et à étranglement au milieu de la lame, pas plus que de bipennes. Les formes communes à l'Orient et à l'Occident sont uniquement celles qui reproduisent exactement les primitifs instruments de pierre. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les premières planches de l'ouvrage de Montelius : *La civilisation primitive en Italie*, pour se convaincre que, dans la plaine du Pô, la métallurgie a commencé d'une façon indépendante, par la reproduction en métal des outils de pierre précédemment en usage. Isolée au sud de ses montagnes, n'ayant d'ailleurs rien à fournir en échange des produits étrangers, l'Italie continentale semble au contraire avoir été négligée, à l'époque néolithique, par le grand courant du commerce qui reliait l'Orient aux régions du centre et du nord de l'Europe. Nous n'y trouvons guère, à l'époque néolithique et énéolithique, cette civilisation riche et variée, léguée ensuite aux populations de race latine dont parle à plusieurs reprises M. M., sur la foi, semble-t-il, de certaines théories tendancieuses, récemment échafaudées en l'honneur des races préaryennes, juste réaction contre la glorification à outrance des Aryens, mais tout aussi peu sérieuses.

⁂

Une nouvelle période commence pour la préhistoire italienne vers la fin du IIe millénaire avant le Christ. Dès la fin de l'époque énéolithique, on trouve parmi les squelettes de la race primitive, caractérisée par son dolichocéphalisme, des individus d'un brachycéphalisme accentué. En même temps les objets de bronze se substituent peu à peu à ceux de cuivre. Puis bientôt, avec le plein développement de la civilisation du bronze, apparaissent un rite funéraire nouveau, l'incinération, et un genre d'habitations précédemment inconnu en Italie : les constructions sur pilotis des lacs italiens et de la plaine du Pô. M. M. explique avec raison ces innovations par l'arrivée de nouvelles populations dans lesquelles il reconnaît des Aryens, ancêtres des Latins. C'est à ces nou-

veaux venus qu'il attribue la civilisation déjà assez avancée qui se développe dans la plaine du Pô durant le premier âge du bronze, et que, d'après les stations qui en furent les centres, on appelle la civilisation des terramares.

Ces premiers établissements des Aryens en Italie ont été étudiés dans le plus grand détail, depuis une quarantaine d'années, par l'école de Palethnologie italienne. Une centaine de terramares ont été reconnues et fouillées. Deux ouvrages d'ensemble, ceux de MM. Helbig et Munro, ont vulgarisé les premiers résultats de ces recherches. Les fouilles ont continué, depuis 1890 notamment, et ont conduit à des découvertes du plus haut intérêt. M. Pigorini s'est contenté d'en publier, dans le *Bulletin de Palethnologie italienne*, de trop brefs résumés. M. M., à son tour, s'est contenté de résumer les articles de M. Pigorini.

« Les terramares de la vallée du Pô, nous dit-il, ont toutes en apparence la même forme quadrangulaire, qui est en réalité un trapèze.... Elles ont toutes la même orientation. Ceux qui les ont construites avaient l'habitude de se diriger d'après le lever du soleil; ils tiraient une ligne allant de l'est à l'ouest (*decumanus*), puis une seconde ligne, traversant la première, allant du sud au nord (*kardo*). Ils traçaient ainsi les deux rues principales. Cette règle étant immuable, des calculs astronomiques permettent de retrouver le jour de la fondation de plusieurs terramares. Ces fondations avaient toujours lieu au printemps... Un rempart de terre, consolidé de gabions, et un fossé traversé par des ponts de bois, entouraient chaque station. Dans l'intérieur, on posait les pilotis, et au dessus un plancher de bois recouvert de sable, d'argile et de gravier. Sur cette plate-forme s'élevaient les huttes de paille ou de branchages... Les rues, toutes droites et parallèles entre elles, étaient formées par des remblais qui s'élevaient à la hauteur des planchers... Dans la partie orientale de chaque terramare, une petite place élevée représente l'*arx* et indique le point le plus important de la station... » (p. 160-164).

La simple affirmation, même sur la foi de M. Pigorini, de faits aussi complexes, est faite pour éveiller le scepticisme. On se rappelle aussitôt, pour peu que l'on soit au courant de la question, les hypothèses généralisatrices de trop vaste envergure, émises dès 1876 par le philosophe Chierici, devenu palethnologue. C'est lui qui, le premier, avait cru découvrir dans les stations préhistoriques de la plaine du Pô, tout le système d'organisation développé plus tard dans les camps romains. C'est lui également qui, partant du fait de l'orientation des terramares suivant la position du soleil à l'équinoxe de printemps, avait rattaché la fondation de ces stations à la pratique du *ver sacrum*. Les observations sur lesquelles il appuyait ses théories étaient si notoirement insuffisantes que Pigorini lui-même avait cru devoir, en rendant compte des fouilles de la terramare de Castione dei Marchesi, protester contre les affirmations trop aventureuses de son maître et ami. Et voici que maintenant il les reprend toutes à son compte, et va jusqu'à admettre l'existence,

au pied de la digue de la terramare, d'un *sulcus primigenius* analogue à celui que, avec la charrue de bronze, Romulus avait tracé autour de la *Roma quadrata* du Palatin ! Après avoir consulté, à la Bibliothèque du Musée préhistorique de Rome, les comptes rendus détaillés, malheureusement encore manuscrits, des fouilles exécutées de 1889 à 1897 dans l'importante terramare de Castellazzo di Fontanellato, que M. Pigorini a eu l'obligeance de me communiquer, j'ai pu me convaincre, autant qu'on en peut juger sans avoir jamais assisté aux fouilles, que les faits récemment observés sont de nature à confirmer jusque dans leurs détails les hypothèses émises par Chierici, si hardies qu'elles puissent paraître. Il eût donc été à désirer que M. M., en partant des résultats de ces dernières fouilles, dont il lui eût été facile de prendre connaissance, en les complétant par les observations faites depuis dans d'autres terramares, notamment dans celle de la Savanna, fouillée par M. dall' Osso, en tenant compte, en outre, des nécessités particulières imposées par les conditions physiques de la plaine du Pô, eût pris la peine de faire un exposé détaillé et motivé des si intéressantes conclusions trop sommairement esquissées par M. Pigorini. Une étude critique et raisonnée de la question des terramares aurait d'autant moins fait longueur dans l'*Introduction à l'histoire romaine* que M. M. considère, et à juste titre, croyons-nous, ces stations préhistoriques de la plaine du Pô comme le prototype immédiat de la *Roma quadrata* de Romulus.

S'il est vrai, d'autre part, que l'excès d'une qualité puisse parfois entraîner des inconvénients, il nous semble que la précision exagérée que M. M. essaye d'introduire dans l'histoire des premières invasions aryennes en Italie l'amène à représenter d'une façon un peu schématique, et par cela même inexacte, les grands mouvements de peuples qui, à l'époque préhistorique, ont renouvelé la population de la péninsule. Les habitants des terramares, suivant lui, auraient débouché tout d'un coup dans la plaine du Pô, par les passages des Alpes tyroliennes. Cependant, l'identité, qu'il a raison de relever entre l'industrie des terramares, depuis la Vénétie jusqu'à la Lombardie occidentale, indiquerait plutôt que la chaîne entière des Alpes a dû livrer passage à diverses tribus d'un même peuple, parvenues à un degré à peu près égal de civilisation. Certaines découvertes que l'on s'étonne de ne même pas trouver mentionnées, celles des importantes nécropoles de Golasecca, au sud du Lac Majeur et de Bismantova dans la province de Reggio, par exemple, prouvent l'arrivée continuelle, à des époques diverses, de nouveaux survenants. D'autre part, les faits sont d'accord avec la vraisemblance, contre l'hypothèse de M. M., que la population des terramares a tout d'un coup, au début de l'âge du fer, abandonné la plaine du Pô pour descendre vers le sud. La variété des objets qui se rencontrent au fond des lacs italiens, au dessous des palafittes, les nombreuses couches qui se peuvent distinguer dans les amas des terra-

mares et dont les dernières contiennent parfois des objets étrusques, et même des débris d'époque romaine, prouvent que ces villages n'ont jamais cessé d'être habités. Les émigrations vers l'Italie centrale ont dû se faire peu à peu, par petits groupes, à mesure que s'accroissait la population et que les nécessités de l'élevage, la principale industrie des habitants des terramares, obligeaient les tribus à essaimer vers des régions occupées par une population moins dense. Vouloir imposer un itinéraire uniforme à ces vastes et longs mouvements ethniques, c'est se condamner, semble-t-il, à s'écarter de la réalité.

Tout en refusant d'admettre le fait d'une émigration en masse et cohérente de la population des terramares vers l'Italie centrale, il n'en reste pas moins établi, comme le montre M. M., que ce sont des tribus, issues des anciens occupants de la plaine du Pô, qui, vers la fin de l'âge du bronze, descendirent, à travers le Picenum et les Abruzzes, dans les montagnes du Latium, les monts Albains et jusque dans l'Italie méridionale. Les rapprochements entre les formes et le mode de décoration de la céramique des terramares, et celles des plus anciennes nécropoles à incinération de l'Italie centrale, nous semblent particulièrements convaincants à cet égard. Le même courant a laissé ses traces jusqu'à Tarente, où M. Quagliati a retrouvé, en 1900, les traces indubitables d'un village construit sur pilotis, tandis que, presqu'en même temps, il découvrait à Timmari, dans la province de Matera, une importante nécropole à incinération, absolument analogue à celles qui, dans la plaine du Pô, se retrouvent parfois à proximité des terramares.

Des faits nouveaux ne tarderont pas sans doute à préciser cette première esquisse des invasions indo-européennes dans l'Italie péninsulaire. Ils ne modifieront pas, croyons-nous, les grandes lignes du tableau qu'en trace M. M. Dès à présent, les résultats dégagés peuvent être considérés comme acquis.

L'établissement des populations latines dans la basse vallée du Tibre conduit M. M. au cœur même de son sujet. Le petit nombre des mots qui, dans la langue latine, appartiennent au trésor commun des langues indo-européennes, est un indice certain du mélange des populations aryennes avec les anciens occupants du pays. Dans la civilisation primitive, que nous révèlent les plus anciennes nécropoles des monts Albains et des collines de Rome, entrent indubitablement un bon nombre d'éléments préaryens. Quelle part faut-il faire à ces survivances de l'époque néolithique? Les avis des archéologues vont sur ce point d'un extrême à l'autre. Il faut savoir bon gré à M. M. de se garder des exagérations dans un sens ou dans l'autre, et de chercher à faire juste mesure aux nouveaux venus Latins, tout aussi bien qu'aux aborigènes. Il a pour guide sur ce sujet, il faut le reconnaître, surtout son bon sens naturel, uni à son expérience générale d'archéologue averti. La véritable origine de la plupart

des objets et des formes en usage chez les premiers ancêtres des Romains, demeure encore en effet fort incertaine. Nous n'en voulons citer d'autre exemple que celui de « l'anse cornue » de forme si caractéristique et qu'on ne sait vraiment à qui attribuer, ou bien encore celui de l'urne-cabane. M. M. est d'avis que ce genre d'urne cinéraire exprime la conception aryenne de la vie d'outre-tombe (p. 251, 252). Il sait cependant qu'il fait absolument défaut dans toute la plaine du Pô, tandis qu'il se rencontre en Crète à l'époque mycénienne! Bien des études de détail semblent encore nécessaires avant que l'on puisse arriver à déterminer de façon précise l'apport de chacun des deux courants préhistoriques dont l'union a donné naissance à Rome.

∴

Une fois établis dans la vallée du Tibre et sur les collines romaines, les Latins ont subi l'influence des civilisations qui se sont développées autour d'eux dans le reste de l'Italie. En conséquence, M. M. n'a pas manqué de faire rentrer dans le plan de son ouvrage l'étude de la civilisation villanovienne et des origines étrusques.

Les Villanoviens (du nom du petit village de Villanova, près de Bologne, où furent retrouvées les premières traces de ce peuple) ne seraient, d'après M. M. Pigorini et Helbig, que les descendants des habitants des terramares et les ancêtres des Étrusques. Une filiation directe unirait donc ces trois périodes de la préhistoire italienne. M. M. se pose en adversaire résolu de cette théorie. Il insiste sur la lacune indéniable qui sépare l'industrie des terramares de celle de Villanova. Les Villanoviens sont sans doute parents des premières populations indo-européennes de la plaine du Pô, mais ils n'en descendent pas. Leur race est, d'autre part, absolument différente de celle des Étrusques. Ce sont des Ombriens, arrivés en Italie plus tard que les anciennes tribus latines et par des voies différentes. Nous croyons avec M. M. que le moment est venu, en effet, de remplacer définitivement l'appellation provisoire de Villanovien par le nom plus précis d'Ombrien.

Les indications des historiens anciens sur l'empire ombrien s'accordent entièrement avec les données de l'archéologie sur l'extension de la civilisation villanovienne. Les arguments surtout que tire M. M. de la distinction très nette entre les dialectes osco-ombriens d'une part, et falisco-latins d'autre part, en faveur de son hypothèse de deux moments différents des invasions indo-européennes en Italie, nous semblent décisifs. Les Villanoviens ou Ombriens représentent donc une seconde couche de populations aryennes descendues de l'Europe centrale en Italie. On ne saurait cependant faire de leur arrivée la cause déterminante du départ des habitants des terramares vers le Latium, comme le voudrait M. M. La civilisation ombrienne est toujours restée étroitement cantonnée dans la partie orientale de la plaine du Pô, entre la mer

et le Tanaro. On n'en trouve pas trace dans tout le reste du pays occupé par les terramares. Nous croyons de même inexact de les faire descendre en Italie par les Alpes Carniques, en réservant aux Vénètes, peuple illyrien, le passage des Alpes Juliennes. Comme le prouvent les différentes couches de la nécropole d'Este, les Vénètes ne sont arrivés en Italie que longtemps après les Ombriens. On peut suivre tout le long de la côte de l'Adriatique la série des nécropoles villanoviennes. La Drave et la Save forment un large passage entre la vallée du Danube, où les tombes de Hallstatt ont d'étroits rapports avec les plus récentes des nécropoles de Bologne. On peut même croire, d'après un mot d'Hérodote, que l'empire ombrien aurait englobé la vallée du Danube jusqu'aux Carpathes, en même temps que la partie orientale de l'Italie du nord et toute l'Italie centrale. Il représenterait comme la première mainmise des peuples de l'Europe centrale sur la péninsule italienne.

C'est en Italie néanmoins que s'est vraiment constituée la civilisation ombrienne. Quelles influences contribuèrent à son développement?

Le trait caractéristique de l'art villanovien est l'emploi de la décoration géométrique. Cette décoration apparaît toute constituée sur les ossuaires et les vases villanoviens de l'Étrurie et de la plaine du Pô. Elle y présente tous les caractères d'un emprunt à un art étranger. La plupart des archéologues sont d'accord aujourd'hui pour en chercher l'origine hors d'Italie. Les uns y voient, avec M. Helbig, le résultat de l'influence phénicienne. D'autres la font venir de Grèce par la voie de l'Europe centrale. Cette dernière hypothèse a contre elle le fait que la décoration géométrique n'apparaît dans la vallée du Danube, et même dans celle du Pô, que postérieurement à sa diffusion dans l'Italie centrale. Les arguments en faveur de la première perdent chaque jour de leur valeur. Le commerce phénicien ne commença à introduire ses produits en Italie qu'une fois la décoration géométrique déjà parvenue à son plein développement. M. M. croit que l'influence grecque s'est exercée de très bonne heure en Italie, par voie maritime. Ses raisons ne nous semblent pas des plus probantes. « Tout nous fait croire, dit-il, que les vaisseaux grecs sont venus en Italie à une époque qui a de longtemps précédé la colonisation grecque : ce phénomène est naturel, car, avant de s'établir dans un pays, on aime bien à le connaître » (p. 339). Ainsi les Grecs, dès le IXe siècle avant notre ère, auraient soigneusement exploré l'Italie centrale, avant de s'établir en Grande Grèce et en Sicile! Aucun autre fait, d'ailleurs, que la décoration géométrique n'y révèle leur présence, et tout ce que nous savons du premier âge du fer en Grèce interdit absolument de s'arrêter à une telle supposition. La question demeure donc en réalité sans solution. On aimerait, en outre, trouver notées dans le livre de M. M. les diverses particularités qui distinguent le développement de la civilisation villanovienne dans les différents centres où les fouilles nous l'ont révélée. Il aurait été également intéressant d'étudier, au moins dans les

principaux d'entre eux, la transition entre la civilisation villanovienne et la civilisation étrusque.

Mais ce sont surtout les problèmes relatifs à l'origine des différentes populations établies en Italie qui captivent M. M. Un simple exposé de la question étrusque, ou plutôt de la question de l'origine des Étrusques, termine son « *Introduction à l'histoire romaine* ». L'auteur s'y montre partisan convaincu de l'opinion traditionnelle, qui fait venir les Étrusques par mer, de Carie et de Lydie, et débarquer sur les côtes de la mer Tyrrhénienne. La même conclusion vient d'être exposée par M. Körte dans son remarquable article « *Etrusker* » de l'*Encyclopédie Pauly-Wissowa*. Cet accord semble bien fait pour remettre en faveur cette théorie injustement dédaignée depuis une trentaine d'années. La discussion des textes anciens est conduite par M. M. avec précision et l'examen critique des opinions modernes avec une extrême vigueur. On peut reprocher seulement à M. M. de paraître ignorer l'importante étude de M. Ed. Meyer sur les Pélasges (*Forschungen zur alten Geschichte*, t. I). Elle lui aurait permis de réduire à ses justes proportions le fait signalé par Hellanicus de Lesbos, le débarquement sur la côte de l'Adriatique d'une bande de Pélasges thessaliotes, venus ensuite s'établir à Cortone.

C'est surtout à la comparaison entre l'architecture funéraire des Étrusques et celle des peuples d'Asie Mineure que M. M. demande des arguments précis en faveur de sa théorie. Les ressemblances qu'il signale sont évidentes. Il existe une parenté certaine entre le tombeau d'Alyatte près de Sardes et des monuments tels que le tombeau dit des Horaces et des Curiaces voisin d'Albano, la Cucumella de Vulci ou le tombeau de Porsenna près de Chiusi, tel que nous le décrit Varron.

Il faut cependant remarquer que ces tombes monumentales sont, en Lydie, des œuvres d'époque assez récente. En admettant même que l'attribution du tombeau voisin de Sardes à Alyatte, père de Crésus, n'ait rien d'absolument certain, ce monument ne peut être l'œuvre que de la dynastie des Mermnades. En Phrygie, des tombeaux comme celui de Tantale sont évidemment plus anciens. Mais les ressemblances avec les monuments funéraires étrusques sont aussi beaucoup plus lointaines. Par contre, les tombes phrygiennes creusées au flanc des collines présentent avec les tombes à chambre d'Étrurie des analogies indéniables. L'ornementation géométrique développée des façades, des inscriptions comme celle du tombeau de Midas, assignent de nouveau à ces monuments une date récente. De deux choses l'une : ou bien les analogies signalées par M. M. ne signifient rien touchant l'origine des Étrusques, et seraient dues, hypothèse vraiment peu satisfaisante, à de simples relations commerciales ; ou bien l'arrivée des Étrusques-Lydiens en Italie a eu lieu à une époque bien postérieure au XIe siècle avant notre ère, indiqué par la chronologie traditionnelle. Il n'est pas nécessaire sans doute, si l'on veut admettre

cette seconde hypothèse, de donner comme « terminus post quem», au départ des Étrusques d'Asie-Mineure, la construction d'un exemple précis tel que le tombeau d'Alyatte. Ce tombeau, et ses analogues étrusques, peuvent en effet dériver d'un prototype commun. Mais, entre le modèle et des copies aussi voisines que celles qui se rencontrent près de Sardes et en Étrurie, on ne saurait supposer un espace de temps bien considérable. Un développement indépendant de part et d'autre, se prolongeant sur une durée supérieure à un ou deux siècles au plus, aurait produit nécessairement, entre les monuments funéraires lydiens et étrusques, des différences notables. Si le tombeau d'Alyatte peut être daté au plus tôt du VIIe siècle, le départ des Étrusques de Lydie ne saurait donc remonter au delà du IXe siècle.

Leur établissement dans l'Italie centrale ne précéderait ainsi que de peu de temps celui des colonies grecques dans l'Italie méridionale et la Sicile. Il coïnciderait précisement avec l'époque qui vit la diffusion de la décoration géométrique dans l'art villanovien. L'examen critique de ces questions de chronologie, phrygienne, villanovienne et étrusque, aurait eu pour effet, croyons-nous, de consolider les arguments archéologiques de M. M., et peut-être de jeter une lumière décisive sur le problème des origines étrusques.

A part quelques lacune inévitables, déjà signalées en partie dans la préface de M. S. Reinach, on ne peut que rendre témoignage de la parfaite documentation sur laquelle s'appuie l'ouvrage de M. M. On reconnait en outre dans les pages de son livre cette connaissance directe du matériel archéologique que permet seul d'acquérir un long séjour en Italie. Mais surtout M. M. a le grand mérite d'être philologue en même temps qu'archéologue. C'est à sa connaissance des dialectes italiques qu'il doit certainement la première idée de son intéressante et très vraisemblable hypothèse sur la double origine, latine d'une part, ombrienne de l'autre, du courant indo-européen en Italie. C'est à sa curiosité des choses philologiques également que nous devons l'intéressant chapitre qui termine son livre : l'histoire des recherches sur la langue étrusque. Ce chapitre naturellement demeure sans conclusion. Il donne seulement un aperçu détaillé des efforts tentés dans les voies les plus différentes, et des théories successivement abandonnées. Aperçu vraiment attristant, non seulement par l'échec final auquel ont abouti les recherches les plus consciencieuses, mais aussi par le spectacle des passions mauvaises soulevées, chez d'excellents savants, par cette question irritante. On pourrait croire que le sort des problèmes les plus difficiles est précisément d'exciter d'autant plus vivement la passion de ceux qui s'y sont adonnés que les éléments d'une solution certaine manquent davantage. Ces questions d'origine, auxquelles M. M. vient de consacrer son volumineux ouvrage, appartiennent à la périlleuse catégorie des problèmes dont la science ne pénètre encore qu'à demi le mystère et autour desquels les controverses des archéologues perdent parfois la sérénité qui

convient. Les discussions de M. M. lui-même sont parfois d'une vivacité un peu cavalière. Sur la plupart des questions touchant à la préhistoire italienne les faits ne sont cependant pas encore de nature à permettre les affirmations absolues. Bon nombre des conclusions auxquelles il aboutit pourront donc encore sembler hypothétiques aux adversaires qu'il combat. D'ailleurs, l'utilité d'un ouvrage tel que celui de M. M. n'est pas moins dans l'effort de critique qu'il est appelé à provoquer que dans la diffusion qu'il ne peut manquer de produire de tout un ordre de connaissances, jusqu'ici difficilement abordable.

∴

Au moment où nous venions de terminer ce compte-rendu, nous apprenons la mort presque subite de M. Modestov. L'édition française de son *Introduction à l'histoire romaine* marque donc le couronnement de l'œuvre patiemment élevée, pendant toute une existence d'homme, au souvenir des anciennes civilisations italiques. C'est le digne testament scientifique d'un savant passionné de ce lointain passé. Il restera après lui, comme une œuvre consciencieuse et utile, comme le vrai livre d'enseignement de la science à laquelle l'auteur a consacré sa vie.

A. Grenier.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 4 JANVIER 1907

M. R. Cagnat, président sortant, et M. S. Reinach, nommé président pour l'année 1907, prononcent les allocutions d'usage.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, fait connaître la situation des concours.

M. Senart donne d'excellentes nouvelles scientifiques de la mission au Turkestan chinois, dirigée par M. Pelliot. Dans deux lettres datées du 5 et du 20 novembre, M. Pelliot l'avise de découvertes importantes dans les ruines de Toumchouq, non loin de Maral bashi, sur la route méridionale de Kachgar à Aksou. Elles étaient réputées musulmanes; M. Pelliot y a reconnu et dégagé un nombre considérable de sculptures gréco-indiennes qui, d'après la description sommaire qu'il en fait, et notamment à en juger par la présence de bustes qu'i signale, ne peuvent manquer de présenter le plus grand intérêt archéologique et historique. Quelques fragments manuscrits, notamment un fragment en écriture brâhmi de l'Inde, concourent à relever le prix de la trouvaille.

M. S. Reinach, président, annonce le décès de M. Otto Benndorf, de Vienne, correspondant de l'Académie depuis 1895.

L'Académie procède à l'élection de plusieurs commissions annuelles. Son élus :

Prix ordinaire : MM. Delisle, Viollet, Longnon, Omont;

Prix Allier de Hauteroche : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Haussoullier;

Prix Bordin : MM. Barbier de Meynard, Schlumberger, Senart, Ph. Berger;

Prix extraordinaire Bordin et prix Saintour : MM. Boissier, Alfred Croiset, Cagnat, Bouché-Leclercq, Maurice Croiset, Pottier;

Prix Stanislas Julien : MM. Barbier de Meynard, Senart, Barth, Chavannes;

Prix de La Grange : MM. Delisle, Meyer, Longnon, Picot;

Prix Loubat : MM. Senart, Hamy, Barth, Léger;

Prix Estrade-Delcros : MM. Delisle, Heuzey, Barbier de Meynard, Senart; Boissier, A. Croiset, R. de Lasteyrie, Lair, Chatelain.

Prix Auguste Prost : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, le duc de La Trémoïlle, Lair.

Prix Honoré Chavée : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Meyer, Ph. Berger, Léger, Thomas.

M. D. Serruys, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, signale un fragment grec du Canon historique d'Eusèbe, lequel n'était connu que par des traductions arménienne, latine et syriaque. Ce fragment relativement étendu

permet de reconnaître les étapes de la tradition eusébienne chez les chroniqueurs byzantins et démontre qu'une édition posthume d'Eusèbe dut être publiée à Alexandrie avant l'an 412 p. C.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1907

L'Académie procède au vote pour la désignation de deux candidats à chacune des deux chaires vacantes au Collège de France. Sont nommés :

Chaire de langue et littératures de l'Europe méridionale : en première ligne, M. Morel-Fatio ; en seconde ligne, M. Jeanroy.

Chaire d'histoire et littérature latines : en première ligne, M. P. Monceaux ; en seconde ligne, M. René Pichon.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur une colonie gauloise en Irlande au IIIe siècle a. C. Les *Manapii*, que le géographe Ptolémée place dans la région S.-E. de l'Irlande, sont des *Menapii* venant du continent, des environs de Cassel, département du Nord. Ils vinrent en Irlande vers la fin du IIIe siècle. Un roi irlandais exilé s'était réfugié chez eux et rentra en Irlande avec une armée de *Menapii*. De là une colonie gauloise en Irlande, les *Galiain*, comme disaient les Irlandais. Ils furent les meilleurs soldats de l'armée qui envahit l'Ulster pour conquérir le taureau divin.

M. Chavannes, au nom de M. Senart, donne lecture d'une note de M. Pelliot sur deux sites archéologiques de la région de Kachgar. Le premier est celui des « Trois Grottes », à 15 kil. environ au N. de Kachgar ; le second est celui des ruines de Tegurman, à 2 kil. environ plus à l'E. Dans ces ruines, M. Pelliot a découvert un morceau de planchette portant sur une de ses faces des caractères en brahmî. Ce fragment est le premier spécimen d'écriture hindoue qui ait été trouvé jusqu'ici dans les environs de Kachgar.

M. Léon Dorez croit pouvoir, à l'aide de documents contemporains et du volume en question, établir que le manuscrit latin 5784 de la Bibliothèque nationale, contenant la *Vie de César* par Pétrarque, est celui-là même auquel le poète travaillait lorsqu'il fut surpris, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1374, par la dernière crise d'épilepsie sénile à laquelle il succomba quelques heures plus tard. Une reproduction phototypique complète de ce manuscrit paraîtra dans quelques jours.

M. Salomon Reinach donne une explication nouvelle du geste de l'ange dans le tableau de la Vierge aux Rochers, de Léonard de Vinci, conservé au Musée du Louvre. Remarquant que l'ange désigne du doigt saint Jean-Baptiste, patron de Florence, M. Reinach pense que le tableau a été exécuté à Florence, et non, comme on l'a dit jusqu'ici, à Milan, où Léonard ne se rendit qu'en 1483. Le tableau du Louvre, loin d'être une réplique, serait donc antérieur à celui de la National Gallery de Londres, expressément peint pour un couvent de Milan.

SÉANCE DU 18 JANVIER 1907

M. Dieulafoy donne lecture d'un travail sur le théâtre édifiant en Espagne

durant le siècle d'or. Après avoir montré la place considérable qu'occupent dans la littérature de nos voisins les *Autos sacramentales* et leur durée séculaire, il aborde les autres genres de la tragédie religieuse et les classes en deux catégories distinctes : les comédies de saints et les comédies divines. Il est alors amené à se demander quelle a été la cause première d'une évolution que le succès persistant et même grandissant des *Autos* ne semblait pas nécessiter et aussi à quelle source puisèrent les auteurs de ces nouvelles pièces édifiantes. La source, M. Dieulafoy la trouve et la montre dans les *Miracles de Notre-Dame* qui avaient été traduits par Gonzalo de Berceo dès le XIIIe siècle et dans la *Légende Dorée*. La raison, d'un ordre tout différent, résidait dans le désir de combattre le luthéranisme et de former un faisceau de toutes les forces vives pour opposer une résistance aux progrès de l'hérésie. C'est dans ce dessein que les théologiens officiels inclinèrent du thomisme vers le molinisme en dépit de leurs tendances naturelles et que, sous leur inspiration, les grands poètes dramatiques, tels que Cervantès, Lope de Vega, Tirso de Molina, Calderon, Moreto, s'efforcèrent d'allier dans leurs œuvres l'intérêt dramatique à la démonstration vivante des mérites souverains du repentir et de la foi dans la miséricorde d'un dieu infiniment bon.

M. Senart présente quelques observations sur un fragment d'inscription du roi Aśoka (IIIe siècle avant notre ère), le célèbre souverain bouddhique. L'inscription a été trouvée récemment non loin de Bénarès, au lieu où le Buddha passe pour avoir enseigné d'abord sa doctrine. Bien qu'incomplète, elle est très curieuse par certains détails qu'elle fait connaître relatifs à l'organisation des communautés religieuses d'hommes et de femmes au temps d'Aśoka et par la preuve qu'elle apporte de l'intérêt très vif que prenait le roi aux détails de la vie religieuse.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1907

M. Dieulafoy continue la lecture de son mémoire sur le théâtre édifiant en Espagne au siècle d'or.

M. Cagnat communique une note sur les fouilles exécutées en Algérie depuis quelques années par le service des monuments historiques sous la direction de M. Albert Ballu. Ces fouilles se poursuivent en même temps dans les ruines de cinq villes, Timgad, Lambèse, Madaourouch, Announa et Khamissa. M. Cagnat insiste seulement sur les deux dernières, où les travaux sont conduits par M. Joly, de Guelma. A Khamissa, on a déblayé à peu près tout le vieux forum, qui offre les éléments habituels aux forums romains dans un état de conservation suffisant pour permettre de les reconnaître. A Announa, il est difficile d'identifier les monuments découverts ; les plus curieux sont une maison qui appartenait à la famille des Antistius, apparentés aux empereurs du IIe siècle, et une place, un petit forum, entouré de murs. On a découvert dans ces différentes fouilles une grande quantité d'inscriptions et un certain nombre de morceaux de sculpture.

M. Salomon Reinach croit avoir trouvé l'explication d'un type plastique assez

souvent figuré au xve siècle, notamment dans l'art ombrien : celui de la Vierge Marie, armée d'une massue, qui frappe un démon pour l'éloigner d'un enfant qu'il a saisi. Dans les textes du moyen âge, il n'y a pas trace de ce type. M. Reinach l'explique par une confusion du langage. La Vierge Marie, qui tient les clefs du ciel, est *clavigera* ; or *clavigera* signifie aussi « porte-massue » (de *clava*). La confusion, sans doute volontaire et consciente, a dû être suggérée à un artiste par un clerc.

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1907

M. S. Reinach, président, annonce la mort de M. Ascoli, sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Académie de Milan, associé étranger depuis 1891.

M. Philippe Berger communique une inscription punique trouvée par M. Merlin à Carthage. C'est l'épitaphe d'une grand-prêtresse dont le mari était suffète, ainsi que tous ses ancêtres jusqu'à la quatrième génération. Il est très intéressant de trouver une famille dans laquelle on était suffète de père en fils. Mais le fait le plus curieux que révèle cette inscription est le titre de la défunte. Elle est en effet intitulée non pas « chef des prêtresses », mais chef des prêtres », ce qui tendrait à prouver qu'une femme était placée à la tête du collège des prêtres. — MM. Dieulafoy et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Dieulafoy termine sa communication sur le théâtre édifiant en Espagne au siècle d'or.

L'Académie procède à la nomination de la commission du prix Blanchet. Sont élus MM. Boissier, Cagnat, Héron de Villefosse et Philippe Berger.

M. Psichari fait une communication sur une faute de syntaxe dont il suit les traces à travers toute l'histoire de la langue grecque. Ainsi le solécisme αἵτινες καταλαβόντες, qui appartient à la langue savante de nos jours, paraît, à première vue, avoir son pendant dans le ἰδία ἄρχοντε de Platon et κεφαλαὶ λελιχμότες d'Hésiode. Naturellement, l'explication est différente. D'une façon générale, pour bien comprendre les différents phénomènes de la grécité, il est bon de les envisager dans leur ensemble, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'état moderne. — MM. Foucart, Bouché-Leclercq et Ph. Berger présentent quelques observations.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1907

M. Héron de Villefosse fait une communication au sujet de fouilles exécutées à Sainte-Colombe, près de Vienne (Isère), dans l'emplacement connu sous le nom de Palais du Miroir. On y a trouvé des richesses archéologiques importantes et toute une série de statues. La plus belle et la plus connue est la Vénus accroupie du Louvre qui fut découverte avant 1828. Au mois d'octobre dernier, M. Héron de Villefosse a pu retrouver le pied gauche de cette statue, qu'il présente à l'Académie.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1907

M. Cagnat communique de la part de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, une inscription latine dédiée à Carthage divinisée. Elle a été trouvée par M. le capitaine Gondouin dans sa propriété.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un mémoire intitulé *Aetos*.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de désigner des candidats à la place d'associé étranger vacante par suite du décès de M. Ascoli. Sont élus : MM Boissier, Alfred Croiset, Hamy, Homolle, Cagnat et Omont.

M. Edouard Cuq fait une communication sur un règlement administratif du temps d'Hadrien, récemment trouvé en Portugal et conservé par les soins de M. Burthe, ingénieur de la Société des mines d'Aljustrel. Parmi les faits nouveaux que contient ce règlement sur l'exploitation des mines d'argent et de cuivre appartenant au fisc, les procédés suivis pour la recherche des filons ou des gîtes métallifères, les mesures prises pour la sécurité de la mine, les droits des concessionnaires, la juridiction du procurateur, M. Cuq signale l'article relatif à l'occupation des puits abandonnés et aux sociétés formées pour les exploiter. Ces sociétés sont distinctes des sociétés fermières qui seules étaient connues jusqu'ici ; elles sont soumises à des règles spéciales. Tous les associés sont responsables, vis-à-vis de certains tiers, des dépenses faites de bonne foi. Dans leurs rapports entre eux, les associés sont tenus des frais d'exploitation proportionnellement à leur part sociale ; mais ceux qui n'ont pas géré ont une responsabilite limitée à la valeur de leur part.

M. Louis Havet commente quelques passages du *Rudens* de Plaute. Il restitue la forme primitive du vers 107 et montre qu'Ausone, qui écrivait à la fin du IVe siècle, s'est mépris sur la prosodie de l'expression *virile secus*. Interprétant les vers 150-151, il fait voir que les sacrifices pour cause de voyage avaient lieu au lever du jour ; quand on était invité au déjeûner (*prandium*) qui suivait un tel sacrifice, on prenait un bain la veille au soir au lieu de le prendre le matin. — Par l'examen du vers 161, M. Havet établit que le dieu marin Palémon était adoré à Cyrène sous le vocable d'Hercule Sauveur (le terme employé par Plaute paraît avoir été *Hercules Opitulus*) ; cet Hercule, identifié avec Palémon (qu'on identifiait aussi avec *Melicertes*) n'est autre que le *Melqart* phénicien. — M. Philippe Berger présente quelques observations.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1907

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une note de M. Paul Gauckler sur la Niobide des Jardins de Salluste, à Rome. Cette statue, trouvée dans la villa Spithoever, avait été déposée au fond d'une cachette pour la soustraire aux barbares ou aux chrétiens iconoclastes. Elle est presque intacte ; seul, le bras droit était brisé ; mais la cassure était très nette et le morceau détaché se raccordait si exactement au reste que la restauration n'a aucunement pu altérer le geste original. La figure est en marbre de Paros, de grandeur réelle, traitée avec sobriété et souplesse. Il semble évident qu'elle était adossée. Elle offre un type nouveau de Niobide. Sa coiffure est celle des jeunes Athé-

niennes au v[e] siècle a. C. M. Gauckler hésite à remonter aussi haut : elle lui paraît d'un art trop savant. Ce qui est certain, c'est qu'elle appartenait au même groupe que trois statues de la collection Jacobsen également découvertes à Rome : un Apollon, une Niobide debout, fuyant, les vêtements épars, un Niobide étendu à terre, inanimé. Ces quatre figures, accompagnées de beaucoup d'autres, ont dû orner le fronton de quelque temple d'Apollon en Grèce, d'où elles furent sans doute transportées à Rome après la conquête, peut-être dès le temps de Salluste.

M. Théodore Reinach communique une flûte de Pan âgée de 17 ou 1800 ans, trouvée dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine (Alésia). Il décrit cet instrument, seul spécimen connu de l'espèce, et en montre le très grand intérêt archéologique et musical. L'instrument est si bien conservé qu'on peut encore en jouer. Un amateur distingué amené par M. Reinach, M. Chabrier, exécute la gamme de la flûte de Pan qui est une gamme de sol défective d'un degré. — MM. Hamy et Pottier présentent quelques observations.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur un Cyclope en Irlande. Quand le demi-dieu Cûchulainn, le grand héros de la plus vieille épopée irlandaise, voulait faire un acte qui exigeait des forces surnaturelles, il se transformait par d'horribles contorsions, il prenait une taille gigantesque, un de ses yeux lui rentrait dans la tête et devenait invisible, l'autre œil sortait de l'orbite et la circonférence de cet œil était égale aux bords d'une coupe d'hydromel ou même à ceux d'un chaudron assez grand pour qu'on pût y faire cuire une génisse. Cet œil était donc énorme et rond comme celui du cyclope Polyphème, et momentanément Cûchulainn était borgne. Pourtant il avait alors près des femmes un succès si prodigieux que par amour plusieurs devenaient borgnes comme lui.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une note du R. P. Delattre sur l'area chrétienne et la basilique de Mcidfa à Carthage.

SÉANCE DU 1[er] MARS 1907

M. Salomon Reinach essaie d'établir que l'aigle de Prométhée était, à l'origine, l'aigle *prometheus*, c'est-à-dire « prévoyant » et « protecteur ». Les Grecs primitifs clouaient des aigles au-dessus des portes pour se préserver des influences mauvaises, en particulier de la foudre. Comme beaucoup de sauvages de nos jours, ils croyaient aussi qu'un oiseau de haut vol avait dérobé, pour l'apporter aux hommes, le feu du soleil. On en vint à considérer comme un châtiment et une expiation l'emploi prophylactique du corps de l'aigle. Quand, à une époque plus récente, Prométhée fut conçu comme un homme, les éléments dont il a été question donnèrent naissance à son mythe; l'aigle lui-même ne disparut pas de la légende ; mais, de victime, il devint bourreau. — MM. Perrot, Ph. Berger et Foucart présentent quelques observations.

SÉANCE DU 8 MARS 1907

M. le marquis de Vogüé donne des nouvelles de la mission de M. Clermont-Ganneau en Égypte.

L'Académie procède, en comité secret, à l'élection d'un associé étranger. M. J.-H.-C. Kern, de Leyde, correspondant de l'Académie depuis 1899, est élu en remplacement de M. Ascoli, de Milan, décédé.

M. Louis Havet montre, par les vers de Plaute et par la prose métrique de Cicéron, que la seconde syllabe est brève dans *peculatus*, tandis qu'elle est longue dans *peculium*. — M. Havet explique ensuite *novicius* « nouveau venu » comme dérivant de *novus* et de *vicus*. *Vicus*, en latin préhistorique, aurait signifié « maison » au sens large (maison patriarcale) comme le grec *oikos*. — M. Havet montre enfin que Plaute, à la troisième personne pluriel du parfait, évite en principe la terminaison *ere* devant consonne. Dans un vers de l'*Épidique*, il l'emploie pour parodier une formule juridique. Dans un vers du *Carthaginois*, il semble qu'il l'ait choisie pour donner à son capitaine fanfaron le ton de la tragédie.

M. Chavannes communique les décisions de la commission du prix Stanislas Julien. Le prix est décerné à MM. Aymonier et Cabaton, pour leur *Dictionnaire cam-français*. Une récompense de 500 francs est accordée à M. le capitaine Lunet de Lajonquière, pour son *Ethnographie du Tonkin septentrional*.

M. Edmond Pottier commence la lecture d'un mémoire sur les vases de style mycénien, trouvés en Crète et à Chypre, acquis par le Musée du Louvre. Il s'applique à interpréter l'ornementation de ces poteries et les idées religieuses qui s'y rattachent, en prenant pour base les découvertes récentes de Crète, d'Égypte, de Chaldée et de Susiane. — M. S. Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 15 MARS 1907

M. Perrot, secrétaire perpétuel, annonce que, sur les indications de M. Saint-Clair Baddeley, M. Paul Gauckler vient de retrouver dans la villa Sciarra, à Rome, sur le versant E. du Janicule, en face de l'Aventin, et appartenant à M. Wurts, les restes du *lucus Furrinae*, où se tua Caius Gracchus. Les découvertes faites dans la villa lui ont permis de déterminer l'endroit précis où se termina l'existence tragique du tribun. Elles fixent l'emplacement du *lucus Furrinae* et éclairent le caractère de cette déesse, nymphe latine, et, non pas furie à la manière des Erinnyes grecques. Elles prouvent que ce sanctuaire fut, à l'époque impériale, affecté au culte des divinités syriennes, Jupiter Keraunios, Jupiter Heliopolitanus, Adadus, Jupiter Maleciabrudus, ce dernier inconnu jusqu'ici. Il resterait à dégager l'édifice lui-même.

M. Edmond Pottier continue la lecture de sa communication sur des vases mycéniens de Chypre. — MM. S. Reinach et Hamy présentent quelques observations.

SÉANCE DU 22 MARS 1907.

M. Barth donne de bonnes nouvelles des résultats obtenus jusqu'ici par la mission de M. Pelliot au Turkestan.

M. le marquis de Vogüé donne également de bonnes nouvelles de la mission

de M. Clermont-Ganneau, qui a découvert un certain nombre d'ostraka araméens et deux statues en diorite.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Estrade-Delcros (8.000 fr.), qui est décerné à M. Joseph Halévy.

M. H. d'Arbois de Jubainville expose que, suivant la grande composition épique intitulée *Enlèvement des vaches de Cooley*, le héros irlandais Cûchulain pensait que s'emparer des vêtements, des armes, des chars et des chevaux des ennemis vaincus aurait été un acte indigne de lui. Il se bornait à couper et à enlever les têtes. Diodore de Sicile dit que les Gaulois prenaient les têtes des ennemis tués et abandonnaient la dépouille à leurs serviteurs. Ces serviteurs ont dû pendant longtemps être des Germains. De là le sens du mot allemand *beute*, en français *butin*, d'un accusatif francique * *beutin*. C'est un dérivé du celtique *bheudi-boudi* — « victoire ». Ces Gaulois se contentaient de la gloire, laissant le profit aux Germains qui, devenus riches, triomphèrent facilement des Gaulois ruinés.

M. Louis Havet étudie deux passages du *Capitaine fanfaron* de Plaute. Il montre que, dans l'un des deux, *equidem plane* est une faute de copiste pour *Ionem plane* « un vrai « Ionien » c'est-à-dire un homme charmant. Dans l'autre, il restitue un composé inédit *praefaciunt* « ils font les premiers ». — M. Havet montre ensuite que Plaute emploie le collectif singulier *juventus* pour traduire le pluriel grec ἔφηβοι. D'un passage du *Curculio*, il conclut que l'organisation éphébique existait probablement à Epidaure comme dans d'autres villes de l'Argolide.

M. Maurice Croiset annonce les décisions de la commission du prix extraordinaire Bordin et de celle du prix Saintour, qui sont partagés de la manière suivante :

Prix extraordinaire Bordin : 1.500 fr. à M. Paul Monceaux, pour son ouvrage sur l'*Afrique romaine* ; 500 fr. à M. Mazon, pour son *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane* ; 500 fr. à M. Pichon, pour son livre sur *Les derniers écrivains de la Gaule romaine* ; 500 fr. à M. Gaffiot, pour son travail sur *Le subjonctif de subordination en latin*.

Prix Saintour : 1.000 fr. à M. Homo, pour son *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien* ; 1.000 fr. à M. A. Merlin pour son livre sur *l'Aventin dans l'antiquité* ; 500 fr. à M. Audollent, pour son travail sur les *Defixionum tabellæ* ; 500 fr. à M. Bourguet, pour son ouvrage sur *L'Administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle a. C.* ; 500 fr. à M. Allègre, pour son ouvrage intitulé : *Sophocle* ; *les ressorts dramatiques de son théâtre*.

M. Antoine Thomas annonce que la commission du prix Honoré Chavée a décerné ce prix à l'*Atlas linguistique de la France*, ouvrage en cours de publication, de MM. J. Gilliéron et Ed. Edmont.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 16 JANVIER

M. le comte Durrieu présente un manuscrit à miniatures ayant appartenu à Jacques d'Armagnac dont il porte les armes et la signature. Ce manuscrit, qui a été exécuté pour le malheureux duc de Nemours décapité en 1477, a fait partie de la collection Hamilton et vient d'être acquis par M. Durrieu.

M. Monceaux présente, de la part du R. P. Delattre, plusieurs sceaux en plomb découverts à Carthage vers la fin de 1906.

M. Vitry communique la photographie d'une vierge française du XVIe siècle accompagnée de Moïse et du Buisson ardent.

M. le commandant Mowat fait passer sous les yeux des membres de la Société la photographie d'un bas-relief très intéressant qui représentait un atelier monétaire; cette sculpture a été découverte à Rome par M. Giov. Pasata. MM. Maurice et Blanchet font quelques observations.

M. Mayeur dépose sur la table du bureau le dessin d'un sceau des Frères Prêcheurs de Carcassonne. Ce petit monument représente la scène des révélations de la mort de Saint-Dominique au frère Guale.

M. Valois entretient la Société d'un opuscule inédit rédigé en 1429-1430 par un clerc parisien qui cherche à mettre en mouvement contre la Pucelle l'Université de Paris, l'archevêque et l'inquisiteur.

SÉANCE DU 23 JANVIER

M. Roman signale quatre quittances signées par P. Lescot, l'architecte du Louvre; sur l'une d'elles se trouve le sceau encore inconnu du célèbre architecte.

M. Maurice communique les conclusions d'un travail qu'il prépare sur la numismatique constantinienne.

M. d'Estrée, associé correspondant étranger, présente la photographie d'un magnifique reliquaire en or exécuté à Paris vers la fin du XIVe siècle et qui a été donné assez récemment au Musée Britannique.

M. Monceaux présente à la Société une nouvelle série de sceaux byzantins trouvés à Carthage.

M. Chenan dépose sur le bureau des reproductions de deux bas-reliefs préhistoriques découverts à Panossas (Isère).

SÉANCE DU 30 JANVIER

M. F. de Mély poursuit son étude critique sur les signatures des miniaturistes du Moyen Age.

M. Héron de Villefosse entretient la Société de divers objets de bronze découverts près de la Tour du Pin (Isère) et notamment d'une statuette de Mars Ultor.

M. Vitry, membre résidant, communique des photographies de plusieurs statues du XIV[e] et du XV[e] siècle provenant de l'abbaye de Maubuisson et offertes récemment à notre musée national par la Société des Amis du Louvre.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER

Le Président annonce à la Société la nomination à l'Académie des sciences du prince Roland Bonaparte, membre correspondant de la Société.

MM. Alfred Houlé et M. le capitaine Engelhart sont élus membres correspondants.

M. Adrien Blanchet propose de la part de M. Chanel une explication de l'usage de certains objets de formes variées découverts dans les fouilles de Peyrieu (Ain) et déjà publiés dans le Bulletin de la Société des Antiquaires.

M. Lauer refait après Mgr Wilpert et complète l'histoire du nimbe rectangulaire. Il constate que son apparition coïncide d'une façon frappante avec l'origine du mouvement iconoclaste.

M. H. de Villefosse entretient la Société d'un objet qui lui est passé récemment entre les mains; c'est une lampe en terre cuite découverte à Albis et sur laquelle est traité un sujet peu commun, un chien hurlant à la lune.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1907

M. Prou entretient la Société d'un tiers de sou mérovingien à la légende AMBECANES et fait ressortir l'intérêt de cette légende pour l'explication de la formation d'Amiens.

M. P. Monceaux communique de la part de M. Gauckler une inscription métrique de l'époque vandale récemment trouvée à Tunis.

M. Chabrun dépose sur le bureau deux objets en terre cuite, un sifflet brisé et une colombe, découverts tous les deux dans le département de la Mayenne.

M. de Mély ajoute quelques observations sur les terres cuites découvertes dans le Maine.

M. de Villenoisy signale une miniature de la Bibliothèque nationale où se voit une mariée coiffée de la couronne d'orfèvrerie dont il a été déjà plusieurs fois question dans les séances de la Société.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1907

M. le comte de Loisne signale à la Société la découverte à Harmes (Pas-de-Calais) d'un cimetière du IV[e] siècle qui a déjà fourni un certain nombre d'objets très intéressants.

M. Clouzot présente plusieurs spécimens de poterie vernissées du château d'Oiron dont il étudie la technique.

M. Stein entretient la Société d'un certain Jean Austabours appelé par erreur Jean Cabourd, qui fut architecte de la cathédrale de Chartres en 1370 et dirigea en 1350 les travaux de Notre-Dame d'Alençon.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1907

M. Rodocanachi donne, sur le siège du château Saint-Ange et sur l'emprisonnement de Clément V, des détails nouveaux et très précis.

M. Male étudie l'influence du drame lithuanien-français sur la sculpture du XIIe siècle.

M. Amédée Bonnet signale dans l'église de Gault-La-Foret (Marne) des émaux de l'École mosane et des fonts baptismaux du XIIe siècle.

M. Gaucheri parle d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de La Haye, vrai chef-d'œuvre, exécuté pour Jean Lallemand de Bourges.

M. de Mély présente la photographie d'une miniature peinte par Guyot Bermin pour le cardinal Robin et sur laquelle on lit d'une façon très nette la signature de l'artiste.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Merlin, plusieurs inscriptions découvertes récemment en Tunisie.

M. Lauer dépose sur le bureau des photographies de deux feuillets de la collection Montfaucon à la Bibliothèque Nationale; sur ces feuillets ont été dessinées, vers la fin du XIIIe siècle, diverses scènes intéressantes pour l'histoire du costume et du symbolisme.

SÉANCE DU 13 MARS 1907

M. H. Martin, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société.

M. le Dr Guebhard signale la découverte près de Menton de sépultures creusées dans le roc et contenant chacune un squelette pris dans un bloc de chaux.

M. Lauer communique une reproduction en couleur du fameux tissu à l'éléphant, découvert dans le tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. M. Lauer incline à croire que ce précieux tissu a été fabriqué à Byzance au Xe siècle.

M. H. de Villefosse présente des photographies de plusieurs sceaux antiques en bronze découverts dans le midi de la France et conservés au Musée Calvet.

M. Lefèvre-Pontalis tient à mettre en garde les archéologues contre la confusion qui pourait s'établir entre divers artistes ayant travaillé à Chartres. Il importe de distinguer Rogerus et Rogerius qui furent deux personnages distincts, comme l'architecte orfèvre Teudo, artiste du Xe siècle, de son homonyme du XIIe siècle.

M. Lefèbre des Noettes dépose sur le bureau une série de photographies récemment exécutées par lui dans l'abbaye de Royaumont (Seine-et-Oise).

SÉANCE DU 20 MARS 1907

M. de Mély présente une statuette en terre cuite qu'il date du XIIe siècle et un carreau du XIIIe siècle en terre cuite à engobe blanche et vernis plombifère.

M. Lefèvre-Pontalis offre à la Société les volumes du *Bulletin monumental* de 1901 à 1905 inclusivement.

M. Dimier entretient la Société des portraits français du xvi[e] siècle et plus spécialement de ceux de la collection de Fontette.

M. Lefèvre-Pontalis signale à l'attention de la Société une statuette en marbre représentant saint Martin et le pauvre. L'intérêt de cette statuette réside dans son inscription qui donne la date de 1315 et le nom du donateur, frère Guillaume de Bull.

SÉANCE DU 27 MARS 1907

M. le baron de Baye lit un mémoire sur la découverte faite aux environs de Gouyanffen en Crimée de nécropoles qu'on doit attribuer aux Goths. Il compare les objets qui proviennent de ces sépultures à ceux découverts dans les sépultures barbares de l'Europe centrale et occidentale et il fait constater qu'ils ont entre eux des ressemblances frappantes.

M. Héron de Villefosse communique à la Société une lettre du R. P. Delattre relative aux fouilles de Mesdea et une dépêche annonçant la découverte d'une inscription qui donne le nom de sainte Félicité et de sainte Perpétue et de quelques-uns de leurs compagnons martyrs.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1907

Sont nommés associés correspondants étrangers : M. Boydaon de Kanenko à Kiew; associés correspondants nationaux : MM. A. Babut à Monfaucon (Dordogne); M. l'abbé Gabriel Plat à Vendôme (Loire-et-Cher) et M. Maurice Bauchond à Valenciennes.

M. de Mély fait un rapprochement entre la bête à sept têtes de l'Apocalypse et le Naga Indou.

MM. Mayeur, Blanchet, Durieu présentent diverses observations et font des réserves à ce sujet.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

LE COLONEL STOFFEL

Le 5 avril 1907 est mort à Paris, dans sa 87e année, le colonel Stoffel, continuateur de l'*Histoire de César* de Napoléon III et l'un des écrivains militaires les plus distingués de notre temps.

Eugène-Georges-Henri-Céleste Stoffel naquit à Paris le 14 mars 1821; son père avait suivi la carrière militaire et pris part, en qualité de colonel, à la campagne de 1815. Eugène Stoffel fut admis à l'École Polytechnique en 1839 et à l'École d'application de Metz en 1841; il fut chargé, avant la guerre de Crimée, d'une mission militaire sur le Danube, servit, dans la campagne d'Italie en 1859, comme officier d'ordonnance du général Niel, fut promu chef d'escadron en 1862 et devint, la même année, officier d'ordonnance de Napoléon III. De 1866 à 1870 il fut attaché militaire à Berlin, d'où il envoya à Napoléon III de prophétiques et inutiles avertissements[1]. Quand la guerre de 1870 éclata, Stoffel servit d'abord au quartier général de l'armée du Rhin, puis dans la Maison de Napoléon III et dans l'état-major du maréchal de Mac-Mahon. Grâce à des agents dévoués, il réussit à établir des communications avec le maréchal Bazaine. Ici se place un épisode très grave, sur lequel la pleine lumière n'a pas été faite, Stoffel ayant répondu sans netteté au procès de Bazaine et l'instruction ouverte contre lui ayant été abandonnée en 1874[2]. Une dépêche décourageante de Bazaine, datée du 20 août, qui aurait pu empêcher la marche sur Metz, fut reçue par Stoffel, mais ne fut communiquée par lui ni à Mac-Mahon ni à l'empereur[3]. Échappé du désastre de Sedan, Stoffel, colonel depuis le 24 juin 1870, coopéra à la défense de Paris, notamment sur le plateau d'Avron. Thiers, par décret du 28 décembre 1872, le mit à la retraite, sans que les motifs de cette mesure aient été rendus publics[4]. Stoffel se présenta

1. Publiés par Stoffel lui-même en 1871 (*Rapports sur les forces militaires de la Prusse*; *Rapports militaires écrits de Berlin*).
2. Par cette raison « que les faits relevés à la charge de M. Stoffel ne tombaient pas sous le coup d'un texte précis de la loi. » (*Journal officiel*, 19 octobre 1874.) Il existe une brochure de Stoffel au sujet de la dépêche du 20 août. L'enquête, qui serait plus intéressante, est inédite.
3. A. Chuquet, *La Guerre de 1870-71* (Paris, 1895), p. 83 : « S'il avait eu connaissance d'une autre dépêche que Bazaine lui envoyait le 20 août et qui parvint également dans l'après-midi du 22 au quartier général à Courcelles, Mac-Mahon n'aurait peut-être pas tenté de débloquer Metz. Mais le colonel Stoffel, affidé de l'impératrice, reçut ce télégramme et se garda de le communiquer au maréchal ». (Cf. *L'armée de Châlons*, publication de la Section historique, t. I [1906], p. 91). La chose n'est pas si simple et la culpabilité de Stoffel n'a pas été rigoureusement établie. Le procès de Trianon fit entrevoir d'autres responsabilités, que l'histoire dégagera quelque jour.
4. Peu après, pendant le procès de Trianon, présidé par le duc d'Aumale, Stoffel fut condamné à trois mois de prison pour injures publiques au rapporteur, le général Séré de Rivière.

à la députation en 1873, ne fut pas élu et vécut dès lors dans un laborieux isolement[1].

En août 1862, par des raisons que j'ignore et qu'Alexandre Bertrand ne connaissait pas davantage, Napoléon III dessaisit brusquement la Commission chargée de rechercher les vestiges des travaux de César autour d'Alésia; cette commission, qui, depuis le 20 avril 1861, date de ses premiers travaux[2], avait déjà retrouvé le tracé des fossés, comme en fait foi une carte exposée au Musée de Saint-Germain, comprenait Saulcy, Creuly, Bertrand et Coynart. Stoffel, officier d'ordonnance de l'empereur, eut désormais la direction des recherches[3]. Bertrand m'affirmait qu'il les avait dirigées d'un peu loin, préférant à la plaine des Laumes le séjour de Dijon ou de Semur. Ce qui est certain, c'est que le fameux vase d'argent d'Alésia fut découvert en son absence (septembre 1862). Comme cette trouvaille semblait faire honneur au flair archéologique de Stoffel[4], elle éveilla des jalousies qui se traduisirent par une légende malveillante[5] : Stoffel aurait acheté le vase en question à Paris[6]. Bien entendu, ce sont là d'ineptes racontars; un des ouvriers qui vit sortir de terre le canthare d'Alise travaillait encore aux fouilles en 1906.

Stoffel n'a publié aucune relation des fouilles d'Alésia, qui commencent seulement à être connues avec quelque précision grâce aux articles de M. Pernet dans *Pro Alesia* (1906-7). Toutefois, en 1898, il écrivit à M. Rice Holmes une lettre importante sur la découverte des camps de l'armée romaine et la méthode qu'il avait employée à cet effet[7]. Il dirigea aussi près de Gergovie des fouilles sur lesquelles nous sommes insuffisamment informés.

Napoléon III légua à Stoffel les précieux documents qu'il avait réunis pour la continuation et l'achèvement de l'*Histoire de César*. Stoffel ne se borna pas à les mettre en œuvre; il les accrut du fruit de ses recherches personnelles, poursuivies en Italie, en Espagne, en Afrique, en Macédoine et en Thessalie (1879). En 1887 il publia à l'Imprimerie Nationale deux volumes et un atlas qui terminent l'ouvrage (depuis le passage du Rubicon jusqu'à la mort de César[8]). C'est une œuvre de haute valeur, pleine de découvertes de détail, où

1. Il fut pourtant mêlé, bien malgré lui, à une cause célèbre qui passionna la fin du XIXe siècle et comparut, à titre de témoin, devant la Cour de Cassation.
2. Pernet, *Pro Alesia*, 1906-7, p. 122.
3. Dès le 7 septembre 1861, une dépêche du général Mangin, directeur du service du génie, adressée au colonel commandant le 15e régiment d'artillerie montée à Bayonne, prescrivait au capitaine Stoffel « de se rendre immédiatement à Biarritz, où il prendra les ordres de S. M., qui désire le charger de recherches sur le terrain, pour la vérification de certaines parties des campagnes de Cesar. »
4. Il porta le vase non encore nettoyé à Biarritz, où il le remit à l'empereur, en présence de Mérimée (Villefosse, *Mon. Piot.*, t. IX, p. 180, d'après le témoignage oral de Stoffel).
5. Cf. Villefosse, *Monum. Piot.*, t. IX, p. 186.
6. Je connais à ce sujet une histoire piquante, mais que je ne puis encore raconter.
7. T. Rice Holmes, *Caesar's conquest of Gaul*, Londres, 1899, p. XXVIII-XXX.
8. *Histoire de Jules César : Guerre civile*, par le colonel Stoffel. Tome I. Du passage du Rubicon à la bataille de Pharsale. Tome II. De la bataille de Pharsale à la mort de César. 2 vol. in-4e avec atlas grand in-4e de 24 planches, Paris, Impri-

se révélait à la fois le coup d'œil de l'homme de guerre et des qualités inattendues de philologue, dues peut-être à l'intimité de l'auteur avec M. W. Froehner. Un appendice très intéressant concerne la campagne de César contre Arioviste. M. R. Schneider n'eut pas tort de dire que, depuis Guischard, il n'avait guère paru d'écrivain militaire qui pût être préféré à Stoffel[1].

L'auteur avait à sa disposition d'excellents mémoires sur les campagnes de César en Afrique, en Thessalie et en Asie-Mineure, qui avaient été adressés à Napoléon III par MM. Ch. Tissot, Heuzey et Perrot. Continuant l'œuvre de l'empereur, il crut pouvoir utiliser ces manuscrits comme son bien propre et fit même auprès d'un des auteurs une démarche hasardeuse, dont l'effet fut de déterminer celui-ci à publier immédiatement son travail. A l'époque où il imprimait ses deux volumes, les trois mémoires en question avaient paru en librairie. Stoffel se vengea en injuriant gravement M. Heuzey (t. II, p. 240), tout en s'appropriant le résultat de ses recherches[2], ne nomma pas Tissot (bien qu'il l'eût copié) et affecta de ne citer que le *manuscrit* de MM. Perrot et Guillaume (publié dès 1875) sur le champ de bataille de Zéla. En outre, abusant de l'hospitalité de l'Imprimerie Nationale et de la confiance du savant chargé de surveiller l'impression[3], il s'exprima avec la dernière violence sur le compte du maréchal de Mac-Mahon, dont il avait ou croyait avoir à se plaindre (t. I, p. 239). On reste confondu quand on voit Stoffel reprocher si amèrement à son malheureux chef la marche de Châlons sur Metz en août 1870, alors qu'il semble avoir dissimulé à celui-ci, par une négligence lamentable, un document qui pouvait faire obstacle à cette folie.

Dans la *Revue Historique* de 1889 (t. XXXIX, p. 102), je rendis hommage au travail scientifique de Stoffel, mais sans taire ce qu'il y avait d'injuste et de répugnant dans ses procédés. Un critique allemand déjà cité, M. R. Schneider, fut moins clairvoyant; il alla jusqu'à féliciter chaudement Stoffel d'avoir injurié M. Heuzey[4].

Pendant les dix dernières années de sa vie, Stoffel a travaillé à un grand ouvrage sur la campagne de 1815; je sais, par un ami commun, que le manuscrit en est terminé et que les cartes sont gravées. Fils d'un colonel de Waterloo, ayant connu beaucoup de survivants de cette époque, Stoffel avait certainement du nouveau à dire sur ce sujet qui ne sera jamais épuisé.

La reprise des fouilles d'Alésia, en 1906, ne le laissa pas indifférent. L'automne dernier, en compagnie du commandant Espérandieu, il alla passer deux

merie Nationale, 1887. — Cet ouvrage est fort rare, Stoffel ayant conservé chez lui la plupart des exemplaires, qui viendront sans doute maintenant sur le marché.

1. *Berliner philologische Wochenschrift*, 24 mars 1888, p. 357.

2. Cela vient d'être reconnu expressément par J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder in Griechenland*, p. 411.

3. On raconta que Stoffel avait introduit les phrases injurieuses dans son texte après le visa du savant en question, sur une épreuve réclamée exprès à l'Imprimerie.

4. « *Nichts ehrt den Verfasser mehr als dieser edle Zorn, mit dem er seinen toten Kaiser gegen ungerechte Angreifer* (Heuzey et le général von Göler!) *in Schutz nimmt.* » (*Berl. Phil. Woch.*, 1888, p. 362).

jours sur les lieux et y vit à l'œuvre son contre-maître de 1862, M. Pernet, qui dirige encore les fouilles à l'heure où j'écris.

J'ai trouvé, dans les archives du musée de Saint-Germain, une lettre de Stoffel à Saulcy, qui ne manque pas d'intérêt ; je crois utile de la reproduire ici.

Paris, 25 novembre 1864.

Mon cher de Saulcy,

Plutôt que d'aller vous déranger au moment de votre départ, je préfère vous écrire deux mots. Hier, en quittant Compiègne, j'ai appris qu'une boîte était arrivée à mon adresse ; elle contient des ossements et débris de poterie provenant d'Alésia, d'un fossé nouvellement découvert, fossé dont j'ai parlé à l'Empereur, qui sans doute vous en entretiendra et qui est fait pour intriguer. Est-

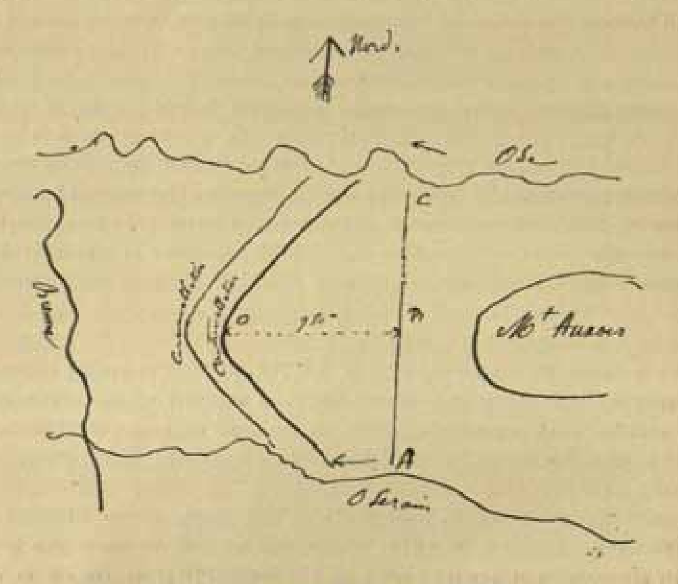


Fig. 1. — Croquis du colonel Stoffel.

ce le fossé de 20 pieds ? La chose me paraît claire, bien que le texte soit alors difficile à interpréter. Voici le dessin : ABC est le fossé en question, trouvé jusqu'à présent de A en B. La distance OB est de 950 mètres. Que signifie le texte et la distance indiquée de 400 (pieds ou pas) si mon fossé est celui de 20 pieds ? Il est en effet à parois verticales ; mais il n'a que 4 mètres à 4m,50 d'ouverture (2m,50 de profondeur). Et cependant, quand on considère combien il était raisonnable de lui donner cette direction ABC à travers la plaine, par la plus courte distance d'une rivière à l'autre, d'autre part la nature des débris qu'on y trouve, on est ébranlé et porté à le prendre pour le fameux fossé. Je vous renvoie un César que vous m'avez prêté. La boîte d'objets qui est à Compiègne est entre les mains de l'huissier Robin, qui se chargera de vous la remettre. En l'examinant, voyez, je vous prie, si les débris qu'elle contient ne doivent pas se rapporter à une époque postérieure à celle de l'investissement d'Alésia

Tout à vous, mon cher ami, une bonne poignée de main et mille plaisirs à Compiègne.

Signé : Stoffel.

S. R.

PAUL GUIRAUD

Avec Paul Guiraud, mort le 26 février 1905, à l'âge de cinquante-sept ans, disparait un des meilleurs élèves de Fustel, celui dont la méthode rigoureuse, l'*objectivité* et le style même rappelaient le mieux les grandes qualités du maître. Guiraud travaillait avec une conscience infinie, aussi exigeant envers lui-même qu'indifférent à la notoriété et même au succès. Le grand public l'a complètement ignoré ; il découvrira peut-être un jour que nous avons perdu en lui un grand historien. Ses trois œuvres principales : les *Assemblées provinciales dans l'Empire romain*, *La propriété foncière en Grèce*, *Études économiques sur l'antiquité*, sont des modèles de recherches profondes exposées dans une langue irréprochable : je ne vois pas, dans notre littérature d'érudition, dix livres d'histoire que l'on puisse préférer à ceux-là.

S. R.

FRÉDÉRIC BLASS

Les études helléniques viennent de perdre un de leurs plus illustres représentants, le professeur Fr. Blass. Né à Osnabrück en 1843, il étudia d'abord à Goettingue, puis sous Welcker, O. Jahn et Ritschl à Bonn, où il soutint à vingt ans une thèse sur les œuvres rhétoriques de Denys d'Halicarnasse. Il enseigna ensuite à Kiel (1881) et à Halle (1892); il est mort dans cette ville au mois de mars 1907.

Aucune des branches de la philologie grecque ne lui demeura étrangère. La liste seule de ses principaux travaux serait trop longue pour une simple notice nécrologique. Tour à tour grammairien et critique, paléographe et métricien, Blass abordait les textes, publiés ou inédits, avec toutes les ressources de la science la mieux armée.

Comme grammairien, il se fit connaître de bonne heure par un excellent traité sur la prononciation du grec (2e éd., 1882), dans lequel il fit le premier un emploi judicieux des témoignages épigraphiques. Plus tard, une réédition de la grammaire grecque de Kühner lui permit d'utiliser sa connaissance profonde de la langue des orateurs attiques. Plus récemment encore (1896), sa grammaire de la langue du Nouveau Testament montra que la κοινή lui était familière autant que la langue de la belle époque.

Métricien, Blass ouvrit une voie nouvelle dans son ouvrage célèbre sur les rhytmes de la prose d'art attique (*Kunstprosa*). Les thèses hardies qu'il y soutint et qui provoquèrent de fécondes discussions firent de la publication de ce travail un véritable événement scientifique (1903).

En France, Blass est surtout connu comme historien de la littérature attique. Les trois volumes de l'*Histoire de l'Eloquence grecque* (1868-1877) demeureront son œuvre capitale, sur laquelle a déjà vécu toute une génération de philologues.

Si le travail de Blass sur la *Kunstprosa* forme comme le brillant épilogue de sa *Beredsamkeit*, on en trouve le laborieux prologue dans une longue série

d'éditions critiques des orateurs, qui comptent parmi les meilleurs volumes de la collection Teubner; il publia Antiphon, Dinarque et Lycurgue, deux éditions d'Andocide et trois d'Hypéride. Son nom figure aussi dans la même collection sur l'Isocrate de Benseler et sur le Démosthène de Dindorf, qu'il a revus et savamment corrigés.

Mais là où se révéla avec le plus d'éclat la puissance du génie philologique de Blass, ce fut dans ses publications de textes nouvellement découverts. La papyrologie fournissait à son activité un champ inépuisable: il s'y lança avec une ardeur et un succès qui ne se démentirent jamais. Rappelons ses trois éditions de Bacchylide, ses quatre recensions de la Πολιτεία τῶν Ἀθηναίων, enfin et surtout ses trois éditions d'Hypéride. Si cet auteur, qui nous a été révélé par les papyrus, est aujourd'hui lisible en grande partie, c'est bien à Blass que nous le devons. Le dernier éditeur d'Hypéride, M. Kenyon, pouvait écrire avec justice, quelques semaines à peine avant la mort du grand helléniste : *Opus eius fundamentum et subsidium laborum aliorum in Hyperide omnium manet aeternumque manebit.*

Le caractère personnel de l'érudition de Blass est plus marqué encore dans ses éditions critiques de plusieurs livres du Nouveau Testament. Comme jadis Lachmann, il voulut, lui aussi, faire servir à la critique des textes sacrés les méthodes qui lui avaient si bien réussi pour les auteurs classiques. On accueillit ses éditions avec une curiosité toujours vive et parfois méfiante. Ses théories sur l'origine du « texte occidental » des Actes des Apôtres et de l'Évangile selon saint Luc, furent vivement discutées et ne semblent pas avoir été acceptées généralement.

Blass était infiniment serviable ; ce n'est jamais en vain que les éditeurs de textes papyrologiques ont fait appel à sa collaboration. Il suffit d'ouvrir les publications de MM. Grenfell et Hunt pour voir combien d'idées heureuses, de lectures et de corrections définitives ils ont dues à la complaisance érudite de Blass. Peut-être n'occupait-il pas, en Allemagne même, la place à laquelle son grand savoir lui eût donné droit; mais il était du petit nombre de ceux auxquels on recourait, de tous les pays du monde, quand une énigme grecque avait besoin d'un OEdipe.

X.

Découverte d'une statuette archaïque.

M. G. Nicole, de Genève, a reçu de MM. Stuart et Sand, de la Société anglaise *Marmor*, l'avis de la découverte, à *Dionyso* sur le versant nord du Pentélique, d'une statuette du type des *Apollons* archaïques, encore dans la carrière et seulement ébauchée. Elle offre l'aspect d'une gaine élargie entre les hanches et les épaules; celles-ci ont seulement $0^{m},12$ de largeur.

X.

Bol en bronze émaillé.

M. Alfr. Bequet vient de publier en couleurs, dans les *Annales de la Soc. arch. de Namur* (t. XXVI, 1906), un beau bol de bronze, émaillé de vert et d'or,

avec des motifs incisés végétaux et spiraliformes, qui a été découvert dans une tombe romaine à La Plante (Namur). On connaissait déjà quelques vases analogues, ceux de Pyrmont (Westphalie), de Maltboek (Danemark), de Bartlow-Hills (Angleterre), et de Linlith (Ecosse)[1] dont on peut rapprocher la gourde de Pinguente (Italie), publiée en 1884 par Ch. de Linas dans la *Gazette archéologique*. Il est vraisemblable que cette production de vases émaillés avait pour centre la Gaule du nord-est. Un atelier d'émailleur romain a été signalé près de Namur (villa d'Anthée); il en existait peut-être un autre à Cologne.

S. R.

Le Camp de Newstead.

Depuis 1895, la Société des Antiquaires d'Écosse fouille sur l'emplacement du camp romain de Newstead près de Melrose. A en juger par les trouvailles de monnaies (Domitien et Vespasien), le fortin central fut construit du temps d'Agricola; le camp et les édifices en dépendant furent plusieurs fois remaniés, en particulier sous les Antonins. On a reconnu le *praetorium*, la *via principalis*, des magasins, de petites huttes servant au logement des soldats, peut-être aussi une prison et un « trésor ». Les principales découvertes d'objets ont été faites, comme à Alésia et ailleurs, dans des puits, où ils avaient été jetés pêle-mêle, peut-être au moment de l'évacuation de ce poste par les Romains; beaucoup d'entre eux sont d'un grand intérêt et parfaitement conservés. Voici un catalogue sommaire des trouvailles, à l'exclusion des monnaies (43 av. J.-C. à 180 ap. J.-C.) :

Bronzes. Vase avec anse ornée d'une fleur de lotus et d'une tête de Bacchante; casque orné de figures en relief (char traîné par des panthères); pièces d'armure dont l'une inscrite SENECIO; 8 disques de bronze avec l'inscription (graffite) DOMETI ATTICI; chaudron de bronze plusieurs fois réparé, avec la marque du fabricant LVCANI.

Fer. Magnifique casque *à visage*, analogue à celui de Ribchester au Musée Britannique; deux roues de chariot en bois avec cercles de fer; seau en bois avec poignée et armature de fer; mors « torturant »; objets de harnachement (on signale un *étrier*, ce qui serait curieux); armes (entre autres deux épées longues de 30 pouces et des pointes de javelot); très nombreux outils; pieds d'un lit.

Poterie. Beau vase de Lezoux signé CINNAMI; amphores; urne du type dit *Castor-ware*, décorée d'une scène de chasse.

Divers. Boutons émaillés; fibules; mortiers; beau vase de verre bleu; chaussures d'hommes et de femmes.

Les fouilles ne sont pas terminées; on n'a pas encore découvert la nécropole[2].

S. R.

1. M. Bequet parle encore d'un vase analogue trouvé à « Brangheid » et publié par « Franck. » Ce dernier nom est certainement estropié (*Franks*).

2. *The Builder*. 2 février 1907. Cet article m'a été obligeamment communiqué par M. Joseph Offord. Il existe, sur le même sujet, une brochure anonyme, in-4°, très richement illustrée (elle est de M. Curl).

La Chronologie de Masolino.

On admet généralement que les fresques de Masolino à Castiglione d'Olonna sont de 1428 et de 1435. M. Philip J. Gentner proteste contre cette opinion[1]. La date de 1428 sur l'inscription du tympan de l'église de Castiglione n'a aucun rapport avec l'exécution des fresques, ni même avec la construction de l'église (le texte porte *perfecit*, non *erexit*). Des documents conservés dans la famille Branda à Castiglione montrent que l'église était prête pour être consacrée le 7 janvier 1422 ; telle est donc probablement la date des fresques. Masolino avait alors 38 ans. Quant à la date 1435 dans l'arcade intérieure du baptistère, elle est moderne et a pu être fabriquée d'après une ancienne date mal lue; toutefois, 1435 peut être la date d'une restauration des fresques de 1422 par Masolino lui-même. M. Gentner pense que Masolino, vers 1428, peignit une partie des fresques de la chapelle Brancacci à Florence après avoir exécuté la plupart de celles de la chapelle de la Passion à Saint-Clément de Rome et, plus anciennement encore, en 1422, celles de Castiglione d'Olonna.

S. R.

— *La Revue de l'Art Ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 décembre 1906. — Texte : *Artistes contemporains : Ernest Hébert* (I), par M. Jules Claretie. — *Les Primitifs espagnols* (I), par M. Émile Bertaux. — *L'Homme au verre, attribué à Jean Fouquet*, par M. G. Lafenestre. — *Les grands champs de fouilles de l'Orient grec en 1905* (I), par M. Gustave Mendel. — *Charles Huard, peintre, aquafortiste et illustrateur*, par M. Edouarp André. — *Les Portraits d'Alfred de Musset, à propos d'une peinture inédite d'Eugène Delacroix*, par Émile Dacier. — Bibliographie. — Tables semestrielles. — Gravures hors texte : *Portrait de Mme J. C...*, gravure de M. Roger Favier, d'après la peinture de M. Hébert. — *Portrait de Mme la marquise des Cars*, héliogravure d'après la peinture de M. Hébert. — *L'Archange saint Michel avec un donateur*, photogravure d'après le volet de triptyque signé par Bartholomeus Rubeus (collection de sir Julius Wernher, Londres). — *La Pietà entre saint Jérôme et le chanoine Lluis Desplà*, photogravure d'après le tableau acheté le 23 avril 1490 par Bartholomé Vermejo de Cordoue (salle capitulaire de la cathédrale de Barcelone). — *L'homme au verre*, héliogravure d'après la peinture attribuée à Jean Fouquet (musée du Louvre). — *La Déesse aux serpents*, photogravure d'après la figurine en faïence trouvée au palais de Cnossos. — *La Rue Brisemiche*, eau-forte originale de M. Charles Huart. — *Portrait de Paul de Musset* (?), photogravure d'après la peinture d'Eugène Delacroix (collection de M. Stanislas Meunier). — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art Ancien et Moderne.* — Sommaire du numéro du 10 janvier 1907. — Texte : *Honoré Fragonard* (I), par M. Louis de Fourcaud. — *Les Grands champs de fouilles de l'Orient grec en 1905* (fin), par M. Gustave

1. *The Nation*, 2 mai 1907, p. 409-410.

Mendel. — *Le Portrait de Mme de Calonne, par Richard, au musée du Louvre,* par M. Marcel Nicolle. — *Le Portrait pendant la Révolution* (I), par M. Prosper Dorbec. — *Artistes contemporains : Ernest Hébert* (fin), par M. Jules Claretie. — *Le Port de Rouen, lithographie originale de M. L. Alleaume*, par R. G. — *Les bijoux populaires français*, par M. Henri Clouzot. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *La Poursuite*, photogravure d'après la peinture d'Honoré Fragonard (autrefois à Grasse). — *Le chiffre d'amour*, héliogravure d'après le tableau d'Honoré Fragonard (Londres, collection Wallace). — *Les grands cyprès de la villa d'Este*, photogravure d'après le dessin à la sanguine d'Honoré Fragonard (musée de Besançon). — *Aphrodite lutinée par un Pan*, photogravure d'après le marbre trouvé à Délos. — *Mme de Calonne*, gravure de M. A. Mayeur, d'après le tableau de G. Ricard (musée du Louvre). — *Le Matin et le soir de la vie*, photogravure d'après le tableau de M. Ernest Hébert. — *La comtesse Greffulhe*, héliogravure d'après la peinture de M. Ernest Hébert. — *Le Port de Rouen*, lithographie originale en couleurs, de M. Ludovic Alleaume. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 février 1907 : Texte. *Giotto à Assise : les scènes de la vie de saint François* (I), par M. C. Bayet. — *Honoré Fragonard* (II), par M. Louis de Fourcaud. — *Les « Impressions d'Italie » d'Edgar Chahine*, par M. Gabriel Mourey. — *Phidias et ses prédécesseurs, d'après quelques travaux récents* (I), par M. E. Pottier. — *Le Portrait pendant la Révolution* (fin), par M. Prosper Dorbec. — *Le Morphée de Houdon*, par M. Paul Vitry. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Saint François prêchant aux oiseaux*, photogravure d'après la fresque de Giotto (Assise, basilique de Saint-François). — *Réunion dans un parc*, photogravure d'après le tableau d'Honoré Fragonard (collection Rodolphe Kann). — *La Guimard dansant*, photogravure d'après le tableau d'Honoré Fragonard. — *San Gimignano : la colline Poggio*, gravure originale de M. Edgar Chahine. — *Assise : la cathédrale Saint-Rufin*, gravure originale de M. Edgar Chahine. — *Trône Ludovisi : le dossier*, photogravure d'après la sculpture du Musée National à Rome. — *Barère à la tribune*, héliogravure d'après la peinture attribuée à Laneuville. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 mars 1907 : Texte. *Le Legs John Samuel à la National Gallery*, par M. M. H. Spielmann. — *Phidias et ses prédécesseurs, d'après des travaux récents* (fin), par M. E. Pottier. — *Les Pointes sèches de Fernand Knopff*, par M. Philippe Zilcken. — *Giotto à Assise : les scènes de la vie de saint François* (fin), par M. C. Bayet. — *Honoré Fragonard* (III), par M. Louis de Fourcaud. — *L'Arsenal des Chevaliers de Malte au palais de la Valette*, par M. Maurice Maindron. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Portrait d'homme*, héliogravure d'après la peinture de Moroni (National Gallery, legs John Samuel). — *Deux Vues de Venise*, photogravure d'après les tableaux de Francesco Guardi (National Gallery legs John Samuel). — *Danseuses de Delphes*, photogravure d'après la sculpture du musée de Delphes. — *Un Rideau*, pointe sèche originale de

M. Fernand Knoppf. — *Le Concours*, héliogravure d'après le dessin d'Honoré Fragonard (collection de Mme Jahan-Marcille). — *L'Heureux ménage*, photogravure d'après le tableau d'Honoré Fragonard (collection de Mme Ernesta Stern). — *Demi armure allemande* (?) *XVIe siècle*, photogravure (arsenal de Malte). — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er novembre 1906 : *Les Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre : Les dernières acquisitions*, par M. Georges Bénédite ; — *Un Peintre petit-russien à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe siècle : Vladimir-Loukitch Borovikovsky* (1757-1825) 1er article), par M. Denis Roche ; — *La Chapelle San José à Tolède et ses peintures du Greco*, par M. Paul Lafond ; — *Artistes contemporains. — J.-J. Henner* (2e article), par M. Léonce Bénédite ; — *Un Vitrail profane du XVe siècle*, par MM. Lucien Bégule et Émile Bertaux ; — *Notes sur l'Exposition de Milan*, par M. Roger Marx ; — Correspondance de Roumanie : *L'Exposition nationale jubilaire de Bucarest*, par M. William Ritter ; — Bibliographie : *Albert Besnard* (G. Mourey), par M. S. ; — *L'Art en Belgique au XIXe siècle* (Henri Hymans ; Camille Lemonnier), par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Buste d'Aménôthès IV-Akhounaton*, calcaire primitivement peint (Musée du Louvre) : héliogravure Chauvet ; — *Triomphe d'un Consul romain*, par Rembrandt (collection de M. B. Newgass, Londres) : héliogravure Massard ; — *Étude*, eau-forte originale, par M. A. Besnard. — 32 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er décembre 1906 : *Études de céramique grecque*, par M. Edmond Pottier ; — *Le Salon d'Automne* (1er article), par M. Paul Jamot ; — *Un Peintre petit-russien à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe : Vladimir-Loukitch Borovikovski* (1757-1825 (2e et dernier article), par M. Denis-Roche ; — *Les « Impressions d'Italie » de M. Edgar Chahine*, par M. Roger Marx ; — *Le Portrait de Charlotte de France du présumé Jean Clouet*, par M. Jean Dimier ; — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur l'art et la curiosité pendant le deuxième semestre de l'année 1906*, par M. Auguste Marguillier. — Cinq gravures hors texte : *Deux Tahitiennes*, par M. Paul Gauguin (collection de G. Fayet) : héliogravure Chauvet ; — *Portrait de M. Arséniev*, par V.-L. Borovikovski (Musée Alexandre III, Saint-Pétersbourg) : photogravure ; — *Jahel et Sisara*, dessin par Rembrandt (collection de M. C. Hofstede de Groot) : photogravure ; *Rio cà Foscari à Venise :* eau-forte originale de M. Edgar Chahine ; — *La Vallée fertile, près Monte Oliveto Maggiore :* eau-forte originale de M. Edgar Chahine. — 28 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er janvier 1907 : *Les Récentes acquisitions du département des peintures au Musée du Louvre* (1906), par M. Paul Leprieur. — *La Donation Etienne Moreau-Nélaton au Musée du Louvre*, par M. Maurice Tourneux. — *Le Salon d'Automne* (2e et dernier article) : *L'Exposition de l'art russe*, par M. Paul Jamot. — *Quelques maîtres*

des vieilles écoles néerlandaise et allemande à la Galerie de Bruxelles (2e article), par M. Emil Jacobsen. — *Correspondance d'Allemagne : Les Expositions moderne et rétrospective de Munich*, par M. William Ritter. — Bibliographie : *Les Livres d'étrennes* : *Les Eglogues de Virgile* (illustrées par A. Giraldon), par M. Roger Marx. — *Les Dessins de J.-F. Millet* (Léonce Bénédite), par M. R. M. — *Les Maîtres du paysage* (Émile Michel), par M. Auguste Marguillier. — *Les Chefs-d'œuvre de Rembrandt* (Émile Michel), par M. A. M. — *L'œuvre d'Aimé Morot* (Ch. Moreau-Vauthier), par M. S. — Quatre gravures hors texte : *L'Homme au verre de vin*, école française, milieu du xve siècle (Musée du Louvre) : gravure au burin, par M. E. Sulpis. — *L'Eglise de Marissel*, par Corot (donation Moreau-Nélaton au Musée du Louvre) : héliogravure Chauvet. — *La Déposition de Croix*, partie centrale du triptyque d'Oultremont, école néerlandaise, début du xvie siècle (Musée de Bruxelles) : héliogravure Chauvet. — *Le Couronnement d'épines*, *Ecce Homo*, *La Marche au Calvaire*, peintures intérieures et extérieures des volets du triptyque d'Oultremont (Musée de Bruxelles) : photogravure. 24 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts du* 1er *février* 1907. — *L'Art dans la Crète préhistorique*, par M. Dussaud. — *Les dernières années de Goya en France* (1er article), par M. Paul Lafond. — *Un Protecteur de l'art français dans la vallée d'Aoste au* xve *siècle*, par M. Tristan Leclère. — *Artistes contemporains*. — *Anders Zorn peintre et aquafortiste*, par M. Édouard André. — *Dessins de maîtres du* xviiie *siècle au Musée de Stockholm*, par M. Hippolyte Buffenoir. — Bibliographie : *Rembrandt* (Carl Neumann), par M. E. Durand-Gréville. — Quatre gravures hors texte : *Portrait de Don Maria Joaquin Ferrer*, par Goya (appartient au comte de Candilla) : héliogravure Chauvet. — *Le Déjeuner sur l'herbe*, par Manet (donation Moreau-Nélaton au Musée du Louvre) : héliogravure. — *Le Musicien de village*, eau-forte originale de M. Anders Zorn. — *Portrait de* Mlle *Nathalie Séménovna Bortchov*, par D. G. Lévitski (appartient à S. M. l'Empereur de Russie, Grand Palais de Péterhof) : photogravure. — 48 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts du* 1er *mars* 1907. — *Une « Pietà » inconnue de Michel-Ange*, par M. A. Grenier. — *Deux tableaux de Fantin-Latour*, par M. Adolphe Jullien. — *Le Portrait raphaélesque de Montpellier*, par M. Bernhard Berenson. — *Les Miniaturistes avignonais* (1er article), par M. L.-H. Labande. — *Les Dernières années de Goya en France* (2e et dernier article), par M. Paul Lafond. — Bibliographie : *Les Peintres impressionnistes* (Th. Duret), par M. R. M. ; — *Le Portrait-miniature en Autriche de* 1750 *à* 1850 (Ed. Leisching), par M. Auguste Marguillier. — Quatre gravures hors texte : *Pietà*, groupe en marbre, par Michel-Ange (palais Barberini, Palestrina) : héliogravure. — *Autour du piano*, par Fantin-Latour (appartient à M. Adolphe Jullien) : héliogravure. — *Portrait de jeune homme*, par Brescianino (?) (Musée de Montpellier) : photogravure. — *Femme nue couchée*, eau-forte originale de M. Auguste Renoir. — 33 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts du 1er avril 1907*. — *Artistes contemporains : Eugène Carrière* (1er article), par M. Paul Desjardins. — *Une illustration du « Pas des Armes de Sandricourt »* par Jérôme ou Nicolas Bollery, par MM. Pierre Marcel et Jean Guiffrey. — *Les Miniaturistes avignonais et leurs œuvres* (2e et dernier article), par M. L.-H Labande. — *David portraitiste*, par M. Prosper Dorbec. — *Un dessin inédit d'Albert Dürer*, par M. S. Scheikévitch. — Bibliographie : *Quelques ouvrages récents sur l'histoire de l'art italien*, par Mme Mary Logan. — *Ouvrages récents sur Courbet et Corot* (*G. Riat, J. Meier-Graefe, Étienne Moreau-Nélaton*), par M. Auguste Marguillier. — *La Comédie-Française* (*Frédéric Loliée*), par M. R. M. — Quatre gravures hors texte : *Baiser maternel*, par Eugène Carrière, pointe sèche, par M. E. Lequeux. — *Portrait de la marquise d'Orvilliers*, par J.-L. David, héliogravure. — *Portrait du comte François de Nantes*, par J.-L. David, photogravure. — *Portrait de Baptiste aîné*, par Martin-Michel Drolling, héliogravure Chauvet. — 33 illustrations dans le texte.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. IX, 1905, numéro 2. — École américaine d'Athènes. — L. D. Caskey, *Notes sur des inscriptions d'Eleusis relatives au porche* (πρόστῳον) *de Philon* (pl. IV. Compare les cotes données par deux de ces textes à celles que l'on peut relever sur les débris de cet édifice retrouvés sur place, mais reconnaît lui-même que ce qui nous reste du Télestérion fut exécuté au temps des Antonins. Dans ces conditions, la comparaison instituée paraît presque sans objet). — Roland G. Kent, *Les portes de ville de Démétrias* (figures dans le texte). — Institut archéologique d'Amérique. Paul Baur, *Tityros* (pl. V, figures dans le texte. Croit devoir donner ce nom à une statuette du musée de Cincinnati et à une autre du musée de Boston). — William Nickerson Bates, *Une amphore signée par Ménon* (pl. VI-VII. Figures dans le texte). Le vase appartient au musée de l'Université de Pensylvanie. Figures rouges. D'un côté, Apollon, Artémis et Latone. De l'autre, un écuyer, à pied, tenant en main deux chevaux, ΜΕΝΟΝΕΠΟΙΕΣΕΝ en lettres incisées. Le vase serait à dater de la fin du vie siècle). — Charles Peabody, *L'archéologie américaine de 1900 à 1905* (résumé des recherches entreprises et des découvertes faites dans ce domaine pendant ce laps de temps). — Harold N. Fowler, éditeur, *Discussions archéologiques. Bibliographie de livres archéologiques.*

— *American journal of archæology*, 1906, octobre-décembre, no 4. — J. R. Wheeler, *Statue de bronze d'Héraclès à Boston* (pl. XIV-XV. Découverte en Ombrie. Réplique d'un type décrit par Furtwængler dans Roscher's Lexikon, t. I, p. 2180, celui de l'Héraclès bienveillant, qui étend la main droite pour faire accueil). — J. Clark Hoppin, *Amphore panathénaïque avec le nom de l'archonte Théophraste* (pl. XVI. Figures dans le texte. Date de l'an 313 avant notre ère. C'est une des plus soignées comme exécution qu'il y ait). — David M. Robinson, *Les notes de M. Van Buren sur des inscriptions de Sinope* — École américaine d'Athènes. Lelia Clement Spaulding, *De la méthode à*

suivre pour dater les inscriptions attiques de l'âge archaïque. — Robert Cecil Mac-Mahon, *Un doryphore sur un lécythe à figures rouges* (Pl. XVII. Figures dans le texte, éphèbe qui, suivi de son cheval, s'avance vers une stèle funéraire. Date du milieu du ve siècle). Ne me paraît avoir avec le doryphore de Polyclète qu'un seul point de ressemblance, le fait qu'il porte une lance. La comparaison esquissée par l'auteur n'a pas d'objet (G. P.). — Albert W. Van Buren, *Statuette de bronze de Norba* (figure dans le texte. Un Eros debout). Le bronze est si fruste qu'il faut une singulière bonne volonté pour trouver là quelque chose du faire de l'école praxitélienne. (G. P.). — David M. Robinson, *Vases à parfums de Corinthe* (cinq figures dans le texte. Autant de petits vases de forme curieuse, un hibou, une tête casquée, un satyre buvant, une tête de femme, un bélier). — C. R. Morey, *Trois inscriptions de Rome.* — Harold N. Fowler, *Analyse d'articles parus dans les recueils périodiques sur des sujets d'archéologie et d'art.*

— *La Revue historique*, sommaire du n° de janvier-février 1907 (32e année). — B. de Mandrot, *Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, et le procès de sa succession* (1415-1525). — Georges Servières, *Un épisode de l'expédition d'Irlande. L'extradition et la mise en liberté de Napper Tandy* (1798-1802). — Grégoire Yakschitch, *La Russie et la Porte ottomane de 1812 à 1826* (*suite*). — Bulletin historique : *France, Moyen âge*, par Ph. Lauer. — *Allemagne. Époque moderne*, par M. Philippson. — Correspondance. Lettre de M. Dreux. — Réponse de M. E. Bourgeois. — Lettre de M. Pierre Marcel. — Réponse de M. L. Hourticq. — Comptes-rendus critiques. — Publications périodiques et Sociétés savantes. — Bibliographie.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 1906, VI-VIIIe cahier, juin-août. — Seure et Degrand, *Exploration de quelques tells de la Thrace* (72 figures dans le texte. Catalogue, qui comprend plus de 1.200 numéros, d'objets trouvés dans ces tertres, qui paraissent être des tombes collectives, tombes de famille ou de tribu, remontant à l'époque préhistorique). — Graindor, *Fouilles de Karthaia (île de Kéos). Inscriptions* (suite). — G. Millet, *Inscriptions inédites de Mistra.* — A. Jardé, *Remarques sur quelques inscriptions de Thessalie.* — Kéramopoulos, *Note sur une inscription de Béotie.* — M. Holleaux, *Correction à une inscription de Thespie.* — M. Holleaux, *Observations sur une inscription de Lebadeia.* — H. Grégoire, *Note sur un nouveau manuscrit de la vie d'Euthyme.*

— *Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1906, cahiers 1 et 2. — L. Mariani, *Statues polyclétéennes au Musée National de Rome* (pl. I, II, III et un cliché. Il s'agit de bonnes copies romaines). — L. Cantarelli, *L'inscription de Lollianus Mavortius.* — F. Grossi Gondi, *Recherches topographiques au 10e mille de la via Latina.* — *Conduites d'eau avec marques estampées.* — V. Castiglioni, *D'une inscription hébraïque qui existe dans le cloître de Saint-Jean de Latran* (1 cliché). — J. Block, *Ce qui subsiste des souvenirs laissés par les Frisons à Rome.* — G. Gatti, *Inscription archaïque trouvée dans le territoire de Capènes* (1 cliché). — G. Tomassetti, *Observations*

et découvertes faites à Rome et aux environs. — G. Gatti, *Nouvelles découvertes dans le cimetière entre la via Salaria et la via Pinciana.* — *Notes sur des trouvailles récentes faites dans la ville et dans ses faubourgs.* — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les anciennes provinces romaines.* — Notes bibliographiques. P. Campello della Spina, *En souvenir du marquis F. Nobili Vitelleschi.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIX, 37e session, 1re séance, 9 janvier 1907. — Rapport du conseil sur l'année 1906. — A. Sayce, *Les tablettes de Chedor-Laomer* (suite). — F. Legge, *Les tablettes de Négadah et d'Abydos* (planche). Margaret A. Murray, *Saint-Ménas d'Alexandrie* (3 planches). — H. Howorth, *Vues indépendantes sur le texte de la Bible*, VII. — P. Scott Moncriff, *Notes sur le temple de Wadi-halfa, bâti sous la dix-huitième dynastie* (5 planches).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIX, 37e session, 2e séance, 14 février 1906. — Margaret A. Murray, *Saint-Ménas d'Alexandrie* (suite). — H. H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible* (suite, § VII). — F. Legge, *Les tablettes de Negadah et d'Abydos* (suite, Planche). — C. H. W. Johns, *La chronologie du règne d'Assourbanipal*, 668-626 av. J. Chr. — E. R. Ayrton, *La tombe de Thyi* (M. Maspero a raconté avec plus de détail cette découverte dans un récent article du *Journal des Débats*). — P. Scott Moncriff, *Note sur le nom Zaphnath Paaneah.*

— *Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXVIe année. Fasc. 5. Septembre-décembre 1906. — J. Carcopino, *L'inscription d'Aïn-el-Djemala. Contribution à l'histoire des saltus africains et du colonat partiaire.* (Fac-similés dans le texte. Travail de plus d'une centaine de pages, très important, où l'auteur témoigne d'une connaissance singulièrement précise du régime agricole des grandes propriétés domaniales que l'empereur possédait dans la province d'Afrique). — Ducati, *L'autel d'Ostie dans le musée des thermes de Dioclétien à Rome* (pl. XII. Beau monument de la sculpture décorative du temps d'Hadrien). — Fraikin, *La nonciature de France de la délivrance de Clément VII à sa mort* (mémoire qui servira d'introduction au t. II des *Nonciatures de Clément VII*, lequel paraîtra prochainement. Le tome I a paru il y a quelques mois chez Picard). — L. D. *Rectification* (réponse de Mgr Duchesne au professeur Crivellucci, à propos de l'article *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde*, qui a paru dans les *Mélanges* en 1905).

BIBLIOGRAPHIE

J. Zeiller. Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie. — Paris, Champion, 1906, in-8, xix-188 p., 3 pl.

Ce travail, qui paraît dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* (155e fascicule), a été primitivement une étude sur les antiquités chrétiennes de Salone, présentée comme mémoire à l'École des Hautes Études. Membre de l'École française de Rome, M. J. Zeiller a repris son mémoire, en le remaniant et en lui donnant un développement beaucoup plus considérable, de manière à en faire ce tableau d'ensemble sur l'histoire des origines chrétiennes en Dalmatie qu'il publie aujourd'hui.

Sur ce sujet, que de récentes découvertes, — les résultats de première valeur qu'ont donnés dans ces vingt dernières années les fouilles de Salone, — ont complètement renouvelé, M. Z. apporte une étude précise, complète, nettement ordonnée et d'un très grand intérêt : peu de pays offrent à l'histoire des premiers temps du christianisme un champ d'observation plus vaste et plus riche que cette province dalmate, point de contact de l'Orient et de l'Occident, des régions méditerranéenne et danubienne, où se rencontrèrent tant d'influences diverses et souvent contradictoires.

Après un court chapitre sur l'évangélisation primitive, dans lequel, en l'absence de témoignages précis, l'auteur, avec une louable discrétion et un juste souci de la vraisemblance, rapporte à la fin du Ier siècle la propagande chrétienne en Dalmatie, M. Z. aborde la discussion des légendes et s'attache particulièrement à celle de saint Domnius. Les pages qui sont consacrées à l'examen critique de cette question sont parmi les plus solides du livre. L'auteur conclut, conformément à l'opinion de Mgr Bulič, à l'existence d'un seul saint Domnius, ou mieux Domnio, qui vécut au IIIe siècle, non au Ier et fut martyrisé sous Dioclétien. Un exposé très consciencieux et très clair fait comprendre comment a pu s'établir dans la tradition populaire la croyance à un saint Domnius, disciple direct de l'apôtre Pierre, qui aurait fondé la communauté chrétienne de Salone. Mais ces conclusions n'excluent pas forcément l'existence d'une Église à Salone au IIe siècle, antérieurement à l'évêque martyr Domnio. Certains auteurs ont cru trouver dans les tombes du cimetière de Manastirine une preuve palpable de l'existence à Salone, au cours du IIe siècle, d'une communauté chrétienne. M. Z. montre que cette preuve n'est guère convaincante et que les inscriptions chrétiennes les plus anciennes découvertes dans ce cimetière ne sont pas antérieures à la seconde moitié du IIIe siècle.

L'histoire véritable des chrétientés dalmates commence vers le milieu du IIIe siècle avec saint Anastase et saint Venance de Salone, premier évêque

authentique de la communauté, martyrisé sous Aurélien en 270. M. Z. se refuse à distinguer un Anastase le foulon et un Anastase le corniculaire; il les ramène, comme Domnius et Domnio, à un seul personnage. Tout porte à croire que c'est Venance, et non Domnius, qui entreprit et réalisa la conquête spirituelle de la Dalmatie.

A partir de Dioclétien, la succession épiscopale se poursuivit régulièrement à Salone, au milieu des persécutions et parmi les troubles de l'arianisme. M. Z. établit une liste authentique de dix-sept évêques, entre 270 et 602, ne retenant que ceux dont l'existence lui paraît rigoureusement attestée.

Trois chapitres sont consacrés à l'étude des antiquités chrétiennes de Dalmatie, entre le IVe et le VIe siècles, cimetières et monuments funéraires de Salone, de Manastirine, de Marusinac, de Vranjič, basiliques de Salone, de Manastirine et de Marusinac. M. Z. a visité tous ces monuments et étudié sur place les inscriptions qu'ils ont données. Son travail a donc été mis directement au courant des dernières découvertes : toute cette partie du livre, éclairée par trois plans très détaillés, atteste l'importance de la chrétienté salonitaine. C'est donc fort légitimement que l'auteur conclut que « l'Église dalmate n'a pas été, durant l'époque romaine, puis à l'âge byzantin, une fraction sans importance de l'Église universelle. » Son ouvrage, d'une critique informée, minutieuse et équitable, accompagné d'une bibliographie complète, de tables détaillées et d'un index alphabétique, restera comme un instrument de travail très pratique et très sûr.

E. MAYNIAL.

Théodore M. Davis. *Excavations at Bibân el Molûk. The tomb of Hâtshopsîtû.* Texte par MM. **Davis, Naville, Howard Carter.** Londres, Constable, 1906. In-4, XV-112 p., avec 15 planches et 18 figures dans le texte. — Magnifique — trop magnifique — publication, consacrée à la tombe de la reine Hatshopsitou, fille de Thoutmôsis Ier, qui a été découverte et explorée, en 1903-1904, aux frais d'un Mécène américain, M. Théodore Davis. Les sarcophages de la reine et de son père ont été exhumés dans un état de conservation presque parfait. M. Ed. Naville a publié, dans ce volume, une histoire détaillée de la reine, dont l'expédition au pays de Pount est connue par les inscriptions du temple de Deir el Bahari; M. Howard Carter a raconté les fouilles et décrit les objets trouvés dans la tombe. Il est aussi l'auteur des aquarelles, excellemment reproduites en couleurs, qui nous donnent des portraits très curieux, bien que conventionnels, d'Aahmes, des trois Thoutmôsis et d'Hatshopsitou.

S. R.

R. Pichon. *Études sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules. Les derniers écrivains profanes.* Paris, Leroux, 1906. Gr. in-8, IX-322 p. — La Gaule romaine fut trop longtemps délaissée : on y revient et la moisson est abondante. L'ouvrage que nous annonçons n'est pas archéologique, mais littéraire; ce n'est pas qu'il ne doive intéresser les archéologues. Ce que les

Panégyristes, Ausone et Rutilius nous apprennent de « l'état d'âme » de leurs auditeurs et de leurs contemporains, ne peut laisser indifférents ceux que préoccupe la civilisation matérielle de la Gaule à la même époque. M. Pichon connaît parfaitement ses auteurs et, en digne disciple de M. Boissier, il sait recueillir et mettre en bonne lumière toutes leurs confidences. La lecture des Panégyristes est très ennuyeuse, mais celle des chapitres que leur a consacrés M. Pichon ne l'est jamais; j'en dirai autant des autres: tout cela est savant et se lit pourtant comme de la littérature. Ce volume se termine par quatre appendices qui sont d'excellents mémoires d'érudition : 1° L'origine du recueil des Panégyriques (contre Seeck); 2° Le texte des Panégyriques et la prose métrique; 3° Les points douteux de l'histoire d'Ausone; 4° Observations sur le texte d'Ausone (quelques corrections heureuses; mais *orsis* pour *oris*, dans *Lud. Sept. Sap.* 56, me paraît inadmissible).

S. R.

J. Joûbert. *Les fouilles archéologiques de Knossos*. Coimbra, 1906. In-8, 32 p. — Cette petite brochure témoigne de l'intérêt que les fouilles de M. Evans ont éveillé chez les gens du monde. Elle témoigne aussi parfois de l'inexpérience de l'auteur. P. 6, Schliemann a découvert « la fameuse Troie d'Hérodote »; p. 13, les Doriens sont des « demi-barbares émigrant de l'Extrême-Asie ». Le grec des notes est horrible.

X.

The evolution of culture and other Essays, by the late Lt.-gen. **A. Lane Fox Pitt Rivers.** Edited by **J. L. Myres.** Oxford, Clarendon Press, 1906. In-8, xx-232 p., avec 21 planches. — Vers 1851, un officier de l'armée anglaise, Lane Fox (Pitt Rivers), eut à s'occuper de l'amélioration du fusil alors en usage. Il constata, à cette occasion, que tous les progrès opérés dans l'armement l'avaient été par des modifications lentes et graduelles, qu'il était permis de parler de l'*évolution des armes*, sans méconnaître, pour cela, la puissance inventive du génie humain. Le beau Musée qu'il fonda à Oxford et qui porte son nom eut pour objet essentiel de vérifier ce principe dans tous les domaines de l'industrie. M. Myres, dont la compétence en anthropologie est bien connue, a rendu service à la science en réimprimant et en réunissant les beaux mémoires où Lane Fox, de 1867 à 1874, exposa les idées qui lui étaient chères à juste titre. Après une excellente introduction de M. H. Balfour, on trouve les quatre essais suivants, richement illustrés : 1° Principes de classification (évolution de l'ornement, dégradation des motifs, p. 15); 2° Sur l'évolution de la civilisation (très important pour l'outillage de l'âge de la pierre; l'auteur semble avoir reconnu la priorité des types dits moustériens sur les types chelléens); 3°, 4°, 5° L'art de la pierre aux époques primitives (travail de premier ordre sur l'évolution des armes et de la tactique; devrait être traduit dans une de nos *Revues* militaires); 6° Les modes primitifs de navigation. — Pourquoi les éditeurs se sont-ils dispensés d'ajouter un index? Qui devinera, en l'absence d'un index, que cet ouvrage traite avec détail du *boumerang*, des cottes de

maille, des massues? Un livre savant, non pourvu d'un index, est presque un scandale en 1906.

S. R.

Edith **Hall**. *The decorative art of Crete in the bronze age* (Transactions of the Department of archaeology [University of Pennsylvania], vol. II, part 1). Philadelphie, 1906, in-4°, 49 p. avec 3 pl. et 68 gravures dans le texte. — Dans ce remarquable travail, Miss Hall a classé scientifiquement les motifs de décoration que fournit la poterie aux différentes phases du *Minoen*, pendant une période qui s'étend sur une vingtaine de siècles. « Au milieu du *Minoen III*, des dessins purement naturalistes prennent la place des dessins non-imitatifs. L'introduction de ces motifs doit être attribuée en partie à l'influence de l'Égypte... Elle se constate sur des poteries qui, par des raisons techniques, doivent être considérées comme directement apparentées à la céramique *Minoen I*, 2 et *Minoen II*. En outre, les motifs non imitatifs des époques précédentes sont encore fréquents, de sorte qu'aucune solution violente de continuité ne peut être admise avant l'introduction du style naturaliste... A l'époque des grands palais de Knossos et de Phaestos, des fleurs conventionnelles et stylisées remplacent, en partie, les motifs naturalistes; on observe aussi les débuts d'une tendance à diviser les champs, à décorer en petites aires. A la fin du *Minoen III*, les dessins ne sont ni adaptés de la nature, ni inventés, mais on trouve des copies inintelligentes de formes abâtardies des motifs naturalistes. Le but de l'artiste est de charger d'ornements les panneaux ou les zones entre lesquels il divise les champs. Ce système annonce l'avènement d'un style purement géométrique » (p. 40).

S. R.

W. J. **Anderson** et R. Phené **Spiers**. *Die Architektur von Griechenland und Rom*. Trad. allemande de K. **Buyer**. Leipzig, Hiersemann, 1905. In-8, VIII-375 p., avec 185 gravures. — William J. Anderson (de Glasgow) était un esprit original et pénétrant. De 1893 à 1899, il enseigna l'histoire de l'architecture (ancienne et moderne) à l'École des Beaux-Arts de sa ville natale. Ses leçons relatives à l'architecture grecque ont été complétées par son ami M. Spiers, qui a traité à son tour, et dans le même esprit, de l'architecture étrusque et romaine. L'ensemble, publié après la mort d'Anderson, forme une histoire singulièrement instructive et suggestive de l'architecture antique. Je ne connais pas l'édition anglaise; mais la traduction allemande, qui ouvre la série des *Manuels Hiersemann*, se lit avec plaisir. L'ouvrage est très bien illustré, en partie d'après les relevés de nos pensionnaires de la villa Médicis. Il se termine par un dictionnaire des termes techniques et une bibliographie d'autant plus précieuse qu'il n'existe encore, à ma connaissance, rien d'aussi complet sur la *littérature* de l'architecture grecque et romaine. J'y signalerai pourtant l'absence des monographies, si richement illustrées, de M. Gusman sur Pompéi et la Villa d'Hadrien à Tibur.

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Avril

1° PÉRIODIQUES

ANNALES DES ALPES, X, 1906.

P. 121-128. G. de Manteyer. Fragment trouvé à Gap, dans les travaux de la nouvelle cathédrale, en janvier 1906.

1) APO*llini*
MA*ternus*
MAT*erni f*·
EX *voto* (ou : *viso*)

Date probable, d'après l'aspect des lettres : fin du II[e] siècle après J.-C. ou début du III[e].

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1906.

P. 185. A Mdaourouch (Algérie).

2) ▒▒▒▒▒▒▒
▒▒ LICINIA
SECVRA SA
CERDOTES
KAPITOL FI
LIO PONTI
FICI LOCVS
D·D·D·

P. 214. A Timgad.

3) DEO MAGNO Æ
TERNO
FL·DONATVS ET
TERTVLLA V*xor*
VOT

ID. COMPTES-RENDUS DES SÉANCES.

Novembre, p. XIV. Gsell. A El Mellah (*Rec. de Constantine*, XXX, p. 230).

4) ▒▒▒
*b*AVARIBVS
*r*EBELLIBVS·ET·IN·
*p*RIORI·PRAESIDATV
*e*T POST·IN DVCATV
CORNEL OCTAVIANVS
*pr*AEF CLASS PRAEI
▒▒CIT AGENS

Ibid. Trouvée à 3 kilomètres environ au Nord de la précédente.

5) *e*X AVC·AXI
ÆLIANI V·E
PROC·AVG
TER·VETVS PO
SITVS SECVV
DVM ACTA INTER

KASTEL · GWOLEN
EM E MEbAVM
mAtbAVM ALE
XNDRIAVM tLk
VENSEM

Ibid. A Announa, au forum.

6)
DIVO AVG IMP VESPA T·IMP·C
SIANO CAE F·TR·I
SACRVM AVG P M COS·
TR·POT COS
LARESES V · P P D

P. xv. A Announa.

7)
IMP CAESARI DIVI
TRAIANI PARTHICI · FIL
DIVI NERVAE NEPOTI
TRAIANO HADRIANO
AVG · P · M · T P V COS III

THIBILITANI
S P

Ibid. A Announa.

8) VICI
AVGVSI
RESPVB
THIBILITA

P. xvi. A Announa.

9) VICTORI
DEO
HERCVL...
IV... AR
5 CELLINVS EQ · R · FL · P · P...
MVLACRVM ...
QVOD OB HONOREM DVMVI
RATVS VLTRO AB ORDINE
SVO IN COLONIAT...

P. xviii. Merlin. A *Bulla Regia* (Tunisie).

10) *m.* AVRELIO ANTONINO AV*g*
*principi iuv*ENTVTIS IMP · CAES · L · SEPT*imi*
*severi pii per*TINACIS AVG · ARAB · ADIAB · PARTHICI
max. filio divi M · ANTONINI · PII · GERM · SARMAT · NEPO
*ti divi antonin*I PII · PRONEPOTI DIVI HADRIANI · AB
*nepoti divi t*RAIANI · PARTHICI · ET · DIVI NERVAE
*adnep*OTI DD P P

P. xix. Même provenance.

11) *beatissi*MIS TEMPORIBVS
*d. n. fl. claudi iul*IANI PII FELICIS VICTORIS AC
*triumphato*RIS SEMPER AVG CLODIO HERMO
*geniano olybr*IO AMPLISSIMO ET C · V · PROCONSVLE
*p. a. atilius t*HEODOTVS · VC · LEGATVS NVMIDIAE
TABVLARIVM VETVS*tate et sordibus deformatum*
CVM OMNI CVLT*u et omnibus ornamentis pu*
BLICE PERFECIT

P. XXI. Même provenance.

12)

a. C M[I]
REC
PR·P[I]
BETI
PRAE
ASIAE
DEC[I]

b.
RIS
COS · PR
STRA

C'est probablement un nouvel exemplaire, plus développé, du *cursus honorum* de *C. Memmius C. f. Fidus Julius Albius* (*C. I. L.*, VIII, 12442).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1906.

P. 209. Fragment de poterie sigillée trouvé à Bouray (Seine-et-Oise); signature déjà connue.

P. 230-231. A. Merlin et P. Monceaux. Épitaphes chrétiennes de Maktar, en Tunisie.

P. 255. Héron de Villefosse. A Frolois (Côte-d'Or).

13) D M
MVNIMIN
RIPCFCNV
S DVNAV*s*

L. 2 : *Munimin(tum)*; l. 3 et 4 : *Ripc[e]cnu(s)* ou *Ripc[i]cnu(s)*; l. 4 : *Dunau[s]* ou *Duna(i)u[s]*.

P. 257. Du même. Observations sur le mot *Roxtanorix* (inscription d'Entrains, *Ann. épigr.*, 1905, n° 216).

P. 264 : P. Monceaux. Fragment trouvé par le P. Delattre au bord du lac de Carthage, entre La Goulette et Radès.

14) ▒IN·CFN M

Offic]in(a) Gen(ii) M(ontis). Nom de l'un des chantiers antiques des carrières de Chemtou (*Simitthu*).

P. 310. Héron de Villefosse. Dans l'église de Salmaise (Côte-d'Or).

15) DEAE · SEQVANAE
HILARICVS · CL
AVITI SERVOS
PRO HILARIANO
5 FILIO · POSVIT
V S L M

L. 3 : le V est inscrit dans le O, et le S dans le V; *servos* pour *servus*. Date : Ier siècle ap. J. C.

BULLETTINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, 1906.

P. 115. Gatti. Inscription de Rome.

16) *la*RIBVS·AVG·
VICEI·STATAE·
MATRIS ·
MINISTRI · ANNI · VI
patère
FELIX · L · CRAVTANI · PTOLOMAEI
ligne en blanc
EVDOXVS · C · CAESI · L · F · NIGRI
POLYCLITVS · SEX · ANCHARI · FAVSTI
L · CANINIO . GALLO · C · FVFIO · COS
GEMINO·XIV·K·OCT

A côté de la patère on lit encore :

L · ET · N · SAVONI, d'interprétation incertaine. Le vicus *statae matris* est nouveau. Date : 18 sept. 752.

Sur l'autre côté du cippe on lit :

LARIBVS · AVGVSTIIS
MINISTRI ANNI · VI
FELIX · L · CRAVTANI
FLORVS · SEX · AVIENI
EVDOXSVS · C · CAESI
POLYCLITVS · SEX · ANCHARI

L · CANINIO · GALLO · C · FVFIO · GEMINO · COS · XIIII · K · OCTOBR ·

On ignorait que C. Fufius eût succédé à Auguste comme consul suffect cette année-là. Le texte prouve que la loi *Fufia Caninia* date du second semestre de 752.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1906.

P. 451. Merlin. Nouvelle lecture du *senatus consultum Beguense*.

17) *S. c. de nundinis saltus Beguensis in t. Casensi, descriptum et recognitum ex libro sententiarum in senatu dictarum Kani Juni Nigri C. Pomponi Camerini cos., in quo scripta erant Africani jura et id*
5. *quod i. s. est. Idibus Oct. in Comitio rum in Curia Jul. scribundo adfuerunt Q. Gargilius Q. f. Quir. Antiqus, Ti. Cl. Ti. f. Pal. Quartinus, C. Oppius C. f. Vel. Severus, C. Herennius C. f. Pal. Caecilianus, M. Jul. M. f. Quir. Clarus, P. Cassius P. f. Cla. Dexter q., P. Nonius. M. f. Ouf. Macrinus q.; in senatu fuerunt cc.... S. c. per disc[e]ssionem fact.*
10. *Quod P. Cassius Secundus P. Delphius Peregrinus Alfius Alennius Maximus Curtius Valerianus Proculus M. Nonius Mucianus coss. verba fecerunt, desiderio amicorum Lucili Africani c. v. qui petunt ut ei permittatur, in provincia Afr. regione Beguensi territorio Musulami[o]rum ad Casas, nundinas*
15. *IIII non. Novemb. et XII k. Dec., ex eo o[m]nibus mensibus IIII non. et XII k. sui cujusq. mensis in[s]tituere habere, quid fieri placeret, de ea re ita censuerunt.*
Permittendum Lucilio Africano c. v., in provincia Afric. regione Beguensi territorio Musu[la]miorum ad Casas,
20. *nundinas IIII non. Novembr. et XII K. Decembr. et ex eo omnibus mensibus IIII non. et XII k. sui cujusq. mensis instituere et habere eoque vicinis advenisq. nundinand dumtaxat causa coire, convenire sine injuria et in-*

commodo cujusquam liceat. *Actum idibus Octobr.*
25. *P. Cassio Secundo, M. Nonio Muciano; eodem exemplo de eadem re duae tabellae signatae sunt. Signatores : T. Fl. Comini scrib., C. Juli Fortunati scrib., M. Caesi Helvi Euhelpisti, Q. Metili Onesimi, C. Juli Periblepti, L. Verati Philerotis, T. Flavi Crescentis.*

P. 471 et suiv. Elogium (*Ann. épigr.* 1906, n° 125). Restitution possible.

18) *s*EX APPVLEIV*s sex. f. flamen*
IVLIALIS · Q · PR · VRB . . . .
HVNC · SENATVS · IN *Campum martium publice in*
SEPVLCHRV*m iuliorum efferundum et statua*
PEDEST*ri*. . . . . . *honorandum censuit*

Il s'agit ici sans doute du mari d'Octavie, sœur d'Auguste.

P. 479. Commandant Guénin. A Aïn-Kamellel, situé à une cinquantaine de kilomètres de Tébessa, vers l'Ouest-Sud-Ouest.

19) *e*X AVCTORI*tate*
IMP NERVAE TRAIANI
CAES AVG GER DACICI
L · MINICIVS NATALIS
LEG AVG PRO PR
INTER AVG ET
MVSVL XXXI
P M P IIDCCC

Le légat L. Minicius Natalis était à la tête de la Numidie en 104-105.

20) EX AVCTOR*itate*
(*sic*) IMP NENERV*ae traiani*
CAES AVG GER D*acici*
COS VI IMP XIII
L ACILIVS STRABO CLOD
IVS NVMMVS LEG AVG
PR PR INTER
AVG ET MVSVL

Date : 116/117.

Du même. Trouvée à Ksar-el-Boum (Tasbent), à une quinzaine de kilomètres de Tébessa, dans la même direction.

21) *e*X AVCTORI*tate*
*i*MP NER TRA*iani*
CAES AVG GER D*acici*
L · MINICIVS NA*talis*
LEG AVG PRO PR *inter*
MVSVL ET TISIBEN*ne*
NSES II · A · II
CCCCLXXII

P. 547 et suiv. Merlin. Inscriptions de *Bulla Regia*.

P. 555.

22)
APOL*lini* GENIO COL BVL*lens. regior.* ET DI*I*S A*ug. sacrum*
M LIV*inei*VS C F QVIR DE*xter ob honorem fl*AM*onii sui* PERP
*aedem a so*LO SVA PEC*unia fecit et dedica*V*IT*
*deo patrio ap*OLLINI ET DI*I*S A*ug sacrum.*
m. livineius c. f. QVIRINA DE*x*TER SVA PE*cunia fecit.*

P. 558.

23)

a)

NEIVS

b)

VICTOR ∘ FLAM ∘ PERP

*ob hon*OREM FLAMINATVS · PERP · GRATIS · SIBI ·
*colum*NIS · OMNIBVS · MARMOREIS · ET HOROLOGIO · ET ROSTRA · ET FRONTES · ET
*ma*RMORIBVS · ET OPERE ALBARIO · SVA · PECVNIA · EXORNAVIT · IDEMVQE · DEDICAVIT

P. 559. Réplique de la même inscription.

P. 561.

24) PRO SALVTE DDNN IMPP DIOCLETIANI · ET
MAXIMIANI AVGG · AEDES · PVBLICAS · VETVS
TATE CONLAPSAS · CAMERIS PICTVRIS ET MARMORI
BVS · L · MVNATIVS SABINVS · V · C · CVRATOR
5 REIPVBLICAE · PECVNIA · PVBLICA · PERFECIT · ET ·
DEDI*cavit.*

P. 562.

25)

*pro salute im*P ∘ CAES ∘ DIVI ∘ M ∘ ANTONINI ∘ PII ∘ GERMANICI SARMAT ∘ FIL ∘
DIVI HADR ADNEPOT
*divi antonini p*II NEPOTIS DIVI ∘ TRAIANI ∘ PART ∘ ABNEP ∘ DIVI NERVAE ADNEPOT
*l. septimi severi p*II PERTINACIS AVG ∘ ARABICI ADIABENICI PONT ∘ MAX ∘ TRIBVNIC ∘
*potestate iii*I ∘ COS II ∘ PP ∘ ET ∘ M ∘ AVRELI ANTONINI CAES ∘ TOTIVSQ ∘ DOMVS DIVIN ∘
*resp. coloniae b*VLLENS ∘ REGIOR ∘ TEMPLVM ∘ DIANAE ∘ COROLLITICA[1]
*quod ex testame*NTO SVO MARCIVS ∘ TERTVLLVS ∘ C ∘ M ∘ V ∘ ALVMNVS ET PATRO
nus. . . . . INTER CETERA ∘ EXIMIAE LIBERALITATIS SVAE ∘ IN PATRIAM
conlata ex hs. . . MIL FIER IVSSIT SVSCEPTA PECVNIA AB HEREDE EIVS PERFECIT

1 l. 5. *Corolliticus = corralliticus.* Cf. Plin., *Hist. nat.*, XXXVI, 8, 62.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, VI, 1906.

P. 466-476. O. Cuntz. L'histoire et l'administration de la Sicile à l'époque de César et d'Auguste, d'après les textes littéraires, les inscriptions et les monnaies, à propos des comptes des ταμίαι de Tauromenion (Cf. *Ann. épigr.*, 1906, nº 176). Ignore les travaux importants de Carcopino sur la même question.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1906.

P. 145. H. Lehner. A. Thorr, près de Cologne :

26) MATRonis
ALMAViahe
NIS · L · C[illegible]

P. 150-151. R. Knorr. Liste de 138 marques de potiers sur des vases et fragments de vases trouvés à Rottweil (Würtemberg); un grand nombre d'entre elles portent les noms d'artisans de la Gaule méridionale (fabriques de la Graufesenque et de Lezoux), entre 64 et 100 av. J.-C.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1906, II.

P. 297-310. P. Monceaux. Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique. III. Inscriptions métriques (suite).

REVUE BIBLIQUE, 1906.

P. 84-91. Clermont-Ganneau. Nouveau fragment d'un rescrit impérial en langue grecque, d'époque byzantine, trouvé à Bersabée, réglant les redevances de la Palestine (cf. *Revue biblique*, 1903, p. 275 et 429; 1904, p. 85).

P. 412-432. Du même. Fragment d'une inscription grecque de Bersabée, provenant sans doute aussi d'un rescrit impérial d'époque byzantine : liste de dix-huit noms de villes, avec indication du montant de la contribution due par chacune d'entre elles.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1906.

P. 285. Fontrier. A Cordélio, près de Smyrne.

27)

ΕΡΜΩ ΠΟΤΑμω και
αΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ Καισαρι
τ ΑΙΛΙΩ ΑΔΡΙΑΝΩ αντω
νΕΙΝΩ ΣΕΒΑΣΤΩ Ευσεβει
η ΝΕΟΚΟΡΟΣ ΣΜΥΡναιων
πολιΣ ΠΡΟΝΟησασα

Dédicace au fleuve Hermus et à l'empereur Antonin le Pieux. Le chiffre du néocorat n'est pas indiqué; Smyrne fut néocore pour la seconde fois sous Hadrien.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1906.

P. 79-150 et 205-298. Th. Reinach. Inscriptions d'Aphrodisias en Carie. 221 textes, dont 53 déjà connus; tous de l'époque romaine.

P. 81-90. I. Actes officiels de l'autorité romaine.

P. 81, n° 1. Corrections au n° 1627 de Waddington.

P. 82, n° 2. Corrections au n° 1624 de Waddington.

P. 83, n° 3. Fragment d'une lettre relative au recouvrement de sommes dues par la cité.

P. 84, n° 4.

28)

Ο ΔΗΜΟΣ
ΤΗΣ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗΣ
ΑΦΡΟΔΕΙΣΙΕΩΝ

ΠΟΛΕΩΣ ΣΟΥΛΠΙΚΙΟΝ
5 ΠΡΕΙΣΚΟΝ ΤΟΝ ΔΙΑ
ΣΗΜΟΤΑΤΟΝ ΑΝΘΥ
ΠΑΤΟΝ ΚΑΤΑ ΤΑΣ ΤΟΥ
ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΚΑΙ ΘΕΙΟ
ΤΑΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΗΜΩΝ
10 ΑΥΤΟΥΡΑΤΟΡΟΣ ΣΕΟυ
ηΡΟΥ αλεξανδρου
εντολας

Nom d'un nouveau proconsul d'Asie, identique peut-être au *curator aquarum* de la *Sylloge* de Lanciani, n° 113.

P. 85, n° 5. Lettre d'un proconsul à la cité; noms impériaux martelés (Alexandre Sévère).

P. 86, n° 6. Nouvelle lecture d'un fragment du texte latin de l'édit de Dioclétien (*C. I. L.*, III, p. 2209).

II. P. 90-103, n°s 7-16. Décrets d'Aphrodisias, en l'honneur de personnages illustres de la cité; mention de charges municipales, de prêtres et prêtresse des Augustes.

P. 104, n° 17. Dans les thermes.

29) ΕΑΝ ΤΙΣ ΕΧΩΝ
ΧΑΛΚΟΝ ΜΗ ΠΑ
ΡΑΔΕΙΞΗ ΗΤΕ ΕΝ
ΦΟΥΝΔΗ ΗΤΕ ΕΝ
5 ΚΑΜΠΙΣΤΡΩ ΑΥ
ΤΟΝ ΑΙΤΙΑΣΕΤΑΙ

Arrêté de police. Latinismes : l. 4, φούνδη = *funda*, filet où l'on met de l'argent, bourse du pauvre; l. 5, κάμπιστρον = *campestre*, ceinture ou caleçon court porté sous la tunique ou sous la toge; l. 4 et et 5, ἤτε... ἤτε = *sive... sive*. Il s'agit de la garde des vêtements des baigneurs (cf. Aristot. *Prob.*, 29, 14) : celui qui n'aura pas exhibé, avant de se dévêtir, la menue monnaie qu'il laisse dans sa ceinture ou dans sa bourse ne devra s'en prendre qu'à lui-même s'il est volé.

P. 105, n° 18. Arrêté de police; nouvelle lecture (*Bull. de corr. hellén.*, IX, p. 83, n° 13).

P. 105-150 et 205-220, n°s 19-121. Dédicaces de statues (à des dieux, peuples, empereurs; de ville à ville; à des particuliers) et inscriptions sur sarcophages.

P. 108, n° 25.

30)
ΤΙΒΕΡΙΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ
ΘΕΟΥ ΥΙΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ
ιΟΥΛΙΑ ΠΑΥΛΑ ΚΑΙ ΙΟΥλια
ΘΥΓΑΤηρ

Dédicace à l'empereur Tibère.

P. 110, n° 30.

31) τΗΝ ΑΙΩΝΙΑΝ ΚΑΙ ΘΕΟΦΙΛΕ
σΤΑΤΗΝ ΑΥΓΟΥϹΤΑΝ ΑΙΛΙΑΝ
ΦΛΑΒΙΑΝ ΦΛΑΚΚΙΛΛΑΝ
ΤΗΝ ΔΕΣΠΟΙΝΑΝ ΤΗϹ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗϹ
ΚΑΡΕϹ ΙΔΡΥϹΑΝ ΕΝ ΤΗ ΕΑΥΤΩΝ
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙ

L. 2 et 3 : il s'agit de la femme de Théodose Ier.

P. 111, n° 31.

32) ΤΟΝ ЄΚ ΤΗϹ ΘЄΙΑϹ ΓΟΝΗϹ
ΘЄΟΦΙΛЄϹΤΑΤΟΝ
ΦΛs ΟΝѠΡΙΟΝ
5 ΤΟΝ ЄΠΙΦΑΝЄϹΤΑΤΟΝ

ΤΗ ϹΥΝΗΘЄΙ ΚΑΘΟϹΙѠϹЄΙ
ΑΦΙЄΡѠϹЄΝ
ЄΠΙ ΑΝΤѠΝΙΟΥ ΠΡΙϹΚΟΥ ΤΟΥ ΛΑΜΠΡs ΗΓЄΜΟΝΟϹ

Il s'agit sans doute de l'empereur Honorius (fils de Théodose), avant son avènement. L. 5 et 6 martelées (nom du dédicant). L. 9 : Antonius Priscus, nouveau praeses de Carie. Aux l. 3 et 9 lire : Φλά(ουιον) et λαμπρ(οτάτου).

33)

P. 112, n° 32. Inscription très mutilée, en l'honneur, semble-t-il, de la ville de Kérétapa de Phrygie.

L. 5 et 6 : δ[ῆμον | Κ]ερεταπ[έων.

Les nos 33 et suivants (dédicaces à des particuliers) contiennent de nombreuses mentions de charges municipales et de sacerdoces ; beaucoup de noms propres ont des formes latines.

34)

P. 124, n° 52. Inscription en l'honneur d'un personnage plusieurs fois chargé d'ambassades, notamment à Rome.

L. 13 et 14 : καὶ πρεσβείας ἄλλας | τε πλείστας καὶ εἰς Ῥώμην.

P. 145, n° 78.

35) η πολις των Αφροδεισιεων
μ αυΡ ΓΑΙΟΝ ΕΚΑ
ΤΟΝΤΑΡΧΟΝ ΦΡΟΥ
ΜΕΝΤΑΡΙΟΝ · Α
ΓΝΩΣ ΚΑΙ ΑΝΔΡΕΙ
5 ΩΣ ΑΝΑΣΤΡΑΦΕΝ
ΤΑ ΕΝ ΤΩ ΤΗΣ ΑΣΙ
ΑΣ ΕΘΝΕΙ · ΕΥΝΟΙ
ΑΣ ΚΑΙ ΣΤΟΡΓΗΣ Ε
ΝΕΚΕΝ ΗΣ ΕΙΣ ΑΥ
10 ΤΗΝ ΗΜΕΙΨΑΤΟ
ΕΠΕΜΞΛΗΣΑΤΟ ΤΗΣ
ΑΝΑΣΤΑΣΕΩΣ ΤΟΥ
ΑΝΔΡΙΑΝΤΟΣ Ο ΑΞΙ

ΟΛΟΓΩΤΑΤΟΣ ΑΝΤ·
15 ~ΝΕΙΚΟΜΑΧΟΣ~

L. 2-4 : *centurio frumentarius* qui a exercé ses fonctions dans la province d'Asie. Cf. *C. I. Gr.*, 2802 (c'est peut-être le même texte; la copie reproduite au *Corpus* est mauvaise).

P. 147, nº 80.

36) . . . .

ΛΙΑΝΟΥ ΓΥΝΑΙΚΑ
ΣΕΠΤΙΜΙΟΥ ΧΑΡΗ
ΤΟΣ ΑΙΝΕΙΟΥ ΑΞΙ
ΩΜΑΤΙ ΚΑΙ ΓΕΝΕΙ
5 ΔΙΕΝΕΝΚΟΥΣΑΝ
ΠΡΟΓΟΝΩΝ ΑΡΧΙΕ
ΡΕΩΝ ΠΟΛΛΩΝ ΓΥ
ΜΝΑΣΙΑΡΧΩΝ ΣΤΕΦα
ΝΗΦΟΡΩΝ ΚΑΙ ΤΩΝ
10 ΣΥΝΚΤΙΣΑΝΤΩν τηΝ
ΠΟΛΙΝ ΚΑΙ ΠΡΩΤΩΝ
ΠΙΣΤΕΥΣΑΜΕΝΩΝ ΔΙ
Α ΓΕΝΟΥΣ ΤΗΝ ΙΕΡΩΣΥ
νηΝ ΤΗΣ ΘΕΟΥ ΑΦΡΟΔΕι
15 ΤΗΣ ΑπΟΓΟΝΟΝ ΦΛ · ΔΙ
ΟΓΕΝΟΥΣ ΥΨΗΛΟΥ ΑΡ
ΧΙΕΡΕΩΣ ΚΑΙ ΙΕΡΕΩΣ
τηΣ ΘΕΟΥ ΑΡΕΤΗ ΚΑΙ ΣΕ
μνΟΤΗΤΙ ΚΑΙ ΦΙΛΑΝΔΡΙ
20 Α ΤΟ ΠΡΟΓΟΝΙΚΟΝ Ε
ΠΙΚΟΣΜΗΣΑΣΑΝ ΑΞΙ
ΩΜΑ ΘΥΓΑΤΕΡΑ ΠΟ
ΛΕΩΣ ΑΝΘΗΦΟΡΟν
ΤΗΣ ΘΕΟΥ ΔΙΑ ΤΟ ΜΕ
25 ΓΑΛΕΙΟΝΤΟΥ ΓΕΝΟΥΣ
ΚΑΙ ΤΗΝ ΑΝΥΠΕΡ
ΒΛΗΤΟΝ ΤΟΥ ΒΙΟΥ
ΣΕΜΝΟΤΗΤΑ Τει
ΜΗΘΕΙΣΑΝ ΥΠΟ ΘΕ
30 ΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΜΑΤΡΩΝΗΣ στολη

Il s'agit d'une femme de grande naissance qui a exercé héréditairement le sacerdoce d'Aphrodite et qui a été honorée par Sévère Alexandre de la *stola* des matrones. L. 31 : le mot στολῇ martelé, par erreur, au lieu du nom de l'empereur à la ligne précédente. Le n° 1606 de Le Bas-Waddington est peut-être le début de cette inscription.

P. 220-231, n°s 122-137. III. Inscriptions monumentales.

P. 223, n° 126. Nouvelle lecture d'une dédicace à Aphrodite, à Vespasien et à la *domus Augusta* par un prêtre d'Hélios, grand prêtre de Vespasien (*Bull. de Corresp. hellén.*, XIV, 611, n° 7).

P. 227, n° 136. Nouvelle lecture d'une double inscription de la Porte du Nord (*C. I. Gr.*, 2745-2746; Le Bas-Waddington, 593-594).

P. 231-248, n°s 138-142. IV. Fondations religieuses.

P. 231-243, n°s 138-141. Cinq inscriptions se complétant : consécration à Aphrodite d'un capital destiné à la construction et à l'entretien d'une salle. En cas d'infraction aux mesures prescrites par le donateur, amende payée à Aphrodite et au peuple romain. Détail des placements hypothécaires du capital.

P. 243-248, n° 142. Testament du donateur.

P. 248-255, n°s 142-148. V. Inscriptions agonistiques.

P. 253-254. Fragment de sarcophage.

37) ΣΑΡΔΙΣ
ΚΟΙΝΟΝ ΑΣΙΑΣ

ΠΑΝ ΚΡΑΤΙ ΟΝ couronne	Παν ΚΡΑτι Ον couronne
ΛΑΥΔΙΚΕΙΑΝ ΚΛΑΥΔΙΗΑ	ΙΕΡΑΝ ΠΟΛιν
ΠΑΝ ΚΡΑΤΙ ΟΝ couronne	ΠΑΝ ΚΡΑΤΙ ΟΝ couronne
ΜΙΤΥΛΗΝΗΝ ΑΜ ΝΩΝΗΑ ΠΑΙΔΩΝ ΚΑΙ ΑΓΕΝΕΙΩΝ	ΛΑΥΔΙΚει ΑΝ ΤΗ Συ ΡΙΑς
ΠΑΝ ΚΡΑΤΙ ΟΝ couronne martelée	ΠΑν ΚΡΑΤι ΟΝ couronne martelée

Tombeau d'un pancratiaste vainqueur deux fois à Sardes (jeux du κοινὸν Ἀσίας), une fois à Laodicée (aux Κλαυδίηα), à Hiérapolis, à Mitylène (aux Ἀμνώνηα ou Ἀμμώνηα?), concours d'enfants et d'éphèbes), à Laodicée de Syrie.

P. 256-289, n°s 149-189. VI. Funéraires. Mentions fréquentes d'amendes payées au fisc impérial ou à l'*aerarium* romain.

P. 265, n° 159. Sur un sarcophage.

38) ZWCIN
ΑΥΤΗ ЄСΤΙΝ Η
COPOC ΚΑΙ ΤΟ Υ
ΠΟΚΑΤW ΜΝΗ
5 ΜΑ ΜΑΡΚΟΥ ΑΥ
ΡΗΛΙΟΥ ΓΛΥΚW
ΝΟC ΑΓΑΛΜΑΤΟ
ΓΛΥΦΟΥ ΚΑΙ ΑΛЄ
ΞΑΝΔΡΟΥ ΠΙΜЄ
10 ΝΤΑΡΙΟΥ 𐅵

L. 7 et 8 : ἀγαλματογλύφος, statuaire; l. 9 et 10 : πιμεντάριος = *pigmentarius*, droguiste.

P. 289-292, n°s 190-202. VII. Incertaines. Fragments.

P. 292-298, n°s 203-221. VIII. Inscriptions chrétiennes (époque byzantine).

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1906.

P. 179, n° 1642. A Allan (Drôme).

39) *matri*S · VICTRICIBVS · NIGER

P. 180, n° 1643.

40) MATRIS *vic*TRICIBVS
v S · M
NIGER · C SATRI · SILI
CELLARIV*s* ANARIATE
D D

Anarias, nom de la propriété? dont Niger était *cellarius*.

Ib., n° 1644 et suiv. Autres dédicaces très mutilées.

SPOMENICK (DE L'ACADÉMIE ROYALE SERBE), XLII, Belgrade, 1905.

P. 79 et suiv. Vulic. Inscriptions nouvelles de Serbie, déjà publiées dans les *Jahreshefte* de 1905 (*Ann. épig.*, 1905, n°s 152 et suiv.). Inédite :

P. 85.

41) D M
AVR · VITALIS VETER E*x*
MENSORE TRITICI
LEG VII ET AVREL
MACEDONIA CONIVX
MEMORIA VIVI FABRICABIMVS
ET QVOD · NESCIENTES
ACCEPIMVS INVITI REDDIDIMVS
TAVTA

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNYSTIFTUNG FUER RECHTSGESCHICHTE (RÖM. ABTHEIL.), 1906.

P. 420. Dessau. Inscription de Salonique.

42)
Ἀγαθῇ τύχῃ. Λικίννιον Ῥουφεῖνον τὸν κράτιστον καὶ λαμπρότατον νόμων ὑπατικὸν Κλαύδιος Μένων τὸν εὐεργέτην.

Il s'agit du Licinius Rufinus dont les *Regulae* figurent au Digeste. Cf. *Prosop. imp. rom.*, II, p. 283, n. 164.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

BENNDORF. FORSCHUNGEN IN EPHESOS, I, Vienne, 1906.

Nombreuses inscriptions grecques d'époque romaine éditées déjà en partie dans les *Jahreshefte* et dans d'autres publications.

P. 168. Marques de poteries latines et grecques.

P. 211. Inscription en l'honneur de Gordien III.

Ibid.

43) ΦΛΑΒΙΩΝ · ΛΕΠΙΔΗΣ · ΚΑΙ
ΦΑΙΔΡΕΙΝΗΣ ΚΑΙ ΦΑΙΔΡΟΥ ΚΑΙ
ΔΑΜΙΑΝΟΥ ΥΠΑΤΙΚΩΝ
ΑΝΕΨΙΟΝ ΦΛΑΒΙΑΣ ΑΝΝΙΑΣ
5 ΑΠΕΛΛΙΑΝΗΣ ΤΗΣ ΚΡΑΤΙΣΤΗΣ
ΕΚΓΟΝΟΝ ΦΛΑΒΙΩΝ
ΑΠΕΛΛΑ ΚΑΙ ΔΑΜΙΑΝΟΥ ΚΑΙ
ΟΥΗΔΙΑΣ ΦΑΙΔΡΕΙΝΗΣ
ΑΔΕΛΦΗΣ ΟΥΗΔ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ
10 ΤΟΥ ΤΗΣ ΚΡΑΤΙΣΤΗΣ ΜΝΗΜΗΣ
ΤΟΥ ΧΡΗΣΑΜΕΝΟΥ ΚΛΗΡΟΝΟΜΩ
ΤΗ ΕΦΕΣΙΑ ΘΕΩ ΑΡΤΕΜΙΔΙ
ΕΚΓΟΝΟΝ ΑΔΕΛΦΟΝ
ΔΑΜΙΑΝΟΥ ΚΑΙ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ
15 ΣΥΝΚΛΗΤΙΚΩΝ
ΕΚΓΟΝΟΝ ΚΑΙ ΑΠΟΓΟΝΟΝ ΚΑΙ
ΑΝΕΨΙΟΝ ΠΟΛΛΩΝ ΥΠΑΤΙΚΩΝ
ΤΟΝ ΕΠΙΕΙΚΗ ΚΑΙ ΕΥΣΤΑΘΗ
ΛΟΓΩΝ ΚΑΙ ΗΘΟΥΣ ΕΝΕΚΕΝ
20 ΚΑΙ ΤΗΣ ΕΝ ΠΑΣΙΝ ΑΡΕΤΗΣ
Γ ΙΟΥΛΙΟΣ ΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΣ
ΒΟΥΛΕΥΤΗΣ ΚΟ ΚΑΙ ΤΗΣ
ΛΑΜΠΡΑΣ ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ
25 τοΝ ΑΣΥΝΚΡΙΤΟΝ ΕΑΥΤΟυ
ΦΙΛΟΝ
καὶ χρΗΣΤΟΝ ΠΑΤρωνα

l. 22 χο(ινός?)

P. 219. Inscriptions relatives à Faustine l'aînée et à Fadilla, sœur de Commode, déjà publiées avec quelques variantes par Wood.

R. Cagnat et G. Lafaye. Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, tome III, fasc. VI, Paris, 1906.

Dernier fascicule du tome III; il contient la table des matières de toutes les inscriptions de ce volume.

L. Cantarelli. La Serie dei prefetti di Egitto. I, Da Ottaviano Augusto a Diocleziano, Rome, 1906.

Fastes des préfets d'Égypte dans les trois premiers siècles de notre ère, d'après les inscriptions et les papyrus. Excellent.

Hiller von Gaertringen. Inschriften von Priene, Berlin, 1906.

Recueil des inscriptions trouvée à Priène. Un certain nombre intéressent les antiquités romaines (cf. p. 252, Indices : *Römisches Staatswesen*).

Kalinka. Antike Denkmaeler in Bulgarien, Vienne, 1906.

Reproduction en fac-simile de près de 450 inscriptions grecques et latines provenant de Bulgarie. Presque toutes ont déjà été publiées. Sont inédites :

P. 52, n. 50. A Philippopoli.

44) ΑΥΤΟΚΡΑτορι μ. αυρ. σεουηρω
ΑεξΑΝδρω ευτυχει ευσεβει
ΣΕΒ · Η ΛΑΜπροτατη της θρακων
ΕπΑΡΧΙΑΣ μητροπολις φιλιππολις
ΝΕωκΟΡΟΣ Ηγεμονευοντος ρουτειλι
ΟΥ ΠΟΥΔΕΝΤΟΣ κρισπεινου πρεσβ. σεβ.
ΑΝΤΙΣΤρατηγου

P. 52, n. 51. Même texte.

P. 63, n. 66. Environs de Philippopoli.

45) αυτοκρατορα καισαρα μ ιουλιον
φιλιππον του θειοτατου αυτο
κρατορος καισαρος μ. ιουλιου
φιλιππου ευσεβους ευτυχους
σεΒ ΚΑΙ ΤΗΣ ΘΕΟΦΙΛΕΣΤΑτης σεβα
στης μαρκιας ωτακιλιας σεουηρας
υιον τον νΕΟΝ ΗΛΙΟΝ ΕΥΣΕΒΗ
ΕΥΤΥΧΗ ΣΕΒ ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝτος

ΤΗΣ Θρα**ΚΩ**ν ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΣΕΞ
ΤΟΥ ΦΟΥΡΝΙΟΥ ΠΟΥΒΛΙΑΝΟΥ
η λαμπροτατη ΘΡΑΚΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ
φιλιΠοΠΟΛΙΣ ΕΥΤΥΧΩΣ

P. 64, n. 67. Même texte.

P. 70, n. 76. A Sofia.

46)

II IVLIANO ::o *felici*
VENERABILI AC TRIVMFATORI
SEMPER AVGVSTO PONTIFICI
MAXIMO GERM MAXIMO
ALAMAN MAXIMO FRAN
MAXIMO SARM MAXIM
IMPERATORI II CONSS III
PATRI PATRIAE PROCONSVLI
RECVPERATA REPVBLICA

P. 69, n. 75. Trouvé à Kjuse-Mahala.

47)

ΤΟΝ ΕΙΡΗΝΗC ΠΡΟμαχον
ΚΑΙ ΑΠΑCΗC ЄΥΔΑΙΜΟνιας
ΧΟΡΗΓΟΝ ΤΟΝ ΤΑC Ολας
ΑΝΑΙΜΩΤΙ ΝΕΙΚΑC ΑΠο της
ЄCΠЄΡΑC ΜЄΧΡΙ ΤΗC Єω
ΑΝανεωCΑΜЄΝΟΝ ΚΑΙ Την
ΤΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ ΤΕ και
ΑЄιδιΩΝ ΑΥΓΟΥCΤΩΝ ΠΙCτω
CΑΜЄΝΟΝ ΠΡΟCΗΓΟΡΙαν
ΦΛ ΚΩΝCΤΑΝΤЄΙΝΟΝ Τον
ΜЄΓΙCΤΟΝ Η ΒΟΥΛΗ ΚΑι
ο δΗΜΟC ΤΡΑΙΑΝЄΩΝ ΗΓεμο
ΝЄΥΟΝΤΟC ΦΛ ΠΑΛΛΑΔΙΟυ
ΤΟΥ ΔΙΑΣΗΜΟΤΑΤΟΥ β

P. 94, n. 96. A Philippopoli (compléments de M. Kalinka).

48)

τον ΛΑΜΠροτατον
ηγεμονα της θραΚΗΣ ΚΑΙ ΠΡΕσβευ
την σεβαστου ηγεμΟΝΑ ΛΕΓΙΩΝΩν..
..... δικαιοδοΤΗΝ ΑΠΟΥΛΙΑς επι
μελητην οδων αυρηλιας ΚΟΡΝΗΛΙΑΣ Τριουμ
φαλις ταμιαν λυκιας πΑΜΦΥΛΙΑΣ ΠΕΙΣιδιας
ισαυριας? χειλιαρχον ΠΛΑΤΥΣΗΜΟΝ Λεγιω
νος....σοδαλιν αντωΝΕΙΝΙΑΝΟΝ Ουηρι
ανον και....την γΥΝΑΙΚΑ ΑΥΤΟΥ ΚΑι
Ν ΤΟΥΣ ΚΡΑΤΙ · ΥΙΟυς
πατρωναΣ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΑΣ

Suivent 32 noms, parmi lesquels il suffit de citer ...ι]ππος [ε]κ βοηθ(ου), [Σοσ.] Ηρωδης εξ προτηκ(τωρος) et Αυρ. Αλε[ξ]ανδρος βουκινατωρ.

P. 105, n. 111. A Varna.

49) TVERE DEBEBIT E
RARE POSSITIS NVLLVM AVTEM METVM SVSTINERE DEB
RESTITVENTVR QVANDOQVIDEM NON EOSDEM PERF
DVCTOS ESSE CONSTET IN DVBIVM VERO NON VENIT
TIS COMPETENS OBSEQVIVM VOBIS EXHIBERE DEB
BERTATEM PROPRIAM VOLVERINT OBTINERE AVT
BVNT AVT PRETIA VOBIS EXSOLVEnT
PRETIA POSTVLARE QVAE
VENDENDI QV...
PROV...

P. 146, n. 162. Musée de Sofia.

50) εΠΙΤΡΟΠΕΥΟΝΤΟΣ της θρακων
επαρχειας σεΚΟΥΝΔΟΣ · ΚΟΡΝΟυτος επαρχος
χωρτης .. ΜΕΙΛΙΑΡΙΑΣ · ΙΤΥΡΑΙων και β'
ανδρων κυινκυενΝΑΛΙΣ · ΚΑΤΕΥΚΗΝ χρησμους
τουςδε καταγεΓΡΑΜΜΕΝΟΥ · Σ · ΕΚ ΠΙΝ ακων....
? απολλων Ι · ΑΝΕΘΗΚΕΝ

ΙΖ ΓΓΓΑ
ΛΥΣΙΣ ΟΡΩ ΤΙΝΑΝδρα
πεΜΨΕΙΘΕΟΣ ΤΟΣΟΝ ΓΑΡ Α
Δ Δ Δ Α
διατρΙΒΗΝ ΧΡΟΝΟΥ ΠΡΑΞΕΙΣ ΟΣ

Date : à l'époque où il y avait comme gouverneur un procurateur, entre 46 et le règne de Trajan. Fragments d'oracle.

H. Legras. La table latine d'Héraclée (la prétendue Lex Julia Municipalis), Paris, 1907 (thèse de doctorat en droit de l'Université de Caen).

Texte, traduction, commentaire de la table d'Héraclée (*C. I. L.*, I[1], n° 206). Histoire des théories proposées pour l'expliquer. Nouvel essai d'interprétation par l'histoire locale d'Héraclée au lendemain de la guerre sociale; cette inscription ne serait pas un fragment d'une vaste réglementation des municipes qu'aurait promulguée César en 45, mais une compilation de lois différentes destinée à tenir lieu de *lex*

data pour Héraclée antérieurement à la dictature de Sylla.

TH. MOMMSEN. GESAMMELTE SCHRIFTEN. I ABTHEILUNG, JURISTICHE SCHRIFTEN, II, Berlin, 1905.

Réimpression de quarante-trois articles relatifs aux jurisconsultes romains et aux grandes collections juridiques. Intéressent l'épigraphie, entre autres, les articles sur Salvius Julianus (1902), Valerius Dalmatius (1902), le décret de Gordien publié au *C. I. L.*, III, p. 12336 (1892), l'édit de Dioclétien sur le maximum (1851, 1890), le collier avec inscription du *C. I. L.* XV, 7171 (1852), etc.

ID., IV ABTHEILUNG, HISTORISCHE SCHRIFTEN, I, Berlin, 1906.

Réimpression de trente-deux articles relatifs à différents personnages, événements ou documents. A signaler surtout les articles sur un sénatus-consulte de l'époque républicaine concernant Pergame (1899), les *praefecti frumenti dandi* (1870), la liste des fêtes du temple d'Auguste à Cumes (1882), l'édit de Claude au sujet du *jus honorum* des Anauni (1869), L. Verginius Rufus (1872), etc.

C. PAEPCKE. DE PERGAMENORUM LITTERATURA. Rostock, 1906.

Classement chronologique des inscriptions grecques de Pergame au temps des rois indépendants et sous la domination romaine, d'après la paléographie des textes.

STUDIES IN THE HISTORY AND ART OF THE EASTERN PROVINCES OF THE ROMAN EMPIRE (Recueil de mémoires publié, sous la direction de W. M. Ramsay, à l'occasion du quatrième centenaire de l'Université d'Aberdeen), Aberdeen, in-4°, 1906.

P. 3-92. A. Margaret Ramsay. L'art d'Isaurie et de Lycaonie aux IIIe et IVe siècles après J.-C. Sur des monuments funéraires, inscriptions en langue grecque (quelques-unes déjà connues). Nombreux noms propres à forme latine. Plusieurs de ces textes sont chrétiens.

P. 67, n° 35. A Serai-Inn (Lycaonie).

51) ΘΑΛΑΜΟΣ
ΚΑΙ ΧΡΗΣ
ΤΗ ΚΥΡΙΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΟΝ
5 ΔΟΥΛΟΙ Ε
ΑΥΤΟΙΣ
ΖΩΝΤΕΣ
ΜΝΗΜΗΣ
ΕΝΕΚΕΝ

L. 3 et 4 : κυρί[ων] Καισάρ[ω]ν. Date probable : règne de Dioclétien et de Maximien. Il s'agit d'esclaves impériaux employés aux mines.

P. 119-136. A. Petrie. Épitaphes grecques de Phrygie (en partie déjà publiées, reproduites ici sans réfé-

rences bibliographiques précises); observations sur leur langue et leur versification; beaucoup de noms propres à forme latine.

P. 137-153. J. Fraser. Héritage par adoption et mariage en Phrygie, d'après les épitaphes métriques déjà connues d'Aurelios Trophimos et d'Aurelios Menandros.

P. 157-180. T. Callander : Inscriptions de Lycaonie et d'Isaurie.

P. 158, n° 1. A Yali-Baiyat (Lycaonie, territoire de Savatra).

52) Αρη Επη-
χοω
Λευκις
Γαττις Κορνη-
λιανος στρα
τιωτης ευ-
χην

L. Gattius Cornelianus, miles.

Ibid., n° 2. A Ennek (territoire de Savatra).

52) Ιουλιαν
Μαισαν
Σεβαστην
Σαουατρε-
ων η βου-
λη και ο
δημος

P. 162, n° 18. A Kanna (en Lycaonie, maintenant Genne).

53) Αυτοκρατορι Νερο[υα
Τραιανω Καισαρι Σεβ[ασ-
τω Γερμανικω Δακι-
χω, πατρι πατριδος, δη-
5 μαρχικης εξουσιας
τον ναον και το αγαλμα
Κ]ανεων βουλη δημος επι
τ]ης ηγεμονιας Ποπλιου
Καλουισιου Ρουσωνος Ιου-
10 λιου Φροντεινου.

L. 8-10 : P. Calvisius Ruso Julius Frontinus, gouverneur de Galatie et Cappadoce en 106-107 p. C.

P. 163, n° 19. Même provenance.

55) Αυτοκρ-
ατορα Καισαρα
Μ. Αυρ. Προβον
Σεβαστον
5 Κανεων
η βουλη
και ο δημος.

P. 170, n° 53. A Eshenler Baghlari (Isaurie).

56) Λαρουμα-
δεων η κω-
μη εστησαν τει-
μην Ιττεα Τεβει
5 και Σατει-
ραν Καν-
διδ]ου ευεργε-
σιας ενεκεν.

L. 4 : Itteus, fils de Tebeis.

P. 171, n° 55. A Salarama; nouvelle lecture d'une inscription déjà publiée en 1905, incomplètement, par G. Cousin, *Kyros le Jeune*, p. 403.

57) Γαιος Απωνιος Φιρμος στρατευσ[αμενος δ-
εκαδαρχης ειλης Κολονων και ο[πτιων το μν-
ημειον εποιησεν εαυτω τε και Φλα[ουια Ουισε-
λλια τη γυναικι αυτου μονη εφ' ω μενει προγον-
5 ικον, μηδενι αλλω εξον ητω εισενεγκειν [πλην τω
Απωνιω και τη Ουισελλια τον δε · ΑΤΙ · οικο[ν εσεσ-
θαι ων αν διαταξωμαι λειψασα κατα δια[θηκην.

L. 2 : il s'agit de l'*Ala I Augusta Gemina Colonorum*.

P. 172, n° 56. Nouvelle lecture de l'inscription d'Iconium reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1906, n° 21.

P. 173, n° 58. A Seuerek (*Psibela*, en Lycaonie). Fragment de borne milliaire.

58) ——————————
RESTITVERVNT PER C
ATTICIVLM STRABONEM LEG
AVG · PR · PR · MIL · PASSV ·
P · E ·

C. Atticius Strabo, gouverneur de Galatie en 198 p. C.

P. 177, n° 72. A Karaman (*Laranda*, Lycaonie).

59) Αυτοκρατορα Και-
σαρα Νερουαν
Τραιανον Σεβασ-
τον Γερμανικον
5 Δακικον αρχιερεα
μεγιστον δημαρ-
χικης εξουσιας
πατερα πατριδος
σωτηρα της οικου-
10 μενης Ιλιστρεων
πολις.

Provient d'*Ilistra*.

P. 183-227. J. G. C. Anderson. Recherches dans la haute vallée du Thymbros (Phrygie); épitaphes païennes et chrétiennes.

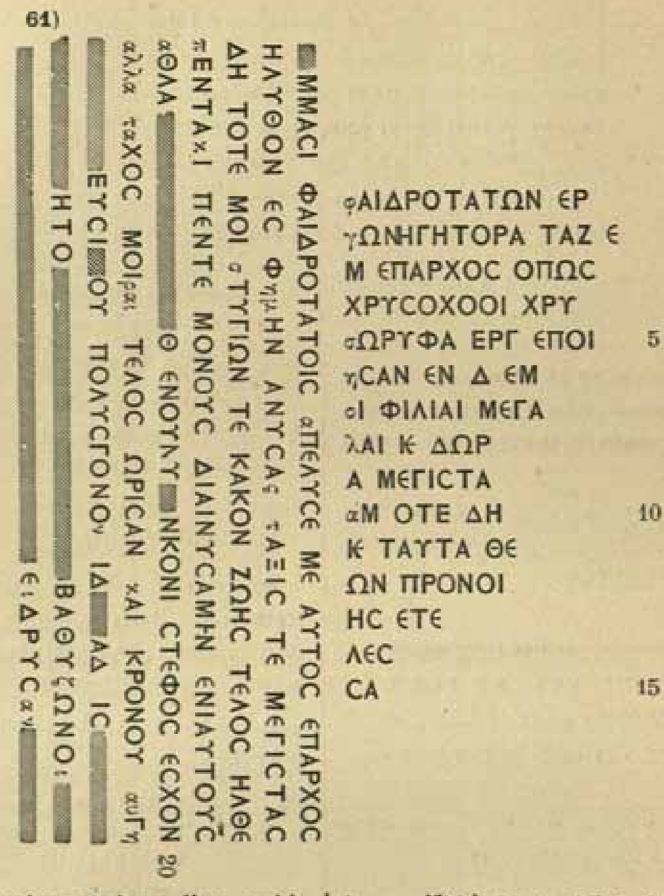
P. 205. A Kara-agatch, près d'Appia.

60) D · M ·
(bucrâne couronne bucrâne)
C · ORFIDIO
STRATOCLE
PATRI FECIT
PROCVLVS
AVGG ·

Esclave des domaines impériaux.

P. 206. Même provenance.

61)



Épitaphe métrique d'un architecte. Le mot χρυσώρυφα (l. 5) fait peut-être allusion aux mines d'or du mont Dindymos. L'ἔπαρχος plusieurs fois mentionné est sans doute un procurateur impérial, plutôt que le proconsul d'Asie.

L. 1 et 2 : ἔρ[γ]ων ἡγήτορα ; l. 2 : τα[ξ']; l. 8 et 11 : κέ, K et Є liés ; l. 10 : ἀ]λλ'; l. 18 : [σ]τύγι[ό]ν τε, ζωῆς ; l. 22 : πολύσ[τ]ονο[ν].

P. 231-277. W. M. Ramsay. Rapport sur une exploration en Phrygie et Lycaonie.

P. 267-270. Nouvelle lecture des inscriptions de la Porte d'Or à Constantinople (*C. I. L.*, III, 7405).

62)

A droite :

[n]u[m]eri militum primo sagitario[r]um leonum iuniorum.
numeri militum cornutoru]m iuniorum.

A gauche :

numeri militum primo sa]*gitariorum le*[*o*]*nu*[*m iuniorum*
numeri]*militum cor*[*n*]*uto*[*ru*]*m i*[*uniorum*.

P. 305-377. W. M. Ramsay. Sur le collège des *Xenoi Tekmoreioi*, connu par des inscriptions des environs d'Antioche de Pisidie : composé de *coloni* des domaines impériaux; très hostile aux chrétiens; les inscriptions que les Tekmoreioi ont rédigées vers 220-250 p. C. sont dédiées aux dieux nationaux et aux empereurs, qui avaient hérité les biens des temples; le τέκμωρ était le signe du loyalisme des associés.

P. 309. Près d'Antioche de Pisidie.

63) επι Μαρκου Φιλεινο[υ
ιερεος κτιστου Καρβο-
κωμητου και κτισαν
αχαι Νειλλος πραγ-
5 ματευτ[η]ς [γ]ερεος κα[ι
δημος Καρβοκομη[τ
ων.

L. 1 et 2 : M. (Aurelius) Philinus était un *Aug. libertus, sacerdos*; l. 4 : Nilus, un *Caesaris servus, actor* (administrateur) du village de Karbokome.

P. 319. Nouvelle lecture de l'inscription très importante de Gondane (*Journ. of. hellen. Studies*, 1883, p. 23 et suiv.) : dédicace des Ξένοι Τεκμορεῖοι à Artémis, avec une liste des membres du collège.

P. 329. Autre inscription du même collège (déjà publiée, avec la précédente, par Sterrett, *Wolfe Expedition*, 1888, p. 226 et suiv.).

Ibid. Fragment d'une liste de membres du même collège, inédite.

P. 331 et suiv. Autres textes épigraphiques, déjà connus, concernant le collège.

P. 345. A Saghir (Pisidie).

64) [*d.*] *m.*
t[*i.*] *c*[*l*]*a*[*udio*
v] *i c e n i o n i*
sacerdoti d[*i*]*an*[*ae*
Τι. Κλαυδιω Ευγη-
νιωνι ιερει Αρτεμιδος
ος αν τουτω τω μνημειω κακως
ποιησηι αγαια αυτω γενοιτο

Vicenio traduit par Εὐγενίων.

P. 359. A Genj-Ali (Pisidie).

65) Αυρ. Μεννεας Τιμοθεου Ναραζιτηνος
ιερευς Διος Ευρυδαμηνου και η συμβιος αυτου
Αυρ. Τροφιμ[η
πρωταυλος Διος Ουρυδαμηνου, ζωτες.

Zeus Eurudamenos ou Ourudamenos rappelle le dieu Men des Phrygiens.

P. 370. A Altyntash (Pisidie).

66) υπερ της του κυ-
ριου Αντωνεινο[υ
τ]υχης κε νεικης κε
ε]ωνιου διαμο-
5 νης κε της κωμης [Τ-
ατου, Νανα συν-
βιος Μενεκλεος
μητρι Κικλεα ευχη[ν.

L. 5 et 6 : *Tatoukome*, nom de localité dérivé du nom propre de personne *Tatas*.

R. Cagnat et M. Besnier.

Le Gérant : E. Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER

LA VÉNUS D'AGEN

(PL. II)

Quand il publia, en 1879, la belle statue qui fait l'objet du présent mémoire, Jules Quicherat crut pouvoir affirmer qu'elle serait bientôt célèbre[1]. La prédiction de l'éminent archéologue ne s'est pas encore réalisée. La Vénus découverte au Mas d'Agenais a été reproduite quatre ou cinq fois en France[2]; elle n'a jamais été, que je sache, mentionnée à l'étranger. Depuis que le Musée de Saint-Germain en possède un moulage, j'ai souvent pris plaisir à provoquer l'admiration et la surprise des archéologues auxquels je la faisais voir. A mon avis, sans excepter la Vénus d'Arles, la statue du Mas d'Agenais est le plus beau marbre antique qui ait été découvert en France; c'est, sinon un chef-d'œuvre, du moins une œuvre très remarquable, que les plus riches Musées peuvent envier à celui d'Agen. Voilà pourquoi j'ai cru devoir en faire l'objet d'une petite enquête, dont les textes imprimés et d'amicales correspondances m'ont fourni les éléments.

I

Le Brégnet est le nom d'un petit village situé sur une émi-

1. Quicherat, *Rev. des Sociétés savantes*, 1879, p. 324 : « Ce qu'il importe de publier avant tout, c'est le mérite de la statue comme œuvre d'art. Lorsqu'elle aura été vue d'un nombre suffisant de connaisseurs et qu'on en aura parlé comme il faut parler des choses pour qu'elles acquièrent la célébrité, elle prendra certainement sa place parmi les plus beaux produits de la sculpture antique ».

2. Quicherat, *Revue des Sociétés savantes*, 1879, t. I, pl. à la p. 324; Quicherat et Tholin, *Bull. de la Société des antiquaires*, 21 mars 1877, pl. à la p. 100; Collignon, *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, 1877, p. 8, pl. II; Momméja, *La Vénus du Mas d'Agenais*, dans la *Revue de l'Agenais*, t. XXVIII (1901), p. 197-209 (tir. à p.); S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 335, 9.

nence naturelle qui domine le cours de la Garonne[1] (à 2 kil. et demi du Mas d'Agenais). Bien qu'on n'y ait pas recueilli d'inscriptions, les traces de l'occupation romaine y sont nombreuses; on y rencontre notamment des tuiles à rebords et des fragments de vases dits samiens[2].

A quelques centaines de mètres plus loin s'étend une nécropole considérable, celle de Saint-Martin de Lesque (commune de Caumont), qui a été explorée par un savant bordelais, M. Nicolaï. Elle lui a fourni de nombreux spécimens de la céramique à glaçure rouge des ateliers rutènes, dont beaucoup portant des estampilles de potiers[3].

Le Mas d'Agenais, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Marmande, à 45 kil. au N.-O. d'Agen, d'une superficie de 2.112 hectares, a été identifié par Adolphe Magen à la station romaine de Pompeiacum, mentionnée par les *Actes* du martyre de saint Vincent[4]. C'est là que fut transféré, un siècle et demi après sa mort, le corps du saint; on y éleva une basilique que Fortunat décrivit vers 560[5]. L'endroit où le saint avait souffert le martyre s'appelait *ager Vellanus, Reonemensis ruris*, et le texte du martyrologe nous dit que Reonemense (?) était à cinq milles de Pompeiacum. L'*ager Vellanus*, dépendant, à ce qu'il semble, du *Rus Reonemense*, pouvait en être moins éloigné. Il est donc possible que l'*ager Vellanus* soit Le Brégnet, bien qu'on n'y ait pas trouvé de traces de la première basilique de Saint-Vincent, élevée au lieu du martyre du saint et détruite en 585 par le roi Gon-

1. Tholin, *Bull. Soc. Antiq.*, 1877, p. 102.
2. M. Momméja mentionne aussi des cubes de mosaïque (*op. laud.*, p. 10).
3. Nicolaï, *Le Mas d'Agenais et le cimetière gallo-romain de Saint-Martin*, Bordeaux, 1896; cf. Déchelette, *Vases ornés*, t. I, p. 205, 272. Une belle lampe de bronze provenant de ce cimetière a été publiée par M. Tholin (*Rev. des Sociétés savantes*, 5e série, t. VI, p. 130).
4. *Castrum quod ab incolis Pompeiacum dicitur, fere quinis milibus a Reonemense separatum* (*Acta martyrii S. Vincentii*, dans la collection des Bollandistes, 2 juin, p. 168; cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 550). — Suivant Ad. Magen, les débris d'une chapelle du Mas d'Agenais et les propriétés voisines ont conservé le nom de Pompéjac.
5. Fortunat, *Carmina*, I, 8.

tran[1]. C'est par une conjecture vraisemblable, mais dont la démonstration reste à fournir, qu'on place au même endroit le temple appelé *Vernemetis* dans un passage célèbre de Fortunat[2]; l'évêque Leontius II de Bordeaux le consacra au vrai Dieu et à saint Vincent. On peut alléguer, à l'appui de cette hypothèse : 1° que saint Vincent fut tué « non loin d'une rivière, sur une colline où s'élevait un temple païen »[3]; 2° que Leontius pouvait être tenté de convertir ce temple même en une basilique sous le vocable de Saint-Vincent; 3° que certaines versions des *Actes* de saint Vincent appellent le théâtre de son martyre *Nemetum*, désignation évidemment analogue à *Vernemetis*[4].

Quant au cimetière de Saint-Martin, on a supposé qu'il dépendait de la ville antique d'Ussubium, mentionnée par l'itinéraire d'Antonin sur la voie d'Agen à Bordeaux. Une inscription portant le nom de cette ville ou de la divinité topique se trouve au Mas d'Agenais, mais a pu y être transférée d'ailleurs[5].

II

La date exacte de la découverte de la statue de Vénus au Brégnet ne m'est pas connue avec certitude. Dans la notice de Quicherat, il est dit qu'elle fut exhumée au printemps de 1877[6], alors que la planche gravée pour accompagner cette notice la fait découvrir en 1876. Il est probable que la trouvaille date des derniers mois de cette année. L' « inventeur » fut un paysan du nom de Rousseau, qui creusait un trou pour planter un arbre[7] et rencontra la statue à moins d'un mètre de profondeur. Un peu plus tard,

1. Greg. Tur., *Hist. Franc.*, VII, 35; cf. Longnon, *op. laud.*, p. 549.
2. Fortunat, *Carmina*, I, 9. Le poète traduit *Vernemetis* par *fanum ingens*, ce qui paraît exact ; mais on n'a pas le droit d'en inférer qu'il y eût là un « temple colossal » ou même un « grand temple ». Granville n'est pas toujours une grande ville, ni Grandmont un rival du Mont Blanc.
3. Longnon, *op. laud.*, p. 550.
4. *Ibid.*, p. 550, note 2.
5. Cf. Jullian, *Inscr. de Bordeaux*, t. II, p. 183, 221; *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 1, p. 119; Allmer, *Rev. épigr.*, 1906, p. 203.
6. *Rev. des Soc. savantes*, 1879, I, p. 323.
7. *Bull. Soc. antiq.*, 1877, p. 100 (Tholin). M. Momméja seul parle d'un laboureur (*op. laud.*, p. 10).

l'exploration du champ fut reprise; on mit au jour « un mur droit, de peu d'épaisseur, et de gros quartiers de ciment faisant pavage[1]. » « Tout autour, ajoute M. Tholin, abondent les débris de tuiles à rebords, dont plusieurs sont marquées par des raies parallèles qui dessinent des courbes diverses et qui ont été tracées sur la pâte fraiche au moyen d'un instrument muni de dents et de pointes. Il y a, de plus, sur l'une des tuiles, une marque de fabrique de grande dimension. On a trouvé aussi un beau fragment de poterie dite samienne, orné de dessins en relief. » Dans la même notice, M. Tholin a signalé — le premier, je crois, et le seul jusqu'à présent — la découverte de deux fragments importants d'une tête sur lesquels nous aurons à revenir avec détail. Je transcris intégralement ce passage[2] : « Dans l'espérance de retrouver la tête et les bras [de la statue], on a fouillé sur un grand espace le champ du Brégnet. *On a trouvé deux fragments d'une tête qui ne s'ajuste pas exactement à la statue*. Le cou est trop mince, ainsi que la figure, qui paraît avoir été mutilée par le ciseau et par la râpe. Le crâne avec sa chevelure (qui est pareille à celle de la Vénus de Médicis), a été séparé par un sciage de l'autre fragment qu'il déborde un peu[3]. Le grain du marbre de ces débris a paru différer de celui du corps. Cette différence est peu sensible *et je croirais volontiers que c'est bien réellement la tête de la statue qui a été retrouvée*. Peut-être ces fragments appartiennent-ils à une restauration faite à l'époque romaine. Ce qui a lieu d'étonner, c'est une mutilation accomplie d'une manière systématique, au moyen des outils du sculpteur[4] ».

Un ancien élève de M. Braquehaye (professeur du cours élémentaire des Beaux-Arts à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux),

1. Tholin, *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1877, p. 102.
2. Tholin, *ibid.*, p. 101.
3. En réalité, il n'y a pas eu division de la tête en deux par sciage : les deux fragments sont limités par des *sections planes*, comme on en a constaté souvent dans les marbres de la meilleure époque. Cf. mon *Recueil de Têtes*, p. 127, 160; H. de Villefosse, *Monuments Piot*, t. I, p. 71.
4. La note précédente répond sur ce point à M. Tholin.

M. Luflade, exerçait, à cette époque, la profession de menuisier au Mas d'Agenais[1]. Il avisa M. Braquehaye de la découverte et ajouta que le propriétaire désirait vendre sa statue. M. Braquehaye lui répondit sur le champ pour lui conseiller de ne pas ébruiter la chose, d'écarter les marchands et d'avertir M. Tholin, archiviste à Agen. Quelques jours après, M. Braquehaye fit lui-même le voyage, vit la statue et l'admira. Le propriétaire en demandait 2.500 francs et dit qu'il l'avait déjà offerte au musée d'Agen, où l'on trouvait la somme trop forte. M. Braquehaye déclara qu'à défaut du musée il serait acheteur lui-même; puis il vit M. Tholin à Agen, lui vanta la beauté de la Vénus et revint à Bordeaux, attendant la photographie que lui avait promise M. Luflade. Dès qu'il l'eut reçue, il la soumit au Congrès des Sociétés savantes, dans la séance du 6 avril 1877[2]. Quelques jours auparavant, le 21 mars, M. Quicherat avait montré cette photographie à la Société des Antiquaires et avait lu, à ce sujet, une bonne notice, au nom de M. Tholin, associé correspondant de la Société à Agen ; cette notice fut publiée avec une gravure de M. L. Sellier[3].

Comme la communication de Quicherat à la réunion des Sociétés savantes avait passé presque inaperçue, le même savant revint à la charge lors de la réunion de 1879 et apporta, au nom de M. Braquehaye, une photographie plus grande qui fut reproduite, à sa demande, par l'héliogravure[4]. Dans cette notice,

1. Ce qui suit est fondé sur une lettre de M. Braquehaye (au Musée de Saint-Germain).

2. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, t. V (1877), p. 454 : « M. Charles Braquehaye a soumis à l'assemblée la photographie d'une statue romaine de bon style, représentant une Vénus, que l'on vient de découvrir au Mas d'Agenais. »

3. *Bull. de la Société des Antiquaires*, t. XXXVIII, 21 mars 1877, avec pl. à la p. 100.

4. « A la réunion des Sociétés savantes, en 1877, M. Braquehaye (secrétaire général de la Société archéologique de Bordeaux), avait déjà apporté une photographie, mais plus petite, qui circula sous les yeux de l'assistance sans être remarquée, de sorte que la communication passa presque inaperçue. M. Braquehaye a voulu la réitérer en procurant au comité une autre image dont la dimension fit mieux apprécier le mérite de l'œuvre... Le Comité, à son tour, ne saurait mieux faire que de vulgariser cette image au moyen d'une gravure

Quicherat ne fit aucune mention des fragments de tête découverts dans le même champ et il proposa une restitution tout à fait inadmissible de la statue en « Hébé ».

III

Entre temps, la Vénus du Mas d'Agenais avait été acquise par le Conseil général de Lot-et-Garonne, qui l'avait déposée dans le musée d'Agen, alors en voie de formation. Tout cela ne s'était pas fait sans peine; voici les détails que M. Lauzun[1] a bien voulu me fournir à ce sujet d'après les délibérations (manuscrites) du Conseil général.

Vers la fin de 1876, la Société académique d'Agen prenait l'initiative de la création d'un Musée, auquel elle destinait comme local un bel hôtel de la Renaissance qu'elle sauva ainsi de la destruction. Dans un rapport du mois d'avril 1877, le préfet, M. Félix Renaud, annonça au Conseil général que la statue découverte au Mas d'Agenais était à vendre. « On peut craindre chaque jour, écrivait-il, qu'elle soit enlevée. Des offres sérieuses de 2.000 francs ont été faites[2]. Il paraît probable que le propriétaire céderait cet antique pour la somme de 3 à 4.000 francs. Ce prix est loin d'être exagéré. » Le préfet insistait pour que le Conseil général procédât à l'acquisition et donnât mandat, à cet effet, à la commission départementale. Le 12 avril, le rapporteur de la commission, M. Laporte, s'exprima ainsi : « Tout en se rangeant à l'opinion de M. le Préfet, la Commission d'administration générale ne croit pas qu'il y ait lieu d'ouvrir pour le moment un crédit spécial. » Le motif allégué, c'est qu'on ne

qui en dira plus que tous les discours qu'on pourrait tenir sur la statue du Mas d'Agenais. » (Quicherat, *Rev. des Soc. sav.*, 1879, I, p. 325).

1. Secrétaire perpétuel de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen.

2. Julien Gréau reprocha plus tard à M. Braquehaye d'avoir laissé échapper un marbre qu'il estimait de 50 à 60.000 francs. Gréau, amateur et commerçant lui-même, savait le prix des belles choses ; en l'espèce, on peut dire qu'il l'exagérait beaucoup. M. Tholin, en avril 1877, écrivait (*Bulletin monumental*, 1877, p. 197) : « L'administration du Louvre est avertie, afin de traiter de l'achat, si c'est possible. » Je ne possède pas d'autres renseignements à cet égard.

connaissait pas suffisamment la valeur artistique de la statue; le rapporteur proposait de demander au ministre l'envoi d'un expert. En attendant, des négociations seraient engagées avec le propriétaire, que l'on prierait de fixer son prix, la question devant revenir devant le Conseil à la session d'août.

La réaction monarchiste du mois de mai 1877 coûta sa place au préfet Renaud, qui fut remplacé par M. Charles Ayliès. Le nouveau préfet fut encore plus favorable à l'acquisition. La Vénus était toujours à vendre à 4.000 francs. Une première lettre adressée au ministère étant restée sans réponse, le préfet en écrivit une seconde pour demander avec insistance un avis sur la valeur de la statue. Le ministre répondit : « Conformément à votre désir, j'ai soumis les photographies à MM. les inspecteurs des Beaux-Arts qui, sans porter un jugement formel, faute d'avoir vu l'œuvre, ont cependant déclaré d'un commun accord que le prix de 4.000 fr. était modéré, eu égard à son importance. » M. Tholin avait aussi demandé l'opinion de Quicherat. Celui-ci répondit : « En faisant l'acquisition au prix offert, le département ne paiera pas trop cher une pièce qui est incontestablement de premier ordre; il s'apercevra qu'il n'a pas fait une mauvaise affaire dès que la Vénus sera exposée dans un Musée où les touristes pourront la visiter... Citez l'exemple de la ville de Besançon qui donna 30.000 francs il y a quelques années pour empêcher d'aller en Allemagne un petit taureau de bronze, trouvé dans le pays, auquel il manque trois pattes[1]. »

Le préfet conclut que le département devait acquérir la statue, voter un crédit de 4.000 francs pour l'achat, plus 200 francs pour l'emballage et le transport.

Le Conseil général s'étant réuni le 7 septembre 1877, le rapporteur de la commission d'administration, M. Sarrette, député, conclut au rejet du crédit de 4.200 francs « parce qu'il n'y a pas

1. Ce bronze est reproduit dans le *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 730, n. 5.

encore de Musée et qu'on ne saurait où mettre la statue. » Le vicomte Olivier de Luppé, conseiller général du Mas et propriétaire du château de Revenac, tout proche du Brégnet, combattit cette conclusion et, faisant valoir la beauté de l'œuvre, le danger qu'elle passât à l'étranger, plaida chaleureusement la cause de l'achat. Une longue discussion s'engagea. Finalement, et en considération du fait que le Musée existait déjà en germe, grâce à l'initiative de la Société Académique, les conclusions de la commission furent rejetées et le crédit de 4.200 francs fut voté avec cette addition : « Le choix du local demeure réservé et il y a lieu de laisser au préfet le soin d'assurer le dépôt provisoire [de la statue] à la Préfecture, jusqu'au jour où le Musée pourra la recevoir. »

Dès lors, la Société des Sciences, Lettres et Arts prit l'affaire en mains. Par les soins de MM. Magen, Tholin, Marraud, etc., le propriétaire reçut les 4.000 francs, et la statue, transportée à Agen, fut immédiatement installée au Musée, devenu depuis Musée Municipal. Mais la Vénus n'appartient pas à la ville d'Agen; elle est propriété du département, qui l'a seulement *déposée* au Musée, dont elle est considérée, à juste titre, comme le plus bel ornement[1].

(*A suivre.*) Salomon Reinach.

1. L'été dernier, je reçus la visite d'une *party* d'automobilistes anglais et américains, qui venaient de voir la Vénus à Agen et m'annonçaient obligeamment — sans savoir qu'il y en eût un moulage à Saint-Germain — qu'Agen possédait « une autre Vénus de Milo. » L'un des admirateurs de la statue était le critique d'art bien connu, M. B. Berenson.

ESSAI SUR LES VASES

DE STYLE CYRÉNÉEN[1]

(PL. III ET IV)

Les vases dits de style cyrénéen forment dans la céramique archaïque grecque une série bien délimitée. La couleur rose de l'argile, la préférence donnée à la forme de la coupe profonde, l'emploi d'un engobe clair comme fond des tableaux, le choix du lotus et de la grenade comme motifs essentiels de décoration, la nature de certains sujets, le pittoresque du style, distinguent nettement cette classe de vases. Dans les pages qui suivent j'ai voulu non pas faire une étude complète de cette céramique[2], mais en indiquer les principaux caractères et traiter rapidement les questions de chronologie et de provenance[3].

1. M. Laurent s'est occupé de ce qui concerne le dessin et la reproduction. — C. D.

2. Cette étude a fait l'objet d'une monographie manuscrite que j'ai présentée en juin 1906 à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris comme mémoire pour le diplôme d'études supérieures des langues classiques.

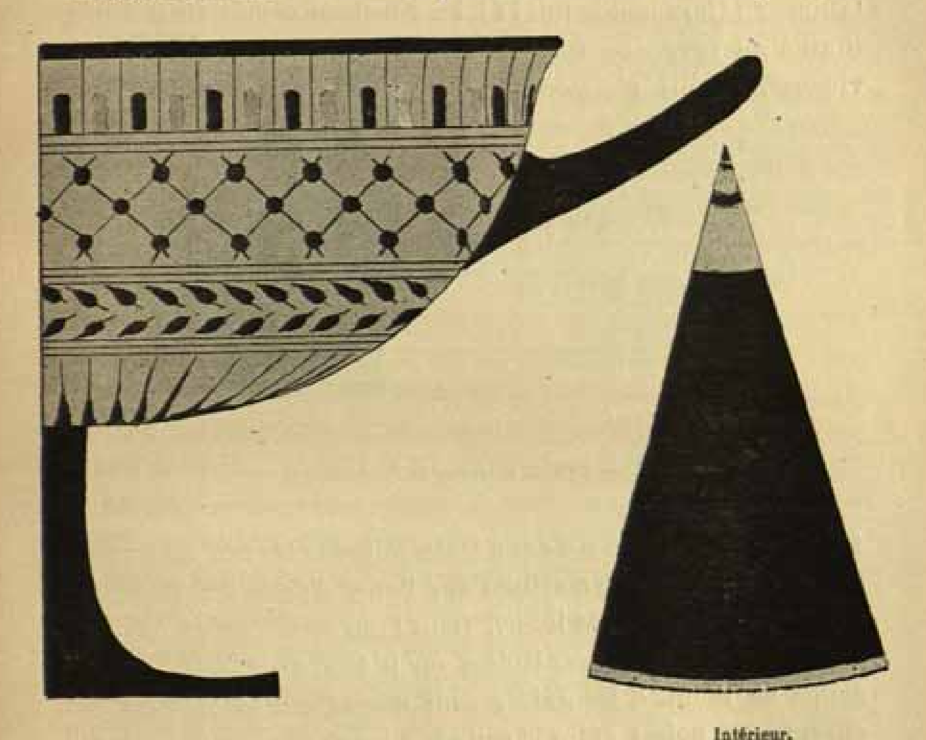
3. La bibliographie la plus complète est celle donnée par M. Pottier, *BCH*, 1893, p. 226, n. 1. Voici les ouvrages ou articles parus depuis cette date : 1° ouvrages contenant une étude d'ensemble : Masner, *Die Sammlung antiker Vasen und Terracotten im K. K. Oesterreich. Museum*, p. XII; Walters, *Catalogue of the greek and etruscan vases in the British Museum*, t. II, p. 32; Brunn, *Griechische Kunstgeschichte*, t. I, p. 160; Pottier, *Catalogue des vases antiques de terre cuite* [du Musée du Louvre], 2e partie, p. 525; Walters, *History of ancient pottery*, t. I, p. 341; — 2° ouvrages contenant la première publication ou description de documents : Walters, *Catalogue of the greek and etruscan vases in the British Museum*, t. II, p. 50; Percy Gardner, *Catalogue of the greek vases in the Ashmolean Museum*, p. 5; Böhlau, *Erwerbungen der Antikensammlungen in Deutschland*, in *Arch. Anzeiger*, 1898, p. 189; Böhlau, *Aus Ionischen und Italischen Nekropolen*, p. 125, pl. IV, X, n° 4, nos 3, 4, 5, 6, 7, 9; et XI; Pernice, *Kyrenäische Schale in Berlin*, in *Jahrbuch*, 1901, p. 189, pl. III; G. et A. Körte, *Gordion*, in *Jahrbuch*, *Ergänzungsheft* V, p. 186; Furtwängler, *Aegina*, p. 457, pl. CXXVIII, n° 24, et CXXIX, n° 1, à droite.

I

Les vases cyrénéens sont faits d'une argile rose plus ou moins pâle, généralement fine et légère. La terre est bien préparée, compacte et homogène. — La forme la plus usitée est celle de la coupe profonde. Les 87 vases ou fragments de notre catalogue se répartissent en 64 coupes, 2 hydries, 2 cratères, 1 dinos, 1 aryballe, 3 sortes de vases à long pied en forme de calice, 3 œnochoès, et quelques fragments difficiles à déterminer. Il existe deux types de coupes cyrénéennes : l'un, analogue à celui des coupes métalliques de Cypre et de la céramique attique archaïque, consiste en une demi-sphère avec un très faible retrait au-dessus de la bande des anses; dans l'autre, la panse et le rebord sont séparés par un fort retrait, l'orifice est plus évasé; une seule coupe est sans retrait (fig. 1). — Les parois sont très minces : immédiatement au-dessus du retrait leur épaisseur varie entre 3 et 4 millimètres ; dans les coupes négligées seules on trouve 5 millimètres. — La hauteur du pied est en général un peu inférieure à la moitié de la hauteur totale. Dans les pièces peu soignées la panse est beaucoup plus haute que le pied; on constate le contraire dans quelques très beaux vases comme la coupe d'Arcésilas. La panse est très profonde; le rapport entre la hauteur et le diamètre de l'orifice est le plus souvent compris entre 2,95 et 3,26. Dans la coupe d'Arcésilas il atteint jusqu'à 4,18. Lorsqu'il descend au-dessous de 2,95, le vase est de fabrication négligée.

Les vases cyrénéens sont caractérisés par un engobe clair, très cuit, dur et lisse. Les teintes en sont diverses, les plus fréquentes étant le jaune et le rose; la différence entre ces deux variétés semble provenir uniquement de l'épaisseur de l'enduit coloré. Parfois la transition entre le jaune et le rose se fait insensiblement : à l'intérieur de la coupe d'Arcésilas l'ensemble du fond est jaune, mais certaines parties (devant Arcésilas, et sous son siège) sont nettement roses. Le fond rose brillant est peut-être un fond jaune très mince à travers lequel transparaît

atténuée la teinte rose plus vif de l'argile. Sur quelques vases, pour la plupart trouvés à Naucratis, l'engobe est brun clair, lisse et mat. Sur une pièce seulement[1] on trouve un fond absolument blanc semblable à celui des vases de style naucratite (pl. III, 1). Enfin, deux coupes[2] semblent n'avoir jamais reçu d'engobe. L'engobe clair est d'ordinaire posé à l'intérieur des coupes dans



Intérieur.

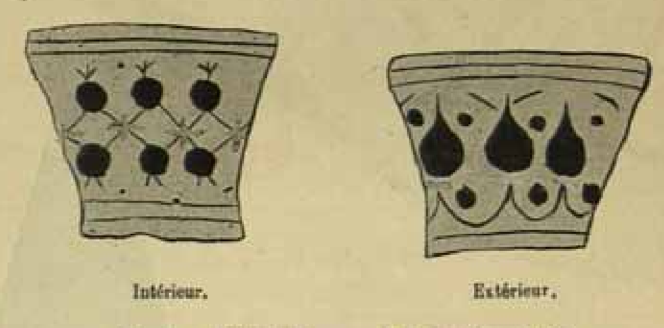
Fig. 1. — Louvre E 673 (catalogue 38).

la partie au-dessous du retrait ; à l'extérieur il est tantôt étendu sur toute la surface de la panse, tantôt seulement sur la partie supérieure ou (plus souvent) sur la partie inférieure, le reste conservant la couleur de l'argile. Quelquefois la bichromie du fond est plus savante : le rebord est jaunâtre (couleur de l'engobe), la bande des anses orangée (couleur de l'argile),

1. Oxford, Ashmolean Museum, sans numéro (cf. dans mon catalogue 39).
2. Louvre, E 670 et E 673 (catalogue 13 et 38).

ensuite le jaunâtre réapparaît et autour du pied l'on retrouve une mince bande orangée.

Les couleurs en usage sont le noir, le rouge, le blanc et le bleu. Le noir couvre en général le pied et les anses des coupes : dans l'imagerie il n'est guère employé qu'en silhouette pleine ; le dessin au simple trait noir ne se trouve que dans les représentations du Gorgoneion (pl. IV). En beaucoup d'endroits le noir a tourné au rouge ou au brun. Le rouge a une teinte un peu vineuse, parfois violacée ; seul un fragment du British Mu-



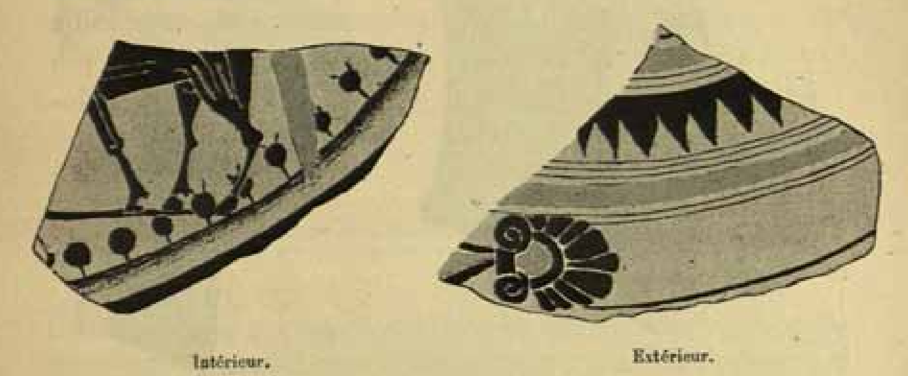
Intérieur. Extérieur.

Fig. 2. — British Museum B 7, (catalogue 61).

seum (fig. 2) offre du rouge en traits minces et courts (ce sont de petites croix aux intersections des lignes d'un quadrillé ou des traits barrant la tige de lotus). Dans l'imagerie l'artiste hésite à placer des bandes rouges isolées sur le fond clair ; ainsi, dans la coupe de Pélops[1], les guides sont rouges sur le col noir des chevaux, et noires entre le cou et la bouche ; pourtant, dans la coupe à cavalier du Louvre elles sont tout entières rouges. Le blanc est peu usité. Le bleu ne se rencontre que sur la coupe d'Arcésilas ; il est mal conservé et a tourné au vert. A côté de ces teintes plates on trouve, sur deux fragments du British Museum, une sorte de brun clair en dégradé (fig. 3 et 4) ; cette couleur semble un noir plus ou moins délayé et forme une série de lignes de plus en plus épaisses et foncées.

1. British Museum, B 2 (catalogue 30).

Les incisions, sauf sur les vases de fabrication négligée, sont nombreuses et fines. Le noir seul est incisé, le rouge ne l'est jamais; ainsi, dans la coupe de Zeus à l'aigle au Louvre, la partie supérieure peinte en masse de la barbe du dieu est rouge, la partie inférieure, où des incisions verticales représentent le détail, est noire.



Intérieur. Extérieur.

Fig. 3. — British Museum B 7* (catalogue 55).

II

L'extérieur des vases cyrénéens offre une ornementation très riche et très soignée dont nous étudierons les éléments, puis la composition. Parmi les éléments on peut distinguer les motifs géométriques, végétaux, et empruntés au règne animal.

Les éléments géométriques ne sont pas d'ordinaire particuliers aux vases cyrénéens. Les plus caractéristiques sont les filets noirs et rouges, plus ou moins épais, tracés autour de la panse de la coupe et séparant les diverses bandes décoratives; en général un filet rouge prend place entre deux ou plusieurs filets noirs. Les autres motifs géométriques sont les lignes de points de grosseurs diverses, parfois entre deux bandes noires, les dents de loup, les arêtes, les godrons, les oves, le méandre, les sigmas à trois, quatre ou cinq branches. On trouve aussi, mais rarement, la demi-lune, le losange et les étoiles contiguës à six branches (fig. 5).

Les éléments végétaux sont plus caractéristiques. Les deux

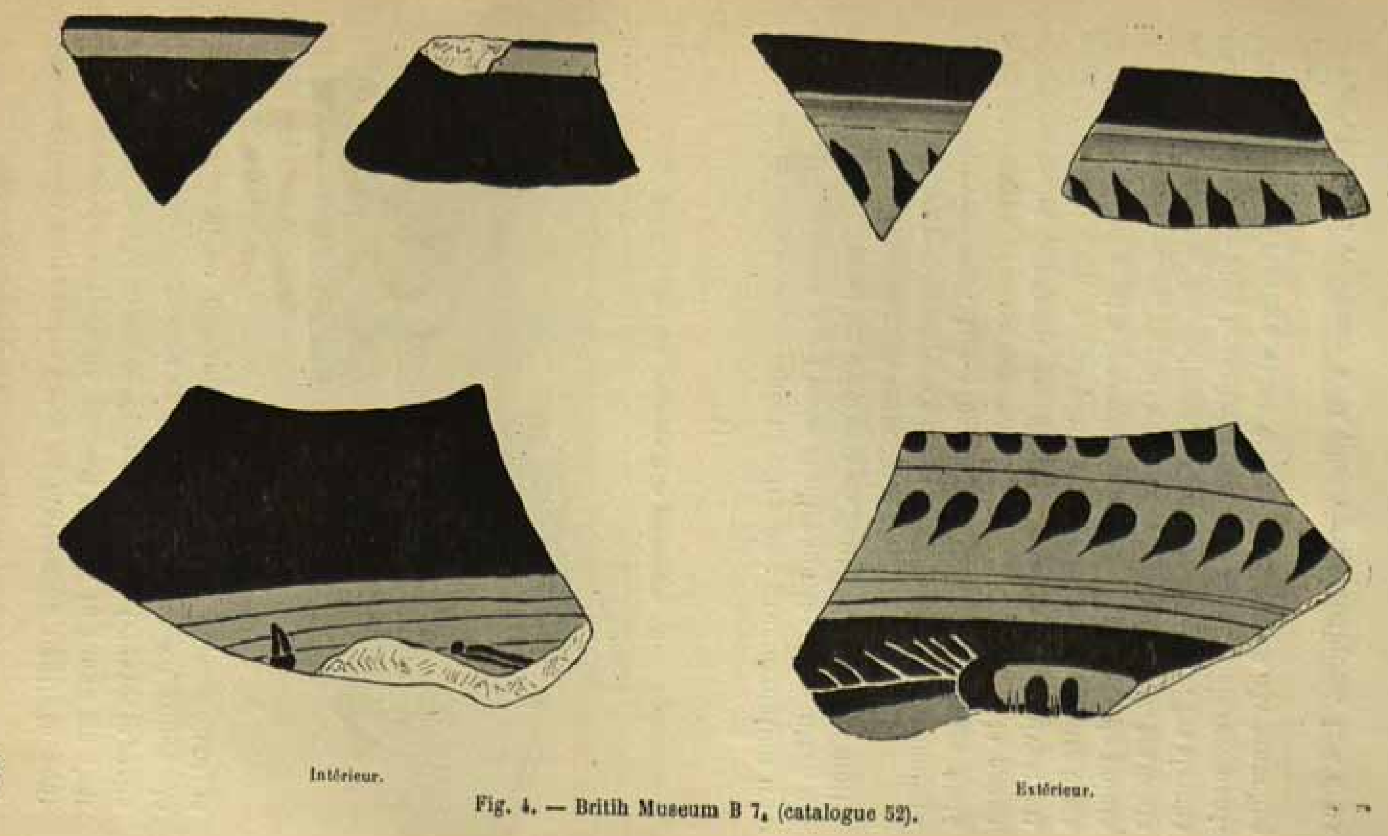


Fig. 4. — Britih Museum B 7, (catalogue 52).

motifs essentiels sont la grenade et le lotus. La grenade (fig. 6) se présente sous la forme d'un cercle généralement surmonté de petits traits en éventail dont le nombre varie de deux à cinq. L'ar-

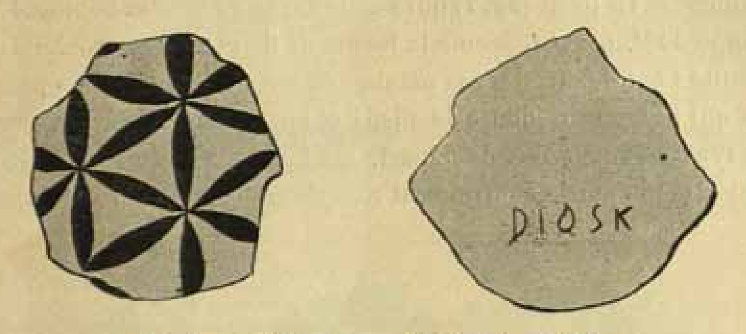


Fig. 5. — British Museum B 7₄ (catalogue 60).

tiste d'ailleurs, oubliant parfois l'origine naturelle du motif, néglige de représenter ces appendices on les met à la fois au-dessus et au-dessous du fruit. Le plus souvent les grenades sont supportées par une petite tige et se trouvent à l'intérieur des coupes, autour

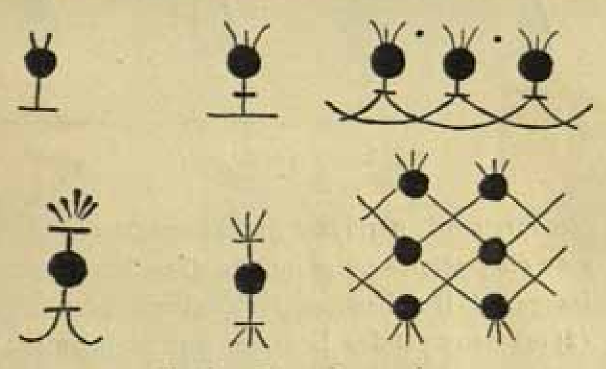


Fig. 6. — Types de grenades.

du sujet central, ou à l'extérieur, tout à fait au bas de la panse. Dans un cas isolé, celui de l'hydrie du British Museum, elles terminent de très longues tiges rayonnant autour de la base. Souvent elles sont disposées en guirlandes simples ou doubles ; chaque fruit est alors réuni au suivant par une tige en demi-

cercle. Plus rarement elles prennent place aux intersections de lignes obliques se croisant en quadrillé. Ce dernier motif ne se rencontre guère que sur le rebord extérieur ou intérieur des coupes.— Le lotus (fig. 7) offre deux aspects : fleur et bouton. Une coupe de Munich [1] présente la forme de fleur la plus proche de la réalité : entre deux larges pétales épanouis se dresse en pointe ce qui figure sans doute le pistil et les étamines. Si l'on prend ce type comme point de départ, on le trouve déformé en deux sens : (1) la partie centrale est remplacée par une sorte de demi-

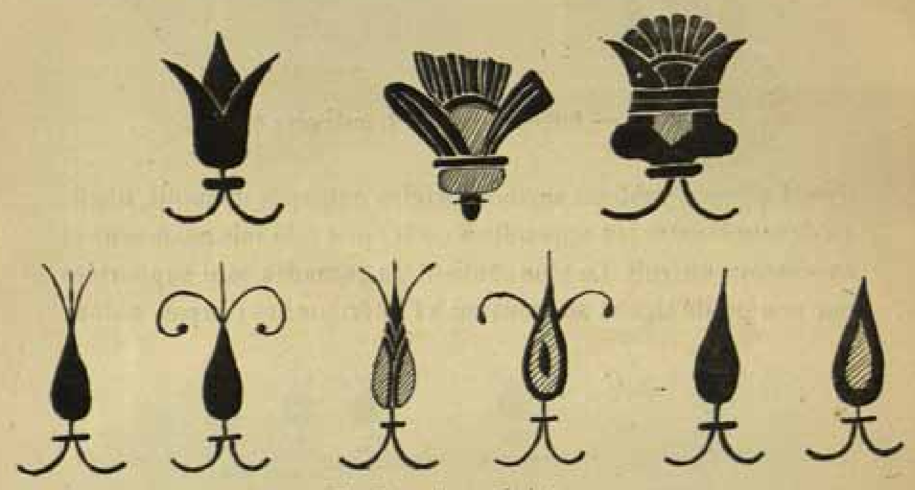


Fig. 7. — Types de lotus.

palmette comprenant un noyau généralement rouge couronné de quatre ou cinq pétales noirs incisés. C'est là surtout un motif de remplissage, et il a beaucoup d'analogie avec la palmette d'anses ; (2) les deux pétales latéraux qui partaient de la base semblent remonter et se détacher du pistil un peu au-dessous de son extrémité pointue ; l'ensemble de la fleur offre alors un corps allongé renflé à la base et aminci à la partie supérieure que surmontent trois appendices : celui du centre est droit, les deux latéraux souvent recoquillés. La fleur de lotus isolée est

1. N° 1164 in Lau, Brunn et Krell, *Die gr. Vasen*, t. I, pl. XVI (catalogue 42).

rare. Le motif le plus fréquent est la guirlande de fleurs et de boutons alternant. Les boutons ont la même forme qu'une fleur du type (2) à qui manqueraient les deux pétales latéraux. Lorsqu'il a employé la fleur seule, l'artiste, pour varier le motif, a eu recours à deux formes différentes. La guirlande composée

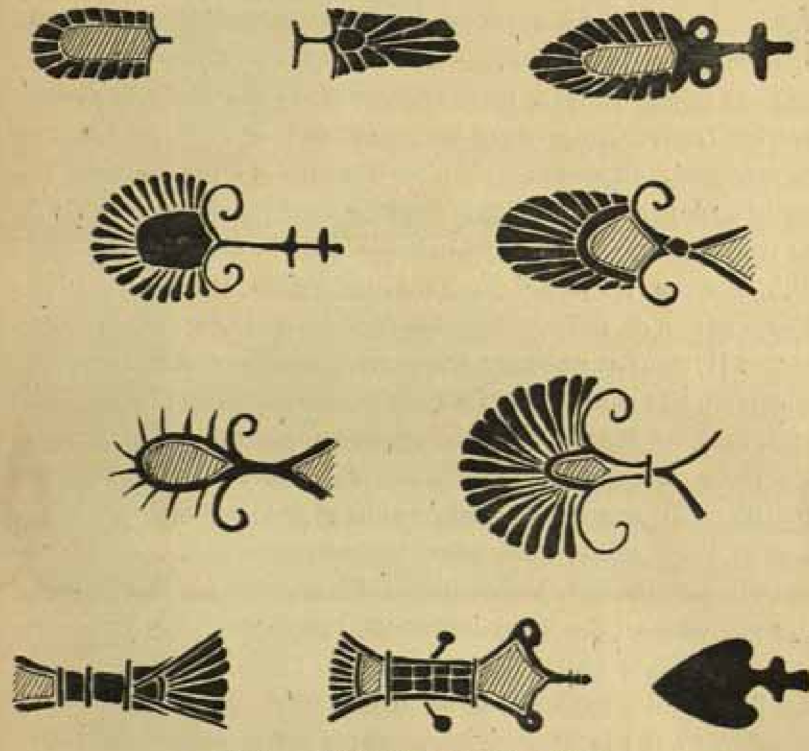


Fig. 8. — Types de palmettes d'anses.

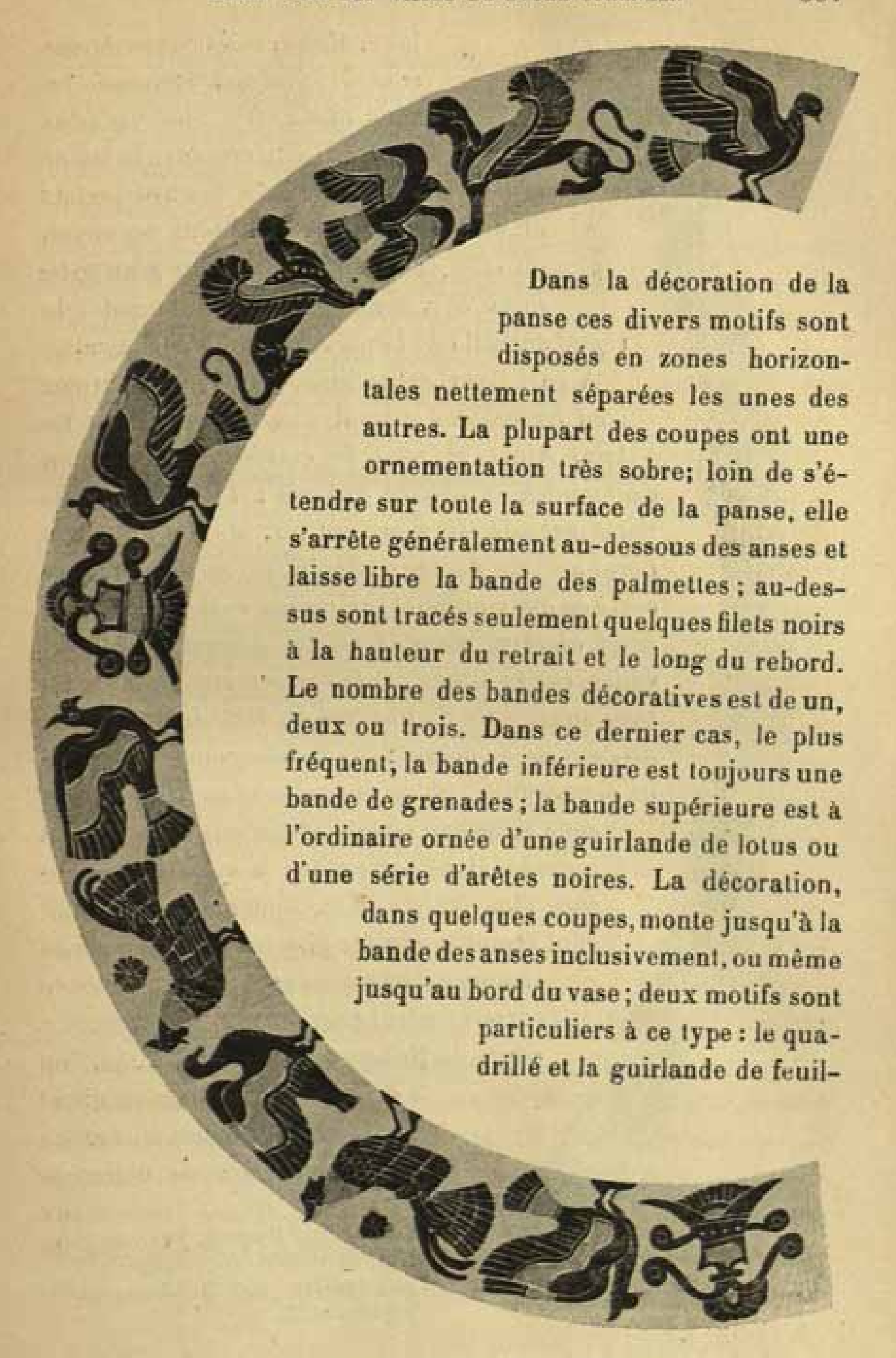
uniquement de boutons est d'un usage ordinaire. — Les autres éléments végétaux simples sont la guirlande de feuillage sur quelques vases paraissant appartenir à une époque avancée de la céramique cyrénéenne et la marguerite de remplissage d'un emploi assez général.

Les palmettes placées à l'attache des anses et les ornements floraux complexes méritent une mention spéciale. La palmette

d'anses (fig. 8) se trouve sur toutes les coupes sauf deux[1] et sur une hydrie. Elle comprend en principe une tige épanouie en deux feuilles encadrant un noyau rouge couronné de petits pétales noirs incisés. Mais ce type se modifie de diverses façons : la forme des pétales latéraux varie ; un ou plusieurs traits barrent parfois la tige, parfois celle-ci s'épaissit et offre en son centre un noyau rouge. Dans certains vases négligés le motif se réduit à un gros bouton noir non incisé. — Les ornements floraux sont très variés ; le plus souvent ils sont accostés de deux animaux ; mais on les trouve isolés dans les segments inférieurs à l'intérieur des coupes, ou comme simples éléments de remplissage. Le point de départ semble être la fleur de lotus renversée telle qu'on la trouve avec une forme très simple dans la petite coupe de la Bibliothèque Nationale figurant un *cômos*. Compliquée par l'adjonction de tiges et de palmettes elle se développe en deux sens : (1) dans le segment inférieur l'ornement tend vers une forme étroite et allongée. La fleur renversée reste le point central, mais de chaque côté rampent des branches flexibles dans les replis desquels prennent place des fleurs et des demi-palmettes ; (2) accosté de deux animaux, par exemple dans les zones, l'ornement floral prend un caractère plus massif. Des entrelacs à droite et à gauche, en haut et en bas, supportent des palmettes et des demi-palmettes. Ce dernier type n'apparaît guère que dans une période avancée de l'industrie cyrénéenne. La fleur droite est aussi le point de départ de quelques ornements floraux ; le plus complexe se rencontre sous les anses de l'hydrie du Louvre.

Comme éléments décoratifs empruntés au règne animal, on trouve dans le champ des scènes l'oiseau posé ou volant et, d'une façon isolée, le lézard et le serpent ; dans le segment inférieur les oiseaux, le poisson, le lièvre, la sirène ; dans les zones le lion, le taureau, le chien, le lièvre, le sphinx, la sirène, des oiseaux divers (coq, aigle, cygne, espèce de dindon, oiseau à tête de griffon). Aucun n'est caractéristique du style cyrénéen.

1. Louvre, E 664 et E 673 (catalogue 34 et 38).



Dans la décoration de la panse ces divers motifs sont disposés en zones horizontales nettement séparées les unes des autres. La plupart des coupes ont une ornementation très sobre; loin de s'étendre sur toute la surface de la panse, elle s'arrête généralement au-dessous des anses et laisse libre la bande des palmettes ; au-dessus sont tracés seulement quelques filets noirs à la hauteur du retrait et le long du rebord. Le nombre des bandes décoratives est de un, deux ou trois. Dans ce dernier cas, le plus fréquent, la bande inférieure est toujours une bande de grenades ; la bande supérieure est à l'ordinaire ornée d'une guirlande de lotus ou d'une série d'arêtes noires. La décoration, dans quelques coupes, monte jusqu'à la bande des anses inclusivement, ou même jusqu'au bord du vase ; deux motifs sont particuliers à ce type : le quadrillé et la guirlande de feuil-

Fig. 9. — Louvre E 667 (catalogue 35).

lage. Enfin, trois coupes[1] présentent immédiatement au-dessous des anses une ou deux zones d'animaux. Leur ornementation se rapproche par là de celle des hydries, du dinos et du cratère. Dans tous ces vases, en effet, à côté des éléments géométriques et végétaux, les motifs tirés du règne animal ont la plus grande importance.

A part deux exceptions, les zones d'animaux sont composées suivant une rigoureuse symétrie. Ainsi, la zone du cratère du Louvre se décompose en quatre groupes : (1) un ornement floral accosté de deux sphinx, (2) un ornement floral accosté de deux sirènes, (3) un taureau accosté de deux lions, (4) un oiseau volant accosté de deux oiseaux posés. L'artiste a garni les intervalles restés libres par des ornements floraux. La zone supérieure de l'hydrie du British Museum se décompose de même : (1) un Gorgoneion accosté de deux sphinx, (2) un oiseau posé accosté de deux coqs. L'oiseau isolé à côté d'une anse remplit un vide. Dans les coupes la symétrie est encore plus grande. Non seulement les motifs sont symétriquement disposés à l'intérieur de chaque groupe, mais encore les groupes se correspondent deux à deux. Ainsi, dans la coupe du Banquet au Louvre (fig. 9), l'on a diamétralement opposés : (1) et (3) deux ornements floraux accostés chacun de deux oi-

1. British Museum, B 4 (catalogue 23); Louvre E 667 (catalogue 35); Böhlau, *Aus Ion. und It. Nekr.*, pl. XI (catalogue 22).

Fig. 10. — Louvre E 662 (catalogue 17).

seaux, (2) et (4) deux oiseaux aux ailes déployées accostés de deux coqs ou de deux sphinx. Dans la coupe de la nymphe Kyrènè, deux ornements floraux (1) et (3) accostés de deux coqs ou de deux sphinx séparent (2) et (4) deux oiseaux aux ailes déployées. Pourtant, bien que le principe de symétrie soit la règle, il ne s'applique pas toujours. Nous avons cité l'oiseau isolé sur l'hydrie du British Museum. On en trouve un autre dans la zone du dinos du Louvre (fig. 10). D'ailleurs, lorsque le motif central est un animal, la symétrie parfaite de la composition est presque nécessairement rompue, car le quadrupède ou l'oiseau accosté de deux autres, étant de profil, semble être affronté à l'un des animaux et tourner le dos à l'autre. C'est sans doute pour remédier à cette incertitude que, par exception, l'artiste a parfois[1] représenté un oiseau passant à gauche et tournant la tête à droite. L'allure géométrique de la composition est ainsi atténuée et les zones acquièrent plus de vie. Enfin, dans les zones inférieures de l'hydrie du British Museum et de la grande coupe de Samos, la symétrie est complètement abandonnée, et nous avons, procédé autrement pittoresque et vivant, une simple file d'oiseaux.

III

Les sujets peuvent se ranger en deux catégories : sujets mythologiques et sujets de genre. Il ne faut d'ailleurs donner que peu d'importance à cette distinction, car les scènes mythologiques sont souvent traitées dans le même style que les scènes de genre, et il est difficile de faire exactement le départ.

Parmi les sujets mythologiques, la plupart, tels que Zeus et Hermès sur la coupe de Cassel, Atlas et Prométhée sur celle du Vatican, les représentations relatives aux légendes d'Héraclès, de Troïlos, de Pélops, de Polyphème, du sanglier de Calydon, ne rappellent pas particulièrement Cyrène. Il semble en être de même des coupes de Munich et de Samos montrant l'une

1. Louvre, E 662 (catalogue 17) ; British Museum, B 4 (catalogue 23).

deux figures assises face à face, l'autre des baigneuses. Nous avons sans doute sur la première deux divinités analogues à celles du plat de Marathon[1], mais dont il ne paraît pas possible de déterminer le nom, — sur la seconde le fragment d'une scène traditionnelle dont l'ensemble rappelait la surprise des nymphes par les satyres sur la coupe de Phineus au Musée de Wurzbourg[2]. Certains sujets semblent au contraire offrir quelque rapport avec Cyrène. La nymphe Kyrènè, personnification de la colonie, est probablement figurée sur deux vases. Si subtile qu'elle paraisse au premier abord, l'interprétation donnée par MM. Studniczka[3] et Cecil Smith[4] de la grande coupe du British Museum doit sans doute être admise. La figure centrale représente la nymphe tenant une branche du fameux silphium, richesse et gloire de Cyrène ; les petits génies de droite sont les Boréades, symboles des vents bienfaisants du nord, ceux de gauche les Harpyes, symboles des vents funestes du sud. Ils rivalisent à qui exercera le plus d'influence sur la végétation de Cyrène. Cet antagonisme des Harpyes et des Boréades se retrouve sur une situla du British Museum[5] découverte à Daphnae et sur la coupe de Phineus. La deuxième représentation de la nymphe prend place sur un fragment du British Museum. M. Maass[6], se fondant sur une description de monnaie obtenue en reconstituant un texte d'Aristote : ἐν νομίσματι αὐτὸν (Battos) ἐχάραξαν, τῇ μὲν βασιλέα σίλφιον παρὰ τῆς Πόλεως δεχόμενον, τῇ δὲ ⟨Ἄμμωνα⟩, y voit avec assez de vraisemblance l'hommage de la nymphe Kyrènè, personnifiant les populations indigènes, à Battos le Fondateur. — La coupe de Zeus à l'aigle au Louvre rappelle des faits importants de l'histoire cyrénéenne. M. Studniczka a en effet identifié, par comparaison avec une vieille monnaie arcadienne, le Zeus de

1. *Ath. Mitth.*, 1882, pl. III.
2. Furtwängler-Reichhold, *Gr. Vasenm.*, pl. XLI.
3. *Kyrene*, p. 17 ; *cf.* pour la critique Milliet, *Études sur les premières périodes de la céramique grecque*, p. 120.
4. *Journ. hell. stud.*, 1892-3, p. 104.
5. B 104.
6. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1890, p. 340.

notre coupe avec Zeus Lycaios. Or, l'existence à Cyrène d'un culte de ce dieu nous est connue par un texte d'Hérodote[1], et les relations entre Cyrène et l'Arcadie ont toujours été assez étroites, puisque, sous le règne de Battos III (540-530), on eut recours, pour rétablir la paix entre le peuple et le roi, au Mantinéen Démonax[2]. Ce type de Zeus se retrouve jusque sur des monnaies cyrénéennes du IIIe siècle. — La coupe de Cadmos et celle de Trophonios, si du moins ces dénominations sont exactes, ont rapport la première aux origines minyennes des Cyrénéens, la seconde à une légende rapportée par un poète cyclique de Cyrène, Eugammon, dans sa *Télégonie*[3].

Parmi les scènes de genre, la fameuse coupe d'Arcésilas seule rappelle directement Cyrène. Les autres, représentations du *cômos*, du banquet, de cavaliers, n'offrent aucun trait particulièrement cyrénéen.

Faut-il ranger parmi ces dernières les trois coupes presque identiques du Louvre, du British Museum et de l'Ermitage, présentant un cavalier accompagné d'une petite figure ailée, et la coupe du Louvre figurant cinq convives servis par des génies ailés et des sirènes à bras humains? L'interprétation assez vraisemblable de M. Weicker[4] tendrait à en faire une classe à part : celle des vases à sujets funéraires. M. Weicker montre, en effet, que tous les éléments de ces peintures sont funéraires. Les morts, on le sait, sont spécialement figurés sous les formes du cavalier et du convive. Les bas-reliefs représentent fréquemment le mort sous l'une ou l'autre de ces formes. Sur les tombeaux attiques, lorsque le cavalier disparaît de la partie principale, il se réfugie sur le socle pour attester le sens funéraire du monument. Les textes littéraires prouvent d'autre part que les anciens ont souvent conçu la vie d'outre-tombe comme un banquet. Quant aux sirènes, nées des conceptions égyptiennes sur le *double*,

1. IV, 203.
2. Hérodote, IV, 161.
3. Kinkel, *Epic. graec. fragmenta*, vol. I, p. 57.
4. *Der Seelenvogel*, p. 14.

elles ont eu aussi en Grèce un sens funéraire. Ce sont elles qui, sur le monument dit des Harpyes, enlèvent les âmes. On les rencontre souvent au faîte des stèles funéraires. Les petites figures ailées représentent des εἴδωλα; sur le célèbre vase de Munich[1] les ombres des Danaïdes ont une forme exactement semblable à celle des figures de nos coupes. L'éphèbe nu qui vole sur les lécythes blancs à côté de la stèle et dans lequel on reconnait l'εἴδωλον du mort est pareil à celui de la coupe aux cinq convives. La couronne et la tige de lotus tendues par les génies ailés ou ornant la tête du cavalier se rattachent au même ordre d'idées, mais il faut en demander l'explication aux croyances égyptiennes. La couronne est la couronne de voix juste placée sur la tête de la momie le jour des funérailles et permettant à l'âme de réciter les formules du livre sacré[2]. La tige de lotus symbolise l'idée que le mort peut se changer en toutes sortes de choses et en particulier, comme l'enseigne le Livre des Morts, en la fleur de lotus[3]. Cette interprétation funéraire est confirmée par le fait que, dans notre série, la tige de lotus orne en général la tête des sphinx, divinités chthoniennes. Les coupes en question montreraient donc le mort et son εἴδωλον lui tendant la couronne de justification et le lotus mystique. D'ailleurs, si tel est le sens primitif du sujet, les potiers ne s'en sont probablement pas rendu compte et ont répété sans trop les comprendre des figures et des ornements provenant surtout d'idées égyptiennes.

IV

Certaines conventions du dessin et de la peinture caractérisent la représentation des êtres vivants sur les vases cyrénéens. De ces conventions les unes sont restées constantes pendant toute la durée de la fabrication, les autres ont évolué. Parmi les

1. Cf. Studniczka, *Kyrene*, p. 25, fig. 19.
2. Cf. Maspero, *Bibliothèque égyptologique*, t. I, p. 358.
3. Cf. id., *ibid.*, t. I, p. 370.

conventions fixes se trouvent celles qui concernent les oiseaux et les animaux. Dans les pièces qui paraissent les premières en date sont déjà constitués les deux types de l'oiseau volant et de l'oiseau posé. L'œil est toujours rond, souvent accosté d'un ou deux petits tirets, parfois de deux triangles. Les ailes et la queue sont transversalement partagées en trois parties : une unie et noire, une unie et rouge, et une noire détaillée en plumes par des incisions. Une bande supplémentaire semblable à cette dernière s'intercale parfois entre les deux autres. L'oiseau volant a toujours les ailes déployées et la queue en éventail comme s'il était vu par en haut alors que la tête et le corps sont de profil. L'oiseau posé a les ailes tantôt dressées sur le dos, tantôt rabattues. — Les deux espèces les plus caractéristiques sont l'aigle, reconnaissable à son bec crochu, et le gros oiseau au corps ramassé dont une file est peinte sur l'hydrie du British Museum; on y verrait sûrement un dindon si celui-ci n'avait été importé au xvie siècle d'Amérique en Europe. Outre ces deux espèces on distingue une sorte d'échassier au long cou, et l'oiseau traditionnel indéterminé au cou et aux pattes courtes. — Il faut faire une place à part au coq[1]. La stylisation du coq spéciale à la peinture cyrénéenne est une véritable découverte artistique par l'exactitude et la beauté. La tête est petite et ronde avec un grand œil, la crête est rouge ainsi que l'appendice de peau sous la gorge, le cou et le devant du corps. La collerette de plumes qui chez le coq se meut suivant les mouvements du cou est indiquée par de simples incisions. L'aile, terminée brusquement en angle aigu, comprend deux parties comme sur le modèle vivant : dans la première les petites plumes courtes et légères sont figurées par des imbrications, dans la deuxième des incisions horizontales parallèles coupées par deux ou trois incisions verticales représentent le système de longues plumes rigides qui terminent l'aile du coq. De chaque côté du dos de courtes plumes souples descendent sur

1. Cf. Studniczka, *Kyrene*, p. 36.

les ailes. La queue comprend : 1° un bouquet de trois ou quatre plumes courtes à extrémité recourbée ; 2° des plumes très droites déployées en éventail ; 3° une ou deux grandes plumes qui partent de la racine de la queue, passent par dessus l'éventail et retombent par derrière. Sauf un peu de raideur dans le second groupe de plumes, ce mode de représentation rend à merveille la beauté décorative et imposante du coq qui se pavane en faisant la roue.

La figuration des quadrupèdes a très peu évolué. On trouve pendant toute la durée de la fabrication l'œil généralement ovale (sauf pourtant dans les vases négligés de la dernière période où il est rond), la marche à l'amble, l'emploi des rehauts

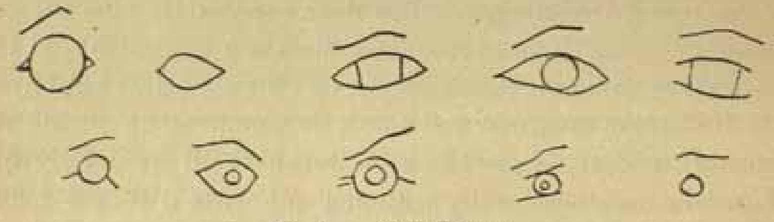


Fig. 11. — Types d'yeux.

rouges entre incisions pour indiquer les plis de la peau sur le cou, les flancs et le haut des cuisses. A peine peut-on noter quelques différences entre les chevaux des coupes à cavalier et ceux du dinos du Louvre : crinière tantôt tombant le long du cou, tantôt dressée, et variations insignifiantes dans la stylisation de la queue. De même pour la crinière des lions. Elle semble avoir d'abord été figurée, comme celles des lions assyriens, par des imbrications, puis par une masse noire rayée d'incisions, enfin par une masse noire bordée le long de la joue et sur l'épaule de très courtes incisions ; dans les vases négligés de la dernière période, on revient à la représentation par masse noire rayée d'incisions. Il n'y a guère à remarquer comme traits caractéristiques des lions cyrénéens que la bande rouge sous le ventre et l'espèce de gland qui termine la queue.

Dans les conventions relatives à la représentation du corps

humain on distingue une évolution bien nette, en particulier pour l'œil (fig. 11). La forme première est absolument ronde, comme l'œil de Zeus sur la coupe du Louvre. L'œil y est très gros relativement aux dimensions de la face; un petit triangle de chaque côté indique les coins. Cette forme se modifie en deux sens (1) : l'œil devient d'abord un peu plus ovale comme sur la coupe de Cadmos, puis tout à fait ovale comme sur les coupes à cavalier et le dinos du Louvre ; c'est alors un ovale aux extrémités anguleuses dans lequel deux traits verticaux séparent à chaque coin deux petits triangles ou dans lequel est inscrit un cercle ;



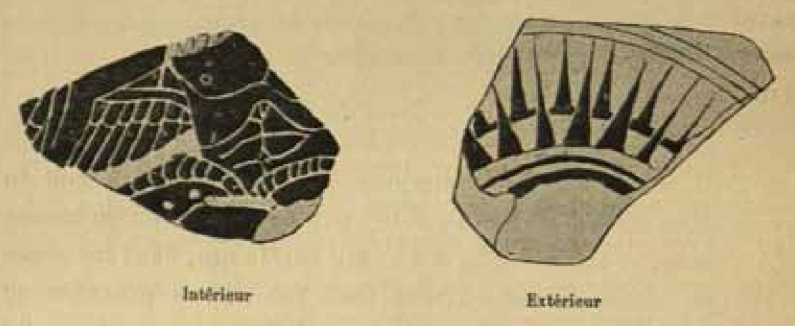
Fig. 12. — Types d'oreilles.

(2) l'œil reste rond, mais diminue de dimensions, il reçoit en général un tiret de chaque côté, par exemple sur la coupe d'Arcésilas, se réduit enfin à un petit cercle qui, dans les vases négligés, ne se ferme souvent pas. Ces divers procédés se trouvent d'ailleurs simultanément employés ; ainsi le dinos du Louvre présente les formes les plus diverses d'yeux ronds et ovales.

Contrairement à ce qui s'est passé pour l'œil, l'oreille n'a guère varié (fig. 12). Le dessin en est le plus souvent fort négligé ; parfois elle n'est pas représentée du tout et souvent, même sur des vases soignés, elle est figurée par un simple vide dans la chevelure, vide cerné par une incision en forme de demi-ovale ou de C très convexe. Il est rare que le contour des deux lobes soit exactement noté. A peine dans quelques vases, la coupe de Berlin, la coupe d'Arcésilas, la coupe du banquet au Louvre, une espèce d'S indique assez nettement la forme vraie de l'oreille. — Le nez, long et terminé en bout carré, ressemble quelque peu à un museau. La forme étrange qu'il prend sur certains vases tient sans doute au désir de reproduire une particularité ethnographique d'une race au sang fort mêlé.

Les plis de la peau produits par la saillie des muscles, l'articulation du genou ou du coude, les creux de la poitrine, sont figurés par des incisions (fig. 13). Fines et justes dans les vases de la belle époque, elles deviennent grossières sans disparaître sur les vases de décadence. Quelquefois, mais rarement, un rehaut rouge au sommet de la cuisse marque un pli plus fort ; sur le dinos du Louvre et la petite coupe des danseurs au Cabinet des Médailles, les séries d'incisions obliques sous le bras essaient, semble-t-il, de représenter le modelé.

L'homme et la femme sont rarement distingués par la cou-



Intérieur Extérieur

Fig. 13. — British Museum B 7, (catalogue 51).

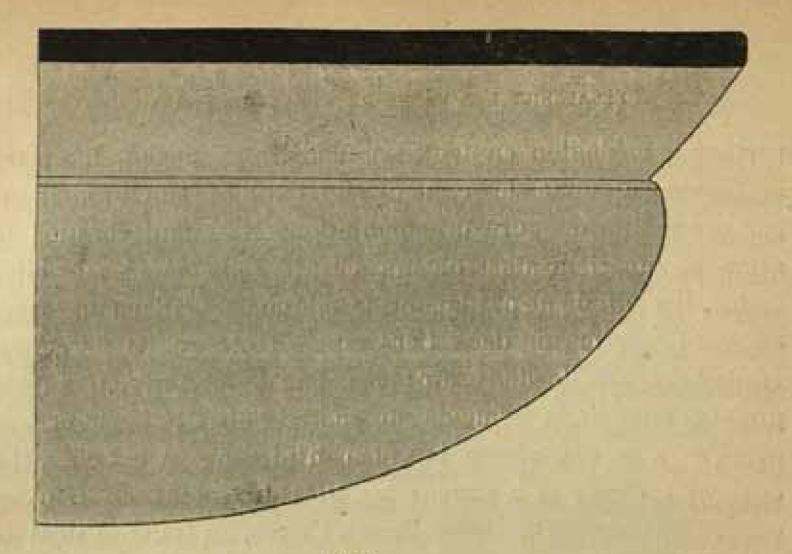
leur[1]. Par contre, les femmes ont toujours de longs cheveux et (lorsqu'elles sont vêtues) une tunique tombant jusqu'aux pieds ; chez les hommes la longue chevelure et la tunique talaire paraissent exclusivement réservées aux divinités et aux grands personnages.

V

Au point de vue de la composition, la décoration des coupes est assez malaisée. L'espace circulaire dont le peintre dispose n'est guère propre à recevoir des scènes complètes. D'autre part, la ligne courbe du cadre est fort incommode pour supporter des personnages. L'artiste cyrénéen, adoptant la même solution que les céramistes rhodiens et les orfèvres phéniciens, a

1. Cf. Studniczka, *Kyrene*, p. 8, n. 31.

partagé le médaillon en deux segments très inégaux. Il a placé les personnages dans le segment supérieur et rempli l'inférieur par des motifs de pure ornementation. Mais la décoration du segment supérieur ainsi obtenu n'est pas elle-même sans difficultés. Il s'agit de ne pas laisser de vide choquant dans un espace affectant la forme de deux tiers ou de trois quarts de cercle. L'artiste a usé de deux procédés. Par le premier, il a tenu grand compte de la forme de son cadre et disposé les figures de manière à ne pas laisser de vide considérable. A cet effet, il a déployé à droite et à gauche les ailes du sphinx du Louvre, courbé légèrement le dos de Zeus à l'aigle, ou traité le sujet du cavalier facile à inscrire dans trois quarts de cercle. Comme il admet sans scrupule les différences de taille entre les personnages, il les grandit ou les diminue suivant les besoins. Quant aux espaces où toute l'habileté de l'artiste ne parvient pas à placer des figures essentielles, il les occupe par des motifs de remplissage. — Le second procédé consiste pour ainsi dire à ignorer la forme circulaire, à imaginer la scène sans tenir compte du cadre et à détacher ensuite un fragment de la grandeur voulue sans s'inquiéter de la façon dont est coupé le tableau d'abord conçu. Le peintre ne craint même pas de partager des personnages en deux comme les guerriers de la coupe de Berlin, ou d'empiéter légèrement sur le cadre. La scène représentée dans le médaillon semble même parfois le fragment d'une scène traditionnelle; ainsi, sur la coupe des nymphes, trouvée à Samos devait probablement être peinte une scène analogue à celle de la coupe de Phineus, mais le manque d'espace a fait disparaître les satyres. — Il existe quelques autres procédés de composition, mais beaucoup moins fréquents. Parfois le segment inférieur est supprimé, et la scène à personnages occupe toute l'étendue du médaillon ; ailleurs la partie centrale est prise par un motif décoratif, Gorgoneion ou ornement floral, et les personnages sont rejetés dans une frise circulaire; quelquefois, mais plus rarement encore, les figures disparaissent, et la coupe est tout entière couverte, extérieur et intérieur, par des motifs linéaires et floraux (fig. 14).



Forme.

Extérieur. Intérieur.

Fig. 14. — Ashmolean Museum nº 185 (catalogue 20).

On peut caractériser le style cyrénéen par deux qualités essentielles : la précision et le pittoresque. La recherche de la précision se manifeste d'abord dans l'ornementation. Lignes et incisions y ont une netteté, parfois même une raideur qui rappellent la décoration des objets métalliques. Les palmettes d'anses en particulier font penser aux coupes métalliques cyprophéniciennes; pour bien sentir l'importance de ce caractère, il suffit de les comparer à la même époque aux palmettes naucratites au dessin si large et si indécis, ou plus tard aux palmettes attiques aux tiges flexibles et ondoyantes. Dans les scènes à personnages, même souci de la précision. L'ensemble est souvent négligé, mais le détail est très soigné. Dans les vêtements, par exemple, l'artiste indique chaque bande brodée, donne à chacune son dessin particulier. Les couvertures et le pied du lit, la table et son tabouret, tout est noté dans la coupe de Bruxelles, jusqu'aux franges au coin du coussin.

L'impression pittoresque est d'abord obtenue par la liberté dans l'arrangement des personnages. La coupe d'Arcésilas est très caractéristique à cet égard; tous ces petits bonhommes noirs qui, sous les yeux du grand roi immobile sur son siège, se démènent et s'interpellent si drôlement, composent une des scènes les plus vivantes, dans sa naïveté archaïque, de la peinture grecque. Même lorsque semble triompher la symétrie comme dans la Centauromachie du dinos du Louvre où le caractère architectural est si frappant, l'artiste a introduit une certaine variété : aux trois centaures fuyant à gauche du centaure abattu, motif central, il a opposé la lutte d'Héraclès et d'un centaure et un sixième centaure fuyant. Même tendance dans l'agencement des zones d'animaux. L'usage traditionnel du remplissage a aussi contribué au pittoresque. Cet usage se fonde sur une idée juste : donner un décor à la scène, ce qui est imiter la réalité. Les motifs de remplissage sont généralement dans la peinture cyrénéenne empruntés à la nature. Ce sont d'abord les végétaux. Très remarquable pour l'emploi du végétal est la grande coupe des nymphes trouvée à Samos : trois nymphes jouent dans un ruis-

seau ; au delà des arbres divers entrecroisent leurs feuillages qui se mêlent sans se confondre ; aux troncs d'arbres s'enlace une vigne où pendent de lourdes grappes, les unes mûres, les autres encore vertes. Dans ce tableau se révèle le sens du paysage, si rare dans la peinture grecque classique. Le remplissage par les animaux tend au même résultat ; le peintre donne aux oiseaux un rôle dans la scène : sur la coupe de la libation au British Museum l'oiseau volant semble venir à tire-d'aile pour recueillir les restes du sacrifice ; sur la coupe d'Arcésilas un des oiseaux posés sur le mât se baisse pour attraper un insecte sur la longue patte de la grue. De même pour les quadrupèdes : sous le siège d'Arcésilas se trouve son guépard, sur le mât son singe ; leurs colliers montrent qu'ils appartiennent à la ménagerie de ce prince à demi égyptien. Enfin l'éclat des couleurs et la gaîté de l'engobe clair accroissent encore l'aspect brillant de nos vases et accentuent le caractère pittoresque des scènes.

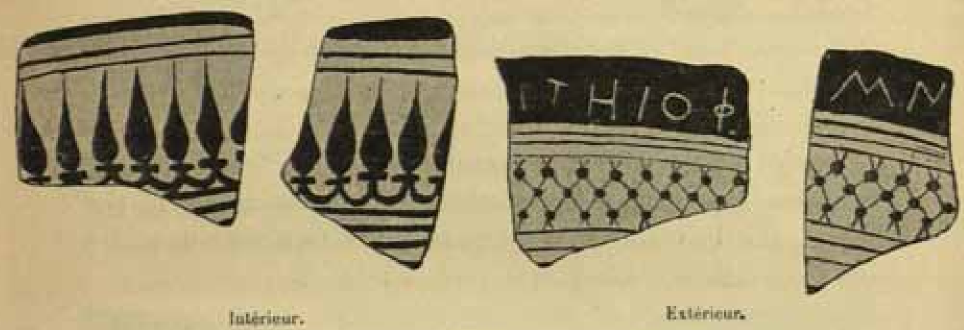
Dans une appréciation d'ensemble sur le style cyrénéen où il oppose la peinture narrative des Doriens à la peinture décorative des Ioniens, M. Pernice[1] a prétendu que les artistes cyrénéens avaient voulu *raconter*, mais s'étaient trouvés à l'étroit dans la forme de la coupe appropriée au style décoratif pur. Ce goût du détail précis et pittoresque semble désigner les peintres cyrénéens comme des artistes qui avant tout ont voulu *montrer* la réalité. De là vient la conception de la figure fragmentaire qui ne me paraît pas être un pis aller, mais un moyen de donner au tableau une allure dramatique et vivante.

VI

Avec quatre lettres de l'inscription du trésor des Cyrénéens à Olympie (ϘΥΡΑ[ναίων), les inscriptions céramiques sont les seuls restes de l'épigraphie cyrénéenne de cette époque. Elles sont au nombre de seize et se partagent en deux groupes : les neuf inscriptions peintes sur la coupe d'Arcésilas, et les cinq inci-

1. *Jahrbuch*, 1901, p. 193.

sées sur divers fragments trouvés à Naucratis[1]. Les inscriptions du premier groupe ont été étudiées à plusieurs reprises. Je dirai seulement quelques mots de l'inscription ὀρυξο. Pendant longtemps on y a vu le futur d'ὀρύσσω, ὀρύξω, et on l'a interprétée comme une question de Sliphomachos : retirerai-je (du silphium du sac)? Mais il paraît difficile de considérer ce simple mot comme une interrogation. Aussi M. Studniczka, suivi par M. de Ridder, a-t-il proposé de lire ὀρυξός qui serait soit un nom, soit une désignation : celui qui déterre les tiges de silphium et les apporte au roi. Je ne crois pourtant pas qu'il faille abandonner



Intérieur. Extérieur.

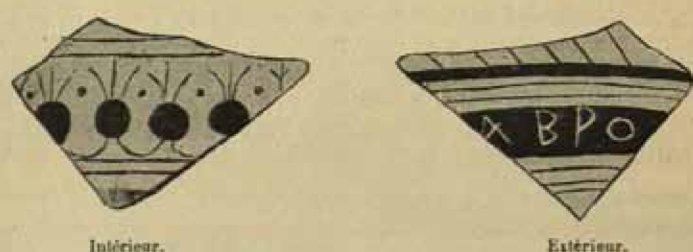
Fig. 15. — British Museum B 7_{8} (catalogue 48).

l'idée qu'ὀρυξο est un cri de Sliphomachos. Un personnage est déjà sans appellation ; un second peut donc l'être aussi. De plus ὀρυξο n'est pas écrit comme les autres mots ; les lettres sont plus grosses, l'écriture est rétrograde. Enfin Sliphomachos a la bouche ouverte, son attitude est celle d'un homme qui parle ou même donne un ordre. Je proposerais donc de voir dans ὀρυξο l'impératif aoriste de ὀρύσσω, ὄρυξον. Retire du silphium, dit Sliphomachos, et il désigne le fléau de la balance qui penche trop d'un côté. Il s'adresse non pas à Irmophoros, mais au serviteur qui, presque agenouillé devant le plateau de gauche, retire effectivement du silphium de la balance et le recueille dans son tablier.

1. Catalogue 20 (*Naukratis*, t. II, pl. XXI, n° 766), 48 (fig. 15), 49 (fig. 16), 50 (fig. 17), 60 (fig. 5).

— Quant aux inscriptions incisées, ce sont toutes des inscriptions dédicatoires, hommages à Aphrodite ou aux Dioscures. Nous ne savons par qui elles ont été tracées.

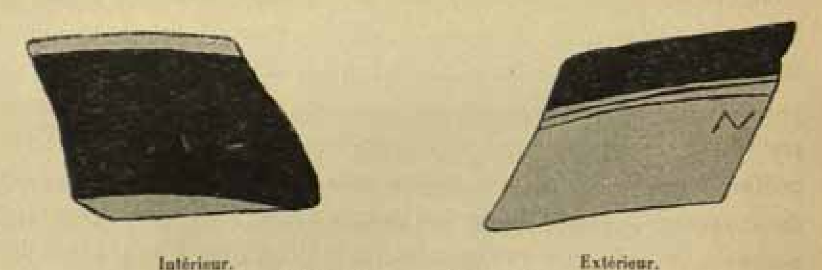
L'ensemble de l'alphabet cyrénéen appartient au groupe II de Kirchhoff (alphabets occidentaux)[1]. Le χ y a la valeur ξ, le φ la



Intérieur. Extérieur.

Fig. 16. — British Museum B 7_2 (catalogue 49).

valeur χ. La lettre la plus caractéristique est le sigma à six branches qui n'est usuel que dans l'alphabet laconien. Ces branches à la vérité ne se séparent pas très nettement les



Intérieur. Extérieur.

Fig. 17. — British Museum B 7_2 (catalogue 50).

unes des autres ; la lettre est plutôt une ligne ondulée sans contour précis et sans angles vifs. Quant au dialecte il présente à côté de formes doriennes comme Ἀρκεσίλας des formes ioniennes comme φύλακος et des mots d'origine probablement égyptienne (σλιφομάχος où il semble que μαχος dérive de l'égyptien *macha*, balance) ou libyenne (peut-être μαεν).

1. *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets.*

VII

Trois questions se posent à propos de nos vases : est-il possible de les classer chronologiquement ? Quel en est le centre de fabrication ? Quelle en est la date?

Le critérium le plus sûr pour déterminer les différentes périodes de la céramique cyrénéenne semble être de suivre l'évolution du style. De ce point de vue on peut distinguer quatre époques : un premier groupe représente les débuts de la fabrication, les figures y sont raides et embarrassées; dans le deuxième groupe il y a du mouvement et de la variété, mais les personnages sont encore traités à la manière archaïque; dans le troisième, la peinture devient tout à fait souple, il reste à peine quelques traces d'archaïsme; enfin les vases du dernier groupe trahissent la négligence de l'artiste ou l'altération du style. Pour la commodité de l'exposition je désignerai chacun de ces groupes par son numéro (1), (2), (3), (4).

Je place dans le groupe (1) un seul vase, la coupe de Zeus à l'aigle du Louvre. L'attitude du dieu est extrêmement raide, les yeux sont très ronds, le nez très gros. Le peintre ne marque pas les courbes du pied et en représente le dessus et le dessous par une ligne droite. Inexpérimenté dans la peinture du nu, il préfère couvrir son personnage de vêtements magnifiques, ornés de broderies géométriques faciles à traiter. Dans le champ est semée la marguerite de remplissage.

La transition avec le deuxième groupe se fait par la coupe de Cassel[1] représentant Zeus et Hermès, celle de Berlin[2] avec un défilé de guerriers, et celle de Cadmos au Louvre[3]. Ici encore nous trouvons la marguerite de remplissage, l'œil presque rond, une certaine raideur d'allure, mais moins accentuée. Les nus sont assez bien traités, les mouvements variés. On peut prendre

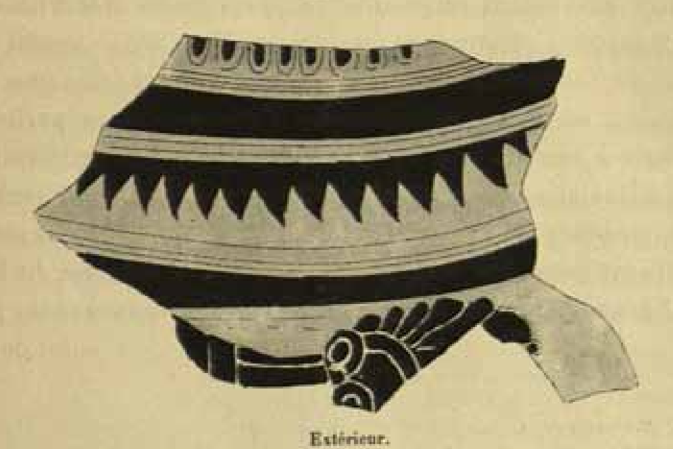
1. *Arch. Anzeiger*, 1898, p. 189.
2. *Jahrbuch*, 1901, pl. III.
3. E 669 (catalogue 4).

comme types du groupe (2) la coupe d'Arcésilas et les coupes à cavalier : les motifs géométriques de remplissage font place aux oiseaux et aux animaux. Les détails, plis et muscles, forme du pied et de la main, sont observés avec soin. Plus de naturel apparait dans l'attitude. L'artiste traite souvent des sujets mythologiques ; mais il préfère les héros aux dieux. Le nez et le menton deviennent longs et pointus, la tête s'amincit. Sans renoncer à l'œil rond, l'artiste découvre l'œil ovale et l'emploie de préférence. Dans la composition il se risque au groupement pittoresque sur la coupe d'Arcésilas et conçoit la possibilité de couper le tableau, obtenant ainsi des scènes d'un véritable effet dramatique, telles que le défilé des guerriers. Ce groupe représente l'archaïsme dans ce qu'il a de plus savoureux ; il y a assez d'archaïsme sincère et naïf pour nous attirer, pas assez pour nous rebuter. On y sent un effort constant vers le naturel, une lutte contre la rigidité des attitudes traditionnelles.

Dans le groupe (3) l'archaïsme a presque totalement disparu. Qu'on regarde au Louvre le fragment des deux guerriers[1] : non seulement le vêtement, ce qui était facile, est détaillé avec une délicatesse remarquable, mais les extrémités, en particulier les pieds, sont traités avec une souplesse merveilleuse. La rondeur du talon, la courbe sur et sous le pied, la flexion des doigts sur lesquels porte le poids du corps, tout révèle l'habitude d'observer et de reproduire la nature. L'œil ovale est d'un emploi plus fréquent. L'artiste délaisse un peu les sujets mythologiques pour s'appliquer surtout aux animaux. Il réussit d'ailleurs particulièrement dans leur exécution. La stylisation du coq est vraiment définitive. La chasse au lièvre du Louvre[2] est en son genre un chef-d'œuvre ; l'allure de ces chiens tout en longueur, les oreilles et la queue collées au corps, le mouvement des pattes du lièvre en fuite, sont d'une frappante exactitude. La recherche du pittoresque est plus marquée que dans le groupe (2). Il suffit de citer

1. E 671 (catalogue 28).
2. E 663 (catalogue 27).

Intérieur.



Extérieur.

Fig. 18. — British Museum B 7 (catalogue 27).

les génies ailés voletant autour de la nymphe Kyrènè ou les nymphes qui se baignent à l'abri d'un épais bosquet. Dans la composition, l'artiste n'abandonne pas l'ancienne division en deux segments, mais recourt aussi au procédé qui consiste à placer au centre un dessin géométrique ou une figure ronde comme un Gorgoneion et à l'entourer d'un simple cadre circulaire ou d'une frise d'animaux courant (fig. 18). La coupe à motifs purement décoratifs fait aussi son apparition.

Le groupe (4) contient les coupes où se révèle soit la négligence de l'ouvrier, soit l'altération du style. Parmi les premières sont la coupe du banquet au Louvre, celle des deux figures assises à Munich, celle de la libation au British Museum. Sans doute les acquisitions des groupes (2) et (3) demeurent : l'œil est souvent ovale, l'artiste sait placer une frise autour d'un ornement géométrique couvrant le fond. Mais le dessin est sans aucun soin, le tour des yeux ne se ferme pas ; dans les parties délicates les traits se confondent, les mains prennent des dimensions extraordinaires, les pieds sont raides et sans détails, la couleur terne est mal posée et dépasse les contours. L'artiste surcharge et écrase la tête du sphinx du Louvre sous un ornement floral compliqué à plaisir. Il aime le travail rapide et remplace volontiers les lotus et les grenades par de larges bandes de vernis noir. Je range aussi dans ce groupe quelques pièces trahissant un contact avec les céramiques étrangères. Une pièce[1] a subi l'influence de Naucratis : le fond a la blancheur mate des vases de cette ville, mais des particularités d'ornementation portent à l'attribuer à une fabrique cyrénéenne (pl. III, 1 et fig. 19). Une coupe d'Heidelberg[2] dénote une influence béotienne. Il semble moins probable que ces vases soient des imitations étrangères du style cyrénéen. Un fragment attribué à la fabrique de Naucratis[3] prouve pourtant la possibilité de telles imitations.

1. Ashmolean Museum, sans numéro (catalogue 39).
2. *Jahrbuch*, 1901, p. 193, fig. 2 et note (catalogue 41).
3. E. A. Gardner, *Catalogue of the greek vases in the Fitzwilliam Museum*, p. 90, n° 34.

Telle semble être l'évolution de la céramique cyrénéenne d'après le style des figures. L'étude de la technique n'offre aucun élément de classification; de ce point de vue toutes les coupes présentent à peu près les mêmes caractères. On suit au contraire une évolution analogue à celle du style dans la forme et l'ornementation. Pour la forme, on part de la coupe à faible retrait (Zeus à l'aigle du Louvre) pour aboutir à la coupe à retrait très saillant (banquet du Louvre). Les deux premiers groupes ne renferment que des coupes à faible retrait; on constate les



Extérieur de la pl. III, 1.

Fig. 19. — Ashmolean Museum, sans numéro (catalogue 39).

deux formes dans les groupes (3) et (4), on trouve même dans le dernier une coupe sans retrait[1]. Le groupe (4) présente, comparé aux autres, des différences marquées. L'épaisseur des parois y atteint facilement 5 millimètres, alors qu'elle est de 3 ou 4 millimètres au plus dans les trois premiers groupes. Pour le rapport des hauteurs de la panse et du pied, en laissant de côté la coupe d'Arcésilas dont la proportion 0,53 est exceptionnelle, la plupart des coupes des groupes (1), (2) et (3) sont comprises entre 1,04 et 1,14. Dans le groupe (4) la panse est toujours bien plus haute que le pied. De plus les groupes (1),

1. Louvre, E 673 (catalogue 38).

(2) et (3) sont formés de coupes plus évasées que le groupe (4). Le rapport entre la hauteur et le diamètre de la panse varie dans les premiers entre un peu moins de 3 et un peu plus de 4, dans le dernier entre 2,45 et 3,01. Les anses paraissent aussi particulièrement obliques dans ce dernier groupe.

Dans l'ornementation, il est difficile de distinguer les groupes (1) et (2). Dès le début les artistes sont arrivés à la sobriété et à l'éclat particuliers aux coupes cyrénéennes. Le peintre a le plus souvent très bien senti la nécessité de laisser une partie de la panse vide pour mieux faire ressortir l'autre partie. Dans le groupe (3), au contraire, les éléments décoratifs s'accumulent; souvent la coupe est entièrement couverte, panse et rebord. Les guirlandes de feuillage et les frises d'animaux apparaissent. Le dessin de la palmette d'anses devient moins élégant, le cœur n'est plus constamment rouge; il y a parfois[1] un intervalle entre l'anse et le commencement de la tige. Dans le groupe (4) l'ornementation s'alourdit encore. Le trait devient flottant et indécis; l'artiste, en voulant raffiner, tombe dans le mauvais goût. Il abandonne le vernis noir qui convenait si bien au pied et le remplace par une couverte jaune sale. Au lieu de laisser le pied très simple, il y creuse deux anneaux[2]. D'ailleurs ce raffinement n'exclut pas la paresse. L'ouvrier supplée parfois à la décoration figurée par de larges bandes noires. La palmette d'anses se réduit sur la coupe de Pélops du British Museum à un simple bouton noir, en quelques cas elle manque complètement[3].

Cette classification, fondée à la fois sur l'examen du style, de la forme et de l'ornementation, semble bien correspondre dans l'ordre des temps à une réalité. Elle n'est pourtant que fort hypothétique. Nous sommes contraints de négliger toutes les circonstances accidentelles. Comment savoir si, à la fin de la fabrication, un potier plus soigneux n'a pas façonné une des

1. Louvre, E 672 (catalogue 18).
2. Louvre, E 664 (catalogue 34).
3. Louvre, E 664 et E 673 (catalogue 34 et 38).

belles coupes des groupes (2) ou (3) ou si un caprice d'archaïsant n'a pas fait peindre Zeus à l'aigle à l'auteur de la chasse au lièvre? Certains artistes pouvaient rechercher les nouveautés, d'autres conserver longtemps les procédés traditionnels. En particulier les produits que nous attribuons à une époque de décadence sortent peut-être d'ateliers inférieurs ou représentent les articles à bon marché. Autant de questions sur lesquelles les documents céramiques sont muets et auxquelles il est impossible de répondre.

(A suivre.) Charles Dugas et Robert Laurent.

LES MARMION

(JEHAN, SIMON, MILLE ET COLINET)

PEINTRES AMIÉNOIS DU XV[e] SIÈCLE [1]

Pièces justificatives [1].

N° 1.

1426 (8 mai). — « A Jehan Marmion, paintre, la somme de x. sous parisis, qui deue lui estoit pour auoir paint de nouuel le pierre estant endeuant de l'église Saint Fremin, pour le solempnité du jour de l'Ascension, et les queminées des Cloquiers, par mandement donné le viij[e] jour de may l'an iiij[c] xxvj... x. s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1425-1426. (Cité d'après Dehaisnes, p. 129.)

N° 2.

1426-1427. — « A maistre Jehan Marmion, la somme de xij s. parisis, qui ordonnez lui ont esté, pour son sallaire de auoir renouuellé et paint de nouuel la pierre assise ou deuant de l'église Saint Fremin. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1426-1427, f° 66. (Cité d'après Dehaisnes, p. 129.)

N° 3.

1440 (23 juillet). — « A Maistre Jehan Marmyon, paintre et tailleur d'ymages, le 23[e] jour du mois de juillet 1440, pour son salaire d'auoir fait et liuré de ses estoffes un chief à l'image de la Magdalaine, en l'église dudit S[t] Ladre 2. s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de S[t] Ladre. (Communication de M. R. Guerlin.)

N° 4.

1444 (22 juin). — « A maistre Jehan Marmion, paintre, demourant à Amiens, le xxij[e] jour de juing mil iiij[c] xliiij, pour sa paine et salaire d'auoir paint à

1. Voir *Revue archéologique*, n° de janvier-février, mars-avril 1907.

1. Toutes les pièces publiées sans autre mention proviennent des archives de Valenciennes. Il en est de même des manuscrits qui sont déposés à la bibliothèque communale.

oeulle et de ses couleurs, les armes d'Amiens sur une banière d'arain à l'un costé et à l'autre comme pour or et couleurs, laquelle banière est mise ou pilory, ou marchié d'Amiens, pour ce par accord iiij. s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1443-1444, f° 170 v. (Cité d'après Dehaisnes, p. 131.)

N° 5.

1449 (3 juin). — « Simonnet Marmion, paintre, pour sa peine et salaire d'auoir paint à ses despens le piere Saint Fremin à le porte, pour la solempnité du jour de l'Assencion mil iiij^{c} xlix, auquel jour l'on a acoustumé en laditte ville, porter le fiertre de monseigneur Saint-Fremin le martir, laquelle fiertre on repose et mect sur la dicte piere, pour ce par mandement du iij^{e} jour de juing mil iiij^{c} xlix, cy rendut xij. s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1448-1449. (Cité d'après Dehaisnes, p. 131.)

N° 6.

1449 (20 octobre). — « A Simonnet Marmion, paintre demourant à Amiens, en la sepmaine du xxe jour d'octobre oudit an tant pour sa desserte come pour coulleur et or, auoir paint à oeulle les armes de ladicte ville d'Amiens sur deux estandars d'airain, que on mist pour wirewittes ou comble de nouuel fait et couvert d'aissaulx sur le machonnerie d'une petite tour de nouuel faicte et machonnée sur la riuière de Somme, en lostellerie ou foin au grand cay. Et pour aussy auoir paint a oeulle d'autres coulleurs les deux heuses et espis de plonc, ouurez et estamez de foeulles de ploncq, paié pour le tout, xix s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1448-1449. (Cité d'après Dehaisnes, p. 131.)

N° 7.

1450 (octobre). — « A Simonnet Marmion paintre demourant à Amiens pour sa desserte, couleur et or, d'auoir paint à oeulle de fin azur et de fin or les armes du Roy, nostre sire, sur une bannière d'arain quarelé à l'un des lez et à l'autre, et aussy paint à oeulle de gueules et d'asur et doré de fin or les armes de la ville d'Amiens à l'un costé et à l'autre (sur) un panonchias d'arain, laquelle banière et panonchias on mist pour wirewittes tournans aux vens à icelluy comble (du marchié) et aux pignacles d'icelluy. Et auecq ce paint à oeulle de pluiseurs ses colleurs et doré de fin or les heuses, pannias, espis, foeillages et autres ouurages de ploncq, qui sont autour des v. verges de fer portant lesdis panonchias et banières et pareillement paint les crettes et festissures de ploncq des iiij pignacles des osteulx dessus dis, pour ce par marchié cxvj. s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1449-1450. (Cité d'après Dehaisnes, p. 81.)

N° 8.

1451 (18 novembre). — « A Symonnet Marmion, paintre demourant à Amiens, pour son sallaire et paine d'auoir doré de fin or et paint a oeulle de diverses coulleurs une grande heuse de ploncq faitte en vj. pans auec son espiz et plommiau et chascune pièche ouurée de foeules de plonc, tout assis et mis le xviij^{e} jour de novembre l'an mil iiij^{e} lj sus le comble du puech de la haulte rue. Et auec che, doré et paint à oeule et doré de son or et couleur les armes d'Amiens sur une banière d'arain a tout son fer de lance, contenant ladie banière xj pans desquarris. Tout au pris de xlviij s. par marché, xlviij s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1451-1452, f° 113 v. (Cité d'après Dehaisnes, p. 132.)

N° 9.

1454 (avant le 17 février). — « A Simonnet Marmion aussi paintre demourant à Amiens, pour son seruice de neuf jours qu'il a ouvré et besongné auec les dessus nommez au pris de douze sols par jour, valent cviij s. »

Inventaire sommaire des archives départementales du Nord. T. IV, p. 196. Chambre des Comptes de Lille. Recette générale des finances. Série B. n° 2017. (Dehaisnes, p. 132.)

N° 10.

1454 (28 juin). — « A Simonnet Marmion, paintre, payé la somme de dix neuf livres quatre solz, pour sa paine et salaire d'auoir paint et ouuré vng tableau où est figuré la représentation de Nostre-Seigneur Jhesus, Nostre-Dame, Sainct Jehan et autres personnages, de ouurage d'or, azur et d'aultres fines paintures bien riches, pour ledit tablel mettre et assir ou plaidoir des Cloquiers d'icelle ville, ou lieu du vielz qui y estoit, où l'on ne veoit plus quelle figure ou représentacion dont l'on peust faire faire serment sur icelluy tablel, come par aucun mandement du xxviij^{e} jour de juing oudit an cy rendu appert, pour ce, par quictance sur ce faicte, xix l. iiij s. »

Archives communales d'Amiens. Comptes de la ville. 1453-1454. (Cité d'après Dehaisnes, p. 132.)

N° 11.

1455 (24 juin)-1456 (23 juin). — « Expositum per domnum abbatem, in subventione tabule argentee pro magno altari, vj^{xx} viij l. »

Archives départementales du Pas-de-Calais. Fonds de l'abbaye de St-Bertin. — Registre n° 78. « Valor bonorum ecclesie Sancti Bertini. » (Cité d'après Dehaisnes, p. 133.)

N° 12.

1456 (24 juin)-1457 (23 juin). — « Expositum in subvencione tabule argentee pro magno altari, vj^{xx} xviij l. xiij. s. »

Idem.

N° 13.

1457 (24 juin)-1458 (23 juin). — « Expositum in subvencione tabule argentee pro magno altari ij^{c} x. l. v. s. »

Idem.

N° 14.

1458 (13 mars). — « Le xiij^{e} jour de march... donna à rente maistre Simon marmion paintre à Jehan Logier fils Allart Logier une masure et pièce de terre qui fu Jehan Taymant séans et gisans en le rue Catheline tenant à liretaige Jehan Nivelet toillier et à liretaige piettre le fauquenier taintenier (teinturier) et dautre sens au wareskaix (terrain vague) de le ville. »

Greffe des Werps. Registre des embriefvures. J. 366^{q} f° 46 v.

N° 15.

1458 (25 juillet). — « Sacent tout chil qui cest escript verront ou orront que Jehan de Macourt qui plain pouoir auoit de cheu faire a vendut bien et loialement à Simon marmion paintre et à sen remanant après luy a tousiours hiretablement les hiretaiges et rente hiretable chy apries déclarez que ledit Jehan de Macourt auoit. Cest assauoir vng hiretaige maison et pièce de terre ou jadis heubt deux maisons manaules qui fu Mahieu Honneret seans et gisans en le rue Nre Dame, tenant dune part al hiretaige qui fu pierre le Roy et parauant à Jehan mackart estoetier et daultrepart al hiretaige Jehan Honneret le fil bouchier et de vng sens à le petite rivière dordron. Item vng aultre hiretaige et pièce de terre qui contenoit par chy deuant troix manaiges dont les deux diceux sont de présent applicquiez au dessusdit hiretaige de le rue notre-Dame. Celly hiretaige séans en le rue sainte Katherine sur le ditte riuière d'ordron, tenant au waresquaix de la ville et al hiretaige Jaquemart de Roisin. Item une masure et pièce de terre qui fu Jehan tayman, séans et gisans en le ditte rue sainte Katherine tenant dune part al hiretaige Jehan Niuelet et daultrepart al hiretaige piettre le faucquenier taintenier et daultre sens au waresquaix de le ville. Et quattre liures quattre solz tournois de soubsrente hiretable deuwe et assize chacun an sur le maison et hiretaige Jaquemart dainquegnies qui fu audit de macourt gisans en le ditte rue sainte catherine et tenant d'une part al hiretaige Jehan Rudiau boullenghier et d'aultrepart et parderiere au waresquaix... elle deuera (Simone Hurtaulde femme de Jehan de Macourt) et sera tenue de payer chacun an le cours de se ditte vie audit Simon Marmion ou à son aiant en ce cause le sôme de quarante solz, tournois et ce en lacquit et tantmains de sixante dix sols tournois que tous lesdits trois manaiges doivent ensamble de rente hiretable chacun an... Che fu fait lan mil cccc. et chincquante wyt le vingt chincquisme jour de jullet... »

Greffe des Werps. (Hén. 2020.) Année 1458.

N° 16

1458 (2 décembre). — « ...Se comparurent personnellement Colart Honneret coultier de vins, Jehan honneret son frère... et Ernoul de le sauch bourgeois de le ditte ville de Valenchiennes daultre part, et la endroit... disent et congneurent quil auoyent vendu... audit Ernoul de le sauch... deux maisons manaules heritage entrepresure et estre joindans ensamble gisans en le rue nostre dame tenant à leritage maistre simon marmion qui par auant fu Jehan de macourt... »

Greffe des Werps. — Année 1458.

N° 17.

1458 (24 juin)-1459 (23 juin). — « Pro persolutione tabulae argenteae magni altaris. xiij^{e} iiij^{xx} xviij l. xj. s. »

Archives départementales du Pas-de-Calais. Fonds de l'abbaye de St-Bertin. Reg. n° 78. (Cité d'après Dehaisnes, p. 133.)

N° 18.

1459. — « En le rue Aspes. » — (Ajouté postérieurement d'une écriture devenue en partie illisible et que nous citons à titre documentaire.) — « Jeh. de Macourt, Simon Marmion, Michiel Clauet ou lieu des.... Jehan.... mont foulon... Simon Marmyon fet lan iiij^{c} lix... disfille... Jehenne de Quaroube vesue dudit feu Simon Marmion... ». Le texte qui date de 1424 est le suivant : « grars de Rocques saieteur pour iij maisons qui furent Rollant lorbateur et depuis maistre bauduin lescuyer gisans en le rue Aspels sur le rivierre dordron tenant à liretage les hoirs pierrart de maroilles dune part à liretage? mahieu honeret dautre part à sois iij termes à j tenement. xxx s. blancs viij patars. »

Archives des Hospices de Valenciennes. Cartulaire de la charité St-Jacques. 1424-1425, f° 16 v.

N° 19.

1462 (4 septembre)-1463 (4 septembre). — « En le iiij^{e} sep maine de jullet. — A Simon de Marmion, pour le tierch de iiij^{m} et xxvij (de tieulles), c'est en le dicte part j^{m} et viij qui valent audit pris iiij. l. viij. d., pour le tierch de xiij fiestissure i est iiij et j tiere qui valent à ix d. le pieche iij s. iij d. et pour le tiere de xxvj vaniaus chest viij et ij tiere qui valent à iiij d. ob. le pieche iij s. iij d. Montent ches parties mises à oeuvre en se maison de le rue Nostre Dame. iiij l. vij. s. ij. d. »

Comptes des ouvrages de la ville. D. 5, f° 107 v. (Voir Dehaisnes, p. 135. — Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, t. III, p. 384, fait erreur, en plaçant ce fait à la date de 1472.)

N° 20.

1463. — « La table d'autel, de la dite chapelle S. Luc, est de cest excellent ouvrier, Marmion, digne de très grande admiration ; singulier en la draperie, relèvement de platte peinture, que l'on jureroit que c'est piére blanche, qui n'y

prendroit garde de bien près et surtout en la table d'autel la chandelle qui samble vrayement ardre. »

L. de la Fontaine dit Wicart, *Les antiquités de la ville de Valenciennes*, ms. 529, f° 288.

N° 21.

1464. — « Il est venu auant qui voet arenter vng aultre héritage maison entrepresure et pièce de terre qui fu Jaquemart de Roisin et parauant à Simon de Maroilles seans et gisans ou fons de le rue sainte Katerine, tenant dune part al heritage Simon Marmion et dautre part al héritage qui fu audit Jaquemart de Roisin... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures, année 1464 (Hén. 3101, f° 76 v.).

N° 22.

1464-1465. — « Miles Marmion paintre xij. l. pour certaines paintures et ystoires qui ont esté faites en la chambre du conseil aux Cloquiers. »

J. Dary, *Chronique amiénoise, Progrès de la Somme*, n° du 14, X. 1903.

N° 23.

1464-1465. — « A Simon Marmion paintre pour auoir repaint l'ymage de Notre-Dame, à ses varlets, v. s. pour le vin, ensemble L. l. v. s. »

Archives départementales du Nord. — Fonds de la cathédrale de Cambrai. Compte de la Fabrique, n° 105.

N° 24.

1465 (11 mars). — « Sacent tout chil qui cest escript veront ou oront, que pardeuant les jurés de catel de le ville de Valenchiennes chi desoubz nomelz est venus et comparus personelement Simon Marmion fil Jehan ad ce jour demourant audit Valenchiennes, et la endroit de se bonne et francque volenté sans constrainte dist et congneult que dendroit tous telz dons et promesses que Jehan de Quaroube fil Jehan bourgeois diceli ville, il auoit et pooit auoir fais à demiselle Jehenne de Quaroube se fille come en don de mariaige auoecq ledit Simon Marmion Tant en ix parties de rentes et pentions viaigières montans ensemble à c. lbz. tournois par an et de la some de c. lbz. ditte monnoie par lui promise pour une fois de payer et déliurer par ledit de Quaroube au dessus dit Simon Marmion tantost lespouze présent d'aucuns? et de se ditte espeuze solempnizie come en aultres parties à plain contenues et conuenues et traitié dudit mariaige Le deuant dit Jehan de Quaroube a de tous iceulx dons et promesses fait audit Simon Marmion tel et si bon paiement et déliurance en toutes parties que icelui Simon sen est tenus et tient pour bien contens payes et assouffis. Et pour tant de toutes icelles promesses de mariaige et de tout ce enthièrement dont à ceste cauze ledit Simon Marmion peroit faire demande ou poursieulte audit Jehan de Quaroube... Ledit Simon en a quittet souffisamment et clamet quitte vne fois seconde et tierche le dessus dit Jehan de Quaroube ses biens

hoirs et remannants et tous ceulx à cui ou asquelz quitance en puelt et doit appertenir estre faitte mierient? et absolument à tous jours a tout ce que dit est faire et congnoistre furent come jurés de catel de le ditte ville de Valenchiennes Jehan Hallet dit bacquet, Jaquemart bruiant et Gille bouillet et par nom de juret et par nom de tesmoing en furent appellet. Che fu fait lan mil iiij^{c} lxv. le xj^{e} jour du moix de march. »

Greffe des Werps, année 1465. — Acte placé par Dehaisnes à la date du 15 mars 1466, p. 137. Cette pièce fut découverte par M. Bouton, ancien archiviste de Valenciennes. Elle est citée par Pinchart, dans ses annotations au livre de MM. Crowe et Cavalcaselle, t. II, p. ccxxxix et ccxl. — Michiels, *La peinture flamande*, t. III, p. 380; *Courrier du Nord, Journal de Valenciennes*, n° du 9, X. 1866. —(Hén. 2018.)

N° 25.

1465 (7 mai). — « ...Que Jehan le Comte et piettre le fauconier qui plain pooir auoient de ce faire, ou nom et come exécutteurs du testament et ordonnances de volenté daraine de feu Jaquemart de Roisin... ont donnet à rente bien et loialment, à Jehan Loison sayeteur et à son remannant... vng heritage... seans et gisans ou fons de le rue saincte catherine, tenant dune parteil heritage simon Marmion et daut part al hiéritaige qui fu audit Jaquemart de Roisin... »

Greffe des Werps, année 1465. — (Hén. 2018.) — Nous avons retrouvé cet acte que Dehaisnes croyait perdu (p. 136). Il est cité par Michiels, t. III, p. 380, et par le *Courrier du Nord*, n° du 9, X. 1866.

N° 26.

1465 (8 mai). — « ...Jaque le quien, Jehan le Comte et piettre le fauconnier... come exécutteurs testamentaires... de feu Jaquemart de Roisin... ont donnet à rente bien et loialment à Ernoul mansion sayeteur... troix héritages contenant pluiseurs manages gardins édifices... séans et gisans tant sur les viviers notre dame come sur le rue sainte catherine et... tenant... par derière sur ce sens (les viviers) al héritage Simon Marmyon... »

Greffe des Werps, année 1465. — (Hén. 2018.)

N° 27.

1467. — « A Simon Marmion, escripuain, demourant à Valenchiennes, la somme de cent livres que mon dit seigneur luy a fait déliurer comptant, sur les ouuraiges et estoffes quil doit faire par l'ordonnance dicelluy Simon à ystorier, enluminer et mectre en fourme, vng bréuiaire que Mondit seigneur a fait faire pour seruir à dire ses heures... c. liures. »

Archives départementales du Nord. Comptes de la Recette générale. Inventaire sommaire, t. IV, série B, n° 2064, f° 128 v. (Dehaisnes, p. 138).

N° 28.

1467 (15 avril). — « ...Et si a ledit Jehan de Quaroube donnet et laissiet a tous ses exécuteurs chi apries denomelz pour leur paine et traueil de ceste execution metre affin, à chacun vng hanap dargent pesant vng marcq:.. et aussi

pour sauuer et warder à tous ceulx et celles à qui ou asquelz mamburnie appartient cy deuant, ledit Jehan de Quaroube on a puis nomelz et eslieux a exécuteurs et mambours si que dit est le dessus dicte demiselle Jehenne dugardin sespeuze qui par le gret de sondit marit y entra Jehan de le Cauchie Jehan et thieryon de Quaroube enffans ledit Jehan de Quaroube, et Simon Marmion son biau fil... Che fut fait lan mil CCCC et soissante sept le xv[e] jour du mois dauril apriès pasques. »

Greffe des Werps, année 1467. — Hén. 1376. Dehaisnes, p. 139.)

N° 29.

1467 (3 juin). — « ...Item audit Simon Marmion, en laction de le dicte demiselle Jehenne de Quaroube sespeuse les rentes viagères cy après ensieuans. Est assauoir sur maistre Guillemme nocart fil Simon qui fu demourant audit Valenciennes, dix liures tournois de rente et pention par an, durant les vies desdites demiselle Jehenne dugardin et de margheritte de Quaroube se fille escheant au xvii[e] jour de feurier à racat à vne fois du denier dix, apparant par lettres scellées des seaulx desdits pierart prouuost, Rasse huriel et Jehan Boyart come homes de fiel de ladicte comté de haynnaut... Item sur Jehan de le croix priseur de meubles, Jehan le cocq hautelicheur Jehan Vichon tondeur de grands forches et piérart de dury lasnier tous demourant en le dicte ville de Valenciennes, six liures tournois aux vies desdittes Cathelotte quintine et belotte de quaroube soers... Item sur hanin de Quaroube fil ghallois Bauduin bocheux et Jacquemart sacrement tous troix demorant audit Valenciennes six liures tournois par an, aux vies desdites demiselle Jehenne Dugardin de Thiery et hanette de Quaroube frère et soer... Item sur Wattier Resse demourant à Pottielles et lion flocques demourant audit Valenciennes cincquante solz tournois par an durant les vies desdites demiselle Jehenne dugardin et hanette et marghine de quaroube ses filles... »

Greffe des Werps, année 1467. — Nous croyons inutile de continuer cette longue et fastidieuse énumération de noms de débiteurs et de rentes à recevoir; nous avons suffisamment établi quelle grosse fortune revint à Simon Marmion, lors du décès de sa belle-mère, et c'est ce que nous tenions à prouver.

N° 30.

1467 (21 août.) — « ...Jehan le maire dit de Fontaines escuier... de mauboege... et auecq lui Jehan bringhalle à présent castelain de Raymes... ont vendu à demiselle Jehane dugardin vefue de feu Jehan de quaroube fil Jehan qui fu, Jehan de le Cauchie Simon Marmion et tierron de quaroube au nom et come mambours... au proffit de Jehan de quaroube fil ledit feu Jehan de quaroube quil eult de demiselle quinte de le Cauchie se première feme qui fu, x. l. t... de rente et pention par an durant les vies desdits Jehan et tierion de quaroube frères et de hanette de le caucie fille ledit Jehan de le cauchie quil a

de demiselle Ysabiel fiefuet se compaigne... et à le vie du darain vivant diaux troix... »

Greffe des Werps, année 1467. (Seulement analysé par Dehaisnes, p. 139.)

N° 31.

1467 (29 août). — Vente par Jaquemart le druart et thiery picart « ... à demiselle Jehenne dugardin vefue de feu Jehan de quaroube fils Jehan... Jehan de le Cauchie, Simon Marmion et thiery de quaroube fil dudit feu, come mambours de Jehan de quaroube fil dudict deffunct que il eut de demiselle Quinte de le cauchie se première femme quy fu trente liures tournois... de rente et pencion chacun an tout le cours des vies dudit Jehan de quaroube, le fil aussy dudit thiery de quaroube son frère et de Jaquet de le cauchie fil dudit Jehan de le cauchie quil a de demiselle Ysabel fiefvet sespeuse et à le vie du darrain vivant diaux trois... »

Greffe des Werps, année 1467. (Hén. 1438.)

N° 32.

1467 (21, 8). — « Ghui de Villers à ce jour demorant à Maing et mahieu le cordeuanier cambier demorant à Ausnoit ont vendu... à demiselle Jehanne du ghardin vesue de feu Jehan de Quaroube... vj.lbz.ts... de rente et pention chacun an tout le cours des vies delle ladite demiselle Jehane du ghardin meysme de demiselle Jehane de Quaroube femme Simon Marmion et de Marghine de quaroube soers toutes deux filles ladite demiselle Jehane du ghardin... et de le daraine viuant delles troix... Che fu fait le xxj^e jour du mois doctobre lan mil iiij^c et lxvij. »

Greffe des Werps. Année 1467. (Dehaisnes cite cet acte, qu'il analyse seulement, comme étant du 22 octobre de la même année (p. 139).

N° 33.

1468 (28 mars). — «... Bauduin fournier dit d'aubry... a vendu... à demiselle Jehenne du gardin vefue de feu Jehan de quaroube fil Jehan, Simon Marmion. Jehan et thiéry de quaroube frères ou nom et come mambours de belote de quaroube fille de ladite demiselle Jehenne quelle eubt de sondit feu marit... vj. l. tourn. de rente et pention chacun an tout le cours des vies de ladite belotte de quintine et pasquette de quaroube ses deux soers et de le daraine viuans de elles trois... Ce fu fait le xxviij^e jour du mois de march lan mil iiij^c lxviij auant pasques. »

Greffe des Werps. Année 1468. (Dehaisnes qui analyse cet acte, p. 140, le place par erreur à la date du 28 mars 1469.)

N° 34.

1469 (30 décembre). — « Sacent tous ceulx qui cest escript verront ou orront, que Guillaume Courtelot fil de feu Thiery demourant en Valenciennes a vendu bien et lealment... à demiselle Jehane du gardin vefue de feu Jehan de quaroube fil

Jehan, Jehan et thiery de quaroube frères et Simon marmion ou nom et come mambours pour sauuer et warder au proufit de quentine de quaroube... vj. livres tournois blancque monnoye... de rente et pention chacun an... »

Greffe des Werps de la Tannerie. Année 1469. (Analysé par Dehaisnes, p. 140.)

N° 35.

1470. — I. « A Simon Marmion enlumineur, la somme de vij^{xx} xviij l. xv. solz de xl. gros pour pluseur parties distoires, vignettes lettres et autres parties par luy faites ou bréuiaire de Monseigneur, ainsi qu'il s'ensieult. Et premièrement, pour auoir historié et vignetté le calendrier dudit bréuiaire et fait le signetz y partinens en chascun des douze mois de l'an, au pris de xxiiij solz pour chascun mois, font xiij liures viij. s. Item pour lxxviij quayers vignettes et furniz de histoires pour ledit bréuiaire, contenant chascun quayer huit feuillez, au pris de xl. s. pour chascun quayer, font : vj^{xx} xvj. liv. Item pour unze histoires de couleurs faittes oudit bréuaire, au pris de iiij livres x. s. chascune histoire, font : xlix liv. x. s. Item pour iiij^{xx} iiij histoires d'autres couleurs faittes oudit bréuaire, au pris de lx. s. pièce, font ij^{c} xlix. livr. Item pour ij^{m} v^{c} lettres de deux poins faiz oudit bréuiaire, au pris de vj. s. le cent, font vij l. x. s. Item pour v^{m} viij^{c} lix lettres dung point faites audit bréuiaire, au pris de iij s. le cent, font : xj. liv. xiiij. s. vj. d. » Et pour cv lettres de v. vj et viij poins seruans emprez les histoires oudit bréuiaire, au pris de vj deniers chascune lettre, font lij. s. vj. d. Montent ensemble touttes lesdittes parties à la somme de iiij^{c} iiij^{xx} x. liv. xv solz, sur quoy ledit Simon a receu en prest par les mains de Monseigneur et de l'évesque de Salubrye iij^{c} xxxij liv.

II. « Au reuérend père en Dieu messire Enguérant, évesque de Salubrye conseiller et confesseur de Monseigneur, pour auoir fait relyer le bréuiaire, par marchiet fait auec l'ouurier; xviij liures. »

Archives générales du royaume à Bruxelles. Fonds de la chambre des Comptes du duc de Bourgogne. Reg. n° 1925, f°s 47 v. et 454. (Dehaisnes, p. 140.)

N° 36.

1470 (30 avril). — « Sacent tous ceulx qui cest escript veront on oront que Jehan Caret le Josne laboureur à ce jour demorant à trith et Jehan Caret son père maieur de Thians ont vendut... à Jehan et Thiery de quaroube frères et Simon Marmion ou nom et come mambours de demiselle Jehane du gardin vesue de Jehan de quaroube fil Jehan. x. libs. ts. blanque monnoie de rente et pention chacun an... »

Greffe des Werps. Année 1470. (Analysé par Dehaisnes, p. 141.)

N° 37.

1470 (16 juin). — «... Jehan Joré demourant à Condé a vendu... à demiselle Jehenne dugardin vesue de feu Jehan de quaroube fil Jehan, Jehan et Thiéry

de quaroube frères et Simon Marmion ou nom et come mambours... de Catelotte de quaroube fille de ladite demiselle, quelle heult de son dit feu marit x. lib. ts... de rente et penton chacun an au tout le cours des vies de ladicte catelotte meisme de quintine et Belotte de quaroube ses deux soers... »

Greffe des Werps. Année 1470.

N° 38.

1470 (18 juin). — «... Bernard cappron fournier demourant à Anich a vendut... à demiselle Jehenne dugardin vesue de feu Jehan de quaroube fil Jehan, Jehan et Thiéry de quaroube frères et Simon Marmion ou nom et come mambours... de belotte de quaroube fille de ladite demiselle... quat liures tournois... de rente et pention chacun an, tout le cours des vies de laditte belotte meismes et de cathelotte et quentine ses deux soers... »

Greffe des Werps. Année 1470.

N° 39.

1470 (26 juin). — «... Jehan Sarteau muellekinier... a vendu... à demiselle Jehenne dugardin vefue de feu Jehan de quaroube... Jehan et Thiéry de quaroube frères et Simon Marmion ou nom et come mambours de Cathelotte de quaroube fille de la dite demiselle les parties qui senssieuvent. Cest assauoir vne tasse dargent à vng soleil doret ou fons et as bors pesant vng marcq dargent ou enuiron, vng thissut cramoisy seruant à femme à chindre deseure garny et estoffe de boucle morgant et deux claux dargent doret tout pesans vij. onches demye ou enuiron. Item vne piesne de nappes de venise contenant iij ausnes de large xvij ausnes de long ou enuiron. Item xlij. autres de doublyers de le dicte oeure de Venise, et une toillette bastiche contenant xx ausnes demie de long ou environ... »

Greffe des Werps. Année 1470. (Dehaisnes, qui cite cet acte (p. 141) le place par erreur à la date du 22 juin.)

N° 40.

1470 (13 juillet). — « ... Germain menut laboureur ad ce jour demeurant en le cense de Casteau labye, a vendut... à demiselle Jehenne du gardin vefue de feu Jehan de Quaroube fil Jehan, Jehan et Thiéry de Quaroube fille le dit feu Jehan de Quaroube, viij l. ts... de rente et pention chacun an, tout le cours des vies ledite belotte meismes et de Cathelotte et Quentine ses soers... »

Greffe des Werps. Année 1470.

N° 41.

1470 (20 octobre). — « Le xxe doctobre présent preuost poiure, bernier Anseau feure maurele et loys le Remy mayeur flameng, recorda Gille bouillet que Simon Marmion auoit adiourné sur vng heritage et pièce de terre gisans en le rue sainte Katerine tenant d'une part à leritage Jehan Rudeau boulenghier, et

dautre part au wareskaix de le ville, pour iiij l. iiij s. t. de rente héritable chacun an... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 369. f° 31 v. (Dehaines, p. 141.)

N° 42.

1470 (7 novembre). — « Ce jour présent ceux et ce maieur recorda Gille bouillet que les vij° jours et vij° nuis del adiournement fait par Simon Marmion. Sur vng heritage gisans en le rue sainte caterine apparant par lembriefure du xx° doctobre darrain passé, estoient passez et acomplis. Si ce clama ce fu dict par loy quil y fuist establi ».

Greffe des Werps. Registre des embriefvures. J. 369, f° 35 v.

N° 43.

1470 (15 novembre). — « ... Jehan Caussin peletier... a vendu... a Jehan et Thiéry de Quaroube frères et Simon Marmion come mambours... de demiselle iehanne du gardin vesue de feu iehan de quaroube fil iehan ... vj l. t... de rente et pention chacun an tous le cours des vies delle ladite demiselle iehanne du gardin meismes de demiselle iehanne de quaroube sa fille espeuse dudit Simon Marmion et de Quatelotte de Quaroube aussi sa fille soers... »

Greffe des Werps. Année 1470. (Analysé par Dehaisnes, p. 141.)

N° 44.

1470 (18 décembre). — « Ce jour... establii, Jehan rudeau pour lui et en son nom Aymeriet dudimont pour vendre et werpir à Simon Marmion paintre, vne cantité de son heritaige contenant vj. pos ou enuiron gisant en le Rue de sainte caterine... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 369, f° 48 v.

« Ce jour... vendy ledit aymeriet dudimont come establi dudit Jehan Rudeau. Audit Simon Marmion le dite cantité deritaige contenant vj. pochs ou enuiron gisans en le dite rue sainte caterine du long le maison et heritaige dudit Simon Marmion ainsi que par les bonnes pour dessaure qui pour ce seront assises.. »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 369, f° 48 v. Ananalysé par Crowe et Cavalcaselle. Les peintres de l'Ecole primitive. T. I, p. ccxl. Michiels parle de ces actes dans sa *Peinture flamande*, t. III, p. 384.

« Leditxviij° de décembre... donna à rente Jehan loison audit Simon Marmion vne maison laignier court heritaige et pièce de terre qui parauant fu à Simon de maroilles et despuis à Jaquemart de Roisin, gisans en le dite rue sainte caterine... Tenant d'une part à leritaige ernoul manssion et par derière a leritaige dudit Simon Marmion... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 369, f° 49.

« Ce jour... donna à rente ledit Simon Marmion audit Jehan loison, vne maison heritaige et pièce de terre gisans en le dite rue sainte caterine ayant

issue par le deriere sur le wareskaix allant à la riuierette dordron tenant dune part à leritaige Jehan Rudeau et daut part à le dite riuièrette. Parmy paiant chacun an xlvj. s. blans de rente héritable sur touttes rentes sur tel estat que se leritaige de présent werpit, estoit plus auant pour suy que de le dite rente ycellui loison ou son ayant cause, deueroit par deuise expresse auoir son retour et gharand sur les aultres heritaiges dudit Simon y tenans qui tous ensamble doiuent à le recepte de le salle lx. s. blans et iiij cappons... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 369, f° 49. — Les actes originaux publiés par Dehaisnes, p. 67 et 143 à 145, existent au au greffe des Werps, année 1470.

N° 45.

1471 (28 juin). — Ce jour... yssi de mamburnie Katerine de Quaroube fil de feu Jehan de Quaroube après ce que ce jourd'hui meismes elle fu mise hors du pain de demiselle Jehanne dugardin se mère et quitta icelle se demoiselle mère thiéry de quaroube et Simon Marmion qui ses mabours avoient esté à cause de se part et portion des rentes et pentions viagieres à elle donnez et ordonnez par ledit Jehan de Quaroube son père... et quitta sesdits mambours ossi il le quittèrent... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 370, f° 10 v.

N° 46.

1471 (9 décembre). « Ce jour... establirent demiselle Jehenne du Gardin vesue de Jehan de Quaroube, thiéry de Quaroube et Simon Marmion comme exéculeurs du testament et ordonnances dudit Jehan de Quaroube et mambours des maburnies y contenues... »

Greffe des Werps. Registre des Embriefvures. J. 370, fol. 39.

N° 47.

1471-1472. « Fu marchandé par Messieurs les députés (du Chapitre de la Cathédrale de Cambrai) à Symon Marmion, paintre, demourant à Valenchiennes, de faire de son mestier, aus comphanons fais en cest an de drap de Damas cramoisi, en quattre quarreaux, viij ymaiges estoffés richement et le résidu des quarreaulx parellement, comme il a fait seloncq la devise sur che faictes, avoecq che dorer de fin or brunti les bastars et potentez desdits comphanons, se deubt avoir par marchiet fait à luy, que paié luy a esté cxxx l. Item audit Marmion, quant il apporta lesdits comphanons, luy fut donné, au commandement de mesdits seigneurs, et à ses varlés pour ses despens, vij l. v. s. »

Archives départementales du Nord. Fonds de la Cathédrale de Cambrai. Registres des Comptes de la Fabrique, n° 113. (Cité d'après Dehaisnes, p. 146).

N° 48.

1473 (4 juin). — « La despence faicte à la venue dudit seigneur duc passée et aduouée si comme aux seigneurs qui estoient auec luy, herauIx pour le rachapt

des liches et bailles qui auoient esté posez sur le marché pour les ioustes, mᵉ Jehan Marmion paintre, mᵉ Jan Molinet aiant composé quelque comédie x l. ts. »

Résolutions prises au grand conseil de Valenciennes. Ms. 547-765, fº 3. (Dehaisnes, p. 146).

Nº 49.

1473. — « En ceste page, estoit l'effigie dudit seigneur (Charles, duc de Bourgogne) et de Madame Isabel de Bourbon, sa compaigne, retirées sur loriginal tableau gardé chez les chanoines de la Salle en Valenciennes par Hubert Cailleau, jadis paintre et enlumineur de la reine Marie de Hongrie gouuernante de ce Pays-Bas, lesquelles effigies estantes en vélin ont esté enuoyées en don à Mᵉ Jacques Plateau, arboriste à Tournay, le 15 d'octobre 1590. Au pied d'icelles effigies et armoiries diceus Seigneur et dame estoit cette inscription latine : « D. Caroli Valesii Burgundie ducis imperterriti, ac Isabelle Burbonie ejus conjugis illustrissimorum heroidum, ad vivum effigies, juxta formam et lineamentum ac̃ (ut aiunt) summam manum Simonis Marmionis, cui, dum viveret, vel Apelles ipse aut Zeuxis in arte pictoria herbam porrexissent. Conservatur autem hec tabella magno cum honore apud canonicos dive Virginis ad Aulam Comitis in Valencen̄is. Sic summa cura et expensis D. Ludovici a Fonte dicti Wicart, civis Vallencenatis, denuo in lucem emergit ac post funera reviviscit Carolus ille Burgundus, Gallorum Germanorumque terror et pavor. Anno Christi 1552. » (Cité d'après Dehaisnes, p. 96.)

Nº 50.

1473 (6 juin). — « ... Grighore le drut boulenghier à ce jour demorant en Valencennes, a vendut... à demiselle Jehenne du gardin vefue de feu Jehan de Quaroube fil Jehan, ... Jehan et Thiery de Quaroube frères et Simon Marmion, ou nom et come [mambours et pour sauuer et garder au proffit de Quinte de Quaroube fille de ledite demiselle Jehenne du gardin... quatre livres tournois blancque monnoie faicte et forgié en ledite ville de Valencennes.. de rente et pention chacun an tout le cours des vies demoiselle ledite Quinte de Quaroube meysmes de demiselle catherine et yzabelet de Quaroube ses deux suers et de le daraine vivant delles trois... »

Greffe des Werps. Année 1473. (Dehaisnes (p. 146) place par erreur cet acte à la date du 6 juin.)

Nº 51

1473 (12 juin). — Vente par Mᵉ Jacques de Lescarde, docteur en médecine, et par Cleuet dit Menault, sergent royal au bailliage d'Amiens procureur de *Mile* Marmion, peintre, « ... de présent demourant à Tournay.., » à Pierre Cosette, marchand à Amiens, de la maison du Noir Mouton, devant le portail de la cathédrale d'Amiens, chargée de 28 s. 2 chapons et 12. d. de cens, pour le prix de 200 l.

Archives communales d'Amiens. Greffe des Werps. Série FF, nº 7, fº 30 v.

N° 52.

1473 (22 novembre). — « ...Demiselle Gille du frasne vefue de Jehan Lambert en son vivant bouchier du grant maiseau. Quintine Lambert sen fil... et Colart le brun tondeur de grans forches beaufil de ladite demiselle... ont vendu bien et lealment... à demiselle Jehenne dugardin vefue de Jehan de Quaroube fil Jehan. Jehan et Thierry de Quaroube frères et Simon Marmion ou nom et come mambours... de Izabelet de Quaroube fille deladite demiselle.. iij livres tournois blance monnaie faicte et forgié en icelle ville... de rente et pention chacun an tout le cours des vies de ladite Yzabelet meisme et desdits Jehan et Thierry de Quaroube ses dits frères et à le vie du derrain vivant deulx trix... »

Greffe des Werps. Année 1473.

N° 53.

1473 (22 décembre). — « ...Gille de le barre potier de terre, pierart Ghadelier boulenghier et hanin Ghadelier sen frère saieteur... ont vendut... à demiselle Jehenne du gardin vefue de feu Jehan de Quarouble fil Jehan, Jehan et Thierry de Quaroube frères et Simon Marmion ou nom et come mambours pour sauuer et garder au proffit de Quinte de Quaroube fille de ladite demiselle Jehenne du gardin.., quatres liures tournois blancque monnoie faicte et forgié en ladite ville de Valenciennes coursable en icelle... au jour du paiement de rente et pention chacun an tout le cours des vies delle ledite quinte de Quaroube meysmes de Ysabelet de Quaroube sa soer et dudit Jehan de Quaroube leur frère et du darain vivant diaux trois... »

Greffe des Werps. Année 1473.

(*A suivre.*) M. Hénault.

L'ORIGINE DU PILUM

(*Suite*[1].)

Sur la question de l'origine du *pilum*, les auteurs modernes, à la suite des anciens, se divisent entre deux systèmes opposés : les uns prétendent que les Romains ont dû tous leurs progrès aux emprunts faits à leurs adversaires et rapprochent le *pilum* de diverses armes étrangères, ibère (Athénée)[2], étrusque (Pline)[3] ou

1. Voir la *Revue* de mars-avril 1907.

2. Athen., VI., 273 F : ἔλαβον δὲ (οἱ Ῥωμαῖοι) καὶ παρὰ Τυρρηνῶν τὴν σταδίαν μάχην φαλαγγηδὸν ἐπιόντων, καὶ παρὰ Σαυνιτῶν δὲ ἔμαθον θυρεοῦ χρῆσιν, παρὰ δὲ Ἰβήρων γαίσων, καὶ ἄλλα δὲ παρ' ἄλλων μαθόντες ἄμεινον ἐπεξειργάσαντο. Sans discuter ici ce qu'il faut entendre par γαῖσα, remarquons seulement qu'à prendre à la lettre ce texte, sans doute résumé de Poseidonios, ce ne serait pas tant l'arme elle-même qui aurait été empruntée aux peuples en question que la science de son maniement. Comme tous les peuples montagnards, les Ibères devaient exceller dans l'usage des armes de jet (cf. les peltastes Thraces) ; ce serait pendant la seconde guerre punique — les trois emprunts sont manifestement énumérés dans l'ordre chronologique — tant au contact des troupes Ibériques d'Hannibal que pendant les campagnes des Scipions en Espagne, que les Romains auraient pu, à l'école de ces Celtibères enrôlés comme auxiliaires dès 217, perfectionner leurs connaissances en la matière. C'est ce qu'indique d'ailleurs Diodore, V, 34. Quant au nom du *gaesum*, il ne résulte pas nécessairement de ce texte qu'il soit ibère, car ibère peut être dit pour celtibère. Il paraît en être ainsi notamment dans le cas de la *lancea* ; ligure pour Strabon (III, 3, 5), hispanique pour Varron (d'où Aulu-Gelle, XV, 30, 7 ; Frontin, II et 1, 3, Sisenna *ap.* Nonn. XVIII, 556 ; cf. Borghesi, *Œuvres*, II, p. 336), elle est attribuée aussi souvent aux Gaulois (Diod., V, 29 ; Caes., VIII, 7) et même aux peuples d'outre-Rhin, Suèves (Jord., *Reb. Get.*, 53), Germains (Tac., *Hist.*, I, 44 ; III, 37), Cimbres (Flor., III, 3) et peut-être d'outre-Manche (Sueton., *Domit.*, 10).

3. Plin., *Hist. Nat.*, VII, 56 : (*invenisse dicitur*) *hastas velitares Tyrrenum, pilum Penthesileam Amazonem, securim Pisaeum.* C'est ainsi que ponctue le dernier éditeur, Detlefsen, de manière à attribuer à Penthésilée l'invention du *pilum* ; d'autres, à la suite de Winckelmann, *Gesch. d. Kunst*, 1809, III, 4, 21, proposent de corriger en *pileum* ; les Amazones portent en effet cette coiffure en même temps que leurs mains sont armées de la hache ; on écrirait donc : *pileum Penthesileam Amazonem securim(que)*. Mais que viendrait faire ce bonnet de

sabine (Plutarque)[1]; les autres, qui veulent que les Romains aient tout tiré de leur génie national, soutiennent, avec Servius[2], l'origine romaine du *pilum* (*pila Romana sunt sicut gaesa Gallorum et sarissae Macedonum*). C'est ainsi que Virgile, mettant aux mains des compagnons d'Aventinus les armes qu'il considérait sans doute comme celles du peuple de l'Aventin, écrit[3] :

> *pila manu saevosque gerunt in bella dolones,*
> *et tereti pugnant mucrone veruque Sabello*[4].

Horace, pour opposer aux Gaulois et aux Parthes les légions romaines, appelle celles-ci :

poil au milieu d'une énumération d'armes? Aussi doit-on préférer la correction de Jahn et de Mayhoff : *hastas velitares Tyrrenum* (et) *pilum* — ce qui n'est pas davantage l'expression de la vérité, mais ce que peut expliquer l'étruscomanie en vogue au Ier siècle de l'Empire.

1. Plut., *Romul.*, 21 : θυρεοῖς δὲ τοῖς ἐκείνων (τῶν Σαβίνων) ὁ Ῥωμύλος ἐχρήσατο καὶ μετέβαλε τὸν ὁπλισμὸν ἑαυτοῦ τε καὶ τῶν Ῥωμαίων Ἀργολικὰς πρότερον ἀσπίδας φορούντων. Dans cet armement se trouve évidemment comprise l'arme de jet des Sabins dont Denys (II, 43) parle sous le nom de σαύνιον. Nous aurons à montrer, d'ailleurs, qu'il y a là une confusion voulue des Sabins et des Samnites.

2. Serv., ed. Thilo, II, p. 179.

3. *Æn.*, VII, 664-5; cf. *Georg.*, I, 493. Les *scabra robigine pila* que le laboureur découvre en fouillant le sol sont peut-être un souvenir des *gaesa* des sépultures gauloises du Mantouan ; mais il suffit à Virgile de substituer *pila* à *gaesa* pour que son public ne s'y trompe pas et sache qu'on fait allusion aux Romains tombés dans les guerres civiles.

4. Un commentaire détaillé de ces vers impliquerait une étude générale de l'idée que Virgile se faisait de l'armement des Italiotes contemporains d'Enée ; nous ne pouvons l'entreprendre ici. Bornons-nous à indiquer que deux interprétations sont possibles et ont dû, à en croire Servius, avoir l'une et l'autre leurs partisans dès l'antiquité : ou bien : « ce sont les *pila* à la main ainsi que les redoutables *dolones* qu'ils vont en guerre et c'est avec leur pointe ronde (des *dolones*) et leur broche sabellienne (des *pila*) qu'ils frappent » ou bien : « ils arment pour les combats leurs mains de *pila* et de redoutables *dolones* et se battent avec leur épée à pointe mousse et leur brochart sabellien ». Qu'ils soient déterminés ou non par *veru sabello*, les *pila* n'en sont pas moins expressément placés entre les mains des premiers habitants d'une des collines de Rome ; il est d'ailleurs probable que Virgile considérait Aventinus comme d'origine, sabine d'accord avec Varron qui fait venir son nom d'une rivière sabine, l'Avens (*De ling. lat.*, V, 152; Festus, p. 360 M.). C'est ce qui lui permet de donner aux siens une arme qualifiée de sabellienne. On sait en effet que Virgile, comme Strabon (IV, 250), ne voyait pas dans *Sabelli* une assimilation latine du nom indigène des Samnites, *Safnolos* (osque *Safinim*), mais un diminutif de *Sabini* et, par suite, un rameau des Sabins. Cf. Sonnenschein, *Classical Review*, 1898, p. 305.

.... horrentia pilis | agmina[1].

Il n'en est pas autrement pour Lucain chez qui *pilum* désigne l'armée romaine elle-même :

....infestisque obvia signis
signa, pares aquilas et pila minantia pilis...[2]
Proh Pudor! Eoi propius timuere sarissas
quam nunc pila timent populi...[3]

Mais ici l'enthousiasme a pu faire tort à la science et il n'est pas impossible qu'en commentant Virgile, Servius n'ait appuyé son affirmation sur le seul souvenir des vers d'Horace et de Lucain : toujours est-il qu'il n'apporte aucune preuve de ses dires, même pas un de ces renvois aux autorités en la matière, Varron ou Caton, dont il est coutumier et qui rendent aussitôt toute opinion respectable. De cette absence de références on peut, je crois, conclure que, si cette manière de voir était bien faite pour flatter l'amour-propre national, elle était trop contraire aux faits avérée pour que d'autres que des poètes épiques se crussent permis de la soutenir[4].

1. *Sat.*, II, 1, 13. Cette espèce de métaphore devint usuelle dans la poésie impériale : Tibulle, IV, 1, 90; Ovide, *Fast.*, I, 598; III, 104; Silius Italicus, IV, 550; V, 215; Val. Flaccus, VI, 403; Stace, *Silv.*, III, 3, 100; V, 1, 92. Claudien, voulant montrer Rufin conjurant les Gètes contre Rome dit encore : *conjuratosque foveret | contra pila Getas* (*Laus Serenae*, 236; cf. *Bell. Gild.*, I, 247). Rappelons d'ailleurs que, tandis que sous la République, jusqu'à Marius, *hasta* et *pilum* coexistent dans la légion, sous l'Empire, d'après Tacite (*Ann.*, XII, 25; *Hist.*, III, 17), la *hasta* n'étant plus portée que par les auxiliaires et par les signifers, le *pilum* devint en effet l'arme caractéristique du Romain.

2. *Phars.*, I, 6-7. Les *Commenta Bernensia* (ed. Usener, 1869, p. 10), qui attribuent ce proème à Sénèque, renvoient à ce vers des Annales d'Ennius où il paraît s'agir d'un combat de Romains contre Sabins (570, 2e éd. Vahlen) : *Pila retunduntur venientibus obvia pilis.* Bien que le rapprochement soit tout formel, il permet de supposer que le père de l'épopée romaine croyait déjà, comme tous ses successeurs, à l'origine nationale du *pilum* ; s'il parle ailleurs de *hastae* sous les Rois (VIII, 284), son interprétation erronée de *Pila Horatia* comme les *trophées des Horaces*, et non comme la *pile horatienne*, confirme cette induction. Cf., sur *Pila Horatia*, *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1907, p. 350.

3. Luc., *Phars.*, X, 47-8.

4. On ne saurait attacher plus de valeur au témoignage de Tite-Live qui, dans le passage dont s'inspire Silius (IV, 550, inspiré lui-même sans doute d'Ennius), fait exalter au consul Papirius, en 293, le *pilum romanum*, auquel ne saurait résister toute l'*aurea atque argentea Samnitium acies* (X, 39).

Nous sommes donc en droit de souscrire à la théorie de l'emprunt. Mais à quel peuple, à quelle époque, cet emprunt du *pilum* a-t-il été fait ? Telle est la question qu'il nous faut résoudre.

En citant plus haut le texte d'Athénée, nous avons paru admettre, avec tous ceux qui s'en sont occupés jusqu'ici, que le témoignage de cet auteur se rapporte effectivement au *pilum*; mais n'est-il pas possible, en le prenant à la lettre, de justifier l'emploi qu'il fait du terme γαῖσον? Les peuples de l'Italie méridionale ont été si longtemps et si intimement en contact avec les tribus celtiques descendant incessamment de la plaine padane, à travers les défilés de l'Apennin, qu'ils ont dû leur emprunter quelqu'une des armes qui contribuaient à assurer leurs succès : tel était sans doute le *gaesum*, entièrement ou presque entièrement en fer, plus léger peut-être et de plus longue portée que la *hasta* ou le *verutum*, armes nationales des Ombro-Sabelliens[1]. Quels que soient les avantages que pût présenter le *gaesum*, Tite-Live, qui n'emploie probablement qu'à bon escient un

1. Cependant, le *gaesum*, arme de troupes légères, *jaculum grande longe feriens* — atteignant probablement une portée de 40 à 60 mètres à l'aide d'un *amentum* comme en ont les *tragulae* des Nerviens (Caesar, *Bell. Gall.* V, 48) et les *cateiae* des guerriers celtiques du ceinturon de Watsch — paraît propre surtout aux peuplades montagnardes (*proprium Gallorum Alpes incolentium*, dit Servius, *ad Æn.*, VIII, 662; cf. Varro, *De vita pop. rom.*, III, 14; les *Gaesates* des Alpes en tireraient leur nom selon Polybe, II, 22; c'est aux seuls Véragres des Alpes Poenines que César, III, 4, 1 prête les armes nommées *alpina gaesa* par Virgile, *Æn.*, VIII, 642, et par Silius, I, 599). Ces tribus des Alpes passaient dans l'opinion unanime des anciens pour Ligures; les Libyens qui, comme les Ligures, paraissent apparentés aux Ibères, ont pareillement le *gaesum* (Pollux, VII, 33, 156; Silius, II, 444); enfin il est expressément attribué aux Ibères par Tite-Live (XXVI, 6), Diodore (XIII, 57) et Stace (*Theb.*, IV, 64). Ainsi, il n'est même pas besoin, dans le texte d'Athénée, de voir des Celtibères dans ses Ibères. Ajoutons que, peu après l'époque de Posidonios, auquel Athénée dut emprunter ce renseignement, les témoignages concordants de la Rhétorique à Hérennius (IV, 43) et de Sisenna (*Hist. Rom. Rell.*, I, p. 282), autrement probants que le passage postérieur de cinq siècles de Servius, ne donnent pas le *gaesum*, mais la *mataris* comme arme nationale des Gaulois Cisalpins. Chez les Transalpins elle est devenue notre matraque; cf. Liv., VII, 24; Caes., *B. Gall.*, I, 26; Strab., IV, 196; Hesych., *s. v. mataris*.

terme aussi spécial, le prête en 211 aux Campaniens[1] et en 308 aux Étrusques[2]. Dans ce dernier passage, il s'agit d'éclaireurs romains qui, afin de se faire passer pour Étrusques, s'arment chacun d'un couple de *gaesa*; il résulte de ce fait que, si le

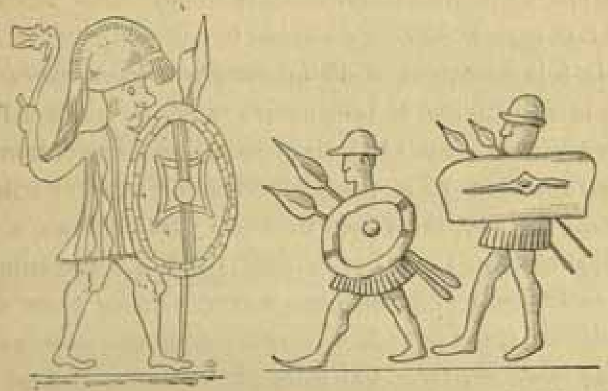


Fig. 1 et 2. — Guerriers celtiques à deux *gaesa* (ceinturon de Watsch et situle Arnoaldi, VIe-Ve siècle).

gaesum était à cette date d'usage général en Étrurie, il n'en était

1. Liv., XXVI, 6.
2. Liv., IX, 36 : *pastorali habitu, agrestibus telis, falcibus, gaesis binis armati*. L'arme devait être d'un poids très moyen (1 kg. au plus), non seulement pour avoir la longue portée qu'on lui attribue mais pour que des troupes légères, telles que celles dont Tite-Live parle, VIII, 9, pussent porter une *hasta* en outre de leurs *gaesa*. Ceux-ci étaient sans doute au nombre de deux d'après tout un groupe de textes qui corroborent celui que nous venons de citer. Décrivant les vainqueurs du Capitole, Varron écrit (*De vita p. r.*, III, 14), *qui gladiis cincti sine scuto cum binis gaesis essent* et, d'après lui, Virgile (*Æn.*, VIII, 662) vante leurs *duo alpina gaesa*; Claudien, l'imitant dans le *De Consul. Stilich.*, II, 242, représente la Gaule brandissant *binagaesa*, et, parlant des Galates d'Asie (*in Eutr.*, II, 248), il emploie le pluriel *gaesa*; de même Properce (V, 10, 42) parle au pluriel de l'arme du Gaesate Virdomar et, dans les tombes de Hallstatt, deux javelots paraissent souvent à la gauche du guerrier (Sacken, *Hallsstatt*, p. 36) comme sur les œuvres d'art de l'empire celtique padan du Ve siècle, ceinturon de Watsch, situle Arnoaldi, *umbo* de Forli, etc. Sur les trophées que portent les monnaies des vainqueurs des Gaulois (Babelon, *Monn. de la Rép.*, II, p. 12, 65. 117) ou des Celtibères (*ibid.*, I, p. 49, 318, 373) comme sur ceux de Pergame ou du monument de Biot (*Revue des Etudes Anciennes*, 1907, pl. IV), chaque bouclier est de même accompagné de deux armes de jet. Enfin le même usage a été signalé par M. Loth dans l'armement des Celtes d'Irlande (*Revue celtique*, 1907, p. 67; cf. d'Arbois de Jubainville, *Rev. archéol.*, 1877, II, p. 193).

pas ainsi à Rome, du moins en ce qui concerne les citoyens[1] de la première classe auxquels appartenait le *speculator* de 308. Pour ce qui est des 300 *leves milites*, noyau des futurs *velites*, qui remplissaient les intervalles de la première *acies*, Tite-Live, lorsqu'il s'arrête pour la décrire à la veille de la bataille du Véséris (340), leur met aux mains *hastam gaesaque*[2]. Les deux armes sont de même à la fois associées et distinguées par lui — ainsi que le *pilum* — lorsqu'en 205 il fait fournir à Scipion par Arretium *pila*, *gaesa*, *hastas longas*[3]. De ces deux derniers passages, il paraît bien résulter que le *gaesum*, différent à la fois du *pilum* et de la *hasta*, fut adopté par les Romains comme arme de leurs troupes légères, ainsi que l'avaient déjà fait leurs voisins Campaniens et Étrusques. L'ancienne *hasta*, à la fin du IVe siècle, fut qualifiée de *longa* pour la distinguer de la nouvelle *hasta* des vélites ou *hasta velitaris*, qui n'est pas seulement arme d'hast, mais aussi et surtout arme de jet[4]. La confusion ne fit encore que

1. *Equites*, si l'on en croit Tite-Live (IX, 36) et Frontin (I, 2, 2) qui désignent comme héros de cet exploit Fabius Kaeso, le propre frère du consul Fabius Maximus.

2. Liv., VIII, 9.

3. Liv., XXVIII, 45. Il est curieux de comparer le vers d'Ennius (*Sat.*, III, VI, 15) *Sparsis hastis longis campus splendet et horret*, que Vahlen croit pouvoir rapporter à la bataille de Zama. Ce sont ces *hastae longae* et non, comme on l'a voulu, des *pila* lourds que j'inclinerais à voir dans les ὑσσοὶ μακροὶ que Plutarque met aux mains des guerriers de Camille (*Cam.*, 40 ; cf. Polyaen., VIII, 7, 2, qui les appelle ξυστοὶ μακροί).

4. Ces *hastae velitares* ou γρόσφοι, dont l'existence est déjà impliquée en 255 et en 223 par Polybe qui parle à ces dates de γροσφόμαχοι (I, 33 ; II, 30), sont décrites par lui (VI, 22, 4) comme ayant une pointe d'un empan (0,22) emmanchée à une hampe longue de deux coudées (0,90) sur un doigt de large (0,02) ; c'est à peu près la longueur totale de 4 pieds (1,15) indiquée par Tite-Live (XXVI, 4) pour ses *jacula praefixa ferro quale hastis velitaribus inest* qui furent donnés, 7 par homme, aux *velocissimi* mis en croupe des cavaliers romains au siège de Capoue. Ces dimensions sont celles que spécifie Végèce (I, 20) pour le *vericulum* : hampe de 1,02 et pointe de 0,15. Il ressort de là que le *verutum* ou le *gaesum* devaient être de dimensions un peu plus considérables, conclusion qu'on peut également tirer du fait que les *leves milites* n'en portaient que deux avec la *hasta*, tandis que les *velites* leurs successeurs, débarrassés il est vrai de la vieille *hasta*, porteront 5 ou 7 *hastae velitares* (Tit. Liv., *loc. cit.* ; Nonn., p. 552 ; Frontin., IV, 1, 29 ; Val. Max., II, 33 ; Veget., I, 15) ; Strabon (IV, 196) distingue le *grosphos* du *gaesum*. Cependant, au temps de la guerre contre Philippe, Ennius fait encore mention du *verutum* (*Ann.*, X, 353) ; cf. Lucr., IV, 409.

s'accentuer lorsqu'il fallut trouver à ces termes des équivalents grecs et l'on ne doit jamais perdre de vue que, puisque les premiers annalistes écrivaient en grec, cette confusion dut se produire dès les débuts de l'historiographie romaine, pour se prolonger à travers tout son développement.

Δορύ étant la traduction de *hasta* et ἀκόντια ou βέλη celle de *jacula* ou *tela* en général, on paraît avoir convenu à l'origine de réserver ὑσσός pour *pilum*[1] et γρόσφος pour la *hastavelitaris*, tandis qu'on devait rendre *gaesum* par la transcription grecque de γαῖσον et *verutum* par σαύνιον. Une étymologie complaisante pouvait voir dans le σαύνιον l'origine du nom de ces *Saunitai* dont il passait pour être l'arme nationale[2].

Mais déjà Polybe appelle γαισοί les *pila* des soldats de Flaminius en 196[3] et γαῖσον cette arme d'honneur donnée au soldat qui a blessé un ennemi en combat singulier[4], connue à Rome sous

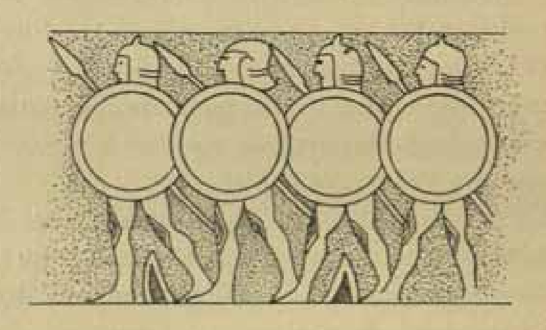
1. E. Egger (*Bull. Soc. Antiq.*, 1865, p. 285) a recherché en vain pourquoi ὑσσός avait été choisi pour rendre *pilum* ; c'est en effet que, de Polybe à Léon Diacre, tous les exemples qu'on a de ce terme sont pris dans le sens de *pilum* et qu'il ne nous en est pas parvenu qui soit antérieur à l'époque où il fut convenu de consacrer ὑσσός à désigner l'arme romaine. Cependant, non seulement la forme même du nom d'apparence carienne (cf. Ὑσσωλλος, Ὑσσελδωμος, Μα-ύσσωλλος) eût dû l'avertir de son antiquité, mais Egger eût pu relever une glose de l'*Etymologicum Magnum* (ed. Sylburg, p. 711) qui a également échappé aux auteurs du *Thesaurus* : ὑσσός · ἐμβόλιον ἀκόντιον· ἢ καὶ τὸ ἐξέχον τοῦ ὀμφαλοῦ τῆς ἀσπίδος σιδηροῦν κέντρον, ἤτοι πασσάλιον. Ce terme paraît donc avoir désigné, à l'origine, une façon d'épieu en usage chez les Cariens et, par assimilation, la pointe qui s'élevait sur l'*umbo* de leurs boucliers ronds ; il dérive, comme ὕσ-τριξ (aiguillon), ὕσ-πληξ (ancre), ὕ(σ)νη (soc), ὕ(σ)δος (crochet), ὕσ-κλος (cf. ὕστερος, ὕστατος, extrémité), ὑσμίνη (mêlée), ὕσ-ταξ, ὕσσακος, ὕσσαλος (= πάσσαλος, γυναικεῖον αἰδοῖον) du radical *judh* qui désignerait tout ce qui est pointu, saillant, ce qui perce ou s'accroche (cf. Curtius, *Grundzüge der gr. Etymologie*, 1873, 399 ; L. Meyer, *Handbuch der gr. Etym.*, 1901, II, 162 ; W. Prellwitz, *Gr. etym. Wörterbuch*, 1905, 478). On aurait donc repris, pour désigner le *pilum*, un vieux nom de l'épieu qui, n'ayant plus d'acception précise, pouvait servir à rendre cette arme nouvelle à laquelle il n'était pas possible de trouver, dans l'armement grec, d'équivalent plus exact que la sigyne, empruntée sans doute aux Illyriens par les Macédoniens (Polyb., VI, 23, 9 : ὑσσοὶ λεπτοὶ σιγυνίοις ἐοίκασι συμμέτροις).

2. Cf. Festus, p. 326, Müller ; p. 481, Ponor.

3. Pol., XVIII, 18, 3.

4. Pol., VI, 39, 3.

le nom de *hasta pura*; Diodore désigne sous le nom de σαύνιον l'arme des Lusitaniens, toute en fer et lancée du haut d'un char de guerre[1], qui ne diffère sans doute pas du γαῖσον des Ibères d'Athénée[2], ou du *verutum* des Arbaci de Silius[3]. Denys[4] montre les Fabii, à la Cremera, accablés par les τόξα, σαύνια et λόγχαι des Étrusques, alors que, dans Tite-Live, il est question de leurs



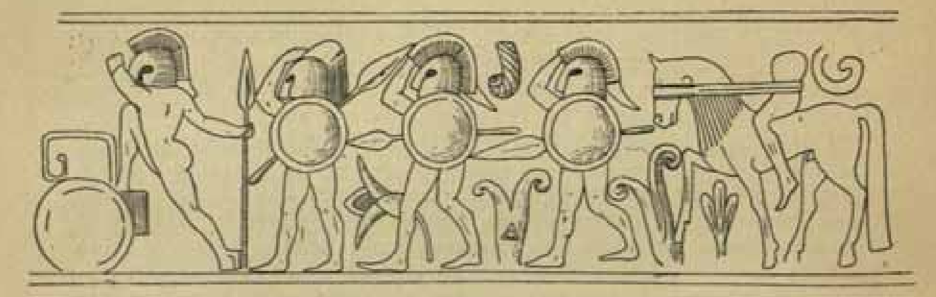


Fig. 3 et 4. — Guerriers étrusques avec *gaesum* (œuf de Vulci et ivoire de Chiusi).

gaesa et non de leurs *veruta*. *Saunia* et *gaesa* sont placés à la fois par Diodore entre les mains des mercenaires Espagnols de Carthage au sac d'Agrigente[5]; c'est de *saunion* encore que le même auteur qualifie les guidons où les Égyptiens portaient les images

1. Diod., V, 29. Cf. le *gaesum* des monnaies de Bituit (Blanchet, *Rev. celtique*, 1904, p. 230).
2. Ath., VI, 273 F.
3. Sil., III, 363.
4. Dion., IX, 19. Cf. V, 24, où il parle des λόγχαι et σαύνια étrusques.
5. Diod., XII, 57.

des animaux sacrés[1], ainsi que l'arme, généralement appelée πάλτον, dont le Perse Mithrobatès menace Alexandre au passage du Granique[2]. C'est sous le coup d'un *gaesum* — Campanien ou Ibère — qu'Appius Claudius tombe, en 211, devant Capoue[3] et il ne semble pas y avoir de différence entre les *veruta* et les *gaesa* indifféremment prêtés aux troupes légères de Rome[4]. Cependant, avec la réputation militaire des Gaulois et leurs grandes entreprises en Grèce et en Asie, ce nom de *gaesum* s'étendit comme devait le faire plus tard celui même de *pilum*. Au IIIe siècle avant notre ère, les Septante, qui pouvaient voir cette arme à Alexandrie entre les mains des mercenaires Galates, employaient son nom concurremment avec les mots grecs usuels ; ainsi, dans Josué[5], ἔκτεινον τὴν χεῖρα σοῦ τῷ γαισῷ τῷ ἐν τῇ χειρί σοῦ ἐπὶ τὴν πόλιν ; dans Judith[6], les Assyriens mettent leur confiance ἐν ἀσπίδι καὶ ἐν γαισῷ καὶ τόξῳ καὶ σφενδόνῃ, ce que le lexicographe Diogénianos, une des sources de Suidas, dans son *Dictionnaire Universel* (Λέξις παντοδαπή)[7], explique : τὸ γαῖσον ἐμβόλιον εἶναι ὁλοσίδηρον · ἄλλοι δὲ ἀκόντιον · οἱ δὲ Ῥωμαῖοι ὑσσόν[8]. A l'époque, en effet, où il écrit, sous

1. Diod., I, 86.
2. Diod., I, 43.
3. Tit. Liv., XXVI, 6.
4. Denys (IV, 17) donne le σαυνίον à la 4e classe servienne à qui Tite-Live (I, 43) donne le *verutum* ; ailleurs il parle de ses *gaesa*, VIII, 9 ; XXI, 55 ; XXIII, 29 ; XXVIII, 45.
5. Jos., LXX, 8, 18. Un γαῖσον est mentionné dans un papyrus contemporain (*Tebtunis papyri*, I, p. 533).
6. Jud., IX, 7.
7. Cf. l'article Διογενιανός 4 par Cohn, dans Pauly-Wissowa, IV, p. 778. Je compte revenir prochainement sur cette question de l'extension du terme de *gaesum*, en étudiant le γαῖσον de Polybe et la *hasta pura*.
8. On s'est demandé, depuis Camerarius (1537) jusqu'à Blass (1902), si ce n'était pas à la pointe de son *pilum*, comme il paraîtrait naturel, que le légionnaire de garde au pied de la croix tendait à Jésus l'éponge imbibée de la *posca* vinaigrée : πλήσαντες σπόγγον ὄξους καὶ ὑσσῷ[πῳ] περιθέντες προσήνεγκαν αὐτὸν (Jean, XIX, 30). Le rôle purificatoire de l'hysope chez les Hébreux aurait amené la transformation d'ὑσσός en ὕσσωπος, dans le désir d'établir un lien de plus entre la Bible et l'Evangile, quoique l'hysope, court et flexible, pût difficilement servir en cette circonstance : aussi les Synoptiques ont-ils eu recours à la désignation générique des joncs (καλαμῷ περιθείς). On a objecté que, dans l'épisode du coup de lance, Jean appelle λόγχη l'arme du centurion (34) ; mais Naber remarque

Hadrien, le mot *pilum* avait pris dans le monde gréco-romain toute l'extension dont *gaesum* avait joui dans l'Orient hellénisé [1], et l'équivalence des deux termes, pris *largo sensu*, paraît généralement admise : ainsi, décrivant une de ces scènes de halte — *stabant innixi pilis exercitus omnis* — qu'on voit si souvent représentées sur la colonne Trajane, Kriton, médecin de Trajan et historien de ses guerres daciques, montre les soldats formant les faisceaux, le bouclier appuyé au *gésos* qui porte le casque — évidemment un *pilum* [2]. Admise par les historiens, consacrée par les lexicographes, la notion de l'identité du *pilum* et du *gaesum* s'est transmise aux glossateurs du Moyen-Age : ainsi, dans un manuscrit du IXe siècle, le Priscien de Saint-Gall, l'irlandais *gaide* (*gaesatus*) est traduit *pilatus* [3]. Elle domine encore aujourd'hui — nous verrons ailleurs si c'est à tort ou à raison. Il suffit pour le moment d'avoir établi que *gaesum* et γαῖσον, *hasta velitaris* et γρόσφος, *verutum* et ἀκόντιον désignent un ensemble d'armes de trait, douées d'un assez grand nombre de caractères communs pour être souvent confondues entre elles, que les

avec raison : « licuit autem apostolo circa rem militarem esse incuriosum et modo λόγχην modo ὑσσόν appellare, etiamsi utrobique idem teli genus intelligatur » (*Mnemosyne*, 1878, p. 363).

1. C'est l'époque où l'on trouve la glose de Diogénianos, expliquant γαῖσον par ὑσσόν, répétée dans les *Hexapla* d'Origène (I, 207 D, Montfaucon) et où le traducteur latin de saint Paul rend le τὰ βέλη du texte grec par *pila* (*ad Eph.*, VI, 14). Josèphe lui en avait donné l'exemple ; s'il lui arrive d'appeler le *pilum* ξυστόν (*Bell. Jud.*, III, 93 ; VI, 22, 75), bien plus souvent il le rend simplement par βέλος (IV, 420 ; V, 433, 484, etc.).

2. *Fragm. Hist. Graec.*, IV, p. 374 : οἱ Ῥωμαῖοι πήξαντες τοὺς γεσσούς. Bien que Servius, vers 330, écrive *gaesa, hastas* (*ad Aen.*, VIII, 662), la forme γεσσός est celle qui paraît avoir prévalu sous l'Empire ; cf. Holder, *s. v. gaison*.

3. P. 159 *b*, glose 1 (ed. Ascoli, p. 94), cité par d'Arbois de Jubainville, *Revue archéologique*, 1891, I, p. 192. Priscien a écrit (*Grammatici* de Keil, II, p. 442) : *a pilo pilatus, ut a gladio gladiatus, a lorica loricatus, a scuto scutatus*, etc. Dans un fragment anonyme d'*Ars Grammatica* de la même époque (*Analecta Grammatica* d'Eichenfeld, Vienne, 1837, p. 143) on lit encore : *gaesa*, τὰ ἀκόντια. Dans les gloses du *Corpus Glossarum*, *pilum* traduit tantôt ἀκόντιον (II, 223, 468) tantôt ὑσσός (III, 20, 93, 415). Isidore (*Orig.*, XVII, 7) n'emploie plus *pilum* que dans le sens générique d'arme de jet. Au Moyen-Age, des termes dérivés (*pels* ou *pilets* en français, *pile* en anglais, *pfeile* en allemand) désignent des traits légers ou même des flèches.

Romains adoptèrent successivement pour leur infanterie légère du VIe au IVe siècle. Mais, telles du moins qu'ils les employèrent, elles restent toutes pareillement distinctes du *pilum* qui, dès son apparition, sera et demeurera l'arme de l'infanterie lourde, le trait des légionnaires.

(*A suivre.*) A.-J. REINACH.

RECHERCHES SUR LES PROPORTIONS

DANS LA

STATUAIRE FRANÇAISE DU XII[e] SIÈCLE

d'après les moulages du Musée de Sculpture comparée.

I

PROCÉDÉS DE MENSURATION

Les proportions ont, sur les autres caractères extérieurs des monuments analysés par l'archéologue, l'avantage d'être naturellement des quantités. Sans violence et sans arbitraire, elles se traduisent en langage numérique et ce seul fait apporte à l'étude des facilités exceptionnelles.

Le chiffre qui représente le rapport de deux dimensions est un symbole si précis que nous pouvons noter les nuances les plus insensibles dans les variations de ce rapport. Ce langage, infiniment plus riche que le plus riche vocabulaire de la critique d'art, est aussi beaucoup plus bref et plus maniable. La facilité avec laquelle les chiffres se laissent ordonner et réunir en tableaux nous permet d'envisager d'un seul coup d'œil des faits aussi nombreux que nous le voulons. Nous pouvons ainsi éviter les généralisations fondées sur de trop rares exemples déclarés typiques et recourir à une méthode moins brillante et moins rapide, mais plus rassurante, parce qu'elle est à la portée de tous les travailleurs, la méthode des statistiques et des moyennes. « Pour la pratiquer, dit Broca, il n'est pas nécessaire d'être doué d'une intuition exceptionnelle ; il suffit d'être consciencieux et de connaître les moyens d'étude qui sont propres à assurer l'exactitude et la précision des résultats, et qui sont à la portée de tout homme un peu attentif. »

Proposer, en prenant pour exemple un ensemble déterminé de monuments, des moyens d'étude applicables au cas qui nous intéresse, rechercher par quels procédés on pourra interpréter ensuite les résultats obtenus, et quel sens on aura le droit d'attacher à une ressemblance ou à une différence dans les proportions de deux figures, tel est le but principal de ce travail[1].

Une enquête portant sur des séries étendues d'œuvres d'art n'est pas souhaitable avant que ces questions préalables de méthode n'aient été soumises à la discussion. Faut-il dire que les chiffres n'ont pas toutes les vertus? Ce n'est pas d'eux qu'il dépend de résumer des observations correctes, d'exprimer des notions claires et bien définies. Voici, ramenés à la même échelle, deux monuments aussi dissemblables que possible dans leurs proportions, le *Clovis* de Corbeil et le *Saint Trophime* du cloître d'Arles (fig. 1). Rien n'empêche cependant de traduire par les mêmes chiffres le canon de leurs proportions : il suffit de se réserver

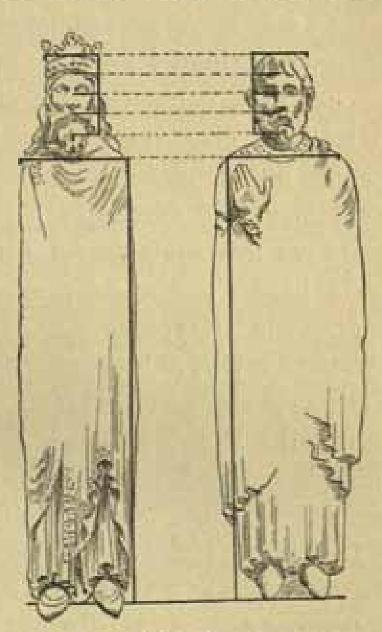


Fig. 1.

1. Il m'est agréable de dire combien il m'a été facilité par les encouragements de mon maître, M. André Michel. L'aide la plus bienveillante m'a été accordée au Musée de Sculpture comparée par M. C. Enlart et ses collaborateurs. M. A. Mignard m'a constamment aidé dans la partie mathématique de cette étude. M. H. Piéron, au Laboratoire de l'Ecole des Hautes-Etudes de l'Asile de Villejuif, m'a fourni les indications et procuré les instruments de mesure nécessaires à mon apprentissage. M. Manouvrier, directeur de l'Ecole d'Anthropologie, m'a mis obligeamment en garde contre quelques difficultés de ces recherches. En les publiant, je mets enfin à profit les observations de M. Th. Homolle, directeur, et de MM. André Michel et Edm. Pottier, professeurs de l'Ecole du Louvre, où ce travail a été présenté comme thèse.

la liberté de prendre dans les deux statues des points de repère différents. C'est précisément ce que l'on fait en toute sincérité dans toute mensuration dont les conditions restent imprécises et cela suffit pour enlever toute valeur aux résultats ainsi obtenus.

En parcourant la bibliographie déjà considérable des recherches sur les proportions entreprises par ou pour les artistes, on aura peine à apprendre par l'exemple comment on peut remédier à ce malentendu. Dans les cas les plus favorables, on n'y trouvera que des définitions très incertaines des mesures prises et des indications plus vagues encore des procédés employés. Le nombre des monuments et des sujets observés est d'ordinaire insignifiant. On verrait l'art grec représenté par cinq statues dont deux sont romaines[1]. Un unique exemplaire du *Doryphore* est la base d'une étude sur les canons de Polyclète[2]; encore le prétendu Doryphore n'est-il autre que l'Arès Borghèse. Les points de repère et les instruments varient avec chaque auteur, sinon avec chaque observation.

Si l'on veut être édifié sur les conséquences de ce système, il suffit de rapprocher les chiffres proposés pour une même figure par Audran, Fock, Schadow ou Quételet[3].

La Vénus de Médicis à 7 têtes 1/3, d'après Fock; 7 têtes 3/4, d'après Audran; 8 têtes 1/2 d'après Schadow.

D'après Audran, la distance des clavicules au sternum, dans l'Apollon du Belvédère, est contenue 10 fois 1/2 dans la hauteur totale; Fock trouve 11 fois; Quételet, 8 fois 1/4.

Dans l'Antinoüs, la distance de la hanche à la rotule est contenue 3 fois 3/4, selon Audran, dans la hauteur totale; 3 fois 1/3, dit Quételet[4].

1. Quételet, *Anthropométrie*, Bruxelles, 1871, in 8°.
2. A. Mégret, *Etude sur les canons de Polyclète*, Paris, 1892, in 8°.
3. Gérard Audran, *Les proportions du corps humain mesurées sur les plus belles figures de l'Antiquité*, Paris, 1683, 1801 et 1855, in fol. — God. Schadow, *Polyclet oder von den Maassen des Menschen...*, Berlin, 1834 et 1866, in 8° et atlas in fol. — H. C. A. L. Fock, *Anatomie canonique ou le canon de Polyclète retrouvé...*, Utrecht, 1865, in fol. — Quételet, *ouvr. cité*.
4. Ces variantes correspondent à des écarts absolus de 4 à 10 centimètres

Inversement, les mêmes mesures sont attribuées aux monuments les plus différents. C'est ainsi que Fock, comparant les « divisions principales » du corps, dans le sens de la hauteur, sur la Vénus de Médicis, la Vénus de Milo, l'Apollon du Belvédère et l'écorché de Houdon, a trouvé dans ces quatres statues l'application rigoureuse d'un seul et même canon, qui est, bien entendu, celui de Polyclète [1]. C'est ainsi encore que, mesurant tour à tour le Parthénon, la cathédrale de Cologne, le corps humain et la madone de Dresde pour y rechercher le principe générateur du beau, Woff y rencontrait partout le carré, Heigelin le rapport 2/1 et Zeising sa fameuse « section dorée », le rapport 1/1,618[2]...

En mesurant indifféremment, suivant leur exemple, l'épaisseur des colonnes tantôt en bas, tantôt en haut et tantôt au milieu, en ajoutant au besoin à la largeur du fût celle de l'entrecolonnement, en négligeant ou en considérant, selon les cas, la hauteur du chapiteau et même de l'entablement, en plaçant tantôt au nombril, tantôt au pubis telle « division principale » du corps humain, il n'y a pas de loi géométrique que l'on ne puisse vérifier dans la nature ou dans l'art.

On risque moins de se laisser aller à ces étranges tolérances dès que l'on cherche non à établir des rapports simples à l'usage des ateliers ou à rencontrer dans les œuvres d'art la belle ordonnance d'un système d'esthétique, mais à trouver simplement dans les mensurations les éléments d'une classification chronologique. A-t-on pris cependant, dans les très rares travaux accomplis récemment à cet effet sur des statues antiques, les précautions suffisantes pour échapper à la prévention et à l'arbi-

Encore faut-il tenir compte du soin manifeste qu'a pris Quételet de retrouver les mesures d'Audran. Il a entièrement renoncé par contre à établir une concordance quelconque entre ces mêmes mesures et celles de Math. van Brée (*Leçons de Dessin*, Anvers, 1821, in 8°).

1. Fock, *Ouvr., cité.*

2. Voir G. Th. Fechner, *Zur experimentalen Aesthetik* (*Abhandl. der math. phys. Klasse der Königl. sächsischen Gesellsch. der Wissenschaften*, t. IX, 1871, p. 572-75).

traire? Que peut-on conclure de tableaux de chiffres comme ceux de Winter, alors que nous ne savons rien des conditions dans lesquelles ils ont été obtenus?[1]. Une seule fois, semble-t-il, on a tenté dans une certaine mesure d'échapper à cette imprécision. En 1893, en effet, A. Kalkmann, avant de nous donner les mesures du visage dans près de 350 statues grecques, eut le grand mérite de consacrer deux ou trois pages à définir ses mesures et à décrire son instrument et ses procédés[2]. Malheureusement, cet effort n'a servi qu'à faire condamner sa tentative avec plus de rigueur. Dans une analyse magistrale qu'il lui a consacrée, M. Furtwaengler, après avoir loué sans réserve les soins apportés a ces mensurations, n'a vu qu'une conclusion certaine à en tirer, c'est qu'il fallait désormais renoncer à extraire des tableaux de mesures aucun résultat valable pour l'histoire de l'art[3]. Plusieurs fois, au cours des présentes recherches, nous aurons l'occasion d'examiner ce jugement sévère et de rechercher s'il n'y avait que des causes irrémédiables à l'échec de Kalkmann. Son échec n'en est pas moins incontestable et il nous engage à chercher enfin, en dehors des études sur les beaux-arts, des exemples moins décourageants et des guides plus sûrs.

∴

Ce ne sont pas trois pages, mais des dizaines de volumes que les anthropologues ont consacrés à décrire et à discuter des mesures[4]. Une grande partie de leurs efforts a eu pour objet,

1. Winter, *Zur altattischen Kunst* (*Jahrb. des k. d. arch. Instituts*, Berlin, 1888, in 4°, p. 216-239).

2. A. Kalkmann, *Die Proportionen des Gesichts in der griechischen Kunst* (*53e Programm zum Winckelmannsfeste des arch. Gesellsch. zu Berlin*), Berlin, 1893, in 4°.

3. Furtwaengler, dans *Berl. philolog. Wochenschr.*, 1894, p. 1105-09 et 1139-44.

4. Voir notamment : Quêtelet, *ouvr. cité*. — P. Broca, *Instructions anthropologiques générales*, Paris, in-16, 1862 et 1879. — Topinard, *Éléments d'anthropologie générale*, Paris, in-8°, 1885 (voir en particulier les chapitres IX, XXXI et XXXII.) — Alph. Bertillon, *Identification anthropométrique, Instructions signalétiques...*, Melun, 2 vol. in-8°, 1893. — Voir aussi de nombreux articles parus dans la *Revue d'Anthropologie*, Paris, in-8°, depuis 1882 ; dans la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, Paris, in-8°, depuis 1892.

pendant près d'un demi-siècle, de définir des points de repère précis et d'imaginer des instruments exacts et commodes. Et cependant, il n'y a pas bien longtemps encore que l'un deux affirmait : « Avec les écarts que donne aujourd'hui le plus grand nombre des systèmes employés, il n'y a peut-être pas de propositions sur les proportions du corps qu'on ne soit en droit de réviser »[1]. M. Manouvrier déclarait plus récemment encore : « Il n'est pas douteux que l'élaboration première de la plupart des techniques suivies jusqu'à présent ait été insuffisante et que la discussion leur ait fait défaut par la suite[2] ». Ces deux savants se gardent bien d'ailleurs de condamner en bloc l'anthropométrie; ils se contentent de travailler à l'améliorer.

Telle qu'elle est, elle nous fournit le meilleur exemple possible d'une méthode de mensuration. Le problème qu'elle se pose n'est pas essentiellement différent de celui qui nous occupe. En regard des diverses conditions d'hérédité ou de milieu, elle cherche à déterminer aussi exactement que possible les variations correspondantes des proportions humaines. De notre côté, pour remonter, si nous le pouvons, aux facteurs de l'œuvre d'art, personnalité de l'auteur, influence des modèles, nécessités de technique et de programme, etc., nous cherchons d'abord à noter aussi exactement que possible comment varient les proportions de certains monuments, et à établir ensuite un lien entre ces variations et celles des conditions historiques et géographiques des mêmes monuments.

Malheureusement, la ressemblance ne va pas beaucoup plus loin : les conditions de notre recherche sont tout à fait différentes et au premier abord très désavantageuses.

La technique anthropométrique suppose des sujets que l'on peut déshabiller, tâter, marquer au crayon dermographique, tourner en tous sens et placer commodément sur le plancher et contre la toise ou la table du laboratoire. Sous la chair, les

1. Topinard, *ouvr. cité*, p. 6.
2. L. Manouvrier, *Généralités sur l'Anthropométrie* (*Revue de l'École d'Anthropologie*, 1900, p. 432).

saillies du squelette, que nous devinons par le toucher, nous donnent des points de repère précis. Les vêtements, la chevelure, la barbe s'écartent devant les pointes du compas. Nous pouvons prendre toutes les mesures dans une position rigoureusement déterminée du corps. Autant de conditions que nous sommes ici dans l'impossibilité de réaliser. Mais il faut dire aussi que la nature même du sujet étudié procure quelques facilités et autorise quelques licences interdites dans les recherches anthropométriques.

La netteté du relief, la fixité des formes sur la pierre ou le marbre font d'un pli de flexion ou d'une saillie musculaire un pli de repère bien mieux déterminé qu'à la surface d'une chair élastique et vivante. On peut même dire qu'à l'aide d'instruments appropriés on pourrait retrouver les mêmes chiffres dans les mensurations successives d'une même statue, avec une approximation supérieure à celle qui est acceptée par les anthropologues.

Mais cette exactitude matérielle est peu de chose quand il faut comparer entre elles plusieurs statues. Ici c'est la valeur même de la définition qui est en question et elle semble conduire à des quiproquos inévitables si nous désignons par un même nom telle hauteur ou telle largeur dans des statues tantôt droites et tantôt penchées, tantôt habillées et tantôt nues.

La moindre différence dans la position du corps se traduit par une différence dans les proportions. Le bras est plus court étendu horizontalement que pendant le long du corps, plus court en pronation qu'en supination, et ainsi de suite. La mécanique du corps humain est trop compliquée pour qu'il soit possible de calculer exactement ce qu'une longueur mesurée dans une attitude donnée deviendrait dans une autre attitude. Le pourrions-nous que cela ne résoudrait pas pour nous la difficulté, car nous obtiendrions ainsi une autre figure et c'est la première que nous prétendons mesurer. Qu'un homme paraisse plus grand lorsqu'il se hausse sur la pointe des pieds, c'est ce qui n'a aucun intérêt pour l'anthropologue, qui ramène toujours les talons de ce même homme en contact avec le sol avant de noter sa taille. Qu'une

statue paraisse plus grande parce que ses pieds s'allongent sur un socle incliné, c'est ce qui nous importe au contraire beaucoup : cette impression produite sur l'artiste et sur nous-mêmes, cette illusion, si l'on veut, est en matière d'art la seule réalité.

Kalkmann, qui avait fait une remarque analogue, en avait tiré des conclusions extrêmes. On pouvait, d'après lui, admettre par exemple que le haut du front commence au point où finissent les cheveux, sans se préoccuper de savoir si ceux-ci sont rejetés en arrière ou s'ils retombent en frange au-dessus des sourcils. C'est tout un pour l'œil, dit-il, et cela seul importe. Oui, s'il était démontré que l'œil ne distingue pas en effet entre un front naturellement bas et un front couvert et qu'il est incapable d'imaginer tant bien que mal les contours du front cachés sous des cheveux tombants. L'œil est en réalité moins paresseux que ne l'affirme Kalkmann. Il situe approximativement le haut du crâne sous la coiffure, le bas du menton sous la barbe. Il redresse par la pensée une figure assise ou contournée.

Nous avons le droit de considérer comme négligeables les particularités de costume et d'attitude qui modifient les proportions à notre insu, mais celles-là seulement. Dès qu'elles se laissent remarquer assez pour nécessiter de notre part une correction, il faut renoncer à la mesure. Il y a là une part laissée à l'appréciation personnelle et par conséquent un élément de discussion. C'est, dans les conditions de notre recherche, une infériorité qu'il ne faut pas se dissimuler.

La portée de cet inconvénient est bien diminuée, d'ailleurs, par le choix de la statuaire romane comme objet d'un premier ensemble de recherches. Les figures calmes et même un peu rigides sont assez nombreuses dans notre art monumental pour que nous puissions en admettre un nombre suffisant dans des attitudes aussi voisines qu'il est nécessaire. Il faut ajouter surtout que nos causes d'erreur devraient être bien considérables pour modifier les résultats que nous allons obtenir.

Si l'on veut bien, en effet, jeter un coup d'œil sur quelques statues du XIIe siècle (fig. 2), on verra que les écarts dans les propor-

tions des différentes statues sont remarquablement plus grands que ceux qui se rencontrent dans la nature entre les différents individus. Le rapport entre la hauteur totale et la largeur des épaules peut varier de 3 (Moissac) à 8,2 (Autun). Le rapport entre la hauteur totale et la hauteur de la tête varie entre 3,8 (Notre-Dame-du-Port) et 10,5 (Chartres). Pour des individus de taille moyenne, cela donnerait une différence de 35 centimètres dans la largeur

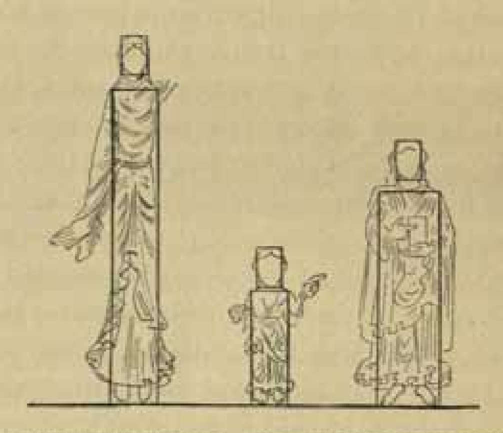


Fig. 2. — Un ange du tympan d'Autun. — Un ange des chapiteaux de Notre-Dame-du-Port. — Un apôtre des piédroits de St-Trophime

des épaules et de près de 30 centimètres dans la hauteur de la tête ! Si l'on ne peut promettre, même en accumulant les précautions, d'éviter dans nos mesures des erreurs de l'ordre des dixièmes, cette approximation sera peut-être considérée comme acceptable dans la mesure de rapports qui peuvent varier de 6 ou 7 unités.

Nous pouvons donc, sans trop de crainte, après avoir pris un instant l'anthropométrie comme modèle, abandonner dans leur détail, sinon dans leur esprit, des méthodes qui ont fait leurs preuves, et tenter, par nécessité, un nouveau choix de mesures et d'instruments.

*
* *

INSTRUMENTS.

Sur plus de cinquante instruments employés dans l'anthropométrie, il n'en est pas un qui puisse, même avec des modifications, être adopté pour la mesure de nos grandes dimensions verticales. Une toise anthropométrique bien conditionnée doit être fixée contre un mur, ou tout au moins emmanchée sur un pied qui prenne appui sur un sol parfaitement horizontal. Nos statues sont juchées d'ordinaire très haut au-dessus du sol. Dans des tympans d'églises qui ne paraissent pas très élevés, à Vézelay par exemple, le linteau est à 6 mètres environ de hauteur. Il est donc nécessaire de se procurer un instrument qui puisse se déplacer commodément pour chaque figure.

La *toise anthropométrique* en quatre pièces, du Dr Topinard, qui a été et est encore adoptée par de nombreux voyageurs anthropologues, paraît répondre à cette nécessité. Mais la verticalité de la toise, déjà fort douteuse quand l'extrémité inférieure repose sur le sol, devient à peu près impossible à assurer quand l'instrument est tenu en l'air. Ces défauts s'accentueraient avec la longueur de la tige graduée ; elle n'a que 2 mètres pour la mesure des vivants, alors que la plupart des grandes figures de nos églises ont une hauteur variant entre 2 mètres et 3m,50. On comprendra qu'un opérateur, placé en haut d'une échelle, dans une position assez incommode souvent pour qu'il soit déjà suffisamment absorbé par la solution d'un problème d'équilibre personnel, ne puisse, tout en tenant à bout de bras une tige de 3m,50, qui sera ou très lourde ou très flexible, s'assurer à la fois que sa tige est parfaitement verticale et qu'il atteint correctement les deux points de repère supérieur et inférieur dont il veut déterminer la distance.

Ces inconvénients m'ont amené à adopter un dispositif assez différent, qui a été réalisé avec beaucoup de soin par la maison Collin (fig. 3).

Une balle cylindrique en cuivre, C, est suspendue à un ruban

gradué de 5 mètres, CAPB, jouant le rôle d'un fil à plomb. Ce ruban est en toile de fil recouverte d'une couche de peinture. Sa dilatation sous l'influence de la température peut être considérée comme insignifiante, et, après plusieurs mois de recherches, je n'ai pas pu constater qu'il ait subi par la traction une extension appréciable. Le ruban, après être passé dans un guide, G, assez large pour qu'il puisse flotter librement, contourne une petite poulie, P, et vient s'enrouler dans une bobine à manivelle, B. La bobine, la poulie et le guide sont fixés à une équerre en bois, DPG. Au revers de la branche PD, est fixée en T une tige d'acier coulissant à frottement dur le long de cette branche, dont elle peut porter au besoin la longueur à 50 centimètres.

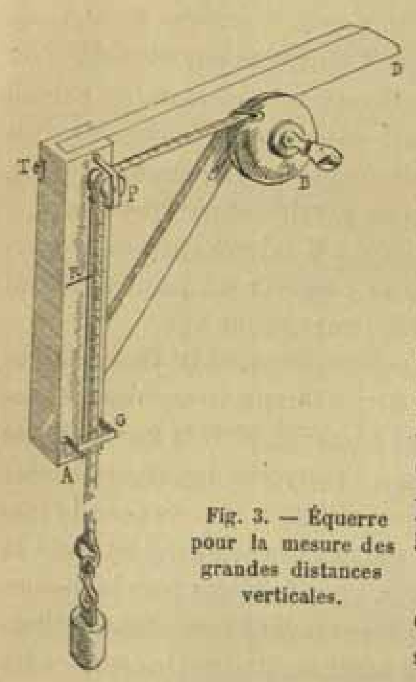


Fig. 3. — Équerre pour la mesure des grandes distances verticales.

On veut mesurer la hauteur d'un point (le sommet d'une statue, par exemple) au dessus d'un plan horizontal pris comme origine (le sol par exemple). L'extrémité D de l'équerre sera mise en contact avec le sommet de la statue. On laissera dérouler le ruban jusqu'au moment où le cylindre viendra reposer sur le sol. Avec un peu d'habitude, il suffira de le soulever ensuite très légèrement à plusieurs reprises, à l'aide de la manivelle, pour que l'appareil, après avoir oscillé, prenne une position d'équilibre, le ruban étant complètement tendu dans une direction verticale, la base inférieure du cylindre affleurant la surface supérieure du sol.

La branche P G de l'équerre est parcourue en son milieu par un trait noir que l'on amène en contact avec le bord intérieur

du ruban. Dès lors, cette branche ayant pris une direction verticale, la branche PD a une direction rigoureusement horizontale, et il n'y a qu'à lire sur le ruban la distance verticale du sol au bord inférieur de la branche, c'est à dire la hauteur cherchée.

Pour plus de commodité, la graduation a été calculée (le zéro étant placé en bas) de façon à ce que la lecture pût se faire non à hauteur de la poulie, mais un peu plus bas, en regard d'un trait de repère horizontal placé en R.

Si nos statues pouvaient être placées directement sur le sol,

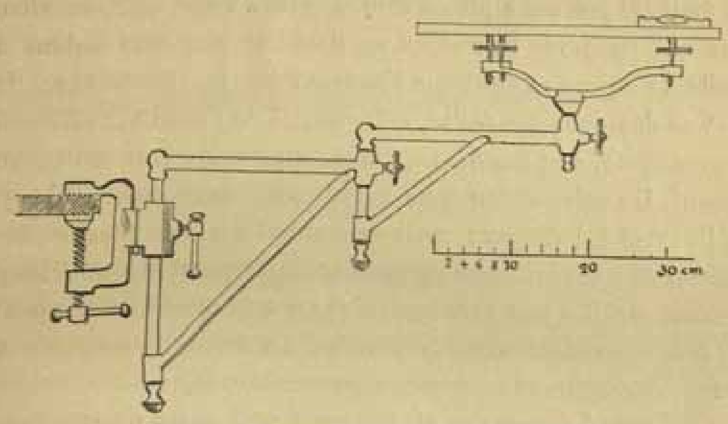


Fig. 4. — Planchette et son support articulé.

comme les vivants sur le plancher du laboratoire, l'instrument serait complet ainsi et suffirait à donner avec une grande exactitude la hauteur de n'importe quel point au-dessus de ce plancher. Comme il n'en est malheureusement pas ainsi, il faut bien créer un sol fictif qui puisse s'élever à la hauteur de l'extrémité inférieure de la statue. C'est le rôle du plateau figuré ci-dessus.

C'est une planchette légère, formée de trois épaisseurs de bois contreplaquées, et qui peut ainsi rester plane. Elle repose sur trois vis calantes, et, par l'intermédiaire d'un bras articulé, peut se déplacer en tous sens sur un rayon de $0^m,75$ et une hauteur de $0^m,25$. Un étau qui termine ce bras permet d'adapter l'appareil soit directement à un degré de l'échelle même de l'opé-

rateur, soit, ce qui est mieux, à un « taquet » de peintre accroché à l'un des échelons. On peut donc toujours, avec l'aide d'un niveau à bulle d'air, placer horizontalement le plateau à l'endroit et à la hauteur que l'on juge convenables.

L'appareil réalise ainsi l'essentiel des conditions désirables. On peut l'utiliser, en opérant sans le secours d'aucun aide, dans tous les cas où l'on peut placer une échelle devant une statue. Mais si l'équerre et son fil-à-plomb sont d'un maniement commode et donnent rapidement de bons résultats, le plateau et son bras articulé prêtent à plus d'une critique. Pour que le bras de levier qui supporte le plateau ne fléchisse pas sous le choc de la balle de cuivre et pour que l'ensemble puisse s'élever, s'incliner et se déployer à volonté, cette partie de l'appareil est lourde et compliquée, son maniement assez long (cinq à vingt minutes environ). Un mécanicien plus expert arriverait sans doute à le simplifier et à l'alléger; mais une simplification plus radicale consisterait à supprimer purement et simplement le bras articulé, qui deviendrait à peu près inutile si un aide attentif était chargé de placer convenablement le plateau. La disparition de cet instrument encombrant et coûteux pourrait se faire ainsi, semble-t-il, sans grand dommage et éviterait une perte de temps très sensible.

∴

Pour la mesure des petites distances entre deux points déterminés, on possède un instrument excellent, connu sous le nom de *compas-glissière*.

Le type représenté dans la fig. 5 a été déjà décrit par Broca et par Topinard[1]. C'est le petit modèle en acier à branches longues construit par la maison Collin.

La branche C est fixée sur la tige A B, la branche D est mobile; la tige porte une graduation millimétrique de $0^m,28$ de longueur.

1. Broca, *ouvr. cité*, p. 36. — Topinard, *ouvr. cité*, p. 1115.

∴

Pour les dimensions moyennes, on utilisera la *glissière anthropométrique* du Dr Topinard[1] qui a un développement de 0m,87. Ce n'est pas, comme l' « anthropomètre » employé à tort par

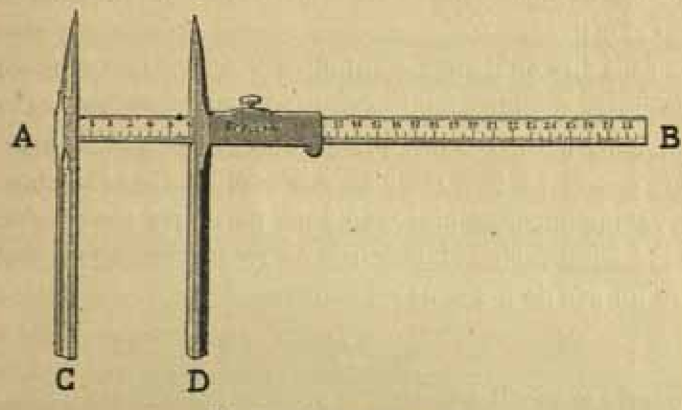


Fig. 5. — Compas-glissière.

Kalkmann[2], un simple agrandissement du *compas-glissière*. Les deux branches, représentées par deux règles d'acier, ont ceci de

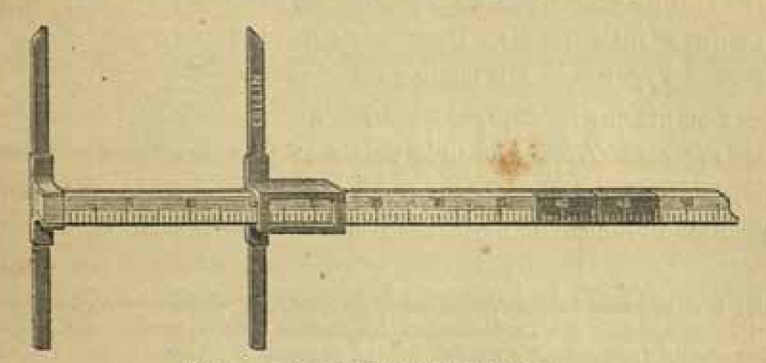


Fig. 6. — Glissière anthropométrique.

1. Topinard, *ouvr. cité*, p. 1119.
Deux modèles différents sont construits par la maison Collin; il est préférable de se servir de la glissière en deux parties se raccordant à vis. L'instrument est plus maniable, sa tige plus longue et plus rigide.
2. « Mir dient in solchen Fällen der sogen. Anthropometer, d. i. ein Stab mit Millimetertheilung, der da, wo die Theilung beginnt, eine feste Querleiste

particulier qu'elles peuvent coulisser dans un sens perpendiculaire à celui de la tige graduée.

Cette disposition, grâce à laquelle les deux règles peuvent être enfoncées inégalement dans leurs gaines, permet de mesurer la distance de deux points en projection sur un plan préalablement choisi.

Il va sans dire qu'il suffit d'enfoncer également les deux règles pour mesurer comme avec le compas-glissière la distance absolue de deux points. Avec quelques légères modifications, la glissière pourrait même remplacer le compas dans tous les cas. Elle est actuellement moins maniable, parce que plus grande, et d'une précision moins rigoureuse parce que les règles peuvent prendre un peu de jeu dans les coulisses.

∴

L'*équerre* et son fil-à-plomb, la *glissière anthropométrique* et le *compas glissière*, ou, à la rigueur, les deux premiers seulement de ces instruments, forment le matériel indispensable et suffisant des mensurations.

Si l'on ne craint pas de s'encombrer, on peut utiliser encore quelques instruments. Dans certains cas, par exemple, un *compas-d'épaisseur* à branches courbes mesure l'écartement de deux points que les compas à branches droites n'atteindraient pas. Des *rubans métriques* en toile peinte ou en cuir verni permettent de prendre la circonférence des membres ou de la poitrine, de mesurer la longueur d'une main pliée. Des *lames de plomb* flexi-

hat, während eine zweite Querleiste beweglich ist und auf- und ab-geschoben wird, sodass sich die Entfernungen übertragen auf die parallel zur Kopfaxe eingestellte Längsleiste. Aehnlich ist das gewöhnliche Schustermass ». (Kalkmann, *ouvr. cité*). Il ne semble pas être question ici d'un mouvement dans deux directions perpendiculaires. Il aurait d'ailleurs été encore insuffisant pour Kalkmann, qui prend des mesures dans un plan oblique par rapport à son axe de projection, par exemple la distance verticale du coin de l'œil au bas du nez ou au bas du menton. Il aurait dû employer dans ce cas un compas à trois dimensions, analogue à ceux dont se servent les praticiens pour la mise au point. Il est matériellement impossible avec son appareil de placer à la fois les deux pointes sur les points de repère et la tige graduée parallèlement à l'*axe de la tête*.

bles s'appliquent sur des surfaces courbes, dont elles conservent le profil, qui sera ensuite reproduit sur une feuille de papier avec l'aide d'un crayon plat.

Pour les statues couchées, qui ont fourni dans ce travail quelques mesures de comparaison, on ne peut employer l'*équerre*, mais il est aisé d'imaginer un dispositif correspondant. On empruntera, en guise de toise, au matériel d'identification anthropométrique du Dr Bertillon, un *double mètre articulé*, dont la rigidité est assurée par de petits ressorts. Cette toise sera posée horizontalement, et de champ, au-dessus de la statue à

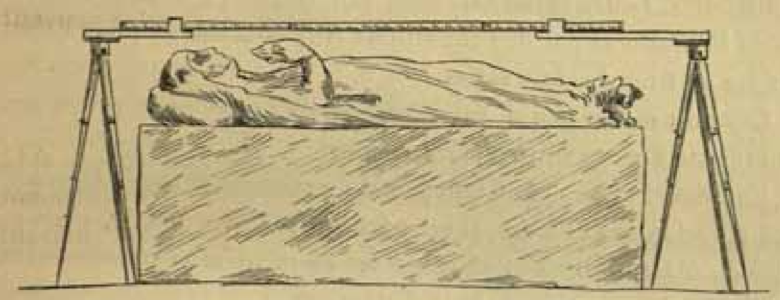


Fig. 7. — Dispositif pour la mensuration des statues couchées.

mesurer. Deux pieds à coulisses (par exemple des pieds d'appareil photographique) en soutiendront les extrémités par l'intermédiaire de deux petites tiges de bois. Le zéro étant placé au-dessus de l'extremité inférieure de la statue, on pourra mesurer avec un fil-à-plomb la distance d'un point quelconque au plan qui couperait perpendiculairement la toise au zéro, c'est-à-dire la distance horizontale de ce point à l'extrémité inférieure de la statue.

∴

Mesures.

En additionnant les diverses mesures choisies jusqu'à maintenant sur le corps humain ou sur les statues, on arriverait sans peine à un total voisin de deux cents. Il n'est fort heureusement pas nécessaire de les essayer toutes ou même de les énu-

mérer. La plupart, pour des raisons déjà indiquées, ne peuvent jamais s'employer dans notre cas. Beaucoup d'autres ne pourraient être prises que sur un nombre insuffisant de monuments. D'autres encore sont, à première vue, d'un intérêt secondaire pour nous. Quelques-unes enfin pouvaient être prises dans des conditions d'exactitude excellentes; malheureusement, leur rapprochement n'a pas apporté un résultat proportionné au temps nécessaire pour les prendre, ou même pour les transcrire ici.

Il a fallu ainsi rejeter après expérience la plupart des mesures du visage, les seules précisément qui aient été étudiées par Kalkmann. Leurs variations sont très faibles et vraisemblablement influencées par des conditions trop complexes pour qu'on puisse en tirer des lois utiles.

Les huit mesures qui ont été conservées ici sont celles qui ont résisté à cette série d'éliminations.

Comme elles ne coïncident jamais exactement avec celles qui ont été adoptées ailleurs, il est nécessaire de les définir, c'est-à-dire de déterminer pour chacune ses deux points extrêmes et le mode de mensuration de leur distances.

Chaque nom de mesure sera précédé d'une lettre qui nous servira à la désigner dans le cours de ce travail, chaque fois que cette abrévation sera indispensable.

D'une façon générale, j'ai mesuré des distances absolues quand j'ai pu avoir des points de repère fixes et symétriques. J'ai employé dans les autres cas la méthode de projection.

∴

H. Hauteur totale. — Comme la *taille* des anthropologues, elle sera prise en projection verticale, mais avec des points de repère différents.

Le sommet se place un peu plus haut que le vertex anatomique à cause de l'épaisseur des cheveux. C'est le point de rencontre du haut de la tête avec un plan horizontal.

Comme extrémité inférieure on ne peut prendre le sol parce que les statues ne reposent au XIIe siècle que d'une façon excep-

tionnelle sur un sol horizontal. Quel point choisir sur un socle souvent très incliné? Il serait naturel d'adopter la partie qui touche au talon; mais, dans la plupart des cas, le pied, sur une grande longueur, est encastré dans le mur ou recouvert par la robe. Il ne reste qu'un point toujours accessible, d'ailleurs parfaitement défini ; c'est le point le plus bas de la figure (qui correspond à la face inférieure de l'extrémité des orteils de l'un ou l'autre pied). Le repère inférieur sera le plan horizontal passant par ce point.



Fig. 8. — Mensuration de la hauteur totale.

La mesure se prendra à l'*équerre*; le mode de mensuration s'indique de lui-même : la branche horizontale de l'*équerre* s'applique sur le sommet; le haut du plateau est amené à hauteur du repère inférieur (fig. 8).

Dans le cas de petites figures inclinées tout entières, par exemple se détachant sur la corbeille d'un chapiteau, il faut recourir à la *glissière anthropométrique*, en ayant soin de placer l'instrument parallèlement à l'axe du corps.

La nécessité de prendre l'extrémité des orteils comme repère inférieur a une conséquence fâcheuse : c'est que l'inclinaison du socle allonge les figures dans des proportions souvent très sensibles (ordinairement de 3 à 5 0/0). Il semble ne pas y avoir d'autre remède que d'en tenir compte dans les comparaisons.

C'est en somme ce que l'on fait couramment lorsqu'on compare la taille de deux personnes qui portent des talons de hauteur différente.

Une autre cause d'erreur, mais en sens inverse, provient de l'attitude. Si l'on ne prend, comme il a été dit, que des personnages à peu près droits, elle est beaucoup moins marquée que la précédente. Quand la tête seule est penchée, la hauteur change à peine, car ce mouvement élève la partie postérieure du crâne. L'inclinaison du torse a des effets un peu plus sensibles. La position des membres inférieurs joue aussi un rôle appréciable : une figure campée sur une seule jambe, la seconde se pliant et s'étendant librement, perd environ 1,5 0/0 de sa taille. Quand le poids du corps au contraire est également réparti sur les deux jambes, même si celles-ci sont très écartées, la diminution de la taille est insignifiante (de 0,05 à 0,75 0/0). En somme même sans accepter que les gens (se tenant bien ou mal) ont réellement la taille qu'ils paraissent, on peut considérer cette cause d'erreur comme négligeable pourvu que l'on opère sur un nombre suffisant de cas.

*
* *

E. Hauteur de l'épaule. — Le repère inférieur est le même que dans la mesure précédente.

Le sommet de l'angle de l'épaule forme le repère supérieur. On ne peut songer à utiliser le repère anatomique employé en anthropométrie; comme d'autre part la forme extérieure de l'épaule est des plus variables, il faut recourir à un expédient géométrique pour que la mesure puisse être prise dans les différents cas, et, même sur une seule statue, d'une façon uniforme.

Le point choisi devra coïncider avec celui que tout le monde s'accorderait à désigner dans le cas d'une épaule nettement anguleuse (fig. 9). Il devra être facile à déterminer dans le cas d'une épaule ronde (fig. 10), c'est-à-dire alors que le départ entre le haut du bras et l'épaule pourrait varier, selon les opérateurs, de plusieurs centimètres.

J'ai adopté le point tangent à un plan de 45 degrés que l'on approche perpendiculairement à la ligne des épaules[1]. Il y a une part d'arbitraire dans ce choix, mais le point ainsi désigné donne cependant bien l'impression de représenter ce qu'il veut représenter. Le plan à 45° est d'habitude également incliné par rapport à l'épaule et au bras; il détermine un point assez précis, sauf les cas exceptionnels où l'épaule est elle-même inclinée à 45 degrés.



Fig. 9 — Fig. 10

Angle de l'épaule

dans une ligne du portail de Chartres. — dans une figure du Musée de Toulouse.

Dans le cas où les deux épaules ne sont pas à la même hauteur, le chiffre noté dans les tableaux représente la moyenne arithmétique.

Les réserves faites sur la valeur de la mesure précédente s'appliquent de même ici. Le procédé opératoire est le même.

*
* *

L. Largeur des épaules. — Les angles des épaules étant déterminés comme précédemment, on mesure leur distance avec la *glissière anthropométrique*.

1. On pourrait utiliser pour la détermination de ce point une planchette emmanchée sur le côté à 45° d'une équerre munie d'un petit fil à plomb, ou encore, pour les grandes statues, notre équerre habituelle, qui, dans ce but, a ses deux branches réunies par une traverse à 45°. D'ailleurs, avec un peu d'habitude, le point cherché peut être désigné assez exactement à vue d'œil.

h. Hauteur de la tête. — C'est évidemment une projection qu'il faut prendre ici ; mais pour qu'elle donne des résultats comparables, le plan de projection ne peut être fixe, il doit se déplacer avec chaque position de la tête. L'« axe longitudinal » de la tête, que choisit Kalkmann, ferait bien notre affaire, s'il était possible de savoir où peut bien se trouver cet « axe longitudinal ». Les anthropologues ont utilisé d'innombrables plans de projection mieux déterminés, mais aucun ne semble pouvoir être pratiquement adopté par nous. On constatera rapidement devant nos statues que des points pris sur la partie antérieure du visage nous permettent seuls de définir un plan de projection.



Fig. 11. — Mensuration de la hauteur de la tête.

Lorsqu'on tient la tête droite, les yeux fixés à l'horizon, le plan qui passe par les coins internes des yeux et les coins de la bouche est sensiblement vertical. C'est ce plan que nous adopterons.

La tige graduée de la *glissière* sera placée dans le plan médian antéro-postérieur du visage et parallèlement à une ligne imaginaire tirée du coin de l'œil au coin de la bouche. On la rapprochera le plus possible du visage pour diminuer l'erreur inévitable dans l'orientation.

L'instrument étant ainsi dirigé, la règle supérieure sera mise en contact avec le point le plus élevé de la tête (fig. 11). Comme repère inférieur, il y a avantage à ne pas prendre le menton. Il est souvent caché par la barbe et son profil est ordinairement trop arrondi pour qu'on puisse y choisir un point précis. Au contraire, le pli qui sépare le cou du menton, souvent même quand il y a une barbe, est très nettement marqué. C'est un repère très important pour le sculpteur, puisqu'il limite la saillie de la tête. La règle inférieure s'appliquera donc tout en haut du cou, à son contact avec le bas du menton.

∴

l. Largeur du visage. — Elle est prise immédiatement en avant des oreilles, dans la petite dépression qui précède la saillie du tragus. Elle se place ainsi en arrière du *diamètre zygomatique maximum* des anthropologues, auquel elle correspond à peu près. Elle se mesure avec le *compas-glissière*, et, au besoin, quand la barbe par exemple fait saillie en avant des repères, avec le *compas d'épaisseur*.

C'est de beaucoup la mesure la plus précise de celles qui ont pu être utilisées ici. Avec un peu de soin, on doit l'obtenir à moins d'un millimètre près.

∴

o. Distance intérieure des yeux. — On appliquera les pointes du *compas-glissière* au coin interne des deux yeux, au point pré-



Fig. 12. — Distance intérieure (*o*), distance extérieure (*o'*) et hauteur de l'œil (*d*).

cis où les deux paupières se rencontrent et à l'intérieur de la fente (fig. 12). Dans les mensurations des yeux, il y a avantage à placer la pointe du compas dans l'ouverture même que limitent les paupières et non sur le bord saillant de celles-ci. Les creux sont en effet moins exposés aux dégradations ; ils sont en outre bien marqués par une ombre et représentent donc mieux les contours apparents de l'œil. Ces explications peuvent paraître superflues pour des mesures que leur nom seul semble définir. Cependant, pour donner un seul exemple, en mesurant à plusieurs reprises la *distance intérieure des yeux* d'une statue de la façade occidentale de Reims (Musée de Sculpture comparée, n° 425), je trouve successivement 5 cm., et 7 cm. 3. Le premier de ces chiffres correspond à la mesure telle qu'elle vient d'être

définie; pour le second, les pointes du compas s'appliquaient bien aussi au coin interne de l'œil, mais à son contact avec le globe, au delà des points lacrymaux. Cela suffisait pour augmenter la mesure de près de 50 0/0!

∴

c'. Distance extérieure des yeux. — Mesurée au *compas-glissière*, à la rencontre des deux paupières, au coin externe de l'œil (fig. 12).

∴

d. Hauteur de l'œil. — C'est la plus grande distance verticale, mesurée au *compas-glissière*, de la paupière inférieure à la paupière supérieure (fig. 12). On prendra au besoin la moyenne.

Moulages.

Il y a peu d'inconvénients à ne pas prendre les mesures sur des originaux. L'emploi des moulages est communément adopté par les anthropologues : « J'ai reconnu, dit l'un d'eux, qu'on pouvait parfaitement se fier aux plâtres lorsqu'on veut aboutir à des mesures proportionnelles »[1].

Cependant la différence entre le plâtre et l'original peut être nettement appréciée. Le tableau suivant contient, dans ses premières colonnes, 4 séries de mesures (en centimètres) prises à plusieurs semaines d'intervalle sur un moulage de Geofroy-Dechaume, actuellement au Musée de Sculpture comparée. Leurs écarts autour de la moyenne jugent l'exactitude des procédés et l'erreur personnelle de l'opérateur dans les mensurations successives d'une même statue. Si l'on compare ensuite à ces résultats ceux qui ont été obtenus sur l'original, au Musée de Cluny, on verra que l'écart a augmenté et qu'il est toujours de sens négatif. Dans le moulage, toutes les dimensions étaient donc très légèrement grossies.

1. Topinard, *ouvr. cité*, p. 990.

Poissy. Ange portant les instruments de la Passion								
	MUSÉE DE SCULPTURE COMPARÉE						MUSÉE DE CLUNY	
MESURES	1re mensuration	2e mensuration	3e mensuration	4e mensuration	MOYENNE	ÉCART MAX. des mensurations sur le moulage	Une mensuration	ÉCART des mesures prises sur l'original
H	101	100,8	100,9	100,8	**100,875**	± 0,125	100,5	— 0,375
E	81,6	81,75	81,9	81,75	**81,75**	± 0,15	81,05	— 0,70
L	18,9	18,5	18,8	19,1	**18,82**	± 0,28	18,7	— 0,12
h	14,2	14,2	14,2	14,4	**14,25**	± 0,15	14	— 0,25
l	10,1	9,9	9,9	9,9	**9,92**	± 0,18	9,9	— 0,02
o	2,6	2,7	2,6	2,6	**2,62**	± 0,08	2,5	— 0,12
o'	6,7	6,6	6,5	6,5	**6,575**	± 0,125	6,5	— 0,075
d	0,4	0,4	0,4	0,4	**0,4**	0,000	0,4	0,00

Photographies.

Si l'on consultait uniquement des photographies, en particulier des épreuves de petit format, on obtiendrait sur les proportions des résultats plus que douteux. Leur principal désavantage est d'être des *projections centrales* et non, comme dans les mesures données par les instruments, des *projections orthogonales*.

Cependant, en employant des photographies rigoureusement de face, de grand format, fournies par un objectif déformant peu les objets (objectifs grand angle), on pourrait obtenir des indications très utiles. Il serait commode de comparer entre elles par exemple des photographies de monuments déjà mesurés à des photographies de monuments nouveaux. On utilisera d'ailleurs plus sûrement ces auxiliaires si l'on s'est déjà familiarisé avec les mesures directes sur la pierre ou sur le plâtre.

(*A suivre.*) Jean Laran.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 5 AVRIL 1907.

M. Léopold Delisle communique un fragment de manuscrit qui présente un intérêt exceptionnel, le dernier cahier d'un exemplaire de la Bible moralisée, de très grand luxe. C'est l'œuvre picturale peut-être la plus considérable qui subsiste du XIIIe siècle : plus de cinq mille petits médaillons, destinés à faire comprendre le commentaire allégorique, ont été peints en regard du texte. On connaît d'ailleurs depuis longtemps cette œuvre par un exemplaire complet, exécuté dans le même atelier que les feuillets en question, exemplaire aujourd'hui découpé en trois volumes, le premier à la Bodléienne d'Oxford, le second à la Bibliothèque nationale de Paris, et le troisième au Musée Britannique; mais rien, dans ces trois volumes, n'aide à connaître dans quelles conditions le manuscrit a été exécuté. Le cahier aujourd'hui possédé par M. Pierpont Morgan permet de combler cette lacune. Sur un des feuillets a été peint, sur fond d'or, un grand tableau, dans les deux compartiments supérieurs duquel on voit un roi assis sur un trône, couronné, portant un sceptre dans la main droite et un petit globe dans la gauche. A sa droite est assise une reine couronnée, qui se tourne vers le roi, les bras ouverts. Dans les deux compartiments inférieurs, du côté gauche un religieux assis près d'un pupitre qui supporte un livre ouvert; de la main droite il semble donner des indications à un scribe assis devant lui sur un escabeau. Ce scribe écrit une page qui doit trouver place dans la Bible moralisée, puisqu'on y distingue parfaitement le contour des médaillons réservés pour l'illustration du texte. On a donc affaire au compilateur et au scribe préparant l'exemplaire destiné au roi qui accorde sa protection à l'entreprise. Le travail a été exécuté en France, probablement à Paris ou dans un couvent des environs, au milieu du XIIIe siècle. Le roi doit être saint Louis, bien connu pour avoir encouragé l'œuvre de Vincent de Beauvais; la reine est soit sa mère Blanche de Castille, soit sa femme Marguerite de Provence.

M. Babelon lit un mémoire relatif à la stylis, attribut naval, sur les monnaies. Ce travail a pour but de préciser le moment où débute la frappe des monnaies d'or d'Alexandre le Grand et de démontrer que la croix que porte constamment la Victoire au revers de ces pièces n'est pas une hampe de trophée, mais l'un des éléments du gréement des navires antiques appelé *stylis*. Les Athéniens, en souvenir de leur ancienne puissance maritime, placèrent ce symbole à la main de la Victoire sur les amphores panathénaïques de l'année 336, date de l'avènement d'Alexandre. C'est pour plaire aux Athéniens qu'Alexandre leur emprunta cet emblème dès le début de son règne; de même, il plaça, au droit

de ses pièces d'or, la tête d'Athéna des monnaies corinthiennes, parce que l'émission en commença immédiatement après la réunion de la diète panhellénique de Corinthe : c'est en effet dans cette assemblée qu'Alexandre fut proclamé stratège général de toutes les forces grecques et chargé de diriger la guerre contre les Perses.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1907.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, sur le monument qu'il a trouvé il y a quelques années à Carthage et où sont mentionnés sainte Perpétue, sainte Félicité et leurs compagnons.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre qui donne de nouveaux détails sur l'inscription funéraire de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnons. Les fragments retrouvés sont actuellement au nombre de 33. L'inscription paraît bien désigner l'emplacement de la sépulture des martyrs, mais le texte a été probablement gravé plus d'un siècle après leur mort. Cette découverte permet de fixer l'emplacement de la *basilica major* où, d'après Victor de Vite, furent ensevelis les corps des deux martyres.

M. Philippe Berger, au nom de la commission du prix Bordin (Orient), annonce que cette commission a partagé ce prix entre les auteurs suivants : M. Doutté, pour son ouvrage sur *Merakech*, 1.000 francs; M. Adamantios Adamantiou, pour son édition de la *Chronique de Morée*, 500 francs; M. Guérinot, pour sa *Bibliographie du Jaïnisme*, 500 francs; M. Migeon, pour son *Manuel d'art musulman*, 500 francs; M. Touzard, pour sa *Grammaire hébraïque*, 500 francs.

M. de Mély communique et commente des inscriptions des miniatures des *Très riches heures du duc de Berry*, conservées à Chantilly. Il croit y voir deux signatures H. B. et H. R. répétées dans une suite de peintures qu'il attribue avec décision à la même main. Ces deux signatures, il les retrouve dans un tableau du Louvre, le Martyre de saint Denis, attribué à Jean Malouel (1400). Mais il montre que le tableau a été commandé en 1416 à Henri Bellechose, peintre du duc de Bourgogne, qu'il l'a pareillement signé H. B. Comme le faire du tableau et des miniatures lui paraît identique, et qu'il y retrouve un Christ similaire, M. de Mély en conclut que les miniatures du manuscrit de Chantilly ont été exécutées par Henri Bellechose antérieurement à 1413.

M. Louis Havet montre que, dans Plaute, l'impératif futur *salveto* est une formule de salutation servant à répondre un autre salut. Si le vers 103 du *Cordage* est trop court, c'est qu'un premier salut *salve* a disparu devant le salut de réponse *salveto*. Une conclusion analogue est applicable à un passage du *Persan*. M. Havet étudie ensuite un passage des *Ménechmes* où il est dit, à propos d'un prétendu fou, que ses yeux deviennent livides, *oculos lurere*. Il montre qu'il ne s'agit pas des yeux, mais de certaines taches, de certains points, et qu'il faut remplacer *oculos* par *loculos*. Dans un passage analogue des *Captifs*, relatif à un prétendu épileptique, il faut de même remplacer *maculis luridis* par *loculis luridis*.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1907.

M. S. Reinach, président, annonce le décès de M. Adolphe Neubauer, ancien « sub-librarian » de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, correspondant de l'Académie depuis 1889.

L'Académie désigne M. Héron de Villefosse pour la représenter à l'inauguration du monument qui sera élevé à Cannes en l'honneur de Prosper Mérimée, le 28 avril prochain.

M. Clermont-Ganneau, de retour de la Haute-Égypte, rend compte à l'Académie de la mission archéologique que, d'accord avec le Ministère de l'Instruction publique, elle l'a chargé de poursuivre à Eléphantine. Il a été secondé dans ses recherches par un de ses anciens élèves, M. Clédat. Parmi les plus importantes découvertes qu'il a faites, il convient de citer deux grandes statues en diorite couvertes d'inscriptions de l'époque de Thoutmès III, d'un intérêt exceptionnel pour l'art et la religion de l'ancienne Egypte. Non loin du lieu de la trouvaille, on a exhumé un sanctuaire décoré d'obélisques en miniature et recouvrant une nécropole de béliers momifiés et ensevelis dans des cuves de granit. Les gaines des momies, gaufrées et dorées, sont ornées à profusion de scènes mythologiques et d'inscriptions. Le bélier était l'animal sacré du Khnoum criocéphale, le grand dieu d'Eléphantine. M. Clermont-Ganneau a, en outre, recueilli une quantité considérable de textes hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques, grecs et coptes, écrits la plupart sur des fragments de poterie que l'on désigne sous le nom d'*ostraka*. Dans le nombre, une centaine, écrits en lettres et en langue araméennes, ont pour auteurs des Juifs établis à Eléphantine au ve s. a. C. M. C.-G. insiste sur ce dernier point, parce qu'il constituait l'objectif spécial de sa mission. La présence des Juifs à Eléphantine, à cette haute époque, était déjà indiquée par des papyrus. Il s'agissait de déterminer sur le terrain le quartier de la ville antique dans lequel pouvait être fixé ce groupe de Juifs araméens. Grâce à la découverte de ces ostraka araméens provenant tous d'une région étroitement circonscrite, cette partie du problème est aujourd'hui résolue. C'est là qu'on aura chance de retrouver le sanctuaire de Jéhovah qui, au dire même des documents en question, s'élevait dans l'île à l'époque de Darius, Artaxerxès et Xerxès. Cette recherche fera l'objet d'une seconde campagne que M. Cl.-G. se propose d'entreprendre dès l'hiver prochain.

M. Senart est désigné comme délégué de l'Académie à la session de l'Association internationale des Académies qui aura lieu, le mois prochain, à Vienne (Autriche).

M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur le double sens du mot celtique qui signifie *forgeron*. Dans ces langues, l'art du forgeron, ses produits, la poésie et la musique peuvent s'appeler de la même façon.

M. B. Haussoullier annonce, au nom de la commission du prix Allier de Hauteroche, que ce prix a été partagé entre le Dr Hugo Gaebler, de Berlin, pour son mémoire « sur l'étude des monnaies de la Macédoine » composé de cinq articles parus de 1898 à 1905, et M. George Macdonald, de Glasgow,

pour son *Catalogue of Greek coins in the Hunterian collection* (Glasgow, 1899-1905, 3 vol. in-8°).

M. Louis Havet corrige un passage corrompu du *Carthaginois* de Plaute. Des serviteurs du Carthaginois, qui paraissent vieux, il est dit non pas qu'ils sont chargés de colis, *sarcinatos*, mais qu'ils sont voûtés, *arcuatos*. Les anneaux qu'ils portent aux oreilles font dire d'eux qu'il manque à leurs mains non pas tous les doigts, *digitos*, mais bien le doigt annulaire, *quartum digitum*. M. Havet examine ensuite le vers 338 du *Cordage*. Il corrige *verum omnes* « mais tous » en *verum omen* « un présage vrai ». Accessoirement, il montre que la faute *omnes* pour *omen* a entraîné l'altération du mot suivant, qui doit être lu *sapienti* et non *sapientes*.

M. Paul Monceaux fait une communication sur l'*Isagogé* de Marius Victorinus.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1907

M. Léopold Delisle communique une lettre de M. Macon, conservateur adjoint du Musée Condé, qui exprime des doutes très graves au sujet de l'opinion émise par M. de Mély sur les peintres des Très riches Heures du duc de Berry. Il voit dans les soi-disant signatures H. R. ou H. B. un simple motif de décoration et estime qu'il faut s'en tenir aux termes de l'inventaire de 1416 qui désigne comme auteurs de ces peintures Pol de Limbourg et ses frères.

M. Paul Durrieu parle sur le ms. de Munich qui contient la traduction française du *De casibus* de Boccace et qui est orné de 91 belles miniatures, en partie attribuées à Jean Foucquet. Plusieurs d'entre elles portent la devise d'un possesseur : « Sur ly n'a regard ». On avait cru pouvoir rapporter cette devise à Étienne Chevalier. En réalité, le volume a été exécuté pour Laurens Gyrard, notaire et secrétaire de Charles VII et contrôleur de la recette générale des finances royales. Son nom a été lu par M. Durrieu à la fin du volume, sous un grattage, et il se retrouve, en anagramme, dans la devise qui figure dans les peintures du manuscrit.

M. l'abbé Breuil présente, au nom de M. Cartailhac et en son propre nom, les résultats de leur commune exploration des cavernes de Niaux (Ariège) et de Gargas (Hautes-Pyrénées). A Niaux, ils ont relevé un grand nombre de figures symboliques et de signes peints en rouge, des bisons, des chevaux, des bouquetins, des cerfs, la plupart percés de flèches, peints en noir. A Gargas, ils ont découvert les dessins de cent vingt mains humaines aux doigts repliés. Cette décoration remonte aux plus anciens temps de l'âge du renne.

M. Max. Collignon communique une étude sur une tête d'Athéna en marbre, provenant d'Egine, et qui appartient aujourd'hui à M. le marquis de Vogüé. Postérieure aux statues des frontons d'Egine, cette tête s'en rapproche cependant par la technique. Elle doit dater du ve s. et montre l'influence de l'art attique sur l'art éginète.

M. Gustave Schlumberger étudie une médaille inédite du jurisconsulte français André Tiraqueau, l'un des amis de Rabelais. Jusqu'ici on ne connaissait de ce personnnage qu'une médaille uniface.

M. Louis Havet montre que, dans les mss. de Plaute, les copistes ont souvent été induits en erreur par la notation archaïque *mei* pour *mi*, datif de *ego*. Ne comprenant pas cette vieille forme, ils en ont tiré, suivant les diverses circonstances, les divers cas du possessif *meus*. Dans de nombreux passages, les difficultés de sens et de métrique disparaissent par la seule restitution du datif monosyllabique *mei*. M. Havet restitue ensuite dans Plaute divers exemples de *mis* ou *tis similis*, avec le vieux génitif pronominal. Au v. 334 du *Stichus*, il restitue *min fastidis*, où *min* serait pour *misne* comme *vin* pour *visne*, au lieu du *mihin fastidis* des mss. Au v. 248 du *Cordage*, il restitue *mist* au lieu de *mest*, *mist* représentant *mi est* (*mihi est*).

SÉANCE DU 3 MAI 1907

M. le Dr Capitan rappelle qu'il a communiqué, en 1905, des silex néolithiques incontestablement égyptiens qui, d'après l'abbé Arnaud d'Agnel, avaient été découverts par lui dans l'île Riou, au Sud de Marseille. Un aveu récemment recueilli par M. Clerc, conservateur du Musée Borély à Marseille, prouve que ces silex avaient été déposés dans l'intention de tromper M. Arnaud d'Agnel.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Charles Bémont, pour sa publication des *Rôles gascons*; le second, à M. Halphen.

M. Salomon Reinach a observé que, dans les figures de femmes dues à l'art grec, la distance entre les seins, comparée au diamètre des seins, est très variable : elle peut être supérieure à ce diamètre dans l'art archaïque, y compris les figures du Parthénon ; elle devient insignifiante ou même nulle dans l'école de Praxitèle. L'étude des statues dont on connaît la date permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu changement brusque, mais évolution ; l'intervalle entre les seins a diminué progressivement dans la sculpture grecque entre 480 et 350 a. C. Plus tard, ainsi que dans l'art de la Renaissance et l'art moderne, c'est généralement le *canon* de Praxitèle qui a prévalu ; les statues sculptées par Michel-Ange pour le tombeau des Médicis marquent toutefois un retour inconscient vers le *canon* archaïque. L'application du critère proposé par M. Reinach introduit un élément nouveau dans la chronologie de l'art grec. Ainsi la Vénus de Milo descend au milieu du IVe siècle, tandis que la Callipyge de Naples, considérée comme alexandrine ou romaine, doit être attribuée à une époque beaucoup plus ancienne, peut-être à l'école de Scopas.

M. Louis Havet montre que dans le *Cordage* de Plaute, au v. 529, il faut changer *ullum* en *ullus*. La périphrase *ne... quidem ullus*, avec négation séparée, est comparable au composé *nullus* dans des tournures comme *nullus venit* « il n'est pas venu du tout ».

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GEORGES COUSIN

M. Georges Cousin, ancien membre de l'École Française d'Athènes, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Nancy, est mort dans cette dernière ville le 20 mai 1907. Nous ne voulons pas laisser disparaître ce bon travailleur sans lui adresser un mot d'adieu.

Cousin était né à Paris le 4 août 1860 : il fit d'excellentes études au Lycée de Versailles. Reçu en 1880 à l'École Normale, il choisit cette section de grammaire qui, depuis la renaissance des études philologiques en France, avait pour les jeunes l'attrait de la nouveauté. Ses succès à l'École Normale l'avaient désigné pour l'École d'Athènes. Il trouvait là un maître, M. P. Foucart, qui eut une action décisive sur son avenir. En publiant son dernier ouvrage, Cousin a voulu payer la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers son ancien directeur : il lui a dédié son livre et a dit en termes émus tout ce qu'il lui devait.

Cousin est resté à l'École d'Athènes de 1883 à 1886. Ce furent là trois années fécondes. Il fit de nombreux voyages d'exploration avec M. Ch. Diehl et avec M. G. Deschamps. Il aimait à dire qu'il était un des membres de l'École qui ont publié le plus grand nombre d'inscriptions. Plusieurs des textes qui vinrent ainsi à la lumière sont importants. La lettre du roi de Perse Darius, fils d'Hystaspe, à Gadatos, occupe une place d'honneur dans les recueils d'épigraphie grecque. La Carie fut particulièrement favorable à Cousin : il y trouva à Oenoanda un traité de philosophie épicurienne gravé sur la pierre, et sur un autre point du pays, une foule d'inscriptions relatives au temple de Zeus Panamaros. Citons enfin cette inscription de Lemnos, qui, malgré les efforts de plusieurs savants, n'a pas encore été interprétée, et qui est peut-être un monument de l'ancien langage des Pélasges tyrrhéniens.

En octobre 1886, Cousin était nommé maître de conférences de grammaire à la Faculté des Lettres de Nancy. Son enseignement fut très goûté des étudiants. Il se distinguait par des qualités vraiment scientifiques : la précision, la sûreté de l'information, la clarté de l'exposition. Mais, après quelques années, il sentit une grande fatigue et fut obligé d'interrompre son cours. Pour se reposer, pour se distraire, il se remit à voyager. Il retourna en Asie.

Dans ce nouveau voyage, il réunit les matériaux qui devaient lui servir pour sa thèse française. Cette étude sur l'itinéraire des Dix Mille depuis Sardes jusqu'à l'Euphrate est un travail important : la partie topographique surtout est excellente.

La thèse latine traitait un sujet de géographie ancienne. C'est de ce côté que se tournait décidément l'activité de Cousin A peine avait-il soutenu ses thèses, qu'il entreprenait un nouveau travail, et à peine au bout d'un an il publiait le grand ouvrage intitulé *Études de Géographie ancienne*. Cousin s'était proposé de systématiser une méthode nouvelle pour l'identification des localités antiques, là où les témoignages directs, inscriptions, monuments, auteurs, nous font défaut. En présentant ce livre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 1er juin 1906, M. Foucart a montré ce qu'il y avait d'original dans cette méthode. Cette même année 1906, Cousin avait développé les idées maîtresses de son livre dans un cours fait à la Faculté des Lettres de Nancy. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un cours de géographie ancienne était professé dans une Faculté française. Malgré l'aridité apparente du sujet, le cours avait eu un vif succès.

Ce livre publié, Cousin en avait commencé un autre. Il voulait étudier ce peuple et ce pays de Carie, où il avait fait quelques-unes de ses meilleures découvertes : il avait rédigé quelques chapitres de cette étude, lorsqu'un mal impitoyable vint arrêter le travailleur et mettre fin à une existence qui, pour avoir été brusquement interrompue en pleine activité, n'en a pas moins été féconde et bien remplie.

ALBERT MARTIN.

ÉDOUARD BRIZIO

M. Édouard Brizio est mort subitement à Bologne, le 5 mai dernier. Agé seulement de 61 ans, il occupait depuis longtemps une des tout premières places dans la science archéologique italienne. Membre de l'*Académie des Sciences de Bologne*, de l'*Académie des Lincei*, Secrétaire perpétuel de la *Deputazione di Storia Patria per le Provincie di Romagna*, il dirigeait, depuis 1885, le *Musée archéologique de Bologne* qui lui doit l'organisation méthodique de ses collections, ainsi que le service des fouilles et des antiquités dans les provinces d'Émilie, de Romagne, des Marches et des Abruzzes. Il professait en outre, depuis trente ans, le cours d'archéologie à l'Université de Bologne. Fonctionnaire minutieux, professeur excellent, il est surtout connu à l'étranger pour sa science aux vues originales et vigoureuses, et pour ses théories nettes et tranchées.

Lauréat du premier concours pour l'*École d'archéologie italienne* récemment fondée, il avait parachevé à Pompéi, à Rome et en Grèce, son éducation d'archéologue de carrière. Brunn était le maître dont l'influence s'était empreinte le plus profondément sur son esprit, celui dont il aimait tout particulièrement à rappeler le souvenir et à invoquer l'autorité. Ses débuts, sous les auspices de l'*Institut de Correspondance archéologique*, furent ceux d'un archéologue classique[1]. Inspecteur des fouilles à Rome, il avait déjà commencé, cependant, à

1. *Scavi e scoperte nella vigna Casali presso Porta S. Sebastiano*, in *Bullettino dell' Instituto*, 1873, p. 11-22. — *Pitture di un sepolcro relative alle origini di Roma*, *ibid.*, 1875, p. 5-10. Le dernier article qu'il publia fut de même une étude d'archéologie proprement classique : *Osservazioni sull' Efebo di Subiaco e sulla Niobide Chiaramonti*, in *Ausonia*, t. I, fasc. 1 (1907).

s'occuper des tombes étrusques et de leurs peintures[1]. Appelé à Bologne, en 1872, il fut amené peu à peu, par l'étude des vases et des objets issus des fouilles de la Certosa, de l'histoire de l'art grec à l'archéologie étrusque[2], puis insensiblement à la préhistoire et à la palethnologie. Sa nomination à l'Université de Bologne, en 1876, décida de sa carrière scientifique ; il devint définiti- l'historiographe des anciennes populations de la vallée du Pô, depuis la période la plus reculée jusqu'à la fin de l'époque romaine.

Les découvertes de Gozzadini et de Zannoni à Bologne et dans les environs, celles des premiers palethnologue, Chierici, Stroebel et Pigorini, dans toute l'Émilie et une partie de la Lombardie, venaient justement de mettre au jour une quantité considérable de documents archéologiques nouveaux. Tracer de tous ces faits un tableau d'ensemble, en dégager la théorie, telle fut l'œuvre capitale de Brizio.

Le nom d'étrusque était couramment appliqué en Italie, depuis le début du XIXe siècle, à tous les monuments de caractère encore inconnu ou indéterminé. Suivant la règle, Gozzadini avait donc uniformément qualifié d'« *étrusques* » les nécropoles de genres divers rencontrées autour de Bologne. Son opinion était généralement admise. Il n'était pas sans hardiesse, ni sans mérite, de la combattre. Brizio le fit avec retentissement, dès la leçon d'ouverture de son cours à l'Université de Bologne[3]. L'hypothèse qu'il proposa dès lors est devenue sa théorie à lui, celle qu'il a soutenue durant toute sa vie, sans y rien changer, et à laquelle reste attaché son nom. On en connaît les grandes lignes. Les plus anciennes nécropoles de la région bolonaise, les nécropoles villanoviennes, appartiennent non pas aux Étrusques, mais à des peuplades ombriennes, arrivées de l'Europe centrale en Italie vers la fin de l'âge du bronze. Les Étrusques, peuple méditerranéen venu de Lydie, suivant la tradition antique, et débarqué sur la côte tyrrhénienne, ne franchirent l'Apennin que vers la fin du VIe siècle. On connaît également la lutte que M. Brizio eut à soutenir à ce sujet contre M. Helbig. Les articles de l'un et l'autre savant sont encore à lire aujourd'hui[4]. L'érudition s'y mélange parfois d'une excessive vivacité de langage, dont l'exemple venait d'ailleurs du savant allemand. C'étaient les temps homériques de l'archéologie italique. Il semble bien que sur le fond de la question, le progrès des études étrusques doive donner raison à M. Brizio.

Nous ne croyons pas nous tromper en disent que l'amour de la contradiction et le goût pour les belles luttes d'idées contribua, pour une bonne part,

1. *Tombe dipinte di Corneto*, in *Bullet. Inst.*, 1873, p. 73-85, 97-107, 193-204 ; 1874, p. 99-104. — *Scavi di Cervetri*, *ibid.* (1874), p. 128-136.

2. *Scavi della Certosa presso Bologna*, *ibid.*, 1872, p. 16-26, 76-92, 108-117, 177-185, 202-231. — *Vasi dipinti di Bologna*, *ibid.*, 1879, p. 215, sqq. ; et *Annali dell' Instituto*, 1879, p. 214-224. — *Vasi greci del Museo di Bologna. Raccolta de Luca*, in *Museo italiano di antichità classica*, II (1888), col. 1-40. — Comptes-rendus des fouilles de Bologne, in *Notizie degli Scavi*, depuis l'année 1888 à 1899.

3. *Gli Umbri nella regione circumpadana*, in *La Perseveranza* (journal quotidien), 31 mars, 1, 4, 7 avril 1877.

4. Helbig, *Sopra la provenienza degli Etruschi*, in *Annali dell' Inst.*, 1884 ; Brizio, *La provenienza degli Etruschi*, in *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia patria per le Provincie di Romagna*, S. III, vol. III (1885).

sinon à déterminer, du moins à préciser la seconde des théories dont M. Brizio se fit le champion. Nous voulons parler de la théorie ligure. Résumant les idées des palethnologues italiens, M. Helbig, dans son livre : « *Die Italiker in der Poebene* » (1877), attribuait à des peuplades étrusques et ombriennes la construction de ces stations primitives de la plaine du Pô, connues sous le nom de « terramares ». M. Brizio saisit l'occasion pour présenter les trois propositions adverses[1] :

1) Ni les Ombriens ni les Étrusques n'ont jamais habité les terramares.

2) Ces stations ont été construites et occupées par les Ligures.

3) Sauf dans la partie orientale, occupée par les Villanoviens, les Ligures sont demeurés les maîtres de la plaine du Pô, jusqu'aux invasions gauloises et à la conquête romaine.

Cette hypothèse de la persistance d'un empire ligure dans la plus grande partie de la plaine du Pô, jusqu'à l'époque historique, M. Brizio tenta de la prouver par la continuité de la civilisation en général et des produits industriels, depuis l'âge des cavernes et des fonds de cabanes, habités vraisemblablement par des population ligures, jusqu'à l'époque des terramares[2]. A son avis, les inondations du Pô, en élevant le lit des cours d'eau et nivelant les éminences de la plaine, auraient suffi pour amener les anciens habitants à construire leurs maisons sur pilotis. Une innovation aussi naturelle n'obligerait nullement à supposer l'irruption de nouvelles races. Les mêmes découvertes préhistoriques, par une interprétation diverse, conduisent M. Pigorini à une conclusion exactement opposée. Entre les représentants des deux théories, la lutte fut souvent vive, sans jamais sortir cependant des limites d'une amicale courtoisie. Au moment où il est mort, M. Brizio préparait de nouveaux arguments, ou du moins de nouveaux articles sur ses Ligures. Il n'aurait fort probablement pas réussi à vaincre la résistance de M. Pigorini. Enfermée dans le domaine des faits archéologiques, la discussion nous semble en effet sans issue. Des monuments d'un caractère aussi peu spécifique que ceux de l'époque préhistorique ne suffisent pas à résoudre une question de race. La principale objection à la théorie pan-ligure de M. Brizio est d'ordre différent. En niant toute invasion indo-européenne antérieure à celle des Villanoviens ou Ombriens, M. Brizio supprime du même coup tout le groupe des populations falisco-latines, nettement déterminé par la linguistique.

La fin de la période préhistorique dans l'Italie du nord est marquée par les invasions gauloises du IVe siècle. Sur cette période gauloise, les fouilles et les publications de M. Brizio ont contribué à jeter un jour assez nouveau[3]. Elles

1. *Gli Italici nella valle del Po*, in *Nuova Antologia*, S. II, vol. XX (1880), p. 429-454.

2. *I Liguri nelle terramare*, *ibid.*, XXIII (1880), p. 669-696. — *Storia politica d'Italia scritta da una società di Professori*, fasc. 35, 36. *Epoca preistorica.* Milan, Vallardi, 1898.

3. *Tombe e necropoli galliche della Provincia di Bologna*, in *Atti e Memorie della R. Deput. di Storia patria per le Prov. di Romagna*, S. III, vol. V (1887), fasc. III, IV. — *Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia*, in *Monumenti antichi degli Lincei*, X (1901), col. 617-807.

nous montrent, au moins dans la partie orientale de la plaine du Pô, ces conquérants barbares empressés à s'assimiler les raffinements de la civilisation étrusque, qu'ils venaient de ruiner. On comprend dès lors qu'un siècle et demi de séjour ait suffi pour les préparer à la domination romaine.

Ce ne sont là que les points principaux auxquels toucha l'activité scientifique de M. Brizio. Le hasard des découvertes, dans la vaste province archéologique dont il avait la garde, l'obligeait à partager son attention entre les régions et les époques les plus diverses. Il abordait toutes les questions avec la même ardeur de Piémontais fougueux. Je l'ai vu, l'été dernier, également passionné pour la recherche de fonds de cabanes én éolithiques aux portes de Bologne, et pour l'exploration d'un cimetière romain du IIIe ou IVe siècle de notre ère, entre Ravenne et Classe. Ses enthousiasmes étaient toujours vifs et ne souffraient guère la contradiction.

On peut, semble-t-il, caractériser assez justement l'œuvre de M. Brizio, en disant qu'il fut, avant tout, un savant d'opposition. Il avait horreur de l'opinion reçue. Sur toutes les questions à l'ordre du jour en Italie depuis trente ans, il sut avoir ses idées personnelles et les défendre vigoureusement. Quelques-unes d'entre elles, sa théorie sur les Ombriens et les Etrusques notamment, semblent dès maintenant s'imposer à la science. Quelques autres, sans doute, seront moins fortunées. Mais sa critique, toujours sensée, érudite et originale, demeure sur tous les points utile et féconde. On ne saura de sitôt se dispenser d'en tenir compte. Il restera de M. Brizio le souvenir, non seulement d'un grand travailleur, mais d'un esprit vigoureux, original et sincère.

Bibliographie sommaire des publications de M. Brizio[1].

Aux quelques travaux cités dans les pages qui précèdent, il faut ajouter :

Archéologie étrusque et villanovienne. — *Sulla nuova situla di bronzo figurata, trovata in Bologna*, in *Atti e Mem. Deput. Storia patria per le Prov. Romagna*, S. III, vol. II (1884). — *Notizie e scoperte archeologiche a Bologna*, *ibid.*, 1886. — *Di un sepolcreto, di un frammento plastico e di un oggetto di bronzo dell' epoca di Villanova, scoperti in Bologna*, *ibid.*, 1887. — *Scavi nel terreno Benacci-Caprara* (Bologne), in *Notizie degli scavi*, 1889, p. 288 sqq. — *La necropoli di Verucchio* (Rimini), *ibid.*, 1898, p. 343 sqq. — *Antichità e scavi di Adria*, in *Nuova Antologia*, S. II, vol. XVIII (1879), p. 440-462.— *Una Pompei etrusca*, *ibid.*, S. III, vol. VII (1887), p. 290 sqq. — *La provenienza degli Etruschi*, *ibid.*, S. III, vol. XXXIII (1892), p. 128-150. — *Relazione sugli scavi eseguiti a Marzabotto presso Bologna*, in *Monumenti antichi degli Lincei*, I (1890), col. 249-422. — *La necropoli di Novilara*, *ibid.*, V (1895), col. 85-438. — *Monumenti archeologici della provincia di Bologna. Estratto della descrizione dell' Apennino Bolognese*. Bologne, 1881. — *Guida del Museo civico di Bologna*. Bologne, 1887 — *Guida alle antichità della villa e del Museo etrusco di Marzabotto*. Bologne, 1886.

Archéologie préhistorique. — *La grotta del Farnè nel Commune di S. Lazzaro, presso Bologna*, in *Memorie dell' Academia delle Scienze dell' Instituto di Bologna*, S. IV, t. IV (2 mai 1882). — *Ancora della stirpe Ligure nel Bolognese*, in *Atti Mem. Deput. Storia patria. Romagna*, S. III, vol. I (1883), p. 254-271. — *Villagio preistorico e fondi di capanne scoperto nell' Imolese*, *ibid.*, 1884. — Nombreuses notes dans les *Notizie degli scavi*, depuis 1883 jusque 1905.

A. GRENIER.

1. Le prochain fascicule du *Bullettino di Paletnologia italiana* publiera une bibliographie complète.

Musée de Boston.

Acquisitions de 1906 : 1° une belle tête d'Auguste en marbre (don E. W. Forbes) ; 2° une amphore de Nola avec représentation du mythe d'Œdipe (don Brimmer) ; 3° coupe mycénienne ; 4° jouet en terre cuite de Rhodes ; 5° *Psyché* (?) en terre cuite de Myrina (analogue à *Répertoire*, I, 361) ; 6° série de 131 sceaux byzantins.

La section égyptienne s'est enrichie d'objets notables provenant des fouilles américaines (Reisner et Lythgoe) dans les tombes de l'Ancien Empire près des Pyramides de Gizeh ; ce sont surtout des statuettes en pierre de la IV° et de la V° dynastie. Un portrait réaliste d'homme, de la IV° dynastie, est qualifié ainsi par le rapport : *probably the most important piece of Egyptian sculpture in America.*

S. R.

Les fouilles d'Herculanum[1].

Au mois d'avril 1907, le gouvernement italien, après de longs atermoiements, a fait paraître une déclaration officielle, d'où il résulte que les fouilles d'Herculanum doivent être faites *par l'Italie seule.* Ainsi tombent les projets de comité international et de souscription universelle, si patiemment, mais — il faut bien le dire — si bruyamment soutenus par M. Waldstein. Ce dernier a raconté ses mésaventures aux journaux anglais. En août 1904, M. Waldstein avait gagné à son idée beaucoup de hauts personnages ; le ministre italien de l'Instruction Publique, M. Orlando, lui avait prodigué les bonnes paroles (cet article-là est pour rien au delà des monts). Là dessus, l'archéologue américain commença une énergique propagande et intéressa à l'entreprise des rois, des milliardaires et même quelques simples citoyens. Mais, au début de 1905, le gouvernement italien, voyant que les choses allaient trop vite, fit savoir qu'il n'admettait pas de comité international des fouilles ; ce serait une atteinte au prestige de l'Italie. Dans l'automne de la même année, on soumit l'affaire à une commission qui émit un avis favorable sur le principe des fouilles, payées par qui voudrait, mais dirigées par des savants italiens. Là dessus, M. Orlando tomba du pouvoir et son successeur, M. Bianchi, se contenta de louvoyer pour gagner du temps. M. Waldstein devenait très pressant ; pendant l'automne de 1906, la commission se réunit de nouveau et approuva son projet. Mais certaines influences, qui l'avaient combattu dès le début, ne désarmèrent pas et même se fortifièrent ; le printemps de 1907 vit enfin publier le *non possumus*. La *Gazette de Francfort*, qui résume cette longue histoire (29 avril 1907), exprime l'avis que les fouilles d'Herculanum sont « dans l'eau » ; nous sommes persuadés, au contraire, qu'elles ne peuvent plus être différées et que la campagne de M. Waldstein aura du moins servi à en presser la réalisation.

S. R.

A propos des fouilles d'Herculanum.

La lettre que voici, signée d'un nom illustre, a paru dans le *Times* du 21 mai 1907. Nous en publions la traduction qu'on nous envoie.

1. Cf. *Rev. archéol.*, 1905, I, p. 423.

« Comme l'annonce d'une prochaine conférence du Commandeur Boni à Cambridge pourrait, après quelques discussions récentes, donner lieu à de fâcheuses interprétations de la part des amis du professeur Waldstein, tant en Angleterre qu'à l'étranger, je serais heureux, étant honoré de l'amitié et de la confiance de ces deux savants, de pouvoir, avec votre permission, placer ici la question sous son vrai jour.

« Le Commandeur Boni a été invité à Cambridge pour y parler de ses célèbres fouilles et découvertes dans Rome. Il n'y a là de notre part aucun désir, aucune intention de le voir même effleurer les questions sujettes à controverse. En lui Cambridge et l'Angleterre veulent honorer un homme qui a rendu à la science d'inestimables services par ses travaux longs et désintéressés, par ses brillantes découvertes dans le champ des antiquités romaines. Nul n'en apprécie la grande valeur plus que le Professeur Waldstein. La générosité et l'équité bien caractéristique de ce dernier n'ont jamais permis qu'aucune différence d'opinion affectât le moins du monde son admiration pour la personne et l'œuvre du savant italien.

« J'ajouterai que le Professeur Waldstein a donné ici à Cambridge, et longtemps avant que ces divergences de vues se soient produites, des expressions ouvertes de cette admiration et qu'il m'a dit sa pleine intention de les renouveler quand le moment viendra pour lui de le faire.

« De son côté, le Commandeur Boni, comme il me l'a souvent répété, se refuse également à laisser ces différences d'opinions altérer son amitié personnelle pour le Professeur Waldstein et la haute estime qu'il a pour lui comme archéologue.

« Dans ces circonstances, les amis de ces deux hommes généreux et magnanimes, je le dis hautement, ont pensé que la visite du Commandeur Boni à Cambridge offrirait une occasion de rapprocher les deux savants.

« Ils pourront, dans une discussion amicale, chercher le meilleur moyen d'exécuter le vaste projet d'exhumer Herculanum que tous deux ont si fortement à cœur.

« C'est, en effet, ce qu'ils ont convenu de faire, et, sur la demande expresse du Commandeur, ils auront dans leur entrevue le secours du géologue expert, le Professeur T. Mc Kenny Hughes. Ce savant se trouve tout indiqué, par les études spéciales qu'il a faites de la stratification d'Herculanum, pour donner des avis utiles sur les meilleurs modes de procéder.

« On ne saurait trop insister sur un point : c'est que le Commandeur Boni et le Professeur Waldstein, tout en se rencontrant avec le commun désir de découvrir le meilleur moyen de résoudre un problème difficile et complexe, se réservent, dans cette affaire, une entière liberté d'action.

« Il va sans dire que c'est au gouvernement italien qu'il appartient de prononcer le dernier mot. Mais le Commandeur Boni a promis que lorsque le Professeur Waldstein lui aura pleinement exposé son projet de fouilles — ce qui n'est pas encore fait — il le soumettra lui-même, qu'il l'approuve ou non, au comité central chargé de conseiller le gouvernement italien en cette affaire.

« Je suis certain que tous les amis de la science de l'antiquité se joindront à

moi dans l'espoir que l'entrevue qui aura donc bientôt lieu entre le Commandeur Boni et le Professeur Waldstein puisse amener une entente et hâter ainsi l'accomplissement d'une grande œuvre qui enrichira le monde civilisé de toute une portion inconnue de son histoire.

« Recevez, monsieur, mes salutations respectueuses. »

J. G. Frazer.

Trinity College, Cambridge,
17 mai 1907.

A propos du P. de Cara.

M. Charles W. Super écrit d'Athens (Ohio) à la *Nation* (18 avril 1907) pour exprimer sa surprise que les grands ouvrages du P. de Cara sur les Hittites et les Pélasges, restés inconnus en Allemagne et en Amérique, ne soient que rarement mentionnés en France et en Angleterre. Pour la France, M. Super a tort ; il lui suffira de consulter les index de mes *Chroniques d'Orient.* Mais il est certain que la presse scientifique allemande a fait un peu le silence sur ces ouvrages méritoires, qui sont de vastes magasins de matériaux. M. Super déclare que les étymologies du P. de Cara ne sont pas meilleures, mais ne sont pas pires que celles où l'on ne trouvait rien à redire il y a quelques années. En cela, je ne suis pas de son avis et l'ai toujours dit ; les étymologies sont la partie faible des travaux de De Cara. Mais, heureusement, il n'y a pas que des étymologies dans ses livres et l'on veut espérer que la lettre équitable de M. Super suggèrera à beaucoup de bibliothécaires l'idée de les acquérir.

S. R.

Eleusis et la presse quotidienne.

Voici une perle rare extraite du *Matin* (7 décembre 1906). Je la recueille pour montrer que les vieilles calomnies des Pères de l'Église au sujet des mystères du paganisme trouvent encore des gens d'esprit pour renchérir sur elles :

« Pour un peu, il la livrerait de ses propres mains, *et, comme les prêtres d'Eleusis, s'affolant à l'abominable collectivité de leurs mystères*, chercherait dans la coopération le stimulant de sa folie. »

Pauvres prêtres d'Eleusis !

S. R.

La collection de Mme la comtesse de Béarn.

Le second fascicule de cette belle publication, due à M. W. Frœhner, porte le millésime 1907, mais aucun nom d'éditeur ; cela n'est pas imprimé pour le public, lequel a bien le droit de le regretter (cf. *Revue*, 1905, II, p. 354).

Sur la planche VI sont figurées des monnaies grecques de tout premier ordre, entre autres des didrachmes napolitains que M. Frœhner croit antérieurs à 425, une monnaie *thrace* (non *macédonienne*) de Bastarès, prince inconnu, et un tétradrachme inédit de Lappa en Crète, à l'effigie d'Athéna Parthénos.

Les planches VII-X sont consacrées à un précieux manuscrit de l'abbaye de Cluny, mentionné dès le XIIe siècle, en dernier lieu chez les Jésuites de Lyon. Il contient dix traités écrits du Xe au XIIe siècle, notamment le *De Musica* de Boèce, la *Vie de Charlemagne* par Eginhard (bon texte) et une traduction latine inédite du petit livre de Grégoire de Nysse sur la création de l'homme.

M. Frœhner, depuis qu'il ne publie plus de catalogues (on n'en publie plus de bons), continue à travailler et à s'instruire de mille choses ; il nous en donne ici une preuve nouvelle ; c'est le philologue le plus encyclopédique de notre temps.

S. R.

L'exégèse biblique à la Sorbonne.

Dans la *Revue des Idées* du 15 mars 1907 (p. 194), M. Maurice Vernes applaudit à la création de l'enseignement d'exégèse biblique à la Sorbonne et apprécie avec une faveur légitime les deux jeunes savants qui en ont été chargés, MM. Lods et Guignebert. L'un et l'autre ont publié récemment des ouvrages très estimables, dont M. Vernes a rendu compte (Lods, *La croyance à la vie future et le culte des morts dans l'antiquité israélite*, 2 vol., 1906 ; Guignebert, *Manuel d'histoire ancienne du christianisme, les origines*, 1906). Parlant du premier de ces livres, M. Vernes appelle l'attention sur les documents araméens trouvés à Assouan, d'où il résulte que les Juifs, au Ve siècle, juraient par les divinités égyptiennes en même temps que par leur dieu national, et qu'ils possédaient un sanctuaire local de Yahvéh (plus exactement Yeho) ; or, ce sont là des abominations au point de vue de l'Hexateuque et M. Vernes en conclut que le « Yahvisme exclusiviste et spiritualiste » n'avait pas encore triomphé à cette époque. A propos du *Manuel* de M. Guignebert, M. Vernes, entrant dans la voie ouverte par les théologiens hollandais d'extrême gauche, conteste l'authenticité de toutes les Épîtres de Paul, bien qu'il admette un fonds authentique (remanié) dans *Cor. I* et dans *Gal.* « Je commence à me demander si la foi en la conservation intégrale d'une partie des lettres adressées vers 50 ou 60 de notre ère par Paul à des communautés de son ressort ne présuppose pas beaucoup d'assurance ou beaucoup de candeur » (p. 202). La question est de celles qui passionneront certainement le XXe siècle. En terminant, M. Vernes émet l'avis que des chaires d'exégèse biblique soient créées dans les Universités de province. Il a mille fois raison. On parle d'y créer des chaires d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, qui seraient infiniment moins nécessaires, ces sciences pouvant s'acquérir dans des livres qui n'ont, en général, aucun intérêt à dénaturer la vérité. Il n'en est pas de même de l'exégèse biblique, qui soulève des questions brûlantes, irritantes même, et doit être traitée publiquement avec une sévère impartialité scientifique pour que les conclusions et la méthode en deviennent accessibles au public. Après s'être séparé des Eglises, il reste à l'État un devoir scientifique à remplir : celui de laïciser leur enseignement.

S. R.

— La *Société archéologique d'Athènes* vient de publier ses Πρακτικά de 1905. Comme d'ordinaire, ce volume contient, après les rapports du secrétaire général et du trésorier, un rapport très étendu de M. Cavvadias sur les fouilles qu'il a, depuis 1903, exécutées dans le Hiéron d'Asklèpios à Epidaure. Ce rapport est accompagné de six planches en phototypie et illustré par de nombreuses figures insérées dans le texte. Un premier chapitre complète et corrige les renseignements déjà donnés sur l'architecture du temple. Un second est consacré à la source sacrée et aux conduites d'eau qui l'alimentaient et un troisième à un édifice rectangulaire, plus ancien que le temple, dont la destination reste encore obscure. Enfin, dans le chapitre IV, le plus curieux de tous, M. Cavvadias étudie ce qu'il appelle l'Ἄβατον, le grand bâtiment étroit et long où passaient la nuit les pèlerins qui étaient venus consulter le dieu. C'était un portique couvert, à colonnade d'ordre ionique. Les fragments retrouvés ont permis d'en proposer une restauration.

G. P.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1906, 3e et 4e cahiers. — Stéph. Xanthoudidès, *Nouvelles de Crète* (pl. VII-XI, figures dans le texte), suite : § 3. *Maison préhistorique à Chamaïzi, dans la province de Sitia* (relation très circonstanciée d'une fouille bien faite et description très exacte de tous les objets trouvés dans cette fouille). — Ant. Kéramopoulos, *Le stade pythique et la loi sur le vin qui est gravée sur ses murs* (figures dans le texte. Critique des traductions et interprétations qui ont été données jusqu'à présent de cette loi). — Dragoumis, *Topographie et épigraphie de Képhisia*. — Romaios, *Inscriptions de l'Acropole*. — Philios, *Le tableau de Ninnion* (le monument a été publié en 1901. Ph. discute et corrige les interprétations qui ont été données de certains des détails de l'image). — Kouroniotis, *Fouilles d'un tombeau à dôme, près de Volo* (pl. XII-XV. Figures dans le texte. Il s'agit d'une tombe de l'âge mycénien, qui rappelle, comme disposition générale et comme nature d'objets découverts dans la fouille, celle de Ménidi; sépulture à inhumation. Nombreux ornements d'or. Poteries peu nombreuses et sans peinture). — Rediadis, *L'Héracléion de la bataille de Salamine* (figures dans le texte. Croit pouvoir fixer le site du sanctuaire d'Héraclès que Plutarque et Diodore mentionnent dans le récit de la bataille. Le reconnaît dans les restes d'une enceinte, déjà signalés par Leake, sur la côte attique, au fond du golfe de Kératsini). — Tsoundas, ἥρως ἐπὶ βλαύτῃ (donne une explication satisfaisante d'une inscription et de textes d'Hésychius et de Pollux qui n'avaient pas été bien compris).

— *The Journal of hellenic studies*, t XXVI, 2e partie, 1906 : Règlements, procès-verbaux. — Dawkins, *Le carnaval moderne en Thrace et le culte de Dionysos* (renseignements curieux, accompagnés de photographies et de dessins, sur des mascarades qui se donnent dans les villages du canton de Viza, mascarades où l'on croit, à certains traits, reconnaître la tradition altérée d'anciennes cérémonies du culte de Dionysos). —R. P. Jones et A. Gardner, *Notes sur une maison antique récemment dégagée à Girgenti* (la maison aurait été remaniée à l'époque romaine; mais, d'après le galbe des chapiteaux doriques

du péristyle, il semble bien qu'elle ait été bâtie à l'époque grecque. Figures dans le texte). — K. F. Frost, *La boxe chez les Grecs*, pl. XII, XIII. Figures dans le texte. Décrit, avec beaucoup de précision, d'après les auteurs et les vases, les méthodes du pugilat grec. Est si bien au courant des coups et des parades que l'on se demande s'il n'a pas eu pour collaborateur un boxeur de profession). — P. Gardner, *Note sur le vase du Musée Ashmoléen où serait représenté Cacus* (figure dans le texte). — Silvia M. Welsh, *Un lekythos funéraire attique* (pl. XIV. Vase en marbre du Musée national d'Athènes, avec figures en relief. Quatre personnages, peut-être le frère et la sœur, morts jeunes, et le père et la mère. Le jeune homme tient un lièvre. Point de noms inscrits; seulement, sur le col du vase, ὅρος μνήματος. Seconde moitié du v[e] siècle). — A. J. B. Wace, *Quelques sculptures grecques du Musée de Turin* (pl. XV-XVII. Tête d'athlète. Serait une copie d'un original en bronze, exécutée dans le dernier quart du v[e] siècle, sous des influences à la fois attiques et argiennes. Torse d'Athéna, reproduction d'un type créé par l'école de Praxitèle. Torse de jeune homme, fin du IV[e] siècle. Tête d'athlète, style de l'un des successeurs de Lysippe. Statue d'une prêtresse d'Isis. Doit provenir d'Alexandrie). — D. Mackenzie, *La poterie minoenne de Cnossos, celle de la période moyenne* (pl. VII-XI, en couleur. Figure dans le texte). — W. Headlam, *La dernière scène des Euménides d'Eschyle*. — G. Dickins, *Une nouvelle réplique du type de l'Apollon Choiseul-Gouffier* (trois figures dans le texte. Fragment qui se trouve dans la Cour du Musée des Thermes à Rome. Rien que les jambes. — C. C. Edgar, *Deux portraits en bronze*, de *provenance égyptienne* (pl. XVIII. Les deux statuettes appartiennent au département égyptien du British Museum. Elles représentent Ptolémée Philadelphe et sa sœur, sa seconde femme, Arsinoé II). — E. A. Gardner, *Note sur l'Atalante de Tégée* (constate son accord avec Furtwaengler). — A. H. S. Yeames, *Statuette grecque archaïque trouvée en Norvège* (figures dans le texte). — F. W. G. Foat, *Nouveaux faits relatifs au tsadé et au sampi*. — G. F. Hill, *La collection d'antiques du Sodoma*. — Bibliographie. — Tables.

— Le fascicule 4 du tome XIII des *Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires* est tout entier rempli par un très intéressant mémoire intitulé : *Une forteresse ibérique à Osuna* (*fouilles de* 1903), par MM. Arthur Engel et Pierre Paris, anciens membres de l'Ecole française d'Athènes, chargés de mission en Espagne. — La relation des fouilles et la description des constructions qu'elles ont dégagées ainsi que des objets qu'elles ont rendus au jour sont très minutieuses et très méthodiques ; aucun détail n'est laissé dans l'ombre. On a là, sur une antique civilisation dont nous ne savons presque rien par les auteurs, des documents de première main très bien présentés et illustrés par quarante planches, exécutées pour la plupart en phototypie.

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

Ch. Guignebert. — *Manuel d'histoire ancienne du christianisme. — Les origines*. 1 vol. in-16 de xxiii — 549 pages. — Paris, Alphonse Picard, 1906.

Jamais l'exégèse biblique et les études sur le christianisme primitif n'ont été plus florissantes que de nos jours; et, cependant, jamais peut-être le public lettré n'a été plus ignorant de ces recherches et des résultats obtenus. Cela tient surtout à ce que nous n'avions pas jusqu'ici, du moins en français, de livre relativement court, et vraiment critique, qui facilitât l'accès de ce domaine. Aussi faut-il remercier M. Guignebert d'avoir entrepris de nous donner un *Manuel d'histoire ancienne du christianisme*.

Les premières lignes de l'*Avertissement* marquent bien l'intention de l'auteur et le caractère de l'ouvrage : « Ce livre ne prétend ni à l'érudition ni à l'originalité; il ne s'adresse pas aux savants, mais seulement aux hommes de bonne volonté que les questions chrétiennes attirent, et qui ne savent trop comment les aborder. Le grand public français s'est habitué à ne voir dans le christianisme que matière à prédication ou à polémique ; il s'est détourné de sa véritable histoire, sans porter attention aux efforts patients des érudits qui la construisaient, et aujourd'hui il l'ignore, d'une ignorance profonde et scandaleuse. Ce manuel purement laïque aura atteint son but, s'il contribue à la dissiper » (p. I).

Le présent volume est consacré aux *Origines*, et conduit l'histoire du christianisme jusque vers la fin du Ier siècle. Dans une *Introduction* (p. xi), qui suit un *Index bibliographique* (p. v), l'auteur cherche à expliquer les antécédents et la première évolution de la religion du Christ, son conflit avec l'Etat, les causes et les conséquences de son triomphe. Puis il étudie les sources de l'histoire ancienne du christianisme (chap. I), le judaïsme palestinien au temps de Jésus (chap. II), le judaïsme de la *diaspora* (chap. III), l'état moral et religieux du monde gréco-romain (chap. IV), les faits de la vie de Jésus (chap. V), et son enseignement (chap. VI), l'Eglise judaïque de Jérusalem (chap. VII), la vie et les missions de Paul (chap. VIII), sa doctrine et ses Eglises (chap. IX), l'influence de la spéculation juive (chap. X), les Eglises judéo-chrétiennes (chap. XI), l'Église de Rome (chap. XII), l'Église à la fin du Ier siècle (chap. XIII). Suivent un *Index analytique* (p. 525) et une *Table des matières* très détaillée.

L'ouvrage, qui est plein de choses et de vues intéressantes, n'est pas un manuel des Antiquités chrétiennes, puisque l'auteur paraît vouloir laisser de côté l'archéologie et l'épigraphie. Ce n'est même pas, au sens précis du mot, un « manuel », puisque l'interprétation et la discussion y tiennent plus de place que

l'exposé des faits. C'est plutôt l'esquisse d'une Histoire ancienne du christianisme : esquisse déjà développée par endroits, surtout en ce qui concerne les origines juives, mais forcément incomplète. La matière était si riche, et si confuse, qu'il fallait bien faire un choix parmi les questions et les hypothèses. En somme, M. Guignebert s'est tiré habilement de la difficulté, et il donne une idée juste de l'état des problèmes. Il est très bien informé. Il n'hésite pas à prendre parti sur des points délicats, mais s'efforce sincèrement d'être impartial. Assurément, il n'est pas l'homme de la tradition, ni même des solutions moyennes, auxquelles il préfère d'instinct les hypothèses hardies, parfois aventureuses : ardent néophyte, il ne résiste point aux griseries de l'exégèse. En tout cas, et c'est l'essentiel, son livre est très suggestif : il ouvre au public français un nouveau domaine, et sera pour bien des lecteurs une révélation. Souhaitons maintenant que l'auteur ne fasse pas trop attendre son second volume : avec le IIe siècle, on sort de l'hypothèse pour entrer dans l'histoire.

P. M.

Ph. Lauer. — *Le Trésor du Sancta Sanctorum*, 1 volume in-4° de 142 pages, avec 18 planches hors texte et 35 gravures dans le texte. — Paris, Leroux, 1906 (Extrait du tome XV des *Monuments Piot*).

On sait que la chapelle du *Sancta Sanctorum* est un reste du vieux palais de Latran. On l'entrevoit dans la pénombre, par une fenêtre grillagée, en haut de la *Scala Santa*. Au fond de la chapelle est un autel à portes de bronze, entouré d'une grille de fer cadenassée. Cette grille n'avait pas été ouverte depuis près de quatre siècles, depuis le pontificat de Léon X. On savait seulement, par le témoignage de Jean Diacre et par une liste du temps de Léon X, que l'autel devait renfermer un coffre de cyprès, rempli de reliquaires et autres objets précieux, placé là sous le pape Léon III, au début du IXe siècle. Des sceptiques prétendaient que le trésor avait depuis longtemps disparu. Cependant, en 1903, le R. P. Jubaru, qui désirait examiner l'une des reliques, réussit à faire ouvrir la grille et l'autel : on y retrouva le coffre intact, avec tout son contenu. Cette nouvelle donna bon espoir aux archéologues. M. Lauer se mit en campagne ; il a été assez heureux pour dissiper tout le mystère, au grand profit de l'art. Il a pu étudier et photographier les objets conservés dans le coffre. Il nous apporte aujourd'hui le résultat de son enquête, dans un ouvrage très savant et très richement illustré, où les principaux monuments sont reproduits en d'admirables héliogravures.

Il décrit d'abord en détail la chapelle du *Sancta Sanctorum* : un charmant édifice carré, gothique du XIIIe siècle, orné de fresques, de mosaïques et d'arcatures trilobées à colonnettes torses (p. 6 ; pl. I-V). Il interroge ensuite les anciens Catalogues (p. 24). Enfin, il étudie l'arche de cyprès (p. 34), et toutes les merveilles qui y étaient contenues : croix reliquaires (p. 36), coffrets de métal (p. 56), ivoires (p. 80), cristal (p. 89), bois (p. 90), objets divers (p. 100), tissus (p. 103), authentiques de reliques (p. 121). Dans un dernier chapitre, l'auteur passe en revue une série d'objets trouvés dans les fenêtres grillagées au-dessus de l'autel (p. 131). Parmi les plus belles pièces, citons une croix

d'émail cloisonné du VIe ou du VIIe siècle (pl. VI) et le coffret d'argent rectangulaire qui la renferme (pl. VII), une croix d'or gemmée dite « de la circoncision » et son coffret d'argent cruciforme (pl. VIII-IX), d'autres coffrets d'argent ou de cuivre (pl. X-XII), dont l'un rappelle la célèbre *capsella* d'Afrique étudiée par De Rossi (pl. XII, 3) ; de superbes ivoires sculptés (pl. XIII) ; des peintures byzantines sur bois (pl. XIV) ; de très curieux tissus de soie byzantins (pl. XV-XVIII). Plusieurs de ces objets sont de vrais chefs-d'œuvre, et prennent place parmi les plus belles productions de l'art byzantin ou roman. Signalons encore, entre les nombreuses inscriptions, les authentiques de reliques, qui s'échelonnent du VIe au XIIIe siècle, et qui marquent la transition entre les plus vieux documents de cette classe, notamment ceux d'Afrique, et les documents analogues du Moyen-Age.

La publication de M. Lauer présente un intérêt de premier ordre pour les archéologues comme pour les historiens de l'art. Le texte est très documenté, précis et sobre, digne enfin de la découverte et de l'illustration.

P. M.

F. Martroye. — **Genséric. La conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident**, 1 vol. in-8 de VII-392 pages. — Paris, Hachette, 1907.

Dans l'enquête si intéressante et si féconde qui se poursuit depuis un demi-siècle sur l'histoire de l'Afrique punique, latine, byzantine ou arabe, l'une des périodes historiques avait été presque complètement négligée jusqu'ici : la période vandale. En dehors des travaux vieillis de Mannert (Leipzig, 1785), de Marcus (Paris, 1836), de Papencordt (Berlin, 1837), de Yanoski (Paris, 1844), nous n'avions sur cette période que le mémoire de Ludwig Schmidt (*Geschichte der Wandalen*, Leipzig, 1901), mémoire exact, mais trop sec. Aussi avons-nous plaisir à signaler la publication d'une étude méthodique et complète sur le fondateur du royaume vandale.

M. Martroye était bien préparé pour écrire cette histoire. Il avait publié naguère un savant livre sur *L'Occident à l'époque byzantine. Goths et Vandales* (Paris, 1904), et un intéressant mémoire intitulé *Une tentative de révolution sociale en Afrique. Donatistes et circoncellions* (Paris, 1904). Pour son nouveau travail, il n'a négligé aucune des sources, littéraires ou historiques, épigraphiques ou juridiques; et il est bien au courant des recherches récentes qui touchent de près ou de loin à son sujet.

Dans une longue *Introduction*, il étudie l'état de l'Afrique avant l'invasion des Vandales; il montre comment la force de résistance du pays avait été affaiblie peu à peu, au cours du IVe siècle, par les guerres civiles, les révoltes des indigènes et l'éternelle querelle entre donatistes et catholiques. Puis, il suit en détail l'histoire de la conquête (chap. I), la politique extérieure de Genséric (chap. II), ses guerres contre l'Empire (chap. III), l'organisation de la conquête (chap. IV), enfin le gouvernement de Genséric (chap. V). Dans un *Appendice* (p. 383), il cherche à préciser la date de l'enquête du proconsul Ælianus, l'une des enquêtes qui entraînèrent au début la condamnation du donatisme.

En dehors même du récit des faits, qui est exact et net, le livre de M. Mar-

troye présente un double intérêt historique. Il nous montre, d'abord, comment la conquête vandale fut l'une des causes déterminantes de la chute de l'Empire d'Occident. Il nous explique ensuite comment le royaume vandale a pu durer un siècle : c'est que le conquérant conserva l'organisation romaine. Cette organisation a permis aux barbares de se maintenir dans le pays, en dépit des retours offensifs des Romains, malgré les violences, les persécutions religieuses et l'hostilité des populations. C'est bien ce que l'on soupçonnait : mais la justesse de l'hypothèse est prouvée ici par l'exposé méthodique et impartial des faits.

Il est à souhaiter maintenant que l'auteur ne s'arrête pas en chemin, et qu'il poursuive son histoire jusqu'à la fin de l'occupation vandale. Cette dernière période n'est pas moins intéressante ; et le règne de Thrasamond fait encore bonne figure à côté du règne de Genséric.

P. M.

L. Duchesne. — **Histoire ancienne de l'Église**, tome I, in-8°, de XI-577 pages. Paris, Fontemoing, 1906.

On sait quel a été jadis le succès des *Origines chrétiennes* de Mgr Duchesne. Cependant l'auteur, qui ne se contente pas aisément, a voulu arrêter la circulation du « vieux cahier de cours, lithographié depuis bientôt trente ans », qui lui semble, dit-il, « avoir trop vécu pour sa gloire ». Pour cela, il a commencé la publication de cette *Histoire ancienne de l'Église*, qu'attendaient ses élèves et les gens bien informés.

Le premier volume, qui seul a paru jusqu'ici, annonce une grande œuvre. En vingt-sept chapitres, il conduit l'histoire de l'Église jusqu'à la fin du IIIe siècle. Mgr Duchesne, qui aime les terrains solides, passe vite sur le premier siècle. Il résume brièvement, avec une prudence très avisée, ce qui lui paraît certain ou probable pour cette période. C'est l'objet de dix chapitres très nourris : l'Empire romain, patrie du christianisme, la primitive Église à Jérusalem, Antioche et les missions de saint Paul, le chrétien dans l'âge apostolique, les origines de l'Église romaine, les premières hérésies, les origines de l'épiscopat, le christianisme et la légalité, la fin du judéo-christianisme, les débuts de la littérature chrétienne. Avec le second siècle, nous sortons de l'hypothèse ou de la pénombre, pour entrer vraiment dans l'histoire. En traits vigoureux, l'auteur peint les Églises, les doctrines, les hommes et les œuvres : Églises de Rome, d'Orient, de Gaule et d'Afrique ; hérésies gnostiques et montanisme ; persécutions, controverses pascales et autres ; apologistes, polémistes, premiers exégètes et premiers théologiens ; Hippolyte, Origène et son école, Paul de Samosate, Denys d'Alexandrie, précurseurs de l'arianisme. Le volume se termine par un tableau de la société chrétienne à la fin du IIIe siècle : mœurs, organisation, concurrence du culte de Mithra, du Néo-Platonisme et du Manichéisme.

Avec une sûreté magistrale, l'auteur présente sous presque tous ses aspects le christianisme des trois premiers siècles. Il le suit dans sa propagande et dans ses épreuves, dans le développement de son organisation, des institutions, de la discipline et de la morale, de la vie sociale, de l'apologétique et de la polé-

mique, de la théologie, de la littérature. De tout cela se forme un tableau complet, exact et harmonieux. Quant à la méthode, c'est un modèle de critique prudente et sagace : la méthode d'un historien très réaliste, ami des faits et de la lumière, dédaigneux des aventures de l'exégèse comme des partis-pris apologétiques.

P. M.

MICHEL BRÉAL. — **Pour mieux connaître Homère**, 1 vol. in-8 de VIII-309 pages. Paris, Hachette, 1906.

La question homérique est décidément comme la tapisserie de Pénélope. Après avoir étudié pendant un demi-siècle l'*Iliade* et l'*Odyssée*, M. Michel Bréal estime que tout est à recommencer. Et il nous donne ses raisons dans un petit livre aussi curieux que savant, en sept chapitres. Il pose d'abord nettement le problème (chap. I). Puis il se demande ce qu'est l'*Iliade* (chap. II). Il recueille les indications sur le temps et le lieu (chap. III-IV). Il analyse finement la langue d'Homère (chap. V), et la composition de l'*Iliade* (chap. VI). Il montre la fragilité des hypothèses de la critique moderne (chap. VII). La seconde moitié du livre, toute philologique, sous le nom de *Lexilogus*, contient une série de notes fort érudites et ingénieuses sur divers termes homériques.

Voici, en quelques mots, la thèse de M. Bréal. Les poèmes homériques ont été composés au milieu d'une société déjà complexe et fort avancée, qui connaissait depuis longtemps l'écriture, la sculpture, la peinture, les arts industriels, la monnaie : c'est ce que prouvent plusieurs passages de ces poèmes, et les découvertes récentes de l'archéologie, notamment celles de Gnosse. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne présentent aucun des caractères de la poésie populaire. Que l'on considère le fond ou la forme, la langue ou la versification, c'est une poésie savante. Tout ce qui constitue le monde grec de la période classique se trouve déjà dans les poèmes homériques. Ces poèmes renferment des éléments très divers, et même contradictoires. Ils peignent une antiquité de convention et d'imagination ; mais ils trahissent souvent l'influence du milieu réel, où était très développé le goût du luxe, même de l'art. Ils ont été composés pour un monde aristocratique, très instruit, raffiné, chevaleresque ; après bien d'autres poèmes, et sans doute vers le début du VII[e] siècle, à la cour de Lydie. Ils étaient destinés à être récités dans des fêtes ou des concours. Ils sont l'œuvre collective de quelque corporation religieuse. Il y a eu, d'ailleurs, un poème primitif, écrit par un des membres de la corporation, puis recueilli, agrandi, complété par ses confrères et ses successeurs.

Telle serait la conclusion de l'auteur, si l'on pouvait parler ici de conclusion : car tout cela est indiqué discrètement, à titre d'hypothèse, souvent à demi-mot, mais toujours après de solides arguments. Nous signalerons notamment les observations très pénétrantes et neuves sur les caractères de la langue homérique.

Assurément, les idées de M. Bréal s'écartent beaucoup des idées courantes. Nous ne savons s'il a raison. Mais ses arguments devront être pris en sérieuse considération. Le procès d'Homère est à reviser une fois de plus, comme toute l'histoire des origines helléniques, depuis les découvertes de Crète.

P. M.

A. Merlin. — **L'Aventin dans l'antiquité**, 1 vol. in-8° de 476 pages; Paris, Fontemoing, 1906; — **Les revers monétaires de l'empereur Nerva**, 1 vol. in-8° de 150 pages; Paris, Fontemoing, 1906.

Ces deux ouvrages de M. Merlin sont des thèses de doctorat. La petite thèse est une utile contribution à l'histoire du règne de Nerva. L'auteur ne s'est pas proposé d'écrire une monographie complète sur la numismatique de Nerva, mais « de rechercher quelle lumière les types et les légendes monétaires pouvaient jeter sur le gouvernement de cet empereur » (p. 1). Dans une première partie, il étudie les pièces frappées à Rome, relatives soit à la personne de Nerva (chap. I), soit à son programme politique (chap. II), soit à ses mesures de gouvernement (chap. III). Une seconde partie traite des pièces frappées en dehors de Rome : médaillons d'argent à légendes latines des villes d'Asie (chap. I), monnaies à légendes latines des colonies (chap. II), impériales grecques (chap. III). La description des espèces est accompagnée d'un commentaire historique, exact et sobre. Dans une courte et intéressante conclusion (p. 135), l'auteur résume les idées d'ensemble; il montre nettement en quoi la numismatique permet de compléter ou de préciser les renseignements fournis par les textes littéraires ou épigraphiques. Par l'exemple du règne de Nerva, il prouve que les historiens auraient profit à fréquenter davantage les cabinets de médailles. L'ouvrage se termine par des appendices et des tables qui en faciliteront l'usage : notamment, une Chronologie du règne de Nerva (p. 143); deux listes des légendes monétaires, l'une chronologique (p. 147), l'autre alphabétique (p. 149).

La thèse principale de M. Merlin est une étude très complète sur l'histoire et la topographie de l'Aventin. On sait que cette colline a été, par excellence, la colline populaire, forteresse des plébéiens, rendez-vous des marchands et des dieux étrangers. Elle est restée en dehors du *pomerium* jusqu'au règne de Claude. M. Merlin aurait peut-être donné à son travail une plus réelle et plus profonde unité, s'il avait concentré son effort sur cette première période où la colline populaire joue un rôle original et conserve une physionomie distincte. Il a compris autrement son sujet; il a suivi jusqu'au bout l'histoire de l'Aventin, et l'on doit reconnaître que son livre en sera d'autant plus utile pour la connaissance de la topographie romaine.

Il a adopté l'ordre le plus naturel, l'ordre chronologique. Dans une première partie, il montre ce qu'était l'Aventin avant la République : le sol (p. 5); les premiers habitants, sans doute des Ligures (p. 26); les dieux primitifs, la Bona Dea, Faunus et Picus, Jupiter Elicius et Jupiter Liber, Consus (p. 42). Il cherche à expliquer pourquoi la colline a été si longtemps exclue du *pomerium* (p. 53). Dans une seconde partie, il suit l'histoire de l'Aventin jusqu'à la seconde guerre punique : l'Aventin quartier plébeien (p. 69); topographie de ce quartier à l'époque républicaine (p. 92); l'Aventin et le mur de Servius Tullius (p. 114); les dieux introduits par les relations commerciales, Cérès, Bona Dea, Mercure et Minerve, Flora et la Lune (p. 140), ou à la suite des guerres, Juno Regina et Vortumnus (p. 196); le culte de la Diana Aventinensis (p. 203); les caractères communs à ces cultes étrangers (p. 227). Avec la troisième par-

tie, nous entrons dans la période vraiment classique : développement du quartier (p. 246); formation des légendes aventines, Cacus, Faustinus, Romulus et Remus, les sécessions (p. 257); les marchands de l'Aventin (p. 272). La quatrième partie est consacrée à l'histoire de la colline sous l'Empire : régions d'Auguste et *vici*, extension du *pomerium* sous Claude, restauration de temples et incendies (p. 289): topographie du quartier durant cette période (p. 312); l'Aventin devenu quartier aristocratique (p. 333); anciens et nouveaux cultes païens (p. 362); légendes chrétiennes (p. 378); méfaits des barbares, pillages d'Alaric et de Genséric (p. 430). Dans sa *Conclusion*, l'auteur résume à grands traits toute cette histoire (p. 441). Il y ajoute trois Appendices fort utiles : principales découvertes faites sur l'Aventin depuis le XVIe siècle (p. 447); iconographie et bibliographie (p. 456 et 457).

Ce livre touche à tant de questions qu'on doit se borner à signaler le contenu, l'étendue de l'information, la sûreté de la méthode. Plusieurs chapitres sont des modèles de critique : par exemple, les chapitres sur les vieilles légendes aventines (p. 257), ou sur les légendes chrétiennes relatives à Sainte-Prisca (p. 378). Par tous ces mérites, cette enquête sur l'Aventin prend place à côté des meilleures monographies qui soient sorties de notre École de Rome, parmi les plus précieuses contributions à l'étude de la topographie romaine.

P. M.

V. Leblond. — **Marque de verriers sur un barillet gallo-romain trouvé à Beauvais.** Beauvais, 1907. In-8, 15 p. et pl.

A propos d'un barillet en verre récemment découvert à Beauvais, et portant la marque COM FOR FRON || S, M. Leblond étudie les problèmes soulevés par ces curieux produits de la verrerie gallo-romaine. Il croit pouvoir distinguer « *deux centres de lieux de trouvailles et probablement de fabrication : l'un au nord-ouest de la Gaule, dans l'espace sensiblement compris entre Rouen, Boulogne-sur-Mer, Amiens et Saint-Quentin ; l'autre, en Germanie, dans la vallée du Rhin entre Cologne et Strasbourg* ». Ce prétendu dualisme semble difficile à admettre : les mêmes marques se rencontrent en Germanie et dans le nord-ouest de la Gaule : FRON FORTIS s'est retrouvé à Vermand et à Cologne, FRONTINIANA EQVA à Amiens et à Ruppertsberg, CEBEIYL-LICI à Reims, à Vermand et à Strasbourg. La carte de répartition que publie M. Leblond ne semble pas complète : la Forêt de Compiègne a fourni plus d'un barillet frontinien ; on en a recueilli des fragments jusqu'à Alise Sainte-Reine ; on en a trouvé plusieurs à Étaples (Pas-de-Calais).

Quant à l'interprétation et à la date des marques, nous croyons que M. Leblond a été bien inspiré quand il s'est rangé aux opinions de MM. Héron de Villefosse, Déchelette, Eck et Bohn. Ce sont bien des monuments du IIIe siècle et le mot principal de leur légende doit bien se lire avec M. Bohn FRONTINIANA, même quand il est abrégé en FRO ou FRONTI. Quant aux autres noms qui figurent sur ces barillets, nous croyons y trouver des noms de chefs d'atelier. Dans la légende COM FOR FRON || S, nous

sommes tenté de placer l'**S** en tête et de lire *S(exti) Com(mii?) Fortis : Fron(tiniana)*, ce qui donnerait exactement la même légende que le barillet **FRONT · S · C · F** (variantes **FRONT · S · C** et **FRON FORTIS**).

Les barillets portant d'autres noms que celui de Frontinus n'en sortent pas moins de l'*officina Frontiniana* : qui ne voit que les marques **EQVA** et **EQVA LVPPIO FEC** désignent le même verrier que les marques **FRONTINIANA EQVA** et **FRON EQVA** ?

Le nom propre d'homme **EQVA** est à rapprocher, pour sa désinence, de noms masculins celtiques bien connus connue *Luppa* ou *Atcula*. Mais la présence de la consonne **QV**, étrangère à la phonétique celtique, nous montre que ce nom est ligure ou « séquane », au même titre que les noms *Sequana*, *Ucueta*, *Sequanus*, *Quariates*, *Aquitania* ou que le mot *Equos* du calendrier de Coligny.

SEYMOUR DE RICCI.

V. LEBLOND. — **Monnaies gauloises recueillies dans l'arrondissement de Clermont** (Oise). Paris, Rollin et Feuardent, 1906. In-8, 33 p. (Extrait de la *Revue Numismatique*).

Catalogue utile de 202 monnaies dont 189 recueillies à diverses époques sur le territoire de Breteuil ou de Vendeuil-Caply. Nous croyons peu vraisemblable l'identification de cet emplacement avec le *Bratuspantium* des Commentaires. Le nom même de Beauvais (*Caesaromagus*) nous prouve que cette ville n'est pas antérieure à la conquête romaine et qu'elle succéda à *Bratuspantium*, tout comme *Augustodunum* succéda à *Bibracte* et *Augusta Suessionum* à *Noviodunum* ; mais de même que l'oppidum de Pommiers (*Noviodunum*) est situé tout près de Soissons (*Augusta Suessionum*), de même nous croyons devoir chercher l'oppidum de *Bratuspantium* dans les environs immédiats de *Caesaromagus*. Un seul emplacement, celui du Mont-César à Bailleul-sur-Thérain, présente, à notre avis, les conditions nécessaires. C'est là que nous croyons le plus vraisemblable de placer le *Bratuspantium* de César.

Parmi les monnaies décrites par M. Leblond, les unes ne sont connues que par d'anciens ouvrages, d'autres se trouvent au Cabinet des médailles, d'autres enfin, au nombre d'une centaine, sont conservées dans diverses collections particulières du département de l'Oise. Ce sont de semblables monographies locales qui ont rendu possible un ouvrage comme le *Traité des monnaies gauloises* de M. Blanchet ; c'est par la multiplication de travaux de ce genre que bien des attributions, encore douteuses, deviendront définitives ou seront définitivement rejetées.

SEYMOUR DE RICCI.

J. L. Pič. *Le Hradischt de Stradonitz*, ouvrage traduit du tchèque par **M. J. Déchelette**. Leipzig, Hiersemann, 1906. In-4°, IV-135 pages, avec 58 planches et 15 figures dans le texte. — Ouvrage capital pour la connaissance du second âge du fer (époque de La Tène), qui est représenté presque inté-

gralement dans les riches collections d'antiquités exhumées sur le Hradischt. En signalant l'analogie, ou plutôt l'identité de cette civilisation avec celle qu'ont fait connaître les fouilles de Bulliot à Bibracte, M. Déchelette a singulièrement accru, aux yeux des lecteurs français, l'intérêt de la monographie tchèque qu'il a pris la peine de traduire. Les planches, en noir ou en couleurs, sont admirablement venues, à tel point que le Musée de Saint-Germain a sacrifié un exemplaire de l'ouvrage afin d'exposer ces planches si instructives dans un meuble à volets de la salle VII. La question de savoir si Marbod a résidé au Hradischt est difficile; contrairement à M. Pič, M. Déchelette croit que Stradonitz a été plutôt détruit par Marbod (10 av. J. C.). On trouvera ses conclusions développées dans un mémoire lu au Congrès de Mâcon en 1901 et réimprimé en 1904 dans son livre *Les fouilles du mont Beuvray de 1897 à 1901* (Paris, 1904; cf. ma notice dans *L'Anthropologie*, 1902, p. 519-520).

S. R.

E. Bories. *Histoire du Canton de Meulan.* Ouvrage illustré de 400 dessins de l'auteur et accompagné de 30 plans. Paris, Champion, 1907. Gr. in-8, 763 p. — Il y a, dans ce gros volume, beaucoup de savoir et le fruit de longues recherches, en particulier dans la collection Filassier et dans la collection du Vexin de Levrier; l'auteur a lu, d'ailleurs, toute une bibliothèque d'imprimés, de qualité forcément très inégale et qu'on est parfois un peu surpris de voir citer dans un livre de 1907. Mais une critique minutieuse risquerait, en l'espèce, d'être injuste; M. Bories a rendu un service dont il faut d'autant plus lui savoir gré qu'il appartient à l'enseignement, mais n'est ni archiviste ni érudit de profession.

S. R.

A. W. Naue. *Die Denkmäler der vorrömischen Metallzeit in Elsass. Mit Benützung..., besonders der Sammlung Nessel in Hagenau.* Strasbourg, R. Schultz, 1905. Gr. in-8, LXXXVI-529 p. avec 2 cartes, 32 planches et de nombreuses gravures dans le texte. — Il suffit de signaler cet important ouvrage, qui mérite de prendre place parmi les meilleures « statistiques archéologiques » de notre temps. La description très complète des tumulus des environs d'Haguenau annule presque toute la littérature antérieure sur le même sujet (cf. *Matériaux*, t. XX, p. 359); on peut aussi désormais se passer des publications, d'ailleurs fort rares, de M. de Ring. Nos lecteurs n'apprendront pas sans regret la mort toute récente de M. Naue.

S. R.

Studien aus Kunst und Geschichte. FRIEDRICH SCHNEIDER zum siebzigsten Geburtstage gewidmet. Fribourg en Brisgau, Herder, 1906. In-4, XXVII-584 p., avec 44 planches et de nombreuses gravures dans le texte. — M. Friedrich Schneider est un prélat très instruit qui, depuis de longues années, a fait de Mayence un centre de recherches méthodiques sur les monuments du moyen âge et a beaucoup contribué, par ses travaux personnels, aux progrès de l'archéologie en pays rhénan. Son œuvre capitale, l'histoire de la cons-

truction du dôme de Mayence, lui a valu, même en dehors de l'Allemagne, une notoriété du meilleur aloi. On trouvera, dans le présent volume (p. XII-XXV), une bibliographie de ses écrits divers, de 1859 à 1904, comprenant 346 numéros; ce sont, en général, de courts articles, presque tous relatifs au christianisme médiéval, à sa liturgie et à son art. Ceux qui abordent des questions relatives à l'archéologie du moyen âge trouveront désormais profit à parcourir cette liste, qui mériterait d'être répandue à part.

Le magnifique volume de *Mélanges*, que les amis et admirateurs de Mgr Schneider lui ont offert, comprend 51 mémoires abondamment illustrés, la plupart consacrés aux études qui ont fondé la réputation du jubilaire. J'ai déjà dit ce que je pense de ces sortes d'ouvrages collectifs, catacombes dorées où de précieuses découvertes vont dormir à côté de petits écrits de circonstance. Mais, le genre une fois admis (et admis à tort), il n'est que juste de reconnaître dans ce volume la belle tenue de l'ensemble, la variété des sujets traités et l'excellence peu commune de l'exécution. Voici les articles qui, à mon avis, intéressent le plus l'histoire générale et l'histoire de l'art. Je suis, à peu près, l'ordre chronologique :

H. W. Wallau, *Formes anciennes des écritures sémitiques, grecques et minoennes* (tableaux utiles, texte d'amateur). — J. Strzygowski, *Spalato, une étape de l'art roman dans son passage d'Orient en Occident* (très intéressant mémoire). — L. Lindenschmit, *Ivoire chrétien découvert sur la place du château à Mayence*. — M. J. Binder, *Autel domestique byzantino-vénitien* (monument remarquable de la fin du XVe siècle). — E. R. Stuckelberg, *Les stations du martyrologe hiéronymien*. — J. Sauer, *Le mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie, contribution à l'iconographie du moyen âge*. — K. Lange, *L'autel de Mühlhausen sur le Neckar* (au musée de Stuttgart). — W. Bode, *Lunette de Luca della Robbia* (chef-d'œuvre acquis récemment en Angleterre par le Musée de Berlin). — Leo Baer, *Un dessin du Maître des cartes à jouer* (rapprochement curieux avec Conrad Witz). — J. Springer, *Premiers états des planches de Dürer*. — E. Steinmann, *Les mains de Michel-Ange* (modèle en terre cuite, de Michel-Ange ou de Tribolo, au Kensington Museum). — H. Weizsäcker, *Le problème architectonique du plafond de la Sixtine*. — G. Neumann, *Un poignard oriental dans le « Samson » de Rembrandt*. — J. Durm, *La Superga de Turin et maître Filippo Juvara de Messine*. — L. Schemann, *Lettres inédites de Cherubini*.

Un mémoire en français, par M. Furcy-Rainaud, a pour titre : *Les directeurs généraux des bâtiments du roi au XVIIIe siècle* (duc d'Antin, Orry, Lenormant de Tournehem, Mis de Marigny, Pierre, comte d'Angiviller). C'est un exposé rapide, mais bien conduit, qui n'est pas sans intérêt pour la préhistoire du Musée du Louvre.

Salomon Reinach.

Aristide Calderini. *Di un' ara greca dedicatoria agli Dei inferi esistente nel Museo archeologico di Milano*. Milan, Hœpli, 1907. In-8, 34 p. et 2 pl. — Il s'agit d'un petit autel de marbre connu depuis 1871 (Saint-Germain en possède un moulage partiel) et plusieurs fois publié. Les quatre faces représentent Charon

dans sa barque, Mercure nu debout tenant la bourse, un dieu barbu qui est Hadès, mais où M. Calderini reconnaît le Dionysos orphique, et l'inscription θεοῖς καταχθονίοις. Tout cela valait un article de trois pages ; la brochure de M. Calderini était superflue. Milan possède des statues et des statuettes grecques inédites dont la publication aurait été autrement utile que ce bavardage sur Charon, Hermès psychopompe et Dionysos[1].

S. R.

ΕΛΕΥΣΙΣ. Μυστήρια, ἐρείπια καὶ Μουσεῖον αὐτῆς, ὑπὸ **Δ. ΦΙΛΙΟΥ**. Athènes, Sakellarios, 1906. In-12, 126 p., avec une planche en couleurs. — Ce guide, œuvre d'un archéologue qui a conduit des fouilles à Eleusis, sera très utile aux visiteurs du vieux sanctuaire. La partie relative aux mystères est surtout empruntée à Lenormant, Rohde et Foucart. Il eût mieux valu réunir tous les textes anciens relatifs à Eleusis et les classer méthodiquement sous différents chefs ; un pareil recueil serait tout à fait à sa place dans un guide comme le livre de M. Philios et rendrait plus de services qu'une dissertation de plus sur le même sujet.

S. R.

John L. Myres. *The Alpine races in Europe* (extrait du *Geographical Journal*, déc. 1906). P. 537-560, avec cartes. — Exposé d'une théorie, suivi d'une discussion à laquelle MM. A. Evans, Haddon, Hogarth, etc. ont pris part. Développant une idée de Ratzel, M. Myres a essayé d'établir que les brachys européens (*Homo alpinus*) étaient arrivés en Europe par l'Asie Mineure, alors (?) reliée à la presqu'île balkanique, et non de l'Asie centrale, alors (?) séparée de l'Europe par la vaste dépression caspienne. On a très justement objecté à M. Myres que l'existence d'une zone de brachys en Europe, analogues à des brachys asiatiques, n'implique nullement un centre commun de dispersion, que dis-je ? de fabrication des brachys. Les crânes se transforment, nous ne savons comment ni pourquoi, sous l'influence du milieu et du régime ; on a découvert à Londres même, à Whitechapel, des crânes du moyen âge appartenant à un type qu'on ne trouve plus dans les Iles Britanniques. L'espoir de reconstituer avec des crânes — et avec très peu de crânes datés — l'histoire des migrations préhistoriques dans l'ancien monde, a été une des illusions du dix-neuvième siècle ; on voudrait bien la voir abandonner au vingtième.

S. R.

Ch. Renel. *Les religions de la Gaule avant le christianisme*. Paris, Leroux, 1906. In-8, 419 p., avec nombreuses gravures. — Succédant au bon petit livre de M. Dottin sur la religion des Celtes, celui-ci, plus développé et tenant mieux compte des monuments de la sculpture, fournit aux travailleurs un répertoire d'informations précises qui sera bientôt dans toutes les mains. La disposition des matières est bien conçue. Après une introduction sur les sources et les facteurs de l'évolution religieuse, M. Renel étudie la « religiosité » aux âges de la pierre, les gravures quaternaires, les monuments mégalithiques, les amulettes, la trépanation ; puis il passe aux rites funéraires de l'âge des

1. L'auteur ne connaît pas le travail de M. Waser sur Charon (cf. *Revue critique*, 1899, I, p. 64.)

métaux, aux sacrifices d'hommes et d'animaux, etc. Le chapitre suivant est ingénieusement intitulé : *Cultes sans date*; il s'agit du culte des pierres, des arbres, des animaux, des corps célestes. Après quoi il est question des dieux gaulois reproduits par l'art gallo-romain, d'abord des images qui n'ont pas d'équivalents dans le panthéon gréco-romain, puis de celles où se trahissent des influences romaines et des cultes proprement romains en Gaule, auxquels s'ajoutent les cultes orientaux. Les deux derniers chapitres concernent les prêtres, les lieux de culte, les rites, les survivances païennes. Viennent enfin des listes utiles des dieux gaulois et des noms de lieux qui conservent le souvenir de cultes d'animaux. M. Renel a lu ce qu'il faut et montre, en général, beaucoup de discernement en présence d'opinions contradictoires; il fera bien, pourtant, dans une seconde édition, de reléguer en note ou de taire complètement la folle explication d'un relief de Mavilly comme représentant une opération de la cataracte (p. 237); cette explication n'est d'ailleurs pas due à Bulliot, qui n'a fait que répéter une erreur plus vieille que lui. Dans cette seconde édition, sans doute prochaine, M. Renel corrigera un assez grand nombre d'erreurs typographiques; il remplacera par des dessins quelques mauvaises similigravures et exclura les monuments dont la provenance gauloise est douteuse. Son livre est de ceux à qui l'on peut promettre une légitime popularité.

S. R.

Paul du Chatellier. *Les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine.* Deuxième édition, revue et augmentée. Rennes (Plihon) et Quimper (Leprince), 1907. Gr. in-8, 391 p., avec 38 pl. et nombreuses gravures dans le texte. — Cette nouvelle édition d'un bon livre, qui a déjà rendu de si grands services, sera accueillie avec reconnaissance par les archéologues. Mieux que personne, le possesseur de la célèbre collection de Kernuz était en mesure de faire profiter son œuvre de toutes les découvertes de détail faites dans la partie la plus occidentale de l'Armorique. On voudrait seulement, quand il s'agit de fouilles récentes, trouver plus souvent des indications bibliographiques. La statistique monumentale est complétée et éclairée par d'excellentes planches; les plans, les coupes, les élévations ne font pas défaut. Bref, livre indispensable aux archéologues de Bretagne et digne d'être recommandé chaudement à tous les autres.

S. R.

R. Oehler. *Bilderatlas zu Cäsars Büchern de Bello Gallico*. 2e éd., Leipzig, Schmidt et Gunther, 1907. In-4°, VIII-91 p. avec 100 cartes et gravures. — Le texte est bon, le choix des sujets intelligent, mais l'exécution matérielle de quelques gravures laisse trop à désirer. Le centurion de Varus (Bonn), reproduit à la p. 1, n. 2, n'a qu'un rapport éloigné avec l'original; on dirait un croquis fait de mémoire. La trirème de Préneste (p. 20, 21) a été mal dessinée d'après une photographie. Les gravures empruntées à l'*Histoire des Romains* de Duruy sont jolies, mais trop peu précises. Enfin, il aurait fallu dire quelque chose de la reprise des fouilles d'Alésia et donner d'autres

portraits de César que ceux de Naples et du Palais des Conservateurs. Notons que les restitutions de machines de guerre romaines, exécutées par M. E. Schramm pour le Musée de la Saalburg, figurent aux p. 22-23 et sont l'objet d'explications détaillées (p. 73-76).

S. R.

R. Dussaud. *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*. Paris, Leroux, 1907. In-8, 178 p. avec 32 figures. — L'histoire de l'établissement des Israélites en Palestine n'est qu'un épisode de l'attraction exercée sur les nomades par les contrées fertiles et propres à la vie sédentaire. M. Dussaud a retracé en détail l'immigration du groupe arabe des Safaïtes, qui nous sont connus par de nombreuses inscriptions et dont le panthéon, déjà très riche, a pu être reconstitué en grande partie. Devenus sédentaires, les Safaïtes ont abandonné successivement leurs dieux, leur langue et leur écriture; on entrevoit quelque chose d'analogue chez les Hébreux. Ce court et excellent ouvrage est d'ailleurs bien plus qu'une histoire de la pénétration d'un groupe arabe en Syrie; on y trouve des pages du plus haut intérêt sur l'art antéislamique, sur le palais de Mschâtta, sur la filiation des alphabets sémitiques (exposé à recommander tout particulièrement), sur le couple divin Allâh et Allât avant Mahomet, etc. L'auteur écrit avec une clarté qui fait valoir sa science et sur laquelle les orientalistes allemands devraient prendre exemple.

S. R.

K. Baedeker. *Paris et ses environs*, 16e édition, Leipzig, Baedeker, 1907. In-12, xxvi-466 p., avec 14 cartes et 32 plans. — Cette nouvelle édition, comme la précédente, est due à M. Wagnon. Tout ce qui touche à l'archéologie et à l'histoire de l'art a été l'objet des plus grands soins. Signalons, p. 60, une bibliographie archéologique de Paris; p. 68-70, le catalogue sommaire des collections du Petit Palais (Dutuit, etc.); p. 89, l'excellent plan du Louvre, où les constructions des diverses époques sont distinguées par des couleurs; p. 156-158, la notice du Musée du mobilier (xviie et xviiie siècles); p. 160-161, celle de la collection Ad. de Rothschild; p. 174, celle des antiquités de Susiane; p. 175, celle du musée des arts décoratifs, etc. Les Musées Carnavalet, de Cluny, Galliéra, Guimet, de Versailles, de Chantilly, de Saint-Germain, etc., sont décrit brièvement, mais sans erreurs. Comme toujours, l'exécution matérielle et la typographie sont irréprochables. S. R.

TABLES

DU TOME IX DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

L'armement des populations villanoviennes au nord de l'Apennin, par M. A. GRENIER 1

Notes on a Journey through Cilicia and Lycaonia, par Miss Gertrude LOWTHIAN BELL (*suite et fin*) 18

Les bas-reliefs de l'autel des Nautæ Parisiaci, par M. A.-T. VERCOUTRE. 31

La peinture corporelle et le tatouage, par M. Joseph DÉCHELETTE. . . 38

The Pharmakoi and the Story of the Fall, par M. W. R. PATON. . . 51

Note sur la découverte de saumons de plomb romains au Coto Fortuna (Province de Murcie), par M. Henri JECQUIER 58

Addition à la note précédente, par M. A. HÉRON DE VILLEFOSSE . . . 63

Sur la Psélioumènè de Praxitèle, par M. Frederik POULSEN. 69

Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre, par M. Victor MORTET. 75

Hèraklès et Linos, par M. R. ENGELMANN. 84

Les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne, par M. Léon JOULIN 94

Les Marmion (Jehan, Simon, Mille et Colinet), peintres amiénois du xve siècle, par Maurice HÉNAULT. 119

Il sincretismo religioso e l'epigrafia, par M. Vittorio MACCHIORO . . . 141

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions, par M. Léon DOREZ . 158

Société nationale des Antiquaires de France 167

Nouvelles archéologiques et correspondance. 180

Bibliographie : 1° Michel CLERC. La bataille d'Aix (A. J. REINACH). — 2° G. NICOLE. Catalogue des vases cypriotes du Musée d'Athènes (S. R.). — 3° C. ENLART. Origine anglaise du style flamboyant français (S. R.). — 4° N. GEORGIADÈS. La pharmacie en Égypte (S. R.). — 5° Alex. DEDEKIND. Ein Beitrag zur Purpurkunde (S. R.). — 6° J. MASIRONI. Appunti paleographici ossia note illustrative di una lapide del settecento (S. R.). — 7° W. T. ARNOLD. The Roman system of provincial administration (S. R.). — 8° Emile CHANEL. Fouilles de Montréal-Lacluse (Ain) (S. R.). — 9° Adélaïde SARGENTON-GALICHON. Sinaï, Maân, Pêtra (S. R.). — 9° A. BLANCHET. Les enceintes romaines de la Gaule (S. R.). — 10° Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth (S. R.) 184

Pages.
Peintures de manuscrits arabes à types byzantins, par M. E. Blochet . 193
Les cerfs mangeurs de serpents, par M. Alfred Boissier. 224
Les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne (*suite*), par M. Léon Joulin. 226
L'origine du Pilum, par M. A.-J. Reinach 243
Il sincretismo religioso e l'epigrafia (*suite*), par M. Vittorio Macchioro. 253
Les Marmion (*suite*), par M. Maurice Hénault. 282
Variétés. L'introduction à l'histoire romaine de Modestov, par M. A. Grenier 305
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 317
Société nationale des Antiquaires de France 325
Nouvelles archéologiques et correspondance. 329
Bibliographie : 1° Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie (E. Maynial). — 2° Excavations at Bibân et Molûk. The tomb of Hâtshopsitû (S. R.). — 3° Études sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules. Les derniers écrivains profanes (S. R.). — 4° Les fouilles archéologiques de Knossos (X.). — 5° The evolution of culture (S. R.). — 6° The decorative art of Crete in the bronze age (S. R.). — 7° Die Architektur von Griechenland und Rom (S. R.). 343-346
Revue des publications épigraphiques 347
La Vénus d'Agen, par Salomon Reinach. 369
Essai sur les vases de style cyrénéen, par Ch. Dugas et R. Laurent . 317
Les Marmion (*suite*), par M. Maurice Hénault. 410
L'origine du Pilum, par M. A.-J. Reinach (*suite*). 426
Recherches sur les proportions dans la statuaire française du xii° siècle, par Jean Laran 436
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 460
Nouvelles archéologiques et correspondance. 465
Bibliographie. — 1° Ch. Guignebert. Manuel d'histoire ancienne du christianisme (P. M.). — 2° Ph. Lauer. Le trésor du Sancta Sanctorum (P. M.). — 3° F. Martroye. Genséric. La Conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident (P. M.). — 4° Duchesne. Histoire ancienne de l'Église (P. M.). — 5° Michel Bréal. Pour mieux connaître Homère (P. M.). — 6° A. Merlin. L'Aventin dans l'antiquité. — Les revers monétaires de l'empereur Nerva (P. M.). — 7° V. Leblond. Marque de verriers sur un barillet gallo-romain trouvé à Beauvais (Seymour de Ricci). — 8° V. Leblond. Monnaies gauloises recueillies dans l'arrondissement de Clermont (Oise) (Seymour de Ricci). — 9° J. L. Pič. Le Hradischt de Stradonitz, ouvrage traduit du tchèque par M. J. Déchelette (S. R.). — 10° E. Bories. Histoire du canton de Meulan (S. R.). — 11° A. W. Naue. Die Denkmäler der vorrömischen Metallzeit in Elsass. Mit Benützung... besonders der Sammlung Nessel in Hagenau (S. R.). — 12° Studien aus Kunst und Geschichte. Friedrich Schneider zum siebzigsten Geburtstage gewidmet (Salomon Reinach). — 13° Aristide Calderini. Die un' ara greca dedica-

Pages

toria agli Dei inferi esistente nel Museo archeologico di Milano (S. R.). — 14° ΕΛΕΥΣΙΣ. Μυστήρια, ἐρείπια καὶ Μουσεῖον αὐτῆς, ὑπὸ Δ. ΦΙΛΙΟΥ (S. R.). — 15° John L. Myres. The Alpine races in Europe (Extrait du *Geographical Journal*, déc. 1906) (S. R.). — 16° Ch. Renel. Les religions de la Gaule avant le christianisme (S. R.). — 17° Paul du Chatellier. Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine. Deuxième édition, revue et augmentée (S. R.). — 18° R. Oehler. Bilderatlas zu Cäsars Büchern de Bello Gallico, 2e édition (S. R.). — 19° R. Dussaud. Les Arabes en Syrie avant l'Islam (S. R.). — 20° K. Baedeker. Paris et ses environs. 16e édition (S. R.) 488

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 347
Blochet (E.). — Peintures de manuscrits arabes à types byzantins . . 193
Boissier (A.). — Les cerfs mangeurs de serpents 224
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 347
Déchelette (J.). — La peinture corporelle et le tatouage 31
Dugas (Ch.). — Essai sur les vases de style cyrénéen 377
Engelmann (R.). — Héraklès et Linos 84
Grenier (A.). — L'armement des populations villanoviennes au nord de l'Apennin 1
Hénault (M.). — Les Marmion (Jehan, Simon, Mille et Colinet) peintres amiénois du xve siècle 119, 282, 410
Jecquier (H.). — Note sur la découverte de saumons de plomb romains au Coto Fortuna (Province de Murcie) 58
Joulin (L.). — Les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne 94, 226
Laran (J.). — Recherches sur les proportions dans la statuaire française au xiie siècle 436
Laurent (L.). — Essai sur les vases de style cyrénéen 377
Lowthian Bell (Miss G.). — Notes on a Journey through Cilicia and Lycaonia 18
Macchioro (V.). — Il sincretismo religioso e l'epigrafia 119, 253
Mortet (V.). — Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre . . . 75
Paton (W. R). The Pharmakoi and the Story of the Fall 38

Pages.
POULSEN (F.). — Sur la Psèliuménè de Praxitèle 69
REINACH (A.-J.). — L'origine du Pilum 243, 426
REINACH (S.). — La Vénus d'Agen 369
VERCOUTRE (A.-T.). — Les bas-reliefs de l'autel des Nautæ Parisiaci. . 18

TABLE DES PLANCHES

I. — Bas-relief du musée Pie-Clémentin à Rome.
II. — Statue d'Aphrodite du Musée d'Agen.
III. — Vases de style cyrénéen.
IV. — Vase de style cyrénéen.

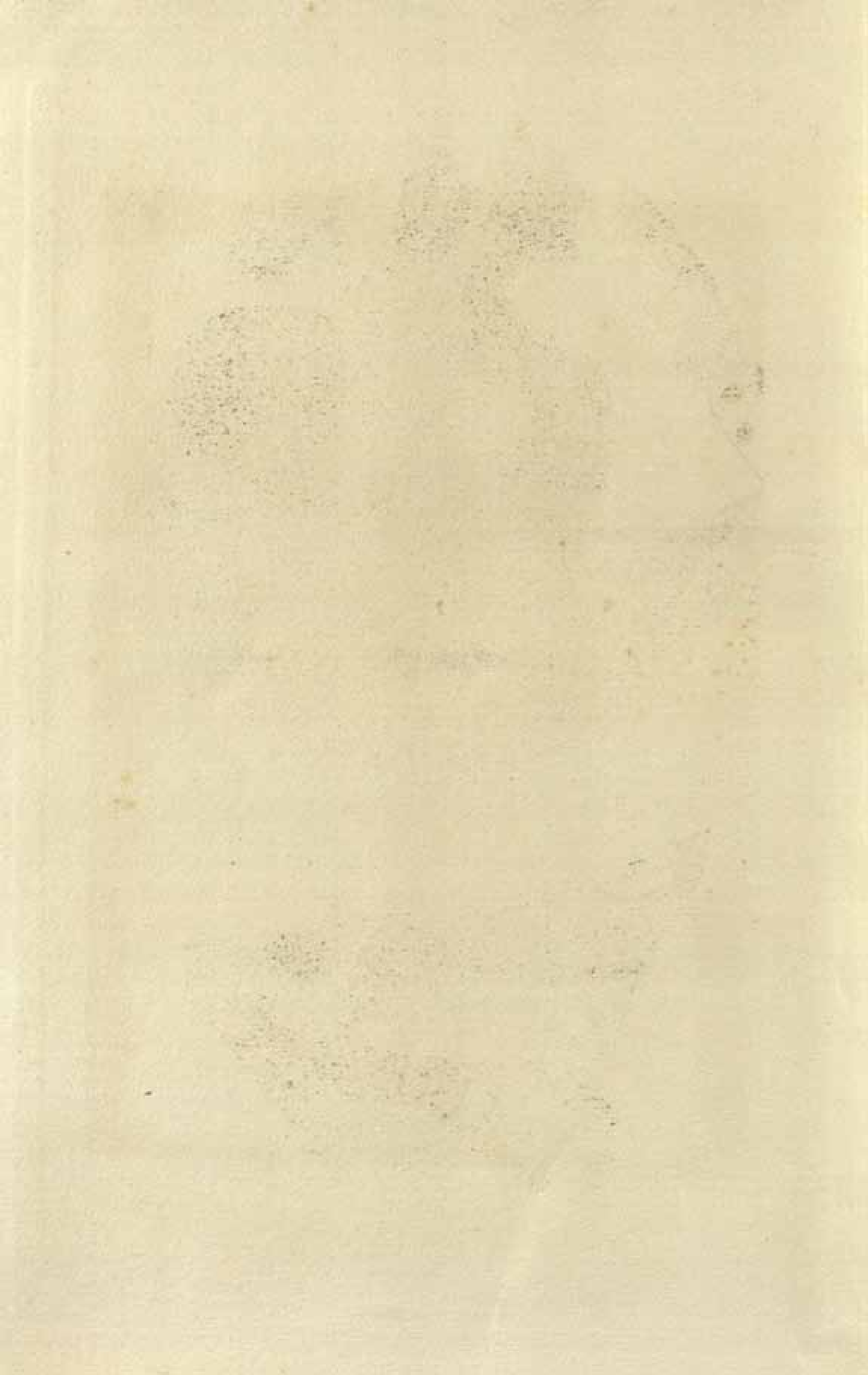
Le Gérant : E. LEROUX.

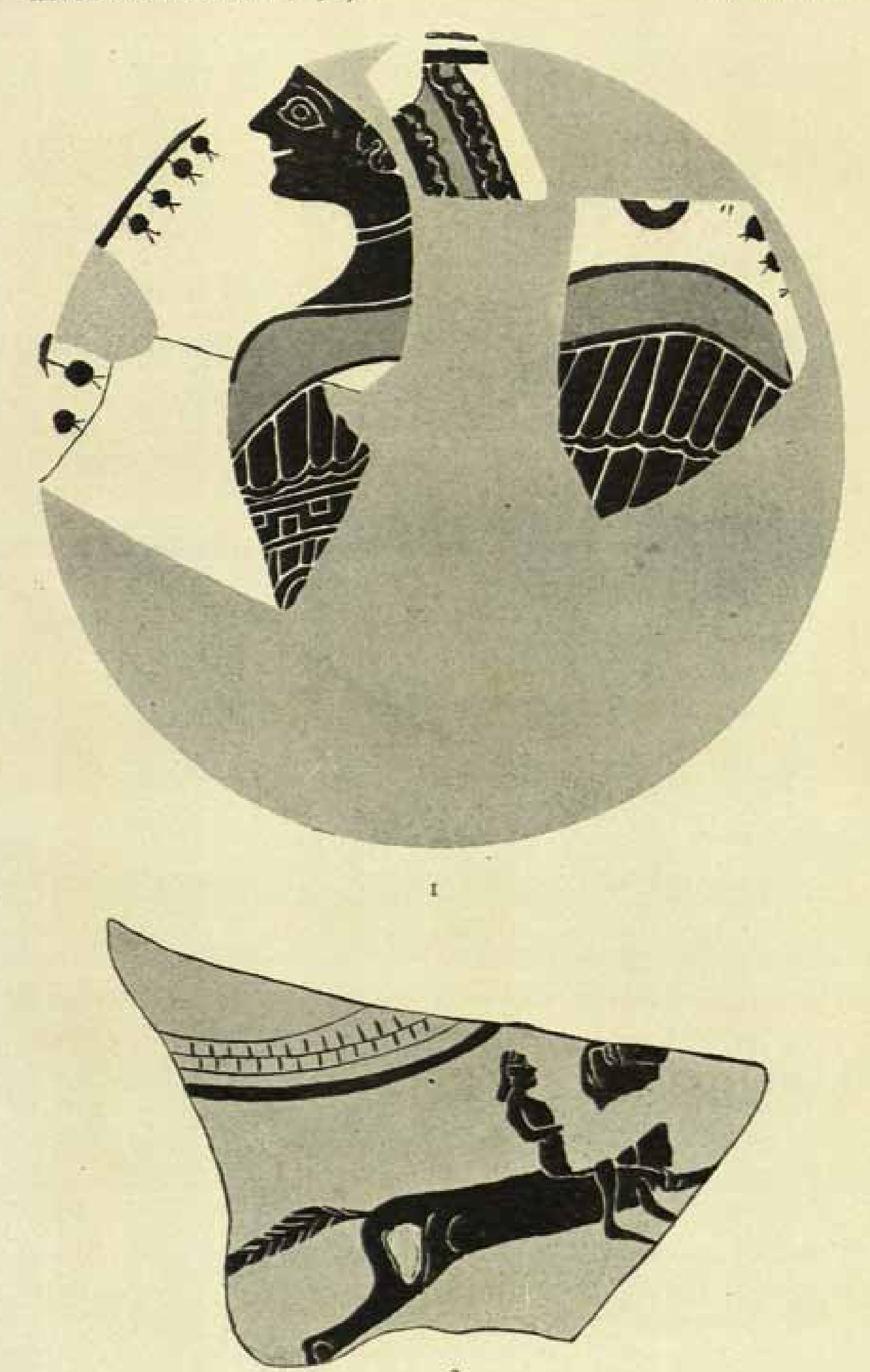
ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.



Héliog. L. Pascal (?)

STATUE D'APHRODITE
(Musée d'Agen)





1

2

VASES DE STYLE CYRÉNÉEN

(ASHMOLEAN MUSEUM, SANS NUMÉRO; CATALOGUE, 39 ET 40)



VASE DE STYLE CYRÉNÉEN

(BRITISH MUSEUM, B 5 ; CATALOGUE, 25)

